This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

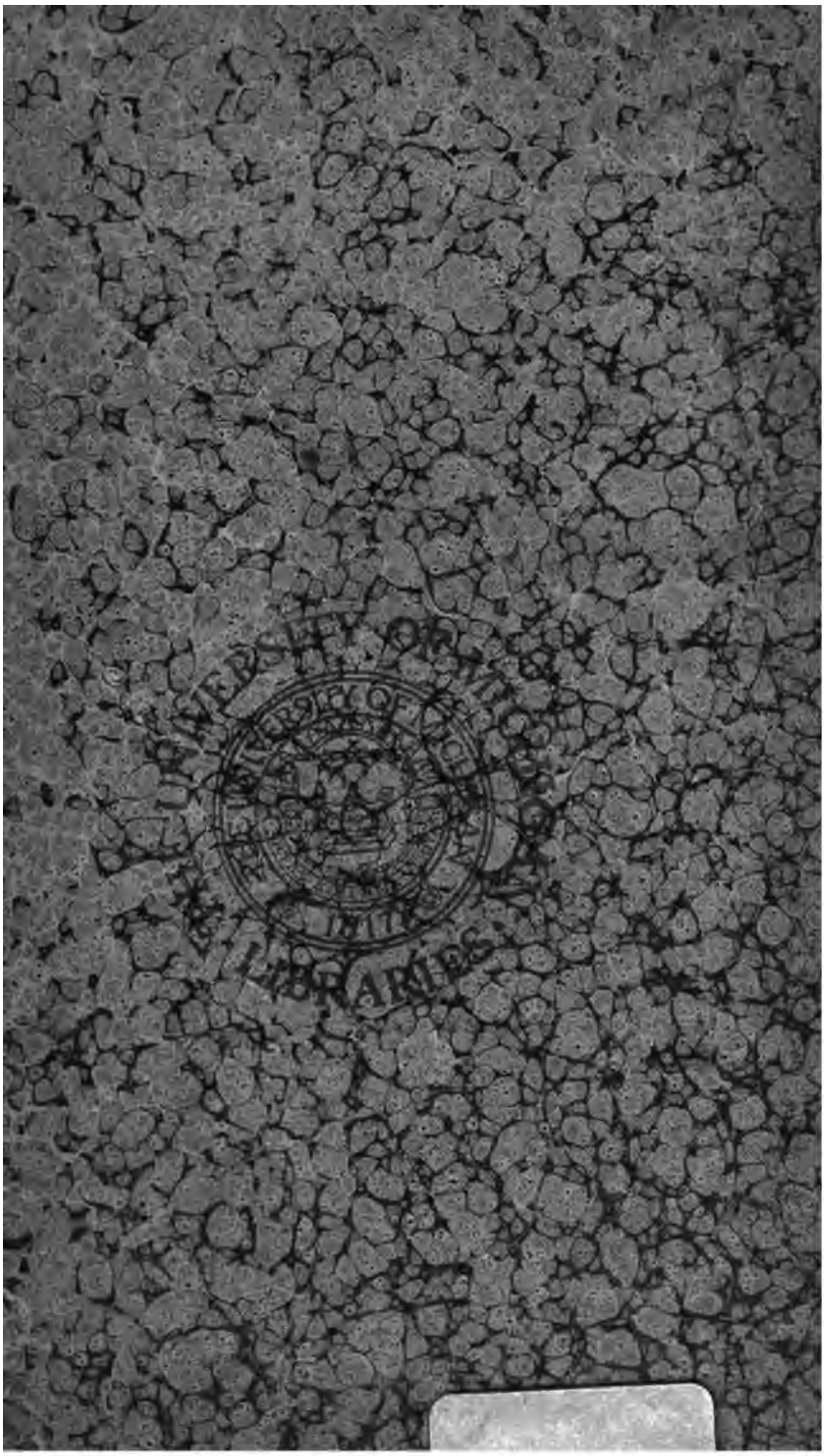
LIBRARIES

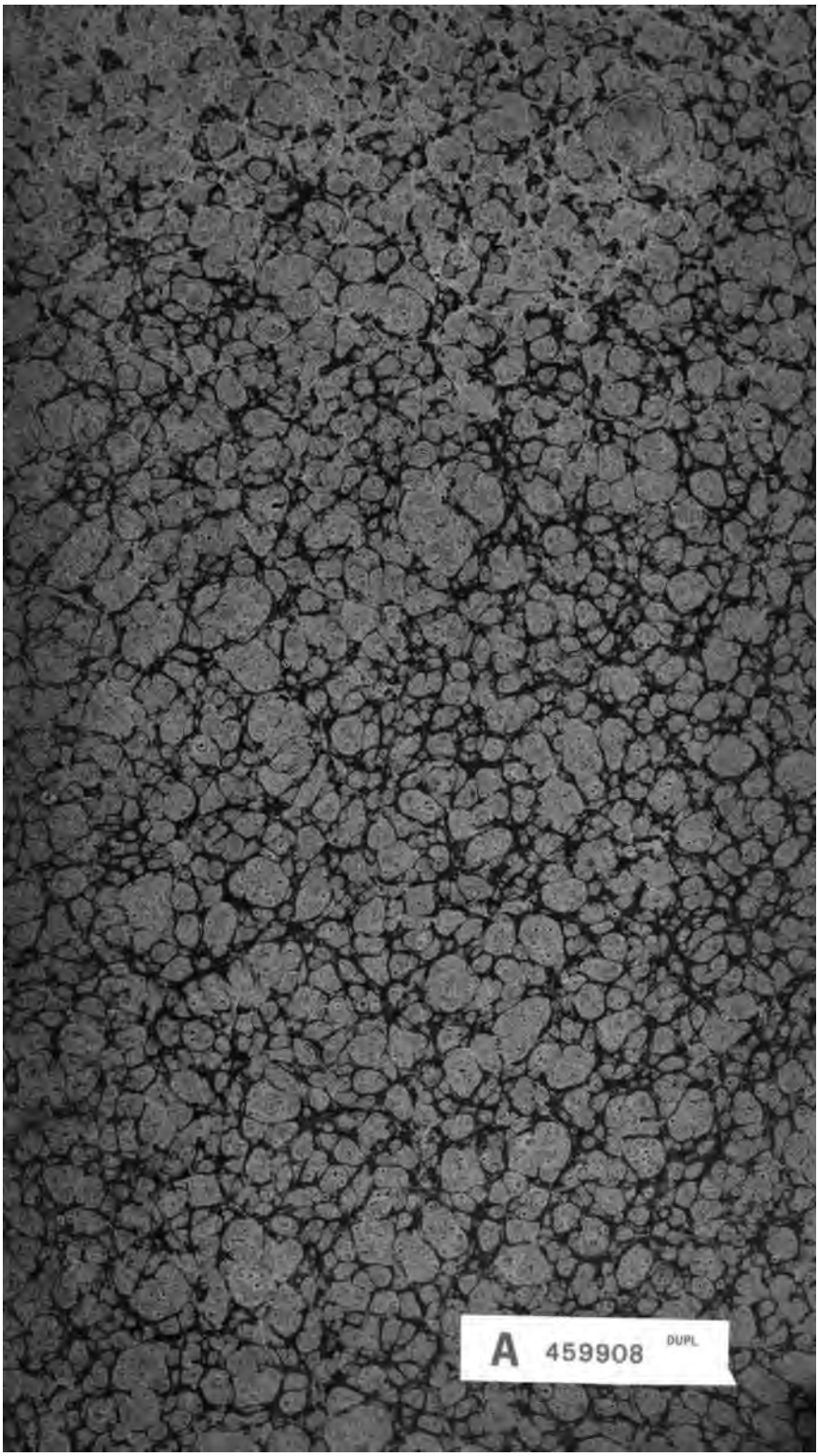
A 459908 DUPL

MÉLANGES

TOME V

CAEN. — IMPRIMERIE DE E. POISSON.

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR

Louis VEUILLOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*Univers*

SECONDE ÉDITION

TOME V

(1850—1852)

PARIS
L. VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DELAMBRE, 5
—
1861

BX
1530
.V58
1860
V.5

M. SAINTE-BEUVE ET RABELAIS.

9 octobre 1850.

Bon propos de M. Sainte-Beuve pour la morale. — Son art. — Le caractère de Rabelais. — Luther, Calvin et Rabelais ne sont pas la figure de la bestialité vaincue par l'Église.

Entre les grands écrivains du grand parti de l'ordre, qui livrent tous les jours tant de grands combats en faveur des grands principes sociaux, M. Sainte-Beuve, de l'Académie française, mérite une mention spéciale et par sa diligence et par la qualité singulière des services qu'il rend à la vertu publique. Cet homme de lettres donne tous les huit jours au *Constitutionnel* un article qui tient un bon quart de la feuille. C'est l'accomplissement d'un vœu ; c'est pour sauver la patrie que M. Sainte-Beuve se condamne à la corvée hebdomadaire, en jeune homme, sans prendre garde qu'il porte un fagot de lauriers. Ayant vu la France du Gouvernement provisoire, il fut saisi d'un sentiment pressant et soudain qui, à grande volée de locomotive, l'envoya professer la littérature en Belgique ou en Hollande. Sa muse, un peu valétudinaire, n'aimait point l'air des lampions. En ces tristes jours, où rien ne semblait drôle, tout Paris s'amusa de cette hégire. Revenu quand l'inondation démocratique laissa voir un peu de terre ferme aux colombes du Parnasse, M. Sainte-Beuve parla comme le maître à danser

de M. Jourdain : il avait médité dans son exil, et il avait vu que nos malheurs provenaient d'un défaut de littérature; en conséquence, il allait reprendre le harnais et faire tous les huit jours une leçon de goût; par là, il défendrait la religion, la famille et la propriété; et les oreilles délicates n'entendraient plus l'air des lampions.

Ce dessein nous parut un peu haut. Quoi! lui aussi, l'auteur de *Volupté*, le gardien du cimetière où dorment toutes les muses court-vêtues, et qui sait si bien leurs secrètes histoires, et qui fit ses délices de les narrer cent fois, à présent il va moraliser! Mais nous songions à tant de prodiges que la Révolution a faits, à tous ces masques tombés, à tous ces yeux ouverts, à cette pourpre de la splendeur matérielle si largement déchirée et qui a laissé voir à nu le corps affaibli et gâté de la société française. Pourquoi un académicien ne verrait-il pas aussi bien qu'un autre ces choses lamentables? M Sainte-Beuve est homme de mérite; il sait, il pense, il a du talent, il se fait vieux : pourquoi ne changerait-il pas de voie et ne ferait-il pas la guerre aux mauvais livres?

En effet, il parut vouloir démentir son passé littéraire, chargé de choses malsaines. Ses premiers articles semblaient rompre avec cette passion étrange qui donne le cachet à tout ce qu'il a écrit et qui fait de la collection entière nous ne savons quel ossuaire d'épicurisme, un temple à Vénus momifiée, desservi par un invalide mélancolique. Son style y gagnait. En guerroyant le pesant et le vide, il se garait du précieux et du tortillé. C'était une autre plume dans une autre main.

Cependant le temps se faisait meilleur; l'inondation baissait toujours, s'écoulait en petits ruisseaux jusque par delà les frontières; à l'air des lampions, tout à fait éteint, succédait le *Ça ira* du *Constitutionnel;* notre académicien sentit tarir la veine catonique; en même temps la veine jansé-

niste et galante renflait. Car M. Sainte-Beuve est janséniste et ne tient guère moins de Port-Royal que de Paphos. Invincible nature ! A peine la garde municipale organisée, ce pénitent de Hollande recommença de déterrer les Cidalises. Il en restait quelques-unes qui étaient oubliées ou pas assez connues. On ne parlait plus de madame de Courcelles, le public n'avait pas examiné à la loupe le compte-rendu que cette coureuse a laissé d'elle-même pour l'admiration des Saumaise futurs ; il n'existait aucun inventaire bien fait des grâces sexagénaires et philosophiques de madame du Deffant; on savait mal l'histoire amoureuse de madame Geoffrin ; quelques toiles d'araignées même s'étaient formées sur madame du Châtelet. M. Sainte-Beuve arrive avec son époussetoir, rebrosse tout cela, l'enchâsse, fait vénérer aux lecteurs du *Constitutionnel* les reliques de ces dames qui eurent le double mérite d'être libres penseuses et de répondre aux feux des hommes de lettres de leur temps. Ce ne sont que beaux adultères, bien raisonnés, bien effrontés, bien philosophiques, accompagnés d'un charmant petit mépris pour les étroites prescriptions de la morale et de la croyance vulgaires. Si une de ces commères a laissé un mot hardi contre ses devoirs injuriés ou de chrétienne ou d'épouse, ou tout simplement de femme, M. Sainte-Beuve le ramasse, l'entoure d'une glose qui le met bien en saillie et bien en honneur. Ce sont ses friandises ; il a un goût à les trouver et une adresse à les assaisonner que personne n'égale. Quel écrivain de ce temps-ci a mieux connu l'art d'insinuer le venin par d'imperceptibles piqûres? Ce n'est pas un furieux qui se rue contre les principes avec des cris de bête enragée ; ce n'est pas un visionnaire dont les déclamations ont pour excuse et pour contrepoids la sincérité et l'évidence de sa folie; ce n'est pas un romancier qui arrange des fictions : c'est un historien qui propose l'exemple véridique du vice content, paisible et même honoré. Cette femme qui a tout foulé aux

pieds, eh mon Dieu! mais elle était charmante, et spirituelle, et bonne; elle écrivait bien, elle a été heureuse; et, après le bonheur, elle a eu la gloire ; et, depuis cent ans qu'elle est morte, il se rencontre encore, comme vous voyez, des gens d'esprit, d'honnêtes gens, qui prennent soin de sa mémoire; elle a encore des amants.

Le bel exemple! Sans parler du profit général qui en résulte pour les mœurs du grand parti de l'ordre, combien ce cours de « saine littérature » doit devenir utile à la religion, à la famille et même à la propriété, à celle du moins que constitue le mariage!

Mais M. Sainte-Beuve ne se contente pas d'être revenu à son penchant ; il se livre, il enfonce. Ce fleuve où chantent les syrènes adultères roule sur un fond de boue. S'y tenir à fleur d'eau, n'est pas longtemps possible; dès que l'on s'engage, il faut toucher le fond et que l'*animalis homo* se déclare. M. Sainte-Beuve subit cette loi vengeresse. Sa dernière leçon de « saine littérature » est une apologie de Rabelais.

Rabelais ne trouvera jamais un juge qui le caractérise avec plus d'indulgence que La Bruyère : « Rabelais est in-« excusable d'avoir semé l'ordure dans ses écrits. Son livre « est une énigme. C'est un monstrueux assemblage d'une « morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption. Où il « est mauvais, il passe bien loin au-delà du pire, c'est le « charme de la canaille : où il est bon, il va jusqu'à l'exquis « et l'excellent ; il peut être le mets des plus délicats. » Evidemment, La Bruyère ménage ses coups, par un effet de cette faiblesse qu'il avait comme auteur pour le talent, et comme mécontent pour les libres penseurs et gens d'opposition.

Si la délicatesse est un mélange de goût, d'honnêteté et de bon sens, Rabelais, malgré tout son génie, n'a pas une page qui soit « le mets des plus délicats. » L'ordure le

souille de toutes parts. Quel contentement peut recevoir un noble esprit de cet éternel rire, encore ignoble dans les rares instants où il n'est pas ordurier? Les admirateurs de Rabelais peuvent avoir leurs raisons; pour me le faire admirer, leur escrime est vaine. Le bouffon n'est qu'un esprit inférieur. Il s'arrête au rire, pour n'avoir pas su monter jusqu'à la source haute et sacrée des larmes; il est grotesque par impuissance d'être beau; il ne sait peindre l'humanité sous d'abjectes couleurs, il ne la montre lâche, vile, ridicule, que parce qu'il la voit telle en lui et clouée à la terre par d'infâmes asservissements. Jamais âme ne fut plus enchaînée à l'ignominie que celle de Rabelais, moine apostat et prêtre sacrilège. Il fut une vivante incarnation de cette fureur de la chair qui ferme l'esprit aux choses élevées et saintes, et c'est là le mot de son livre, qui n'est pas du tout *une énigme*. L'homme charnel, l'*animalis homo*, la bête y hurle ce qu'elle peut rêver de plus immonde, s'y vautre dans ce qu'elle peut trouver de plus dégoûtant. Ce qu'il y avait primitivement de noble dans sa nature, elle ne le voit plus, elle ne le sait plus, elle ne le sent plus que pour le nier et le haïr. *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Dei.* Par conséquent, toutes ces lumières de Dieu qui illuminent la conscience et qui deviennent le mobile des grandes actions, ce saint amour du bien, ce sentiment exquis et quasi-divin de la beauté morale, cette haine vigoureuse du mal, cette vue profonde et en même temps miséricordieuse des faiblesses humaines qui tempère l'indignation et l'incline à la pitié, tout cela est retiré à l'homme charnel; et il rit au spectacle du monde, comme l'idiot qui voit des marionnettes, ou comme le truand qui s'amuse d'un supplice. Comment ce rire pourrait-il beaucoup ou longtemps plaire à des hommes qui se connaissent une âme immortelle?

Mais nous ne voulons pas ici chicaner sur le goût littéraire et moral des amateurs de Rabelais; et nous aurions laissé

M. Sainte-Beuve courir au parfum qui l'attire de ce côté, si, pour relever encore plus son auteur, il ne jugeait pas à propos de nous vanter sa vie, ses doctrines, ses mœurs, tournant cette apologie en satire de tout ce que Rabelais abjura. Il est naturel qu'un disciple de Rabelais haïsse les couvents, les moines, la rigueur de la discipline catholique ; néanmoins, cette aversion ne dispense pas de toute raison et de toute justice, ceux qui veulent s'en exprimer publiquement.

M. Sainte-Beuve commence par un portrait de pleine fantaisie. Il se persuade que l'auteur de Pantagruel devait, en certaines occasions, « avoir un air *vénérable* de docteur « et de maître, et représenter en lui la *majesté* de la science. » Le portrait de Rabelais est à Versailles, à côté de celui de Luther. Jamais la pensée n'a pu sortir majestueusement de ces lèvres d'où le blasphème semble s'exhaler en fumée livide avec une essence de fromage et de gros vin. Rabelais est assurément le seul prêtre à qui nos libres penseurs puissent pardonner un pareil visage. Mais ce n'est rien. Personne n'ignore que Rabelais, d'abord religieux franciscain, s'échappa de son couvent ou en fut chassé, à la suite d'une polissonnerie, commise probablement après beaucoup d'autres déjà pardonnées. Voici comment M. Sainte-Beuve tourne ce détail :

> Il avait commencé par être moine, et moine cordelier. Le *sérieux* et l'*élévation de ses goûts*, la liberté naturelle et *généreuse de ses inclinations*, le rendirent bientôt un objet *déplacé* dans un couvent de cet ordre, en cet âge de décadence. Il en sortit, essaya d'un autre ordre *moins méprisable*, de celui des bénédictins, mais il ne put s'en accommoder davantage ; c'est alors qu'il quitta l'habit régulier, c'est-à-dire monacal, pour prendre celui de prêtre séculier.

Ainsi, c'est par vertu toute pure que Rabelais quitta successivement les deux Ordres où il avait fait profession ! Que

dirait M. Sainte-Beuve si les cordeliers ou les bénédictins avaient gardé ce confrère?

Plus loin, à propos de l'éducation de Gargantua, dont M. Sainte-Beuve fait l'éloge d'un seul mot, en disant qu'elle est la première notion du système développé par Rousseau dans l'*Emile*, il revient sur le compte des moines :

> Le jeune Gargantua (avant d'être confié aux soins de Ponocrates) se conduit déjà comme le plus *cancre* et le plus glouton des moines de ce temps-là, commençant sa journée tard, dormant la grasse matinée, débutant par un déjeûner copieux, entendant nombre de messes qui ne le fatiguent guère, et en tout adonné au ventre, au sommeil et à la paresse. En lisant ces descriptions, comme on sent bien le dégoût que Rabelais dut éprouver de cette ignoble vie, quand il était cordelier!

En vérité! c'était de trop boire, de trop manger, de trop dormir, en un mot, de trop vivre, suivant la chair, qui dégoûtait Rabelais du régime monastique!

M. Sainte-Beuve sait parfaitement à quel point il se trompe et sur Rabelais et sur les moines du temps de Rabelais. Sans doute, beaucoup de désordres affligeaient alors les couvents; il n'en faut pas d'autre preuve que la quantité de huguenots qui s'y trouvèrent. On faisait, dit Bossuet, de bons protestants avec ces mauvais moines. M. Sainte-Beuve n'ignore pas davantage quelle fut la principale amorce des apôtres luthériens pour attirer au nouveau culte les prêtres et les religieux qui avaient les *généreuses* inclinations de Rabelais. Mais enfin, si ce dernier ne souffrait que de l'oisiveté et des bombances de ses confrères; s'il voulait plus de travail, plus de fatigues, plus de mortifications, il pouvait se contenter sans sortir du cloître ni de la famille de saint François. Ce siècle si méprisable et si mal élevé, selon M. Sainte-Beuve, et qui cependant a fourni à l'Eglise et au monde les évêques du concile de Trente, ne manquait pas

de couvents austères ni de religieux menant une vie apostolique et sainte. Qui empêchait Rabelais d'aller dans un de ces couvents-là, satisfaire son goût pour l'étude et pour la pénitence?

Il faut que la passion contre l'Eglise catholique soit bien forte, pour que des gens qui n'ont rien de plus cher que l'honneur de leur esprit risquent tout, même de se faire accuser d'ignorance, dans le seul but de l'outrager et d'affranchir ce qu'elle réprime. Ce seizième siècle, qui produisit Luther, Calvin et Rabelais comme l'expression la plus complète de la révolte contre la loi de Dieu, vit l'Eglise remporter par sa seule sagesse et par sa seule vertu son plus mémorable triomphe, après celui par lequel elle se fonda. A côté de sa face humaine, représentée par Luther, Calvin et Rabelais, le seizième siècle en a une autre, toute céleste, toute rayonnante de science et de piété, près de laquelle ces prétendus grands hommes ne paraissent et ne sont que la figure hideuse de la bestialité vaincue. En butte à toutes les forces et à toutes les trahisons du monde, l'Eglise répondit par une floraison merveilleuse de docteurs, d'apôtres et de saints. Tandis que Rabelais bouffonnait dans les cabarets et dans les antichambres, tandis que Luther tendait la main à l'islamisme, dont il avait adopté les dogmes impies et impurs, l'Eglise établissait sa foi et réformait sa discipline au concile de Trente; elle voyait naître la Compagnie de Jésus, elle se rajeunissait en Europe dans le martyre, elle conquérait l'Amérique à son Christ persécuté, elle ouvrait partout des écoles illustres, elle perdait des royaumes sans diminuer l'abondance de ses charités. Il est permis à M. Sainte-Beuve d'ignorer l'histoire des saints de la famille franciscaine qui fleurirent à l'époque où Rabelais se trouvait trop vertueux pour l'habit de saint François. Nous ne lui parlerons pas de saint Pierre d'Alcantara, de saint Félix de Cantalice, de saint Pascal Baylon, de saint Benoît de Philadelphe, de

saint Séraphin, de vingt autres ; mais il ne lui est pas permis d'ignorer que le seizième siècle produisit saint Jean de Dieu, saint Thomas de Villeneuve, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, saint Ignace, saint François-Xavier, saint Charles Borromée, saint François de Borgia, saint Pie V ; que c'est le temps où écrivaient Bellarmin, Suarez, Tolet, Sirlet et Maffei ; où saint Philippe de Néri fondait l'Oratoire avec Baronius, le savant Tarugi, l'orateur, Silvio Antoniano, le poète : que si la muse des mauvais lieux vomissait Rabelais, la muse chrétienne inspirait Camoëns et le Tasse ; que si un apostat faussait la science historique par les centuries de Magdebourg, Clavius, Muret, Baronius et tant d'autres léguaient à la postérité des travaux que la critique n'a point ébranlés ; et que ce siècle enfin, où la civilisation chrétienne, un moment submergée en Allemagne, avait failli périr dans toute l'Europe, vit, à son terme, l'islamisme écrasé par la main d'un pape à la bataille de Lépante, et légua au siècle suivant saint François de Sales, saint Vincent de Paul et le règne de Louis XIV, cette splendeur de la France, où certainement l'esprit de Rabelais n'est pour rien.

Que serait-il arrivé, que fussent devenus les lettres, les arts, les sciences, et que fût devenue l'Europe entière si tout ce qu'il y avait de moines, de prêtres et de catholiques dans la première moitié du seizième siècle eussent eu les allures, les goûts et les « généreuses inclinations » de Rabelais ? s'il ne s'était pas trouvé tant d'hommes saints et forts de leur sainteté, qui, foulant aux pieds les séductions de l'orgueil et de la chair, auxquelles les auteurs et les fauteurs de la révolte cédaient lâchement, ont aimé la foi catholique jusqu'à monter pour elle sur tous les bûchers et sur tous les gibets que leur dressait l'hérésie ? Car c'est ainsi que l'on aime l'Eglise et qu'on l'aimera toujours, en dépit des bourreaux et des beaux esprits qui montrèrent alors et qui montreront toujours à quel point on peut la haïr.

Mais, si tout est plaisir dans cette haine, tout n'y est pas profit, et il faut que M. Sainte-Beuve et le *Constitutionnel* le sachent bien : c'est cette haine, quand elle a trop duré et s'est trop contentée, qui met le peuple en rumeur et qui force les gens de lettres à se sauver en Hollande.

LE PAPE ET L'ANGLETERRE.

12 novembre 1850.

Rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre. — L'Angleterre est plus barbare aujourd'hui qu'au VII^e^ siècle.

Vers la fin du VI^e^ siècle, un moine romain qui avait été l'un des plus grands seigneurs de Rome, vit, exposés en vente sur la place publique, des esclaves barbares dont il admira la beauté. Il s'informa de leur nation, et il apprit qu'ils étaient anglais et idolâtres. Après en avoir délivré un grand nombre, il s'éloigna, pleurant que de si nobles créatures fussent soumises au démon, et il forma le projet de racheter de cet esclavage, plus terrible que l'esclavage matériel, la nation des Anglais tout entière. Bientôt il voulut quitter sa patrie, sa famille, franchir les monts et les mers, braver la mort, pour aller porter aux Anglais la lumière et la liberté du Christ. Il fallut que Rome, effrayée de le perdre, le retînt par force. Afin que cet homme nécessaire à son salut ne la quittât jamais, elle le plaça sur la Chaire auguste et redoutée où, depuis six siècles, n'avait point séché le sang des pontifes martyrs. Ce moine était l'homme de Dieu que la reconnaissance et l'admiration du monde ont appelé saint Grégoire-le-Grand. Personne, en effet, n'a opéré plus saintement de plus grandes choses.

Devenu pape, saint Grégoire ne renonça pas au projet que lui avait inspiré sa charité pour les Anglais. Ne pouvant aller lui-même les évangéliser, il leur envoya un homme selon son cœur, un moine du couvent où il avait jadis fui la gloire du monde et d'où le monde l'avait tiré pour la gloire de Dieu. Accompagné de quelques confrères choisis comme lui à cause de leur sagesse et de leur vertu, ce moine, nommé Augustin, partit de Rome pour conquérir l'Angleterre, c'est-à-dire pour détruire le culte des idoles, pour enseigner la loi de Dieu, pour faire respecter la vie de l'homme, pour combattre les vices, pour introduire enfin cette nation dans le sein de la famille chrétienne. Les armes qu'il leur donna furent quelques livres de prières, quelques ossements des martyrs et sa bénédiction.

Cependant les Anglais avaient un tel renom d'incrédulité, d'ignorance et de barbarie, que le courage manqua aux missionnaires : ils s'arrêtèrent en Provence, n'osant entrer dans leur mission, et ils demandèrent au Pape de les dispenser d'une entreprise si dangereuse et si incertaine. Le Pape leur enjoignit de passer outre, se confiant à Dieu, sans craindre les fatigues, ni les menaces, ni la mort. Ils obéirent.

Ils trouvèrent, contre leur attente, un peuple plus disposé à les bénir qu'à les lapider. Néanmoins, le chef du pays ne voulut les voir pour la première fois qu'en plein air, craignant, s'il les écoutait dans une maison, qu'ils ne le surprissent par quelque opération de magie. Ils allèrent à lui en procession, portant la croix et l'image du Sauveur, et ils lui annoncèrent le salut. Les ayant écoutés, ce barbare leur adressa des paroles que nous recommandons aux Anglais lettrés et civilisés du XIX^e^ siècle ; ils les trouveront dans Bède, le premier historien de leur nation : « Vos « promesses sont belles ; mais, comme elles sont nouvelles « et incertaines, je ne puis y acquiescer et abandonner la

« religion que j'ai observée depuis si longtemps avec tout « mon peuple. Toutefois, parce que vous êtes venus de loin « pour nous faire part de ce que vous croyez le plus vrai et « le meilleur, je veux vous bien recevoir et vous fournir « tout ce qui sera nécessaire à votre existence; et nous ne « vous empêchons point d'attirer à votre religion tous ceux « que vous pourrez persuader. » Il leur donna un lieu pour s'établir dans sa ville capitale, qui fut depuis Cantorbéry. Là ils vécurent et prêchèrent librement, et, deux ans après, en 598, le pape saint Grégoire écrivait à saint Euloge, patriarche d'Alexandrie : « La nation des Anglais était de- « meurée dans l'infidélité, adorant du bois et des pierres; « J'y ai envoyé un moine de mon monastère. Les évêques « des Germanies (royaumes des Francs) l'ayant ordonné « évêque par ma permission, ils l'ont fait conduire chez « cette nation, à l'extrémité du monde, et nous venons de « recevoir des nouvelles de l'heureux succès de ses travaux; « car il a fait tant de miracles, lui et ceux qui l'ont accom- « pagné, qu'ils semblent approcher de ceux des apôtres, et « nous avons appris qu'à la dernière fête de Noël, notre « frère et coévêque a baptisé plus de dix mille Anglais. » Parmi ces nouveaux baptisés se trouvait le roi Ethelbert, que l'Eglise compte au nombre de ses saints. La nation des Anglais n'avait été jusqu'alors qu'une confédération de hordes; ce jour-là naquit la grande Angleterre.

Saint Grégoire n'abandonna pas son œuvre, et ses successeurs la continuèrent avec le même amour. Il n'y a pas de nation qui doive autant que l'Angleterre à l'Eglise romaine. L'Eglise romaine l'a mise au jour, l'a élevée, l'a protégée, et lui a fait ce solide tempérament social qui a pu résister, seul dans l'histoire, à trois siècles d'hérésie. Rien de plus touchant et de plus constant que la sollicitude des papes pour achever et perfectionner l'œuvre de la civilisation de l'Angleterre. La tendresse maternelle n'est pas plus

vigilante et plus ingénieuse, n'a pas de plus abondants trésors de miséricorde et de pardon. Le monde sait quel fut le fruit glorieux de tant de charité. Grâce au zèle des évêques envoyés par les papes ou institués par eux, et qui n'épargnèrent ni leurs sueurs, ni leur sang, la nouvelle nation catholique se couvrit de monastères et d'écoles ; de fréquents conciles abolirent les superstitions et les lois barbares, et les remplacèrent par les lumières et par la législation chrétienne ; sur le trône, la piété remplaça la férocité ; les lettres et les arts firent des progrès rapides. Cent trente ans après l'établissement de saint Augustin à Cantorbéry, le Vénérable Bède, un fils de ces barbares convertis d'hier, était une des lumières du monde et prenait place au rang auguste des docteurs de l'Eglise ; un autre, saint Boniface, rendant à l'Eglise ce que sa race avait reçu d'elle, devenait le type des missionnaires et conquérait à Jésus-Christ une partie de l'Allemagne encore païenne.

A travers toutes les vicissitudec et toutes les révolutions politiques, l'Angleterre était devenue l'*Ile des Saints*, et Dieu, récompensant ce peuple qui cherchait d'abord le royaume du ciel, l'avait affranchi de la misère. Il n'y avait dans l'Ile des Saints que des pauvres volontaires. Aucune créature faite à l'image de Dieu n'était abandonnée sans amis et sans pain. Sur cette terre bénie, les invasions mêmes, en apportant le trouble et les guerres, n'apportaient pas la famine ; et telle était la force des institutions catholiques, qu'elles triomphaient de l'orgueil des vainqueurs et finissaient par les assouplir au joug de la charité. Durant les cinq cents années de guerre civile presque non interrompue qui suivirent la conquête, les moines défrichaient la terre, couvraient le sol de monuments magnifiques, instruisaient le peuple et lui inspiraient cette sagesse, ce respect de l'autorité, cet amour de la tradition qui a jusqu'à présent maintenu l'Angleterre au premier rang parmi les nations du

monde. L'Eglise faisait toutes ces œuvres non pas sans être troublée, mais sans être jamais découragée. Que l'on regarde au fond de toutes les luttes qu'elle a dû soutenir, on verra que ce furent des luttes de la civilisation contre la barbarie.

Ce bel édifice du génie civilisateur de l'Eglise romaine a été envahi, il y a trois siècles, par le génie destructeur de l'hérésie, le même, sous un nom différent et sous des formes à peine nouvelles, qui avait déjà détruit la civilisation de l'Orient et de l'Afrique. Un roi chrétien, mais que ses passions brutales faisaient descendre au niveau des anciens chefs des Merciens et des Northumbres, et qui voulait avant tout secouer le joug de l'Evangile, eut recours aux supplices pour arracher les églises de l'Angleterre à leur mère, l'Eglise romaine. Il y parvint; et, après trois siècles, la nation des Anglais est devenue plus barbare qu'elle ne l'était avant le roi Ethelbert et le missionnaire Augustin.

Oui, plus barbare ? Nous connaissons comme tout le monde les merveilles de l'industrie, de la politique et de la puissance anglaises. Nous savons qu'il n'y a nulle part d'aussi belles brasseries qu'à Londres, que nulle part on ne construit avec plus de splendeur les docks et les vaisseaux, on ne fabrique avec plus de perfection les allumettes chimiques, les épingles et les livres; nous accordons que c'est le pays de la terre où l'on parle le plus, où l'on parle le mieux, où l'on conduit avec le plus de prudence et de succès toute entreprise humaine; mais c'est le pays du monde aussi où le riche connaît le moins son âme et où l'âme du peuple est le plus méprisée; et c'est ce que nous appelons la barbarie.

Il y a plus de prostituées dans la capitale de l'Angleterre que dans aucune autre; il y en a plus qu'il n'en existait au temps de saint Grégoire dans toute la nation : c'est ce que nous appelons la barbarie.

Il y a des multitudes d'hommes en Angleterre dont l'ignorance et la misère n'ont point d'égales au monde: c'est ce que nous appelons la barbarie.

Il y a des évêques en Angleterre qui se disent chrétiens et qui souffrent qu'un de leurs collègues soit forcé de donner à une partie de son troupeau un pasteur qui nie la régénération baptismale; et cet évêque, après avoir vainement protesté contre l'impiété, s'y résigne : c'est ce que nous appelons la barbarie.

Il y a un gouvernement qui tolère qu'une immonde populace promette le gibet et le bûcher aux apôtres qu'on lui envoie, et qui trouve bon que l'effigie du chef suprême des chrétiens soit traînée dans les boues de la ville et brûlée aux acclamations des bourgeois; il y a des lettrés qui proclament que cette farce ignoble est l'acte d'un peuple libre: c'est ce que nous appelons la barbarie.

Pie IX a vu cette barbarie; il en a gémi comme son prédécesseur Grégoire, et plus amèrement, car l'état de ce peuple est pire qu'il n'était. Comme son prédécesseur, il envoie à la nation des Anglais quelques missionnaires pour lui porter le salut et la paix, pour lui apprendre à connaître la vérité, à pratiquer la justice, à aimer les pauvres, pour la faire ramener enfin dans la famille chrétienne.

Les hommes d'Etat anglais du XIX^e^ siècle ne semblent pas disposés à faire au nouvel archevêque de Wesminster l'accueil libéral et généreux qu'un roi sauvage du sixième siècle fit au premier archevêque de Cantorbéry. C'est l'affaire des hommes d'Etat de l'Angleterre! S'ils refusent la bénédiction, la bénédiction s'éloignera d'eux. Le peuple qu'ils ne veulent pas que l'on convertisse les convertira. Selon toute apparence, ils vivront assez pour aller à ce catéchisme.

S'il y a quelque chose de beau dans ce siècle, c'est de voir un prêtre sans armes, sans appuis, sans autre force que

sa foi, prendre en compassion le puissant empire d'Angleterre penchant vers sa ruine; et pour le préserver d'une chute totale, le partager entre quelques disciples que l'on menace des fers et de la persécution. Saint Grégoire-le-Grand était aussi assiégé et presque captif dans Rome, lorsqu'il étendit sa main libératrice sur l'Angleterre, captive de l'idolâtrie. Les envoyés de Grégoire-le-Grand eurent une longue et glorieuse suite de successeurs. Le sentiment intime de l'humanité attentive promet, malgré tout, aux envoyés du grand Pie IX la même gloire et la même postérité. Dieu fasse cette grâce à l'empire britannique! Pie IX est le vicaire de CELUI qui a reçu en héritage toutes les nations de la terre, et l'on voit cesser d'être celles qui refusent d'être à lui.

L'ÈRE DES CÉSARS

PAR M. ROMIEU.

5 novembre 1850.

Inévitable et prochain triomphe de la force. — La force est par elle-même stérile et impuissante. — Les chrétiens devant César. — Ce qui perdait et ce qui sauvait Israël.

Le monde politique est plein d'optimistes effarés, qui veulent absolument qu'on se rassure. Ils crient que l'on s'effraie à tort, que la société est très-solide, que les conquêtes de 1789 sont précieuses, impérissables, et sauveront tout. Le moment actuel présente des difficultés assez graves ; mais, disent-ils, en ce monde tout s'arrange ; ayons seulement soin de ne pas trop réagir contre l'esprit moderne. Ils ont fabriqué, pour se tranquilliser, un demi-syllogisme qu'ils développent tous les jours en cent pages, et que voici, réduit à sa plus simple expression : Par des causes maintenan connues et nécessaires, nous sommes soumis à des tremblements de terre périodiques ; les secousses sont de plus en plus fortes ; la dernière a lézardé les murs, mais n'a brisé après tout qu'un peu de vaisselle : DONC, celle qui va suivre ne renversera pas la maison.

La maison, leur chère maison, c'est le régime constitutionnel tel que nous l'avons mené sous Louis-Philippe ; tel,

faute de mieux, que nous le menons aujourd'hui, avec tribunes, journaux, scrutins, Université, tout cet ensemble de choses qu'on appelle la LIBERTÉ DE PENSER, et qui met le pouvoir dans les mains des lettrés et des avocats.

Aux logiciens qui trouvent ce régime trop beau pour que la France y renonce, et qui expriment comme on vient de l'entendre la douce espérance de le voir durer, M. Romieu répond que la maison est déjà par terre, qu'on ne la relèvera pas. « Là, dit-il, où l'autorité publique a pour bases la « discussion et le suffrage, il arrive nécessairement un jour « où, les compétiteurs commandant des armées, les élections « se font sur le champ de bataille. » Naturellement, quand l'élection est ainsi faite, le compétiteur qui l'emporte n'expose pas aux chances du scrutin le don que lui a fait l'épée. Ce que la force a conquis, la force seule peut le ravir.

M. Romieu pense que le jour de la force est arrivé. Il le démontre avec une rare vigueur, au moyen d'un parallèle entre le monde romain à l'époque des premiers Césars et la situation actuelle de notre pays.

Entre les deux situations, il y a une différence que nous essaierons de mettre en lumière. Mais cette différence que M. Romieu n'a point aperçue, ses contradicteurs constitutionnels et républicains paraissent incapables de la comprendre. Aussi ne lui répondent-ils rien qui soutienne un moment le choc. Il sonne à leurs oreilles le glas du parlementarisme; il annonce le règne du sabre, la domination de la force, qu'il appelle audacieusement une *idée* plus haute que toutes leurs idées; il caractérise par des traits frappants la fureur des appétits, la misère des esprits et des cœurs, la ridicule inanité des institutions que cette vaine puissance de la langue et de la plume se flatterait d'opposer au rude bon sens de l'épée. Plein de sarcasmes, méprisant et dur, mais sincère, son livre, jusque-là irréfutable, n'est pas une gageure ni un paradoxe, encore moins une manœuvre de

parti : c'est le tableau d'une société en décadence. L'imagination n'y a point de part, sauf dans le style, auquel elle communique beaucoup de vie et d'éclat ; car l'imagination dans le style n'est que le vif sentiment de la vérité. Ces précipices et ces abîmes sur lesquels il arrête notre vue ; ces impraticables fondrières qui ferment la route par où nos pauvres conducteurs prétendent passer ; cette fange des mœurs, où la civilisation se noie avec une persévérance imbécile, tout cela est d'après nature et d'un pinceau de maître. Les conservateurs voltairiens et libres penseurs qui nous ont engagés dans cette terre promise, les républicains qui nous y veulent embourber de plus en plus, peuvent crier au pessimisme : c'est peine perdue ; la page est ineffaçable.

Rien n'est plus misérable que ce régime établi par et pour la présomption et l'orgueil, à l'aide des mensonges les plus exorbitants dont on ait jamais leurré la crédulité publique. M. Chambolle, illustre tenant du parlementarisme, et l'un des plus déterminés parmi ceux qui pensent que tout s'arrange, écrivait dernièrement, dans une polémique contre les légitimistes : *Le règne des fictions est passé !* Nous ne lui demandons que d'être de son avis, et nous serons d'accord. Où trouvera-t-il une *fiction* plus forte et plus folle que celle sur laquelle le régime constitutionnel repose, et qui investit de la souveraineté quelques privilégiés du hasard, parlant, écrivant, légiférant, gouvernant au hasard? Quelle fiction plus forte et plus folle que le procédé employé pour dégager le vœu de la majorité? Quelle fiction plus forte et plus folle que celle qui fait de ce vœu le conseil même de la sagesse, qui lui attribue la majesté d'une loi, qui veut que la minorité s'y soumette et soit contente? « Quand chacun assiste à la discussion, dit M. Romieu, « quand chacun écoute l'injure à ce texte qui doit être une « loi ; quand chacun s'émeut et se persuade à sa manière,

« selon ses goûts d'orateurs ou de journaux ; quand l'issue « à cette querelle organisée est un coup de dé sorti d'une « urne où les absents, les indifférents, les attardés, n'ont « pu faire leur jeu, quel pieux respect voulez-vous attendre « de la nation pour ce produit imprévu que vous nommez « LOI ?... Les hommes ont des respects de deux sortes : « pour ce qui est saint et pour ce qui est fort. L'élément « saint n'existe plus en ce siècle ; l'élément fort est de tous « les temps, et lui seul peut rétablir l'autre. » M. Chambolle a raison plus qu'il ne croit, véritablement, le règne de la fiction est passé !

Estimant que la société n'a plus en elle ni sève vivifiante ni sève créatrice, M. Romieu conclut que tout à l'heure la force va prendre exclusivement la direction de cette société dont le premier besoin est qu'on la délivre du soin de se gouverner. Mais elle n'aura pas la joie d'instituer un pouvoir stable et définitif, sous lequel elle pourrait jouir encore de quelque liberté politique. Le XIX^e^ siècle ne verra rien fonder de durable. Il ne fera pas un roi, il ne fera pas un empereur, il ne fera pas un dictateur civil : le maître qui va s'élever sera un soldat : on le connaîtra à l'issue de la prochaine bataille, et c'est alors aussi, alors seulement qu'il se connaîtra lui-même, appelé par le caprice de la victoire. Il ne sera pas le fondateur d'une dynastie ; il ne sera que le premier « d'une succession de maîtres nés du moment, durables autant que leur fortune le voudra, impuissants à fonder, mais prompts à s'établir. » C'est, ajoute M. Romieu ce que je nomme les Césars. On voit par là que M. Romieu ne plaide pas, comme on l'a répété, la cause du détenteur actuel du pouvoir. Les projets d'empire lui paraissent aussi chimériques que tous ceux auxquels s'accrochent les diverses fractions du parti constitutionnel, et il a raison de dire qu'il ne flatte aucun espoir et qu'il affirme l'inconnu.

Cet inconnu nous ne le contestons point. Nous n'avons à

donner aucune espérance aux fiers ennemis de la *fiction monarchique* qui comptent bien faire durer pour eux la *fiction constitutionnelle*. Il est évident que la force aura son règne; il est probable que ce règne sera long.

Mais M. Romieu assigne au *césarisme* des siècles de vie; des siècles durant lesquels la force, sans cesse ravivée par l'avènement de chaque nouveau César, sera l'unique loi du monde.

Voilà où nous croyons qu'il se méprend sur la nature de la force et sur le fonds même de la société. Cette société s'est paganisée, elle sera punie; mais elle a été chrétienne, elle l'est encore: elle se sauvera, par la force d'abord, ensuite malgré la force.

Élevé par l'Université sous la Restauration, M. Romieu revient des antipodes du christianisme; il l'avoue, et nous pouvons le dire sans l'offenser, car c'est là que nous avons longtemps vécu nous-même à côté de lui. Il n'a pas eu encore assez le temps ni peut-être assez la volonté d'étudier la divine vertu de ces croyances dont il déplore éloquemment la perte, mais qu'il croit trop perdues. Nous ne lui dirons pas qu'elles peuvent renaître; elles n'ont pu mourir, elles vivent, et jamais elles ne laisseront reprendre à la force brutale le suprême et universel empire dont elles l'ont pour jamais dépossédée.

Le *césarisme* pourrait durer des siècles, sans doute, et devenir le dernier mot de l'humanité, si les Césars n'avaient à dompter que l'*idée* formulée par la raison humaine et soutenue par la faconde des avocats. Mais, s'il en était ainsi, ce ne serait pas la fin du constitutionnalisme que nous verrions, ce ne serait pas la fin de la civilisation actuelle que verraient nos neveux; ce serait la fin de la civilisation chrétienne dans le monde entier, ce serait la dépopulation de toute la terre

Livrée à elle-même, la force tend à se diviniser, et quand

elle a franchi ce degré, de brutale elle devient féroce et stupide ; mais là, elle trouve devant elle quelque chose de plus sérieux à vaincre que des orateurs et des lettrés, et même que des soldats : elle trouve des martyrs. Alors, de deux choses l'une : ou la force à son tour est domptée promptement par la foi en Dieu, qui refuse de plier les genoux devant l'homme ; ou, par un jugement de la Providence, le sang des martyrs demeure infécond, et le glaive devient un fétiche qu'on adore. Dans ce cas, ce n'est plus une civilisation qui se transforme, ou plutôt qui se réforme, c'est un peuple qui périt.

Otez le christianisme de l'histoire des Césars romains, le monde n'eût pas moins vu tomber et l'empire et les dieux de Rome ; les dieux peut-être, un peu plus tard, l'empire très-certainement beaucoup plus tôt. Les chrétiens n'abattaient que les temples et les idoles ; mais, au milieu des convulsions de la décadence, s'il y avait quelque part une élément d'ordre et de conservation politique, il était en eux. Lorsque Byzance se détachant de la Papauté, se détacha en effet du christianisme, dont elle ne conserva que la forme avilie, que fit la force ? Elle ne sut rien créer ; elle ne parvint qu'à détruire, et se détruisit honteusement elle-même. Ce reste abject de la divinité de la force alla se perdre comme un ruisseau de fange dans l'immonde océan de l'islamisme. Et ce royaume de l'Islam lui-même, le plus vaste où la force se soit jouée jamais, qu'est-il devenu ? qu'a-t-il créé ? La force pourtant régnait là sans partage. Elle n'avait pas à vaincre, comme à Constantinople, la résistance de quelques martyrs, elle ne trouvait même pas sur son chemin, à défaut des martyrs, des lettrés et des jurisconsultes. L'islamisme périt. Voici tout à l'heure Stamboul resserrée comme l'était Byzance. Bientôt un nouveau dépositaire de la force humaine y entrera, probablement pour commencer à son tour sa période de décadence, et pour prouver une fois de

plus que la force ne vit pas par elle-même, qu'elle est non-seulement stérile, mais stérilisante ; qu'elle frappe d'infécondité tout ce qui ne lui résiste pas ; qu'elle est un instrument de Dieu pour détruire, et qui ensuite se rouille et se dissout.

Si nous devions tomber sous le régime de la force pure et déifiée, ce ne serait pas pour quelques siècles, ce serait pour toujours. Nous ne croyons pas que la France, que le monde en soit là. Trop de feu chrétien vit encore sous la cendre dont les éruptions philosophiques et païennes du seizième et du dix-huitième siècle ont couvert l'Europe. Le christianisme a des ressources que le monde ignore. Il y a des hommes qui laisseront arriver César, qui ne l'outrageront pas, qui ne le combattront pas; mais qui ne lui obéiront pas, lorsque, pris du vertige de la force, il ne se contentera plus de régner et ordonnera qu'on l'adore. Au milieu des tribuns prosternés ou tranformés en sicaires, ces hommes-là découvriront leur poitrine, s'il faut pour consommer l'expiation que le sang des martyrs se mêle à celui des suppliciés. Ils ne seront pas seuls. Le monde païen a pu supporter les empereurs, le monde musulman a pu supporter les califes ; le monde catholique, le vrai monde chrétien est éternellement rebelle à cet esclavage. Lorsque le Fils de Dieu naquit sous Tibère, il apporta ici-bas la liberté. La force ne fut pas détruite, car elle est nécessaire, mais elle fut bornée par le droit. Il y eut alors des âmes vraiment et à jamais libres, et un homme ne put pas devenir le possesseur, le dieu d'un autre homme, à moins que celui-ci ne le voulût par la plus lâche et la plus criminelle abdication de sa qualité d'enfant du Christ. C'est ce fier et indomptable sentiment de la dignité humaine qui, pendant que l'Orient infidèle s'affaissait sous la démence sophistique des empereurs ou sous le sabre des califes, relevait l'Occident et créait la longue merveille du gouvernement monarchique, pour

cette grande famille de peuples que l'on nommait la chrétienté.

Il est vrai, ce bel édifice est menacé, il penche visiblement vers sa ruine. L'hérésie y a introduit l'incrédulité, l'incrédulité y allume une guerre de destruction. Hélas! qui peut le nier? Mais, pour trouver un remède à ce mal, ce n'est point sur l'histoire des Césars qu'il faut jeter les yeux. Le *césarisme*, la force, n'a pu sauver le monde païen, et ne nous sauvera pas. Le fer qui, dans la main du médecin, guérit, dans la main de l'insensé et du méchant tue. Qui empêchera que César ne soit un sophiste?

Nous sommes encore un peuple chrétien, nous ne pouvons pas ne point l'être : cherchons ailleurs que chez les païens des exemples et des leçons. Avant l'avènement du Christ, Dieu s'était réservé un peuple qu'il gouverna jusqu'au jour où il fit luire la vérité sur tout le genre humain. C'est là qu'il faut voir comment se rétablissent les sociétés ébranlées.

Les Juifs, depuis Moïse jusqu'à Hérode, changèrent plusieurs fois de gouvernement et passèrent par toutes les vicissitudes que peut subir une nation : ils eurent des révolutions violentes, des guerres de conquête, d'invasion, de dynastie, des guerres civiles et des guerres religieuses; des périodes de splendeur politique, commerciale, littéraire; des périodes d'effrayantes calamités. A travers tous ces régimes, il y eut place souvent pour le règne des libres penseurs. Il suffit d'ouvrir l'histoire sacrée, on voit que cette espèce abondait en Israël, même sous le roi David. Ils ne faisaient point de journaux, ni conservateurs, ni républicains; mais leur bouche était comme un sépulcre ouvert, *sepulcrum patens est guttur eorum;* voilà l'encrier démocratique et social! Il en sortait tout ce qui coule encore aujourd'hui de la même source : des attaques contre la religion, contre la famille, contre la propriété; des pamphlets contre le Roi et

contre le grand-prêtre; des chansons de cabarets contre le *parti clérical* et contre les Jésuites : *Ceux qui boivent du vin m'ont mis dans leurs chansons.* Ils disaient en leur cœur : *Il n'y a point de Dieu*, et ils composaient des hymnes en l'honneur de Baal et du veau d'or. *Couronnons-nous de roses, et buvons et mangeons; la vie n'a qu'un jour!* Et le Prophète, les considérant dans le présent et dans l'avenir, s'écriait : *Ils ont détruit, Seigneur, ce que vous aviez si justement établi.*

En effet, ils détruisaient la foi, et avec elle l'ordre social. Les hauts lieux, consacrés aux mystères de l'iniquité, étaient plus fréquentés que le temple. Mais, en même temps, la sédition éclatait dans les villes, et l'ennemi du dehors en ouvrait bientôt les portes où ne veillaient plus les anges du Seigneur.

Qui empêcha qu'Israël divisé ne disparût d'entre les peuples? L'épée! non, mais la pénitence. L'ennemi n'est pas vaincu, l'ordre n'est pas rétabli par un homme de guerre : l'homme de guerre dégénère bientôt en tyran, et l'on voit ainsi se dégrader même le sang de David. Pour sauver le peuple, il faut un homme de Dieu, qui, aussitôt après la victoire, et souvent comme prélude de la victoire, d'une main ferme restaure le temple et remet en vigueur la loi sainte. Voilà tout le secret politique des libérateurs d'Israël; ils n'en eurent jamais d'autre, et il n'y en a pas d'autre. La plupart de ces grands hommes n'ont pas accompli leur œuvre sainte sans subir bien des contradictions. Les sages, les gens de juste-milieu, leur disaient : Prenez garde! la raison humaine a fait du progrès, le peuple n'est plus dans l'enfance, on ne croit plus à Jéhovah, *le règne des fictions est passé;* n'outragez pas l'*esprit moderne* en vous attaquant aux autels de Baal! L'homme de Dieu laissait gémir ces parlementaires. Il arrachait les bosquets impudiques, il dispersait le clergé impur des idoles, il abattait les chaires de

pestilence, et il allait ensuite au combat, sans compter ni sa troupe ni celle de l'ennemi. Alors, et tant que le même esprit animait les chefs du peuple, Israël vivait en paix sous sa vigne et sous son figuier.

Nous aurons un autre destin peut-être, nous n'avons pas une autre voie de salut. Nous serons sauvés par la foi, non par la force; par une parole, non par une épée; par un saint, non par un héros. Voilà *l'inconnu* qu'à notre tour nous affirmons. M. Romieu, s'il veut réfléchir, avouera que cet inconnu, qui n'exclut pas le sien, mais qui le limite, se dégage pour ainsi dire visiblement du riche fond de la civilisation chrétienne. La force viendra châtier, et détruire ce qui doit être châtié et détruit; elle ne croupira pas sur sa victoire. Autrement, elle frapperait l'Occident d'une stérilité éternelle, et il faudrait croire à la fin prochaine des temps, ce qui est un mystère fermé aux regards de l'homme. Si l'on objecte que le monde est trop malade pour se rétablir, nous répondons que tout ce qui fait la force de l'esprit de désordre est organisé pour crouler en une heure, au choc d'une seule bataille. En quinze jours de règne, l'esprit révolutionnaire peut anéantir tous les éléments de sa puissance; en quinze années de massacres, il n'aurait pas tué le christianisme et arraché de l'âme chrétienne la notion du devoir. C'est plus qu'il ne faut pour user ou pour discipliner César, et pour créer, avant un demi-siècle, quelque chose de nouveau, quelque chose de durable.

Dieu seul connaît la forme que prendra le monde, et ce qui sera conservé et ce qui sera détruit. A cet égard, il est sage de n'en pas croire nos affections, pas plus que les aversions de nos ennemis. Le *veto* de telle ou telle fraction du parti de l'ordre pèsera peu dans la balance où sont déjà nos destinées. Dieu enverra celui qui doit être envoyé, et il n'y a pas de sagesse politique aussi forte que l'humble prière de la pauvre femme et de l'enfant qui demande la paix.

Mais ce qui est certain, c'est que Dieu donnera force à la foi, c'est qu'il relèvera le temple, — ou que le sabre de César, baigné de sang chrétien, ne sera bientôt qu'un couteau immonde sur la terre dépeuplée.

LES FAQUINS.

22 novembre 1850.

Le faquin d'autrefois, et le faquin d'aujourd'hui. — Plusieurs sortes de faquins.

On est en veine de peindre dans la presse. Les partis, depuis quelque temps, laissant la plume pour le crayon, se *croquent* avec une émulation qui produit par-ci par-là d'assez bons traits ; et l'on voit des artistes en premiers-Paris qui n'auraient besoin que d'un peu de littérature pour devenir de petits La Bruyère. Celui-ci dessine la figure de l'aventurier politique ; cet autre lance une vive pochade de l'homme important ; un troisième esquisse le brouillon, l'impuissant et le jaloux. Ce n'est pas parfait, mais il y a de la ressemblance. Nous apportons notre tribut à la collection. Il est un personnage que les peintres ménagent trop, qu'on voit partout, et qui, par le rôle qu'il joue, serait plutôt un sujet d'épopée qu'un sujet de satire : c'est le faquin.

Suivant les étymologistes, faquin vient de l'italien *facchino*, porte-faix. Huet le tire de l'arabe *fakiron*, gueux, mendiant; ce qui ferait remonter l'antiquité du mot jusqu'aux croisades. Nous ne discuterons pas ces deux origines, qui se peuvent d'ailleurs concilier, les *facchini* étant renom-

més pour leur insolence à mendier ou plutôt à exiger le *pour-boire*, et rien n'étant au monde plus insolent qu'un gueux enrichi ou même pauvre. Mais le faquin de France et surtout le faquin de nos jours est une espèce particulière. Il ne porte point de fardeaux, il en impose; il ne demande pas l'aumône, il se la fait. Le faquin de France a toujours été un seigneur; seulement, du temps qu'on parlait français, la langue et l'opinion le distinguaient du gentilhomme et surtout du galant homme. C'était proprement le parvenu, l'homme de rien, qu'un caprice de la fortune élevait non pas au-dessus de son esprit, mais au-dessus de son cœur,

> Qu'on fasse d'un *faquin*, un conseiller du Roi,
> Il se ressent toujours de son premier emploi.

Ainsi parle Boileau. Un autre poète dit :

> Il croyait ce temps favorable
> Pour trouver à la cour moins de *faquins* d'esprit.

Donc, on voyait, dès autrefois, des faquins à la cour. Ils ne se rencontraient pas seulement là. On en trouvait beaucoup dans l'administration, dans les finances; plusieurs entretenaient des poètes. Boileau prétendait là-dessus ne point ressembler à tant d'autres favoris des muses :

> Je ne sais point en lâche essuyer les outrages
> D'un *faquin* orgueilleux qui me tient à ses gages.

Voilà le faquin bien établi. Il a de l'esprit, il est à la cour, il est riche. La Bruyère le dépeint quelque part couvert de soie, ruisselant d'or, en carrosse à six chevaux, traitant sur le pied d'égalité Mortemart et Créqui : *Il tutoie en parlant ceux du plus haut étage.* Mais cette fortune n'est rien en comparaison de celle où le faquin est arrivé. Sous Lous XIV, Fouquet, un glorieux faquin, et pour qui se

changeait en encens le rire des poètes, tant il avait soin de les fournir de culottes neuves, — Fouquet, le surintendant, disait : *Où ne monterai-je pas?* Le Roi le mit à la Bastille. Aujourd'hui le faquin met le roi à la porte. — Cette échelle des révolutions, par où tant de gens descendent, n'a servi au faquin qu'à monter; il est au faîte; il regarde vers quel lointain sommet il pourrait encore ramper : il n'y a plus de sommets et le faquin s'ennuie. On l'entend se plaindre de sa grandeur, convoiter les douceurs de la vie obscure. Il regarde ses bottes vernies, son linge blanc, son portefeuille, ses cordons : *Que ces vains ornements, que ces* honneurs *me pèsent!* Il demande à faire un repas de fromage avec sa femme, sous les arbres. Haute nouveauté de notre temps, figure que les siècles anciens n'ont pas connue; le faquin dégoûté!

Il y a une autre nouveauté, le faquin bête. L'ancien faquin avait de l'esprit. Il en fallait pour faire fortune et, de gueux ou de laquais, devenir faquin. N'était pas faquin qui aspirait à l'être. Un poète maigre et jaloux pouvait bien diffamer dans ses vers le faquin enrichi, et, après lui avoir tiré le teston, le donner pour sot à mettre dans les ponts-neufs; le public savait qu'on ne vient pas à faire figure sans un peu de quelque sorte d'esprit et que, pour franchir tant de barrières élevées entre la multitude et le monde, il ne suffisait pas d'un entêtement de la fortune. Les barrières sont abattues, nous jouissons du faquin bête. Ce n'est point le moins important. Que de motions il fait dans les assemblées! Que d'articles il écrit dans les journaux! Que de places il occupe! Et qu'il est fier partout! Voyez si rien l'étonne, si rien l'embarrasse! Il n'a jamais lu un livre, jamais causé avec un honnête homme; il n'a ni grammaire, ni arithmétique, ni catéchisme, ni civilité; il sort de son tripot, de sa coulisse, de sa boutique aux gains suspects; la fortune le pousse sur la scène, sans lui laisser le temps de se laver les mains : il prend la parole, ou la plume, ou la boule, et il parle, et il

écrit, et il vote sur la politique, sur la législation, sur les lettres, sur les sciences. Il le fait en toute sécurité, ce sont choses de son ressort. Il dit : Nous autres écrivains, nous autres publicistes, nous autres orateurs, nous autres hommes d'État!

C'est ce drôle inepte qui, entre tous, fait rage contre les privilégiés. — Parce qu'un Turcaret vient de l'armer journaliste, parce qu'une multitude brute l'a sacré représentant, Monsieur croit à son mérite ; il déclame contre les anciens gentilshommes, favoris du sort ou favoris de la puissance. Sa langue empâtée de lieux communs, sa plume embourbée de solécismes amplifient sur la honte de ces temps où les grands seigneurs ne savaient pas lire. — Eh! citoyen, mettons qu'ils ne savaient pas lire : ils avaient du moins sur vous cet avantage, qu'ils n'écrivaient pas.

Près du faquin bête, espèce pullulante et horrible, le faquin d'esprit paraît aimable. Tel est le malheur des temps : car, pour quelques bons mots qu'il frappe et quelques actes sensés qui lui échappent, le faquin d'esprit pousse l'orgueil jusqu'au délire : il se pose en sauveur et veut qu'on lui donne carte blanche pour rétablir l'ordre social. C'est lui qui seul sait ce qu'il faut : quelle dose de liberté, quelle dose de religion, quelle dose de gendarmerie. Ne demandez pas plus, ni moins, ni autre chose : il a tout pesé, tout réglé, et lui seul est capable de composer la mixture. En vain les siècles parlent, et le bon sens objecte, et les factions mugissent : rien n'y fait. Il a son plan, il ne nous sauvera qu'à ce prix et par ce moyen. Eh bien! soit, sauvez-nous! Non pas! Il veut qu'on le désire, qu'on le prie ; il ménage sa gloire, son état, son règne. Il entend ne nous sauver qu'à ses heures.

La splendeur extraordinaire des faquins leur a valu des disgrâces : troisième nouveauté, nous avons le faquin proscrit. Un jour de caprice insolent, la fortune happe au hasard une poignée de noms dans les catalogues de librairie, dans

les journaux, dans les archives de la police, et les jette sur les pages blanches de l'histoire : voilà le monde en rumeur. On s'épouvante, on s'étonne, on s'enhardit ; bientôt les intrus sont arrachés et renvoyés à leur premier lieu. Se font-ils oublier ? Point ! Ils écrivent des almanachs et ils signent : *Un tel*, PROSCRIT ! O gloire de l'infortune et de l'exil, gloire du Dante, gloire des grands lutteurs, des grands révoltés, des grandes victimes ; honneur des grandes vertus, orgueil des grands forfaits, vous voilà par terre et contaminés comme toute hauteur. Le faquinisme n'est pas proscrit, hélas ! mais la proscription est faquinisée.

Arrêtons-nous. Tenons-nous au portrait : n'entreprenons pas le tableau de famille. Si nous voulions épuiser la matière, nous aurions à peindre une légion. Ne disons rien du faquin héroïque, qui offre sa poitrine aux poignards et flagorne toutes les passions sur lesquelles s'aiguisent les couteaux ; ne disons rien du faquin monomane, qui vient tous les huit jours jeter une goutte d'encre contre les vérités éternelles, et qui s'attend à les voir crouler ; ne disons rien du faquin frénétique, qui court par les places et par les rues, montrant le poing au ciel et provoquant la foudre, en vue surtout d'étonner les bourgeois ; ne disons rien de tant d'autres : il sont assez nombreux et assez dominants pour baptiser l'époque. On cherche un nom à l'époque, il est tout trouvé : c'est l'*ère des faquins*.

Et voilà justement pourquoi l'on voit poindre l'ère des Césars.

LE TRAVAIL DE DIEU.

24 décembre 1850.

Situation politique. — Difficulté d'entrevoir une solution. — Irréligion et misère d'esprit du parti de l'ordre. — Analogie historique. — Prophétie de David, contenant la solution de Dieu.

On nous demande des nouvelles de la solution. Ne se trouve-t-il plus de solution sur le tapis? Si fait! et même il s'en trouve plusieurs. On les sonde, on les examine, on les pèse et on les contrepèse. Au Jardin-des-Plantes, de grands savants passent leur louable vie à étudier l'appareil digestif des coqs d'Inde, se flattant d'en extraire une doctrine morale qui remplace celle d'autrefois, définitivement abrogée par la souveraineté de la raison. Dans le monde politique, quatre douzaines d'hommes d'Etat et de publicistes, non moins experts en leur genre que ces savants, étudient sans relâche la souveraineté du peuple et la suite des principes de 89, autres coqs d'Inde. Il s'agit de tirer de là l'union des citoyens, le secret des lois justes, l'art de respecter ces lois, non moins grand que celui de les faire; et, si tout cela ne se trouve point, de trouver le moyen de s'en passer. Les chercheurs ne désespèrent pas. Ils sont assurés de leur principe et à peu près d'accord sur le point de départ. Seulement, l'un veut rester, l'autre avancer; l'un tire à droite, l'autre à gauche, l'autre en arrière. On écrit fort, on parle

beaucoup, on manœuvre finement. Qui est-ce qui gagne du terrain? Ce n'est pas encore la solution; c'est toujours la difficulté.

A qui la faute? Plus nous regardons de près, plus il nous semble difficile de signaler ou des innocents ou des coupables. Il y a partout de bonnes intentions et beaucoup d'orgueil, des parcelles de vérité dans des blocs d'erreur. Quelque chose se moque de la sagesse humaine, divise invinciblement ces hommes qui ont tant besoin de se réunir et qui le savent si bien! La bonne solution serait l'accord des partis, tout le monde le sent; cet accord, tout le monde le sent impossible. L'accord, c'est le sacrifice. On ne fait de sacrifice qu'à la vérité. Où est la vérité? Quelle raison apporte de quoi satisfaire la raison d'autrui, et de quoi se satisfaire elle-même?

On se tend la main. Chacun dit à chacun : Venez à moi. Mais aucun ne dit à aucun : Je vais à vous. Et personne ne se rallie à personne. De tant de paroles dépensées pour démontrer qu'il faut s'unir, le résultat le plus clair est une division, une pulvérisation constamment plus achevée et plus parfaite. Si, d'aventure, trois hommes s'entendent, ne dites pas que demain ils seront trois : demain ils ne seront plus que deux, et après-demain ces deux se sépareront. Heureux celui qui, demeuré seul, restera d'accord avec lui-même et voudra encore le soir ce qu'il voulait le matin!

Quand le socialisme aura repris haleine et voudra sérieusement revenir à la charge contre le prétendu parti de l'ordre, il ne trouvera plus que des monceaux de poussière à la place de la muraille devant laquelle il s'est arrêté. Pour faire de cette poussière un mortier, que faudra-t-il y répandre?

Nous sommes meurtris, disloqués, broyés. La société ne croit pas à elle-même, les membres n'obéissent pas à la tête, la tête ne sait pas ce qu'elle veut. Ecoutez ceux qui parlent pour elle : quel défaut de suite, quelle absence d'énergie,

quelle impuissance à trouver les mots qui expriment leur pensée, ou quelle crainte puérile de les prononcer! L'homme habile est celui qui parle pour ne rien dire, dans ce prétendu gouvernement de la parole. On porte des toasts à la concorde : qu'est-ce que c'est que la concorde? On fait une sortie contre l'irréligion : qu'est-ce que c'est que l'irréligion? Le grand personnage qui parle contre l'irréligion [1] sympathise avec des journaux qui ne veulent pas que l'Etat respecte le repos du dimanche; ayant à festiner, il choisit un jour d'abstinence, conviant l'élite des sommités sociales, qui détestent comme lui « l'irréligion, » à mépriser les lois de l'Eglise. Il ne l'a pas fait exprès, sans doute; mais, en attendant, voilà l'irréligion joliment combattue, et les gens de bien s'y entendent! C'est ainsi qu'ils combattent tout le reste. Ils déclarent la guerre au mal : ce qu'il faut faire pour le vaincre, ils ne le savent pas, ils ne le voient pas, ils ne le peuvent pas, ils ne l'osent pas, — et souvent ils ne le veulent pas.

Parmi ces timides et ces sceptiques, se lève-t-il un homme de foi? Tous s'épouvantent des clameurs qui l'accueillent. Ou ils ne le soutiennent qu'à regret, ou ils l'abandonnent; et plusieurs en sont à regretter les batailles que ce fanatique a gagnées pour eux. — Que faites-vous donc, monsieur de Montalembert? Un signe de croix! Vous que l'on avait cru capable de devenir un homme politique! Si vous continuez, nous ne vous suivrons pas. Point d'irréligion, à la bonne heure; mais, s'il vous plaît, point de religion! Comment! se reposer le dimanche? IL FAUT SE MOQUER DES PRÊTRES QUI EXIGENT DE TELS RÈGLEMENTS! Voilà ce que disait l'autre jour M. Chambolle, un trouveur de solutions.

La solution étant d'instituer quelque chose qui mette l'ordre dans les esprits, dans les consciences et dans les

[1] M. Dupin, président de l'Assemblée législative.

mœurs, on devine combien de tels publicistes et de tels hommes d'Etat sont aptes à en donner une! Véritablement, à travers tout le fracas qu'ils font, ils n'y comptent pas eux-mêmes. En proposant leur solution, ils voient l'expédient venir; ils l'appellent, bornant tous leurs soins à ne paraître point l'accepter de trop bonne grâce.

L'expédient, c'est la prorogation du Président.

Depuis longtemps nous prévoyions ce dénoûment, qui n'en sera pas un. Nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons toujours dit. La prorogation était probable, les adroites menées des partis conservateurs ont fini par la rendre inévitable. Ces partis, qui sont monarchistes, ne voulant pas en majorité de la Monarchie et ne voulant pas davantage de la République, sont amenés à épuiser sous le Pouvoir présidentiel tout ce qui reste encore de formes et d'habitudes monarchiques. Ce ne sera pas long. Ensuite nous serons livrés au génie de la République. Selon toute apparence, nous userons alors moins d'encre et de papier qu'aujourd'hui.

C'est une chose admirable de voir par quels circuits toujours les mêmes, l'erreur, après avoir séduit les sociétés, les entraîne d'abord au châtiment, et les ramène ensuite à l'ordre, dont les chefs de leur révolte croyaient bien s'être affranchis pour jamais. Manifestement, et sauf le bon plaisir de la miséricorde divine, nous sommes destinés à passer sous la herse du socialisme. Qu'est-ce que le socialisme? où est sa raison, où est sa force? On ne la trouve pas en lui, elle est tout entière dans la société qu'il doit châtier. C'est une chétive bande, et qui, si la garnison le voulait, n'entrerait jamais dans la place; mais il faut qu'elle entre : on lui jettera la clef par-dessus les murs; au besoin, on lui ouvrira la porte.

Quand les Normands vinrent insulter jusqu'au cœur de la France les indignes descendants de Charlemagne, ils

avaient contre eux le nombre des soldats et la tactique militaire; mais ils avaient pour eux l'incurie, l'impéritie, la cupidité incurable et les incurables divisions des chefs de la société qu'ils ravageaient. Trente sauvages, sortis de leurs barques amarrées par un lien de jonc aux rives du fleuve, saccageaient une contrée. Leur seul aspect mettait en fuite paysans, magistrats, gens d'armes; personne ne songeait à leur résister ni à leur couper la retraite. Lorsqu'ils s'étaient retirés, dès qu'on les croyait loin, alors les défenseurs du sol reparaissaient; et si quelque abbaye n'était pas tout à fait en cendres, si quelque monastère n'était pas tout à fait pillé, ils achevaient le pillage. Ensuite paraissait l'Empereur, en grand appareil. Soit pour les besoins de la cour, soit pour empêcher les Normands de revenir en leur envoyant par avance ce qu'ils comptaient prendre, l'Empereur levait un tribut sur les églises que l'invasion avait épargnées. Cela dura cent ans, le temps d'écraser une race devenue incrédule et de déraciner un pouvoir infidèle à sa mission; le temps aussi de retremper le sacerdoce par le martyre, et d'implanter profondément dans le sol, au milieu des tempêtes, ce noble et vigoureux rameau qui se nommait Robert-le-Fort et qui devint l'arbre magnifique des Capet. Ensuite, les conciles se réunirent, les saints apparurent nombreux, les miracles éclatèrent, et l'on vit commencer les grandes destinées de la Monarchie, les grands siècles de l'Eglise et de la France, dont les Normands devinrent les énergiques soldats. L'histoire de ces temps offre plus que de l'analogie avec celui où nous sommes; et cette ressemblance n'est pas produite par des cas fortuits, mais par l'action des règles communes du gouvernement de la Providence. Dieu fait aussi sa solution; il y emploie les débris des nôtres.

Le monde a formé une grande conjuration contre l'Eglise. La conjuration a réussi comme ces sortes d'entreprises réussissent toujours; son succès est sa punition, comme

toujours; et son dernier résultat sera, comme toujours, un accroissement pour l'Eglise, accroissement de sainteté, accroissement de puissance et de gloire. Solution de Dieu, vers laquelle nous marchons et qui s'accomplira malgré ceux qui se « moquent des règlements des prêtres. » Et parce qu'ils se moquent, elle s'accomplira à leurs dépens. Ils ont beau se moquer, Dieu se moquera aussi.

Cette solution, que le dix-huitième siècle n'a pas prévue et que le dix-neuvième siècle verra, ce n'est pas nous qui l'annonçons : elle a été prédite, il y a quelques milliers d'années, aux habiles gens consommés dans l'art de bien dire et de bien mentir, qui mettent leur confiance dans leur parole et qui croient n'avoir besoin que d'une tribune pour gouverner le monde. Voici le texte ; il n'est pas nouveau pour nos lecteurs, mais nous engageons les adversaires de la « superstition » à le méditer sérieusement.

« Sauvez-moi, Seigneur, parce que les saints manquent « sur la terre, parce que la vérité s'est affaiblie parmi les « enfants des hommes.

« Chacun adresse à son prochain des paroles vaines : les « lèvres sont trompeuses et les cœurs sont doubles.

« Le Seigneur confondra la bouche qui trompe et la « bouche qui se glorifie ;

« Il confondra ceux qui ont dit : Nous serons puissants « par nos paroles : nos paroles sont indépendantes : et qui « est donc notre maître ? »

Cela se trouve dans les Psaumes de David.

26 décembre 1850.

L'Eglise doit s'attendre à l'ingratitude des conservateurs; quand ils n'auront plus peur, ils redeviendront impies. — Ce qu'ils font pour la société qui leur demande des croyances. — La Herse. — Comment les conservateurs sont socialistes ; comment les socialistes sont conservateurs.

La nuit de Noël a été célébrée dans les églises de Paris avec une ferveur admirable. Partout la foule était grande et recueillie, partout les communions ont été nombreuses. Nous ne rapprocherons pas cet empressement des fidèles et la sainteté de ces cérémonies de la parodie détestable qu'en ont essayée quelques centaines de socialistes, l'année de la révolution de Février, ni de la profanation non moins douloureuse qu'on en fit longtemps sous le régime de Juillet. Alors la police fermait les églises pendant la nuit de Noël et ouvrait les bals masqués ; ce qui, pour le dire en passant, n'offusquait aucunement le libéralisme et la philosophie des journaux qui défendent avec tant d'éloquence aujourd'hui l'inviolabilité des cabarets. Mais Dieu a envoyé des prédicateurs qui ont été mieux écoutés que ses prêtres. Quand la porole ne redresse pas, la verge corrige.

On oppose cet incontestable mouvement religieux, ce réveil manifeste de l'esprit de foi, aux appréhensions que l'avenir nous inspire et que nous exprimons souvent. Nous ne sommes pas les derniers à voir et à saluer ces consolants indices d'un meilleur état des âmes : ils prouvent que la société voudrait se sauver, ils donnent l'espérance qu'elle se sauvera. Nous n'avons jamais douté et nous ne doutons pas qu'elle n'ait à subir de cruelles épreuves ; nous n'avons jamais désespéré et nous ne désespérons pas de son salut.

Au commencement de la première Révolution, lorsque déjà l'on voyait couler tout l'ordre social, au milieu de l'épouvante et du découragement qui s'emparaient des cœurs honnêtes, un conservateur fit une brochure intitulée : *Voici pourquoi tout va mal ;* un autre conservateur répondit par une brochure intitulée : *Voici comment tout pourrait aller bien.* Nous n'avons ni l'un ni l'autre de ces écrits ; nous ne savons s'ils indiquaient vraiment le mal et vraiment le remède ; mais ce qui est sûr, c'est qu'il serait facile de les refaire aujourd'hui et de dire avec beaucoup de vérité pourquoi tant de choses vont mal, et comment tout pourrait aller bien. Les éléments du bien sont nombreux et apparents ; il n'y a rien dans les forces du mal qui semble invincible : on en triompherait rien qu'en armant contre lui ceux qu'il menace visiblement et qui le savent. Seulement, pour s'armer contre le mal, ils devraient s'armer contre eux-mêmes : voilà l'effort qu'ils ne feront pas et la bataille qu'ils ne livreront point.

Les socialistes seront chrétiens avant que certains conservateurs qui déclament contre l'*irréligion* aient pris leur parti d'être protégés par la morale chrétienne. Nos conservateurs contraindront la Providence à faire contre eux ce que, depuis vingt ans, et surtout depuis trois ans, elle leur offre de faire avec eux et par eux.

Ce mouvement religieux, cet instinct du salut qui s'éveille dans la foule inquiète des intérêts et qui la pousse à chercher enfin le sol ferme des croyances, n'attendez pas qu'ils le secondent ! Ils le contrarieront plutôt ; il seront secrètement et quelquefois ouvertement d'accord avec leurs ennemis les plus redoutables pour empêcher qu'un acte de foi ne se fasse au grand jour. Ils auront peur de tout : peur d'irriter des adversaires qu'il ne peuvent adoucir, peur d'humilier et de compromettre leurs fausses et vaines doctrines, auxquelles ils restent attachés ; peur même d'être ridicules. Ah ! Dieu

convertit ceux qui n'ont pas reçu la lumière, mais il punit ceux qui l'ont éteinte! Nous verrons ces apostats commettre un acte de stupide ingratitude ; nous les verrons après s'être abrités quelque temps derrière les préceptes de l'Evangile, les écarter eux-mêmes avec mépris et se livrer ainsi au fer qui les cherche. Comme on s'explique bien pourquoi la pitié et l'horreur du sort qui les attend ne sont pas sans quelque mélange involontaire d'une joie terrible!

Tout ce qui fondra sur eux et les écrasera, ils l'auront voulu. Ils auraient pu l'éviter, ils en auront eu et le temps et les moyens : ils s'y seront refusés. Les avertissements multipliés de la Providence n'auront obtenu d'eux ni un acte ni un mot de repentir sincère et intelligent. Jusqu'au dernier moment ils croiront, contre l'évidence, ou qu'il n'y a point de Dieu, ou que ce Dieu ne se mêle point de leurs affaires, ou qu'il ne se prend pas plus au sérieux qu'ils ne le prennent eux-mêmes. L'angoisse universelle de cette société qui redemande des croyances, ils ne l'auront pas mieux comprise qu'ils n'ont jadis prévu les conséquences du scepticisme où ils l'endormaient. Ils la laisseront s'égarer à la suite des écoles socialistes plutôt que de consentir à la diriger vers l'Eglise, plutôt que de souffrir seulement qu'on lui en montre le chemin.

C'est cette impuissance des chefs de la bourgeoisie à comprendre les besoins de la société et les avertissements d'en haut, ou cette volonté formée de les mépriser, c'est là ce qui nous fait prédire non pas le règne, mais le passage du socialisme. A cet égard, les rédacteurs de la *République*, qui sont aujourd'hui les doctrinaires du socialisme, nous adressent des remercîments que nous ne méritons pas, ou qu'ils nous paient bien tard. Il y a longtemps que nous le disons : Le socialisme passera comme une herse sur cette société que, depuis soixante ans, les révolutions labourent. Mais quand la herse, avec ses dents aiguës, passe sur le sol, elle

n'est, comme les bœufs qui la traînent et comme le manœuvre qui la conduit, qu'un instrument du maître qui tout-à-l'heure ensemençait le champ. Si ce manœuvre ignore ce qu'il fait, s'il se réjouit de cette aridité où il se promène, nivelant tout, pulvérisant tout, arrachant tout, qu'importe sa joie ignorante et sauvage? Son labeur n'en aura pas moins pour résultat de faciliter la germination.

Ce sera là l'office du socialisme ; et c'est ainsi que Dieu *se moque,* suivant sa parole même, et du méchant esprit qui a semé l'ivraie, et du faible esprit qui, voyant l'ivraie envahir la terre, dit : Cette terre est mauvaise, frappons-la de stérilité ! Dieu ne veut sur la terre, ni l'ivraie inutile, ni la stérilité ; il y veut des moissons. Et il emploie à les produire aussi bien la folie qui ignore ses desseins que la folie qui se targue de les rompre. Ce n'est pas là un jeu facétieux de sa puissance, comme l'écrivent les graves docteurs de la *République;* c'est une intervention constante de cet amour qui, tout en respectant la liberté de l'homme, ne consent pas à l'avilissement et à la perte de l'humanité.

Ces mêmes docteurs du socialisme qui écrivent sous l'inspiration de M. Pierre Leroux, et qui prétendent ne rien dire d'obscur, affectent de ne point nous comprendre lorsque nous parlons de la grande conspiration que le monde a formée contre l'Eglise. Il n'y a pas eu de conspiration, selon eux, et l'Eglise seule a conspiré contre le monde et contre elle-même. Or, comme à leur avis l'Eglise est vaincue, et vaincue pour jamais, il s'ensuit probablement que le monde ne s'est point écarté des voies de la Providence. D'où vient donc que nous le voyons en si mauvais état, le pauvre monde, et que les docteurs de la *République* en font de si noires peintures, et aspirent avec tant d'ardeur à promener sur lui non-seulement la herse, mais le feu?

S'ils ne veulent pas ramener le monde aux préceptes de l'Eglise, à quoi tendront leurs réformes? Qu'ils étudient bien

leur conscience : ne sont-ils pas, sans le savoir, sur la voie de tant de réformateurs qui n'ont jamais voulu réformer dans le monde que la position qu'ils y occupaient?

Les socialistes un peu munis de littérature et de doctrine s'amusent souvent à prouver que les conservateurs de la bourgeoisie ne sont que des révolutionnaires. Il ne serait pas autrement difficile de leur prouver à eux-mêmes qu'ils ne sont que des conservateurs. Qu'on leur laisse prendre la maison ; ils s'engageront bien volontiers à ne pas chasser les violons ni les almées, et à ne pas affranchir les esclaves.

UNE RÉPARATION.

7 janvier 1851.

Par décrets individuels insérés aujourd'hui au *Moniteur*, et rendus sur la proposition de M. le général Schramm, ministre de la guerre, M. le Président de la République a nommé chevaliers de la Légion-d'Honneur sept soldats du 14e régiment d'infanterie de ligne, blessés le 24 février 1848 à l'attaque du poste du Château-d'Eau. L'on sait que la prise de ce poste fut le grand exploit militaire des fondateurs de la République. Après l'avoir vainement cerné, ils y mirent le feu, et plusieurs soldats périrent brûlés. On fit prisonniers ceux qui échappèrent à la mort; beaucoup étaient blessés. Aujourd'hui, le Président les récompense de leur courage et de leur fidélité. C'est le plus grand acte de justice nationale qui ait été fait depuis trois ans, et en même temps une mesure politique vraiment honnête, par conséquent vraiment intelligente. La croix d'honneur a pu être aussi bien placée; jamais, nous ne craignons pas de le dire, elle ne l'a été mieux ni plus à propos que sur la poitrine de ces humbles martyrs du devoir. Les ministres qui ont précédé le général Schramm doivent lui envier la gloire d'avoir contre-signé ces décrets expiatoires. S'il y a un jour que le salut et l'honneur de la société commandent d'effacer de la mémoire publique, c'est celui où l'on a vu dans les rues de Paris les bandes de la révolte victorieuse escorter en hur-

lant quelques pauvres soldats, tête nue, déchirés, et qui ne savaient pas si on les conduisait à la prison ou à la mort. La garde nationale, plus effrayée qu'eux, se mêlait au cortège pour les protéger et criait : Respect aux *vaincus !* Il est juste, en effet, que ces vaincus soient respectés ; car s'ils ont succombé, ils n'ont pas failli. Puisse l'hommage tardif dont ils sont l'objet racheter la souscription *nationale* qui fut ouverte pour les vainqueurs,... et qui n'a pas même servi à solder des dettes de tapis-franc ! Mais, dès longtemps déjà, justice est faite des pirates de Février. Tous, à peu près, par diverses portes d'ignominie, ont promptement disparu et sont arrivés d'eux-mêmes à la destination où le bras judiciaire aurait dû les conduire. S'ils ont besoin de vengeance, ils nous ont laissé leur œuvre ; qu'ils se contentent de cela ! Et nous, vaincus sans blessures, découvrons-nous devant les vaincus dont le sang a coulé.

Voici les noms de ces braves gens :

Péloni, sergent-major, trois blessures ; — Susini, sergent, deux blessures ; — Ribemont, voltigeur, deux blessures ; — Renaudie, voltigeur, six blessures ; — Havard, fusilier, une blessure, cuisse traversée ; — Pelletier, fusilier, a perdu l'œil gauche ; — Luzy, fusilier, une blessure.

LES ORDRES RELIGIEUX

A PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT DES CAPUCINS.

4 février 1851.

M. Ad. Guéroult. — Ce que devient un chercheur de vérité. — Deu doctrines : la réhabilitation de la chair, la réhabilitation de l'esprit. — Conséquences de l'une et de l'autre pour le peuple.

Nous avons annoncé la prochaine fondation à Paris d'une maison de religieux capucins. Nous avons dit que la fondation serait faite spécialement en vue de donner satisfaction à l'un des sentiments les plus profonds et les plus respectables du peuple ; la piété envers les morts. Ce projet ne rencontre dans le peuple que des sympathies ; les offrandes populaires dépassent en nombre celles des bienfaiteurs riches. Mais le peuple a des *amis* qui ne croient point à l'utilité de la prière pour les morts, et à qui les capucins font peur. Il est bien évident que l'installation de sept ou huit capucins aux portes du cimetière du Sud, met en péril toutes les conquêtes de 1789, de 1830 et de 1848. Voilà ce que les *amis du peuple* qui rédigent la *République* ont découvert, et ce qu'ils s'empressent de dénoncer, en laissant percer le regret d'en être réduits à la plainte Nous citons :

RESTAURATION DES CAPUCINS.

Bénis soient la Vierge et les saints!
On rétablit les capucins.

BÉRANGER.

C'est l'*Univers* qui nous apprend cette heureuse nouvelle. Le rétablissement des capucins était un besoin de l'époque. Les capucins, en effet, sont la sanctification de la mendicité. Le peuple, perverti par les folles doctrines du socialisme, a l'aumône en horreur; il met sa dignité, son honneur à *vivre en travaillant*; cela lui inspire des sentiments au dessus de sa condition, et qui sont très-dangereux pour les classes comme il faut.

On va donc lui apprendre à vénérer la mendicité, la crasse et la fainéantise des capucins comme le modèle dont il doit se proposer l'imitation. Quand le peuple souverain ira, la besace sur le dos, chercher sa pitance à la porte des couvents, on pourra sans danger lui laisser le suffrage universel. Il aura perdu jusqu'à l'idée de s'en servir.

Le Père Lacordaire, supérieur des dominicains, va prêcher pour les capucins, à Notre-Dame, en mémoire de l'amitié qui unissait saint Dominique et saint François. Saint Dominique, vu le malheur des temps, ne peut plus brûler les hérétiques, mais saint François peut encore avilir les fidèles; il faut bien se contenter du possible.

L'Empereur rêvait l'extinction de la mendicité. Les commis de son neveu rétablissent les ordres mendiants et président à Rome à la restauration de l'inquisition et de la torture.

Nous retournons en plein moyen âge.

On souscrit pour l'œuvre des capucins dans les bureaux de l'*Univers*, et sans doute aussi dans ceux du *Journal des Débats* et du *Constitutionnel*.

Les malheureux qui mendient par nécessité continueront d'aller en prison; quant aux mendiants volontaires institués pour l'abrutissement du peuple, ils sont au dessus des lois et pourront librement harceler les passants de leurs cyniques importunités sous la protection de la police.

O républicains de l'âge d'or, faites donc bénir vos arbres de liberté! Il faut convenir que cette bénédiction leur a porté bonheur.

Deux religieux capucins ont prêché le carême, l'an passé, dans une paroisse populeuse au centre de Paris. Pendant deux mois, revêtus de leur robe de bure et chaussés de leurs sandales, ils ont parcouru toute la ville. Nous avons eu l'honneur de les interroger plusieurs fois sur l'attitude du peuple à leur égard : nous pouvons attester que jamais, dans aucun quartier, d'aucun habitant de Paris, ils n'ont reçu les grossières injures que leur adresse aujourd'hui le rédacteur de la *République*.

Et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'écrivain qui descend à ce langage si violent et à ces excitations si coupables, n'est pas un révolutionnaire inculte, comme il y en eut et comme il en reste dans la presse républicaine. Celui-ci [1] est un homme instruit, un philosophe qui a voulu jadis faire une religion et qui s'est promené par les rues affublé de la jacquette saint-simonienne. Il est écrivain de profession et non sans talent. La lumière conservatrice l'ayant touché un jour, il ne parut pas indigne d'exercer des fonctions diplomatiques, et même d'écrire dans le *Journal des Débats*. Voilà ce que deviennent ces sectaires qui ont constamment revendiqué le droit de proclamer toutes les affirmations et toutes les négations, de tout essayer, de tout entreprendre, de tout instituer, de tout réformer! Voilà ce qu'ils deviennent, lorsque enfin, d'avortements en avortements, ils arrivent au socialisme, terme commun de toutes les routes de néant qu'ils ont battues! Voyant qu'ils n'ont pu rien tirer des principes de liberté dont ils se targuaient, ils les abjurent; et, comme ils n'espèrent désormais que dans la force brutale, ils abjurent aussi la vanité de leur

[1] M. Guéroult a été l'un des principaux rédacteurs de la *Presse*, et il est aujourd'hui rédacteur en chef de l'*Opinion nationale*.

esprit. Ils ne raisonnent plus, ils ne font plus de cas de ce qu'ils ont appris jadis, de ce qu'ils savent encore. Ce qu'ils ont pu acquérir de connaissances sérieuses, et ce qu'ils ont pu conserver d'idées élevées et d'habitudes décentes n'est plus qu'une gêne dont ils s'affranchissent. Ils ne s'efforcent plus de convaincre leurs adversaires, mais d'ameuter leurs séides. Et, en effet, à quoi bon raisonner contre les capucins? Ne suffit-il pas qu'on les assomme?

La question serait de savoir si ces religieux qui sont des citoyens comme M. le rédacteur de la *République*, peuvent prêcher la foi chrétienne, comme M. le rédacteur de la *République* a prêché la foi saint-simonienne et prêche encore le socialisme; peuvent recevoir des aumônes pour les services qu'ils rendent, comme M. le rédacteur de la *République* reçoit des appointements pour les articles qu'il fait; — peuvent vivre avec trois cents francs par an, comme M. le rédacteur de la *République* en aurait la liberté, s'il lui prenait la fantaisie un jour de se mettre au même régime, ou s'il y était réduit par ses abonnés; — peuvent accepter par souscription une maison près du cimitière du Sud, comme M. le rédacteur de la *République*, étant lévite du sacerdoce saint-simonien, accepta par souscription une maison à Ménilmontant; —peuvent porter un froc, comme M. le rédacteur de la *République* a porté une jacquette et porte maintenant un habit; — peuvent aller pieds nus, comme M. le rédacteur de la *République* peut aller en voiture; — peuvent chanter les hymnes de l'Eglise, comme M. le rédacteur de la *République* chante les hymnes de Béranger; — peuvent même être « crasseux, » comme M. le rédacteur de la *République* et son prophète, M. Pierre Leroux, sont libres de soigner leur toilette.

Voilà vraiment la question. Mais à quoi bon y toucher? L'honneur de la dispute resterait peut-être aux amis des capucins. Dire tout rondement que les capucins viennent

avilir et *abrutir* le peuple, c'est bien plus tôt fait et bien plus efficace ! Avec de telles paroles, il ne faut plus que cent hommes de bonne volonté qui insultent les capucins, qui les pillent, qui les chassent. Immédiatement, droit, raison, justice, tout est réfuté.

Celui des rédacteurs de la *République* qui emploie cette argumentation peu conforme aux lois de la controverse et au droit des gens, serait cependant capable de raisonner. Nous voulons lui offrir l'occasion de parler d'une façon plus honorable pour son esprit. Mon Dieu ! il ne perdra rien à se montrer une fois moins ennemi de la pensée ; ses confrères sauront rattraper cela. Essayons de causer comme des hommes qui voudraient savoir s'ils peuvent s'entendre.

I. Il s'agit, entre notre adversaire et nous, de l'intérêt du peuple. La question nous touche de près. Si le peuple n'est pas heureux, nous savons très-bien qu'il ne sera pas paisible ; s'il n'est point paisible, nous n'aurons point la paix. L'égoïste même ne peut s'abstraire de cette préoccupation ; le stupide seul s'en délivre. Tant que le peuple s'estimera malheureux, il n'y aura sécurité ni pour les biens ni pour la vie de personne. Il faut donc travailler au bonheur du peuple.

Le bonheur du peuple est aux mêmes conditions que celui de tous les hommes : la sécurité morale et la facilité de la vie matérielle. Sécurité de la vie morale par les croyances, facilité matérielle par le travail. La vie morale supplée aux jouissances matérielles, qui sont le partage du petit nombre et qui ne font le bonheur de personne. Si la vie morale s'altère, si les croyances défaillent, la vie matérielle devient immédiatement plus difficile et plus dure. L'appétit des jouissances grandit dans les masses à mesure que les moyens de le satisfaire diminuent ; l'envie et la haine dominent dans

les sociétés, elles y introduisent les révolutions, les révolutions font régner la mort.

Tous, tant que nous sommes, membres de la société actuelle, nous l'avons trouvée, en naissant, privée de croyances, privée de vie morale, par conséquent altérée de jouissances matérielles, divisée contre elle-même, en proie aux révolutions.

Et quiconque a senti en soi autre chose que le brutal amour de soi-même, s'est efforcé de saisir un fil conducteur pour sortir de ce chaos, une pensée, un plan pour y remettre l'ordre et l'harmonie. De là tant de systèmes, tant de sectes, tant d'enquêtes. — Les uns ont pris pour base de la réorganisation sociale, la vie matérielle, qu'ils ont essayé de spiritualiser : ils ont inventé une doctrine qu'ils ont appelée « la réhabilitation de la chair ; » ils ont été saint-simoniens, phalanstériens, conservateurs, socialistes. — Les autres ont pris pour base l'esprit, qu'ils ont voulu en quelque sorte matérialiser : ils sont devenus catholiques ; ils ont, autant qu'ils l'ont pu, rétabli les institutions catholiques ; ils ont bâti et restauré des temples, fondé et peuplé des couvents ; ils ont ressuscité des ordres anciens, créé des congrégations nouvelles, ravivant, pratiquant, propageant la vie morale, dans la conviction que la vie matérielle en deviendrait plus douce à la multitude de ceux que la loi même de l'espèce humaine oblige à vivre de travail et de médiocrité.

Nous voulons croire que les uns comme les autres se sont sincèrement proposé, se proposent encore l'avantage du plus grand nombre des hommes. Cependant il est arrivé ceci : Les doctrines de la réhabilitation de la chair, après beaucoup d'écrits et de discours, ont abouti à des coups de fusil, à une division plus profonde et plus menaçante, à une privation de vie morale plus terrible. De ces misères qui font trembler la société jusqu'en ses fondements, le peuple en a principalement porté le poids. C'est dans ses indigentes de-

meures que la faim est entrée, c'est dans ses rangs que le fer a frappé. Si la révolution continue, il n'y aura pas de ruine et de mort patriciennes qui ne coûte au peuple des milliers de ruines et des milliers de vies.

Les doctrines catholiques, les doctrines de la réhabilitation de l'esprit, quel mal ont-elles fait? qui en a souffert ? A l'exception des missionnaires, apôtres de la foi chrétienne chez les barbares et chez les sauvages, qui en est mort? On a bâti des églises et des couvents: n'y eût-il que cela, l'industrie y a plus gagné qu'à la construction encore attendue des phalanstères. Des hommes et des femmes se sont voués à la vie religieuse : qui les a contraints ? Quel tort fait le Jésuite à ses concitoyens? Quel tort fait la Sœur de charité à ses malades ? Quel tort fait la religieuse du Bon-Pasteur à la prostituée devenue par ses soins repentante et pure ? Quel tort fait le Frère des écoles aux enfants de sa classe ? Quel tort vous font le chartreux, le trappiste, le dominicain et tous les autres ! Ils mènent une vie qui ne vous convient pas et prêchent une philosophie que vous n'aimez point ? Croyez-vous que votre vie et votre philosophie leur plaisent? Le tort est nul, ou plus que compensé ; le bien est immense, et de tout ce bien, le peuple en a principalement recueilli le fruit. Il a été instruit, assisté, consolé. Vous autres, qui avez-vous soigné à l'hôpital, qui avez-vous vêtu, qui avez-vous nourri ? En attendant que vous ayez banni de ce monde la maladie, la pauvreté, la souffrance, il y a des infirmes, des affamés, des abandonnés : faut-il qu'ils meurent ? Quand vous aurez inauguré l'âge d'or, nous verrons si les religieux sont encore nécessaires ; jusque-là, nous essayons de fonder nos couvents. Il ne s'en établit pas un qui ne devienne pour les malheureux une maison amie, pleine de bons exemples, pleine de bons conseils ; une maison dont les hôtes sauront toujours ouvrir dans les environs d'abondantes sources d'aumônes, non pour eux, mais pour leurs

pauvres voisins ; une maison où toujours le fidèle pourra trouver, suivant son besoin, ou une généreuse parole ou une main généreuse.

Mais vous ne voulez pas d'aumônes. Vous en parlez à votre aise ! Les *Petites Sœurs des pauvres,* instituées depuis dix ans, ont déjà fondé quinze maisons. Il y en a une à Paris, que nous vous conseillons d'aller voir. Dans ces maisons, elles logent, habillent, nourrissent, servent, consolent un millier de vieillards indigents. N'ayant rien à elles, les *Petites Sœurs* quêtent pour subvenir à la vie de ces vieillards ; elles les font vivre d'aumônes. Savez-vous où étaient ces malheureux, avant que les *Petites Sœurs* les eussent recueillis? Sur le pavé ; chassés par leurs familles, accablés de misère, dévorés de vermine, souvent pourris de vices, délaissés du monde entier. Les plus heureux faisaient queue à la porte des hôpitaux : ceux-là avaient une espérance ! Allez leur demander s'il faut abolir l'aumône, et, pour les consoler de la vieillesse, de l'abandon, de la maladie, de la faim, donnez-leur à lire les brochures de M. Pierre Leroux !

Les *Petites Sœurs des pauvres* méritent tous les reproches que vous adressez aux capucins : elles *avilissent* le peuple en le nourrissant d'aumônes ; elles l'*abrutissent* en lui enseignant à bénir la Vierge et les saints, et même à respecter « les classes comme il faut ; » elles quêtent, elles sont vêtues de bure, elles ne dépensent rien chez la modiste ni chez le parfumeur, enfin, elles révèrent les capucins, qui prêchent pour elles et chez elles, qui convertissent leurs pauvres, qui les confessent, qui glorifient la pauvreté, qui sont les imitateurs du Dieu indigent. Vous devez proscrire les Sœurs des pauvres. Si vous les proscrivez, qu'est-ce que le peuple y gagnera? Il y aura mille mendiants de plus sur la terre.

Si tous les chrétiens de France abhorraient comme vous l'aumône, la société serait immédiatement accablée d'un mil-

lion d'individus que la seule charité nourrit. Sans doute, ce million d'affamés vous rendrait momentanément un grand service. Vous pourriez les employer à tarir pour jamais les sources de l'aumône. Et après? Quand ils viendraient, le lendemain, vous demander non pas seulement du pain, mais des jouissances, que feriez-vous? Ce que l'on a fait toujours en pareil cas, ce qu'il faut toujours faire : vous feriez avancer de la cavalerie et du canon. Quand les ordres mendiants disparaissent, des armées de mendiants leur succèdent, et c'est par la mitraille que la politique se débarrasse de « leurs cyniques importunités. » Jamais elle n'a eu d'autres moyens, jamais elle n'en aura d'autres. C'est ainsi que Luther répondit aux paysans d'Allemagne, Elisabeth aux paysans d'Angleterre, l'Angleterre aux paysans d'Irlande, la République de 1848 aux socialistes de Paris. Est-ce que les ateliers nationaux n'étaient pas une armée de mendiants? Est-ce que les hommes du drapeau rouge, la carabine à la main, ne demandaient pas aux riches précisément ce que le capucin leur demande, une part de leur superflu? Quête pour quête, dans notre intérêt et dans celui du peuple, nous aimons mieux la quête du capucin. Si sa prière importune, elle ne tue pas ; si le pauvre pour lequel il prie éprouve un refus, le refus n'est pas chargé à mitraille!

II. Reste la question de dignité. MM. les rédacteurs de la *République* ne peuvent pas voir un capucin! Un capucin avilit dans sa personne toute l'espèce humaine; il est pauvre, il est crasseux. Singulier reproche de la part des adulateurs de la blouse! Mais enfin, c'est leur goût. Nous nous contentons de dire que ce n'est pas le nôtre : le froc du capucin nous semble aussi beau que le chapeau pointu de M. Caussidière et le haillon rouge des montagnards, aussi beau même que l'écharpe des représentants. Pour le surplus, nous affirmons formellement que MM. les rédacteurs

de la *République*, ou ne savent pas ce qu'ils disent, ou n'en croient pas un mot.

Nous nions qu'un capucin, qui passe ses journées à prêcher, à confesser, à étudier pieds nus dans une cellule sans feu ; qui passe une partie de ses nuits au chœur, et le reste sur un lit de paille, leur paraisse un type de vie molle et fainéante. Nous nions que ce capucin, constamment occupé à la prédication, à la méditation, à l'étude, à la prière, aux œuvres du ministère sacré ; que ce prêtre qui porte partout les paroles de la paix, les sentiments de la charité, les pensées de la vie éternelle ; que ce religieux qui s'est retiré de toutes les joies et de toutes les ambitions du monde, et qui même abdique son nom ; nous nions que cet homme, malgré son froc, sa barbe et ses pieds nus, fasse moins d'honneur à l'espèce humaine qu'un danseur d'opéra, un auteur de vaudeville, un poëte, un écrivain, ou n'importe quelle espèce de personnage littéraire et politique.

III. En terminant, nous demandons à M. le rédacteur de la *République* ce que nous pouvons augurer, nous autres catholiques, de la situation que nous fera son parti devenu le plus fort. Serons-nous traités comme nous l'annonce l'article auquel nous répondons ? Nous livrera-t-on, nous, nos prêtres, nos religieux et nos croyances, à la *justice* du *peuple* que nous sommes accusés de vouloir avilir, abrutir et asservir ?

Oui, sans doute ; autrement, à quoi bon ces fureurs ? Alors, c'est une guerre à mort qu'on nous déclare dès à présent. Eh bien ! mais il nous semble qu'on ne devrait pas tant nous reprendre de notre antipathie pour des doctrines qui nous promettent un tel destin, et messieurs de la *République* pourraient nous permettre de chercher à nous faire quelques amis parmi ce peuple dont le bras est déjà levé sur nos têtes.

Entre la doctrine catholique et les doctrines socialistes, il y a une opposition radicale. La religion catholique conseille à ses fidèles et impose à ses ministres un triple vœu de pauvreté, d'humilité, de chasteté. Les religions socialistes enseignent à leur adeptes un vœu triple aussi, dont elles ne relèvent pas leurs prêtres : elles reposent sur un triple vœu de richesse, d'orgueil et de volupté. Il est naturel que des religions si contraires dans leur essence et dans leur pratique soient ennemies.

Le combat entre elles ne date pas d'hier et ne finira pas demain.

Mais c'est précisément parce qu'il ne doit pas finir, qu'il faudrait chercher quelque moyen de le continuer autrement que par le fer et le feu.

La *République* semble croire que ce moyen terme n'existe pas, ou que, s'il existe, il n'est pas à l'avantage de ses idées. Nous croyons que le moyen existe, et il est vrai que nous y avons confiance. C'est pourquoi nous demandons la liberté de l'Eglise, et c'est pourquoi la *République* n'en veut pas ; c'est pourquoi nous profitons de la petite part de liberté qui nous est laissée pour fonder des maisons de capucins, et c'est pourquoi la *République* oppose à nos capucins ses émeutiers. On nous accuse de trouver plus facilement des moines que des raisons. Hélas ! ceux qui le disent, cherchent des sicaires avec plus d'ardeur encore que nous ne cherchons des moines ; et quand ils ont trouvé leurs sicaires, que leur importe nos moines et nos raisons ?

8 février 1851.

Réparation à M. Guéroult. — Ses accusations contre les capucins : un religieux corrompu est un libre penseur. — Les mauvais religieux font exactement ce que proposent les socialites : exemple fourni par M. Guéroult lui-même. — La *papeleta*.

I. La *République* nous fait une réponse plus conforme à notre attente qu'à nos désirs. Autour de toute question religieuse, historique ou dogmatique, les libres penseurs entretiennent une garnison de lieux communs injurieux que nous sommes presque assurés de voir défiler au moindre mot qui les provoque. Ces banalités sont doublement commodes : elles dispensent les écrivains d'étudier, et elles produisent sur la masse des lecteurs tout l'effet que les partis ont en vue. Le rédacteur de la *République* n'en dédaigne aucune. Il injurie en deux pages les religieux qu'il s'était contenté d'injurier en vingt lignes. C'est ainsi qu'on nous fait expier ordinairement le tort d'avoir raison. Nous ne voulons pas laisser dire que des prêtres, des religieux *abrutissent* et *avilissent* le peuple au service duquel ils ont consacré leur vie ; nous tâchons de faire comprendre combien cette accusation est odieuse et combien elle est absurde : on y revient avec une tranquillité méchante, on ajoute des calomnies qui n'atteignent plus seulement un ordre religieux, mais tout le sacerdoce ; on écrit que « le vœu de pau-« vreté conduit *les* ordres monastiques à entasser les mil-« lions par centaines, que le vœu de chasteté aboutit aux « pratiques de *la plus fangeuse débauche*, et que le vœu « d'obéissance est récompensé par la plus tyrannique des « dominations. » Et on ne se contente pas de l'écrire : on

atteste, la main sur la conscience, qu'on l'a vu... au Mexique! Allez vérifier!

Nous irons, néanmoins. En attendant, nous aussi, la main sur la conscience, nous attestons que cette manière de discuter, pour être la plus usitée envers nous et la plus habile, n'est pas la plus loyale. Ce sont là les façons d'un esprit qui n'a cherché ni la vérité ni la justice, ou qui les a cherchées sans courage et qui, les ayant aperçues, s'est détourné pour ne rien entendre, ne rien voir et rester tout entier à sa passion. Tout à l'heure nous mettrons notre adversaire lui-même en mesure de s'en convaincre. Mais d'abord, faisons-lui une réparation.

Cet écrivain si exact envers ceux qu'il attaque, nous reproche d'avoir perfidement travesti ses antécédents personnels. Il a été saint-simonien, c'est vrai, mais il n'a pas porté la jacquette. Du moment qu'il l'affirme, nous le croyons. De peur de commettre une autre perfidie, nous ne lui demandons point s'il a également rejeté l'habit bleu-barbeau. Il n'a pas davantage voulu faire une religion. Seulement, « il est très-vrai qu'après avoir *constaté* (vers l'âge de vingt « ans) que la religion *n'est plus* dans le catholicisme, » notre scrupuleux adversaire « l'a cherchée ailleurs, non « sans profit, » et qu'il a pris une part active à la propa« gation des idées saint-simoniennes. » On voit combien nous nous trompions! Il est encore très-vrai que, tout en cherchant la religion, notre adversaire, comme plusieurs autres chercheurs de la même école, a trouvé une place et même en a trouvé deux, l'une parmi les agents diplomatiques du Gouvernement, l'autre parmi les rédacteurs du *Journal des Débats*. Certainement ce n'est pas là ce qu'on peut appeler chercher « sans profit. » Du reste, la grâce conservatrice l'avait *si peu touché*, que, dès 1837, il refusait de prendre part à la rédaction politique du *Journal des Débats*, malgré des offres qui lui font bien de l'honneur,

et au *Journal des Débats* aussi. Il n'avait point constaté que la religion fût là. Et, s'éloignant du journal, il ne gardait que ses pauvres fonctions et son pauvre costume diplomatiques. Parlons après cela des vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. Voilà le vrai moine!

Enfin, notre adversaire proteste que ce n'est pas sérieusement que nous l'accusons de vouloir faire assassiner les capucins. Il n'a pas assez de religion pour cela! Personne n'ignore que « persécuter, exiler, torturer, pendre, brûler « les dissidents religieux, c'est là une doctrine toute ca- « tholique, récemment rafraîchie et renouvelée par la « plume des abbés de l'*Univers*, » et que les catholiques, depuis trois ou quatre ans, ont parfaitement mise en pratique, dans l'Amérique espagnole, en Suisse, en Allemagne, à Rome, en Piémont, en Angleterre et en France. Ce sont des catholiques perfidement déguisés qui ont chassé de Suisse les Sœurs de charité et volé les moines du Saint-Bernard; qui ont, à Fribourg, emprisonné et exilé l'Evêque sans le juger; à Turin, jugé et exilé l'Archevêque sans l'entendre; qui, dans le pays de Bade, proscrivaient jusqu'aux reliques d'un jésuite, et qui, à Rome, ont enrichi d'autres reliques le couvent de Saint-Calixte; qui ont expulsé les Jésuites de la Nouvelle-Grenade; qui ont à Madrid, dans l'effervescence sympathique de la révolution de Juillet, égorgé des Jésuistes encore, et qui même en ont *mangé* un. Ces commissaires du Gouvernement républicain qu'on vit user de leurs *pouvoirs illimités* pour fermer des maisons religieuses, ils étaient catholiques, ils agissaient à l'instigation des abbés de l'*Univers*. Qui ne sait qu'en ce moment lord John Russell et la canaille de Londres pratiquent contre les dissidents religieux une doctrine *toute catholique*, parfaitement étrangère aux protestants, aux libres penseurs et aux socialistes? Faire assassiner les capucins, fi donc! On dit qu'ils viennent *abrutir* et *avilir* le peuple et le ré-

duire à porter la besace dans la crasse et l'ignorance ; on affirme qu'il *est impossible de rien voir* (rien !) *de plus hideux, de plus corrompu, de plus abject*, et que ces hommes, par une conséquence naturelle du vœu de chasteté, se livrent à des forfaits que les pudiques docteurs de la réhabilitation de la chair ne sauraient décrire..... Est-ce pour les faire assommer qu'on affirme tout cela? Nullement! Tout cela est simplement présenté à titre de considérations philosophiques sur l'existence des ordres religieux. L'écrivain qui dit et affirme ces choses n'a point de haine, point de fanastisme ; c'est un chercheur, il cherche une religion. Ayant *constaté* que la religion n'est point dans le catholicisme, point dans le saint-simonisme, point dans le *Journal des Débats*, il espère la découvrir entre M. Louis Blanc et M. Ledru-Rollin. Il ne s'occupe pas du reste. Que si quelques lecteurs de la *République* se ruent sur le premier capucin qu'ils rencontreront et le mettent hors d'état de jamais avilir ni abrutir le peuple, notre chercheur n'en répond point. Il n'a pas *écrit, depuis vingt ans, une seule ligne qui lui coûte aujourd'hui un seul instant d'embarras et de regret ;* il est plein de candeur, il aime l'humanité ;—il ne refuserait pas son estime à un capucin qui jetterait le froc aux orties, se ferait socialiste et prendrait femme.

II. Nous avons donné place à la justification de M. le rédacteur de la *République ;* venons à ses accusations.

Il s'agit d'établir quelques capucins à Paris, près d'un cimetière pour assister les vivants et honorer les morts. M. le rédacteur de la *République* objecte que les capucins sont tout ce qu'il y a de plus hideux et de plus corrompu... dans l'Amérique espagnole. Qu'est-ce que cela prouve contre les capucins de France? Dernièrement, les journaux conservateurs ont publié une très-longue liste de noms inscrits après février sur le livre d'or de la République, et qui,

depuis, pour divers faits — non politiques, — ont été reportés sur les registres de la police correctionnelle et de la cour d'assises. Si notre adversaire le veut, nous tirerons de cette révélation authentique des conclusions autrement sérieuses contre les républicains qu'il n'en saurait tirer lui-même de ses allégations contre les capucins. Nous prendrons le code moral des uns et des autres, nous verrons lequel des deux codes met le mieux un homme sur la voie logique du crime.

Si les capucins de l'Amérique espagnole sont tels que les peint M. le rédacteur de la *République*, il faut en conclure que ces religieux n'ont plus de religieux que le nom et l'habit; ils ont trahi leurs vœux, abandonné leur règle. De la doctrine catholique de la mortification de l'esprit et de la chair, ils ont passé à la doctrine sensualiste et socialiste de l'orgueil de la chair et de l'esprit, M. le rédacteur de la *République* croit avoir vu des moines; il n'a vu que des libres penseurs. Si la vie de ces libres penseurs le révolte, nous louons sa délicatesse et nous admirons son inconséquence. Nous autres catholiques, nous pouvons condamner, détester, exécrer ces mœurs oisives, corrompues, abjectes et, pour tout dire, anti-chrétiennes; mais les savants qui ont *constaté* que la religion n'est plus dans le catholicisme, c'est-à-dire que le catholicisme n'est plus la règle, n'est plus la loi de l'âme humaine, n'est plus la vérité, qu'ont-ils à dire contre ceux qui l'abjurent? Quelle vérité a remplacé le catholicisme? Et à quoi bon remplacer la vieille vérité catholique par une autre, qui imposerait au corps et à l'esprit de l'homme les mêmes commandements et les mêmes gênes?

Notre adversaire a un avantage sur nous. Le Gouvernement de Louis-Philippe ne nous a pas mis à même d'étudier de près les capucins de l'Amérique espagnole [1]. Cependant

[1] M. Gueroult, en 1842 fut nommé par M. Guizot consul à Mazatlan

nous nous défions extrêmement de la solidité de ses observations. Un homme qui, dès sa tendre jeunesse, avait *constaté* que la religion n'est plus dans le catholicisme, et qui est arrivé au Mexique avec quelque secret désir de découvrir la femme libre, n'a pas pu se rendre observateur bien sage et bien impartial de la vie religieuse ; il aura cru trop aisément tout ce qui caressait son préjugé. Il porte sur tous les couvents d'Espagne, d'Italie et d'Amérique un jugement sommaire que voici : Hormis les Jésuites, que l'*ambition* (certainement !) préserve de la débauche, *le reste*, « hommes et femmes, est en proie à une corruption pu-« tride. »

Qu'en sait-il ? Nous le croyons sujet à dire des choses dont il n'est point sûr. Il parle de pécheresses qui voilent la statue de la Madone. A-t-il vu cela ? Nous savons bien que tous les commis-voyageurs le disent et que nos artistes français en font des lithographies pour moraliser le peuple ; mais il faudrait d'autres témoins. Et puis, encore une fois, quel argument veut-il en tirer contre les capucins de France?

Nous savons que le Mexique est dans un état de corruption et de démoralisation auquel les institutions républicaines que ce pays s'est données ne remédient guère, si elles ne l'aggravent pas. Là-dessus les voyageurs sont unanimes. Ils ne disent pas avec la même unanimité que la corruption du clergé surpasse celle des généraux, des armées, de la magistrature, de la population de ces républiques. Notre adversaire est le seul, jusqu'à présent, qui ait vu dans cette corruption générale un effet naturel et nécessaire des vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté ; et l'histoire nous enseigne que les moines ont été les vrais conquérants, les vrais civilisateurs de l'Amérique. Il y a des contrées, la Californie en est une, que la suppression des couvents a ré-

dans le Mexique. Il fut envoyé, cinq ans plus tard, avec le même titre, à Jassy (Vapereau, *Dict des contemporains*).

duites à l'état de désert. Les moines y avaient construit des édifices magnifiques et formé des mœurs pures. On sait ce que bâtissent et établissent les chercheurs d'or. Malgré leur décadence, les moines entretiennent encore dans l'Amérique espagnole une étincelle de foi; vienne un apôtre, l'étincelle suffira pour que tout ce pays renaisse et se relève, et c'est son unique chance de salut. Que fait dans l'Inde l'Angleterre, qui n'emploie point de moines, et qu'y laissera-t-elle, si elle est un jour chassée? Elle y laissera un empire à l'islamisme.

III. Nous contestons le témoignage hideux et inutile à la discussion que M. le rédacteur de la *République* nous apporte touchant les moines de l'Amérique espagnole. Nous sommes en Europe et en France. Là il y a un pape, il y a des évêques, il y a des généraux d'ordre, il y a des chrétiens, et pour tout compter, il y a des incrédules qui nous garantissent des moines tels que nous les voulons, des moines que l'Eglise pourra montrer à ses amis et à ses ennemis. Mais, après tout, ces moines mexicains si indignes, qu'ont-ils fait du peuple qu'ils ont abruti? Précisément ce que nos libres penseurs et nos socialistes travaillent à faire du peuple qu'ils prétendent élever.

Le rédacteur de la *République* donne, comme traits caractéristiques de la dégradation mexicaine, les détails que voici : « La superstition y fleurit, le culte des images s'y étale dans « toute sa splendeur... Pas un brigand n'administrera un « coup de couteau sans acheter, avant la fin du mois, une « indulgence, une *papelata* bénite, moyennant laquelle il a « la conscience nette comme au sortir des eaux du bap- « tême. »

Croyons cela, bien que peu vraisemblable. Nous observons précisément les mêmes signes à Paris.

Quant à la superstition, indépendamment de celle des

esprits forts qui vont consulter les somnambules et les tireuses de cartes, il y a toutes celles des pauvres gens qui croient formellement au progrès indéfini, à la divinité de l'homme en général, et à celle de tel ou de tel docteur en particulier: il y a l'école de M. Pierre Leroux qui croit à la métempsycose, et qui invoque le *circulus;* il y a l'école de M. Proudhon qui croit à la banque d'échange, et qui soupire après l'*an-archie;* il y a l'école de M. Considérant qui croit aux cinq lunes; il y a l'école du *National* qui croit aux bœufs, pourvu qu'ils aient les cornes dorées; il y a l'école de M. Louis Blanc qui croit à l'égalité des intelligences et des salaires; il y a l'école de M. Cabet qui croit à l'Icarie; il y a l'école voltairienne qui ne croit à rien. Et, autour de toutes ces écoles, il y a un malheureux peuple qui croit à tout: car qui peut énumérer les superstitions de l'incrédulité?

Quant au culte des images, c'est assez de parcourir les quais: il s'y étale dans toute sa splendeur, et quelle splendeur! Nous doutons que le Mexique offre rien de tel, et que la Cafrerie, si elle savait peindre, pût exposer rien de pire. Notre adversaire n'a donc pas visité le Salon? Il n'a donc pas compris quel est chez nous le culte et la frénésie de l'obscénité? Il ne sait donc pas que tous les jours la police, si tolérante à l'égard des images, saisit sur les colporteurs des campagnes, parmi les ballots de brochures socialistes, des gravures qui sont le chef-d'œuvre de l'infamie? Il n'a donc eu entre les mains, au collége, aucun recueil de ce genre? Il ignore donc qu'il y a un journal, intitulé le *Charivari*, qui fonde une partie de sa fortune sur des lithographies consacrées à reproduire les aventures et les poses les plus dégagées des bals publics? Si toutes ces images (dont la *République* n'a jamais demandé qu'on arrêtât la vente) contribuent en France à moraliser le peuple, pourquoi, au Mexique, les images de la Vierge et des saints contribueraient-elles à le démoraliser?

Reste la *papeleta* bénite, qui rend le brigand blanc comme neige après qu'il a coupé une bourse ou tiré un coup d'espingole. Cette institution n'est pas inconnue en France : seulement, la *papeleta* n'est pas bénite et s'appelle un journal. On s'abonne à la *papeleta*, on la lit quelque temps, on y voit que le peuple est opprimé, trahi, volé, abruti ; qu'il doit, en conséquence, détruire l'oppression, écraser l'infâme capital, procurer le règne de la justice, établir l'égalité des intelligences et surtout l'égalité des fortunes ; — et puis, un beau jour, on fait des barricades, on tue des soldats, des gardes nationaux, de vieux généraux vieillis au service. On tue sans hésitation, sans remords, et même avec plaisir : la *papeleta* a rassuré les consciences. Si on est vaincu, on lit encore la *papeleta* pour se consoler et s'enhardir à recommencer ; si on est vainqueur, on donne une place au moine qui rédigeait et vendait la *papeleta*. Nous avons vu au mois de juin les effets merveilleux de la *papeleta ;* nous en jouissons et nous en jouirons encore!

IV. M. le rédacteur de la *République* nous promet, à la fin de son article, que le jour où son parti deviendra le plus fort, nous ne serons point persécutés. L'assurance est aimable, mais les termes n'en sont point rassurants : « Le parti « catholique a déclaré la guerre, une guerre à mort à la « liberté, à la science moderne, à la République, à l'émancipation intellectuelle et morale des masses. Le jour où « cette cause sacrée triompherait, il serait *assez naturel* que « la République répudiât ceux qui l'ont répudiée et refusât « de solder ceux qui travaillent à la détruire. Quant aux « persécutions et aux tracasseries personnelles, elle n'imi- « terait pas, *nous l'espérons*, les mauvais exemples qui lui « sont donnés en ce moment même. » Pauvres gens! agneaux immaculés! nous les tracassons *en ce moment même!* Nous les empêchons de parler, nous leur faisons une guerre à

mort, nous voulons établir à Paris une maison de capucins! Sans doute, il *serait assez naturel* qu'après avoir une première fois dépouillé complètement l'Eglise, ils la réduisissent, par une seconde mesure, à la mendicité, et que, par une troisième mesure, ils lui défendissent de mendier. Mais cela se fera si doucement, avec tant de bénignité et de justice, et cela sera si favorable à l'émancipation intellectuelle et matérielle des masses, qu'on ne nous permettra pas même de nous plaindre; en sorte que le catholicisme achèvera de mourir par la faim, sans qu'on ait seulement l'importunité d'entendre le râle !

A la sérénité avec laquelle notre adversaire envisage cet avenir, nous lui prédisons qu'il peut devenir un éminent artiste en *papeleta*.

11 février 1851.

Déraison et déloyauté de la polémique révolutionnaire. Elle est faite pour irriter la *bête cruelle*.

I. La *République* nous promet de reprendre un de ces jours la discussion qu'elle a ouverte contre nous au sujet de l'établissement, à Paris, d'une maison de capucins. Nos adversaires nous trouveront toujours prêts à les suivre sur un terrain où nous sentons que la justice nous accompagne. Mais, puisque la *République* prend du temps, nous l'exhortons à dompter la passion qui l'a trop animée jusqu'ici, et à nous présenter des objections qui nous fassent moins douter de ses lumières et de sa sincérité. Il n'est pas impossible que certains esprits hostiles à la religion et aux œuvres chrétiennes ne soient sous l'empire d'une sorte de bonne foi; les préjugés contre la religion sont nombreux, enracinés, l'éducation les inculque de bonne heure, et nous savons

par nous-mêmes combien il est difficile de s'en dégager. Cependant, lorsqu'il s'agit d'une chose qui touche à la liberté, à l'honneur des citoyens, au soulagement matériel et moral du peuple, aucun préjugé ne dispense de vérifier les faits et de peser les paroles. L'intérêt de parti en dispense moins encore. Si l'intérêt de votre parti vous permet de dire et de commettre sciemment des injustices, ne voyez-vous pas quelle arme vous donnez contre vous? Vous n'êtes pas encore les plus forts, et vous contestez déjà aux autres l'exercice le plus évident du droit! Vous les calomniez dans le présent, vous les menacez dans l'avenir!... De quelle iniquité pourrez-vous vous plaindre, vous qui revendiquez hautement pour vous le droit d'iniquité?

Il y a parmi les socialistes des esprits distingués, surtout si on les compare à la cohue qui les entoure. Nous ne méprisons ni l'intelligence de M. Pierre Leroux, ni le talent de quelques autres. Nous ne partageons aucune de leurs doctrines, mais nous ne sommes pas les admirateurs de tout ce qu'ils combattent. La société actuelle nécessite beaucoup de changements; notre penchant ne serait guère pour ceux qui veulent tout conserver, si leurs adversaires ne voulaient tout détruire. Il nous plairait que les docteurs socialistes ne bornassent pas notre choix entre un instinct de conservation stupide et un instinct de destruction sauvage. Qu'ils nous fassent entendre l'accent de l'étude, de la réflexion, de la conviction, et non pas toujours les clameurs de la haine. S'ils savaient abjurer ces détestables procédés, considérer les choses comme elles sont, discuter loyalement, ils obtiendraient autant d'estime qu'ils excitent de répulsion, et ils arriveraient au plus noble résultat qui puisse couronner les efforts de l'homme: ou de s'éclairer soi-même ou d'éclairer les autres. Nous nous persuadons que le peuple n'y perdrait rien. De quel profit peuvent être pour le peuple en général, pour la cause socialiste en particulier, et pour la gloire person-

nelle de ses docteurs, ces déclamations où ils amoncellent tantôt les erreurs les plus justement méprisées, tantôt les allégations les plus folles?

L'écrivain socialiste que nous combattions avant-hier, ayant à justifier d'avance les mesures que son parti prendra contre l'Eglise, finit par s'écrier : « Le parti catholique « a déclaré une guerre *à mort* à la *liberté*, à la *science mo-* « *derne*, à la République, à l'*émancipation intellectuelle* « *et matérielle des masses.* » Cela nous montre bien comment, en deux lignes d'écriture, on peut se réfugier au plus profond de l'ignorance et de l'iniquité ; mais, franchement, que veut-on que nous pensions ou des connaissances ou de l'esprit de justice qui ont dicté ces deux lignes? Que veut-on que nous répondions? Comment pouvons-nous espérer jamais de convaincre cet écrivain que les catholiques n'ont pas déclaré une guerre à mort à la liberté, à la science moderne, à l'émancipation intellectuelle et matérielle des masses? C'est l'histoire du monde qu'il faudrait lui mettre sous les yeux, depuis le Golgotha jusqu'au trône où siége Pie IX. Le combat, que le « parti catholique » a livré pour la liberté, pour la science, pour l'émancipation intellectuelle et matérielle des masses n'a pas moins duré. L'écrivain qui le nie, nie la lumière du jour ; ou bien il appelle liberté, science, émancipation, des doctrines d'esclavage et de misère que les forces de l'humanité les plus hautes, les plus nobles, les plus saintes ont toujours combattues. Sans doute, pour le moment, sa formule n'est que risible, et nous pouvons nous contenter de hausser les épaules ; mais demain, cette même formule, dans une autre bouche, sera le discours de la *bête cruelle* qui prétend n'être que juste en déchirant la brebis, accusée de troubler son breuvage.

II. Notre adversaire fait aux capucins des reproches analogues à ceux qu'il adresse aux catholiques, et qui partent

du même fonds d'ignorance. Nous avions dit que, dans ce temps et dans ce pays d'orgueil et de convoitise, les capucins seraient l'image de la *pauvreté contente*. Le mot lui semble criminel.

La pauvreté contente et résignée, cela veut dire aussi la richesse rassurée dans sa mauvaise conscience et dispensée de bien agir. Parlons franchement : le capucin n'est ici que la sentinelle avancée de l'usure, de tous les monopoles, de tous les désordres et des parasites qui en vivent et qui sont bien aises qu'on enlève au pauvre l'espoir de tout allègement ici-bas, pour mieux assurer l'éternité de leurs égoïstes jouissances..... Evidemment, les Révérends Pères se trompent d'adresse. S'ils croient, en effet, à la vanité de la richesse et à la nécessité de la misère ici-bas pour arriver au bonheur éternel, que ne vont-ils prêcher le renoncement aux riches et à tout l'état-major du parti de l'ordre?....

Comment! Monsieur, sincèrement, vous croyez que des hommes de ce temps-ci, des enfants de la bourgeoisie et du peuple, des lettrés qui avaient leur part faite dans les jouissances du monde, ont renoncé au monde, à toute fortune et à toute ambition, se sont réduits à vivre d'aumônes, se sont vêtus de bure et ceints d'une corde, prient, jeûnent, étudient, marchent pieds nus, s'exposent à vos mépris et à vos colères, pour le plaisir d'être les « sentinelles avancées de l'usure! » — Sincèrement, vous croyez qu'ils embrassent cette vie dure et humiliée pour servir de rempart et de protection à tous les désordres! — Sincèrement, vous croyez que c'est parce qu'ils rassurent le riche dans ses égoïstes jouissances que tous les voltairiens, tous les matérialistes, tous les mauvais riches, les ont tant haïs! — Sincèrement, vous croyez que l'Archevêque de Paris les autorise à s'établir dans son diocèse, que les plus vénérables curés les appellent, que le P. Lacordaire élèvera la voix en leur faveur, et que nous enfin, nous, citoyens de toutes les classes, pauvres et riches, ouvriers et bourgeois, gens de

fortune et gens de labeur, nous les désirons pour endurcir les consciences qui n'ont pas le même Dieu que nous! Vous croyez cela. — Sincèrement!...

III. Il est vrai, comme il y aura toujours des pauvres sur la terre, nous les aimons mieux contents que mécontents; nous les aimons mieux assistés qu'abandonnés; nous les aimons mieux consolés à l'église qu'enivrés au cabaret. Nous ne voulons pas qu'ils épouvantent même le mauvais riche, car ils n'y gagnent que des coups de fusil; mais nous voulons que le mauvais riche soit épouvanté à leur profit par d'autres que par eux, et d'une autre puissance que la leur, d'une puissance que le canon de l'ordre matériel n'atteint pas et qui se fait craindre encore quand la rente monte et quand la rue est paisible. Cette puissance, ce n'est pas la vôtre, c'est celle de la parole de Dieu. Si vous demandez aux capucins de la faire retentir aux oreilles des riches, rassurez-vous : ils n'auront garde d'y manquer. Conseillez aux riches de venir les entendre, venez-y vous-mêmes; vous ne risquerez qu'une chose : ce sera de vider votre bourse dans les mains des pauvres et de donner votre manteau au premier vieillard mal vêtu que vous rencontrerez en sortant du sermon.

IV. En attendant que vous vous procuriez ce plaisir, souffrez que les catholiques le prennent. Si quelques spéculateurs se réunissaient pour fonder aux environs du cimetière du Sud un vaste cabaret à bon marché, ou un bal, ou un théâtre, ou quelque autre lieu de plaisir, un phalanstère complet, vous n'y verriez sans doute aucun mal; et même vous y verriez un grand bien, si l'on mettait sur l'enseigne un triangle ou quelque autre symbole fraternel. Eh bien! les catholiques veulent fonder dans ces quartiers, où les lieux de plaisir ne manquent pas, un établissement dont l'absence

est un sujet de scandale et de douleur, une maison de prières, non pas à bon marché, mais entièrement gratuite. Cette maison sera desservie par une association entièrement fraternelle; sur la porte, on verra la croix, qui est aussi un emblême de fraternité. Les familles y trouveront toujours un ministre des autels pour honorer les restes et pour bénir la tombe du parent qu'elles auront perdu; les pauvres y trouveront toujours un bon accueil, un bon conseil et du pain lorsqu'il en aura. Voilà ce que nous voulons faire, sans qu'il en coûte qu'à ceux qui voudront apporter leur offrande. En le faisant, quelle loi blessons-nous? quelle loi juste pouvons-nous blesser? quel tort pouvons-nous faire au peuple, à vous-mêmes, à qui que ce soit sur la terre?

18 février 1851.

Les pays qui ont des religieux et les pays qui n'en ont pas. — Arguments *ad hominem*.

I. La *République* nous annonce dans le *Post-scriptum* d'un article assez étendu, qu'elle répondra à nos dernières observations au sujet des capucins, dès que les exigences de la polémique lui en laisseront le temps. Nous sommes à ses ordres, et nous lui affirmons qu'elle ne désire pas plus vivement nous donner de bonnes raisons que nous ne souhaitons nous-mêmes de les entendre. C'est notre conviction très-profonde, que si les adversaires de la foi et des œuvres catholiques prenaient la salutaire habitude de refléchir un peu, tous ceux qui ont l'esprit droit, le cœur suffisamment grand, et qui aiment vraiment le peuple et la liberté, trouveraient moins facile et moins juste de nous combattre. Il leur

arriverait ce qui nous est arrivé à nous-mêmes. Pesant aux balances de la conscience et du bon sens ces arguments tout faits qui ont cours depuis des siècles contre le christianisme, ils en trouveraient beaucoup à rejeter, et des plus réputés. Cette révision déciderait certainement la *République* à mettre totalement au rebut les sophismes qu'elle allègue pour proscrire les Ordres religieux.

La vérité de bon sens contre laquelle tous les sophismes et même tous les abus ne prouvent rien, la voici :

Les ordres religieux représentent trois aspects augustes et sacrés de la liberté humaine : liberté de l'étude, liberté de la prière, liberté du dévouement.

Aucun ordre religieux n'a été, ne peut être institué que pour étudier, prier, se dévouer aux hommes.

Ce triple but, tous les ordres religieux l'ont réalisé, depuis les solitaires de la Thébaïde jusqu'aux Petites Sœurs des pauvres, créées de nos jours et sous nos yeux. Tous, ou par la prière, ou par le dévouement, et le plus ordinairement par ces trois choses à la fois, ont travaillé, suivant le programme de la *République*, à « l'émancipation intellectuelle et matérielle des masses. »

Où en serait le genre humain, si pour ce grand ouvrage il n'avait pas rencontré ces grands ouvriers; s'il n'avait eu que des philosophes, des gens d'esprit, des hommes de guerre?

Le monde était déjà vieux, il périssait de vieillesse lorsque le christianisme apparut: qu'avait-il fait? Le paganisme avait eu, pour ainsi dire, son Christ dans la personne et dans la doctrine de Socrate: qu'en était-il résulté pendant trois siècles pour l'émancipation intellectuelle et matérielle des masses? La famille humaine ne formait qu'un troupeau d'esclaves.

Depuis l'avènement du christianisme, une société immense a vécu tout entière en dehors de ses lois, pratiquant

des dogmes qui sont le contraire des siens ; c'est la société musulmane : où en est-elle?

La Russie, quoique chrétienne, s'est séparée du corps vivant du Christ, et n'a gardé que la forme d'un sacerdoce. Là point de moines, ni de clergé, ni de parti catholique qui puisse combattre « l'émancipation intellectuelle et matérielle des masses. » Quel progrès y font ces choses?

Il ne suffit pas d'improviser une théorie absurde sur les vœux de religion, et de citer quelques exemples en l'air pour infirmer tous les témoignages de l'histoire. On devrait penser que si l'on croit avoir de bonnes raisons pour être socialiste, d'autres peuvent en avoir d'aussi bonnes et d'aussi honorables pour être chrétiens. Parce que l'on a regardé le Mexique et l'Espagne à travers les lunettes saint-simoniennes, il ne faut pas crier que l'on connaît le monde : on ne connaît pas même l'Espagne et le Mexique. Si l'on veut être juste, il faut ôter ses lunettes, vérifier, tenir compte des circonstances politiques qui ont amené le relâchement et la corruption de la discipline religieuse, et ne pas juger tous les moines et tous les couvents sur un moine ou sur un couvent gâté. Que dirait-on d'un homme qui ferait arracher tous les arbres à fruits de ses domaines, sous prétexte que, dans un canton éloigné, par défaut de culture, quelques-uns de ces arbres, jadis excellents, seraient devenus stériles ou donneraient de mauvais fruits?

II. Les moines du Mexique sont gâtés, soit! Ces religieux, que l'on nous représentait l'autre jour comme possédant trois fois les revenus de la République et gouvernant souverainement par la faim et par l'idolâtrie les trois quarts de la population, font encore, nous dit-on aujourd'hui, le métier de marchands d'*agnus* et de porteurs de billets doux. C'est un étrange métier pour des gens si puissants et si riches! S'ils le font, ce n'est pas la règle de saint

François qui les y invite. En tous cas, il est certain que nous n'avons nul besoin d'instituer des religieux pour exercer les mêmes fonctions chez nous. Ils ne réussiraient pas! ils trouveraieni trop de concurrence! Pour les *agnus*, il y a les débitants de lithographies et de statuettes, tant secrètes que publiques; il y a les éditions illustrées des poésies de Parny et de Voltaire, bien autrement intéressantes que nos petits recueils de cantiques, et bien plus efficaces pour l'émancipation intellectuelle des masses; il y a les journaux à images, dont la quatrième page, pour plus de commodité, est remplie d'annonces de pharmacie; il y a plus de cent mille cabarets et estaminets qui servent tout à la fois d'entrepôts et de véhicules à ce négoce. Autant de facilités dont l'infâme Mexique est privé et qui ne laisseraient chez nous rien à faire aux moines. Le commerce des *agnus* n'irait pas. Quant aux billets doux, à quoi bon? Nous avons les bals, les théâtres, les romans, et surtout la partie littéraire de la *papeleta*, le feuilleton, qui travaille en grand à former le cœur et l'esprit des dames. Le feuilleton sait effacer tous les scrupules, rassurer toutes les consciences; il remplit parfaitement les offices du porteur de billets doux. Ce personnage est bon pour le Mexique et l'Espagne, pays religieux, pays arriérés. Nous autres Français, peuple émancipé, libre et « penseur, » nous sommes en état d'appliquer les moines à un autre usage.

III. Mais la *République* n'a pas seulement à nous citer le Mexique et l'Espagne. Son rédacteur a vu aussi l'Italie, et ne manque pas d'en tirer argument. Il assure que les capucins d'Italie sont abominables.

J'ai parcouru l'Italie quand je n'avais encore embrassé aucune doctrine religieuse, et dans des dispositions, à l'égard du catholicisme, plus voisines de la haine que de l'amour. La foi catholique me demandait des choses qu'un libre pen-

seur de vingt-cinq ans ne concède pas volontiers. Pour appuyer ma résistance, je cherchais partout des arguments, bons ou mauvais. Je vis les capucins, et je dus avouer que la France abonde en gens plus sots et plus sales. La première église que je visitai à Rome, la nuit de mon arrivée, était une église de franciscains, l'*Ara-Cœli*. On y célébrait les Quarante-Heures. Le dernier édifice que j'avais visité à Paris, la nuit de mon départ, était la salle *Valentino;* on y fêtait le mardi-gras. Les fonctions de prieur des franciscains ne me parurent point devoir être placées dans l'ordre moral au-dessous de celles d'un chef d'orchestre de bal masqué; et je me sentis incliné à croire que le peuple qui employait sa nuit à prier sur les dalles de l'*Ara-Cœli* n'était pas plus dégradé que celui que j'avais vu danser en habits de pierrot sous l'œil des sergents de ville. Plus tard, des relations plus directes avec les capucins d'Italie ne me les firent pas mépriser davantage; et enfin, ni par eux, ni par d'autres, je ne parvins, malgré la meilleure envie du monde, à constater que la religion n'est plus dans le catholicisme.

IV. Etait-ce de ma part stupidité pure? Manquais-je d'yeux pour voir, d'oreilles pour entendre?

Mon Dieu! j'ai rencontré en Italie ces gens que l'on rencontre partout, qui savent le fond des choses et qui, tout en voyageant pour les indiennes et la quincaillerie, apprennent les histoires intimes des couvents. Avant de les écouter, je savais ce qu'ils allaient dire, et il ne leur restait rien à m'apprendre sur les terribles effets du gouvernement des prêtres. Je connaissais les petits contes de la *République* touchant les madones voilées, les indulgences vendues aux assassins, les religieux porteurs de galants messages. Quel commis-voyageur n'en a pas la mémoire pleine? Je connaissais également « la misère et la dépopulation où le gou-« vernement du Vicaire de Jésus-Christ a réduit un des plus

« beaux pays du monde, l'état barbare et tout féodal de la « justice, l'inquisition rétablie, l'intolérance poussée au « point que..., etc. »

A priori, tout cela ne prouve pas grand'chose contre les Ordres religieux. Si la campagne de Rome est malsaine et si les Marais-Pontins sont stériles, comme la Sologne et les Landes, est-ce la faute des capucins? Quant à l'inquisition, elle existe à Rome, c'est vrai. Elle existe aussi en France, et nous en savons quelque chose, nous qui écrivons ceci. Il y a partout des tribunaux pour faire respecter la loi du pays. La différence entre Rome et la France, c'est qu'à Rome on sait à quoi l'on s'expose lorsque l'on attaque la loi, et qu'en France on ne le sait pas. Un jury pris au hasard en décide suivant son bon plaisir et vous condamne pour avoir exercé un droit que la législation garantit. Quant à l'état *tout féodal* de la justice, nous avons en France, suivant l'occasion, ou une justice toute militaire, ou pas de justice du tout. On se fait justice soi-même des deux côtés de la barricade, et ensuite on éprouve la justice du vainqueur. Quant à l'intolérance, nous admirons que ce reproche nous soit adressé par des hommes qui, sous l'empire de la liberté des cultes, prétendent nous empêcher de bâtir un couvent. Connaissez-vous donc vous-mêmes! Avant d'accuser les autres, voyez donc ce que vous êtes et ce que vous faites!

Mais il ne suffit pas d'écouter les commis-voyageurs et de comparer l'État romain à la France. Nous avons pris la peine de lire, de consulter des témoins bien informés. Avez-vous entendu parler du comte de Tournon? Il a été préfet de Rome du temps des Français. Il a étudié le terrain, le peuple, les institutions, et il a fait un livre estimé de tous les esprits sérieux, qui met à néant ces lieux communs d'une haine ignorante, sans cesse ressassés contre la barbarie, l'incurie et les autres vices du Gouvernement pontifical.

Il n'y a peut-être pas, dans le monde, une institution vraiment philanthropique, vraiment populaire qui ne soit née à Rome et du cœur d'un prêtre, et qui n'ait eu quelques religieux pour premiers instruments.

Cependant, s'écrie la *République*, « il est notoire que si « l'armée française quittait Rome, il ne se passerait pas « vingt-quatre heures sans que le Pape et le Sacré-Collège « fussent victimes de la haine populaire accumulée contre « eux par des siècles d'oppression. » Rayez d'abord les siècles d'oppression : ils sont dans vos journaux, ils ne sont pas dans l'histoire. Pour le reste, nous enregistrons l'aveu : il est dépouillé d'artifice. Ah! le peuple de Rome, ce peuple républicain, ce peuple qui n'est plus dévot, mais qui *pense*, ce peuple régénéré par vos doctrines, par vos amis, par vos écrits, ce bon peuple, si les Français n'étaient plus là, il assassinerait le Pape, les cardinaux, tout le clergé? — Quand nous vous disons que vos déclamations peuvent servir à quelque chose, vous voyez bien!

Mais ici encore, votre argument est à deux tranchants, et les deux tranchants vous blessent. Dites-nous dans quelle partie du monde, catholique, protestante ou autre, le peuple, grâce à la *papeleta* démocratique, ne croit pas avoir à venger « des siècles d'oppression » et n'est pas disposé à le faire. Que se passerait-il à Paris, si Paris n'était pas gardé par 50,000 hommes? Il y a plus d'un demi-siècle, cependant, que Paris n'est plus souillé, avili, abruti par les capucins. Londres en est délivré depuis plus longtemps encore : croyez-vous que le gouvernement anglais pourrait licencier les *policemen*? Il y eut une époque où Paris vivait tranquille sous la protection d'une faible garnison. On y voyait alors moins de casernes que de couvents. Mais, depuis que les couvents agrandis sont devenus des casernes, il a fallu bâtir des casernes nouvelles ; aux casernes il a fallu ajouter des forteresses, et, pour dernier progrès, il y a deux ans, il

a fallu faire des camps dans les rues. Que de fois la mort est sortie de là pour se répandre par la ville ! Fervents amis du peuple, vous n'avez pas oublié comment ces nouveaux moines le pacifient ! Nous allons construire un nouveau couvent. Si vous devenez les plus forts, vous en chasserez les hôtes que nous y voulons mettre : c'est entendu. Mais que ferez-vous de l'édifice ? Il sera trop faible pour servir de prison, trop petit pour devenir une caserne ; un hôpital rappellerait trop sa première destination, et d'ailleurs le peuple n'aura pas besoin d'hôpitaux : vous le transformerez en corps-de-garde.

V. Nous nous efforçons de donner à la *République* le peu de consistance des objections qu'elle nous propose. Elle en sent elle-même la faiblesse, et, tout en multipliant les assertions les moins fondées et les plus vagues, elle vise à déplacer la question. « La question, dit-elle, est celle-ci : Les « pays où il y a des moines sont-ils plus moraux et plus heureux que ceux où il n'y en a pas ? »

Pardon ! La question n'est pas si simple.

Il s'agit de savoir ce que sont les moines dans la force et dans la vertu de leur institution ; pourquoi ceux que vous dites gâtés se sont gâtés, et si les causes qui les ont fait déchoir ailleurs les feraient également déchoir chez nous. Il s'agit de peser la valeur de vos assertions. Il s'agit d'expliquer par quel motif, vous, qui réclamez tant de liberté et qui avez prêché et pratiqué si largement vos doctrines, vous nous contestez la liberté de prêcher et de pratiquer les nôtres. Il s'agit de préciser les dangers publics qui résulteraient de la présence, à Paris, d'une dizaine de capucins chargés d'honorer la dépouille mortelle des pauvres. Voilà la question.

Mais prenons-la telle qu'il vous plaît de la poser, sans même exiger que vous définissiez la moralité et le bonheur.

Il n'y a pas de moines en Angleterre, il n'y en a pas en Russie, il n'y en a pas en Prusse, il n'y en a pas en Turquie, il n'y en a pas en Egypte, et, s'il y en a en France, ils ne sont pas à l'usage des lettrés, des bourgeois voltairiens et de la masse incrédule : êtes-vous sûr que le peuple de tous ces pays l'emporte en moralité et en bonheur sur le peuple d'Italie, d'Espagne et même du Mexique ? Pour nous, très-sincèrement nous ne le croyons pas : après avoir consulté les documents les plus authentiques, écouté les voyageurs les plus sérieux et les plus impartiaux, la main sur la conscience, devant Dieu et devant les hommes, nous ne le croyons pas !

VI. Mais nous croyons bien moins encore que le bonheur et la moralité du peuple puissent se maintenir, s'accroître ou renaître dans les sociétés qui rejettent l'action des Ordres religieux. L'histoire du monde entier atteste que les Ordres religieux sont utiles, nécessaires, indispensables à la prospérité morale et matérielle des peuples ; l'histoire des temps où nous vivons n'en renfermera pas les moins éclatants témoignages.

C'est un lieu commun historique, que l'Europe a été défrichée, civilisée, pacifiée par les Ordres religieux ; c'est un lieu commun d'économie politique, que les Ordres religieux retirent du combat et des concurrences de la vie les athlètes les plus ardents, pour les appliquer au service de ceux à qui ils ont déjà laissé leur part. Qu'est-ce qu'un religieux au simple point de vue humain ? C'est un instituteur gratuit, un garde-malade gratuit, un savant gratuit, un propriétaire qui donne aux pauvres les revenus d'un fonds qu'il n'a pas la permission d'aliéner.

Ne voir d'une pareille institution que les inconvénients qui peuvent s'y rencontrer, c'est le propre d'un esprit léger ; attribuer ces inconvénients à l'institution elle-même, sans

tenir compte des circonstances extérieures qui l'ont viciée, c'est ajouter à la légèreté beaucoup d'ignorance ou beaucoup de mauvaise foi ; arguer de ces inconvénients, non pour reformer l'institution là où elle a faibli, mais pour la proscrire partout, c'est le comble de la déraison et de l'injustice. Et cette erreur suprême, cette suprême iniquité est en même temps la négation la plus tyrannique de la liberté religieuse, et l'impiété la plus criante envers les besoins et les souffrances du pauvre que l'on prive par là de ses amis les plus tendres, de ses serviteurs les plus dévoués, de ses esclaves les plus fidèles. Car le dévouement religieux, c'est l'esclavage antique, mais honoré, sanctifié et devenu sublime. Et, si cet esclavage était proscrit, l'autre reparaîtrait. Nos adversaires ont bien mal étudié le mécanisme du monde, s'ils croient qu'une société peut marcher sans esclaves.

VII. Ce qui ajoute immensément à la déraison, à l'iniquité de ces doctrines de proscription contre les ordres religieux, c'est de les entendre professer par des hommes qui ont la double prétention d'être, par excellence, les amis du peuple et les défenseurs de la liberté, et qui, dans les actions que cette double prétention leur inspire, ne font jamais que parodier ou contrefaire misérablement l'Eglise catholique. Ils veulent qu'on se dévoue au peuple, et ils veulent étouffer les dogmes qui, depuis dix-huit siècles, ont été la source unique du dévouement. Ils ne veulent pas d'une congrégation religieuse, et ils sont le parti des sociétés secrètes. Ils injurient ceux qui portent le crucifix, et ils n'oseraient pas dire un mot contre ceux qui jurent par le poignard.

C'est là l'inconséquence étrange qui nous a fait produire quelques arguments tirés de la situation personnelle du rédacteur de la *République*. Par une autre inconséquence, cet écrivain, si prompt à flétrir tous les moines, tout le clergé, tous les catholiques qu'il accuse de vouloir avilir et abrutir

le peuple, crie à la personnalité, parce qu'on lui rappelle qu'il a été saint-simonien. Qu'il se calme : nous avons une sorte de sympathie pour tous ceux qui sont ou qui tâchent d'être quelque chose, et nous réservons nos mépris pour ceux qui se vantent de n'être rien. Heureux l'homme qui a trouvé la vérité, respect à celui qui la cherche sincèrement! Nous ne faisons pas un crime à notre adversaire d'avoir été saint-simonien, mais de l'avoir été et de ne pas vouloir que l'on soit capucin.

Nous relèverons encore un passage de sa réponse, qui dénote, comme plusieurs autres, ou l'absence de lumière, ou le défaut de réflexion. Le plan de ses amis est de réduire l'Eglise à la mendicité, et leur doctrine est de l'empêcher de mendier : d'où nous concluons qu'ils veulent tuer le catholicisme par la faim. Ce n'est pas que nous les croyions à court d'autres moyens, si celui-là ne suffisait pas. Mais, sur ce mot, « Le catholicisme achèvera de périr par la faim, » notre adversaire nous plaisante. « Quoi! dit-il, le catholi-
« cisme périr par la faim, vous avez donc besoin d'argent
« pour vivre? Nous n'avons point entendu dire que saint
« Paul eût une liste civile, et que saint Boniface et saint
« Colomban fussent inscrits au budget. » Notre adversaire n'a pas entendu, parce qu'il excelle à ne pas entendre. Mais ses plaisanteries n'y font rien, et les exemples qu'il cite sont fort mal choisis. Saint Paul touchait, sur sa demande, la liste civile que nous voulons faire aux capucins, et saint Boniface et saint Colomban étaient précisément inscrits au budget où nous voulons inscrire ces Pères. Ce budget, dont M. le rédacteur de la *République* n'a pas entendu parler, c'est le budget de la charité. On peut voir dans nos colonnes comment il s'établit[1]. Si les socialistes suppriment

[1] L'*Univers* avait ouvert une souscription pour l'établissement des capucins.

l'autre, ils feront une très-mauvaise action et une très-grande injustice ; mais qu'ils nous laissent celui-là, et nos croyances n'auront rien à craindre de leur *idée*.

21 février, 1851.

M. Guéroult nous donne enfin des raisons philosophiques contre les capucins.

I. Nous reprenons avec la *République* la question des capucins, devenue la question des ordres religieux. Nous allons examiner les raisons philosophiques par lesquelles nos adversaires, qui nous reprochent tant de *gêner* la liberté et les philosophes, sont décidés, s'ils deviennent nos maîtres, à *proscrire* cette liberté et cette philosophie. Car ils reconnaissent que l'état religieux est une liberté et que la vie religieuse est une philosophie, et néanmoins ils les veulent proscrire. Sur quoi nous les prions de remarquer une chose, c'est qu'à leur avis comme au nôtre, toute liberté n'est pas légitime et toute philosophie n'est pas bonne. Donc, si nous contestons l'impeccabilité de la nature humaine, ils en font autant. La différence est que nous *gênons* ce que toute la sagesse de l'humanité a reconnu mauvais et nuisible, et qu'ils *proscrivent* ce qui leur déplaît. Pour n'en citer qu'un exemple, nous combattons l'enseignement incrédule donné à la jeunesse : ils déclarent qu'ils interdiront l'enseignement religieux, et que nous ne pourrons pas confier à nos prêtres même nos enfants. Notre motif pour refuser l'enseignement de l'incrédule, c'est qu'il ne peut pas donner des leçons de christianisme; ce motif leur paraît pitoyable et criminel. Leur motif pour interdire l'enseignement chrétien, c'est que le prêtre est suspect de ne pas sa-

voir faire aimer la République ; et ce motif est, à leur avis, si triomphant, qu'ils ne prennent pas autrement souci de rendre la République aimable. On doit aimer la République pour elle-même, quoi qu'elle fasse, quelle qu'elle soit. Un chrétien qui aime Dieu dans les afflictions, dans la pauvreté, dans la souffrance, et supporte tout et se console de tout par l'espérance et par la prière, est un fanatique idiot : il faut le séquestrer ou le supprimer ; mais celui qui croit à la République dans tous les essais et dans toutes les entreprises de sa fantaisie, qui n'appréhende pas de voir entasser beaucoup de ruines et répandre beaucoup de sang, qui supporte tout, en récitant le *credo* facile du progrès, qui se console de tout par l'attente du *circulus*, qui croit fermement que ni Proudhon, ni Considérant, ni Louis Blanc, ni Pierre Leroux, bien que peu d'accord, n'ont pu se tromper; voilà l'homme sage et grand, l'ami, la lumière, la merveille de l'humanité. Défense d'en douter, sous peine d'esclavage et de mort.

II. Et nous ferons ici une seconde remarque générale, commune à toutes les variétés de la grande espèce des libres penseurs. On trouve chez eux, sur des proportions folles et monstrueuses, tout ce dont ils se moquent chez nous. Ils nous raillent bien agréablement de croire à l'infaillibilité dogmatique du Pape ; voyez avec quelle frénésie d entêtement ils croient tantôt à l'infaillibilité de n'importe qui, tantôt à leur propre infaillibilité. Chez nous, où il existe une règle de foi fixe et définie, celui qui ne croit pas comme le Pape est rejeté de l'Eglise : chez eux, qui n'ont ni foi ni règle, ni droit d'en avoir, non-seulement nous trouvons l'*index*, la censure, l'excommunication ; mais encore, quiconque est rejeté de leur église ou n'y veut point entrer, court grand risque d'être rejeté de la vie. Il y en a des exemples dans le passé ; les théories du présent nous

en promettent dans l'avenir. La doctrine de l'infaillibilité est surtout en pratique parmi les socialistes. On avouera que, pour introduire dans une société des institutions contraires à ses immémoriales coutumes pour changer absolument la religion, la famille, la propriété, pour affronter les risques d'une pareille transformation, pour l'imposer par la privation des droits naturels, y compris le droit de vivre, il ne faut pas faiblement adorer sa propre raison.

III. Nous étions curieux d'étudier les sources de cette infaillibilité si prompte à trancher dans le vif. La *République* va nous les découvrir. On ne les trouvera ni bien claires ni bien profondes. Nous espérons étonner nos adversaires eux-mêmes de la sécurité de conscience avec laquelle ils y puisent le droit d'appliquer à l'humanité leurs moyens de régénération.

Pour commencer, la *République* nie le péché originel :

L'*Univers*, dit-elle, croit que l'homme, conçu dans le péché, naît méchant, que sa volonté incline naturellement vers le mal où l'entraînent l'indiscrète curiosité de son esprit et surtout les impulsions dépravées d'une chair corrompue.

Oui, nous croyons cela, et le rédacteur de la *République* le croit aussi. Nous lui rappelons ce qu'il disait l'autre jour de l'effet des vœux de religion. Suivant lui, non pas suivant nous, l'homme qui fait vœu de pauvreté, de chasteté, d'humilité, n'est ni moins avide, ni moins charnel, ni moins orgueilleux qu'un autre, et même l'est davantage. C'est l'avis, ce nous semble, d'un philosophe qui n'est pas médiocrement persuadé de l'existence et de l'empire de la corruption originelle. Il ne dira pas que cette corruption est un attribut particulier des catholiques et des moines. Il reconnaît le même caractère à tout le parti conservateur, qui n'est pas le parti catholique ; et peut-être que si nous

causions tête à tête, sans sténographes autour de nous, il avouerait que les socialistes en tiennent un peu. Comment ! l'homme ne naît pas méchant et soumis aux impulsions dépravées de la chair, et cependant nous le voyons méchant et corrompu dans tous les pays, dans tous les âges, dans tous les partis, dans toutes les écoles ! et vous, par-dessus le marché, vous affirmez qu'il est plus méchant et plus corrompu qu'ailleurs dans les sanctuaires où il a fait vœu d'être pur, et où il a mis en œuvre toutes les forces de son esprit pour se contraindre à être bon ! Manifestement vous croyez au péché originel, et même vous y croyez plus que nous.

IV. Mais si nous constatons tous deux le fait, nous ne l'appelons pas du même nom. Pour la *République*, le mal est la chose en soi la plus légitime et la plus innocente du monde ; c'est *un accident*, *un degré inférieur du développement de l'homme*, *l'ébauche informe de l'existence qui s'essaie et qui cherche sa voie*. Au milieu de la foule, une main se glisse dans votre poche : ne faites pas attention ! pur accident, ébauche informe, simple essai d'un être encore mal développé qui cherche à trouver son mouchoir ! Les catholiques font au mal beaucoup plus d'honneur :

Le mal chez les catholiques est une entité vivante, une essence éternelle, c'est un demi-dieu, c'est Satan qui, attaché sur l'humanité comme sur une proie, est destiné, de l'aveu de l'Église, à triompher de Dieu lui-même, auquel il ne laisse qu'un petit nombre d'élus, lui enlevant chaque jour l'immense majorité des créatures humaines qu'il entraîne dans l'enfer.

Quand la *République* parle de ses doctrines, son autorité suffit ; lorsqu'elle parle des nôtres, elle devrait consulter le catéchisme. Elle y apprendrait que Satan n'est pas des-

tiné à triompher de Dieu et que l'homme, pour se préserver des effets de la chute originelle, a la grâce et la liberté. Nous verrons comment les docteurs socialistes peuvent aider l'homme à chercher sa voie, le protéger lui-même et garantir les autres des « essais » qu'il tente dans « sa période inférieure de développement. » Mais d'abord examinons les conséquences politiques que la *République* attribue à la croyance au péché originel :

V. Dans cette conception, le travail est à la fois une malédiction et un frein, les gouvernements sont les gardes-chiourmes et les flagellateurs des peuples ; le bourreau est le pivot et la clef de voûte de l'ordre social. Toute tentative des peuples pour échapper au mal (qui est éternel) est une aberration et une impiété qui doivent être réprimées par la force.

Si la *République* croit que le monde vivra sans travail, ou travaillera sans répandre des sueurs ; si elle croit que ce monde, qui pourra se passer de travail, pourra se passer encore de gouvernement, et que le socialisme réalisera l'*an-archie* de M. Proudhon au milieu des guinguettes de M. Considérant, nous n'avons rien à dire. Cela s'opérera par des moyens que nous ne comprenons pas. En dépit de nos « superstitions, » nous ne pouvons croire aux sorciers qui annoncent ces merveilles. Mais si la *République* admet, comme nous, qu'il n'y a nul moyen, pour aucun homme, de faire un seul repas, ne fût-il que d'une bouchée de pain noir, avant qu'un grand nombre d'hommes se soient fatigués pour produire à vil prix cette bouchée de pain ; si elle admet, toujours comme nous, qu'un gouvernement est le principal outil du travail, et par conséquent de la vie, que veut-elle que nous lui répondions ? Elle trace, avec les couleurs chargées de son école, la peinture de toute société qui n'est pas livrée à l'état sauvage et dont les membres ne se dévorent pas entre eux. Qu'on

appelle le travail malédiction ou bénédiction, il faut du travail pour faire pousser une pomme de terre. Qu'on appelle les gouvernements gardes-chiourmes ou chefs d'ateliers, flagellateurs ou conducteurs des peuples, il faut des gouvernements pour maintenir l'ordre et protéger le travailleur contre le voleur. Que le bourreau soit qualifié de clef de voûte de l'ordre social ou de citoyen exécuteur des hautes œuvres, qu'il soit chargé de pendre, de décapiter ou de veiller à la porte du bagne, il faut une main qui applique aux grands coupables les grandes vengeances de la société. S'il n'y avait point de bourreau dans la République sociale, comment s'y préserverait-on des capucins ? La *République* oublie complètement que, sous le gouvernement idéal qu'elle nous prépare, le simple fait de porter un habit religieux, de pratiquer une croyance religieuse deviendra un *mal;* que ce mal, signalé dès à présent au peuple comme une tentative pour l'abrutir, sera considéré alors comme une *aberration et une impiété qui doivent être réprimées par la force.* Dans notre système barbare, le Gouvernement punit le méchant qui vole ou qui tue afin de jouir ; dans le système perfectionné de la *République*, le Gouvernement punit le méchant qui enseigne le mépris des jouissances et la pratique de la résignation au sein de l'adversité. Cela est nouveau, ingénieux, propre à nous confondre !

VI. Après avoir ainsi renversé la *conception* catholique et toutes ses conséquences, notre adversaire étale, non sans un peu d'orgueil, sa propre conception. La voici : nous ne connaissons rien qui montre mieux ce que l'on gagne à s'écarter de l'enseignement de l'Eglise :

Nous, au contraire, nous croyons que l'homme a été créé imparfait, sans doute, mais perfectible, et que le progrès est sa loi; nous

croyons que le mal, loin d'être, comme l'enseigne l'Eglise, une sorte de divinité subalterne, n'est que le signe et le cachet de l'imperfection humaine, la condition de sa nature finie, le champ ouvert à ses progrès ultérieurs. Nous croyons que l'homme doit, avec la grâce de Dieu, le concours de tous ses frères et par ses propres efforts, restreindre de plus en plus l'empire du mal dans une proportion dont il est impossible d'assigner la limite.

Il n'y a dans toute cette profession de foi qu'un mot qui signifie quelque chose : « L'homme a été *créé* imparfait ; » et il résulte des paroles de la *République* que ce qu'elle appelle *imperfection* est précisément ce que nous appelons *mal*. Le reste est contradiction, parodie, plagiat, verbiage. Quelle peut être la perfectibilité d'un être créé imparfait, c'est-à-dire, suivant la définition de la *République*, avec le *signe et le cachet* du mal ? Il est imparfait par essence, il restera imparfait. D'un œuf de grenouille il peut sortir la plus belle grenouille du monde, il n'en sortira jamais l'Apollon du Belvédère. Qu'importe que le bien se développe dans l'être *créé* imparfait ? Le mal, l'imperfection, se développera dans une proportion semblable, et le résultat restera le même ; l'imperfection est dans le principe, elle sera dans les conséquences. La grâce de Dieu, que vous alléguez par quelque réminiscence des idées chrétiennes dont vous ne pourriez pas vous rendre bien compte, la grâce de Dieu serait superflue et n'y pourrait rien. Et, quant au concours des autres hommes, qu'est-ce que cela veut dire dans votre bouche ? Comment concevez-vous que l'être créé imparfait puisse être corrigé par des êtres créés imparfaits ? Formerez-vous une nouvelle espèce d'hommes, créés dans des conditions toutes spéciales, pour redresser l'œuvre du Créateur ? Chez nous, ces hommes existent. Par la prière, par la grâce, par la vertu des sacrements, par une vie toute pure et toute mortifiée, ils ont dépouillé la nature corrompue, ils se sont, autant que possible, rapprochés de cet état

de perfection où l'homme était avant la chute, lorsqu'il sortit innocent et bon des mains de Dieu. Ces hommes-là, qui sont des anges sur la terre, peuvent relever par les moyens qu'ils ont employés pour se relever eux-mêmes, de pauvres créatures *devenues*, et non pas *créées* imparfaites ; ils peuvent, en accroissant le nombre de leurs imitateurs et de leurs disciples, *restreindre de plus en plus l'empire du mal ;* mais ces hommes-là sont des jésuites, des capucins, des chartreux, des prêtres, des saints, — et vous les proscrivez !

VII. Ainsi, en ôtant de la « conception » socialiste ce qui est chimérique, ce qui ne lui appartient pas, ce qui est en contradiction avec la formule elle-même et avec les autres doctrines de l'école, il en reste ceci : « L'homme a eté créé imparfait, » et, avec ce seul petit mot, notre adversaire a trouvé moyen d'affirmer jusqu'à l'excès tout ce qu'il nie, de nier jusqu'à l'excès tout ce qu'il affirme. Il nie le dogme chrétien de la chute originelle, et il le reprend, après en avoir fait le dogme extravagant de l'*imperfection par essence*. Il affirme la loi du progrès, et il annule la possibilité du progrès dans le bien par la nécessité du progrès équivalent dans le mal.

Il croit au péché originel incomparablement plus que nous, au progrès incomparablement moins que nous.

VIII. M. Guéroult nous reproche de ne pas considérer le mal comme un accident, et il en fait une essence, l'essence du Créateur et du Créé, quelque chose de permanent et d'inguérissable. Où a-t-il vu rien de pareil et d'aussi excessif chez nous? Nous croyons que l'homme a été créé à l'image de Dieu, bon et libre, non pas perfectible, mais parfait suivant sa nature, et n'ayant besoin pour conserver sa perfection que de bien user de sa liberté. Il a fait un usage mauvais de cette liberté, son plus bel apanage ; il est tombé,

mais il peut se relever ; le mal a prise sur lui, mais il peut se soustraire au mal. L'imperfection qu'il a contractée n'éteint pas son intelligence, ne détruit pas sa liberté. Il a l'espoir, la rédemption, les sacrements, un Dieu vivant et agissant qui l'encourage, qui lui tend la main, qui l'invite, qui l'aime. Par tous ces secours, il peut progresser dans le bien jusqu'à la sainteté ; et ce progrès vers le bien moral, à mesure qu'il s'opère, neutralise le mal physique, le rend supportable, tend à le faire disparaître autant que le comporte la condition de l'humanité.

IX. Quand les socialistes auront trouvé un moyen de supprimer le vice, le travail, la maladie et la mort, ils pourront dire que la « conception » catholique ne vaut pas la leur. Comme il n'y aura plus de méchants, ni de pauvres, ni de malheureux d'aucune espèce, on pourra, en effet, se passer de la doctrine qui convertit les méchants, qui assiste les pauvres, qui console les malheureux. Mais en attendant, les méchants, les pauvres, les malheureux abondent sur cette terre, qui ne livre ses fruits qu'au labeur. L'homme naît méchant et puni, et tout le prouve : que peuvent pour son salut et sa consolation ceux qui lui disent qu'il a été *créé* méchant? Ils peuvent l'irriter contre Dieu et contre lui-même. En lui enseignant le progrès indéfini du bien et du mal, en le nourrissant de théories à l'état de néant pratique, ils lui ôtent l'effroi de l'autre vie et lui inculquent dans celle-ci le désespoir.

La *République* nous demande si nous comprenons pourquoi elle ne veut pas que l'on fasse des couvents. Nous lui faisons l'honneur de croire que nous le comprenons mieux qu'elle-même. La confusion qui règne dans ses idées nous fait croire qu'elle ne sait pas très-bien que son aversion pour les couvents est une forme de sa sympathie pour les barricades.

Mais, à sa place, nous interrogerions très-sérieusement notre conscience, et nous nous demanderions s'il nous est bien prouvé que les barricades puissent changer quelque chose à la nature de l'homme créé imparfait.

Même date.

X. La *République* trouve que nous faisons trop de bruit pour une question d'argent, et elle veut bien nous rassurer. Quand ses amis seront au pouvoir, ils supprimeront le budget des cultes, mais elle nous promet qu'ils laisseront aux fidèles la permission de subvenir aux besoins de l'Eglise. C'est précisément ce que nous voulions savoir et ce que la *République* semblait ne vouloir point dire. De ses menaces contre le budget des cultes et de ses déclamations contre les ordres mendiants, nous avions naturellement conclu qu'après avoir réduit l'Eglise à la mendicité, elle comptait bien encore l'empêcher de mendier. Voici les déclarations fort nettes qu'elle nous fait à cet égard :

Que les catholiques fervents, que ceux qui croient à l'infaillibilité du Pape et au reste, paient la dîme aux ministres de leur culte, rien de mieux, et nous ne ferons jamais rien pour l'empêcher. Mais pourquoi les dissidents, les hérétiques, les libres penseurs, les socialistes, seraient-ils obligés de payer tribut ?

Nous louons la franchise de la *République*, nous ne pouvons louer ni sa justice, ni sa libéralité. En supprimant le salaire du culte, les socialistes ne supprimeront pas seulement la rémunération d'un service public, ils supprimeront aussi une dette de l'Etat, une indemnité due à l'Eglise pour les biens dont on l'a dépouillée. Leurs principes les y autorisent ; mais leurs principes les autorisent-ils à supprimer

le culte pour les pauvres qui ne peuvent pas le payer? Il y en a beaucoup, de ces pauvres, qui tiennent à la religion et qui n'ont aucun moyen d'en faire les frais. Parce qu'ils sont pauvres, ils ne pourront plus pratiquer leur religion ? Ils ne seront plus baptisés, plus mariés; ils ne recevront plus les derniers sacrements, ils ne seront plus enterrés?... On devrait pourtant songer que tout le monde n'est pas encore assez socialiste pour se passer volontiers de tout cela.

Si les libres penseurs ont le chagrin de payer pour les frais du culte, les catholiques paient beaucoup de choses aussi qui ne leur plaisent pas, ou dont ils n'usent pas. On pourrait en faire le compte et trouver une somme ronde de 40,000,000. Seront-ils dispensés de ces contributions, lorsque les libres penseurs ne paieront plus tribut à l'Eglise ?

Quand Paris fera une révolution à laquelle les catholiques n'auront point contribué, qu'ils ne désirent pas, qui ne leur profitera en rien, seront-ils dispensés de subvenir aux ateliers nationaux, de payer les 45 centimes, de faire les fonds de l'instruction gratuite et obligatoire ?

En attendant que la *République* réponde à ces questions, nous la félicitons de la façon plus humaine dont elle parle des capucins. Elle est, assurément, très-libre de ne les point aimer, et nous ne songerions pas à réclamer si elle se bornait à ne les aimer point. Nous avons réclamé parce qu'elle les diffamait.

Dans un autre article, la *République* nous prie de lire une note de *New-York-Herald*, de laquelle il résulterait que les rentes du clergé mexicain s'élèvent à plus de 100,000,000 de francs, et ses propriétés au chiffre de 130,000,000. Cela nous fait grand plaisir pour les pauvres du Mexique ; mais, quand le gouvernement du pays sera socialiste, il prendra tout, le clergé deviendra pauvre, et les pauvres mourront de faim.

Nous avons aussi reçu des notes sur le Mexique, et l'une d'elles intéressera celui des rédacteurs de la *République* qui nous a fait un tableau si formidable des vices, de la crasse, de l'abjection des *capucins* qu'il a *vus* dans le pays:

Il n'y a point de *capucins* au Mexique.

DU RÉGIME PARLEMENTAIRE.

25 janvier 1851.

Physionomie et pratique du gouvernement parlementaire. — Son caractère indélébile. — Son inévitable histoire.

I. Le journaliste n'a qu'un moment pour résumer, caractériser, juger les discussions les plus compliquées et les plus importantes. Après une séance de cinq heures, où l'adresse, la ruse, la passion, le sophisme, et parfois aussi la sottise, ont joué un véritable imbroglio, le journaliste jette en hâte sur le papier une appréciation nécessairement sommaire, presque inévitablement fautive. Il ne peut se rappeler tout ce qu'il a entendu, il ne peut dire tout ce qu'il se rappelle; ce qu'il dit, il ne le dit pas toujours comme il l'aurait voulu dire. Il n'a pas le temps de marquer les nuances. Si le mot juste se dérobe à son esprit fatigué, il ne s'arrête pas à le chercher; le temps presse, la plume vole, on prend avec la vérité les mêmes libertés qu'avec la langue. Voilà ce qui arrive, même lorsque le journaliste est doué de mémoire, de bon sens, de probité; même lorsqu'il n'a pas, lui aussi, sa thèse à soutenir, et son dessein formé d'abuser l'opinion. Cependant, cette appréciation, au moins incomplète, voilà tout ce que ses lecteurs connaîtront des diverses opinions développées à la tribune. Où sont les

héros qui lisent le *Moniteur*, qui lisent même la réduction que leur journal donne tous les jours de la séance ? Les députés parlent, les sténographes écrivent, les journalistes seuls sont écoutés. Il y a dans la tribune des rédacteurs en chef, vingt ou trente inconnus, pleins d'audace et de passion, et en fait parfaitement irresponsables, qui font pour toute la France ce que l'on appelle « le grand jour de la tribune. » Pour procurer ce *grand jour*, les principaux instruments dont ils se servent, sans exception, sont des éteignoirs et des verres de couleurs. S'ils veulent être vrais, le temps leur manque; s'ils veulent arranger la vérité, ils ont le loisir, le silence et l'habitude.

II. C'est mon premier grief contre le régime parlementaire : il rend presque impossible la manifestation de la vérité. Le « grand jour de la tribune, » indépendamment du travail des journalistes, est par lui-même essentiellement faux. Tout le monde y parle : personne n'y parle franchement. Est-ce manque de gens de bien, suffisamment intelligents pour comprendre la vérité, suffisamment forts et hardis pour la dire ? Pas tout à fait. Ces gens de bien existent. Ce qui les condamne au silence et à l'abstention, c'est, d'une part, la discipline des partis, cruelle et implacable surtout envers les hommes de talent ; c'est, d'une autre part, la conviction profonde que cette vérité serait dite en vain, mal reçue et point écoutée. On est d'un parti, il en faut être. Telle est la loi des enceintes parlementaires. Il n'est pas permis, peut-être n'est-il pas possible de s'y soustraire. L'on remarque, en effet, que les individualités excentriques sont généralement des individualités sans valeur réelle et sans valeur relative. Elles font peu de bruit et point d'actes.

III. On entre donc dans un parti, et dès lors on lui appar-

tient. Ce parti a ses plans, que l'on doit suivre. Or, dans presque toutes les occasions, surtout dans les occasions importantes, la simple vérité nuirait au but que cherchent les partis. Une pareille infraction à la loi commune serait punie sévèrement. L'honnête homme qui l'aurait commise, blâmé dans les relations privées, condamné officiellement, déchiré par les journaux, perdrait tout crédit, toute importance, et finirait par passer pour un sot ou pour un apostat. Voilà ce que lui coûterait le plaisir de dire la vérité; plaisir stérile, et qui ne ferait pas changer une voix.

Pour que la vérité fût dite une fois, il faudrait un homme arrivé de la veille, inconnu, sans engagements d'aucune sorte. Mais celui-là parlerait une langue étrangère. Il ne connaîtrait pas l'art de se faire écouter, dans lequel les plus expérimentés sont encore novices. Interrompu à tout moment par les susceptibilités féroces qu'il blesserait sans le vouloir, bafoué s'il venait à se troubler, détesté pour son aplomb s'il ne se troublait pas, n'ayant la bienveillance de personne, il tomberait d'un croc-en-jambes, au milieu des huées, avant la moitié de son discours.

Il y a toujours dans les assemblées deux fractions très-puissantes, l'une de ceux qui ne comprennent point, l'autre de ceux qui ne veulent point comprendre. Pour se faire écouter, il faut avoir une réputation et des amis, c'est-à-dire des gens au nom et dans l'intérêt de qui l'on parle. Voyez l'effet que peut produire, sur les lèvres d'un orateur à qui personne ne s'intéresse, la pauvre vérité, dont personne ne veut, parce qu'elle ne saurait prononcer vingt paroles sans gêner à peu près tout le monde !

IV. La théorie du gouvernement parlementaire est séduisante. Des représentants librement nommés pour discuter les affaires d'un pays qui connaît ses affaires; une tribune pour tout dire, des journaux pour tout répéter; la lumière

partout, la liberté et la surveillance partout. Cela semble si beau, si parfait, si juste, que l'opinion met en doute la raison de quiconque veut élever une objection contre le régime parlementaire. Et comme la République, basée sur le suffrage universel, est le *nec plus ultra* et la perfection du régime, les bons républicains professent avec M. le général Cavaignac que la République est au-dessus des majorités, au-dessus du suffrage universel lui-même. Un peuple s'étant donné la République (on sait comment les peuples se donnent ces choses-là) n'a plus le droit de s'en dédire : c'est un contrat éternel. Au fond, M. Berryer et M. Thiers ne sont pas d'un autre avis. Seulement, leur république, c'est une certaine organisation parlementaire où les maîtres de la parole ne risquent pas d'avoir pour collègue et pour compétiteur M. Colfavru.

V. Dans la réalité, le régime parlementaire, comme tous les autres régimes, livre le monde à gouverner à un petit nombre d'individus privilégiés du talent, de la richesse, de l'intrigue, même de la naissance. Il ouvre la lice à tous les intérêts particuliers. Aucune cour n'est plus féconde en brigues ; nulle part le favoritisme n'est plus puissant, l'omnipotence plus insolente. On y voit les faquins en fortune, le mérite dans la disgrâce, les services méconnus, le trésor saccagé, la vérité haïe. Le profit des mœurs publiques et de la dignité nationale, nous le connaissons tous. Le régime parlementaire est admirable par la fécondité et par la variété de ses péripéties. Depuis les *questions de cabinet* jusqu'aux questions de vie et de mort pour la société, il fait parcourir au public une échelle d'émotions vives, où personne n'a le temps de s'ennuyer. Voilà le mérite particulier et capital du système. On dit que les Français y sont attachés ; ce goût se conçoit dans un pays où deux individus ne s'abordent guère sans se dire : *Qu'y a-t-il de nouveau?* Mais cela ne prouve

pas autrement l'excellence du système. Les joueurs sont très-attachés au jeu.

VI. Les délibérations parlementaires représentent plutôt des combats que des discussions, plutôt des surprises que des combats. Les orateurs ne sont pas des conseillers qui donnent leur avis, s'occupant seulement de trouver ce qu'il y a de plus sage à faire et de plus favorable à la chose publique : ce sont des avocats qui plaident leur cause, je dirais presque des chefs de bande qui cherchent à vaincre ou à surprendre l'ennemi, pour faire leurs propres affaires et celles de leurs gens. Avant le débat, ils savent ce qu'ils penseront après le débat: ils ont leur but arrêté, ils font leur plan de campagne. Tel dira ceci, tel dira cela; Paul attaquera de ce côté, Jean de cet autre; on fera tel avantage aux alliés : à ceux-ci plus, à ceux-là moins. On sait qu'on aura tant de voix de la droite, tant de la gauche, tant du centre : le reste à la fortune! Tout est prévu. L'entreprise durera quatre jours. Il y a une batterie qu'on démasquera ou qui restera muette, suivant l'occurrence. Si c'est le premier ministre qui parle, Guillaume répondra; si c'est un autre, il suffira de Jacques; si l'heure est trop avancée pour que Guillaume puisse faire son discours, Pancrace obstruera la tribune et n'en descendra qu'ayant mis l'auditoire en humeur de dîner. Si l'occasion favorable ne se présente pas de dire certaine chose qui peut produire de l'effet, on se fera attaquer par un indifférent ou par un faux frère, qui donnera sujet de répondre. Mille autres ruses sont en jeu. Il se trouve des rencontres où tout tient à deux voix : on fait l'impossible pour débaucher, retenir, empêcher deux hommes du camp ennemi. Enfin, c'est si bien un combat, que les gens même qui s'y livrent, disent les *combats*, les *luttes* de la tribune, et qu'à la fin il y a des vainqueurs et des vaincus

VII. Quel moyen, dans un tel système, de se mettre jamais d'accord, d'arriver jamais à la conciliation des partis? Il y aura des partis, et des partis furieux, aussi longtemps qu'il y aura des gens aux places et qui voudront les garder, des gens sans places et qui voudront en avoir. Supposez un gouvernement aussi bon, aussi juste, aussi sage que possible; des ministres, les plus éloquents et intègres qu'on ait vus sur la terre; aussi longtemps qu'il suffira qu'un drôle ait quelque talent et dise avec aplomb certaines sottises pour devenir populaire, ce drôle se présentera, il se fera un parti, il mettra tout en péril, il bouleversera tout. Plus vous le vaincrez par votre raison, par votre probité, par votre bien dire, plus vous le rendrez furieux et redoutable. Pour triompher, il appellera l'ignorante passion de la populace, les pavés se soulèveront, vos vertueux ministres, honnis et exécrés, iront à la potence ou à l'exil; et le drôle, devenu ministre à son tour, deviendra relativement vertueux à son tour. A son tour il sera culbuté et pendu par de pires drôles que lui.

VIII. Le régime parlementaire ne peut pas ne pas produire de fréquentes révolutions: non-seulement celles qui changent les ministères, il en vit; mais celles qui changent les gouvernements et qui atteignent et corrompent les fondements mêmes de l'organisation sociale. En admettant qu'il y ait toujours assez de bons sens, de talent, de prudence et de vertu dans le Gouvernement, et dans la majorité de l'Assemblée pour ne faire que des lois sages et pour résister à l'envahissement des partis révolutionnaires, ceux-ci ont deux moyens infaillibles de triompher. Le premier consiste dans les inévitables divisions de la majorité; le second dans l'action des sociétés secrètes, toujours entretenues, toujours soutenues par la tribune et par la presse, et qui conspirent à ciel ouvert et presque légalement.

IX. Voulant prouver que la République seule est aujourd'hui possible, les républicains allèguent trois chutes de la Monarchie, depuis la grande catastrophe de 1789. On a vu, disent-ils, tomber en 1814 la monarchie de la gloire, en 1830 la monarchie de la tradition, en 1848 la monarchie élue, ou des intérêts.

Je ne comprends pas ce que ces mésaventures inévitables de la monarchie qualifiée prouvent contre la simple monarchie. Ni l'établissement impérial, ni la monarchie selon la Charte, si improprement nommée Restauration, ni la royauté de Juillet, n'étaient la Monarchie. Il n'y eut là que trois formes du régime parlementaire ou républicain. Toutes trois ont fini de la fin naturelle des républiques ; et de ces trois chutes il ne résulte que l'impossibilité bien constatée d'édifier un pouvoir durable sur des bases révolutionnaires.

X. L'Empire n'était pas une monarchie, c'était un despotisme. Le despotisme n'est autre chose qu'une forme de l'anarchie, une halte durant laquelle le désordre régularise et fortifie son action. La Révolution donna tout à Napoléon, sachant bien qu'il lui rendrait tout, ou qu'elle pourrait tout reprendre avec bénéfice. Tant qu'il régna, tout despote qu'il était, la Révolution sut lui dire : Qui t'a fait roi ? Il ne l'oublia pas ; il disait lui-même : Je suis la Révolution. Il consomma par force, par séduction, par astuce, toutes les ruines que la Révolution avait faites. Les spoliations territoriales reçurent une sorte de légitimation ; les folies de la Constituante s'implantèrent dans les codes ; il y eut pour les débris de la noblesse des faveurs plus meurtrières que l'échafaud ; les parvenus et les traîtres prirent définitivement et paisiblement possession du pouvoir. Que n'a pas tenté Bonaparte pour dégrader les autels qu'il avait été contraint de relever, et pour faire de l'Epouse du Christ ou une créature ou une amnistiée, qui,

comme les autres, tiendrait tout de lui et ne serait rien que par lui? Oui, à ses débuts, il rouvrit les églises : comment aurait-il pu autrement rétablir un semblant d'ordre? Mais, à sa fin, il tenait le Pape captif, et au moyen des Articles organiques, qui étaient une trahison du Concordat, il faisait une religion nationale et impériale. Ce gouvernement sans tradition, uniquement appuyé sur la force, ne vivant que de la guerre et de la police, était-ce une monarchie? Napoléon lui-même sentait qu'il n'avait point d'avenir, parce qu'il n'avait point de passé. Voyant le néant de son œuvre aux lueurs de son génie, il s'écriait : Ah! si j'étais mon petit-fils! ce qui revient à dire : Ah! si j'avais eu un grand-père! Mais il n'était le petit-fils de personne, et il ne fut le grand-père de personne. Il ne légua pas sa gloire et son pouvoir, parce qu'il n'avait pas hérité du temps. Malgré les services qu'il lui rendait, la Révolution ne l'accepta jamais qu'à titre de serviteur viager. S'il avait régné quinze ans de plus, Napoléon, maître du monde, aurait été chassé de Paris par une émeute de professeurs et d'employés, et une escorte de gardes nationaux l'eût conduit à la frontière.

XI. Que *restaura* la Restauration? On connaît le grand mot de M. de Maistre : « Louis XVIII n'est pas remonté sur son trône; il est assis sur celui de Bonaparte, et c'est pourquoi la révolution n'est pas finie. » Louis XVIII, mauvais chrétien, fut mauvais prince. Il continua, sur le trône, contre la royauté, les conspirations qu'il avait entamées contre le Roi. Si la Révolution avait éclaté quinze ans plus tard, Louis XVIII, voyant un dauphin entre la couronne et lui, eût été au moins tenté de jouer le rôle de Philippe d'Orléans. Sceptique, bel esprit, épicurien, son génie politique fut tout juste à la hauteur de son génie littéraire: un talent d'intrigue et de bons mots. On peut voir dans le préambule

de sa Charte qu'il ne comprenait ni l'histoire, ni la Monarchie, ni la Révolution. Il ne sut pas qu'en élevant une tribune, il créait dans l'Etat un pouvoir rival du sien et supérieur au sien. Lorsqu'il eut tâté ce rival, il craignit de l'irriter, et tout de suite il désavoua et désarma ses propres amis. Sous cette prétendue monarchie, les vrais monarchistes, flétris du nom d'*ultrà*, n'étaient qu'une faible opposition, ridiculisée par les pamphlétaires du Gouvernement. Les libéraux exerçaient le pouvoir par leurs complaisants, menaient l'opinion par leurs brochures, par leurs journaux, par leurs discours, par mille conspirations légales ; ils élevaient la jeunesse, remplissaient les académies, persécutaient l'Eglise, et le pouvoir royal cédait et ne pouvait que céder. Etait-ce là une monarchie ?

XII. On a appelé l'établissement de Juillet la meilleure des républiques. Il ne manque pas aujourd'hui de républicains, sans excepter M. Thiers, qui le pensent encore ; mais, par là même que c'était la meilleure des républiques, c'était assurément la pire des monarchies. Cette meilleure des républiques réunissait, en effet, des avantages que la république ordinaire, la république pure et simple, est loin d'offrir. Si c'est la liberté que l'on cherche, tout le monde pouvait parler et tout le monde pouvait tout dire ; aucun mérite n'était exclu, soit de la tribune, soit de la presse, où, depuis trois ans, le suffrage universel et la liberté illimitée n'ont fait arriver ni un talent nouveau, ni une idée nouvelle. C'est du temps de Louis-Philippe que MM. Pierre Leroux, Considérant, Lamennais, Béranger, Proudhon, Eugène Sue, Louis Blanc, ont produit leurs chefs-d'œuvre, et il n'était pas bien essentiel au bonheur de la France et à la gloire de ces messieurs qu'ils vinssent montrer à la tribune leurs visages ; on les connaissait par la lithographie. D'ailleurs, s'il fallait qu'ils vinssent à la tribune, tous y pouvaient arriver.

Déjà l'on y voyait M. Crémieux, le progrès y pouvait amener aussi M. Colfavru. La liberté donc était complète sous la meilleure des républiques, et la voie de l'ambition suffisamment large, même pour les républicains. M. le général Cavaignac n'aurait pas gagné la bataille de Paris, il en aurait pu gagner une en Afrique. Il serait devenu ensuite très-aisément pair de France, ce qui lui aurait permis d'exposer ses idées politiques et d'enfler les flancs du *Moniteur* avec autant de liberté qu'il en concédait ces jours-ci (non sans quelque peu de mauvaise grâce) à M. Berryer.

Mais ce que la meilleure des républiques avait encore, et ce que la simple république n'a pas et ne peut pas trouver, c'est une forme d'autorité, une apparence de sécurité, une espérance raisonnable de solidité. On n'était pas tout à fait livré à l'imprévu ; on n'avait pas institué la mobilité comme loi suprême de l'Etat ; il n'était pas réglé par l'article 1^er^ du pacte fondamental que le conseil permanent et souverain de la nation serait élu par l'ignorante multitude des gens qui ne lisent pas et qui ne savent pas lire. Il restait encore quelque contre-poids, quelque équilibre dans les pouvoirs, quelques garanties de lumière et de moralité, quelque possibilité de former des hommes capables, quelque jour à faire triompher la raison : la société était sur le bord, mais non pas encore sur le penchant de l'abîme, où il faut qu'elle se tienne maintenant, exposée à tous les caprices populaires.

XIII. Cependant, la meilleure des républiques a misérablement péri : de quoi est-elle morte? Est-ce l'aspect d'un idéal républicain plus complet, plus simple et plus beau qui a soudainement détaché d'elle les esprits et les cœurs et qui lui a donné le dernier coup? Nullement : il y avait dans la Chambre élective trois ou quatre individus qui se disaient républicains et qui ne l'étaient pas, et un qui l'était et qui ne le disait pas. Celui-là seul avait du talent, mais point de

crédit; les autres n'avaient ni talent ni crédit ; tous ensemble ne pesaient pas un bon citoyen. Aidés de quelques centaines d'émeutiers, ils firent la révolution ; une révolution qui emporta trône, gouvernement, parlement, administration, armée, magistrature ; qui aurait emporté tout l'ordre social, si les auteurs de ce coup fortuit n'avaient pas été glacés des mêmes terreurs qu'ils inspiraient : ils ont appelé ce guet-apens la révolution du mépris. Non, non ! la révolution du mépris s'est faite quatre mois après, contre eux-mêmes, et c'est ce que l'on a appelé la *Réaction*. Elle les a dispersés dans l'oubli, dans l'exil, dans les feuilletons, dans les maisons de force : voilà la vraie révolution du mépris.

XIV. Quoi ! une catastrophe pareille à celle du 24 Février, un désastre si grand, une ruine si profonde aurait pu s'opérer par de tels hommes, et qui ne le voulaient pas, notons-le bien, qui du moins ne l'avaient point prémédité ! C'est absurde, et cela n'est bon à dire et ne peut passer qu'à la tribune. La monarchie de l'insurrection, la monarchie entourée d'institutions républicaines, la meilleure des républiques, en un mot, est morte de sa propre main, parce qu'elle était une république, comme meurent les républiques. Le levier qui l'a renversée ne savait pas en être à la dernière secousse, et n'en était pas à la première. Mais dans quelle main était ce levier qui travaillait depuis dix-huit ans ? Dans la main parlementaire. Cette ombre de pouvoir qui paraissait à la tête du Gouvernement offusquait l'orgueil des rois de la tribune, les vrais organes du peuple souverain. Ils l'ont affaibli, décrié, déconsidéré ; ils ont juré que la liberté était en péril, qu'on marchait à l'établissement du gouvernement personnel, que la France allait perdre les précieuses conquêtes de 1789 ; enfin, ils ont jeté bas le roi de leur choix, tellement ruiné dans l'opinion et, pour tout dire, si com-

plètement avili, que sa chute a été radicale, irréparable, et que personne n'a seulement fait le geste de le relever.

Je dis que ces tribuns n'ont pas renversé une monarchie, mais que, pour la troisième ou la quatrième fois, la République s'est effondrée d'elle-même.

Ce n'est pas ainsi que les monarchies tombent. La monarchie, en France, n'a été renversée qu'une fois. Il nous en a coûté maintenant soixante années de discordes, de guerres, d'angoisses, de révolutions, et rien n'est fait ; et plus la monarchie est devenue impossible, plus aussi elle est devenue nécessaire. Lorsque l'on arrache la majesté royale, dit Shakespeare, à la place qu'elle occupait se forme un gouffre qui se remplit de sang, et tout ce qui l'entoure s'y précipite.

XV. M. Emile Girardin et deux ou trois autres journalistes viennent de faire une précieuse découverte. Ils ont trouvé une brochure où l'on démontre la cause des révolutions et des sous-révolutions qui remplissent l'histoire du régime parlementaire. Le phénomène est maintenant connu : tout provient des conflits qui éclatent nécessairement entre les pouvoirs. Donc, il faut établir l'unité de pouvoir dans le régime parlementaire, et faire en sorte que le législatif et l'exécutif ne soient qu'une seule et même chose.

Ce n'est pas une trouvaille, c'est la théorie de la Convention.

Ah ! si l'on trouvait un procédé pour faire qu'une seule et même Assemblée ne fût qu'une seule et même chose ! Voilà le secret qu'il importe de découvrir. Nous n'y sommes pas ! Ce sont les partis qui forment les Assemblées, et les Assemblées à leur tour forment, fécondent, multiplient les partis. Autant de partis, autant de pouvoirs ; autant de questions abordées à la tribune, autant de conflits.

Puis, bientôt, surgit un parti plus adroit et plus fort, un parti populaire. Celui-là gouverne, mais il tue, et les autres conspirent. Telle est l'unité du pouvoir dans le régime parlementaire.

XVI. D'autres théoriciens espèrent : les uns regardent l'Angleterre, les autres regardent l'Amérique. Il faudrait regarder la France. Il n'y a pas en Angleterre de souveraineté du peuple. Le régime parlementaire y est maintenu par l'accord de deux souverainetés de fait et de droit, l'une et l'autre héréditaires. En ce moment, une troisième souveraineté s'élève, la souveraineté élective : nous verrons ce qu'elle fera des deux autres. Ajoutons que dans la pratique du régime parlementaire en Angleterre, il n'y a pas l'esprit français.

XVII. L'expérience américaine prouverait davantage, si elle avait plus duré. Elle ne prouverait pas que les Français puissent devenir Américains, lors même qu'ils le voudraient. Quand donc couvrira-t-on d'assez de mépris ces esprits dénationalisés qui, pour avoir rêvassé sur les lois et constitutions des différents peuples, ne sont plus d'aucune patrie, croyant que toutes les formes sociales peuvent s'introduire dans une civilisation comme les volumes entrent dans la bibliothèque d'un académicien, et les sophismes dans sa cervelle ! Il s'agit bien de ce qu'ont dit ou fait Washington, Jefferson, Macpherson, pour la société toute neuve qu'ils ont formée dans un monde tout neuf et immense ! Nous avons affaire aux traditions, aux habitudes, aux intérêts, au caractère de la France et des Français. Que nous importe le régime parlementaire en Angleterre et en Amérique ? Il faut voir ce qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il peut devenir chez nous.

XVIII. Abandonné à lui-même, sans contre-poids, seul maître du terrain, c'est-à-dire en république pure, le régime parlementaire n'a point de milieu entre le despotisme de la Convention et la faiblesse, la division, l'inutilité, l'imbécillité du Parlement régicide en Angleterre, des Anciens et des Cinq-Cents en France. La seule chose qui puisse sortir de là, c'est un despotisme : Robespierre ou Cromwel, ou Bonaparte. A quoi a-t-il tenu qu'un nom ne s'ajoutât, le 26 juin 1848, à cette liste? Le régime parlementaire pur crée le despotisme ou le subit. Pas de milieu. Mais a-t-il des contre-poids, est-il limité par une autorité sage, pacifique, respectueuse envers lui? Il l'attaque, empiète sur elle, l'insulte, l'ébranle, la défait. C'est l'histoire de Charles I^er^, de Jacques II, de Charles X, de Louis-Philippe... La suite au prochain numéro.

XIX. D'où vient donc la fortune du régime parlementaire? Pourquoi le voyons-nous en telle popularité que tous ceux qu'il a trahis, bafoués, abîmés, ne le nomment qu'avec des protestations de respect et d'amour, et se disent prêts à mourir (je n'en crois rien) pour sa défense?

Ah! c'est qu'il a des patrons puissants sur la terre! Le mensonge, la présomption, l'envie, l'orgueil, l'ont fait pour eux. Il aura longue vie. Dans les temps ordinaires, c'est le triomphe de la médiocrité; en tout temps, c'est l'espérance de la révolte.

C'est la voie large ouverte à toutes les ambitions sans génie, à tous les génies sans vertu, à toutes les vanités sans vergogne, à toutes les convoitises sans frein. C'est la puissance, la gloire, la richesse, la royauté promises pour un peu d'adresse et de persévérance à tous les Macbeth affamés qui peuvent remuer le pied, la langue ou la plume, et qui se connaissent assez pour savoir qu'une fois assis au banquet, ils regarderont en face et sans se troubler le spec-

tre sanglant de la patrie. *Tu seras roi!* voilà ce que le régime parlementaire nous dit à tous, depuis soixante ans. Il a tenu parole à de tels sujets, qu'en effet personne n'a lieu de perdre courage.

XX. Avec le régime parlementaire, plus de naissance, plus de rang, plus de talent, plus de services, plus rien qui puisse désespérer la noble ardeur des faquins, des forbans, des enfants trouvés et des sots. Tout au contraire, après le mérite suprême d'avoir fait le mal d'une certaine façon et l'avantage d'être connu par de mauvaises œuvres, il n'y a pas, devant les électeurs, de mérite plus précieux que de n'avoir rien fait. Et non seulement l'inutilité, l'incapacité, l'improbité même n'ont rien à craindre du talent, de l'intelligence, de la gloire; mais par le moyen du suffrage électoral, surtout du suffrage universel, elles ont encore et souvent le plaisir exquis de les humilier et de leur être préférées. Le maréchal Bugeaud, qui en sept années a conquis l'Algérie, qui l'a agrandie, peuplée, pacifiée, bâtie, qui a créé vingt villes et livré cent combats ; ce vieux capitaine, l'honneur de notre armée et le plus parfait modèle des vertus civiques, bon, simple, populaire, qui devait tous ses grades à son épée, toute sa fortune à sa charrue; le maréchal Bugeaud, à qui jamais l'ennemi n'avait fait éprouver une défaite, a subi devant les électeurs deux défaites en un jour. Il a été battu à Paris, capitale de la civilisation, par le sergent Boichot; dans son pays natal, par un monsieur moins illustre que le sergent Boichot. Peu s'en est fallu qu'il n'entrât point dans cette assemblée où tant de gens de tant d'espèces sont arrivés triomphalement par deux et trois portes à la fois.

Vous demandez pourquoi le régime parlementaire est si fort? Mais lisez donc les almanachs. Voyez la liste des rois que vous avez eus depuis vingt ans! Songez que chacun de

... deux ou trois ... songez que tous ces ... distribua des places, ... sous quelques mil- ... une institution ... du cœur de l'homme. ... point de recours; ... événements qui les ... même, elle serait ... il a laissé, Dieu a ... elle succombe aux ...

LES ROUGES A LA MESSE.

25 février 1851.

Ce que les rouges feraient s'ils étaient chrétiens. — Ce qu'aurait fait un seul *homme du peuple* si lesuffrage universel avait pu le produire. — Quel sera l'indice certain du retour de l'ordre.

Les démocrates, convoqués par leurs journaux, ont fêté hier le troisième anniversaire de la République, en assistant au service religieux célébré à Notre-Dame. Nous pourrions nous étonner de cette manifestation. Le parti qui l'a faite n'a pas l'habitude d'exprimer ses sentiments par la prière, et surtout les journaux qui le conseillent et le guident ne lui parlent pas un langage qui puisse le conduire au pied des autels. Mais, premièrement, nous vivons dans un temps et dans un pays où il ne faut s'étonner de rien ; secondement, la manifestation en elle-même n'a rien que nous puissions blâmer, et nous voudrions pour beaucoup, au contraire, qu'elle devînt un usage général. Tout le monde y gagnerait; le parti démocratique, en particulier, serait assuré d'un grand et noble triomphe s'il devenait chrétien, et observait une conduite chrétienne. Nous n'avons nul dessein, nulle envie de railler. Les démocrates s'en convaincront s'ils veulent nous écouter jusqu'au bout.

Nous commençons par leur dire, et c'est notre avis depuis

longtemps, qu'ils n'ont nul besoin de se faire chrétiens pour devenir les maîtres du pays. Nous ne pensons pas que ce succès puisse leur manquer ; nous avouons que, pour l'atteindre, la voie révolutionnaire nous semble la plus courte. S'ils ont aujourd'hui les sentiments anti-chrétiens que leurs journaux expriment ordinairement ; si leur présence à Notre-Dame n'a été qu'une raillerie ou qu'une hypocrisie, la raillerie est superflue, l'hypocrisie n'est point nécessaire. Les conservateurs n'exigent pas qu'ils prennent ce masque ; les catholiques contestent leurs doctrines et non leur force. Nous ne cherchons donc en aucune manière à leur persuader qu'ils n'obtiendront la victoire qu'après l'avoir implorée du Dieu juste et bon. La victoire telle qu'ils la veulent, s'ils l'imploraient dans la sincérité de leurs âmes, Dieu, ému de pitié, la leur refuserait; il leur enverrait d'autres désirs. Mais, précisément parce qu'ils ne la demandent pas ainsi, ils l'auront, plus ample probablement qu'ils ne l'attendent et même que beaucoup d'entre eux ne la souhaitent. Elle ne sera pas la récompense de la prière, elle sera la rétribution de l'iniquité; elle viendra, elle éclatera sur nos têtes et bientôt sur les leurs, non comme le don du Père, mais comme l'arrêt du Juge. Ce sera la victoire du mal; l'instant terrible où la société qui a détruit en elle les œuvres de Dieu se trouve en présence de ses propres œuvres, des instruments de destruction qu'elle a créés et dont elle s'est servie.

Les démocrates croient que cet instant approche. Ils n'ont pas lieu d'en douter. L'abaissement où ils sont tombés est réel; nous concevons qu'ils s'en plaignent, nous ne comprendrions pas qu'ils en fussent alarmés. Puisqu'ils sont si redoutables étant si avilis, c'est à leurs adversaires de trembler. Malgré la prépondérance de ce qu'on a appelé et de ce qui ne fut jamais « le parti de l'ordre, » le gain des hommes de Février n'est point entamé. Ils l'ont placé à gros intérêt dans les mains de ceux qu'ils disent et qui se croient

leurs ennemis. Six ou huit mois après la Révolution, M. Guizot disait des conservateurs: «On sera étonné de tout ce qu'ils ont livré et perdu en quelques jours.» Que dirait-il maintenant que trois ans sont écoulés? Que n'ont pas perdu les prétendus conservateurs, y compris ces trois ans du précieux répit que leur accorde la Providence! Les obstacles élevés en hâte, sans pierre et sans ciment, ne sont plus que des monceaux de poussière à travers lesquels l'esprit démocratique pourra passer quand il le voudra. Personne ne s'est présenté pour combattre, n'a opposé une parole de foi au retentissement des affirmations révolutionnaires, n'a fait entendre autre chose que l'humble écho des sophismes et des mensonges de l'anarchie. La politique a renié misérablement les protestations isolées de la conscience et de l'intelligence. Le monde de la force matérielle n'ose pas refuser son adhésion aux formules victorieuses de l'erreur, et c'est pourquoi cette force n'est qu'une fantasmagorie. Les démocrates ne peuvent l'ignorer ; ils n'ont pas besoin de le savoir. Un jour, quelque pauvreté qu'ils auront imaginée pour donner signe de vie, deviendra une révolution. Tout enchaînés, bâillonnés et effarés, ils verront fuir ceux qu'ils appellent leurs oppresseurs ; ils seront les maîtres ; ils feront leur œuvre.

Humainement, cela est immanquable. Ainsi donc, encore une fois, en conseillant aux démocrates d'essayer à devenir chrétiens, nous ne voulons point les prendre par l'appât du succès, et nous plaidons moins qu'ils ne le supposent notre cause personnelle. Nous savons qu'ils nous réservent des jours laborieux, pour ne rien dire de plus; ils nous le disent, nous les en croyons, et nous ne désirons pas leur règne. Après tout, cependant, nous ne les craignons pas plus qu'il ne faut. Quelle que soit la durée de la tempête, nous savons où est le port. Si les révolutionnaires ont leurs espérances pour le jour, nous avons les nôtres pour le lendemain. Mais

ce lendemain qui nous rassure, qui nous réjouit quand nous songeons à nous, nous effraye quand notre pensée s'arrête sur eux.

Nous les étonnerons peut-être en leur disant que les chrétiens ne sauraient éprouver de crainte qui ne soit mêlée de beaucoup de pitié envers ceux qui leur donnent sujet de craindre ; ils connaissent trop peu notre histoire pour se rendre bien compte d'un pareil sentiment. Rien pourtant n'est plus réel, et c'est l'impression qui nous domine. Parmi la foule des démocrates qui se sont rendus aujourd'hui à Notre-Dame, nous voulons croire qu'il s'est rencontré des esprits animés dans leur aveuglement d'une certaine espérance du bien, d'une loyale volonté de le faire ; des intelligences séduites, des raisons ébranlées par l'apparente injustice qui règle les conditions humaines et qui veulent y remédier, non sans bonne foi.

Ceux-là, quel réveil les attend ! Et les autres, ceux qui font froidement une expérience ou qui tentent froidement la fortune, et qui vont jusqu'au pied des autels dresser fièrement leur tête remplie de pareils desseins, quelle punition leur est réservée !

Nous voudrions que les uns et les autres, invoquant sérieusement leur conscience, après avoir accompli cet acte apparent de christianisme, se demandassent ce qu'ils devraient faire s'ils étaient vraiment chrétiens.

S'ils étaient vraiment chrétiens, ils aimeraient le peuple : non pas la popularité, non pas les louanges, non pas l'amour éphémère de cette foule trompée qui attend d'eux des vengeances funestes et des jouissances chimériques, et qui met sa force à leur disposition ; mais le peuple, c'est-à-dire cette masse qui travaille dans l'ignorance et dans l'abandon, et qui a perdu sa part possible et facile de bonheur matériel, parce qu'elle n'a plus sa part des lumières de l'esprit, des espérances de l'âme, des joies du cœur.

Le peuple qu'ils aimeraient ainsi ne serait plus dans leurs mains un instrument de ruine et de terreur, divisé en deux camps, dont l'un cherche à prendre par les révolutions ce que l'autre a conquis par le travail ; où chacun change d'amis en changeant de fortune ; où l'enrichi de la veille, regardant ceux qui étaient hier ses compagnons de labeur et de souffrance, ne voit que des envieux, contre lesquels il devra désormais se défendre les armes à la main.

Au lieu d'avoir devant elle des forcenés qui lui déclarent une guerre à mort, et qui, par la fureur insensée de leurs prétentions, rendent tout arrangement impossible, la société verrait des hommes qui demandent justice, et elle n'aurait rien à leur refuser.

Cette justice, s'ils étaient chrétiens, ils se la feraient eux-mêmes, sans violence, sans troubles, sans risques. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de force politique contre le mal, il n'y en aurait plus contre le bien. Si le peuple voulait jouir des trésors moraux et matériels de l'Evangile, qui l'en empêcherait ? Il languit dans l'ignorance : qui empêcherait que la France ne se couvrît d'écoles absolument gratuites ? Il a des malades : qui empêcherait que la charité n'élevât partout des hôpitaux ? Il est dévoré par une effroyable quantité de spéculations immondes ; on le corrompt et on le vole dans des milliers de tripots ; il reçoit par le théâtre, par le journal, par la brochure, un enseignement de perdition qui lui fait haïr le travail, la famille, l'ordre, la paix, le devoir, qui le rend hostile à Dieu et aux hommes, qui l'éloigne de toutes les sources du bonheur en cette vie : s'il le voulait bien, si ceux qu'il écoute lui apprenaient à le vouloir, qui l'empêcherait de secouer cette vermine engraissée de son sang et de sa chair ? Après la révolution, nous avons un moment espéré que le suffrage universel ferait surgir du sein du peuple un homme du peuple, simple, fort et juste, et capable de dire à la tribune,

sans haine et sans envie, quelles sont les véritables douleurs, les véritables souffrances, les véritables besoins du peuple. Cette homme ne s'est pas rencontré. Afin, sans doute, que l'impuissance et le mensonge du suffrage universel fussent mieux démontrés, la Providence n'a pas permis que le peuple, solennellement convoqué dans toute l'étendue de la France, trouvât ou voulût choisir un seul homme qui parût en effet, au milieu de tous, le REPRÉSENTANT DU PEUPLE. Il ne s'est produit que de ternes échantillons de la sagesse conservatrice la plus mince, ou de la frénésie révolutionnaire la plus outrée. Et de part et d'autre, les partis, qui voulaient à l'envi montrer du peuple, se sont vus réduits, qu'on nous pardonne l'expression, à *faire mousser* de pauvres ouvriers, médiocrement serinés par le socialisme ou par la bourgeoisie. Les plus vaillants de ces orateurs n'ont pu atteindre à l'éloquence des moindres avocats. Mais si l'homme que nous aurions voulu voir avait enfin paru, et qu'un Cathelineau, par exemple, eût fait entendre à l'Assemblée constituante la voix de son mâle et honnête bon sens, croit-on que cet homme-là n'aurait pas été écouté, suivi, obéi, même des plus épais conservateurs ? On se serait disputé l'honneur d'accomplir avec lui tout ce qu'il aurait demandé pour la vraie liberté, pour le vrai bien-être, pour l'amélioration effective de la condition des masses sous le rapport moral et sous le rapport matériel.

Ce qu'un tel homme aurait fait, les démocrates, devenus chrétiens, le feraient encore. Et, s'ils le faisaient, ils fonderaient la République, au lieu de déchaîner le chaos. Savent-ils pourquoi ils ne peuvent que déchaîner le chaos? Nous le disons à ceux dont les intentions sont droites et respectables : c'est qu'ils ne songent qu'à réaliser des améliorations purement matérielles, et qu'ils ignorent que la première condition pour arriver aux améliorations maté-

rielles, est d'obtenir d'abord des améliorations morales. L'amélioration morale n'est autre chose que la soumission au devoir, l'amour du devoir dans toutes les conditions et dans toutes les œuvres de la vie. Or, il n'y a point de révolution qui puisse imposer cela, il n'y a point de parti ni de secte politique qui sache ou qui veuille seulement l'enseigner. Pour en concevoir la pensée, il faut abaisser le drapeau des opinions et arborer celui de la foi.

Ce n'est pas là, sans doute, ce que les démocrates ont été faire hier à Notre-Dame! Mais qu'allaient-ils donc y faire? Nous serions contents qu'un de leurs journaux voulût le dire.

Quelle que soit leur réponse, il y a pourtant un signe dans cette manifestation. Elle prouve combien, en dépit de tous les systèmes et de toutes les révoltes, le christianisme est profondément mêlé à notre vie. Les partis anti-chrétiens ressemblent à ces individus qui se targuent superbement de n'avoir aucune religion, de ne rien croire des vérités catholiques, et qui ne sauraient se passer ni de faire bénir leur mariage, ni de faire baptiser leurs enfants, ni de faire enterrer leur père. Ils nient le Christ, et on les voit perpétuellement à genoux devant lui, tantôt pour l'adorer comme un Dieu, tantôt pour l'ajuster comme une victime. Ils écrivent contre le culte, et ils vont aux messes politiques. Il y faut aller! C'eût été trop risible de borner toute la cérémonie à parader, une fleur d'immortelle à la boutonnière, devant la colonne de Juillet. On a senti que ce deuil ressemblerait à un mariage civil. Le *Vote universel,* qui a fièrement repoussé la cérémonie religieuse, a paru ridicule ; les autres n'ont été qu'inconséquents.

Nos basiliques n'ont pas encore croulé, et si un acte de démence impie les renverse, en tombant sur l'autel, elles ne l'écraseront pas! Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera demain, seul souvenir du passé, seule force

du présent, seule sécurité de l'avenir. Rien de ce qui se fait sans lui ne subsiste, rien de ce qui se fait contre lui ne dure, rien de ce qui se fait avec lui ne peut périr! Regardons d'un œil ferme et ce qui passe, et ce qui va passer, et tout ce qui commence à poindre au seuil d'un avenir chargé de menaces de mort, mais plein aussi de germes de vie. Au milieu de tant d'agitations et de paroles inutiles ou funestes, il nous est donné de pouvoir faire des œuvres certainement bonnes, certainement fécondes. L'édifice dont nous creusons les fondements sera-t-il achevé? Nous n'en savons rien. Si nous ne l'avons pas fondé sur la terre, nous l'aurons fondé devant Dieu éternellement. Tandis qu'autour de nous les uns fuient les autels et les autres les saluent de la même manière que les gens de Caïphe saluaient le Fils de Dieu, soyons de laborieux ouvriers de l'Eglise, multiplions nos efforts, ensemençons comme si nous étions assurés de moissonner. Là est le salut du monde!

Veut-on que nous disions aux conservateurs et aux démocrates quand est-ce que le monde aura des indices certains du retour de l'ordre, du règne de la paix, du triomphe de la fraternité? Ce n'est pas lorsque nous verrons paraître de beaux livres, prononcer de beaux discours, gagner de grandes batailles, ni même célébrer en pompe des services religieux : c'est quand on annoncera que tel grand, tel riche, tel puissant de la terre vient de se retirer du monde et de se jeter dans un couvent. Alors on pourra dire que d'illustres évènements se préparent, que le mal va enfin être combattu, que la société va enfin remporter de sérieuses victoires. D'ici là, la plume, la parole, l'épée, l'argent, la hache peuvent se donner carrière : il y aura d'inutiles succès de la vanité, d'atroces succès de la force, mais pas un esprit éclairé, pas un cœur apaisé, pas une misère secourue, pas un jour de sécurité pour le vainqueur.

LA RÉVOLUTION ET L'ÉCLECTISME.

14 avril 1851.

M. Cousin se met en règle avec la Révolution. — Ignorance effrontée et servilité cynique des philosophes.

Le public s'est un peu occupé ces jours-ci d'un écrit de M. Cousin, pompeusement intitulé : *Nouvelle défense des principes de la Révolution française et du Gouvernement représentatif*. Ce morceau nouveau est la préface d'un recueil de vieux discours. De faibles emphases en l'honneur des principes révolutionnaires rassemblées en méchant ordre; aucune réponse aux objections que l'expérience élève chaque jour contre ces prétendus principes. Après avoir, tant bien que mal, tiré des entrailles de sa philosophie l'embryon révolutionnaire, M. Cousin conclut que ce produit scientifique reçoit sa perfection du gouvernement bourgeois, tel que nous l'avons eu depuis 1830, et n'est autre chose que le gouvernement parlementaire. Il annonce avec une pleine assurance que la révolution de 1848 n'aurait pas eu lieu, si Louis-Philippe avait suivi la politique de l'opposition, dont il rappelle modestement qu'il fut une des lumières ; et la famille d'Orléans serait encore sur le trône, si seulement la réforme électorale avait été accordée. Cela ne paraît point sérieux et ne l'est point en effet. M. Cousin n'a pas de telles illusions. Il est bien plus fin qu'il ne veut le laisser voir.

Ses discours sont morts, le gouvernement parlementaire est mort; mais lui, il est vivant et il songe à l'avenir. Vous croyez qu'il s'amuse à sculpter son tombeau : il travaille à se faire un chemin, ou un asile. Voilà la clef de cette préface au long titre. Entrons-y pour savoir ce que c'est qu'un philosophe. L'étude n'en sera pas sans intérêt. M. Cousin est l'un des pontifes de l'esprit moderne. Lorsque l'on sait ce qu'il croit et où il va, on sait ce que croit et où va la masse de la classe bourgeoise.

I. M. Cousin commence par se décerner un brevet de républicain de naissance :

Je suis né avec la Révolution française. J'ai appris à lire dans ses chansons; ses fêtes ont été celles de mon enfance. A dix ans, je savais les noms de ses héros... Je n'ai jamais compris, je n'ai jamais aimé que les conquêtes de la liberté. En 1812, j'étais déjà suspect dans l'Université d'un attachement mal dissimulé à sa cause proscrite, et j'y suis demeuré fidèle parmi les vicissitudes d'une vie souvent orageuse. Je m'honore d'avoir été dans tous mes ouvrages, depuis le premier jusqu'au dernier, dans la chaire comme à la tribune, son interprète modéré, mais inébranlable. Ma philosophie même n'a guère été que la réflexion appliquée à ses *instincts* (remarquez ce mot, nous le retrouverons souvent) et le résumé de ses maximes.

Après avoir noté, afin de ne rien omettre, qu'il a aimé les principes de la Révolution jusqu'à risquer « de passer à son tour pour un socialiste » (hélas! les socialistes voudront-ils s'en souvenir!) M. Cousin déduit les causes de la fidélité qu'il suppose avoir gardée à ses jeunes sentiments. Ces causes, profondes chez lui, sont les mêmes idées sur lesquelles il a constitué la morale du succès. Tout homme qui fait ce que veut l'*instinct* de son temps réussit, et tout homme qui réussit fait bien. Exemples :

Après les Tarquins, le premier des Brutus a fait ce qu'il y avait à faire en établissant la République. Du temps de César, le dernier des Brutus, s'efforçant de soutenir une république impossible, *est un grand*

cœur auquel a manqué un grand esprit. Au quatrième siècle, Constantin, sans avoir *peut-être* le talent de Julien, a mieux compris où étaient l'avenir et la force, et *par là* il a mérité et a mieux obtenu le nom de Grand. Le fondateur du moyen âge, qui lui-même était aussi grand qu'Alexandre et César, et que la barbarie seule de son temps diminue, l'*altier* Charlemagne, a voulu tenir sa couronne des mains d'un Pape, *pour que cette couronne fût plus puissante* en recevant, *aux yeux des peuples*, la consécration de celui *qui leur dit le Vicaire de Dieu*. Au dix-huitième siècle, Frédéric a suivi une toute autre politique *avec un égal* succès, parce que le dix-huitième siècle était fort différent du neuvième.

Qu'on nous permette de nous arrêter ici un moment. Nous admirons l'art avec lequel tant d'erreurs historiques et morales sont ramassées en quelques lignes, et nous n'entreprenons pas de les réfuter, ce serait une longue besogne. Mais est-il possible, grand Dieu! qu'un écrivain, un savant, le maître d'école de la France, ose mettre sur le même pied Charlemagne et Frédéric, compare le Saint-Empire et la monarchie prusienne, rassemble dans le même argument ces hommes et ces œuvres! Charlemagne, chrétien aimant, que la voix même de ses vaincus a presque mis sur les autels; Frédéric, sceptique égoïste, sur lequel ses flatteurs eux-mêmes n'ont pu étendre qu'un linceul d'ignominie! Charlemagne, l'écolier d'Alcuin, le vainqueur de Vitikind, et le protecteur de l'Eglise catholique; Frédéric, le disciple ou plutôt le singe de Voltaire, le complice de Catherine et le patron de La Mettrie! Charlemagne enfin, dont l'œuvre surhumaine, ébranlée après dix siècles de vie, ne peut crouler que pour faire place à un monde tout nouveau; Frédéric, dont la création, à la fois mesquine et monstrueuse, n'en peut plus au bout de cent ans, n'a vécu que par artifice, et disparaîtra quelque jour ignoblement sous la crosse d'un fusil, *comme une citrouille qu'on écrase*[1]!

[1] M. J. de Maistre.

Mais s'il fallait voir et raisonner juste, que deviendrait la morale du succès? M. Cousin poursuit sa démonstration :

L'histoire est là qui témoigne d'une manière *irrésistible* (particulièrement visible en ce moment, il faut en convenir !) que chaque peuple contient en soi et fournit des moyens de gouvernement à qui sait les reconnaître et les employer ; mais, pour cela, l'esprit le plus merveilleux, la réflexion la plus pénétrante ne suffisent point ; il faut qu'il y ait quelque chose de plus grand : *l'instinct d'abord, et puis l'amour.* On ne sert bien une cause qu'à condition de l'aimer. A l'encontre des préjugés vulgaires, tous les grands hommes d'Etat, ceux-là même qui ont poussé le plus loin l'ambition, et même le génie de l'intrigue dans les détails, *ont été sincères.* Pour accomplir ses desseins, Richelieu a été condamné à de terribles conduites ; à son lit de mort, chrétien et prêtre, il ne comprit pas même la question qui lui était faite, si en ce moment suprême, il pardonnait à ses ennemis, déclarant qu'il n'avait eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat. On n'adopte pas une cause politique comme un rhéteur prend un sujet d'éloquence; ou plutôt on ne prend pas sa cause, c'est elle qui vous prend, c'est elle qui vous pousse et qui vous soutient, c'est elle qui vous rend sereiñ et tranquille au milieu des orages, et vous guide à travers les hasards. En politique surtout, rien de grand n'est possible sans la foi et sans l'amour. Celui qui ne sent pas battre son cœur pour les idées qui agitent ses contemporains n'est pas fait pour les commander.

N'est-ce pas que la pensée du philosophe se débrouille, et que cette théorie, si elle a l'inconvénient de condamner beaucoup d'honnêtes gens qui n'ont point réussi, aide singulièrement à glorifier les œuvres de la Révolution française? Sur cet oreiller, Robespierre peut reposer sa tête ; pas un mot ne s'y trouve qui puisse alarmer la sereine conscience de ses imitateurs. M. Blanqui, M. Pyat, M. Dufraisse sont dignes de nous commander : ils sont sincères, ils ont la foi visiblement, l'amour manifestement, l'instinct admirablement, et leurs cœurs battent pour les idées qui agitent leurs contemporains!

M. Cousin est-il donc révolutionnaire à la façon de ces hommes? On verra. Il n'y a rien de grandiose où ne puissent mener de telles prémisses, et le monde apprendra par des prodiges de plus d'un genre à connaître les docteurs qu'il a écoutés. Pour le moment, M. Cousin ne dit pas ce qu'il fera; il lui est permis de n'en rien savoir. Un autre dessein l'occupe. S'il se trouve républicain très-authentique de l'avant-veille, ses papiers sont moins en règle quant à la veille et quant au lendemain. Il a, qu'on nous passe l'expression, des *raccords* à faire, et il y pourvoit par l'exposition d'une philosophie politique dont aucun zélateur du progrès ne peut contester l'élasticité. Encore une fois, la chose qu'il veut prouver n'est pas qu'il faut rétablir la monarchie philippienne, ni que cette monarchie est tombée pour n'avoir pas suivi ses conseils : il veut prouver qu'il est hommelige de la Révolution, qu'il l'a servie, qu'il la servira, qu'il la comprend, qu'il l'aime, qu'il la bénit, qu'il l'adore. Tout cela, nous le tenons pour avéré. Nous ne lirons jamais les vieux discours de M. Cousin; mais nous affirmons qu'il s'y trouve quelques ciselures trop monarchiques, et que cette préface est un badigeon destiné à les empâter. Le reste n'est que jeu, souvenir du beau temps passé, quand le père de l'éclectisme, manœuvrant entre le Pouvoir et l'Opposition, savait si bien occuper ces postes de lisière d'où l'on peut tirer sur tout le monde et sortir par deux issues. Il dit aux monarchistes : *Vous savez quels sont mes principes!* aux révolutionnaires : *Vous connaissez mes instincts!* à lui-même : Quand le moment sera venu, je mettrai d'accord mon esprit et mon cœur, et ce sera l'affaire d'un moment.

On croit que nous le faisons parler. Point du tout. Lui-même fait ce partage dans un mouvement de sensibilité imité de Bossuet : « Oh! maison d'Orléans, maison illus-« tre et infortunée, je briserais ma plume plutôt que de la

« tourner contre vous, *mais* puis-je donc vous sacrifier les « principes de toute ma vie, la Révolution et l'honneur de « mon pays? » *Quid rides?*

II. Le petit côté des gens très-audacieux en morale, c'est de prétendre aux scrupules. Cette faiblesse est remarquable chez M. Cousin. Pour nous servir d'un mot qui mériterait d'être français, puisqu'il a, suivant la règle de Vaugelas, la double consécration de l'usage et de la nécessité, M. Cousin tient infiniment à *maximer* ses pratiques. Que de préfaces il a écrites pour prouver la parfaite orthodoxie de sa philosophie, systématiquement anti-chrétienne! Idolâtre du succès, il s'entête à justifier son culte. Peu content d'adorer les principes de la Révolution parce qu'ils ont réussi, il maintient que ce succès en démontre l'excellence intrinsèque et la vérité.

Nous avouons que la thèse de M. Cousin nous paraît à la fois et à tous les points de vue absurde et coupable. Coupable parce que les principes de la Révolution française ne sont point bons; absurde parce qu'ils n'ont point réussi.

Cependant M. Cousin nous décrit leur fortune. Il voit partout des tribunes et des barricades. Ce beau spectacle lui arrache des cris de joie: « Ce qui s'accomplit sous nos « yeux, c'est le triomphe des principes de la Révolution « française. Cela est plus clair que le jour. » Assurément! M. Cousin ajoute: « Certes, le christianisme n'a pas mar- « ché aussi vite. » Oh non! « Cette merveilleuse rapidité, « poursuit le philosophe, serait tout à fait incompréhensi- « ble, si on ne se rappelait que la Révolution française a « été préparée en Europe par deux grands siècles de civi- « lisation et de philosophie. » Oh oui! « Et si je voulais, « continue-t-il, peindre d'un seul trait l'entreprise de la « Révolution française, je dirais qu'elle s'est proposé de ti- « rer la morale des livres des philosophes et de la trans- « porter du gouvernement des individus à celui des socié-

« tés. » C'est bien cela! Mais que tout cela soit un *succès*, il faut s'entendre.

Un succès pour qui? Quand la maison est en flammes, qui peut dire : Elle brûle, donc il y fallait mettre le feu? L'incendiaire seul a réussi. Les philosophes ont mis le feu à la société européenne et elle brûle, rien de plus certain. La Monarchie, qui était la maison, est en cendres ; le Gouvernement représentatif, qui était la tente, est entamé et ne tiendra pas longtemps. Il reste encore l'Eglise et la forteresse, c'est-à-dire l'armée. Toutes deux sont menacées. Si elles périssent, les langues de feu ravageront jusqu'au sol et moissonneront dans les champs. Le succès alors sera complet ; mais où fera-t-on du pain et même de la philosophie? Et si, d'un autre côté, ce succès, infiniment probable, ne se réalise pas ; si, pour continuer la métaphore, les pompiers arrivent à temps; si l'eau de la Néwa se répand sur ces foyers d'Italie et d'Allemagne et jusque sur le grand foyer parisien (tout est possible), que deviendront alors les tribunes et les barricades, et à quoi les principes de la Révolution française, qui ont marché plus vite que le christianisme, auront-ils réussi? Ils auront réussi à étouffer la civilisation sous le poids de quelques millions de cadavres ; ils auront contraint le christianisme à recommencer dix-huit siècles de travail.

L'argument du succès ne vaut rien. Les principes de la Révolution française n'ont réussi qu'à détruire ; la destruction n'est pas un succès.

III. Mais quels sont donc ces fameux principes? Avant que M. Cousin les définisse, nous lui adresserons un reproche. Il aurait dû nous définir la Révolution elle-même. Qu'est-ce que c'est que la Révolution française? Dans son écrit, il en est question comme d'une dame, ou plutôt comme d'une déesse, descendue sur la terre afin d'opérer non pas une nouvelle rédemption, mais *la* rédemption des hommes

livrés à l'ignorance, au vice et à l'esclavage. On dirait que M. Cousin l'a vue et lui a parlé. O merveille ! il connaît jusqu'à ses études, et il sait qu'elle n'a pas lu Platon.

Sans avoir lu Platon, elle a considéré la société comme une personne morale qui a les mêmes facultés que l'individu, les mêmes passions, les mêmes misères, les mêmes droits, les mêmes devoirs, qui poursuit le même idéal de perfection et s'efforce de le réaliser par le travail des générations, comme l'individu l'accomplit dans un cercle borné pendant son rapide passage sur la terre.

Ce n'est pas d'un événement qu'un homme qui se pique de savoir écrire, c'est-à-dire de savoir clairement exprimer ses pensées, peut parler ainsi. M. Cousin nous fait ici lire un évangile ; il connaît sur la terre un nouveau dieu, et ce dieu, c'est la Révolution. Pourquoi ne pas le dire tout de suite ? Au lieu de se jeter dans les ténèbres métaphysiques où les esprits faibles s'égarent, pourquoi ne pas écrire simplement qu'en 1789, Rousseau, Voltaire, Diderot, d'Holbach et autres précurseurs, ayant terminé leur mission, Dieu s'incarna dans le peuple français ; qu'il remplit plus spécialement de son esprit certains élus, tels que Danton, Marat et le divin Robespierre, les rendant calmes et forts, leur donnant l'instinct et l'amour, leur révélant Platon, qu'ils n'avaient pas lu, puisque M. Cousin ne l'avait pas encore traduit ; qu'après avoir réalisé, sur la France, l'idéal de perfection qui était en eux, ces inspirés n'ont pas médiocrement contribué à faire entrer toute l'Europe dans les mêmes voies de paix, de justice et d'harmonie ; que ce grand résultat, l'éternel honneur de la philosophie, n'a rien coûté, attendu qu'au lieu de donner sottement leurs vies comme les premiers chrétiens, les philosophes, pleins de l'esprit de leur dieu, n'ont arrosé ses autels que du sang de ses ennemis ; que pour porter l'œuvre au point de perfection et de solidité où nous la voyons maintenant, cinquante années

ont suffi, surpassant le christianisme par le prodige du succès autant que par la pureté de la morale ? Pourquoi ne pas dire tout cela rondement, comme M. Michelet, sans mystère et sans hypocrisie ? Puisque M. Cousin veut faire sa cour, c'est par ce langage que l'on se rend populaire.

Donc, la Révolution fut une inspiration et même une incarnation divine. Elle a vécu parmi nous, prêchant la liberté, l'égalité, la fraternité, et elle nous a laissé des principes qui portent partout « le nom redouté et béni des principes de la Révolution française. »

Ces principes, M. Cousin les résume en ces termes. « La « souveraineté nationale,— l'émancipation de l'individu, ou « la justice,— la diminution progressive de l'ignorance, de « la misère et du vice, ou la charité civile. »

Très-sincèrement, pour dire de pareilles choses, non à voix basse et dans un coin, mais du haut d'une réputation européenne, il faut vivre au temps où nous sommes ; il faut ou être prodigieusement ignorant, ou compter prodigieusement sur l'ignorance commune.

Eh quoi ! la souveraineté nationale, la justice, la charité sont des inventions de 1789 ? Avant 1789, il n'y avait pas de nation souveraine, pas de justice, pas de charité ; le monde n'était pas tiré de l'oppression, de l'esclavage, de l'ignorance et du vice ? En vérité, M. Cousin se moque ! Il a appris à lire dans les chansons de la Révolution, soit ; mais il y a de cela cinquante ans, et depuis il a dû lire autre chose. Comment s'y est-il pris pour ne rien lire qui l'ait averti de la grossièreté des lieux-communs dont il gratifie le public.

La *souveraineté nationale* ? Qui aurait osé dire, avant 1789, que la France ne s'appartenait pas ? qui aurait osé aspirer à lui donner un chef qui ne fût point du sang de ses rois ? qui aurait cru, dans le monde entier, que cette nation fière en viendrait à recevoir pour maître quiconque lui se-

rait jeté par le hasard de la sédition ou même du talent, ou tout simplement du nom?

La *justice?* Il n'y avait point de justice dans le pays le plus anciennement catholique de l'Europe, dans le pays de saint Louis, dans la nation dont le gouvernement était celui qui rappelait le mieux les juges d'Israël? Point de justice dans le royaume fondé par les évêques, dans la patrie des grands magistrats et des grandes magistratures? Il a fallu inventer la justice en 1789? On nous dit cela, à nous qui, le jour même où cette prétendue justice fut inventée, avons commencé d'apprendre à connaître les délateurs, la tyrannie et les spoliations, et qui ne sommes pas sûrs aujourd'hui de trouver demain un tribunal capable de garantir à aucun de nous ou son honneur, ou sa liberté, ou sa vie, ou sa propriété!

La *charité* enfin, la charité sociale, qui prend soin de diminuer progressivement l'ignorance, la misère et le vice; cette charité était inconnue? Personne en France n'en avait l'idée! Il a fallu que les philosophes parlassent; et la charité a pris naissance le jour où furent dispersées les congrégations religieuses qui enseignaient le pauvre, qui nourrissaient le pauvre, qui soignaient tous les maux physiques et moraux du pauvre! Les législateurs qui proscrivirent les communautés hospitalières, qui dispersèrent les communautés savantes, qui livrèrent à d'infâmes voleurs tous les biens de la science et de la charité, qui remplacèrent le Frère de Saint-Jean-de-Dieu par l'infirmier mercenaire, le Frère de la Doctrine chrétienne par le maître d'école mercenaire, le Bénédictin et le Jésuite par le professeur mercenaire; et qui firent en même temps décrets sur décrets, allant jusqu'à la proscription, jusqu'à la mort, pour préserver leurs mercenaires de la concurrence du dévouement gratuit: ces législateurs-là ont fondé la charité civile qui n'existait pas!...

Nous jetons la plume, nous ne pouvons prendre sur nous

d'aller plus loin. De telles erreurs découragent, ou plutôt, osons dire le mot, de telles iniquités, exposées d'un ton calme, en beau style, par un homme qui sait bien ce qu'il fait, oui, de telles iniquités dégoûtent ! Parmi les tristes présages qui chargent les temps où nous vivons, rien n'est plus triste et plus effrayant que cette obstination du sophisme, mélangée aux défections de la peur. Qu'avons-nous là sous les yeux ? Un bonze révolutionnaire que son Dieu épouvante, et qui ne veut pas cesser de l'adorer par deux raisons : la première, parce qu'il le craint et qu'il espère l'adoucir ; la seconde, parce qu'il l'aime ; car ce dieu est l'enfant de son orgueil, c'est-à-dire de son péché. Eux aussi, ces philosophes, ces éternels parodistes, ils disent comme saint Augustin : *Dieu te fait-il peur? jette-toi dans ses bras !* Veux-tu que la Révolution t'épargne ? sois révolutionnaire ! Ils croyaient le monstre endormi. Dès qu'ils l'entendent rugir, ils s'interrogent, ils se purgent du soupçon d'avoir négligé sa cause ; ils jettent en hâte une insulte à tout ce qui lui déplaît ; ils se séparent avec éclat des amitiés suspectes, et ils se prosternent, tremblants de n'être pas absous.

Laissons-les dans cette posture et dans ces reniements. Qu'importe, après tout, la patenôtre que leur lèvre pâle murmure ! Ce qui peut purifier les esprits et relever les courages, c'est le spectacle de leur servilité.

L'EMPIRE EST FAIT.

Je rassemble sous ce titre, fourni par M. Thiers, les observations de l'*Univers* sur les différents épisodes qui ont signalé la rapide décomposition du *parti de l'ordre* depuis sa victoire de tribune contre le suffrage universel, jusqu'à la révocation du général Changarnier, où la force matérielle lui fut ôtée par la politique à la fois prudente et résolue du Président. Cela tout seul ne fit pas l'Empire ; il était inévitable, et il arrivait par toutes les voies ; mais les habiletés de M. Thiers, qui se proposait autre chose, n'y ont pas médiocrement servi.

On trouvera dans les appréciations qui vont suivre bien des tâtonnements, bien des incertitudes, et quelquefois des contradictions. Ces incertitudes et ces contradictions étaient celles de l'opinion elle-même, qui cherchait, qui luttait, qui voulait et qui ne voulait pas. Si tous les guides de l'opinion avaient imprimé ce qu'ils ont dit, on en trouverait peu qui eussent quelque chose à reprocher aux journalistes. Du reste, je n'exhume point ces pages pour prouver que je ne me suis pas trompé, à une époque où un seul homme semble avoir vu juste et bien su ce qu'il faisait. Je veux, d'une part, constater ces fluctuations de l'opinion, et de l'autre, établir que la conscience des catholiques, de ceux du moins que l'*Univers* représentait, ne s'est point égarée. Aucune obscurité ne nous a fait quitter la ligne du devoir, ne nous a fait perdre de vue l'intérêt durable de la civilisation ; aucune illusion ne nous a empêché de mettre cet intérêt au-dessus de tout, de le rappeler toujours, de le défendre sans cesse. Ce n'est point nous qui avons fait l'Empire, et il ne nous coûte rien de dire que nous le redoutions, tout en le sentant arriver et tout en le préférant aux autres issues que la situation promettait.

L'*Univers* a souvent été signalé comme un partisan secret de *l'Elysée*, c'est ainsi que l'on désignait alors le parti personnel du Président. Il

n'en est rien. Aucun des rédacteurs du journal n'étant membre de l'Assemblée ni d'aucune coterie politique, nous jugions des hommes et des partis sur leurs manifestations extérieures. Aucun de nous n'a jamais vu de près, n'a jamais en ce temps-là ni depuis entretenu Louis-Napoléon. Nous ne le connaissions que par ses actes, dont le dernier but nous échappait souvent, et par le langage des journaux qui parlaient officiellement pour lui, ce qui a pu nous abuser, attendu que parfois ces journaux étaient abusés eux-mêmes. (1857.)

I

ATTENTE D'UN COUP D'ÉTAT.

25 juillet 1850.

Fin prochaine de la constitution et de la République. — Œuvre probable du gouvernement futur.

Que va faire le Président? Que va faire l'Assemblée? Aurons-nous des coups d'Etat? Voilà les questions que l'on s'adresse dans les rues, dans les salons, partout. Les provinciaux les posent dans toutes leurs lettres, et c'est à quoi doivent d'abord répondre les Parisiens qui débarquent des *trains de plaisir*. On croit aux coups d'Etat, comme l'on croyait naguère à l'émeute; le coup d'Etat est pour le mois prochain, pour la semaine prochaine, pour cette semaine, pour demain, pour tout à l'heure.

La pauvre République et la pauvre Constitution, de quelque façon que l'on s'y prenne, ne peuvent persuader de leur durée. Ou ce sont les rouges qui bientôt les vont jeter à bas, ou ce sont les blancs, ou ce sont d'autres. En vain le temps s'écoule sans amener d'aventures; en vain rouges et blancs font assaut de respect et de zèle pour la légalité : on voit toujours quelque lacet au cou de la République, on croit toujours qu'une main hardie et habile va serrer ce lacet, et que ce sera fini dans un instant. On ne cesse de croire

à l'émeute que pour croire aux coups d'Etat ; on ne cessera de croire aux coups d'Etat que pour croire à l'émeute. Ce qu'on ne veut pas croire absolument, c'est qu'une situation si précaire devienne définitive. Il n'y a guère que le journal de M. Marrast qui parle de la solidité de la Constitution ; mais on y sent de l'amour-propre d'auteur.

Pour nous, si l'on veut savoir notre avis, nous avons cru à l'émeute beaucoup, nous avons cru aux coups d'Etat beaucoup, nous n'avons jamais cru à la Constitution. Lorsqu'au mois de novembre, par un temps de neige, M. Marrast lut ce papier au peuple français grelottant sur la place de la Concorde, on nous aurait étonné si l'on nous avait dit que l'objet tiendrait dix-huit mois. Il tiendra deux ans, peut-être davantage, et toutefois nous persistons à ne pas lui prédire l'immortalité, pas même l'immortalité des choses de ce temps-ci. Mais qui le déchirera? Une émeute? Non. Les princes de l'émeute ne briseront pas l'aimable licol des 25 francs, qui les retient dans le pâturage de la légalité. Un coup d'Etat? Peut-être! Mais ce sera un coup d'Etat d'une espèce particulière et non tel que les classiques l'imaginent. Ce coup d'Etat sera l'œuvre directe de ceux qui crient le plus en ce moment contre les coups d'Etat. Le principal intéressé se tiendra bien tranquille ; il laissera faire.

Voici, suivant nos conjectures, ce qui arrivera, au plus tard l'an prochain :

L'an prochain, l'Assemblée, qui est condamnée à faire partout des mécontents, sera dépopularisée absolument, et plus que dépopularisée. Elle verra approcher l'heure de se représenter devant le suffrage universel, qu'elle a mutilé avec une précipitation aveugle ; elle aura contre elle la presse irritée ; elle devra répondre à tous les partis de tant de demi-mesures maladroites qui ont tout attaqué et qui n'ont rien vaincu ; elle se trouvera désarmée, expirante, au seuil de l'avenir le plus inconnu et le plus redoutable.

Que dira-t-elle aux révolutionnaires de toutes les écoles ? Que dira-t-elle aux anti-révolutionnaires de toutes les nuances ? Quel lien commun restera-t-il entre ces faibles fractions du parti de l'ordre, qui passent leur temps à se jouer et à se diviser? Ce sera une terreur universelle et une débâcle ! On redoutera une insurrection générale des électeurs évincés, on sentira de toutes parts passer dans l'air le souffle précurseur des grandes émeutes, on craindra les coalitions et les trahisons ; et, pour couper court à tant de périls qui menaceront, non pas seulement les situations personnelles, mais la société même, on élèvera une digue avec ce qu'on aura sous la main. Quand le tocsin sonne, les constitutions sont muettes. Que le papier de M. Marrast y consente ou n'y consente pas, il faudra un pouvoir, on fera un pouvoir.

Orléanistes ou légitimistes se trouveront d'accord cette fois ; et, pour peu que l'homme qui sera là, l'homme dont on aura besoin, le nom, le bouclier, le *tronc d'arbre sur la pente du précipice*[1], pour peu que cet homme tienne à se venger des chiquenaudes qu'il reçoit et des vessies qu'on lui donne par la figure, mon Dieu ! on ne lui ménagera pas les satisfactions ! Les principaux des deux partis, les plus fiers à le repousser, les plus ingénieux à le vexer, iront nu-pieds s'il le veut, la corde au cou s'il l'exige, lui demander pardon de leurs impertinences et lui offrir de renouveler le bail pour autant de termes et aux conditions qu'il lui plaira de fixer.

Depuis l'instant, si voisin de celui de leur soudaine fortune, où la profonde et ignominieuse ineptie des révolutionnaires fut visible à tous les yeux, nous avons prévu une continuation de l'ère philippienne ; nous avons annoncé que la bourgeoisie, après avoir si largement fait ses

[1] Expression de M. de Montalembert.

foins sous la monarchie constitutionnelle, serait gratifiée d'un regain sous la République. Elle a ressaisi sans grande peine la prépondérance que quelques-uns des siens lui avaient enlevée par surprise en se faisant aider du peuple. L'heure approche où l'édifice détruit en février va se reconstruire, moyennant quelques modifications plus apparentes que réelles. Indépendamment de la force qui leur manquerait pour s'y opposer, les révolutionnaires céderont à l'instinct qui les avertit d'y consentir. La Révolution a mieux réussi chez nous par les lois que par les violences et par les échafauds. Ce n'est pas le Comité du salut public qui a détruit la France, c'est le code Napoléon. Pendant que l'Empereur conquérait des provinces dont il ne nous est rien resté, les révolutionnaires, répandus dans ses antichambres et dans ses conseils, faisaient des mœurs et des lois que nous avons conservées et qui ont miné par la base tous les principes sociaux. Durant la paix de la Restauration, les conspirations, les sociétés secrètes, les émeutes n'ont rien pu contre la sécurité de l'Etat, jusqu'au jour où la monarchie légitime fut renversée par une catastrophe que les habiles et les modérés du parti révolutionnaire avaient préparée quinze ans avec l'activité la plus légale et la plus constitutionnelle, sinon la plus honnête. Les dix-sept années de Louis-Philippe ont été dues beaucoup moins à la sagesse consommée de ce prince qu'aux tentatives républicaines qui ont troublé les commencements de son règne. Vaincue dans la rue, la Révolution s'est réfugiée dans les Bureaux, dans la Presse, dans les Chambres, dans l'Université; elle a continué son œuvre dévastatrice, ne perdant rien de ses avantages acquis, en acquérant chaque jour de nouveaux; d'un coup d'épaule elle nous a jetés en pleine république. Elle va recommencer la même tactique et, selon toute apparence, avec le même succès, non plus au profit de la République, mais au profit du socialisme.

Le pouvoir quelconque qui sortira de la crise où nous sommes, aura pour mission d'aplanir les voies au socialisme. Son action, tout à la fois mesquine et brutale, continuera de démoraliser les classes élevées et d'irriter dans la multitude la passion du bien-être ; les caractères s'aviliront de plus en plus ; de plus en plus on ne demandera qu'à la matière un remède aux maux de l'esprit. Le nouveau pouvoir, pour se rendre populaire, appellera dans ses conseils les charlatans qui l'insultent aujourd'hui du fond de leur impuissance et de leur exil. Servis par un instinct qui ne les a jamais trompés, ceux-ci porteront la sape sous ce peu de débris des choses anciennes qui leur font encore obstacle ; il les déracineront doucement, légalement, et, quand le terrain sera déblayé, le char révolutionnaire reprendra sa route, passant sur le corps des pygmées présomptueux qui se seront vantés jusque-là de l'avoir engagé et retenu dans des voies pacifiques.

Nous rions de ces matamores trop sûrs de leur verta, qui viennent protester pompeusement qu'on ne leur fera pas accepter un despotisme sans panaches et sans fanfares, un empire, comme ils disent, moins le génie et la gloire. On ne vous le fera pas accepter ! Vous oubliez bien vite que vous aviez l'arme au poing et votre cheval de bataille entre les jambes, le jour où vous acceptâtes un ordre de choses qui se parait de la gloire de M. Marrast et du génie de M. Crémieux. Ne dites plus qu'il y a une chose qu'on ne vous fera pas accepter, de peur que, bientôt, vous n'alliez vous-mêmes chercher et de vos propres mains introniser précisément cette chose-là !

Tant que vous êtes, révolutionnaires, vos pères assurément ne valaient pas grand'chose ; mais encore étaient-ils plus grands et plus fiers cent fois que vous. Oui, il est venu un homme, et ils ont été bien aises de le trouver, qui a fait passer son cheval sur l'amas de leurs constitutions ;

mais ce cheval, au moins, l'avait porté dans d'illustres batailles ; avant de poser son sabot sur les récents parchemins de la République, il avait foulé l'Europe et franchi au galop les cadavres de dix armées. Vous autres, vous ferez litière de votre Constitution à un cheval civil, qui ne laissera sur elle, pour la consoler de cet ouvrage, aucune trace de sang et qui la maculera simplement d'un peu de boue, prise au sol de l'écurie. Après tout, qu'est-ce que cela vous fait ? L'*idée* se tiendra sur ce cheval-là tout aussi bien que sur l'autre, et vous pouvez vous assurer qu'aucun principe révolutionnaire ne sera compromis, bien au contraire !

Vous vivrez assez longtemps pour en avoir la preuve.

Vous verrez cette malheureuse France, totalement avilie, nous devrions dire hébétée, descendre aux derniers sacrifices, pour avoir du moins une ombre de repos. Elle demandera un maître qui la défende de vous, et ce maître, elle ne le trouvera pas : il trahira son attente et ne sera que votre fondé de pouvoirs. Mais, à force de vous servir, il vous servira trop. Vous croirez qu'il travaille pour vous, il ne travaillera que pour vos disciples, ceux dont vous avez peur ; ceux qui, vous repoussant du pied, taxeront d'apostasie vos derniers scrupules et mettront résolûment au pillage la société que vous aurez achevé de démanteler. Ils feront table rase ; ce sera le dernier triomphe de la révolution et aussi sa première défaite.

En vain les sociétés se révoltent contre l'ordre divin : elles y rentrent par l'audace des transgressions ; Dieu emploie aux œuvres de sa justice les prodiges effrayants de l'insolence et de l'iniquité humaines, et les révolutions passent comme la charrue sur le champ plein d'ivraie qu'il veut ensemencer de nouveau.

II

VOYAGE DU PRÉSIDENT.

18 août 1850.

L'homme en rouge et les jeunes filles en blanc.

Les bulletins du voyage du Président se suivent, plus réguliers, plus rapides et non moins sonores que d'autres bulletins qui, en d'autres temps, annonçaient d'autres victoires; car, pour les amis et même pour les enemis de Louis Bonaparte, ce sont bien des victoires qu'il remporte, à la course des chevaux de poste et des locomotives. En général, il y en a une par relai ou par station. Quelquefois l'avantage est disputé; mais, le plus souvent, l'auguste voyageur (pouvons-nous dire *auguste?* nous anticipons peut-être de quelques jours) n'a qu'à se montrer. Les cœurs sont émus, les *vivat* retentissent, M. le Maire prononce son discours, les jeunes filles présentent des fleurs, le bon peuple crie : *Vive Napoléon!* ou *Vive le Président!* L'anarchie est vaincue.

Par-ci par-là, il faut déguster de petits désagréments. Dans les villes où tout sentiment patriotique n'est pas éteint, surtout dans celles où il se trouve des patriotes assez riches et assez généreux pour griser quelques douzaines d'hommes purs, la voiture de M. Bonaparte est habilement entourée. On grogne au discours de M. le Maire, on effraie les jeunes filles, et on crie : *Vive la République!* Alors le *National* triomphe, et le *Constitutionnel* avoue

que l'esprit de désordre compte encore beaucoup de partisans.

C'est à Montbard, en Bourgogne, que le *National* a reçu les plus douces consolations. Il s'est trouvé là un homme, un héros, un capitaine de la garde nationale, qui a presque insulté le Président, et un homme du peuple « en blouse, » qui l'a insulté tout à fait. Le capitaine a serré la main du Président jusqu'à l'obliger de crier.... : *Vive la République!* A la bonne heure, c'est démocratique! Mais l'homme en blouse a fait mieux : il a montré le poing à l'Elu du dix décembre; voilà le *nec plus ultra:* c'est social! Le *National* n'en est pas médiocrement fier. N'ouvrira-t-on pas une souscription, n'y aura-t-il pas quelque trique, quelque pipe, quelque chique d'honneur pour ces deux citoyens vertueux et mal élevés?

Une chose dont le *National* est encore bien content et qui relève ses espérances, c'est lorsqu'il pleut. Ah! dans ces moments-là, il ne sait plus s'il n'est pas un peu dévot, et il bénirait de bon cœur « le Grand-Etre » qui mouille le cortége des tyrans.

Mais les élyséens taquinent le *National* et lui gâtent sa joie. Ils font remarquer que la pluie ne peut ralentir l'empressement des populations; et ils demandent ce qu'ils ne sont pas en droit d'attendre d'un peuple qui se crotte pour les voir passer.

Le *National* pare faiblement cette botte.

Assurément, il ne s'agissait pas de la France, ou si l'on n'était pas Français, ce serait une plaisante chose que l'odyssée présidentielle, et la manière dont on la raconte, et les commentaires qu'elle inspire de tous les côtés!

D'abord personne absolument ne serait en état d'en démêler le vrai caractère et d'en apprécier le vrai résultat politique. Le Président est-il bien ou mal reçu? Rencontre-t-il de la sympathie ou de l'antipathie? Crie-t-on *Vive*

Napoléon ou *Vive la République?* Tombe-t-il de la pluie ou fait-il beau temps? Impossible de savoir le juste. Les élyséens ne parlent que d'acclamations et de transports populaires; ils ne voient que fraîches fillettes présentant de fraîches fleurs, ils nient la pluie, à moins qu'elle ne tombe à torrents. Les républicains n'entendent que le cri de : *Vive la République démocratique!* ils ne voient que manches de blouses et poings fermés; s'il tombe une goutte d'eau, ils attestent que c'est une averse et que l'eau monte jusqu'à l'essieu de la voiture. Les orléanistes, inquiets et jaloux, affirment que les cris sont mêlés, que les scènes sont froides; ils ne voient qu'une foule, là où les élyséens font grouiller des multitudes et où les républicains aperçoivent à peine quelques individus; le temps est incertain, il y a du brouillard.

Quant aux relations officielles, on connaît leur optimisme. Néanmoins le *Moniteur* est encore, à tout prendre, le plus véridique des journaux. Il est si habitué à voir l'enthousiasme des populations, à dépeindre leur amour, à recueillir les discours adressés aux vainqueurs de l'anarchie et les réponses d'iceux; il a si souvent croqué dans la même attitude M. le Préfet, M. le Maire, M. le Procureur-général, et les habitants empressés, et les jeunes filles en blanc, qu'il a fini par parler de tout cela avec un certain sang-froid sceptique où l'on peut saisir la vérité.

Eh bien! la vérité, c'est que M. Louis Bonaparte voyage absolument comme n'importe quel prince ou roi qui ait voyagé en France depuis cinquante ans. Il n'y a guère de changé que le titre qu'on lui donne; on ne voit rien de moins; on ne signale de plus que le poing démocratique qui, par le progrès des temps et des mœurs, est devenu visible à l'œil nu.

Ces populations empressées ou curieuses, que de fois déjà elles ont battu les chemins pour venir jeter une clameur sur

le passage du maître ! Ces bouquets présentés par des jeunes filles, qui n'en a pas respiré le parfum, depuis les représentants en mission de la première république jusqu'au locataire flegmatique de l'Elysée ? Et ces harangues, est-ce que Louis-Philippe ne les a pas encore dans l'oreille ? Est-ce que les braves gens qui les débitent croient entendre pour la première fois les réponses qu'on leur fait ?

Bien certainement nous ne méprisons point les paroles de M. le Président. Elles sont toujours pertinentes et souvent fort adroites ; et ceux qui contestent les qualités intellectuelles de l'Élu du 10 décembre, doivent au moins croire que l'art de répondre aux compliments n'est pas la partie difficile du métier royal. Dans tout le volumineux recueil du dernier roi, qui était maître en ce genre, il n'y a rien de mieux trouvé et de plus à propos que la réponse au toast du Maire de Lyon.

Mais, populations empressées, arcs de triomphe, placets, fonctionnaires en habits bleus, jeunes filles en robes blanches, fleurs de jardin et fleurs de rhétorique, harangues et réponses, promesses, serments, menaces, poignées de main, coups de poings, vive Napoléon, vive la République, — qu'est-ce que cela prouve ?

Cela prouve qu'en France, quel que soit le régime, ou présent ou futur, le plus grand de tous les partis, le plus impétueux et le plus faible, c'est le parti des courtisans.

Il nous semble que tout ce qui se fait dans ce voyage peut se résumer en un court dialogue. *Une voix :* Je voudrais prendre ! — *La foule :* Prenez ! *La même voix :* Je prendrai ce que vous voudrez me donner. — *La même foule :* Nous vous donnerons ce que vous voudrez prendre !

Là-dessus on trinque et on se sépare en disant, d'un côté : Que prendrai-je ? et de l'autre : Que donnerons-nous ?

Nous n'inventons pas. Voici le texte officiel de la foule : « C'est dans notre cité que vous trouverez le plus entier con-

tat prochain du voyage de M. le Président de la Républi-que. On ne peut qu'applaudir à l'intention, et le temps de-mandé pour la réaliser ne paraîtra certainement trop long à aucun de ceux qui ont un peu réfléchi sur les difficultés de la chose.

Le *National* lui-même ne peut pas faire beaucoup d'objections, car enfin le Président ne se propose rien qui puisse effrayer les consciences démocratiques. « Sauver, par l'ordre, les grands « principes de la Révolution française, » c'est le programme de l'excellent M. Caussidière. Peut-être que M. Caussidière n'aurait pas demandé trois ans pour le remplir. En deux mois, il avait fait déjà bien des choses! Mais M. Caussidière est absent; contentons-nous de M. Bonaparte.

Et ouvrons nos cœurs à l'espérance! Nous allons tout de bon faire de l'ordre avec le désordre. C'est ce que le pays demande, c'est ce qu'il veut, et, pour cette fois, son attente ne sera pas trompée.

Que si, pourtant, on faisait violence au pays et qu'au lieu d'encourager M. Bonaparte à la *persévérance*, une faction le réduisît à l'*abnégation*, consolons-nous encore : il y a une chose que certainement nous ne perdrons pas et qui pourra reposer la France.

Quoi qu'il arrive, quelqu'un se trouvera toujours pour monter en voiture avec une escorte de gendarmes, pour traverser les populations empressées, pour recevoir les bouquets des jeunes filles en blanc, pour écouter les harangues de MM. les maires et pour leur promettre « de sauver, par l'ordre, les grands principes de la Révolution française...»

Nous pouvons au moins compter là-dessus. Le reste est parlementaire.

« cours pour l'établissement de votre œuvre d'ordre et de « stabilité, et que vous trouverez la plus sincère reconnais- « sance pour le bien que vous avez fait, pour LE BIEN QUE « NOUS ATTENDONS DE VOUS. »

Et voici le texte officiel de la Voix ; « Je serai tout entier « au pays, *quelque chose qu'il exige de moi* (juste ciel, et la « Constitution !), abnégation ou PERSÉVÉRANCE. »

C'est clair.... Mais qu'est-ce que cela prouve?

Où est le pays? Est-ce à Lyon ? est-ce à Montbard? Et qui parle pour le pays? Est-ce M. le Maire et sa suite de jeunes filles en blanc? Est-ce M. le capitaine de la garde nationale et son acolyte en blouse?

On fait des vœux et peut-être on forme des projets. Qui prêtera main forte pour les exécuter, ou qui se lèvera pour les détruire? Il y a M. le Maire et les jeunes filles; mais il y a aussi le garde national et l'homme en blouse ; mais il y a aussi les gendarmes.

Qui recevra les pleins pouvoirs du pays.

En dépit des héros de Montbard, le temps n'est pas à l'orage; en dépit de tout le monde, il n'est pas aux grandes résolutions. Le bien que la France attend de M. le Président, c'est de rester dans la situation où elle est, non pas toujours, ce serait trop beau; non pas dix ans, il ne faut décourager personne, mais quelques années. Il y a une petite sous-solution, à la taille de l'époque, que couvent en ce moment quelques bonnes têtes, et qu'on fait galoper à la suite du Président pour en hâter l'éclosion. On prolongerait le bail présidentiel, on ferait un petit renouvellement de trois années. Pendant ces trois années, le Président continuerait ce qu'il a si bien commencé : il achèverait de « sauver, par l'ordre, les grands principes de la révolution française. » Promesse exquise, et que toute la ville de Lyon a vivement applaudie.

Voilà le but politique, et, selon toute apparence, le résul-

tat prochain du voyage de M. le Président de la République. On ne peut qu'applaudir à l'intention, et le temps demandé pour la réaliser ne paraîtra certainement trop long à aucun de ceux qui ont un peu réfléchi sur les difficultés de la chose.

Le *National* lui-même ne peut pas faire beaucoup d'objections, car enfin le Président ne se propose rien qui puisse effrayer les consciences démocratiques. « Sauver, par l'ordre, les grands « principes de la Révolution française, » c'est le programme de l'excellent M. Caussidière. Peut-être que M. Caussidière n'aurait pas demandé trois ans pour le remplir. En deux mois, il avait fait déjà bien des choses! Mais M. Caussidière est absent; contentons-nous de M. Bonaparte.

Et ouvrons nos cœurs à l'espérance! Nous allons tout de bon faire de l'ordre avec le désordre. C'est ce que le pays demande, c'est ce qu'il veut, et, pour cette fois, son attente ne sera pas trompée.

Que si, pourtant, on faisait violence au pays et qu'au lieu d'encourager M. Bonaparte à la *persévérance*, une faction le réduisît à l'*abnégation*, consolons-nous encore : il y a une chose que certainement nous ne perdrons pas et qui pourra reposer la France.

Quoi qu'il arrive, quelqu'un se trouvera toujours pour monter en voiture avec une escorte de gendarmes, pour traverser les populations empressées, pour recevoir les bouquets des jeunes filles en blanc, pour écouter les harangues de MM. les maires et pour leur promettre « de sauver, par l'ordre, les grands principes de la Révolution française...»

Nous pouvons au moins compter là-dessus. Le reste est parlementaire.

III

LES TUILERIES.

7 octobre 1850

Idées un peu confuses du docteur Véron sur le domicile du Pouvoir.

Le *Constitutionnel*, dans un article signé de son directeur, M. le docteur Véron, faisait entendre dernièrement qu'il a ses entrées aux conseils de l'Elysée. C'est, disait-il, cette situation qui lui permet de soutenir avec tant de vigueur la politique du Président, car il la connaît à fond, et il peut assurer en toute sincérité qu'elle est bonne et loyale.

Nous ne doutons pas de la sincérité du *Constitutionnel ;* mais il faut avouer que sa position de journal très-bien informé empêchera beaucoup de gens d'être aussi rassurés que lui, s'il nous fait souvent des confidences semblables à celle que renferme son numéro de ce matin. Il conseille au Président de rester dans la modeste résidence de l'Elysée ; il s'élève contre « les amis imprudents » qui tenteraient d'ouvrir à M. Bonaparte « les portes de l'antique demeure de nos rois. » Les épilogueurs vont en conclure que M. Bonaparte a quelque dessein d'habiter les Tuileries. Le *Constitutionnel* fait bien ce qu'il peut pour l'en détourner, et la grande raison qu'il allègue contre le choix d'un tel domicile ne manque pas d'une certaine force, l'article étant signé d'un médecin : N'allez pas demeurer aux Tuileries : *trop souvent on y devient fou!* Cette exclamation tragique et prophétique paraîtra surtout témoigner de la violence des

désirs qu'elle veut combattre. On croira que le *Constitutionnel* joue le rôle de la triste Cassandre, et que l'hôte de l'Elysée ne se défend pas de toute complaisance pour les amis qui le poussent à changer de logement.

L'article du *Constitutionnel* est d'ailleurs extrêmement curieux : il est philosophique, politique, poétique. C'est une feuille d'automne. L'écrivain s'abandonne à un délire mélancolique et doux. De la contemplation du château des Tuileries, dont « les croisées fermées, les vitres sans rideaux annoncent que dans ce palais il ne reste plus un seul des anciens maîtres, » on glisse à des considérations sur la nécessité de proroger les pouvoirs du Président, et sur la manière de s'y prendre. Il faut une prolongation, se dit le *Constitutionnel*, cela est certain. Cependant, qui attachera le grelot ? Sera-ce le Président ? Non ! Le Président ne peut pas demander qu'on prolonge ses pouvoirs. On croirait qu'il le désire ! Mais l'Assemblée peut le faire ;... elle doit le faire ;... elle le fera !.. Emporté par l'enthousiasme, ce qu'il estime que l'Assemblée doit faire, il le tient pour fait. Il revient alors au palais des Tuileries et il forme un vœu, « c'est que, pendant le temps de la *nouvelle* prorogation « des pouvoirs de Louis Bonaparte, le palais des Tuileries « reste inhabité, et que cette solitude soit une leçon histo- « rique en *permanence* pour le pouvoir et pour le peuple. »

Il y a bien ici un peu de brume pindarique. Comment la solitude des Tuileries sera-t-elle tout à la fois une leçon pour le pouvoir et pour le peuple ? Si ce palais vide est une leçon pour le pouvoir, parce que *trop souvent on y devient fou,* on ne connaît guère d'auberge où le Pouvoir ne soit exposé à cette maladie : il en a été attaqué à l'Hôtel-de-Ville, au Luxembourg, au Palais-Royal ; et la garde qui veille autour de l'Elysée ne forme pas sans doute un cordon sanitaire plus infranchissable qu'ailleurs. Que si la leçon est pour le peuple, c'est sans doute en ce qu'elle lui fait com-

prendre qu'il est sans chef, et par conséquent exposé à toutes les convulsions de l'anarchie ; mais alors il n'y a rien qui puisse davantage encourager un personnage quelconque à venir s'installer là, par pur sentiment patriotique. En creusant un peu son idée, le *Constitutionnel* verrait qu'elle conduit à réintégrer aux Tuileries les invalides civils[1], malgré le coup-d'œil disgracieux qu'ils offraient du côté du jardin, ou à raser le palais, ce qui serait bien dommage.

Mais ne nous arrêtons pas nous-mêmes trop longtemps à ces brouillards : le *Constitutionnel* a reçu une visite de la muse, et cette enjôleuse le fait un peu déraisonner. Une fois n'est pas coutume. Au fond, d'ailleurs, la pensée qui l'occupe est digne d'attention. Les Tuileries sont un grand personnage dans Paris et dans la France. Ce palais morne dit quelque chose, parce qu'il semble attendre quelqu'un. On comprend mal qu'il reste désert, on ne comprend guère qui pourrait l'habiter, on ne comprend pas du tout que personne ne songe à s'y introduire. C'est un fait, et ce fait n'est pas de ceux qui constatent les sentiments républicains de la France. Le *Constitutionnel* a raison de dire que la viduité des Tuileries nous offre un spectacle instructif. Oui, la Royauté réside encore dans ces murs qu'aucun vandale n'oserait abattre, et qui ne peuvent tomber que par un effort de barbarie populaire capable d'écraser en même temps la civilisation. Tant que les Tuileries ont été occupées par le *peuple*, le bourgeois a senti qu'il avait chez soi les garnisaires de la rue. Le jour où les Tuileries seront renversées, aucune maison dans Paris ne sera solide sur ses fondements. Et d'un autre côté, tant que les Tuileries seront debout, il y aura péril pour la chose républicaine. Quelqu'un s'y voudra établir, le peuple même aura le désir d'y mettre quel-

[1] Tout de suite après la révolution de février une bande de chenapans rouges s'installèrent aux Tuileries, où ils tinrent garnison quelques semaines, sous le nom d'*Invalides civils*.

qu'un ; et ce quelqu'un n'y sera pas plutôt qu'il s'arrangera pour y rester ; et quand il aura pris tous ses arrangements, peut-être en effet que, sans aucun accident cérébral, il ouvrira la fenêtre par où Bonaparte, Charles X et Louis-Philippe sont sortis.

Nous ne pensons pas qu'on devienne fou aux Tuileries ; mais certainement un certain génie visite cet édifice pour en chasser les hôtes. Cela ressemble à ces contes de bonnes femmes, où l'on voit des maisons hantées par le mauvais esprit, à la suite de quelque grand forfait qui a dépouillé le légitime propriétaire. Vainement on emploie les plus puissants exorcismes. A quiconque veut demeurer là, il arrive malheur, et le séjour n'en est sûr qu'après que le légitime propriétaire est revenu.

Le *Constitutionnel*, bien qu'il soit en veine poétique, nous trouverait trop superstitieux si nous lui disions que le palais des Tuileries, cette résidence nécessaire et fatale du Pouvoir, attend la Royauté, qui en fut arrachée par un crime, le 10 août. Il nous objecterait, non pas la royauté de 1804, ni celle de 1830 qui n'avaient pas tous les titres nécessaires pour prendre possession « de l'antique demeure de nos rois, » mais la royauté de 1815. En effet, il semble que la royauté de 1815 rentrait là chez elle, et cependant elle en fut chassée.

Oui, mais un crime ne devient pas une action innocente pour être renouvelé, et parce qu'un propriétaire, après avoir été remis dans son bien, en est dépouillé de nouveau, cette nouvelle spoliation ne légitime pas la première.

Et puis, à dater de la journée du 10 août, y a-t-il eu, en réalité, d'autre royauté aux Tuileries que celle de la Révolution? Napoléon, empereur par la grâce de ses armes, à condition de faire passer dans les lois et dans les mœurs tous les principes révolutionnaires ; Louis XVIII et Louis-Philippe, rois par la grâce de la bourgeoisie, à condition de

continuer l'œuvre révolutionnaire et napoléonienne, et qui ont si bien, l'un et l'autre, rempli leur mandat, était-ce vraiment la royauté?

Nous posons la question, nous ne la résolvons pas. Le *Constitutionnel* est plus grand docteur que nous. Il a voix consultative et peut-être délibérative dans les conseils du Gouvernement, il est plein de foi aux œuvres de 1789. C'est à lui de nous dire pourquoi les Tuileries sont inhabitables, malgré tant d'habiles gens que la vertu des principes de 1789 y a fait entrer, en prenant soin, comme il le dit lui-même, de leur donner abondamment toute les munitions nécessaires pour tenir la place. Pourquoi sont-ils devenus fous? et, s'ils ne sont pas devenus fous, quelle bizarre idée leur a pris de sortir par la fenêtre?

Quant à nous, véritablement, nous trouvons ici quelque chose de mystérieux, et nous sommes tentés de croire que le palais des Tuileries reverra un roi, un vrai roi, ou qu'il sera jeté bas par le peuple. Ce jour-là, il sera inutile de crier : Gare!

Mais qu'un souverain l'habite au milieu d'un peuple réconcilié, ou qu'il soit démoli par le peuple résolu de briser pour jamais avec la souveraineté, ce sera une grande leçon pour le bourgeois, pour le pouvoir impuissant et jaloux qui, depuis soixante ans, a su confisquer le trône et sur le roi et sur le peuple, donnant au peuple de prétendus rois qui n'étaient que des commis de la prépotence bourgeoise. Ce sera une grande leçon! Plaise à Dieu qu'elle ne coûte qu'à l'orgueil de ceux qui l'auront si obstinément méritée!

Savez-vous ce que le *Constitutionnel* se propose dans ce long ramage sur les Tuileries, sur la prorogation, sur l'Elysée et le reste? Il trouve encore moyen de dire qu'il va « étu-
« dier les causes de la régulière périodicité des révolutions,
« sans en rendre responsable la Providence que, de nos jours,
« *on fait trop intervenir dans les affaires humaines.* »

Bonne Providence, nous voulons vous montrer notre respect ; et comme nos affaires vont assez mal, nous proclamons que vous ne vous en mêlez pas. — Souffrez maitenant que nous les arrangions sans vous.

IV

AFFAIRES LÉGITIMISTES.

Un comité légitimiste, composé des plus intimes conseillers de M. le Comte de Chambord, avait posé des principes monarchiques dans une circulaire qu'on appela la *circulaire Wiesbaden*, lieu où les signataires s'étaient trouvés réunis près du Prince. Le caractère net de cette pièce intimida les journaux légitimistes, parce qu'il déplaisait aux autres journaux. Il y eut scission, et cette scission motiva bientôt une nouvelle pièce de M. le Comte de Chambord lui même, qui se trouva plus au goût des parlementaires. L'*Univers* applaudit à la circulaire de Wiesbaden et la soutint à peu près seul. Celle qui parut ensuite l'obligea de déposer les petites palmes légitimistes qu'il venait de conquérir sans l'avoir cherché. La doctrine légitimiste est un principe, c'est le principe monarchique ; mais le parti légitimiste n'est qu'un parti, et un parti révolutionnaire comme tous les autres. Nous l'avons toujours dit, et les journaux et les orateurs légitimistes le prouvent toujours.

24 septembre 1850.

Les commentaires ne sont pas épuisés et ne le seront pas de si tôt sur la circulaire du comité légitimiste et sur la scission de M. de Larochejacquelin. Premièrement, l'incident fournit un excellent thème à premiers-Paris, ce qui n'est jamais dédaigné, en temps de vacances, même par les plus belles imaginations. Secondement, le parti de l'ordre, tou-

jours friand de discordes intestines, a trouvé là un morceau tout à fait de son goût. C'est de quoi se disputer longtemps et raviver toutes les rancunes de la veille et de l'avant-veille. On peut compter qu'il n'y manquera pas.

Vainement les légitimistes, ceux du moins qui doivent approuver les principes énoncés dans la circulaire, semblent disposés à laisser tomber la querelle : leurs bons alliés les présidentiels, les orléanistes, les républicains honnêtes et modérés, unis à leurs frères les hommes du droit national et de l'appel au peuple, ne les laisseront pas en repos qu'ils ne leur aient fait tout le mal possible. Nous les engageons à négliger toutes les petites circonstances d'indiscrétion, d'inopportunité et autres qu'ils mêlent à leurs explications, comme s'ils se voulaient justifier. Aucune justification ne sera reçue. Ce qui convient à leur dignité et à l'intérêt de leur parti, c'est de prendre résolument la question telle qu'elle se présente, et de soutenir avec vigueur les sentiments attribués à M. le Comte de Chambord, si toutefois ce prince les avoue ; et nous serions surpris qu'il ne les avouât point, car on comprendrait difficilement qu'étant ce qu'il est, il en eût d'autres.

M. le Comte de Chambord représente le principe monarchique; il le représente seul. Voilà sa force; elle est immense. S'il accepte le sophisme de la souveraineté du peuple, s'il ne le renie pas absolument, toute distinction est vaine : il abdique son principe, il n'est plus, comme les princes d'Orléans et comme M. Bonaparte, qu'un courtisan de la révolution, un candidat à la présidence, distingué des autres en cela seulement qu'il a moins de chances et paraît moins sincère.

Nous n'avons pas l'honneur d'être du nombre des conseillers ni des serviteurs de M. le Comte de Chambord. Nous croyons à la monarchie, nous sommes légitimistes, si l'on veut, mais nous ne sommes pas du parti légitimiste. Une

des raisons (nous ne les disons pas toutes) qui nous ont toujours séparés de ce parti, c'était la difficulté de comprendre ces bizarres et subtiles concessions au droit révolutionnaire, qui le divisent aujourd'hui avec tant d'éclat. Nous nous demandions toujours comment des hommes qui invoquaient sans cesse ou le suffrage universel ou l'appel au peuple, refusaient leur obéissance à la dynastie d'Orléans, consacrée par un consentement tacite de dix-huit années, ou leur concours et leur fidélité à M. Bonaparte, porté au pouvoir par six millions de citoyens. M. Bonaparte disait dernièrement qu'il ne reconnaissait à personne plus qu'à lui le droit de se dire le représentant de la France : il avait parfaitement raison, et tous les partisans du droit révolutionnaire, républicains, orléanistes ou bourbonniens ne peuvent lui répondre que par des émeutes ou des conspirations.

Le droit de M. le Comte de Chambord vient d'une source plus haute et plus sûre à notre avis, et l'on pourrait dire aussi, avec l'histoire et en dépit des apparences, d'une source plus nationale. Tandis que les Bonaparte et les d'Orléans ne sont, comme les dictateurs de Février, que des accidents du droit révolutionnaire cherchant à se régulariser sous l'influence irrésistible, mais momentanée de l'instinct dominant, M. le Comte de Chambord est le Pouvoir ample, libre, stable et quasi-sacré ; le pouvoir que les factions rejettent, mais dont le pays a besoin ; le pouvoir vraiment libéral, parce qu'il est vraiment indépendant. Aucun parti ne l'ayant fait et ne pouvant le défaire, aucun parti aussi ne lui commande.

M. le Comte de Chambord aurait tort d'échanger sa situation contre une autre. Il y parviendrait difficilement, il n'y gagnerait rien. Quoi qu'en disent les enthousiasmes très-respectables de Wiesbaden, il y a beaucoup plus loin de M. de Chambord au trône que de Wiesbaden à la fron-

tière; mais si la situation n'est pas brillante, elle est glorieuse. C'est quelque chose que d'être un *principe* à une époque d'*expédients*. Dans ce temps, où les rois s'en vont, le peuple souverain est un roi qui s'en va comme les autres, et peut-être même plus vite. Plus on regarde, plus on voit qu'il a de faibles soldats, et l'on ne sait pas ce qui peut sortir d'une bataille ou même d'une émeute. Voyez ce que sont devenues les royautés révolutionnaires les plus insolentes et les plus triomphantes, les Chambres, les dictatures, les journaux! Chaque jour qui passe arrache un lambeau de pourpre à ces risibles majestés ; les voici bientôt nues ; tout cela s'en va hué et sifflé. Le principe reste. On l'abat, on l'insulte, on le méprise, il reste ; il garde ce caractère auguste que les hommes ne peuvent enlever à ce qu'ils ne peuvent détruire. Assurément, la notion du pouvoir royal, à la fois libéral et indépendant, est aujourd'hui singulièrement méconnue ou singulièrement haïe. Le peuple n'en a plus qu'un instinct ignorant qui l'enflamme pour toutes les apparences de la force, et qui le pousse à user de sa liberté pour créer des despotes ; les classes dites éclairées, mais plus ignorantes encore et abruties d'orgueil, se révoltent presque unanimement à la seule pensée d'un pouvoir qui ne viendrait pas d'elles, qui ne gouvernerait pas par elles et pour elles. Mais ce sentiment égoïste prouve qu'elles n'ont pas achevé leur éducation politique, si elles doivent la faire jamais, et qu'elles sont loin d'avoir entièrement payé la rançon de leurs fautes : il ne prouve rien autre chose ; surtout il ne prouve pas qu'après tant d'inutiles essais, elles sauront tout à l'heure faire un pouvoir qui se maintienne et qui les sauve. Leur aveuglement n'amoindrit pas la position de M. le Comte de Chambord, leurs tentatives ne peuvent la ruiner. Quoi qu'elles entreprennent dans ce but, elles ne feront pas mieux que Louis-Philippe.

Si Dieu n'a point condamné la branche aînée de la maison

de Bourbon, et avec elle la Monarchie,—ce qui est le secret de sa providence,—rien ne peut ruiner la cause de M. de Chambord, que lui-même. Une portion considérable de son parti en prenait le chemin. Il a coupé court à des erreurs ou à des habiletés qui affaiblissaient l'énergie de son principe sans lui gagner un partisan. Il a bien fait. Les journaux légitimistes auraient tort de regretter ce coup d'intelligente et loyale politique. Qu'ils l'acceptent et qu'ils le soutiennent. Ils ont du talent; si la fermeté ne leur manque pas, les bonnes raisons ne leur feront pas défaut.

Quant à la manière dont l'acte du Prince s'est produit, elle importe peu; même cela vaut mieux qu'une manifestation directe, où l'attitude de M. le Comte de Chambord aurait pris un caractère militant et agressif, également contraire à ses desseins et au rôle que le temps où nous sommes lui impose. Il croit à son principe et à son droit; il admet parfaitement que la France peut méconnaître, à ses risques et périls, l'un et l'autre. Il n'est pas un compétiteur armé, il n'est pas un drapeau de guerre civile; il est un exilé qui sera le Roi, ou qui restera un exilé. Qui contestera que beaucoup de regards se tournent vers lui et que beaucoup d'esprits espèrent en lui? Hé bien! à ceux qui regardent et à ceux qui espèrent, il dit sincèrement, honnêtement ce qu'il est, ce qu'il sera, ce qu'il juge convenable de faire dans l'intérêt de la grande cause qu'il représente; il dit quels hommes ont sa confiance et peuvent, en certains cas, parler pour lui.

Au sujet de ces hommes, les conservateurs orléanistes, bonapartistes, républicains auxquels s'unissent les dissidents légitimistes, lui font une mauvaise querelle, qui trahit trop l'esprit de parti et l'esprit révolutionnaire. A part M. Berryer, nous ne connaissons guère les personnages très-honorables et très-honorés qui composent ce conseil de confiance qu'on appelle pompeusement « le Ministère de M. le

Comte de Chambord, » Mais enfin, qu'ont donc de si effrayant les noms de M. le duc de Levis, de M. le duc des Cars, de M. le comte de Saint-Priest et de M. le marquis de Pastoret? Cependant toute la presse conservatrice et modérée s'en épouvante et crie que M. le Comte de Chambord nous veut ramener en pleine féodalité. — Comment! M. Berryer est un personnage féodal? Nous l'aurions cru tout aussi bourgeois, pour le moins, que M. Thiers, M. Molé ou même M. Baroche? — Mais, dans ce ministère « incroyable, » M. Berryer est le seul plébéien; « il n'a que le troisième rang; » les autres sont gentilshommes; sur cinq personnes, il y a deux ducs, un comte et un marquis. Un marquis! « Les légitimistes persistent dans leurs doctrines féodales, « et M. le Comte de Chambord fait signifier ses *ordres* à la « France par deux ducs et un *marquis!* »

En vérité, ce sont là de tristes paroles! Dans certains journaux et de la part de certains écrivains, elles ne nous étonneraient pas : nous sommes péniblement étonnés de les lire signées d'un homme [1] dont la verte raison et la science de bon aloi n'avaient jamais caressé d'une façon si malheureuse les mesquins et stupides préjugés de la bourgeoisie. Fallait-il que M. le Comte de Chambord prît pour conseillers M. Dupin, ou M. le général Chargarnier? Et en quoi donc la France serait-elle plus humiliée de recevoir les *avis* que M. le Comte de Chambord lui transmet par M. le duc des Cars et M. le duc de Lévis, qu'elle n'a été humiliée de recevoir les ordres de Louis-Philippe par M. le comte Duchâtel, ceux de M. Ledru-Rollin par le citoyen Longepied, et ceux du prince Louis-Napoléon par M. Baroche?

De tels arguments, employés par des gens de mérite et non par ces pauvres hères qui ont le droit de tout dire, parce qu'ils n'ont pas le don de penser, montrent ce qu'il

[1] M. Granier de Cassagnac.

faut attendre de la bourgeoisie et combien l'esprit révolutionnaire y est puissant. Le parti royaliste ne gagnera rien de ce côté-là, quoi qu'il fasse : il a le malheur de compter dans son sein trop de marquis et de comtes, et de noms qui ne sortent pas tout frais de la poussière. Que le parti royaliste laisse à ces fiers bourgeois le temps d'agir eux-mêmes pour lui. Ils ne s'y épargneront pas et ne négligeront rien. Pendant qu'ils feront des constitutions, des rois et des césars, le parti royaliste fera beaucoup, fera tout ce qu'il doit, en gardant la pureté de son principe et l'honneur de son jeune chef. M. le Comte de Chambord ne peut pas courir les aventures. Il doit monter sur le trône ou mourir dans l'exil, en roi. C'est à ce prix qu'il peut devenir maître de l'avenir et qu'il méritera la confiance de tout ce qui reste encore parmi nous de têtes un peu saines et d'âmes un peu fières.

V

EXPLICATIONS DE L'*UNIVERS*.

27 septembre 1850.

Réponse aux journaux républicains sur nos illusions des premiers jours.

La *Presse* se donne le plaisir de nous mettre en contradiction avec nous-mêmes, en rapprochant une phrase de notre article sur la circulaire légitimiste, de deux autres phrases tirées d'un article publié le lendemain de la révolution de Février.

Pour rendre plus piquant ce rapprochement, qui a été

fait plus d'une fois déjà, la *Presse* peut ajouter que les phrases en question sont du même écrivain.

Tout le monde n'a pas, comme la *Presse*, le don glorieux d'une raison qui ne se contredit jamais et qui ne s'est jamais trompée. La *Presse* est fière. Notre conscience nous ordonne d'être modestes. Nous nous sommes trompés lorsque, le lendemain de la révolution de Février, voyant avec quelle facilité cette révolution s'était accomplie, nous avons dit que la France venait d'entrer *définitivement* dans une voie nouvelle, qu'elle était *définitivement* républicaine. La *Presse* souligne à bon droit ces deux *definitivement*. Ils ont *définitivement* un air fort ridicule.

La France, en 1848, n'est pas entrée dans une voie nouvelle ; elle a tout simplement fait une étape de plus dans la vieille voie révolutionnaire. Elle n'y a rien trouvé de nouveau. Les mêmes vieux mensonges ont eu pour résultat les mêmes vieilles déceptions, et tout le changement a consisté dans la substitution des « affreux petits rhéteurs [1] » de nos jours aux « scélérats grandioses » d'autrefois. C'est la surprise la plus agréable que la jeune République ait su faire aux gens qui se rappelaient l'ancienne.

Pour nous, qui ne connaissions pas les républicains, pas plus ceux qui l'étaient déjà que ceux qui se préparaient à le devenir, nous crûmes, voyant les facilités qu'on leur donnait de toute part, qu'ils allaient faire des merveilles. La France s'abandonnait à eux ; ils en prenaient possession par télégraphe : nous ne pouvions pas soupçonner notre pays tout entier d'avoir peur, ni ces beaux orateurs et ces fiers écrivains du Gouvernement provisoire d'être hommes à perdre une si belle partie. Nous écrivîmes : *La France est définitivement républicaine*. Cette illusion dura peu. Nous n'avons été républicains du lendemain que juste assez de temps pour redevenir réactionnaires de la veille.

[1] Paroles de M. de Montalembert.

Nous ne demandions pas mieux que d'avoir foi en la République ; mais pourquoi nous a-t-on montré tant de républicains ?

Du reste, la *Presse* se trompe beaucoup sur nos sentiments, si elle pense que nous reconnaissons maintenant le droit inadmissible des couronnes et que nous rejetons le droit divin des peuples. Peuples et rois tiennent de Dieu également des droits qui se font équilibre, mais dans une mesure que la conscience chrétienne doit régler plus que les lois, et dans une sphère où les constitutions ont peu d'influence. Dieu ne s'est nullement engagé à conserver la couronne aux dynasties qui cesseront de trouver grâce devant ses yeux : ni l'ordre ni la grandeur et la paix aux peuples qui ne se préoccupent pas d'avoir encore la vertu. La Providence a plus d'une fois écrasé les trônes en y faisant asseoir le despotisme ; plus d'une fois elle a perdu et avili les peuples en leur laissant prendre ce qu'ils appellent la liberté. Comment se peuvent concilier le droit qu'ont les rois d'être obéis, et le droit qu'ont les peuples d'être gouvernés paternellement dans la paix et dans la justice ? Il y a deux ou trois Solon par journal que ce problème n'embarrasse point et qui le résolvent tous les jours avant dîner, quelques-uns même après dîner ; mais, dans l'abondance de leurs solutions, aucune encore n'a paru bien claire. Nous ne voyons pas que le public admette généralement même les trouvailles de M. Girardin, qui sont pourtant fortifiées de l'autorité de Montesquieu et de celle de M. Thoré. Il faut chercher encore. Nous croyons qu'on cherchera longtemps ; nous croyons qu'on cherche très-mal.

Presque tous s'obstinent à voir dans les révolutions des questions de politique ou d'administration. Il nous semble que ce sont tout bonnement des questions de catéchisme. Une nation n'est pas démocratique, ou aristocratique, ou bourgeoise, et ne se guérit pas des maux qui la travaillent

par une constitution populaire, ou oligarchique, ou mixte. Avant tout, une nation est chrétienne, ou elle ne l'est pas. Chrétienne, elle a une constitution suivant sa nature propre, et qui subsiste, écrite ou non, par la force des mœurs. Non chrétienne, elle est en proie au libre examen pratiqué par les libres penseurs : et il est à la fois indispensable et inutile de lui fabriquer des constitutions. Elle se fait des constitutions tous les jours, parce que tous les jours s'élève et domine quelque faction ou quelque fantaisie nouvelle. Cette variété de constitutions revient parfaitement à n'en avoir pas du tout. C'est le régime de l'anarchie.

Il y a des gens qui s'en trouvent bien, rien de plus simple : ces gens se forment des disciples, rien de plus naturel, puisqu'ils donnent à écrire. Ils se font un parti, rien de plus explicable, puisque tout le monde lit. Au moyen âge, temps de barbarie, il y avait des associations pour bâtir les cathédrales ; au temps où nous sommes, il s'en forme pour démolir les monuments. Peut-être que ces démolisseurs sont fort éloquents et savent peindre admirablement les charmes de l'état de nature. Cela n'empêche pas que le palais de Versailles et la cathédrale de Rheims n'aient quelque chose de plus flatteur à l'œil et de plus glorieux pour l'humanité qu'un champ de fougère et un campement de Sioux.

Le camp, le camp sauvage, plein de discordes, d'angoisses et de violences ; le camp jeté aujourd'hui ici et demain là, et où personne n'est assuré le soir de conserver jusqu'au matin sa misérable hutte ; voilà l'image d'une société en révolution, et cette société n'est en révolution que parce qu'elle a cessé d'être chrétienne. Quel est le principal et l'unique élément de la civilisation parmi ces hordes qui n'ont pas assez, pour se nourrir, de l'immensité des savanes, et qui s'éteignent dans de perpétuelles guerres de tribu à tribu, de famille à famille, de frère à frère? Un missionnaire vient ; il se fait écouter de la horde, il y fait recevoir un code qui

n'est autre que les Commandements de Dieu et de l'Eglise, et la maison succède à la hutte.

Hé bien ! la première chose que la France ait à faire pour se sauver, ce n'est pas une république ni un empire, ni une monarchie: c'est de redevenir chrétienne. Mais on ne saurait se dissimuler que la France ne pût redevenir chrétienne sans cesser d'être révolutionnaire. Voilà pourquoi le manifeste légitimiste, qui rompt avec l'esprit révolutionnaire, nous paraît une chose excellente et de nature à servir puissamment l'avenir de la Monarchie. Que la République fasse mieux, nous serons très-bons républicains, et nous croirons encore à la République quand même la *Presse* lui retirerait son appui.

VI

L'ORLÉANISME.

2 octobre 1850.

Situation révolutionnaire revendiquée pour les princes d'Orléans. — Les *organes légaux* de la nation.

Le *Journal des Débats* a entrepris une besogne difficile et dont il a vainement chargé l'un de ses plus habiles rédacteurs. Il s'agit d'expliquer en quoi la *souveraineté du peuple*, qu'il repousse, diffère de la *souveraineté nationale*, qu'il admet. M. Saint-Marc Girardin a écrit sur ce thème deux ou trois colonnes, mais sans succès, nous voulons dire sans clarté. Le savant publiciste avait oublié qu'il y a de certains jeux d'esprit où l'on ne peut réussir dès qu'on a

contracté l'habitude de penser juste et de parler français. C'est bientôt fait d'affirmer « que la souveraineté du peuple et la souveraineté nationale sont entièrement différentes; » mais, pour établir cette distinction et en tirer une pratique politique, il faudrait s'enfoncer dans les nuages opaques où s'enferme le génie de la *triade* et du *circulus*. Cette ressource manque entièrement à M. Saint-Marc Girardin.

Après avoir très-bien daubé la *souveraineté du peuple*, qui n'est que la souveraineté du nombre, et qui n'est pas même cela, car le nombre n'a pas conscience de ce qu'il fait, M. Saint-Marc Girardin « proclame et reconnaît de grand cœur la *souveraineté nationale*, » qu'il définit : « le droit que les organes légaux de la nation ont de prendre les décisions utiles au salut de l'Etat. »

Les « organes légaux? » Autrefois, la nation avait en effet, pour s'exprimer, des organes légaux : c'étaient le Clergé, la Noblesse et le Tiers-Etat. Par leurs délégués, ils donnaient des avis et accordaient des subsides à la puissance royale, tête et cœur de cette nation, *organe* véritable de sa souveraineté, plus complet à lui seul que ne l'étaient, séparés ou réunis, les trois ordres de l'Etat.

Mais aujourd'hui, qu'est-ce qu'on appelle les organes légaux de la nation? Où sont-ils? que peuvent-ils? d'où pense-t-on tirer le pouvoir qu'on leur attribuerait de prendre les décisions utiles au salut de l'Etat, c'est-à-dire de changer la Constitution, de faire un pouvoir, de créer une dynastie, d'annuler le passé, de bouleverser le présent, d'enchaîner l'avenir? Car voilà sans doute ce que peuvent faire les « organes légaux; » et, avant de les mettre à l'œuvre, il serait bon qu'on les connût. En dehors de la souveraineté du peuple, nous ne connaissons pas présentement d'organe légal de la nation. S'il en est un, nous demandons qu'on nous le fasse voir. Est-ce l'armée? est-ce la magistrature? est-ce la

cote foncière? attend-on un parlement usurpateur qui, après avoir confisqué la souveraineté reçue par lui en dépôt, la transmettra *légalement* à quelqu'un, sur un ordre apporté au bout des baïonnettes?

Entre la souveraineté du peuple telle que l'entendent les révolutionnaires, et la souveraineté nationale telle que la définit le *Journal des Débats*, nous ne voyons d'autre différence, sinon que la première est la souveraineté du grand nombre, et la seconde la souveraineté du petit nombre. Et encore la différence n'est-elle que dans la forme. Au fond, cette souveraineté-là, c'est la souveraineté éphémère d'une faction, c'est la souveraineté de la ruse ou de la force, c'est l'anarchie. L'anarchie ne piétine pas toujours couverte de haillons sur la place de l'Hôtel-de-Ville; pendant dix-huit ans elle a siégé aux Tuileries et dans les Chambres, en habit de gala.

On devine que le *Journal des Débats* ne s'est pas embarqué dans ces distinctions pour le seul plaisir de subtiliser. Cela vient à propos de la fameuse circulaire légitimiste, et c'est un coup de parti. Tout en affectant de mépriser la souveraineté du peuple, il fait sa cour à son peuple à lui, qui est le bourgeois; car, traduisez souveraineté nationale par souveraineté de la bourgeoisie, et vous aurez vaincu le sphinx, vous saurez ce qu'on entend par « organes légaux. » — Les organes légaux de la nation? Mon Dieu! mais ce sont eux qui ont fait la royauté de Juillet, et qui la peuvent refaire, puisqu'il en reste des débris! Le *Journal des Débats* profite tout simplement de l'occasion pour manifester la né faste séparation qui s'est opérée dans la maison de Bourbon en 1830. Il s'efforce de réintégrer les princes d'Orléans dans leur apanage révolutionnaire. En présence du manifeste qui répudie le dogme fondamental de la Révolution, il proclame bien vite que les descendants de Louis-Philippe le confessent toujours. « C'est le respect qu'ils ont pour ce principe

« (la souveraineté nationale) qui les a empêchés de signer « aucun *credo* politique étranger ou contraire à la doctrine « de 1830. Ils sont princes de la maison de Bourbon, ce ti- « tre leur est cher et précieux; mais ils tiennent de leur « père le caractère de princes constitutionnels; ils ont pu en « perdre l'usage, ils en ont gardé le sentiment. » Excellente définition de l'évanouissement!

Si le *Journal des Débats* parle au nom de ses princes, nous n'avons rien à objecter; on ne peut pas discuter le « sentiment. » Si c'est de lui-même qu'il leur fait prendre cette attitude, il n'y en a pas de plus humble; mais des amis moins pressés pourraient la désirer plus digne. Dans tous les cas, elle est nouvelle, et le *Journal des Débats* nous permettra de le remarquer. Jusqu'à 1848, tout en parlant des droits que Louis-Philippe tenait du vœu de la nation, on avait beaucoup laissé dans l'ombre le dogme aujourd'hui si vénéré de la souveraineté nationale. On disait *quoique* Bourbon dans la rue, mais *parce que* Bourbon aux Tuileries. Et de fait, c'eût été un peu se moquer d'alléguer la souveraineté nationale et de la donner pour fondement à l'œuvre de 1830. Tout au plus pouvait-on commencer à en parler comme d'une chose au moins supposable vers 1848, lorsqu'on a tout à coup connu ce qu'il en était de ce consentement tacite. Les seuls procureurs du Roi l'avaient pris au sérieux. Louis-Philippe ne s'en autorisa jamais. Il ne croyait pas à la souveraineté nationale, il n'en voulait pas; et il ne prétendait tenir la couronne, comme il la tenait en effet, que de son titre de prince du sang et de la nécessité. C'est ce que M. Guizot exprimait à la tribune, en disant aux légitimistes, après le pèlerinage de Belgrave-Square: Votre légitimité finit, la nôtre commence. Et lorsque, quelques années plus tard, Louis-Philippe avait vu finir avant lui cette légitimité commençante, il répétait: La couronne est au Comte de Chambord.

Rien de plus vrai. S'il y a encore une couronne de France, c'est-à-dire, si la Monarchie est encore possible, le roi est M. le Comte de Chambord. Hors de lui, il n'y a que la Révolution; elle peut faire ce qu'elle voudra, mais elle ne fera rien sans se réserver le droit et le pouvoir de le défaire, et sans en user bientôt. Le titre royal que le *Journal des Débats* veut créer aux princes d'Orléans, étant nécessairement appuyé sur le droit révolutionnaire, ne vaudra même pas ce qu'il a valu; déjà caduc, il ne reparaîtra que pour être pulvérisé. C'est une voie fâcheuse où l'on entraîne ces princes; fâcheuse pour eux et fâcheuse pour la France. Louis-Philippe, d'après une lettre publiée par M. le duc de Valmy et dont ses derniers entretiens confirment l'authenticité, écrivait à Charles X, en 1838, qu'il n'acceptait la couronne que pour la conserver dans la maison de Bourbon; et ses fils, au contraire, ne courraient la couronne qu'après avoir tacitement consenti à la déchéance de leur sang! Il y a là quelque chose qui n'est pas de la grandeur de leur origine, et le sentiment public, quoi que fassent les « organes légaux, » ne peut leur en savoir gré. Tout pouvoir, dans l'état actuel, peut être reçu légitimement du suffrage universel; seuls, les princes d'Orléans n'ont pas le droit de tendre la main. Il n'y a qu'eux qui puissent être flétris du nom d'*usurpateurs*. Quant à la France, bien aveugles sont ceux qui ne voient pas en quel état elle est sortie du régime constitutionnel, ou qui croient qu'elle y pourrait repasser impunément!

Le *Journal des Débats* termine en adressant aux légitimistes des félicitations ironiques sur l'étonnement et l'embarras qu'ils ont témoignés, lorsque la circulaire leur a fait connaître les sentiments vraiment royaux de M. le Comte de Chambord. « Ce qui, dit-il, n'était qu'une redite, a paru « aux légitimistes eux-mêmes un paradoxe, un défi jeté à « l'esprit du siècle. Tant ils sont de leur temps, sans le

« savoir, sans le vouloir; et tant mieux! » Les légitimistes ont un peu mérité l'épigramme; mais il nous semble que le *Journal des Débats* aussi n'est pas mal de son temps et glisse à des doctrines sur la souveraineté qui se rapprochent assez de celles du *National*, qu'il a si éloquemment combattues. Nous ne dirons pas *tant mieux!* car nous sommes sincèrement affligés quand nous voyons les princes du parti bourgeois, par aversion non contre une puissance rivale, mais contre un simple partage de la puissance, se jeter d'eux-mêmes dans la fosse de la Révolution, dont seuls ils ne sortiront pas.

VII

INUTILES CONSEILS AU JUSTE-MILIEU.

16 octobre 1850.

Subdivisions de cette section du parti de l'ordre. — Que le juste-milieu ne pourra pas se restaurer. — Facilité de détrôner les assemblées.

Nous voyons, depuis un certain temps, que le juste-milieu, ce cœur et cette tête de la bourgeoisie, s'enfle beaucoup. Il oublie ses malheurs et se croit assuré d'un nouveau bail avec la fortune. Il revient, comme en train de plaisir, à ses plus mauvaises pratiques de 1847. Il se divise en fractions hostiles, bavardes, pleines de jalousie les unes à l'égard des autres; pleines de dédain pour les animalcules révolutionnaires dont elles se vantent d'avoir purgé les bureaux; pleines de mépris et de haine à peine déguisée con-

tre les dogmes, la morale et les œuvres de la religion. Nous voudrions, dans l'intérêt du juste-milieu lui-même, rabattre ces fières humeurs. Nous avons peur qu'elles ne le poussent à quelque folie. Nous en avons peur pour lui plus encore que pour nous, quoique nous soyons destinés, suivant toute apparence, à partager son sort. Nous tomberons avec lui, sans doute; mais, après tout ce que nous perdrons, nous le voudrons bien perdre, et ce que nous voudrons sauver, rien ne le pourra prendre : nous serons consolés par un grand spectacle, celui de Dieu *trouvé fidèle en toutes ses menaces;* nous aurons l'assurance de nous relever, et, dussions-nous perdre la vie, nous verrons notre sang couler comme une semence de résurrection. Si le juste-milieu tombe une bonne fois, il perdra tout, rien ne le consolera, rien ne le relèvera: il sera abîmé, humilié, anéanti pour des siècles.

Nous disons que le juste-milieu s'est divisé en trois fractions hostiles. Il suffit de les nommer pour montrer la division et l'hostilité. Il y a l'*Ordre* et le *Siècle*, auxquels nous adjoindrons le *National*, malgré sa mine terrible; ils forment ensemble une espèce de cerbère à haute laine, personnifiant le juste-milieu républicain honnête et modéré. Que le *National* ne réclame point : jamais il ne nous persuadera qu'il n'est pas honnête et modéré ! Il y a le *Journal des Débats*, juste-milieu orléaniste; il y a le *Constitutionnel*, bonapartiste, ou plutôt *prorogateur*, juste-milieu du juste-milieu. Tout cela commence à se faire une guerre déjà suffisamment acharnée et où la fureur éclate, lors même que l'on ménage les coups.

Si nous n'avions pas à reprocher au *Constitutionnel* ses trop fréquents voyages aux bosquets de Gnide, dans la nacelle anti-conjugale de M. Sainte-Beuve, nous ne pourrions pas l'accuser de s'être déconverti. La justice nous oblige à le dire; il a moins oublié que les autres organes du juste-

milieu, cette grande lumière du lendemain de la révolution de Février, où l'on vit que la religion était désormais la seule colonne de la société, la dernière borne du champ et le dernier verrou de la caisse.

Mais les autres, sans même parler du *National*, qui se vante de n'être pas catholique et qui ne se vante pas d'être chrétien; mais le *Siècle*, mais l'*Ordre*, mais le *Journal des Débats*, et ces deux derniers surtout, que pensent-ils de la religion comme force sociale? On n'a qu'à lire leurs articles sur les affaires du Piémont. Il y a en Piémont un nouveau Sonderbund, non moins légal que celui de 1847, infiniment plus respectable, ne fût-ce que par sa faiblesse; un Sonderbund d'évêques luttant avec les seules armes du droit, de la raison et de la conscience contre un gouvernement qui se fait l'appui insensé de la Révolution. Ce gouvernement emprisonne, exile, dépouille les pontifes, sans procédure ou moyennant d'abjects simulacres de procédure. Les révolutionnaires de 1848 n'ont rien osé de pareil chez nous. Que disent les journaux du juste-milieu, témoins de ces lâches iniquités? Les uns en parlent comme les journaux socialistes : confiscations, persécutions, emprisonnement, exil, ils approuvent tout, ils justifient tout. Les autres se taisent. Ils haïssent plus encore le catholicisme que la Révolution, et dès qu'ils espèrent maîtriser les révolutionnaires, ils ne demandent pas mieux que de leur laisser pour consolation la joie d'écraser l'Eglise. Le *Journal des Débats* nous en donne un exemple mémorable. A la prière de ses amis de Genève et guidé par son flair politique, il avait pris fait et cause pour le Sonderbuud suisse. Il craignait le contre-coup en France du triomphe des radicaux. N'ayant pu prévenir ce malheur, il se met résolument au service du radicalisme en Piémont ; il abandonne avec insulte les malheureux catholiques de Fribourg qui, après avoir été pillés et volés, portent encore tout le poids

de la tyrannie radicale, et sont privés non-seulement de leurs droits politiques, mais aussi de leurs droits religieux.

Cette attitude du juste-milieu envers la religion à l'étranger nous annonce celle qu'il saura prendre chez nous, s'il se restaure. Examinons ses chances de restauration. Voyons l'habileté de sa politique.

Il y a trois politiques à suivre : une grande, une médiocre et insuffisante, une mauvaise.

Dans un pays divisé, subdivisé, morcelé, pulvérisé en tous sens par tous les genres d'anarchie, la grande politique serait la politique d'union : il faudrait opposer à l'anarchie une doctrine et un homme, donner à la société une foi et un chef, une tête et une main. Ne visons point si haut! Ce serait grand, intelligent, généreux ; il faut des sacrifices : cela n'est pas de notre âge bourgeois.

La politique médiocre serait de conserver ou de tolérer ce qui est ; de songer sérieusement, efficacement aux améliorations matérielles; de laisser toute liberté à ceux qui voudraient entreprendre d'y ajouter les améliorations morales que peut produire encore la sève du juste et du bon. Mais quoi? conserver ou tolérer ce qui est, c'est rentrer dans l'abnégation conseillée par la grande politique, c'est faire des sacrifices d'opinion. Songer efficacement aux améliorations matérielles, cela se résume en sacrifices d'argent. La sève du juste et du bon, nous vous entendons bien, c'est la sève religieuse. Lui laisser toute liberté, c'est se laisser envahir par l'*esprit clérical*! Nous croyez-vous insensibles à l'éloquente raison de M. Hugo, et disposés à nous endormir sur les périls dont l'*esprit clérical* nous menace? Vous ne connaissez pas le juste-milieu !

La politique mauvaise, c'est le bavardage, l'égoïsme et l'intrigue ; le misérable jeu des antichambres joué en grand sur la place publique ; les caquets empoisonnés, les attaques sourdes et lâches, la division en tout, partout, et jusque

dans la division même, avec l'espoir de saisir le moment et de happer ou plutôt d'escroquer le pouvoir dans cette vase où il tourbillonne sans savoir ce qu'il fait.

Cette politique est celle que le juste-milieu a choisie et pratique présentement avec une allégresse entière. Si vous suivez bien la partie, qui est très-emmêlée et où l'on triche de toutes parts excessivement, vous voyez que l'on cherche à retourner le roi, ou, pour parler sans figure, à sortir de la Constitution. Cela, tous les joueurs le veulent bien. Seulement on guette le passage, à dessein d'arrêter là le pouvoir et de se substituer à lui. C'est-à-dire qu'au moment où la tricherie sera évidente, chacun espère empoigner l'enjeu.

Nous croyons que la fraction républicaine et la fraction orléaniste s'abusent tout à fait. Elles n'ont, pour exécuter leur plan, ni le bras assez long ni la main assez forte. En suscitant avec tant d'adresse une grosse affaire entre le Président et l'Assemblée, elles nous paraissent travailler principalement à se duper elles-mêmes. Le royalisme philippiste du *Journal des Débats* est assurément bien touchant, et la république honnête et modérée du *Siècle* et de l'*Ordre* est très-séduisante avec la teinte sévère que lui donne la *National*. Mais tout cela ne plaît bien qu'aux initiés, et, dans l'embarras du choix, beaucoup de gens, nous sommes du nombre, préfèrent s'en tenir au Président, même prorogé. Ce sera, nous n'en doutons pas, le sentiment public. A Dieu ne plaise que nous mettions en doute la puissance de l'Assemblée ! Elle est issue du suffrage universel, il n'y a rien de plus auguste ; mais M. Bonaparte a la même origine, et il y ajoute un nom, un certain petit parfum princier et despotique qui ne laisse pas d'avoir son prix dans ce pays de liberté et d'égalité, et qui suffirait pour faire pencher la balance en sa faveur. Nous remarquons, en outre, que la France n'a jamais témoigné beaucoup d'intérêt pour ses représentants, surtout dans les moments dangereux.

Rien n'est enraciné chez nous comme le régime représentatif, il faut bien le croire ; mais cela n'empêche pas que les Chambres n'aient été toujours facilement détrônées. Sous la première république, on n'a pas vu les départements se donner beaucoup de peine pour arracher leurs députés à la prison et à l'échafaud, ni s'occuper le moins du monde de les venger ; l'histoire de l'Orangerie de Saint-Cloud est connue; le Corps législatif, sous l'Empire, ne fut à l'abri des caprices du maître que quand le maître ne fut plus ; la dernière Chambre de la Restauration, si les ordonnances de Juillet avaient réussi, n'aurait pas tenu contre une patrouille ; la dernière Chambre du régime de Juillet, qui ne voulait point de révolution, fut mise à la porte par des émeutiers en guenilles dont le nombre n'égalait pas celui de ses membres ; et enfin, le 15 mai, une Assemblée élue par le suffrage universel, ayant entendu le citoyen Hubert prononcer sa déchéance, leva la séance aussitôt, profondément convaincue dans ce moment-là qu'elle n'était plus. Il ne faut pas se faire de trop graves illusions et croire que la France entière ni la moitié de la France sera toujours prête à s'armer pour maintenir les droits d'une Assemblée souveraine! Dans l'instant même où l'on porte sur elle une main trop hardie, le prestige de la souveraineté s'efface, et l'Assemblée menacée n'est déjà plus que l'expression d'une opinion qui a le dessous ; on se soucie d'elle comme de tous les vaincus. C'est fort bien de dire au peuple que le député nommé ne représente pas seulement ses électeurs, mais tous les électeurs: cette fiction est belle et consolante, et elle fait le principal charme du régime représentatif. Mais appuyer trop là-dessus serait indiscret. Nous, gens de sens rassis et pacifique, et qui nous prêtons au jeu, nous sommes toujours étonnés quand on nous dit que M. de Lamennais, M. Coquerel, M. Chambolle nous représentent ; et nous avons besoin de quelques réflexions pour nous le bien persuader. Nous ferions bien

plus de réflexions encore si on nous demandait de les maintenir sur le siége au péril de notre vie. Cette hésitation, si naturelle, d'autres l'éprouvent devant d'autres personnages. Peu de socialistes voudraient mourir pour M. Thiers, peu de philosophes pour M. de Montalembert, peu de légitimistes pour M. Piscatory, peu d'orléanistes pour M. Berryer. Il suit de là que la base où s'appuie le pouvoir des assemblées est fragile, et il est sage à ceux qui les aiment de ne point les introduire en champ clos contre un pouvoir jeune, aventureux, qui se sent soutenu, qui veut vivre. Si donc l'Assemblée tient à s'occuper des fêtes militaires qui ont ces jours-ci éveillé les scrupules de la Commission de permanence, qu'elle évite de blâmer celui qui les a données, qu'elle paie plutôt la carte !

Une prorogation des pouvoirs présidentiels nous paraît plus que probable. Ce sera encore, après tout, un triomphe pour le juste-milieu. Nous avons toujours cru à un regain de l'ère philippienne. Le pouvoir du Président une fois consacré pour une durée quelconque, on s'y ralliera. La République honnête et modérée ne voudra pas toujours bouder, et le *Journal des Débats* toujours répandre des larmes sur « le royal enfant dans l'exil. » Ce sera l'écueil du Président et du juste-milieu restauré.

Au milieu de ces intrigues de la politique bourgeoise, rien ne se raffermit dans la société ébranlée ; tout, au contraire, se dérange et se gâte de plus en plus. L'état du peuple est effrayant. Nous en appelons à tous ceux qui occupent des ouvriers, qui ont des rapports un peu suivis et un peu intimes avec eux : il y a là un malaise inguérissable à toute habileté humaine, un malaise qui se forme tout à la fois de la nature des doctrines et du déplorable état des mœurs, et qui s'exprime par un état de révolte constant, quoique non toujours en acte, contre toute hiérarchie, contre toute loi, contre tout principe de société. Le mal a fait de tels progrès

et de tels ravages, qu'on pourrait aujourd'hui en couper les sources sans y porter rémède. La suppression de la presse, maintenant, ne ferait pas plus que la suppression des clubs. Il faut quelque chose de plus, quelque chose qui n'est pas dans la main des hommes, et qui n'est que dans les mains de Dieu.

Ce quelque chose, le juste-milieu n'en a pas voulu dans ses vicissitudes; nous doutons qu'il l'accepte dans son triomphe. Nous croyons qu'il fera plus, et qu'une des conditions tacites du concours unanime qu'il ne manquera pas d'offrir au Président, sera précisément que le Président modifie en ce point la marche intelligente et généreuse qu'il a, en général, suivie. Ils lui demanderont de reprendre le sentier de Louis-Philippe; ils pourront se trouver assez forts pour l'y entraîner. Les éloges et les remerciements auxquels le Président a droit de notre part n'empêchent pas que nous ne concevions quelques alarmes; le retour du Pape ne peut nous faire oublier la lettre à M. Edgar Ney.

Hé bien! si le Président se laisse placer sur cette pente, son gouvernement aura une autre ressemblance avec celui de Louis-Philippe: il fera faire au socialisme le progrès que Louis-Philippe a fait faire à la révolution. Cela durera quelques années; cela pourra être extérieurement très-pacifique et recouvert même d'un grand vernis de prospérité matérielle; puis, quelque jour, par hasard, par un coup d'habileté, on trébuchera sur le pavé, et, au lieu de tomber dans les mains de M. Ledru-Rollin, on tombera dans celles de M. Barbès ou de quelque émule de ce demi-dieu.

C'est alors que le juste-milieu connaîtra ses œuvres; mais il sera trop tard.

VIII

SITUATION DU JEU.

18 octobre 1850.

Le *National* nous transforme en partisans de la prorogation. Nous ne le contredirons pas là-dessus, pour peu qu'il y tienne. Pourtant, la vérité est, comme nous avons pris soin de l'établir et comme il le constate lui-même, que nous sommes simples spectateurs du jeu auquel se livrent les différentes fractions du juste-milieu ; et nous ne parions pour personne.

Cela ne nous empêche nullement de dire que ni les cartes ni la galerie ne sont, jusqu'à présent, pour le *National*. Nous rapportons, comme on rapporte un fait, la situation de la partie : le *Constitutionnel* a plus de points que le *Journal des Débats;* le *Journal des Débats* en a plus que l'*Ordre ;* l'*Ordre* en a plus que le *Siècle;* le *National* n'a pas encore marqué.

Mais l'*Univers* lui apporte un secours qui va faire tourner la chance. Le *National* l'annonce en termes tout à fait légers et piquants : « Loyola (c'est l'*Univers*) combat pour « la prorogation.—Nous n'aurions pas osé lui demander « de rendre ce service à la Constitution de 1848. » Voilà ce que l'on peut appeler un trait vif. La grande ombre de M. Marrast pourra en être offusquée : cette gaieté, en effet, est bien forte pour un journal qui garde une Constitution malade.

Quant à nous, le propos nous plaît, et nous le mettons

sur nos tablettes; le *National* n'est pas en verve tous les jours; on ne voit pas souvent glisser de si beaux sourires sur ce visage austère.

IX

AFFAIRE NEUMAYER.

31 octobre 1850.

Fausses manœuvres des politiques de l'Assemblée. — Imminence de la guerre civile. — Situations respectives du Président et des partis. — Avis aux légitimistes dupés par les orléanistes.

Les faiseurs de solution ont si bien travaillé en tous sens, qu'ils nous ont jetés dans une crise des plus graves. On connaît ce qu'ils appellent, avec un langage tout à fait digne de la noblesse et de la hauteur de leurs vues, *la question Neumayer*. Ce brave officier, qui avait toute la confiance de M. le général Changarnier, est destitué de son commandement dans l'armée de Paris et mis à la tête des divisions de Nantes et de Rennes; mesure ambiguë et par là même caractéristique, car elle est tout à la fois une disgrâce et une faveur. La cause de la disgrâce, c'est que la division de M. le général Neumayer n'a pas crié vive l'Empereur au défilé de Satory; la cause de la faveur, c'est que M. le général Changarnier a pris fait et cause pour son lieutenant, accusé d'une faute dont il se proclame lui-même coupable. En frappant le général Neumayer, on a voulu le dédommager; en froissant le général Changarnier, on a voulu le mettre dans le cas de prendre patiemment

l'offense, par égard pour l'avenir d'un camarade et d'un ami.

On dit aujourd'hui qu'après un peu d'embarras, ces fines combinaisons sont enfin couronnées d'un entier succès. M. le général Changarnier aurait engagé lui-même M. le général Neumayer à accepter la punition qu'on lui inflige et la récompense qu'on lui offre. M. le général Neumayer, quittant Paris par la porte de la disgrâce, entre à Nantes par la porte de la faveur; son silence, qui lui fait perdre un commandement, lui en vaut deux, et la paix est faite, ou tout au moins la trève est signée. Voilà ce que font entendre ce matin les journaux confidents.

Ce qu'une telle paix peut valoir, ce qu'une telle trève peut durer, nous n'entreprendrons pas de l'examiner : ce serait bientôt fait; mais ce travail est inutile. La vérité est qu'il n'y a point de paix, et que la trève est du genre de celles que consentent deux adversaires dont on mesure les épées et qui n'attendent plus que l'arrivée d'un témoin. Le témoin attendu, c'est l'Assemblée; il sera là dans dix jours, et la trève expirera.

L'intention de M. le général Changarnier est de déposer le commandement et de dire pourquoi.

L'indépendance de position et de cœur qui nous permet de jeter si nettement la vérité au milieu des intrigues qui s'ourdissent de toutes parts, nous permet aussi de la développer tout entière, et nous le ferons. Puisse-t-elle servir à quelque chose de plus qu'à nous décharger du poids amer qui oppresse l'âme des bons citoyens!

Puissions-nous éclairer quelques pauvres dupes qui s'estiment très-habiles, parce que l'on veut bien leur laisser croire qu'elles trichent aussi à ce jeu plein de hasards!

Il serait superflu de remonter aux origines de la situation et de chercher les fautes de chacun. La situation était naturellement mauvaise; elle ne pouvait être améliorée que

par beaucoup de dévouement et de sincérité : chacun y a manqué de son mieux. Personne n'ignore de quelle façon le Président, qui se disait prêt à l'abnégation, s'est fait exhorter à la persévérance ; mais personne ne contestera de bonne foi qu'il a été très-imprudemment et très-systématiquement provoqué à ces algarades. Qu'on en convienne ou qu'on n'en convienne pas, il n'a fait ni plus ni moins que ce qu'il voyait faire. On avait le droit de lui opposer des principes, on lui a opposé des actes. Si on lui reproche d'avoir oublié qu'il n'est légitime que jusqu'en 1852, il peut répondre qu'on a commencé par oublier qu'il est légitime jusqu'en 1852. Le droit constitutionnel et les faits lui permettent, Dieu merci, d'ergoter et récriminer, s'il en a besoin. Il aurait fallu comprendre de quelle façon doivent fatalement se dénouer, en un temps comme le nôtre, les conflits de cette nature ; il aurait fallu le prévoir, il aurait surtout fallu comprendre de quelle façon doivent fatalement se dénouer en un temps comme le nôtre les conflits de cette nature, il aurait fallu enfin prendre garde au troisième larron, qui n'est jamais loin.

Laissons cela, c'est fait. Voyons le résultat plein de ténèbres et d'embûches où l'on est arrivé.

Ou le général Changarnier portera « la question Neumayer » à l'Assemblée, ou il ne l'y portera pas. L'Assemblée recevra la question et la décidera contre le Président, ou elle l'écartera par un ordre du jour.

Si le général Changarnier se tait, il s'annule ; si l'Assemblée écarte le débat, le général Changarnier se retire, et l'Assemblée déclare par là qu'elle n'a plus à s'occuper des ébats de Satory que pour en payer la carte. Ce serait un commencement de solution assez significatif.

Mais nous entendons d'ici les protestations les plus fières : L'Assemblée est le premier et à proprement dire le seul pouvoir de l'Etat ; elle représente le peuple ; elle n'avilira

pas en elle la majesté du souverain. — L'Assemblée écoutera le général Changarnier et lui donnera un témoignage solennel de sa confiance.

Soit! Alors l'Assemblée annule le Président?

C'est un autre commencement de solution. Cependant il faut considérer la fin.

Si le Président ne veut pas se laisser annuler, il a encore une carte à jouer. Cette carte chanceuse, il la joue : il révoque le général Chargarnier. Que fera l'Assemblée?

L'Assemblée n'est pas dépourvue. Elle a aussi sa dernière carte, non moins chanceuse et non moins terrible que celle du Président. Aux termes de la Constitution, elle peut s'entourer d'une armée, dont elle donne le commandement à qui lui plaît : elle nomme le général Changarnier, lequel peut, à son tour, rappeler le général Neumayer.

L'Assemblée aura-t-elle recours à ce moyen extrême? Si elle ne l'emploie pas, toute sa mauvaise humeur est vaine, et M. le général Changarnier, destitué par le Président, tombe en peu de jours dans l'oubli où nous voyons M. le général Cavaignac. Si elle va jusqu'au bout, nous aurons dans Paris deux armées, celle de l'Assemblée et celle du Président.

Il est vrai que, pour garantir la paix publique, ces deux armées auront entre elles le pont de la Concorde!

Peut-être qu'il y a des gens à qui l'amour des solutions permet de contempler sans frémir ces éventualités au bord desquelles leur habileté a su amener les choses. En effet, on peut compter que les deux armées ne seront pas longtemps en présence sans qu'il en résulte une solution.

Cette solution, bien hardi qui prétend la deviner sous le nuage de sang qui la couvre! Mais si nous n'en connaissons pas le nom, nous pouvons en toute assurance en annoncer le caractère : ce sera un despotisme, l'ignoble despotisme du briquet, du bonnet rouge ou de la boutique. L'empire

bâtard, ou le terrorisme bâtard, ou l'orléanisme bâtard, voilà le roi qui sortira sanglant et souillé de ce tripot, dans lequel toutes les fractions du parti de l'ordre jouent depuis deux ans, sous un masque, avec des dés pipés.

Ce pouvoir, nécessairement violent et ignominieux, n'aura pas besoin, quel qu'il soit, de durer longtemps pour amonceler d'irréparables ruines. Condamnés à le subir, nous ne faisons point de vœux pour que le sort du combat nous jette l'abeille, le bonnet rouge ou le coq. Cependant nous devons sérieusement avertir les légitimistes que, de ces trois marrons, celui qu'ils doivent surtout redouter, est précisément celui qu'ils nous semblent avoir tiré du feu. Il y a quinze jours, les chances étaient bonapartistes. Par un revirement très-convenable, elles sont orléanistes aujourd'hui.

Nous savons bien que M. Thiers, pour employer le mot heureux qu'il a trouvé, se dit toujours *bourbonnien*, berce toujours les légitimistes de l'espérance d'une fusion entre les deux branches. Qu'ils sachent qu'on les joue; que M^me^ la Duchesse d'Orléans est plus hostile que jamais à tout projet d'accord avec le chef de la famille des Bourbons; qu'elle a rejeté hautement les derniers amis qui lui en ont parlé; qu'elle n'a dans les veines ni sang bourbon, ni sang français, ni sang catholique; qu'elle veut être régente, et qu'elle compte l'être bientôt.

Que les légitimistes sachent encore que les princes d'Orléans croient de leur devoir de bons parents de s'incliner sous cette volonté non moins ignorante qu'altière. Ces princes, façonnés à la politique constitutionnelle et aux vertus privées, n'auront aucune inspiration qui les soulève contre une ambition doublement funeste à la maison de Bourbon et à la patrie. Ils en gémissent, c'est tout ce que l'on peut attendre d'eux.

La piété même, dont ils viennent de donner des preu-

ves, n'éclaire pas plus leur esprit que ne l'ont fait les évènements. Ils ont vu éclater sur la politique de leur père le jugement du ciel et le jugement de la terre; ils ont vu tomber le trône établi sur la souveraineté populaire; ils ont vu la mort dissoudre les liens de famille formés au mépris de la souveraineté religieuse; ils ont vu Dieu punir terriblement en eux la maison de Bourbon, mésalliée avec la révolution et avec l'hérésie : ils n'ont rien compris ou n'osent rien comprendre. Ils tolèrent qu'une princesse ambitieuse fasse du fils de leur frère un usurpateur au profit de la Révolution et de l'hérésie. Sans approuver l'entreprise, ils consentent. Leur père s'indignait qu'on l'appelât le complice audacieux de la Révolution : ils en deviennent les complaisants serviles.

Donc, l'orléanisme est en veine. Nous y allons, ou tout au moins un coup de main peut nous faire passer là. Mais que ceux qui se sont si bénévolement attachés à sa fortune, réfléchissent avant de donner un dernier coup de collier pour surmonter le dernier obstacle. Cet orléanisme ne sera pas celui de 1830, qui, déjà sans doute, leur souriait peu; ce sera celui de 1792. C'est la seconde couche de la bourgeoisie qui arrive, cent fois plus dure, cent fois plus inintelligente que la première, dont le règne a fini en 1848. Elle arrive avec tous les préjugés et toutes les fureurs de sa jalousie, de son ignorance, de son impiété, encore enfiellés par l'esprit de secte qui anime la future régente. Elle arrive pour s'accorder, suivant les instructions testamentaires du feu duc d'Orléans, *avec les républicains le plus tard possible, avec les légitimistes jamais*. Au milieu des complications effrayantes et déjà presque inextricables qu'offre l'état de la société, cette force brutale apporte les étourderies, les caprices, les folles visées, les inconstances d'une princesse protestante et bel esprit. En un mot, pour roi, un mineur; pour régente, une hérétique; pour minis-

tre, M. Thiers; pour force, une armée partagée la veille en deux camps, voilà l'orléanisme. Si l'on veut aller à la république sociale, il n'y a point de locomotive plus rapide à chauffer. Aussi la chauffe-t-on.

En cela les révolutionnaires de toute date et de toute nuance font leur œuvre. Pour les uns, c'est encore un plaisir; pour les autres, c'est déjà une expiation. Ils y sont condamnés fatalement. Les légitimistes auraient à jouer un meilleur rôle. S'il en est temps encore, qu'ils y songent, et qu'ils sauvent au moins leur dignité. Par quels conseils se laissent-ils abuser? Ils n'ont aucun engagement à prendre, aucune alliance à former, aucun mouvement à faire d'accord avec le parti orléaniste, tant que la fusion des deux branches ne sera pas un fait accompli, irrévocable, patent. Autrement, ils n'auront que le faible honneur d'être dupes; ils seront le personnage ridicule et fort peu digne de pitié qui pense faire un bon marché dans la comédie que jouent les voleurs à l'américaine et qui, croyant échanger son argent contre de l'or, l'échange contre du cuivre.

X

RÉVOCATION DU GÉNÉRAL CHANGARNIER.

10 Janvier 1851.

M. de Rémusat. — M. Dufaure. — Difficulté de prendre un parti. — Le général Changarnier manque une belle occasion.

I. Le ministère renouvelé a été accueilli aujourd'hui à l'Assemblée par une mitraillade qu'il a subie, nous ne dirons pas sans honneur, mais sans gloire. L'assemblée était très-nombreuse, très-agitée. L'ordre du jour indiquait la troisième lecture du projet de loi sur le commerce de l'Algérie, mais on avait annoncé des interpellations et une séance chaude. Le pouvoir législatif, se tenant pour offensé de la révocation de M. le général Changarnier, voulait contraindre le pouvoir exécutif à lui donner satisfaction, et le Ministère verrait beau jeu. Voilà l'affiche, et la salle était pleine. Comment donc! des interpellations sérieuses, une mêlée, de beaux discours, un dénouement imprévu, peut être même impossible!.... Ce n'est pas pareille fête tous les jours!

Une rumeur se fait à l'arrivée des personnages importants ; on se groupe devant le banc de M. le général Changarnier ; on s'attroupe devant le banc des ministres ; on commente les saluts ; la moindre poignée de main est un évènement ; les aides-de-camp, en pleine activité, sèment les mots d'ordre, et les généraux paient de leur personne ;

tout le monde a besoin de parler à quelqu'un... Mais que veut-on faire, que peut-on faire, que fera-t-on ? Ceux qui savent tout ne savent pas cela. Il est aussi impossible de prévoir une résolution, que de saisir une seule phrase dans ce brouhaha de six ou sept cents voix qui discutent, qui objectent, qui affirment, qui nient. Combien de fois nous avons vu ces mouvements, entendu ce brouhaha, cette plainte sourde et confuse de la montagne en travail ! Qu'en sortira-t-il cette fois ?

Enfin les représentants sont assis, le président a obtenu un peu de silence : il proclame qu'on va s'occuper de l'*huile d'olive*. Le mot paraît heureux ; on éclate de rire. M. Levavasseur, d'un ton convaincu et presque solonnel, déclare que personne ne peut s'occuper de l'huile d'olive aujourd'hui. On écarte l'huile d'olive, et M. Rémusat apporte ses interpellations.

M. de Rémusat ! Depuis longtemps nous ne l'avions pas vu. Il paraissait avec éclat sous le dernier règne ; il excellait à organiser les coalitions, à provoquer les questions de cabinet, à conduire toutes ces belles manœuvres du pouvoir parlementaire qui ont si bien réussi et dont la dernière fut la glorieuse campagne des banquets. Sans doute depuis lors, M. de Rémusat n'a fait qu'un somme, car il ne paraît pas le moins du monde savoir que quelque chose a changé. Tout au plus croit-il avoir rêvé république, mais il voit une gauche, une droite, un centre, une tribune, M. Dupin au fauteuil, des ministres sur les bancs, et il fait de l'opposition. Pourquoi n'en ferait-il pas? Il y a des ministres, donc il faut une opposition, et M. de Rémusat est de l'opposition. Il demande au Ministère pourquoi il s'est retiré, pourquoi il est revenu, pourquoi il a révoqué le général Changarnier, et quelle politique il entend suivre. Ces questions semblent éloquentes ; M. de Rémusat est applaudi comme un ténor : ce ne sont plus les froids *très-bien* de l'ancien régime, mais

de bons applaudissements à deux mains, des salves de parterre. Qui l'eût dit à l'auteur d'*Abeilard*, qu'un jour ce bruit enivrerait ses oreilles ?

Cependant, si M. Baroche le voulait bien, ces terribles interpellations pourraient, après tout, ne point l'embarrasser. Pourquoi le Ministère s'est rétiré, on le sait ; pourquoi il est rentré, personne ne l'ignore; sa politique, on la connaît. M. Baroche s'amuse à délayer tout cela, qui n'importe point, et il s'obstine à ne pas aborder le seul sujet sur lequel on voudrait l'entendre, la révocation du général Changarnier. Nous avons révoqué M. le général Changarnier parce que nous jugions cette mesure utile et parce que nous avions le droit constitutionnel de la prendre. Vous pouvez en être mécontents; vous ne pouvez pas nous en punir. Voilà tout; est-il donc impossible de tourner cette déclaration en style parlementaire?

Au lieu d'accepter ainsi la situation, telle quelle est, telle qu'il l'a faite lui-même, le Ministère, deux fois par l'organe de M. Baroche, une fois par l'organe encore moins agréé de M. Rouher, s'est perdu en explications vagues, en attestations de probité et de de bon vouloir, en invocations à la confiance de ses anciens amis, en toutes sortes de choses, et même en phrases touchantes, qui n'étaient ni bien venues ni bien reçues. Point d'adresse, point de tact, point de reparties, pas même ce feu d'avocat qui n'abandonne guère les gens du barreau. Ces malheureux ministres, tous les premiers, semblent convaincus qu'ils ont fait quelque chose d'injustifiable et d'énorme.

S'il n'ont pas voulu s'expliquer clairement, ce n'est point la faute de M. Berryer. Dans un discours très-digne, M. Berryer a mis le doigt sur la question. Pourquoi avez-vous révoqué M. le général Changarnier, immédiatement après le témoignage de confiance qu'il a reçu de l'Assemblée? Pourquoi avez-vous paru interpréter ce témoignage de confiance

donné au commandant de l'armée de Paris comme un témoignage de non-confiance envers vous?

Mais c'était précisément ce que le Ministère avait résolu de ne pas dire; et il n'a pas voulu dire qu'il ne le dirait pas.

M. Dufaure, après M. Berryer, a entrepris de le faire parler; il a échoué. Après M. Dufaure, est venu M. le général Bedeau; même échec. Cependant M. Dufaure et M. Bedeau ont élargi le cercle des accusations. Ils ont rappelé les revues de Satory, les cris séditieux, la révocation du général Neumayer; ils ont dit que l'on pourrait bien produire les procès-verbaux de la Commission de permanence, tenus jusqu'ici secrets par amour pour la concorde.... Le Ministère n'a pas répondu.

Enfin, M. de Rémusat reparaît, pour proposer cette fois une résolution. Il demande que l'Assemblée se retire dans ses bureaux, afin de nommer une commission qui verra ce qu'il convient de faire. On applaudit. Le Ministre de l'intérieur, très-ému, conjure l'Assemblée de considérer combien la mesure qu'on lui indique est grave. L'Assemblée vote; elle décide que la Chambre nommera tout de suite une commission, et que cette commission proposera d'urgence une mesure... quelconque. Les choix des bureaux sont en majorité hostiles au Cabinet; mais par quel moyen manifesteront-ils leur hostilité, et quel en sera l'effet?

Au fond de tout ce débat, qu'y a-t-il? Un acte du Pouvoir, un acte imprudent, bien que provoqué peut-être, mais après tout, un acte constitutionnel. Cet acte, comme nous le disions, peut déplaire à la Chambre; il déplaira dans le pays à tous les esprits sages et modérés; mais, en somme, il n'y a pas là le sujet d'un conflit, puisque le pouvoir exécutif n'a pas outre-passé ses limites. Il déplaît, il a tort. Cependant, ici, il n'était pas constitutionnellement force de plaire. Si donc le conflit éclate, c'est l'Assemblée qui le

crée et le soulève de gaîté de cœur. Elle répond à une imprudence par une imprudence plus grave, et elle en a conscience, ainsi que le prouve le chiffre même du vote qu'elle a rendu. La majorité pour la proposition de M. de Rémusat n'est que de 57 voix. Quoi! 57 voix seulement pour venger la dignité de l'Assemblée souveraine? pour la remettre en possession de ses prérogatives envahies? Evidemment, l'Assemblée ne se croit pas blessée à ce point, ou elle ne sent pas la blessure.

Que fera la Commission? M. de Rémusat a indiqué trois mesures, entre lesquelles on peut choisir : un message au Président de la République, une proclamation au peuple français, une enquête sur les revues de Satory et les autres menées impérialistes.

L'enquête, ce serait instruire bien tard un procès qui devrait se vider devant la Haute-Cour; grosse affaire! Mais on ne peut pas croire qu'il y ait là quelque chose de sérieux. Si la Commission de permanence gardait dans ses procès-verbaux les archives de quelque conspiration découverte et étouffée, elle serait trop coupable de n'en avoir rien dit. Si ces procès-verbaux ne contiennent que le témoignage de ses inquiétudes, entretenues par des confidences de police, c'est perdre le temps et prêter aux railleries.— La proclamation au peuple français est une idée qui fait rire. M. Louis Bonaparte pourrait, de son côté, adresser au peuple une proclamation qui devancerait celle de l'Assemblée et qui aurait chance d'être mieux accueillie ; devant les électeurs, il traite au moins d'égal à égal avec l'Assemblée ; lui aussi est représentant du peuple.— Reste le message, ce que l'on appelait autrefois une *Adresse*. Si l'on profite de la discussion à laquelle cette pièce difficile donnera lieu pour faire de toutes parts une confession générale ; si chaque parti met à nu son cœur et proclame sincèrement ses vœux et ses espérances, ainsi que M. Berryer l'a an-

noncé, la discussion pourra être longue, elle ne sera point pacifique, et on aura peine à ne pas fournir au Président le texte d'une réponse mémorable et très-utile à sa fortune. Mais si on se borne à coudre, comme dans les anciennes Adresses, quelques lieux communs de patriotisme et de constitutionnalisme, à quoi bon? Quel avantage en retirera l'Assemblée? Elle aura *parlé politique*, dit M. Dufaure. Soit! et après? et qu'importe au pays cette politique, particulièrement celle de M. Dufaure?

Tous ces partis à prendre veulent être mûrement pesés, et ils le seront; on y trouvera, on y trouve déjà des inconvénients de plus d'un genre. Il y a quelque inconvénient aussi à ne rien faire, à présent surtout que l'on a tant parlé; néanmoins nous espérons que cet inconvénient paraîtra le moindre, et qu'une fois encore la montagne en travail accouchera d'une souris.

M. le général Changarnier a manqué une belle occasion de trancher sur la foule des discoureurs et des hommes de parti. Quel mauvais génie a séduit cette fois cet instinct si lucide des manœuvres qui, à la tribune comme sur le champ de bataille, décident vite les questions? Il pouvait, en trois phrases, rendre au Gouvernement et à l'Assemblée un service immense et qui l'aurait placé lui-même au-dessus de toute contestation, dans une position plus grande et plus forte que celle d'où on l'a fait descendre. Ces trois phrases, les voici : « Messieurs, de quoi vous occupez-vous? La « mesure qui m'a frappé est constitutionnelle. Le Pouvoir « n'a pas excédé ses prérogatives et n'oserait rien entre- « prendre sur les vôtres. Vous n'avez point de résolution à « prendre. Laissons là ces affaires personnelles ; elles nui- « sent à celles du pays. »

12 janvier 1851.

II. Nous voyons avec regret l'Assemblée s'engager de plus en plus dans la voie où elle est malheureusement entrée hier. Elle ira donner du pied contre un fossé, et elle ne sortira de là ni à son avantage ni à celui du pays. La révocation de M. le général Changarnier est un fait régulier, quelque inopportun qu'il puisse paraître. L'Assemblée peut en être mécontente et même blessée, mais c'est tout ; et, n'ayant point de satisfaction à en tirer, il n'est pas de sa dignité de s'en plaindre. Qu'elle prenne garde aux gens expérimentés de l'ancien régime et aux hommes sans expérience du régime nouveau. Parmi les premiers, M. de Rémusat, et parmi les seconds, M. Baze, ne sont pas des guides sûrs. Ils ont du zèle ; l'Assemblée a besoin de prudence.

A quoi bon la publication des procès-verbaux de la Commission de permanence? Nous le disions hier et nous le répétons : Si ces procès-verbaux ont quelque gravité, les publier aujourd'hui, c'est trop tard ; s'ils ne renferment rien, chose infiniment plus probable, l'Assemblée doit redouter de n'en être pas quitte pour ses frais d'impression.

Si nous osions donner un conseil, nous proposerions de finir tout de suite cet imbroglio par un expédient qui donnerait à peu près satisfaction à tout le monde, à M. le général Changarnier, à l'Assemblée, à l'opinion; et qui, cependant, écarterait du pouvoir exécutif un blâme direct très-difficile à formuler, très-périlleux à maintenir. L'Assemblée, après avoir écouté le rapport qui lui sera présenté par sa Commission, devrait, sans discussion, voter des remerciements au général Changarnier pour les services qu'il a rendus comme chef de l'armée de Paris, et passer à l'ordre du jour.

17 janvier 1851.

Mention inopportune de quelques coups de bâton. — Adroit discours de M. Baroche. — Le drame parlementaire. — Le général Changarnier à la tribune. — M. Thiers : L'*Empire est fait.*

III. Dans la coalition qui s'est formée contre le Cabinet, il y a la fraction des assommés. Ce sont les gens qui prétendent avoir été meurtris pendant quatre heures, sur la place du Hâvre, par les soins du Dix-Décembre, au cri de : *Vive l'Empereur !* Ce parti intéressant n'est pas celui qui a le moins parlé de ses affaires. M. de Lasteyrie le représente avec zèle. L'honorable orateur, heureusement pour lui, ne s'est pas inspiré sur le champ de bataille et dans la chaleur de l'action. Par compensation à cet avantage, qui a son prix, il a été mal informé. M. Baroche efface les tragiques couleurs dont M. de Lasteyrie avait encore relevé des récits déjà beaucoup trop épiques. Il résulte d'un document judiciaire que la scène n'a pas eu les proportions grandioses qu'on lui attribuait : ç'a été simplement une explication populaire entre bonapartistes et socialistes, un libre échange de horions qui se sont quelquefois égarés sur les passants. Mais, qu'allaient faire les passants dans cette assemblée ? Plusieurs des citoyens qui avaient ainsi manifesté leurs opinions ont été arrêtés : aucun n'appartenait à la société du Dix-Décembre. Voilà donc les coups de bâton écartés du débat; nous en sommes bien aise, et nous conjurons M. de Lasteyrie de ne point céder à l'intention qu'il semble avoir de les y ramener. Au milieu d'une lutte si sérieuse, où M. Berryer, où M. Thiers, où M. Changarnier prennent la parole, où la sécurité de la France est en jeu, cet intermède est de trop :

ce n'est pas cette toile d'araignée formée des procès-verbaux de la Commission de permanence, des rapports de M. Yon et des souvenirs des battus de la place du Hâvre, qui empêchera la Convention ou l'Empire de passer. Que M. de Lasteyrie réserve ses moyens pour une autre occasion.

La situation est de plus en plus grave. Jusqu'à la moitié de la séance, il semblait que le Ministère eût l'avantage. M. Baroche avait suffisamment bien parlé et mieux manœuvré. Il en avait fini avec tous les petits moyens de la médiocrité, avec toutes les petites pièces, avec toutes les petites histoires, avec tous les caquets. Il avait adroitement exploité les voyages de Claremont et de Wiesbaden, et montré les divisions de la majorité. Il avait accusé la majorité de s'être scindée et divisée elle-même par les manifestations diverses qu'elle a faites des sentiments divers auxquels elle obéit, des convictions et des atteintes diverses qui l'animent; il avait reconquis la partie politique et saisissable de la montagne par une profession anti-monarchiste et tout à fait républicaine; il avait enfin prononcé le mot de l'Elysée sur la révocation de M. le général Changarnier; et ce mot, c'est que le général était devenu l'espérance des partis monarchistes, c'est que son épée était le poids que chacun d'eux attendait et espérait pour faire pencher la balance en sa faveur, au jour où les opinions se compteraient. Rien n'avait été mal dit ni mal placé; rien ne semblait avoir été dit inutilement, et dans l'opinion générale, M. Baroche venait, qu'on nous pardonne l'expression, de passer orateur politique. Cela veut dire qu'il avait été souple, agile; qu'il avait frappé ses adversaires sans les blesser, qu'il ne lui était échappé aucune vérité compromettante, qu'il avait enfoncé le coin dans tous les endroits où pouvait éclater la majorité.

Mais, pendant qu'il parlait, M. le général Changarnier et M. Thiers avaient demandé la parole.

Nous l'avons souvent dit, le spectacle des luttes parlementaires est beau et surtout émouvant pour ceux qui, tout en y prenant intérêt, peuvent s'abstraire des conséquences que ces luttes provoquent. S'il y a quelqu'un qui soit là comme au théâtre, c'est pour lui un vif divertissement et une curieuse étude : l'auditoire est un des personnages du drame ; dans l'orateur, la passion et le caractère de l'homme se manifestent en même temps que le talent de l'acteur : il y a de l'improvisation et de la mémoire, et de l'imprévu, et de la fortune. Quelle bonne chance pour ce spectateur égoïste, que l'apparition d'un personnage comme M. le général Changarnier, et dans un tel moment! Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas vu M. le général Changarnier, ont sans doute vu la gravure, d'après Horace Vernet, qui le représente au milieu du bataillon qu'il commandait à la retraite de Constantine ; cette retraite qui était une déroute et qui devint, grâce à lui, presque une victoire. C'est le même homme, aussi calme, aussi réfléchi, n'ayant aucune apparence martiale, n'ayant pas l'air moins militaire. Dans son habit civil, il semble être en uniforme. Il promène sur l'Assemblée, que le discours du Ministre vient d'émouvoir et qui se livre à mille conversations confuses, ce regard froid et ferme qui cherche et qui voit ce qu'il faut faire. Ce qu'il faut faire, car ici dire, c'est faire. Peut-être, et nous lui en savons gré, peut-être, dans ce regard jeté sur l'Assemblée, ou plutôt sur la patrie, trouverait-on quelque chose de plus triste que dans le tableau de Vernet. En effet, à Constantine, quand la bataille eût été perdue, quand la déroute eût été complète, il y avait encore, au lendemain de ces revers, la France et d'autres armées. Aujourd'hui et ici, qu'y aura-t-il au lendemain de la défaite ou de la victoire ?

M. le général Changarnier attend, les bras croisés, que le silence se fasse. Il n'attend pas longtemps, on est impatient

de l'entendre. Suivant sa bonne coutume militaire, il ne dit que peu de mots, mais pleins de choses ; il les prononce d'une voix peu façonnée aux modulations oratoires, mais pleine d'énergie. Il dit qu'il a trouvé des partis et qu'il n'a voulu servir que la loi. Il caractérise en deux paroles sanglantes celui de ces partis qui, sans génie et sans gloire, rêve la dictature de la gloire et du génie. Il ajoute que, quant à lui, il a été commandant de la force publique pour rétablir l'ordre, et qu'il a rempli sa missoin sans se donner, sans se promettre à aucune conspiration, à aucun *conspirateur*. Il s'applaudit des haines qu'il a méritées, *et qui, pour son honneur, survivent à sa chute.* Il termine en disant que son épée est inutile *momentanément*, mais qu'elle n'est pas brisée, et qu'il saura toujours la mettre au service du pays avec un dédain profond *de tous les oripeaux d'une fausse grandeur.*

Après avoir prononcé ce discours dont le vieux Corneille aurait pu s'inspirer, dans lequel même il aurait pu trouver quelques vers tous faits, le général Changarnier retourne à sa place sans que les applaudissements dont il est salué amènent le moindre changement sur son impassible visage. On accourt de tous côtés pour lui serrer la main ; il serre toutes ces mains qu'on lui présente. O général, que de mains d'avocats !

La portée des paroles de M. le général Changarnier est plus grande qu'il ne paraîtra peut-être à ceux qui ne feront que les lire et qui n'en ont pas entendu l'accent et vu l'effet. Tout ce que nous voulons dire, c'est que le Président a un ennemi, et que l'Assemblée croit avoir un homme. Il fallait voir l'empressement des avocats ! Et, nous l'ajoutons à regret, il fallait entendre sortir de la bouche du général ce je ne sais quoi de strident et de durable, qui était quelque chose de plus fort que l'aversion et de plus amer que le dédain. Puissent ceux qui ont applaudi à cette passion ne regretter

jamais de l'avoir provoquée! Pour nous, nous déplorons, quoi qu'il arrive, qu'elle ait pu se faire jour.

Que dirons-nous maintenant du discours de M. Thiers? Après les paroles significatives de M. le général Changarnier, il s'est précipité sur le Ministère et sur la politique de l'Elysée, comme un régiment de cavalerie légère se lance sur des lignes d'infanterie que vient d'entamer le canon. Ah! Monsieur Baroche, voilà un orateur politique, et vous n'êtes encore qu'un écolier! M. Thiers a parlé deux heures. Il a parlé de tout, sauf des revues de Satory, des procès-verbaux de la Commission de permanence et de la Société du Dix-Décembre; et cependant il a refait tout ce que M. Baroche avait eu tant de peine à détruire; il a enlevé tous les coins, tous les grains de sable que le Ministre avait introduits avec tant de peine dans les joints de la majorité; il lui a même enlevé la bienveillance de la montagne, en se montrant plus républicain que lui. Mon Dieu oui! M. Thiers a pu plaire même aux républicains, sans se priver du plaisir de leur jeter au visage les bouquets d'orties dont ses mains sont toujours pleines pour eux. Mais on n'analyse pas un discours de M. Thiers. En voici l'argument principal: C'est que, d'un commun accord, tous les partis modérés veulent faire l'expérience de la République; que le parti bonapartiste et son chef ont les premiers manqué à la foi jurée de ne rien entreprendre au profit particulier de tel ou tel drapeau; que, tandis qu'on allait pieusement à Claremont, innocemment à Wiesbaden, les bonapartistes, qui ont le pouvoir en main, songeaient tout de bon à l'Empire; qu'on ne peut contester cela; qu'il y a des preuves; que le général Neumayer d'abord, le général Changarnier ensuite, ont été destitués pour avoir empêché de crier: *Vive l'Empereur!* et par là montré qu'ils voulaient s'opposer au travail qui tendait à transformer l'armée en cohortes prétoriennes. Enfin M. Thiers, s'ap-

puyant des conclusions de la Commission, demande un blâme contre le Ministère, afin de prouver, dit-il, que la majorité n'entend pas laisser confisquer la République. Et elle le sera, a-t-il ajouté, elle sera confisquée, si vous ne déclarez pas votre ferme intention de résister. Si vous reculez aujourd'hui, vous n'êtes plus rien demain. Le Gouvernement est changé. Je ne sais quand viendra le nom, mais vous avez la chose : L'EMPIRE EST FAIT.

Il a terminé par ce mot. Nous n'essaierons pas de peindre la sensation qu'il a produite.

C'est là que nous en sommes. Quel sera le résultat ? Nous l'ignorons, tout le monde l'ignore, M. Thiers l'ignore. On espère que le Président sera prudent ; nous l'espérons aussi; nous le souhaitons ardemment ; si nous avions un conseil à donner, ce serait là le conseil que nous donnerions. Mais, dans ce moment, tout ce que M. Thiers sait comme nous, comme tout le monde, c'est qu'il a fait un beau discours, et qu'en somme, quoiqu'il ait tous les moyens possibles de s'en défendre, à l'exemple de M. de Lamartine, à l'exemple de M. Berryer, à l'exemple de M. Baroche, il a crié : Vive la République !

C'est ce qui peut rassurer le Président et l'engager à la prudence et à la patience. Ce cri-là n'a rien d'effrayant pour lui. Qu'il crie aussi : Vive la République ! et qu'il se prête à l'expérience ; sa destinée est de la faciliter et de l'amener au résultat qu'elle aura inévitablement. La monarchie constitutionnelle, conduite par Louis-Philippe, nous a menés à la République ; la République n'a besoin que de M. Louis Bonaparte pour nous mener au socialisme. Cette Constitution de 1848, sur laquelle tout le monde se réfugie comme étant le terrain neutre dont chacun a besoin, a besoin, elle, de M. Bonaparte, pour produire et mettre au jour les principes qui sont déposés dans ses flancs. C'est lui l'époux qu'il faut à cette fille de la souveraineté populaire,

aujourd'hui adoptée par les tenants de la monarchie. Ils ne prévoient pas quels enfants en naîtront et seront bientôt majeurs !

Avant 1848, un seul homme peut-être, en France, était bien fidèle à la Charte et croyait à sa force : c'était le roi Louis-Philippe. Il tenait d'elle son pouvoir et, ce qu'il pouvait, jusqu'à un certain point, appeler son droit. Par cette raison, les légitimistes ne voulaient pas de la Charte, les républicains n'en voulaient pas, et nous sommes fondés à croire que, par des raisons quelconques, les conservateurs de toute nuance, ou n'en voulaient guère, ou n'y croyaient guère. La preuve en est dans la manière dont ils l'ont pratiquée et dans le courage avec lequel ils l'ont défendue.

Malgré le discours de M. Thiers et celui de M. de Lasteyrie, il n'y a peut-être qu'un homme en France qui accepte pleinement la Constitution de 1848, c'est M. Louis Bonaparte. La Constitution l'a fait ce qu'il est ; elle contient son pouvoir et son droit, et elle est si obligeante pour lui, qu'elle s'annulle comme d'elle-même pour lui offrir le moyen légal de recevoir davantage, sans le prendre et sans même le demander. Elle est sujette à révision. De cette révision peut sortir pour le Président actuel une prolongation de pouvoir, un quasi-règne. Pourquoi n'aurions-nous pas cela? Après la quasi-légitimité, après la quasi-république, pourquoi pas la quasi-monarchie? Rien n'est mieux dans les goûts et à la mesure du temps. L'esprit bourgeois se peint tout entier en cette combinaison. Dans la vie publique comme dans la vie privée, ce qui lui sourit le plus, son idéal, c'est une sorte de désordre régulier, une manière de concubinage légitime. La durée de ses engagements ne l'effraie pas trop, pourvu qu'il voie le divorce au bout.

Tout, jusqu'à présent, dans les actes et dans les manifestations de M. Bonaparte, fait voir qu'il a très-bien l'intelligence de cette disposition générale. Il la seconde et il attend.

C'est mal le connaître que le soupçonner d'aspirer à la couronne. Dans les premiers moments, peut-être il y a songé. Il n'y songeait pas seul. Plus d'un qui l'accuse de cette ambition, y aurait donné les mains et se serait employé à la faire réussir. Mon Dieu! ayons donc un peu de mémoire et soyons indulgents, pour être justes! Lorsqu'on avait en perspective la dictature prochaine de M. Ledru-Rollin, on était tout disposé à crier : Vive l'Empereur! Aujourd'hui les choses ont changé. M. Ledru-Rollin n'est plus qu'un très-obscur et très-pauvre citoyen de la république des lettres, et M. Bonaparte, qui n'a pas nui à vouer ce tribun au culte des muses, manque du contrepoids nécessaire pour devenir notre Charlemagne. Il le sait, il l'avoue : il sent en lui l'étoffe d'un président, point celle d'un empereur. Il accomplira sa destinée et la nôtre ; nous l'aiderons à préparer à ce malheureux pays la cruelle leçon qu'il cherche depuis si longtemps.

Ce qui aurait pu empêcher cela, ce qui eût pu nous éviter cette terrible leçon, c'était la fusion des partis monarchiques, non sur le terrain de la République, mais sur celui de la Monarchie. C'est demander trop d'abnégation pour leur orgueil; ils veulent faire des discours, ils veulent se disputer. Leurs discours et leurs disputes les couduiront à des résultats devant lesquels balbutieront les plus beaux diseurs et fléchiront les plus fortes épées. Il n'y a point d'éloquence, point d'adresse, point d'épée qui aient la force des principes, et nulle combinaison n'est heureuse à ceux qui craignent ou qui refusent d'y faire entrer leur devoir.

18 janvier 1851.

Vote contre le Ministère. — Le général Cavaignac. — M. Dufaure.

IV. L'assemblée a maintenant la satisfaction dont on a su lui persuader qu'elle avait besoin. Elle se l'est donnée à la majorité de 417 voix contre 278. La Chambre a décrété que le Ministère n'a pas sa confiance. Ce résultat, obtenu hier par M. Thiers, et dès lors assuré, n'a pas été enlevé sans labeur. Avant d'apporter son suffrage au scrutin, la fraction républicaine de l'Assemblée a voulu donner les motifs de sa non-confiance. M. le général Cavaignac les a fait connaître, et les socialistes, qui n'ont pas pris la parole, ont consenti à ce que, pour cette fois, le vainqueur de juin parlât en leur nom. Ce n'est pas une des moindres singularités de cette campagne entreprise en faveur de la sincérité du gouvernement parlementaire. Les raisons que l'honorable général Cavaignac a présentées ne laissent pas de trancher sur celles des autres chefs de la coalition. Autant que nous l'avons pu suivre (car ses discours sont toujours mêlés de digressions et de parenthèses, et il fait quelquefois des razzias bien loin de l'ennemi qu'il veut principalement investir), M. Cavaignac ne reproche point au Ministère d'avoir conspiré; mais il lui reproche tout ce qu'il a si longtemps fait de concert avec les partis conservateurs et pour leur obéir : la campagne de Rome, la loi sur l'enseignement, la loi électorale, la loi sur la presse, enfin tout, sauf la conspiration impérialiste, qui est le seul grief allégué par les conservateurs, et auquel il avoue formellement ne pas croire. Ce discours, qui a produit quelque effet, est empreint d'un certain mysticisme révolutionnaire à la fois honnête et incohérent.

Le Ministère était jugé et condamné ; l'adhésion de la fraction républicaine lui enlevait toute espérance. M. Baroche, néanmoins, a voulu tenter un dernier effort, et essayer, à ce moment suprême, ou de rompre le faisceau, ou d'atténuer la valeur morale de la résolution qui allait être prise. Il a fait ressortir l'étrangeté du blâme qui allait lui être infligé par des motifs si contradictoires. Il a demandé fortement à l'Assemblée pourquoi elle usait d'équivoque, et si elle trouvait bien digne d'elle de rendre contre le Gouvernement un témoignage dont elle n'osait préciser les motifs. Avait-il réussi à jeter quelque doute dans les consciences? A toutes les bizarreries de la situation, nous ne pensons pas qu'on puisse ajouter cette bizarrerie-là. Cependant M. Dufaure a paru à la tribune, et, d'un ton doux, bonhomme, sincère, vertueux, d'une voix nette, sans hésitation, sans embarras, en deux tours de phrase, il a rassuré les plus timorés, montrant que c'était une chose toute simple et qu'il n'y avait pas là prétexte au moindre scrupule. M. Baroche a résisté encore. M. Thiers est venu plus clair, plus rassuré, plus consciencieux, s'il se peut, que M. Dufaure; il a fait rire, et l'Assemblée a voté. Nous sommes assuré qu'elle n'en est pas plus unie; nous craignons extrêmement qu'elle n'en soit pas plus forte.

Nous avons l'intention de revenir sur cette discussion, qui nous a fatigué et attristé. Nous essaierons d'en tirer des leçons condamnées, hélas! à demeurer stériles. En attendant, nous croyons pouvoir d'avance la résumer en quelques mots, et les voici :

Quant à M. le général Changarnier, qui en a été la cause et l'objet, son nom n'est pas même prononcé dans la résolution qui la termine. Il a fallu effacer ce nom pour que le vote pût passer. Si l'on tenait à conserver le général comme une force pour l'Assemblée, on s'y est donc bien mal pris. Cette individualité que l'on voulait garder en honneur et en puis-

sance, est à l'écart maintenant. Dans un mois, dans quinze jours, à moins d'évènements que personne ne peut désirer, il y aura, qu'on nous permette l'expression, des toiles d'araignée sur le nom et sur l'épée du général Changarnier, comme sur le nom et sur l'épée du général Cavaignac.

Quant au Président de la République, que l'on veut amoindrir, s'il recule, et nous le souhaitons, rien n'est fait ; s'il avance, qu'a-t-on fait ?

Quant aux doctrines de conservation, placées sous la garde exclusive des partis monarchiques, voici ce que les chefs de ce parti ont dit : M. Berryer : Vive la République, pour aujourd'hui : M. Thiers : Vive la République, pour aujourd'hui et pour demain ; M. Baroche : Vive la République, pour toujours.

M. Cavaignac, prenant acte de toutes ces déclarations, disait aujourd'hui : La République est éternelle !

XI

INUTILES CONSEILS AUX LEGITIMISTES.

13 mars 1851.

Politique orléaniste. — Plan de M. Thiers.—Nécessité d'une alliance entre le parti modéré et le Président.

I. Nous prétendons hautement au mérite d'aimer la vérité, et un peu à celui d'oser la dire ; nous ne prétendons nullement au titre d'habiles politiques. Toutefois, il nous semble que cet amour hardi de la vérité ne nous a pas si

mal inspirés. La marche des choses, depuis les dernières grandes discussions de l'Assemblée, a suffisamment justifié notre attitude et vérifié nos prévisions. Si l'on veut bien se le rappeler, nous n'étions partisans ni de la coalition parlementaire qui a renversé le ministère Baroche, ni du but ultérieur que cette coalition se proposait. Nous disions que M. le général Changarnier ne deviendrait pas plus grand ni la majorité plus forte, que l'influence dès lors prépondérante du pouvoir exécutif ne serait pas amoindrie. Nous ajoutions que la coalition ne tiendrait pas quinze jours, et qu'après avoir inopportunément déclaré la guerre au Président, on manquerait de moyens et de volonté pour pousser jusqu'au bout l'entreprise. Nous faisions sentir enfin que la voix qui criait à la tribune : L'Empire va se faire, l'*Empire est fait !* préparait ailleurs autre chose, une chose qui n'était pas l'équilibre et la neutralité qu'on accusait le Président d'avoir voulu détruire dans le parti de l'ordre. *A bas Bonaparte !* ne voulait pas dire : *Vive la République!* mais : *Vive Orléans !* Derrière l'Empire, fantôme habilement évoqué, on ceignait d'une belle et bonne épée la figure très-réelle de la Régence.

Ces prévisions sont accomplies : M. le général Changarnier a subi une éclipse, momentanée, nous l'espérons; la majorité est en miettes, et l'on s'étonne des divers ingrédients mélangés dans ce qu'il faut de poussière pour faire le poids d'un vote ; le Président, qui semblait ne devoir sa force qu'au concours de l'Assemblée, marche seul, sans l'Assemblée et contre elle : on ne l'a pas affaibli, on ne l'a pas humilié, on n'a pas même réussi à le mettre de mauvaise humeur ; il a eu du sang-froid, de la persévérance, du caractère ; il a gagné du terrain et des amis. Nous ne disons rien que l'on puisse contester ; tout cela est évident. D'un autre côté, avec la même évidence, les batteries orléanistes se démasquent, et ceux qui ne découvrent pas aujourd'hui

le plan de M. Thiers ne veulent pas ouvrir les yeux. Les légitimistes, si mécontents de ne pas nous voir partager la *furia* anti-présidentielle, reconnaissent-ils enfin l'art qui les a fait manœuvrer ? Nous les prions de contempler le morcellement de la majorité, de relire le manifeste orléaniste publié avant-hier par le *Journal des Débats :* ce sont les premières épluchures des marrons qu'ils ont tirés du feu.

Nous l'avions annoncé, et si nous insistons sur ce point ce n'est pas par un puéril sentiment d'orgueil. Nous sommes dans la mêlée, il nous est facile de voir et de prévoir; nous n'avons de solidarité avec personne, il nous est aisé de parler. Notre désir serait que ces antécédents et cette situation donnassent quelque autorité aux conseils que nous allons offrir. C'est aux légitimistes surtout que nous nous adressons. Nous les prions de nous écouter avec la sincérité qui nous anime. Nous avons à leur dire des choses qu'il est de leur intérêt d'entendre et de comprendre, des vérités que la presse ne leur porte pas tous les jours, qui leur déplairont, mais qui n'en seront pas moins des vérités. Si nous ne sommes pas de leur parti, nous sommes du moins très-attachés à leur principe. Nous trouvons que le parti nuit au principe, et nous venons leur conseiller de servir le principe aux dépens, s'il le faut, du parti.

II. Il n'y a plus de mystère pour personne dans l'attitude que vient de prendre le parti orléaniste. L'article du *Journal des Débats* est une manifestation officielle. Avec une âpreté de passion qu'il déguise à peine sous les formes de l'ironie, le *Journal des Débats* a traduit, et, nous voulons le croire, envénimé deux lettres écrites récemment, l'une par M. le duc d'Aumale à M. Dumon ; l'autre par M. le duc de Nemours à M. Duchâtel. L'une et l'autre ont pour but de licencier la fraction des anciens amis et serviteurs de la monarchie de Juillet qui travaillaient à procu-

rer la fusion des deux branches de la famille royale. Le prétexte est l'attitude et le vote des légitimistes dans la récente discussion sur le bannissement des princes ; le motif, c'est le désir de ne point perdre l'appui de M. Thiers, ce personnage ayant nettement déclaré son aversion et pour M. Louis Bonaparte et pour M. le Comte de Chambord. En d'autres termes, M. Thiers et Madame la Duchesse d'Orléans l'ont emporté à Claremont sur les conseils de M. Guizot et sur les derniers vœux de Louis-Philippe. Ceux de nos lecteurs qui se souviennent des lettres de Londres, publiées dans l'*Univers* peu de temps avant la mort du Roi, peuvent voir aujourd'hui que nous étions bien informés, et que M. Thiers, en se disant bourbonnien, n'entendait pas lui-même ce qu'il faisait entendre. Nous reviendrons sur la dignité et la moralité des conseils auxquels les princes ont cédé. Pour aujourd'hui, nous posons le fait. Les princes prétendent rester fidèles à la politique de leur père : en réalité, ils abjurent ce qui en a fait la sagesse et le succès. Autre était la politique de Louis-Philippe, autre celle de M. Thiers. Ces dix-huit ans de prospérité que l'on fait trop sonner, la famille d'Orléans n'en aurait pas le bénéfice, si son chef avait obéi aux inspirations qu'elle veut désormais suivre.

M. Thiers est donc le chef, le dictateur du parti orléaniste. Il n'a cessé d'y viser depuis la Révolution ; il y a travaillé, depuis la mort de Louis-Philippe, par des efforts enfin victorieux. Il a des journaux, des épées, et, ce qu'il compte plus que tout, son adresse. Ainsi muni, il se rue contre le Président avec toute l'ardeur, toute l'impétuosité dont il est doué dans les temps pacifiques, prêt à tirer de ses fourgons, après la victoire, soit la présidence de M. le prince de Joinville, soit la régence de Madame la Duchesse d'Orléans, mais surtout, mais toujours sa propre autorité, sa propre grandeur. M. Thiers n'a jamais vu l'avenir que sous

la forme d'un édifice dont il occuperait le sommet. Il croit que la France a besoin de lui, — et lui, il a besoin d'un piédestal.

Un souvenir amer fatigue cet homme d'esprit. Il a sur le cœur son ministère du 24 février 1848; ce ministère où il est entré par l'escalier dérobé, d'où il est sorti, quelques heures après, par la fenêtre, n'ayant pas eu besoin de plus de temps pour désarmer le maréchal Bugeaud, essayer la puissance de son nom sur la multitude et perdre la Royauté. Il voudrait recommencer ce tour si bien préparé, si mal réussi, et l'exécuter mieux. L'établissement de la Régence n'est pas pour lui une affaire d'opinion, une affaire de sentiment; c'est bien plus grave, c'est une affaire d'amour-propre. On peut tenir pour certain qu'il sera patient, persévérant, inébranlable. Il a déjà un mot de guerre: Point d'Empire! Il a déjà rassemblé les éléments d'une nouvelle campagne de banquets; il a la parole du tiers-parti, il noue des rapports avec la montagne, il a fait son discours républicain; mais tout cela n'est pas le plus difficile.

Le plus difficile, c'est d'être autre chose qu'un très-habile tisseur d'intrigues, à l'heure où les trames les mieux ourdies se déchirent; c'est d'avoir un cœur que le bruit n'étonne pas; c'est de trouver des paroles lorsqu'il n'y a plus de place pour les phrases. Ruiner le Président, on le peut avec du bonheur et pourvu que tout le monde s'y prête; faire alliance avec les rouges, on le peut, ils s'y prêteront, même les plus fiers; arriver enfin jusqu'à la matinée du 24 février, on le peut. Mais voir sans émotion les barricades, mais entendre crier : Vive la République, au lieu d'entendre crier : Vive le Roi ! et vaincre la tentation de prendre une perruque et de chercher un terrier, le peut-on? Ce qui est certain, c'est qu'on ne l'a pas pu.

III. Supposons que tout réussisse au gré de M. Thiers. Il tournera l'opinion contre le Président, il s'entendra avec les révolutionnaires, c'est-à-dire il les jouera; il sera terrible au jour de la bataille, on saura où le trouver, il donnera des ordres et ses généraux les exécuteront; on voudra mourir pour Madame la Duchesse d'Orléans, pour M. le Comte de Paris, pour M. le prince de Joinville; la victoire couronnera ces dévouements d'un autre âge : voilà la France devenue orléaniste *et de* Philippe *éteint le flambeau rallumé!* Qu'auront gagné les légitimistes à ce résultat?

IV. Nous essayons de parler la langue du bon sens et de la probité à des gens probes et de bon sens. Il ne s'agit pas de se payer de chimères et de marcher sur la foi des papetiers qui vendent des emblêmes légitimistes. Les légitimistes sont la tête de la société, mais ils n'en sont que la tête, et une tête, ils le savent, à qui le corps n'obéit pas. Au milieu de la confusion qui se prépare, vainement ils élèveraient leur drapeau : ce drapeau ne sera pas suivi par la foule. Si ce n'est pas la régence qui sort de la mêlée, ce sera l'empire ou la république sociale. Nous n'avons rien à objecter à ceux qui attendent qu'une illumination subite de la raison populaire en fasse surgir Henri de Bourbon : ceux-là veulent mettre leur fortune à la loterie sur la foi d'un rêve; il n'y a pas de logique assez forte pour vaincre cette superstition.

Les légitimistes ont tout à perdre, rien à gagner, dans le sanglant conflit que l'orléanisme nous ménage. Des trois éventualités qui peuvent en sortir, la plus redoutable, pour la France et pour eux, c'est le succès de l'orléanisme, après lequel nous aurions à subir bientôt les deux autres. Un prince d'Orléans, une fois arrivé au pouvoir, serait contraint, ne le voulût-il pas, de persécuter les légitimistes. C'est là l'holocauste qu'il devrait offrir à la Révolution,

sa maîtresse et sa mère. Le parti légitimiste est une force conservatrice dont les révolutionnaires exigeraient la destruction. L'œuvre accomplie, nous tomberions, totalement démantelés, aux mains des sectaires socialistes, et de là sous quelque despotisme de caserne qui, pour n'être pas exercé par un Bonaparte, n'en serait pas plus glorieux.

V. Hé bien! ces éventualités formidables, le parti légitimiste peut encore les prévenir toutes les trois. Il peut les prévenir sans rien abjurer dans le présent, sans rien compromettre dans l'avenir, sans offenser aucune de ses affections, sans négliger aucun de ses devoirs, et au contraire en les remplissant tous avec plus de succès peut-être qu'il n'a fait jusqu'ici.

Par lui-même, il ne peut que perdre ses votes dans les assemblées tant qu'il y aura des assemblées, souffrir obscurément la persécution d'un gouvernement hostile, ou périr honorablement dans la guerre civile, qui sera le terme fatal de tant d'intrigues et de divisions; mais une alliance indiquée, et nous oserions dire commandée par la force des choses, le retirerait de cette situation stérile, impuissante, dangereuse, le mettrait à même de déjouer les intrigues de l'Orléanisme, d'opposer une barrière peut-être infranchissable aux progrès de la Révolution.

VI. Cette alliance, avec qui peut-elle se conclure? Quelle est, en ce moment, la situation assez considérable pour mériter l'honneur d'un pareil appui, assez menacée, sinon quant à présent, du moins dans un prochain avenir, pour en avoir besoin; assez intelligente et assez patriotique pour en vouloir les résultats? Il nous semble que nous l'avons nommée. C'est à M. Bonaparte que les légitimistes doivent tendre la main.

Les clauses du contrat sont faciles à rédiger : d'un côté,

point d'empire; de l'autre, l'ajournement d'une espérance que personne ne consentirait à réaliser par des moyens violents; des deux côtés, résistance à la frénésie anti-sociale en France et en Europe.

Les fils de Louis-Philippe, ne voulant point se compromettre, conserveront leur titre de princes du sang.

VII. Nous nous attendons à quelques étonnements, à quelques clameurs et même à quelques injures. On ne prétendra pas, en tous cas, que nous proposons rien de nouveau. Depuis longtemps nous pensons et nous disons que le parti modéré et le Président doivent faire ensemble toutes les bonnes choses possibles, et ne peuvent l'un sans l'autre que hâter la ruine et la décomposition de la société. Nous ne proposons non plus rien d'extraordinaire : cette politique fut pratiquée instinctivement par l'immense majorité de la France dès le lendemain de la secousse de février. Elle a fait l'élection du 10 décembre, elle a fermé les clubs, décidé l'expédition de Rome, bridé la presse socialiste, réformé la pratique électorale. Abandonnée un instant, elle apparaît aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Il s'agit de la reprendre, de la continuer, d'en maintenir et d'en accroître les effets. Telle est l'œuvre de salut que le parti légitimiste peut seul accomplir et ne peut accomplir que par le moyen que nous indiquons.

S'il en existe un autre ; si l'on connaît, pour commencer par quelque chose d'immédiatement praticable, un procédé qui puisse d'une façon plus honorable reconstituer la majorité parlementaire et rétablir la bonne harmonie nécessaire entre l'Assemblée et le Président, nous demandons qu'on nous le fasse connaître et qu'on se hâte, car il y va de tout.

Si les amis de M. Bonaparte souhaitent pour lui une situation qui le rende plus fort en l'honorant davantage,

qui mette mieux sa fortune à l'abri des aventures et son caractère à l'abri des jugements de la postérité, nous les prions de nous en faire part, car, en conscience, nous n'en devinons rien.

Si les légitimistes croient pouvoir jouer un rôle plus généreux et rendre au pays et aux principes monarchiques un plus grand service, nous les conjurons de nous le dire; car, très sincèrement, nous ne voyons pour eux, hors de cette voie, que des intrigues dont ils seront les dupes d'abord, et ensuite les victimes.

Le droit est éternel, mais c'est à condition d'avoir des partisans. Après la bataille de Culloden, qu'importait à la maison de Hanovre le droit des Stuarts ?

XII

SOLUTION DE L'*UNIVERS*.

16 mars 1851.

Nécessité d'une alliance entre le parti modéré et le Président.—Courte polémique à ce sujet.

A force de vivre au milieu des solutions, nous avons gagné cette maladie régnante, nous avons fait aussi notre solution. On la connaît, nous l'exposions avant-hier, non pas pour la première fois : elle consiste à compter pour quelque chose, même pour beaucoup, le pouvoir et la personne du Président de la République. Il y a des hommes de mérite et d'honneur, mais un peu trop fiers de tenir une

plume ou un vote, qui croient que M. Louis Bonaparte n'est rien et qu'on peut le mettre à l'écart; il y en a d'autres, gens d'une égale vertu, mais trop fascinés par les souvenirs du 10 décembre, qui croient au contraire que M. Bonaparte est tout, qu'il n'y a point de force, point d'hostilité capable de prévaloir contre sa fortune. Nous prenons un milieu. Nous disons que M. Bonaparte n'est pas rien et n'est pas tout, qu'il est nécessaire au parti modéré, et que le parti modéré lui est nécessaire, que le parti modéré a besoin de traiter avec lui, et qu'il a lui-même besoin de traiter avec le parti modéré.

M. Bonaparte est au parti modéré ce que le lien est au faisceau. Otez le faisceau, le lien sans doute n'est plus qu'un meuble inutile ; mais ôtez le lien, il n'y a plus de faisceau.

Comme nous écrivons uniquement pour les lecteurs de bon sens et de bonne foi, nous nous dispensons de développer longuement ce qui saute aux yeux. Non-seulement M. Bonaparte est indispensable à la cohésion des fractions qui composent le parti modéré, mais encore à l'union de chacune de ces fractions prise isolément. Tout parti, tout individu a sa bonne part du levain d'anarchie qui fermente partout. Il n'y a qu'un courant général qui puisse, par sa force d'impulsion, entraîner dans la même voie tant de volontés récalcitrantes. Si l'armée de l'ordre n'a pas un généralissime, aucun colonel ne sera sûr de son régiment. Il nous semble que nous commençons depuis trois mois d'en voir quelque chose. Plus nous allons, plus l'insubordination augmente. Et où allons-nous ainsi? A la bataille !

Puisque la bataille est inévitable, autant vaudrait se préparer. Il serait bon que les troupes fussent averties, disciplinées, que l'on sût d'avance ce qu'on leur demandera, que les généraux ne doutassent point de leur esprit, qu'elles ne doutassent point de l'esprit de leurs généraux, que ces

généraux eux-mêmes n'eussent point sujet de se suspecter réciproquement.

Quel est le généralissime possible du parti de l'ordre? Est-ce M. Thiers? Est-ce M. Berryer? Y en a-t-il un autre que M. Bonaparte? Nous cherchons à nous défendre également envers M. Bonaparte de la flatterie et de l'injure, de la confiance et de l'ingratitude. Il n'est pas notre idéal, ce n'est pas nous qui l'avons fait, mais nous ne méconnaissons pas la force de sa position. S'il est le nom qui répond le mieux à l'instinct dominant de ce pays, ce n'est pas notre faute ; mais si, dans la situation révolutionnaire au milieu de laquelle il est tombé comme un aérolithe, il n'a été, à tout prendre, qu'un accident très-heureux, c'est son honneur. Il a fait du bien, il a empêché le mal, et on ne peut pas lui contester le mérite d'avoir, à tout le moins, suivi de bons conseils. Ces garanties valent celles que M. Thiers peut offrir. Dans tous les cas, nous n'avons pas la liberté du choix. M. Bonaparte est là, aucun autre n'y est. Il est là, représentant la paix et la révolution en présence d'un peuple qui veut, avant tout, la paix et la révolution et qui n'a pas encore de scrupules constitutionnels ; en présence de partis jaloux les uns des autres, divisés contre eux-mêmes et qui donneront à leurs passions le pas sur la loi ; en présence d'un péril qui fera faire des prodiges d'illégalité, s'il en est de tels, et des prodiges d'oubli, nous ne voulons pas dire de lâcheté. Qui réunit de pareils avantages? Nous le répétons, M. Bonaparte est le généralisisme désigné de l'armée de l'ordre. C'est lui qui commande à la quantité. Il a l'infanterie.

Cependant cette puissance considérable n'est pas invincible. Avec la multitude, on est acclamé, on force l'entrée du scrutin, même quand un article de loi prétend la fermer, et on en sort triomphant ; mais, pour gouverner, il faut autre chose : le corps le plus colossal est contraint d'obéir

alors à cette petite partie de lui-même qu'on appelle le cerveau. Peut-être que, le jour de l'élection, M. Bonaparte peut se passer du parti modéré : il ne peut s'en passer le lendemain, de quelque façon que l'élection ait lieu, qu'elle s'opère dans les mairies ou dans les casernes. S'il ne se donne pas au parti modéré, il se donne nécessairement au parti révolutionnaire. Celui-ci ne le gardera pas longtemps. Dès que M. Bonaparte l'aura défait du parti modéré, il se défera lui-même et très-aisément de M. Bonaparte.

Or, que voyons-nous en ce moment-ci? D'habiles gens du parti modéré qui travaillent à se défaire de M. Bonaparte ; d'habiles gens du parti de M. Bonaparte qui travaillent à se défaire du parti modéré. Voilà, depuis trois mois, le jeu parlementaire et constitutionnel. On connaît la partie, nous l'avons expliquée souvent. Elle nous paraît chanceuse et pas toujours aussi loyale qu'il le faudrait. Il nous semble que ces beaux joueurs, qui s'attendent à tourner le roi, courent grand risque, au contraire, de tourner une certaine dame dont le seul aspect les mettrait en fuite et livrerait au pillage tous les enjeux. Au surplus, quelle que soit la dernière carte jouée, empereur, roi ou dame, ce qui nous afflige et nous inquiète, c'est de voir dans le jeu, et parmi les plus entêtés, des gens beaucoup trop honnêtes pour en soutenir les finesses, et qui ne peuvent que perdre au résultat. Nous parlons des légitimistes. Ils n'ont rien à attendre du gagnant. Si c'est M. Bonaparte, ils auront agi contre lui, il est ennemi ; si c'est la République sociale, elle est ennemie ; si c'est l'orléanisme, il est ennemi, et le plus redoutable de tous. L'orléanisme et le bonapartisme, s'appuyant sur la Révolution, auront des sacrifices à lui faire ; ils lui donneront quelque chose à dévorer pour n'être pas tout de suite dévorés eux-mêmes. Quel sera le gâteau jeté au Cerbère? Sans doute, les légitimistes ne lui seront pas livrés en chair et en os ; mais n'ont-ils à sauver que leurs personnes, à défendre que

leurs biens ? Et ce qu'ils doivent défendre et sauver, pensent-ils le défendre et le sauver par l'insurrection ? Eux pourront vivre, si l'on vit. Ce qui sera livré, sacrifié, broyé, c'est ce reste de doctrines sociales et d'éléments conservateurs qu'eux seuls comprennent et représentent encore.

C'est pourquoi nous leur conseillons de donner la main au Président contre le socialisme, contre l'orléanisme, contre l'impérialisme lui-même, qui peut comme autre chose, et plus qu'autre chose, sortir du conflit de 1852. Le Président a besoin des légitimistes, les légitimistes ont besoin de lui. Avec eux, M. Bonaparte a une majorité dans le parti modéré ; avec M. Bonaparte, ils ont une majorité dans les masses. Par cet accord, sans doute, on ne finit rien, mais on peut commencer ou continuer beaucoup de choses, et on ne compromet rien. Sans cet accord, l'avenir est au moins incertain pour tout le monde, sauf cependant pour les légitimistes : ils seront certainement dupes.

Voilà notre solution : elle n'est pas ambitieuse, mais elle a un mérite, elle est possible. N'eût-elle pour résultat que de nous faire passer 1852, ce serait toujours cela, et les conséquences n'en seraient pas à dédaigner.

Toute modeste qu'elle est, cette solution paraît avoir violemment déplu à deux sortes de personnes, les orléanistes fougueux et les légitimistes impatients. Nous nous y attendions, mais nous attendions aussi des légitimistes quelque chose de plus que l'expression de leur déplaisir. L'*Opinion publique* se borne à nous plaisanter. Pourquoi prendre cette peine ? L'*Ordre*, dont elle ne se sépare guère, et qui a l'esprit si piquant, suffirait bien ! Du reste, pas plus de raisons dans l'*Ordre* que dans l'*Opinion publique*. L'*Ordre* appelle l'*Univers* un « pieux journal, » et notre propositition une « vile tactique. » Ce sont de ces traits sanglants et de ces syllogismes vainqueurs qu'il faut savoir subir. Le *Messager de l'Assemblée*, organe de M. Thiers, nous avait fait espérer

mieux. Dans un premier numéro, il avait promis de révéler une intrigue dont nous n'aurions été que le complice « inconscient. » Nous aurions été bien heureux d'en connaître le fin mot, car enfin on aime à savoir ce que l'on fait. Un second numéro nous enlève cette espérance. « Après avoir bien réfléchi, on ne veut pas céder à la tentation de nous répondre ; on veut faire un sacrifice à la concorde, en évitant de donner des éclaircissements « qui ne serviraient plus qu'à aigrir des dissidences passagères. » Et « l'intrigue » reste dans ce mystère qui en fait le principal charme.

La réserve du *Messager* signifie que M. Thiers, malgré l'éclat de l'article du *Journal des Débats* contre la fusion, ne désespère pas de ressaisir le parti légitimiste. S'il y parvient, nous lui faisons nos compliments. Dans la même semaine, inspirer l'article du *Journal des Débats* et mériter la confiance de l'*Opinion publique*, c'est un coup de maître.

On nous permettra de ne rien répondre aux allégations légitimistes ou autres qui concernent personnellement le rédacteur de l'*Univers*[1]. C'est une mauvaise spéculation de dire la vérité, surtout de la dire aux partis ; mais nous ne la disons pas par spéculation, et nous n'avons rien à répondre aux injures. Quand nous aurons flatté ou un homme ou une opinion, ou sollicité quelque récompense même de nos amis, alors il sera temps de chercher si nous n'avons pas les pensées que nous exprimons, ou si nous avons des pensées que nous n'exprimons pas. Jusque-là, que les journalistes de toutes les couleurs disent leur pensée au pays avec autant de scrupule et de sincérité que nous lui disons la nôtre, et qu'ils l'embarrassent aussi peu de leur personne.

[1] On disait que l'*Univers* parlait sous l'influence du Président et qu'une belle place était promise au rédacteur en chef.

XIII

LE POSSIBLE ET L'IMPOSSIBLE.

30 avril 1851.

Qu'est-ce que c'est que le pays? — Dissolution sociale. — Aucune reconstruction n'est possible que par l'Eglise.

Il est possible que la monarchie légitime soit restaurée; il est possible que la famille d'Orléans soit rappelée; il est possible que la présidence de M. Louis Bonaparte soit prolongée; il est possible que la République soit conservée. Vainement nous nous agitons pour ou contre tous ces noms, qui, dans l'état présent de la société, représentent plutôt des formes et des fractions que des principes. Aucune de ces formes ne répond parfaitement aux instincts, aux goûts, aux chimères, aux nécessités du temps; aucune n'a pour elle l'usage l'unanimité des sentiments publics ni même une majorité décisive et prépondérante; aucune n'est généralement estimée indispensable, aucune ne l'est; mais par la même raison, aucune n'est absolumentre poussée ni jugée incompatible avec l'esprit national, aucune n'est en minorite formelle, aucune n'est épuisée.

Quel spectacle avons-nous sous les yeux depuis trois ans? Ce qui semblait mort revit, ce qui semblait plein de vie chancelle, ce qui paraît insoutenable se soutient, ce que personne ne veut, tout le monde le tolère, et même, à l'occasion, le défend. Situation absurde et en même temps normale! Œuvre de la surprise et de la violence, mais prépa-

rée par la folie la plus volontaire ! Cette folie, longtemps triomphante, domine encore l'instinct qui commence à la combattre. Ce qui sortira de là, on s'obstine en vain à le prévoir ; il n'en sortira que l'imprévu.

A force d'entendre parler et de parler nous-mêmes du sentiment du pays, de la volonté du pays, des traditions du pays, nous finissons par croire qu'il y a un pays, que ce pays a une volonté, que cette volonté prévaudra. Qu'est-ce que c'est que le pays? où est le pays? Un grand philosophe, importuné d'entendre sans cesse alléguer la *nature*, demandait qu'on voulût bien le présenter à cette dame. Nous voudrions bien que ceux qui portent sans cesse la parole au nom du *pays* nous fissent connaître ce monsieur. Le personnage appelé « le pays » est une invention des journaux, comme le grand serpent de mer. On l'a vu, on le décrit, on proclame ses oracles, il semble que l'on vient de causer avec lui, et qu'il pérorait là, tout à l'heure, au conseil de rédaction. L'hallucination est complète, mais c'est de l'hallucination.

Autrefois, oui, il existait un être physique et moral que l'on pouvait appeler le pays. Il avait une tête, et des idées dans la tête ; un cœur, et des sentiments dans le cœur ; des membres, et l'harmonie régnait entre les membres ; et tout vivait et agissait. La tête, c'était la royauté ; le cœur, c'était l'Eglise ; les diverses classes, ordonnées et hiérarchisées, ayant chacune sa place, faisant chacune son œuvre, formaient les membres de ce corps immense. La vie était là ; elle se manifestait par des affections, par des actions fortes, persévérantes, habituellement généreuses. C'était la France catholique et monarchique, la fille aînée de l'Eglise, la première des monarchies, la grande nation, qui, à part sa foi qu'elle tenait de Dieu, tirait tout d'elle-même, sa pensée, sa politique, ses institutions, sa gloire, donnant à tous, ne recevant rien de personne ; la plus noble des familles hu-

maines, où il n'y avait rien de vil et de méprisé, et qui devait sa grandeur et son salut au mâle génie de tous ses enfants. Quel était l'humble rang du peuple où cette nationalité magnifique n'eût pas à saluer des fondateurs et des sauveurs? Elle se glorifiait de sainte Geneviève et de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc; elle avait écrasé, le paganisme avec la crosse de ses évêques, elle avait arrêté l'islamisme avec la masse d'armes de Charles-Martel, elle avait fondé l'Etat pontifical avec l'épée de Pépin, elle avait délivré le Saint-Sépulcre avec le bâton de Pierre-l'Hermite, elle avait pacifié le monde catholique avec la parole de saint Bernard, elle avait repoussé le protestantisme avec la cuirasse des bourgeois de Paris; et toutes ses forces réunies lui avaient donné, au dix-septième siècle, la plus grande influence intellectuelle qui puisse être exercée dans la République chrétienne. D'une telle nation, on pourrait dire qu'elle avait un esprit, une volonté, des traditions, des principes; que si elle ne faisait pas tout ce qu'elle voulait faire, personne du moins ne pourrait faire ni d'elle ni par elle ce qu'elle ne voudrait pas.

Il y avait une opinion une volonté de la France, parce que la France avait un chef. Quand ce chef avait parlé, l'opinion était faite, la volonté était prise, tout concourait unanimement et harmonieusement à l'exécution; et, si le but n'était pas atteint, c'est qu'il ne pouvait pas l'être tout de suite. On savait alors attendre, et on persévérait. Mais suffisait-il que le chef eût un caprice pour qu'aussitôt ce caprice devînt la volonté nationale? Nullement. On n'obéissait pas à Louis XIV comme on a obéi à Robespierre. Les courtisans, les gens de lettres adoraient les caprices du maître; le pays recevait et exécutait les grandes volontés du Roi, parce qu'elles étaient inspirées par le sentiment public et conformes aux tendances nationales. Louis XIV aurait pu appauvrir, ruiner, épuiser la France; il n'aurait pas pu, l'eût-

il voulu, la démolir. Il pouvait prendre des mesures fâcheuses et maladroites ; il ne pouvait pas faire des lois absurdes. Il a pu révoquer l'édit de Nantes, il n'aurait pas pu abolir la loi salique. S'il avait voulu, de son vivant, par une abdication, instituer le fils de Madame de Montespan régent pendant la minorité de son successeur, on aurait cassé sa volonté, lui présent, comme on a cassé son testament sur son cercueil. L'absolutisme n'est pas le despotisme. L'absolutisme était une loi du pays qui n'abolissait pas et n'annulait pas les autres lois. Le Comité de salut public est le premier despote et le premier tyran que la France ait subi.

Ce que la Révolution a d'abord fait disparaître, c'est la volonté, c'est l'unité, c'est l'individualité nationale. Il en a été de la souveraineté publique comme de la fraternité et de beaucoup d'autres choses : décrétées, elles ont cessé d'être. Le premier et le seul autel de la fraternité républicaine a été l'échafaud ; la liberté des cultes n'a été que la liberté de n'en suivre aucun et de les insulter ou de les opprimer tous; l'abolition de la confiscation a inauguré l'ère de la spoliation et la propriété est arrivée en cinquante ans, à n'être plus dans l'opinion des peuples qu'une institution civile, qui sera valablement et légitimement détruite quand on le voudra par un article de loi. Depuis que nous faisons des constitutions, nous y allons d'une main si leste et si féconde, que nous commençons à ne plus compter ; et depuis que nous sommes le peuple souverain, nous n'avons pas eu le plaisir de nous choisir nous-mêmes un gouvernement. Dans quelques jours nous fêterons le troisième aniversaire de la République : fêterons-nous notre ouvrage ? serons-nous tous contents ? Et ceux qui seront contents, seront-ils bien contents? Prendrons-nous notre peine en patience, par cette considération consolante que, si la République de 1848 ne satisfait pas tout le monde, nous nous donnerons, l'an prochain, la République de 1852?

Il n'y a plus de volonté, il n'y a plus de souveraineté nationale. Les cinq ou six millions de voix du 10 décembre se retrouveraient dans les scrutins de 1852, et elles peuvent s'y retrouver, que cela prouverait simplement une chose : l'empire de la nécessité et la profondeur de l'épouvante. Il n'y a plus de peuple français. Ce qui fait un peuple, c'est l'unité politique et religieuse. Tel a été notre caractère distinctif, et de là est venue notre force passée. Aujourd'hui, nous ne possédons d'autre unité que celle des poids et mesures.

Nous sommes un amas d'individus parlant la même langue, divisés profondement sur tout le reste : divisés entre nous et divisés en nous-mêmes, effrayés et incertains, nous avançant avec terreur et regret sur un sol inconnu, et ne voulant pas revenir sur nos pas; et, quand nous voulons revenir, ne sachant comment faire. A qui cette multitude désorientée veut-elle obéir? à qui refusera-t-elle sa soumission?

Il y a de certains groupes qui marchent à l'aventure et que les autres suivent, sans confiance et sans amour, machinalement, parce que le genre humain ne peut se dispenser d'obéir et obéit toujours. Quelque matin, il se repandra dans la multitude qu'une bataille a été livrée ou qu'un accord a été fait, et que décidément on marche de tel ou tel côté, et que le chef s'appelle Bourbon, Orléans, Bonaparte, ou Cavaignac, ou Ledru, ou Raspail, ou Durand. Tout est possible. On instituera un anniversaire ; il y aura un acquiescement, morne ou enthousiaste, il n'importe. Et puis quoi? Des mécontentements, des divisions, des conspirations, des déchirements, la mort.

On l'a dit avec justesse : Les gouvernements qui viennent d'un coup de main, s'en vont d'un coup de pied.

Si tout est possible en fait de forme de gouvernement, si tout homme, toute doctrine peut s'emparer du pouvoir

et le constituer à sa guise en un jour, en un instant, il y a une chose impossible à tout homme, à toute doctrine, à toute forme purement politique. Cette chose impossible, ce miracle que la politesse ne peut faire, c'est l'ordre, c'est la paix, c'est la durée, c'est le salut.

Des gouvernements, on en a toujours. Il en est des pays comme des hommes. Ils ne vivent pas sans porter une loi ; cette loi s'incarne dans une individualité quelconque et devient un maître. L'homme qui ne veut pas suivre le bien suit le mal. Qui refuse la règle du devoir, tombe sous le despotisme des passions. Il ne veut plus craindre Dieu, il tremble devant la police. Il s'est affranchi des jugements des gens de bien, la gendarmerie l'empoigne, on le mène devant un tribunal, on lui fait faire une confession publique, on lui impose une pénitence et on l'envoie jouir de sa liberté sous le bâton des gardes chiourmes. Le bagne est un couvent de libres-penseurs. Mais le monde entier devient un bagne pour ceux qui ne veulent point subir la règle commune. Il y a la ruine, le déshonneur, les immondes maladies de la débauche. Est-ce que le bâton de la chiourme n'est pas levé partout, ne frappe pas partout? L'ivrogne, qui est un insurgé contre la loi de la sobriété, expie chacune de ses révoltes et de ses victoires par quelques heures de supplice et d'abrutissement. Nous avons vu de nos yeux les éclatantes et soudaines punitions de l'orgueil. Un peuple qui se met ou qui se laisse mettre en révolution est condamné aux mêmes flagellations. En renversant le tyran qui s'appelle Louis XVI, il se donne l'aimable et glorieux maître qui s'appelle Marat. M. Jourdain, enrichi par l'aunage et par la balance, ne se trouve pas suffisamment respecté des gens de cour ; il est le plus fort, il supprime les gens de cour : le lendemain il a en face Frontin et Sbrigani, devenus journalistes. Nous aurons des gouvernements, des ministres, des dictateurs, des tribuns, des mal-

tres. S'il ne se trouvait plus de gens en France pour exercer ces emplois, il en viendrait du dehors. Mais quel gouvernement, quel maître peut nous rendre ce que nous n'avons plus, la sagesse d'un peuple qui peut être gouverné, la dignité d'un peuple qui veut être gouverné, le fier courage d'un peuple qui ne permet pas que de vils conspirateurs changent tous les jours son gouvernement?

L'autre jour M. Chambolle se moquait des diverses solutions proposées par les journaux. Il ne manquait point de sens ni d'une certaine habileté ; mais ce pourfendeur de solutions vint à la sienne, et c'était de respecter *la loi*. Pour nous tirer d'embarras, disait-il, nous n'avons qu'une chose à faire : Respectons la loi. Là-dessus il entrait dans un pathos attendri, pour prouver que si la loi était respectée, tout irait à merveille, que la sécurité se rétablirait, que le commerce reprendrait, que la fortune publique prospérerait. Mon Dieu oui! Et même on pourrait supprimer les gendarmes, ce qui serait une grande économie. Mais le moyen de faire respecter la loi? Nous l'avons inutilement cherché dans l'article, il n'était pas annoncé pour le prochain numéro, il n'a pas paru. Seulement de temps en temps, le sage publiciste répète : La loi! respectons la loi! nous nous sauverons par le respect de la loi! Voilà pourtant un homme qui se moque des solutions des autres, et qui n'a pas tort.

Il aurait tout-à-fait raison, il met le doigt sur le mal et il indiquerait le vrai remède s'il avait le courage d'apprendre et le courage plus grand de dire ce que c'est que la loi, comment on peut faire respecter la loi. Nous l'avertissons que cela le mènerait loin.

Oui, nous serons sauvés par le respect de la loi. Mais pour respecter la loi, nous avons prémièrement une abjuration à faire : il faut abroger toutes les lois qui permettent de

mépriser toutes les lois. Abroger cela, c'est abroger la Révolution, rien de moins.

Si vous ne le faites pas, à quel succès pouvez-vous prétendre, qui que vous soyez?

Rétablissez la monarchie légitime, donnez-lui une Chambre élue dans les conditions les plus favorables, que les plus zélés légitimistes la composent eux-mêmes et uniquement, qu'ils imposent à la presse des lois draconiennes : il y aura une opposition dans quelques mois, une révolution dans quelques années, si l'on attend quelques années.

Rétablissez la maison d'Orléans, prenez pour elle les mêmes précautions : l'opposition est toute formée et la Révolution toute faite, car le parti orléaniste pur n'a pas une idée contre-révolutionnaire.

Prorogez la présidence : c'est un répit, tout au plus.

Maintenez dans son intégrité la Constitution de 1848, c'est la Révolution sans répit.

Sous toutes les formes, vous êtes sans cesse minés par le travail révolutionnaire plus ou moins audacieux, plus ou moins actif, arrivant toujours au même but : la désunion, la pulvérisation, l'anéantissement.

Ce qui peut nous reconstituer, ce n'est pas un gouvernement, c'est une doctrine. La France est un malade qu'il faut ramener dans son air natal. L'air natal de la France est le catholicisme. L'habileté heureuse ou funeste des hommes politiques peut lui donner des gouvernements ; le catholicisme seul lui refera un tempérament.

Il y a de terribles objections à élever contre la monarchie; nous les connaissons. Hélas ! nous les avons trop écoutées ! mais la plus accablante de toutes, c'est que la monarchie nous a précipités dans la démocratie.

On a fait de la démocratie des apologies nombreuses, nous les connaissons et nous n'avons pas échappé entièrement à toutes leurs séductions; mais le plus grand éloge que l'on

puisse faire de la démocratie, c'est qu'elle donne l'intelligence et le goût du gouvernement monarchique.

C'est là le principal et sans contredit le meilleur résultat de l'essai que nous faisons depuis trois ans. L'avantage est réel. Il n'est pas sans contrepoids et sans péril. Pour un peu de raison qui se forme dans les esprits honnêtes et droits, une effroyable masse de préjugés s'accumulent et tous les mauvais instincts se développent dans la multitude. Cependant, comme en définitive ce sont les têtes qui dirigent et que la multitude n'est que la multitude, il faut s'applaudir, et il y a lieu d'espérer.

Dix années, dans l'état où nous sommes, si on savait bien les employer, sans s'effrayer trop et sans se rassurer trop, dix années suffiraient pour réparer tout.

En dix années, sans révolutions, sans guerre civile, sans rigueurs excessives, avec les tribunaux ordinaires et sans ajouter ni retrancher beaucoup à la législation actuelle, en usant seulement d'énergie et de persévérance, on parviendrait à faire respecter les lois et les choses qui doivent être respectées. Avec de l'énergie et de la persévérance, le bien pourrait se faire par des réglements d'administration; les ennemis de la société pourraient être défaits par des jugements de police correctionnelle.

Que faut-il pour réformer entièrement l'éducation publique, source jusqu'ici de tout le mal, et qui devrait être le commencement et la base de tout le bien? Quelques arrêtés ministériels à l'exécution desquels tiendrait la main qui les aurait signés, et que convertirait en lois, au besoin, le pouvoir législatif.

Que faut-il pour arrêter, pour supprimer la propagande hideuse qui se fait par les petits livres, par les images, par les théâtres, par les cabarets? Quelques mesures de police: et si des lois sont nécessaires, que faut-il pour les obtenir? Les demander.

Que faut-il pour que les institutions de charité et de moralisation les plus puissantes prennent racine et se développent partout; pour que chaque chef-lieu de département ait sa maison de Sœurs des pauvres, pour que chaque village ait son école religieuse, pour que chaque diocèse ait ses collèges où germeront les vocations sacerdotales? Laisser faire.

Voilà ce qui est possible, si on le veut; plus possible peut-être sous le régime actuel que sous aucun autre; et c'est ce que ne devraient pas perdre de vue les hommes dont les pensées et les désirs s'étendent plus loin que l'établissement d'une forme quelconque de gouvernement; triomphe d'un jour!

Aucun gouvernement ne tiendra contre l'esprit révolutionnaire; l'esprit révolutionnaire ne peut être combattu que par l'esprit catholique, et l'esprit catholique est aujourd'hui plus libre et plus appuyé qu'il ne le fut depuis deux siècles.

Il n'y a point d'interrègne dans l'Eglise, elle a toujours une autorité, toujours une constitution, toujours une main qui la dirige; elle marche, elle opère toujours; elle bâtit pour les siècles en quelques années de liberté. C'est elle qui réalise sans bruit, dans les conditions humaines, les améliorations que la politique propose et promet vainement; c'est elle qui donne satisfaction aux besoins des peuples et qui les désabuse doucement de leurs chimères. Elle répare sans détruire, elle transforme sans briser. De ces débris et de ces décombres où nous nous perdons, les gouvernements ne peuvent faire que de la cendre et de la poussière; l'Eglise en fera des temples, des palais et des demeures.

LE CHARIVARI.

1er avril 1851.

En France, le métier des bouffons, est libre. On le tolère, à titre de consolation, aux impuissants, aux envieux, aux infirmes. Ils peuvent railler jusqu'à la calomnie, jusqu'à l'insulte; c'est leur privilège ; mais ils ne courent jamais le danger, ils n'ont jamais l'honneur de fâcher personne. La bienséance défend de leur répondre. Je ne veux point violer le privilège du *Charivari*, ni l'honorer de représailles auxquelles il n'a point droit. Je pourrais dire ce qui résulte, pour la moralité générale, d'une entreprise comme celle-là, qui est une entreprise légale de mépris public, de diffamation publique, d'obscénité publique. Je le ferai plus tard. Dans un travail sur la grande institution du journalisme, j'apprécierai l'utilité sociale des Gauthier-Garguilles vendeurs d'images. Aujourd'hui, j'ai autre chose en vue : l'intérêt seul des rédacteurs du *Charivari* m'occupe. Je laisse parler une fois la compassion qu'ils m'inspirent tous les jours.

On leur accorde de l'esprit. Ils en ont. Pas immensément L'abonné, auquel ils promettent un régal de bons mots, ne reçoit que bien juste sa petite ration chaque matin. Il y a du réchauffé et de la piquette ; en tout, l'ordinaire est chiche. Ils sont sept ou huit dans cette cuisine, les uns tenant la plume, les autres le crayon. Deux ont du mérite ; des

deux, un seul est vraiment distingué, c'est Cham. Monsieur Daumier n'est qu'une manière d'ouvrier en facéties, peu inventif, dépourvu de grâce, avec de l'habileté au bout des doigts et qui rencontre parfois une pincée de gros sel. Mais quel rire ! qu'elle odeur de fromage et de vin vert ! quelle main faite pour déchirer les gazes de Paul de Kock ! Faut-il compter Cham parmi les rédacteurs du *Charivari?* Il est fin, fécond, sans haine et sans insolence. Il plaisante en galant homme et ne diffame point. Il n'outrage rien de respectable. Il n'est point républicain. Ses vifs croquis révèlent un peintre de mœurs et un publiciste très-supérieur aux neuf dixièmes des gens du métier. Qu'il ne prenne pour lui, dans mes réflexions, que cet éloge sincère de son aimable et courageux talent. Quant aux autres, ceux qui maculent la pierre lithographique, ceux qui barbouillent le papier, ils ont une signature, point de nom. Ils flottent du médiocre à l'inepte, et plus d'un parmi eux reste à ce dernier degré. Tous ne gagneraient pas leur vie à la foire. Si l'on avait quelques coups de sifflets à perdre, on pourrait les placer par là. Voyez-vous ces Messieurs, avec les dons que la nature leur a départis, traduisant gaillardement à leur barre écrivains, orateurs, généraux, hommes d'Etat; trouvant tout mauvais, tout mesquin, tout ridicule ! Et notez qu'ils ont une opinion et un parti. Ils sont républicains, les malheureux, de la nuance du *Siècle!* En sorte qu'ils s'égaient tous les jours du caractère, du talent, de la figure de M. de Montalembert, et qu'ils respectent tous les jours le caractère et le talent de M. Crémieux, et sa figure ! Et ce n'est pas leur seule infortune. Ils ont des velléités de littérature : ils font des moitiés de roman, des quarts de vaudeville, qui tombent en dépit de cent réclames ; et le plus vaillant d'entre eux ne peut devenir un rival pour les frères Cogniard. Qui a jamais entendu parler d'une chose littéraire de leur façon ? Qu'est-il sorti de là, depuis vingt ans,

homme ou livre ? Ce qu'ils ont produit de plus grandiose, c'est un feuilletoniste pour le *Constitutionnel*. Nul ne sait où le reste a passé. Que deviennent les vieux rédacteurs du *Charivari* ? Et ces infimes... Mais je ne suis pas sur la terre pour effeuiller leurs lauriers, et je les laisse en paix se moquer du pauvre monde. Après tout, si je me trompe, s'ils ont plus d'esprit qu'il ne me semble, tant mieux pour eux et tant mieux pour moi ; ils comprendront plus aisément ce que j'ai à leur dire.

Ils ont passé la première jeunesse, ils ne sont pas nés dans leur bureau, ils ont vu des hommes, ils doivent s'avouer que le métier qu'ils font n'est pas des plus reluisants. 500 fr. par mois y sont attachés, cest vrai ; mais, là, de bonne foi, le maréchal Bugeaud, pour ne rappeler qu'une de leurs victimes, ce maréchal Bugeaud dont ils ont dit si longtemps (à 500 francs par mois) qu'il avait les cheveux rouges et qu'il déshonorait la France ; ce maréchal Bugeaud, devenu dans leurs colonnes le type du soldat stupide et féroce, et que M. Daumier *chargeait,* lorsqu'il faisait, lui, en Afrique, d'autres charges autrement périlleuses : est-ce que le maréchal Bugeaud, si longtemps l'objet de leur mépris, ne leur paraît pas s'être classé dans l'ordre moral et dans l'ordre intellectuel à quelques degrés au-dessus d'eux ? Je pourrais en nommer d'autres ; je pourrais nommer tout ce qu'il y a dans notre pays d'hommes estimés, de forces honnêtes, de talents reconnus. Ils les ont insultés tous : lequel croient-ils qui voulût changer avec eux de personnage, et cesser d'être ce qu'il est pour devenir ce qu'ils sont ?

Ce caractère humble et ravalé de leur profession, quelque orgueil qu'ils y mettent, ils le sentent eux-mêmes : on les voit souvent déposer la marotte pour tâter du genre sévère ; et même, c'est alors qu'ils donnent une bonne pièce. Ils ont des phrases rondes, une rhétorique de parquet ; ils s'écoutent parler. Ah ! qu'ils voudraient bien qu'on

les crût capables de faire un article de fonds! Parmi ces folâtres, leur chef, l'honnête Monsieur Huart, est le seul qui ne prétende point à la haute éloquence. Voilà un déridé consciencieux et résigné! Il rit par état, comme l'employé des pompes funèbres mène les gens en terre. Il a ses outils, il prend ses mesures, il est appliqué; il rêve en se promenant au bon mot qu'il fera la semaine prochaine, et, s'il ne le trouve pas, il rafistole le bon mot du mois dernier; et toujours gaîment et posément, et sans aspirer à la présidence de la République. Il n'a point la note plaintive, ni la note foudroyante, ni le pleur à l'œil; il est gai à jamais, c'est le plâtre de la gaîté française. Il se défend l'article nécrologique, et ce n'est pas lui qu'on pourra prendre à pérorer dans les cimetières.

Je crois fermement que M. Huart est content de son destin, il a raison; mais ses compagnons gémissent du leur, et ils n'ont pas tort. Pour des gens un peu fiers, cette vocation est disgracieuse. On a toujours remarqué la tristesse des farceurs. Lui-même, ce fringant M. Huart, il a pourtant je ne sais quel aspect mortifié. On croirait voir passer la maladie des pommes de terre. L'homme n'est pas fait pour rire toujours, pour se moquer toujours. Celui qui se retranche l'admiration, se mutile; il se condamne au double supplice de la jalousie et de la stérilité. Il en reste cet air jovial de M. Huart, qui ferait pleurer les petits enfants. Mais ce n'est pas tout: les plaisantins du *Charivari* ajoutent à leur fardeau. En leur qualité de républicains, il sont tenus de respecter, de vénérer même tous les noms, tous les caractères, toutes les œuvres, tous les visages politiques et littéraires de la République, depuis le *Siècle* jusqu'au *Bien-être universel*. Quel dur métier! Vilipender l'Evêque de Chartres, et s'incliner devant les prospectus de M. de Girardin! S'attacher comme le détritus de la route à la chaussure de tous ceux que le monde estime, et s'étendre en tapis de

fleurs sous les pas de tous ceux qu'il renie ! Esclave insulteur derrière Titus, esclave adulateur devant Catilina !

Ils l'ont voulu, ils le font tous les jours de leur vie ; ils le font sans esprit, sans vergogne, sans gloire, sans que jamais l'histoire, en recueillant les noms qu'ils insultent, puisse être tentée de prendre note de leurs glapissements. Ce serait bien suffisant! Qui les pousse à surcharger? Lorsque, grâce à leur infirmité, ils ne se donnent, après tout, envers les hommes que des torts pardonnables, pourquoi se donnent-ils des torts envers Dieu? Quel besoin ont ces bouffons d'être impies? Ils le sont à faire pitié !

Ils n'avaient pas, autrefois, ce vilain défaut : leur plume indécente et leur crayon malsain s'arrêtaient du moins devant les choses sacrées. C'était, dit-on, pour ménager quelques groupes d'abonnés légitimistes. Ils doivent regretter cent fois de n'avoir plus cette bride : elle les empêchait de se vautrer tout à fait. Maintenant, un jour ne passe guère sans qu'ils attaquent non-seulement des prêtres, mais la religion.

Je ne veux pas ici montrer ces facéties répugnantes. Cela échappe à toute citation comme à toute réfutation. C'est le rire idiot de la tabagie. Pour trouver quelque chose de semblable, il faudrait remonter aux farces abjectes de Pigault-Lebrun. Encore Pigault-Lebrun avait-il une excuse, une espèce de passion sauvage, maladie générale de son époque. Pour eux, ils n'ont point de passion : ce sont des bourgeois, des fabricants, de simples incrédules. Nul fanatisme en eux, nulle croyance à rien : ils ne sont ni saint-simoniens, ni fouriéristes, ni socialistes, ni cousiniens, ni de la religion du mapah. Ils auraient suivi, si Cham l'avait toléré, les bœufs du Gouvernement provisoire, mais sans fanatisme. Ils sont républicains de la nuance du *Siècle*, voilà leur doctrine : elle ne peut prendre dans leur âme la place d'un dogme, et ils n'aspirent pas à faire un grand-prêtre de M. Huart. Que veulent-

ils donc ? A quels mauvais conseils cèdent-ils, lorsqu'ils fourbissent ces vieux quolibets et rapetassent ces vieilles guenilles de Pigault, de Dulaure, de Touquet?

Quel est leur plan? S'ils trouvent que l'on croit trop en Dieu dans le temps où nous sommes, ils n'y changeront rien. En vingt ans d'efforts, ils n'ont pu enlever à M. Viennet son petit renom d'homme d'esprit ; ils n'arracheront pas la croyance en Dieu du cœur d'un seul honnête homme. Sur les intelligences où ils peuvent avoir quelque action, la besogne est déjà faite. Dernièrement, un libre penseur de petite ville, pour manifester ses sentiments philosophiques, attendit au bas de l'autel un vieux prêtre, le saisit par le bras et lui cracha au visage. Ce libre penseur n'avait pas sans doute le soulagement d'écrire ! Le *Charivari* peut lui susciter des imitateurs ; mais quand même il en créerait des centaines, les affaires de la nuance du *Siècle* n'en seront pas plus avancées.

Ces messieurs du *Charivari* font-ils tout simplement un effort pour rajeunir un peu leur verve appauvrie, et cherchent-ils sur le terrain religieux une compensation aux enclos que la *nuance* leur interdit sur le terrain politique et littéraire? Hélas! ils viennent trop tard. Voltaire a moissonné, Diderot et cent autres après lui ont glané sur le sol; Dulaure, Pigault, Parny, mille autres l'ont fouillé de leur groin. Ce ne fut jamais l'œuvre de ces gens de cœur, ce n'est plus celle des gens d'esprit ; il n'y a plus moyen de faire en ce genre des prouesses qui plaisent à la partie intelligente de l'espèce humaine. Joseph de Maistre écrivait il y a quarante ans : *L'impiété est canaille.* Il écrirait aujourd'hui: *Elle est bête.* Il y avait de certaines choses qu'on pouvait dire à l'enfant prodigue dans la maison de son père ; mais les lui répéter lorsqu'il garde les pourceaux !

Ainsi, point d'intérêt de parti, point d'intérêt de doctrine, aucune chance de rajeunissement, nulle possibilité

d'avoir un peu de gentillesse à dire des impiétés. Les rédacteurs du *Charivari* font-ils les esprits forts uniquement pour le plaisir de blesser au cœur les chrétiens qui sont, non leurs adversaires (ils n'ont point d'adversaires et ne sauraient en avoir), mais les adversaires de leurs amis ? Ils se trompent. L'affliction très-réelle qu'ils nous causent n'a rien dont leur amour-propre puisse être flatté. Leur habit de parade ne nous fait pas oublier qu'ils ont une âme, et nous le rappelle au contraire plus vivement. Nous sommes affligés du mal qu'ils font à leur âme ; rien de plus. Le *Credo* n'est pas au bout de leur marotte.

Il y a tant d'hommes à insulter sur la terre, à quoi bon insulter Dieu ! Vous a-t-il fait du mal ? Êtes-vous jaloux de ses œuvres ? Êtes-vous sûrs qu'il ne vous entend point ? Croyez-vous qu'il n'est pas éternel, ou que vous éviterez la mort et le jugement ? Si M. Jacques [1] vous l'a dit, consultez d'autres oracles : M. Jacques n'est pas fort ! Un jour viendra, que vous ne connaissez point, où la maladie, la médecine et le fossoyeur vous traiteront comme les gens les plus sérieux du monde et vous ouvriront un lieu où vous serez interrogés fort sérieusement. Encore une fois, ne vous fiez pas à M. Jacques sur l'issue de cet interrogatoire. Aucun catholique ne plaidera contre vous, mais vous aurez d'autres accusateurs. Souhaitez d'avoir effacé ces bouffonneries, ces parodies, ces malpropretés dont vous cherchez gratuitement à souiller la robe de l'Eglise. Tout ce qui est inepte n'est pas innocent. Souhaitez que ce rire bestial que vous soulevez dans les cabarets ne retentisse pas au-delà de votre dernière heure. Souhaitez de pouvoir donner là-haut de meilleures réponses que vous n'en préparez en ce moment. Souhaitez que la croix prenne possession de votre tombe en amie !

[1] Un philosophe universitaire, dont on parlait cette semaine-là.

1 avril 1851.

II. Depuis trois jours, les rédacteurs du *Charivari* sont dans un état d'exaspération difficile à décrire. Nous pensions bien qu'ils recevraient sans patience la correction à laquelle nous avons cru devoir les soumettre; mais l'habitude d'insulter tout le monde à l'abri du mépris ou de la terreur qu'ils inspirent, les a rendus si sensibles aux moindres coups, que les voilà hors de sens. On ne les reconnaît plus, et M. Huart improvise.

Les platitudes foisonnent. Ce n'est pas une petite affaire pour ces messieurs de trouver quelque chose de passable lorsqu'ils sont de sang-froid et lorsqu'ils prennent leur temps. Or, ils se pressent et ils ont la fièvre. L'un d'eux pourtant, celui qui aspire aux lettres sérieuses et qui a fait un vaudeville (représenté une fois), s'est retenu trois jours. Il vient ce matin, brillant de force et de jeunesse, suppléer M. Huart, toujours un peu asthmatique, et M. Carraguel, qui se repose. Ce troisième champion est M. Taxile Delord. Rien n'est plus célèbre et plus redouté. C'est un homme grave, un homme de style ; il a des idées, il dédaigne ses chétifs compères, il était né pour faire des articles de fonds, il est proudhonnien, il sera premier consul. Il ne travaille dans la nuance du *Siècle* et il ne rédige le *Charivari* que par un effet de la misère des temps.

Nous saluons l'avenir de M. Delord ; nous croyons qu'il ira bien plus loin que M. Carraguel, plus haut que M. Huart, et nous voulons le traiter avec la considération qu'il mérite. Nous allons le laisser parler. Seulement, comme il n'est encore qu'un rédacteur du *Charivari*, contre qui personne ne peut avoir à se défendre, il souffrira qu'on ne lui réponde point.

Il prend le style de la lettre de M. Pyat à Monseigneur le Comte de Chambord. C'est le dernier goût du Parnasse rouge :

Ce que je prétends faire ici, ce n'est point la guerre à un homme, mais à un principe, à une idée, à l'ultramontanisme, au jésuitisme. Nous achevons ensemble une simple étude de mœurs contemporaines, nous recherchons par quelle pente un homme arrive à se faire rédacteur de l'*Univers* et quelle est la force réelle des ennemis de la Révolution.

Je pourrais dire au Bossuet de la halle qui rédige l'*Univers* : Je te connais depuis mon enfance (et pourquoi garderais-je les apparences même de la politesse envers celui qui s'est mis au-dessus des convenances, qui a traité de *faquins* les républicains exilés, qui les a injuriés de loin, sauf à leur montrer de près une tonsure menteuse?), tu es cet adolescent véreux qui rapportait au proviseur et qui imputait à un autre les infamies que tu commettais à la prière du soir; nous lisions peut-être *Faublas*, tu nous as révélé l'existence de *Justine*.

Rappelle-nous, si tu l'oses, où tu allais les jours de billet de confession!

Tu es le jeune homme sans cœur, sans foi, sans âme, qui t'es raillé de nos premiers sentiments, de nos premières opinions, de nos premières croyances, qui nous as dit : Vous cherchez le bonheur, pauvres gens! il n'y a que la jouissance.

Dis-nous, si tu le peux, de quels noms, à vingt ans, tu appelais Dieu, la patrie, l'amour!

Tu as été le dévot de collége, le sceptique de café; tu es aujourd'hui le jésuite!

On nous dit que vous *pratiquez*; il n'y a qu'un ultramontain sur qui le pain et le vin de l'Eucharistie puissent produire la fureur de vos articles. Un homme religieux puise-t-il de telles ivresses au fond du saint ciboire?

Ses anciens amis prétendent que le rédacteur de l'*Univers* n'est au fond qu'un fruit sec de la littérature, un romancier ulcéré et méconnu; nous serions tentés de le croire; mais qu'il écoute les conseils d'un ennemi; il est trop vieux pour ne pas se consacrer tout entier à la polémique; Cassagnac de sous-préfecture dans la première partie de sa carrière, avec un peu plus d'esprit et de goût, il pourra devenir le Martinville des sacristies.

Vous lirez cet article, charmants confrères, et vous croirez nous avoir mis en colère. Vous nous démangez, et voilà tout. Capucins, prêtraillons, pions de séminaire, punaises de chapelle, pucerons de sacristie, se fourrent aujourd'hui partout. Il faut secouer de temps en temps la gale cléricale. C'est pourquoi nous avons versé quelques gouttes d'ammoniaque sur votre acarus en chef.

Ce monsieur a beau dire, il ne nous paraît pas calme, et nous lui trouvons plus de fiel que n'en saurait contenir l'âme d'un dévot. Néanmoins, si ce fiel s'épanche, c'est notre faute. Nous avons provoqué ce dépit de nain vaniteux qui trépigne dans la foule. Nous devons tout pardonner. Mais nous ne pouvons pas également passer sous silence les perfidies que M. Delord glisse à travers ses effets de style. On croirait à l'entendre que nous avons sucé ensemble les mamelles de l'Université, que nous avons vécu et travaillé ensemble : cela est calomnieux. M. Delord ne nous connaît aucunement, et il a l'honneur de nous parler pour la première fois.

Le reste, venant de là, ne vaut pas un démenti.

M. DESCHANEL POÈTE.

20 avril 1851.

Aujourd'hui, la *Liberté de penser*, *Revue démocratique*, publie des vers de M. Emile Deschanel, institulés : *Vendredi-Saint*. Il va sans dire que le Christ et son Eglise y sont insultés, traités de choses finies, d'œuvres humaines qui ont vécu, qui sont mortes, qui ne ressusciteront point. Ce sont là les gentillesses et l'industrie de nos penseurs. Blasphémer ainsi en prose et en vers, n'importe quel jour de l'année, ne serait pas chose entièrement nouvelle, et M. Deschanel, très-petit poète, quoique grand incrédule, n'est pas homme à trouver une rime capable de rajeunir ces vieilleries. Mais insulter le Christ en pleine semaine sainte, en présence de la croix voilée et du sanctuaire en deuil, et quand le chant du *Stabat* retentit dans la chrétienté, c'est au moins choisir son heure, et l'opportunité de l'outrage dispense d'y mettre du talent.

Nous n'avons nulle intention de relever les insultes de M. Deschanel. On est sujet à entendre ces choses-là le Vendredi-Saint comme les autres jours. Prononcées dans la rue, elles sont justiciables des sergents de ville ; imprimées dans les journaux, elles regardent le parquet; rimées, elles ont droit à quelque chose de l'indulgence qu'il faut avoir toujours pour les faiseurs de vers. Tant mieux pour M. Deschanel s'il est *né poète!* c'est une circonstance atténuante. Il promet la mort aux prêtres qui se rendraient

coupables d'un crime que la *Liberté de penser* leur impute tous les jours, celui de combattre la philosophie démocratique. Rien ne pourra les préserver de la fureur du peuple, ni M. Deschanel, ni personne... pas même la *vertu même*. Mais tout cela est en vers ; et l'on sait que la rime a ses exigences :

> Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.

Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter un instant le poète Deschanel :

> Malheur ! si vos autels *cachent des arsenaux*,
> Si la tour du Seigneur se *chargeait* de créneaux,
> Et si l'airain sacré, voix de plainte et de larmes,
> Se changeait quelque nuit en un beffroi d'alarmes,
> Aux mains des *imprudents cachés* dans votre sein,
> Dont les ambitions sonneraient le tocsin !
> Alors, n'écoutant plus la voix de ceux qu'il aime,
> Ce peuple si longtemps trahi... La vertu même
> Ferait, pour l'arrêter, des efforts superflus !
> Ce peuple *sévirait*, et ne respecterait plus
> Vos asiles sacrés devenus des repaires;
> Il broierait du *pi-ed* ces races de vipères !...

On le voit, M. Deschanel n'a pas de talent pour les vers, et la rime peut le rendre plus féroce qu'il ne voudrait l'être en réalité.

Le plus triste et le plus curieux, et ce qui prouve bien l'incurable faiblesse d'un homme qui tient quelques vers en portefeuille, c'est la date du morceau. Ces rimes agglomérées à grand renfort de chevilles sont un travail de la jeunesse de l'auteur. Travail de patience ! Il les fit à Bourges, c'est lui qui nous l'apprend, en 1843, sans doute après une mauvaise lecture. M. Deschanel était alors professeur de l'Université. Il ne croyait pas plus en Dieu qu'à présent, nous lui devons cette justice ; mais, par crainte du scandale

et peut-être aussi par un peu d'attachement pour sa carrière et pour ses gages, il tint son chef-d'œuvre secret, ne le communiquant tout au plus qu'à un petit nombre d'amis, probablement aussi à un certain nombre d'élèves.

Et voyez la justice! Cet homme coupable d'avoir fait de mauvais vers n'a pas eu de repos qu'il ne se fût dénoncé. L'âge est venu et ne lui a pas révélé l'inexprimable ridicule de ces couples d'alexandrins étiques, harnachés de vieilles ficelles, boiteux, poussifs, couronnés, qui traînent et cahotent la patache d'une incrédulité malhonnête. Il les a relus mille fois sans apercevoir les inepties, les pesanteurs, les chevilles, les fautes de prosodie et les fautes de français qui les empuantent; sans éprouver aucune gêne et aucune honte d'outrager la foi chrétienne, précisément le Vendredi-Saint, comme un butor qui s'en irait ce jour là dévorer quelque charcuterie sur le seuil d'une église. Il n'a pas rencontré un ami pour l'avertir qu'il faisait du même coup, blasphème à part, une chose grossière et des vers plats. Il a fallu qu'il reçût son châtiment, et que la pièce vînt au sifflet. C'est bien fait; c'est juste!

LA COMMUNION PASCALE

A NOTRE-DAME DE PARIS.

---

21 avril 1851.

Libres penseurs et chrétiens. — Les œuvres sont en présence. — Ce qui est sorti de la main de Voltaire.

La communion générale des hommes, à Notre-Dame, pour la clôture de la retraite prêchée par le R. P. de Ravignan, s'est faite hier, suivant l'usage, mais avec plus de majesté que jamais. Ce grand acte de foi a dignement terminé le spectacle si consolant que Paris a offert durant toute la semaine sainte. Les communiants, en plus grand nombre que les années précédentes, voyaient parmi eux des recrues précieuses. Toutes les classes de la société française étaient là représentées. Nous avons remarqué sur le même rang, se rendant du même pas à la table sainte, en récitant les mêmes prières, un soldat, un homme en blouse et un ancien président du conseil des ministres [1]. Combien d'autres s'y trouvaient, que de tels rapprochements auraient pu étonner, et qui ne s'étonnaient pas, parce que Dieu *a écrit* sur eux *son nom nouveau !* Cependant, ce qui domi-

[1] Le comte Molé.

nait, ce qui formait la foule, c'était l'élite de la population, des hommes qui ne pourraient disparaître sans laisser d'immenses vides dans la cité et dans la patrie. C'est ainsi que Dieu répond à ceux qui annoncent la chute et la mort de son Eglise. Venez voir ce qu'il en est, fiers prophètes! Parmi ces pénitents et ces croyants qui vont publiquement participer aux saints mystères, vous reconnaîtrez plusieurs de ceux qui naguère prophétisaient avec vous et comme vous.

Il y a quelques années, lorsque commençait à s'établir cette grande institution des Pâques à Notre-Dame, un homme d'esprit, qui avait encore quelque chose à apprendre, mécontent de voir revivre les chrétiens, disait : *Il faut mettre la main de Voltaire sur ces gens-là.* On le fit ; on mit sur l'Eglise la main de Voltaire, du Voltaire que l'on put se procurer ; ce fut M. Sue. Et certes, le vrai Voltaire n'aurait pas obtenu un succès aussi prompt et aussi formidable ! Toutes les vieilles calomnies refaites à neuf, toutes les vieilles injures relevées et rajustées au goût du temps, toutes les forces de la publicité employées à les répandre : et tout ce qui sait lire les lut ! Quelle défense eût été possible ? Il n'y en eut point. Ni la presse, ni la tribune, ni le Gouvernement, ni la justice, ne prirent le parti de l'Eglise si violemment frappée. Qu'est-il arrivé, cependant ? Deux choses : la société, qui avait laissé commettre ce crime, a vu éclater la révolution de Février ; l'Eglise, qui l'avait subi, voit dans le monde entier le Jubilé de 1851, et à Paris les Pâques de Notre-Dame.

Comparez le sentiment de honte et d'effroi qui se répandit dans Paris lorsque l'auteur du *Juif-Errant* fut porté sur les bancs de l'Assemblée nationale, et celui que fait naître dans les âmes la communion de Notre-Dame, couronnement des prédications d'un jésuite ! Réfléchissez au rôle que jouent, à la figure que font en France ces deux hommes, le

citoyen Sue sur la crête de la montagne, le P. Ravignan dans la chaire de la cathédrale!

La voilà pleine de croyants, pleine comme aux jours de sa jeunesse et de sa splendeur, cette cathédrale du moyen âge qui vit les scènes de 1793, que Saint-Simon proposa d'acheter pour en vendre les pierres, que le philosophisme réduisit sous la Restauration, au rang de chapelle royale, que la révolution de Juillet saccagea, qui resta de longues années dans l'isolement et dans la solitude, qui parut n'être plus qu'un sépulcre tombant en ruines sur un cadavre! Le bras de Dieu rouvre ses portes; il les fait rouler sur cet obstacle que la main de l'homme ne peut arracher, sur cette mousse des ans qui arrête l'effort de l'esprit humain comme le grain de sable arrête l'effort de la mer; il pousse dans ses murs, déjà trop étroits, les multitudes qui cherchent un pasteur et un abri; et, tandis que des voix insensées se réjouissent encore de sa décrépitude, la vieille église bénit l'époux immortel qui la rend féconde : *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lœtantem.*

Ce sont là de grands signes, il est impossible de ne les point voir et de n'en être point rassuré. La société n'est pas sauvée; elle ne le sera pas sans de grands combats, sans de grandes épreuves, sans de grands sacrifices. Mais, puisqu'il y a des chrétiens, elle ne peut périr; les épreuves seront supportées, les combats seront soutenus, les sacrifices seront consentis. On n'est pas chrétien comme on est conservateur ou socialiste, on ne fait pas un acte de foi comme on rend un vote. L'homme qui, dans la liberté de sa raison et de son cœur, a passé par le confessionnal et s'est nourri au banquet eucharistique, n'est plus ce qu'il était. Il a perdu des passions, et surtout il a trouvé des lumières. Ses passions, affaiblies ou vaincues, cessent de l'arrêter au seuil des voies qu'illumine le radieux éclat de la justice et de la vérité. De là naîtront des choses nouvelles, qui ne seront, comme tou-

jours, que des choses oubliées. Là s'établira un mouvement et se fortifiera en même temps une résistance dont la nature et les effets ne sont inconnus que de ceux qui n'ont pas étudié la vie et l'histoire du christianisme. Par leurs travaux, par leurs prières, par leurs souffrances, plus encore par leur bonne volonté, ces chrétiens qui se forment et qui s'élèvent rétabliront dans la société l'ordre chrétien, c'est-à-dire l'ordre moral. Ils donneront satisfaction aux besoins réels de l'époque, peu différents des besoins réels de toutes les époques; et cette satisfaction donnée au vrai, fera par elle seule tomber beaucoup de mauvaises chimères. On reproche aux chrétiens de n'avoir pas de génie. C'est une question de savoir si les chrétiens ont moins de génie que leurs antagonistes! En tout cas, ils peuvent laisser cet avantage : Dieu leur a ménagé d'autres ressources. L'Eglise a toujours un martyr à donner pour effacer de son sang les beaux livres qui la déshonorent. Le libre penseur du faubourg Saint-Antoine qui, le 25 juin, tenait l'Archevêque au bout de son fusil, a pu bourrer l'arme avec une page du *Juif-Errant*, mais il n'a pu faire que le sang de ce *jésuite* ne noyât l'ouvrage et l'auteur. Voilà le génie des chrétiens! il ne leur coûte pas d'immenses efforts, et c'est tout ce qu'il faut à l'humanité. Qu'ils soient prêts, seulement; Dieu et ses ennemis se chargent du reste.

La simple germination de la société chrétienne enfermée dans les catacombes a fait crouler l'Empire romain par deux raisons : la première, parce que la société chrétienne avait la vérité; la seconde, parce que l'Empire romain reposait sur le mensonge. Ce sont deux grandes raisons politiques. Elles existent encore aujourd'hui dans le mêmes termes: elles agissent de la même manière; elles concourent au même résultat. Toutes les fois qu'un chrétien lavait les pieds d'un pauvre, il portait un coup terrible à l'Empire; toutes les fois qu'un sénateur faisait fouetter un esclave, il

enlevait un lambeau de la fortune de Rome. Les choses se passent sous l'empire de l'erreur comme elles se passaient sous l'empire de la force. Les patriciens de l'erreur ne font plus rien qui ne leur nuise; les humbles enfants de la vérité n'ont besoin, pour triompher, que de vivre suivant les conseils de la vérité. Lorsqu'ils seront assez fermes et assez nombreux pour faire des lois et fonder des institutions chrétiennes, les chimères socialistes disparaîtront, comme à la clarté du jour disparaissent les monstres de la nuit.

L'épreuve sera plus ou moins longue, plus ou moins terrible, selon que le monde tardera plus ou moins à s'incliner devant le Maître qui lui a dit de lui-même : « Je suis Celui « qui est, qui était et qui doit venir. Je suis le premier et « le dernier; celui qui vit, et j'ai été mort; mais mainte- « nant je suis vivant dans le siècle des siècles, et j'ai les « clefs de la mort et de l'enfer. »

M. HUGO ET LA PEINE DE MORT.

12 juin 1851.

Décadence du romantisme.—La peine de mort.—Caïn, le premier philanthrope.

Le jury de la Seine a donné hier un signe assez remarquable du mouvement qui s'opère dans les esprits. Un rédacteur de l'*Evénement*, M. Charles Hugo, était traduit devant la Cour d'assises pour un article qu'il avait cru écrire contre la peine de mort, à l'occasion du supplice de l'assassin Montcharmont. C'était un essai de jeune homme, tout plein d'antithèses et d'agréments de style, dans le goût de son journal et de sa famille, et que nous n'aurions pas cru coupable. L'auteur a été défendu en grande pompe par M. Victor Hugo, son père. Le jury, après vingt minutes de délibération, a porté un verdict de culpabilité, tout en reconnaissant des circonstances atténuantes. Véritablement, il y en avait ! M. Charles Hugo a été condamné à six mois de prison.

Ce qui donne un caractère particulier à ce verdict, c'est la présence et la plaidoirie de M. Victor Hugo. Depuis longtemps l'auteur de *Notre-Dame de Paris* et du *Dernier jour du condamné* n'était plus populaire que dans la bourgeoisie ; et là se trouvaient les derniers romantiques. Nous sup-

posions bien qu'il n'en restait guère, mais nous pensions qu'il y en avait encore. Il paraît qu'il n'y en a plus.

Un article de M. Hugo fils, défendu par M. Hugo père, et condamné par des juges tirés de la seule classe où l'on ait pu sincèrement admirer *Claude Gueux*, assurément c'est une surprise agréable pour les gens qui doutent du bon sens public.

Au moment de paraître devant la Cour, les jeunes rédacteurs de l'*Evénement* se sont empressés de rassembler des textes à l'appui de leur thèse; car, nous l'avons dit, ils sont convaincus qu'ils combattent la peine de mort. Avec une naïveté qui a quelque chose de touchant, ils ont donné la plus belle place parmi ce choix d'autorités à M. Victor Hugo lui-même, prenant dans *Claude Gueux* et dans la préface du *Dernier jour d'un condamné* ce qu'ils y trouvaient de plus beau, et se mettant à couvert sous ces chefs-d'œuvre d'autrefois, qui sont encore des chefs-d'œuvre pour eux. Juste ciel! Voilà pourtant ce que nous avons admiré, ce qui a eu vingt éditions, ce que nous avons donné à traduire à toute l'Europe! Rendons justice à M. Hugo et à ses élèves, ils font maintenant beaucoup mieux que cela. Nous venons de dire que les bourgeois ne sont plus romantiques; M. Hugo, à dix ans de distance, ne l'est presque plus lui-même, et ses enfants, dans quelques années, ne le seront plus du tout. Personne aujourd'hui ne voudrait, ni n'oserait, ni ne saurait écrire certains passages de *Claude Gueux* et de la préface du *Dernier jour d'un condamné*. On serait mis à l'amende. C'est ce que le jury vient de constater en condamnant l'article de l'*Evénement*, cent fois moins répréhensible au point de vue du goût, de la morale, des lois et de la raison, que ces ouvrages qui ont rendu leur auteur illustre, et qui l'ont fait entrer à l'Académie comme les Visigoths dans Rome. Lui aussi, M. Victor Hugo, l'a constaté à sa manière: sa plaidoirie, quoique fort enflée

de vieux vent, est sage et quasi-ciréronienne, à côté de ces beaux ronflements de l'ancienne période hugotique. Plus de poings sur la hanche, à peine quelques petites trivialités, des velléités de périphrases : c'est un burgrave ! Si peu fourni qu'il soit de cette précieuse qualité qu'on appelle le tact oratoire, M. Hugo sent néanmoins que ses anciennes façons ne seraient point de mise et que la mode en est passée.

Les louanges que nous sommes heureux de donner à la plaidoirie de M. Hugo ne s'adressent qu'à la forme. Quant au fond, nous n'en disons rien, et par deux raisons. M. Hugo plaidait pour son fils et plaidait contre la peine de mort. Tout ce qu'il a dit pour son fils mérite des égards ; rien de ce qu'il a dit contre la peine de mort ne mérite l'attention.

M. Victor Hugo jadis a fait de bonnes pièces de vers, quoique trop chevillées. Il ne brille pas autant dans la prose, et il se perd tout à fait dans la politique : témoins ses douze discours, dont deux ont été prononcés au Congrès de la paix. Ses chansons ont plu a beaucoup de gens ; jamais il n'a écrit ni débité une phrase qui ait obtenu un retentissement sérieux. On connaît des discours de M. Guizot, de M. Berryer, de M. de Montalembert, de M. Thiers, de M. de Lamartine, de M. Barrot, de plusieurs autres : qui connaît un discours de M. Hugo ? Il y a eu des livres que toutes les têtes pensantes de l'Europe ont lus et qu'aucun homme grave n'oserait n'avoir pas lus. On a lu M. de Maistre, M. de Bonald, M. Guizot, M. de Châteaubriand, M. de Lamennais, M. de Tocqueville, même M. de Lamartine : où est le livre de M. Hugo, et quel homme parmi ceux qui comptent sur la terre, se sentirait humilié de n'avoir pas achevé ou même de n'avoir pas ouvert *Notre-Dame de Paris*, *le Rhin*, *Bug-Jargal* ? M. Hugo n'est ni un politique, ni un philosophe, ni un critique ; il a fabriqué adroitement

les vers, voilà son mérite. Ce n'est pas le mérite d'un penseur, comme il s'en vante volontiers ; c'est tout au plus celui d'un sonneur. Pendant un certain moment, il a d'un bras assez vigoureux sécoué la cloche au profit de certaines vulgarités qui régnaient en ce moment-là, et qui maintenant ne règnent plus.

La question de la peine de mort est bien forte pour un mérite de ce genre et d'ailleurs si fatigué. A l'époque du *Dernier jour d'un condamné* et de *Claude Gueux*, cette question remuait. M. Hugo l'a saisie par le côté où elle lui offrait le plus de prise, le côté philanthropique, libéral et banal, et il a mis son bourdon en branle. Nous aurions une pauvre idée des partisans de l'abolition de la peine de mort qui lui sauraient gré de son service.

La question de la peine de mort est mêlée intimement à l'histoire de l'humanité. Elle a occupé de grands esprits. Les plus graves, les plus cléments, les plus miséricordieux l'ont résolue dans le sens de la peine, et toute la civilisation chrétienne a maintenu le glaive dans ses codes, si longtemps dictés par l'esprit de l'Evangile. M. Hugo ne tient nul compte de tout cela. Il a pour lui Beccaria, Franklin, Turgot (que n'ajoute-t-il Robespierre?) ; il croit avoir M. de Broglie et M. Guizot : il sonne sa cloche. En présence de toute la sagesse des législations passées et de toutes les épouvantes du temps présent, à propos de Montcharmont, au beau milieu du spectacle judiciaire qui nous est en ce moment donné par la Belgique [1], il déclare que l'instrument du supplice « est de trop dans une société qui a pour livre l'Evangile. »

Ce serait une chose désagréable de répondre à cela, et à quoi bon répondre?

Le principal argument de M. Hugo, celui qui lui est

[1] Le procès Bocarmé.

propre, est un argument dramatique : il s'efforce d'agir sur les nerfs par la peinture des souffrances du supplicié. Il fait des descriptions romantiques de la bouche qui se tord, de la chair qui saigne, de la guillotine qui rate. Il y a quelque chose de plus dans la peine de mort, et une institution qui touche de si près à toute organisation sociale ne se décide pas sur les mines d'une femme qu'on fait pâmer, ou d'un bourgeois à qui l'on tire des larmes. Le bourgeois pleure toujours sur ce pauvre Holopherne, si méchamment mis à mort par Judith.

Il se peut fort bien que la peine de mort soit abolie prochainement. Cela tient à des causes que M. Hugo ne soupçonne guère et qui dérivent non du progrès, mais de la décadence de la société. Aussitôt abolie, la peine de mort sera remplacée par une autre peine, celle des massacres. Il est vrai qu'elle ne portera pas sur les mêmes individus.

Nous ne voulons pas, à propos d'une tirade de mélodrame, entamer une discussion sur un sujet dont il ne faut s'occuper qu'avec respect et maturité. Un seul mot à ces innocents philanthrophes qui n'ont jamais fini de déclamer à propos du sang versé par la justice humaine, et qui prétendent trouver jusque dans la Bible des arguments contre la peine de mort. M. Crémieux a cité aux jurés l'exemple de Caïn, que Dieu laissa vivre après le meurtre d'Abel : l'exemple les a peu touchés ; il n'était pas concluant, en effet. Ce Caïn fut le premier homme qui eut horreur du sang versé. Abel offrit à Dieu une victime sanglante, figure du sacrifice sanglant qui devait racheter le monde. Caïn, âme douce et tendre, se contenta d'offrir quelques produits de ses champs. Après quoi il fit d'Abel ce que l'on sait.

On peut se méfier d'une tradition philanthropique qui remonte là.

NOUVEAUX MANIFESTES ROUGES.

11 août 1851.

I. Les feuilles républicaines démocratiques et sociales publient ce matin une déclamation signée de quatre-vingt-treize messieurs qui s'intitulent la *montagne*, et revêtue de l'adhésion de vingt autres, qui prennent la modeste qualification de *représentants de l'opinion républicaine présents à Paris*. Suivant la *Presse* et le *National*, ce morceau de littérature rouge est un simple compte-rendu; suivant la *République*, feuille toujours audacieuse et formidable, c'est un *manifeste*. MANIFESTE DE LA MONTAGNE AU PEUPLE! L'effet est bien plus grandiose, et, rien qu'à ces mots, la Réaction blémit. Par malheur, cette Méduse n'a que la tête dont M. Bareste lui fait présent. Manifeste ou compte-rendu, la pièce en elle-même est une des plus insignes pauvretés qui soient sorties de ces pauvres cerveaux. Est-ce donc ce nom superbe et ridicule de *montagne* qui porte ainsi malheur à tous leurs accouchements? Le rédacteur s'est contenté de mettre en style académique les *bulletins du comité de résistance*. Mêmes idées, mêmes menaces; ce n'est ni moins sot, ni moins odieux; mais c'est poli, et *le peuple* ne sera pas satisfait. Ce *peuple* à qui l'on s'adresse et dont les véritables chefs comparaissent en ce moment devant le conseil de guerre de Lyon, trouvera que l'on continue de parodier les exercices du Cirque olympique. Montagnards,

vous vous essoufflez en vain! Vous n'êtes que la vieille montagne. Il y a une nouvelle montagne à la faim vierge, à la soif éternelle; elle vous devance, elle vous méprise, et vous ne l'atteindrez pas.

Les bonnes gens! Avec leurs airs terribles, ils sont pleins de courtoisie, d'euphémismes, de précautions oratoires. Ils ne se lâchent tout à fait que sur le compte du *tyran* de Naples, de l'*ogre* Pie IX et du *cannibale* Radetzky. Nous autres Français, ils nous ménagent; et, s'ils accusent l'influence des Jésuites, ce n'est que pour ne pas rester au-dessous de M. Dupin. Sans craindre de déplaire aux *frères* qui enrégimentent des pioches pour fouiller la France en manière de Californie, et qui se souviennent que les vrais républicains « font tomber des têtes, » ils nous promettent l'abolition absolue de la peine de mort; ils nous assurent que leur victoire s'opérera sans crise; ils nous font entendre qu'en tous cas on sera fort bien dans leurs prisons. Comme ils savent que le mot *socialisme* effarouche, ils ne le prononcent pas; ils nous annoncent simplement « des institutions sociales, » et ils glissent avec une discrétion toute gracieuse. Des institutions sociales, qui peut s'effrayer de cela? En parlant de la double élection de l'an prochain, de « ce que les ennemis de la République appellent la crise de 1852, » ils disent : « Pourquoi donc une crise? » De la même voix ingénue et douce ils sont prêts à nous demander pourquoi le socialisme nous ferait peur. Qu'est-ce que c'est que le socialisme, en effet? C'est un ensemble d'institutions sociales. Hé bien! des institutions sociales, est-ce si nouveau? Est-ce que toute institution politique, depuis qu'il y a une société, n'a pas été une institution sociale? En vérité, on ne s'effraie que faute de savoir le français.

Il y a sans doute un peu de diplomatie dans ces douceurs, mais il y a aussi un peu de sincérité. Exprimons ici une pensée qui nous est souvent venue. Au fond et en masse, nous

ne croyons pas que les montagnards soient méchants. Beaucoup de ces crinières sont des perruques, et nous voyons bien des barbes postiches sur ces visages hérissés. A Dieu ne plaise que nous les soupçonnions d'aucune tendresse de cœur pour la Réaction; mais, franchement, nous ne pouvons les croire capables d'une haine très-vigoureuse contre l'esprit de conservation. Le procès de Lyon éclaircit bien des choses. Nos montagnards ne sont pas pour les moyens violents. Ils aiment la légalité, la discussion, les transitions douces. Ils consentent à pousser le char, il le faut bien; mais doucement, lentement, comme on pousse à raison de 25 francs par jour, et sans rien essayer de trop décisif pour écarter le sabot qui ralentit la marche et fait durer la besogne.

De là cette attitude, singulière à nos yeux, suspecte aux yeux des affiliés extra-parlementaires; de là ce mélange de paroles hardies, de pensées modérées, d'actions plus que prudentes. Ces hommes veulent paraître ce qu'ils ne sont pas, et ne devenir que le plus tard et le moins possible ce qu'ils sont contraints de paraître. Leur trafic est sur la montagne, mais leur établissement est dans la plaine, où ils trouvent mille agréments.

Presque jamais nous n'avons senti vraiment vibrer dans leurs paroles la fibre révolutionnaire. Leurs discours ne sont que des lieux communs de rhétorique tribunitienne, édulcorés de toutes sortes de réticences et de désaveux. D'une main ils font claquer le fouet, mais de l'autre ils serrent la bride, et quand le cheval a piaffé, ils sont assez contents. Pour l'action, elle est plus lénifiante encore. L'on risquerait d'être injuste, si l'on voulait, décidément, trouver quelque chose de téméraire à leur reprocher depuis le 13 juin, où ils ne furent téméraires qu'en partie et qu'avec mesure, et plus qu'ils ne désiraient.

En un mot, chez eux, le fanatisme étouffe le bon sens, et

l'épouvante bride à son tour le fanatisme. Ils sont républicains par cent motifs plus ou moins solides et louables; mais ils voient assez où vont leurs idées et surtout où vont leurs soldats, pour avoir peur des unes et des autres: peur pour la République, peur pour eux-mêmes.

A ce point de vue, le manifeste d'aujourd'hui ne signifie ni plus ni moins que tous les manifestes passés. En ce qui regarde les démocrates, il fait claquer le fouet et il serre les rênes, il ordonne de piaffer et il conseille de rester en place. En ce qui concerne « les ennemis de la République, » c'est une menace et un avis, et même un avis plein d'obligeance. On leur annonce que d'ici à dix mois ils peuvent dormir en paix, mais que le premier dimanche de mai, sans remise, ils verront beau jeu ; que, ce jour-là, la Constitution fera son effet; qu'il n'y aura plus ni Président, ni majorité conservatrice, ni Jésuites, ni gouvernement d'aucune sorte en France et peut-être dans toute l'Europe ; qu'ainsi le veut la *majorité* de 188 qui maintient la Constitution, contre la *minorité* de 446 voix qui veut qu'on la révise ; que cela est certain, immanquable, inévitable ; que la conséquence en sera l'avènement des *institutions sociales* et la protection donnée à tous les peuples contre tous les gouvernements, c'est-à-dire la guerre civile et la guerre universelle.

A cet avis, le parti de l'ordre en France et dans le monde entier n'a qu'un mot à répondre : — Bien obligé !

Quelqu'un vous vient dire : — « Monsieur, tel jour, à telle heure, vous me verrez arriver avec mes gens pour une petite affaire qui touche à nos communs intérêts. En vertu d'un pacte conclu certain soir où l'on vous rencontra endormi et désarmé au coin de certain bois, j'entrerai dans votre maison, j'y établirai d'autres propriétaires, et je vous enverrai vous-même dans la rue combattre les voisins qui voudraient contrarier notre opération. Trouvez bon que je

vous avertisse et ne résistez pas, car mes gens ne sont point en nombre. » Assurément, l'ennemi qui parle de la sorte n'est pas sans un secret désir d'accommodement, et ce serait simplicité pure de se fâcher contre son *manifeste* ou de s'en épouvanter. Il faut répondre :—« Monsieur, touchez là, vous êtes un galant homme ; et, puisque vous ne voulez point que notre pacte soit révisé, je vous sais gré de me mettre en mesure de vous bien recevoir.» Cela dit, on ferme sa porte et on veille. Il y a sujet de croire qu'on ne sera pas dérangé.

16 août 1851.

II. Voici, ce soir, un troisième manifeste, bien plus curieux que les autres. C'est l'œuvre d'un comité que l'on ne connaissait pas, le *Comité démocratique français-espagnol-italien,* lequel offre cette particularité originale, de ne renfermer dans son sein ni Espagnols, ni Italiens. Quelques maîtres-Jacques de la montagne, que l'on a déjà vus sous d'autres souquenilles, le composent exclusivement : ce sont MM. de Lamennais, Joly, Mathieu (de la Drôme), Schœlcher, Baune, Bertholon, Lasteyras et Michel (de Bourges).

Le manifeste est long. Il remplit sept colonnes en petit texte de l'*Evénement*. Nous plaignons les démocrates qui seront obligés d'apprendre par cœur ce pathos académique et biblique, dernier effort d'une rhétorique éreintée. M. de Lamennais en est le premier signataire et l'unique rédacteur. Hélas! sa chute littéraire n'est pas moins profonde que l'autre. Il a fait un fouillis de toutes ses philosophies, de toutes ses incrédulités, de toutes ses apostasies et de tous ses styles. Rien n'y reste de ses primitives croyances, rien ne s'y montre de son ancien talent. Ce grand écrivain finit

par le ridicule. On pleurerait en lisant cette monstrueuse baliverne, parce qu'elle est de lui. Si elle était d'un autre, on pouffferait de rire.

Pas une idée folle et grotesque n'a traversé depuis quatre ans une cervelle démocratique, qui ne soit là coulée en belle phrase à queue poudrée d'épithètes, et toujours avec ce détestable accent de fausse foi que M. de Lamennais porte partout; car sa plume ne peut pas se défaire de Dieu, et son style a l'air d'un mauvais prêtre.

Le fond du manifeste, c'est que la France, l'Italie et l'Espagne, étant trois nations latines, doivent former entre elles une sainte alliance républicaine, qui deviendra la base des Etat-Unis d'Europe. C'est une idée de M. Hugo. M. de Lamennais l'habille de considérations historiques et morales qui atteignent au burlesque le plus abandonné.

Après avoir pillé M. Hugo, il pille M. Cabet. Il décrit le bonheur du monde républicanisé, en homme qui vient d'avoir une vision de l'Icarie. On ne sera plus pauvre, on n'aura plus faim, il n'y aura que des époux assortis dans les liens du mariage, on fera de la musique le soir en famille.... Il cabétise!

Mais rien n'égale les arguments que M. de Lamennais emploie pour établir que les socialistes sont les vrais amis, les seuls partisans, les uniques défenseurs et protecteurs de la religion, de la famille et de la propriété.

Qu'est-ce que c'est, dit-il, que toutes ces religions des conservateurs qui s'excluent, qui se combattent, qui s'anathématisent? Les uns sont catholiques, les autres sont protestants, les autres juifs, et les algériens sont mahométans; tous sont superstitieux et s'efforcent de maintenir « d'absurdes pratiques. » Parlez-moi de la religion des socialistes, qui est « l'application toujours plus parfaite à la société, « comme aux individus, des saintes maximes de la morale « universelle. » Et c'est M. de Lamennais qui parle! Quelles

bonnes et vengeresses réponses le livre de l'*Indifférence* fera toujours à ces inepties philosophiques!

Quant à la famille, M. de Lamennais établit que de tout temps les conservateurs ont violé la sainteté du mariage; mais dans la religion de la morale universelle, on ne se mariera plus ou on divorcera, et la sainteté du mariage ne sera plus violée.

Quant à la propriété, les républicains la conservent avec d'autant plus de zèle que ce sont eux qui l'ont inventée. Ils ont ouvert en 1791 l'ère de la propriété, et c'est prouvé par la Constitution de cette année-là. Seulement, « le droit « reconnu, l'application d'abord fut loin d'en être complète; « il resta de nombreuses traces des iniquités antérieures, « dans l'assiette inégale de l'impôt, le mode souvent in- « juste de répartition des fruits du travail, appelés salariat, « les priviléges du capital, l'organisation vicieuse du cré- « dit, etc. »

En d'autres termes, abolition de la vieille religion, de la vieille famille, de la vieille proprieté, abolition de la vieille Europe, pour tout reconstituer sur les plans de M. Mazzini et sur ceux de M. Cabet, voilà le manifeste du comité démocratique français-italien-espagnol, rédigé par M. de Lamennais. C'est le rêve d'un banni qui ne peut rien pardonner à ses juges, parce qu'il est justement banni.

PARIS S'AMUSE.

29 août 1851.

Trente jours de plaisirs pour quinze francs. — Une pièce de Balzac racontée par le *Siècle*.—L'*Evénement*.—Conclusion et morale.

En attendant 1852, Paris s'amuse. Nous empruntions dernièrement à la *République* le programme, en façon de *réclame*, de l'une des fêtes qui sont tous les jours célébrées à la face du soleil. Cette pompe de Bacchus, où l'on voit sur un char le dieu, entouré de bacchantes *dans toutes les attitudes que l'ivresse peut inspirer*, n'est pas la seule de ce genre. Il y en a d'autres, toutes pareilles, dont les journaux du « pauvre peuple » ne s'offusquent point, bien que ce soient des filles du pauvre peuple qui en fassent le principal ornement. Au contraire, ils les annoncent avec plaisir, surtout dans le corps du journal, où l'annonce est payée plus cher.

Bacchus et ses bacchantes s'exhibent à l'Hippodrome. A l'autre extrémité de Paris, aux Arènes *nationales* du faubourg Saint-Antoine, on voit le triomphe de Cérès. Naturellement, la déesse est accompagnée de ses nymphes, lesquelles, d'après une belle image ajoutée à l'affiche, portent tous les costumes que la température des vers à soie peut permettre à une pudeur descendue audessous de zéro. Jadis on ne s'habillait ainsi qu'à l'Opéra, et encore ! Mais maintenant le peuple jouit de ses droits politiques, il est grand seigneur, et il se fournit de belles esclaves qui travaillent à le

divertir dans le goût ottoman. Au Champ-de-Mars on avait, il y a quelque temps, Vénus et les filles de l'air, toujours dans le même habit mythologique. Cet attrait étant devenu fade, on ajoute les descentes en parachute. Le plaisir des spectateurs, plaisir très-vif et très-couru, consiste à attendre que les acteurs se cassent le cou. Voilà les délassements d'une population républicaine.

C'est peu de chose, à côté des plaisirs que les citoyens se donnent eux-mêmes. Le dimanche et le lundi soir, au retour des bals de la banlieue, les faubourg retentissent de chansons et de conversations qui peuvent faire déviner quels pas on a dansés. Ces guinguettes philosophiques et progressives sont les *petites maisons* de la jeunesse bourgeoise. L'ancienne classe supérieure s'y est gâtée, la nouvelle s'y pourrit. Nous voudrions savoir ce que les gens qui vont s'amuser là peuvent reprocher aux courtisans de Louis XV? Assurément, jamais débauché de l'ancien régime n'a plus cyniquement affecté le mépris pour tout ce qui peut paraître un semblant de morale et de politesse. Rien n'égale l'abjection de ces entretiens, de ces chansons, de ces hurlements. La populace, en proie à l'ivresse, ne se permet pas de pareils excès.

On travaille à son éducation. Il n'y a plus guère en France qu'un petit nombre de nos lecteurs habitants des cantons les plus reculés et ne recevant aucun autre journal, qui ne connaissent pas la grande entreprise des *trente jours de plaisirs; mille francs de plaisirs pour quinze francs.* Un citoyen français, qui peut tout comme un autre devenir législateur et président de la République, a monté cette spéculation. On lui donnera quinze francs, et il procurera pendant un mois l'entrée des spectacles, bals, concerts, etc. On voit d'ici le profit pour la moralité publique, et combien, si la spéculation réussit et se renouvelle, le peuple se fortifiera dans l'amour de l'ordre, dans le goût du travail, dans la sa-

tisfaction profonde que lui inspire déjà sa condition. Mille francs de plaisirs pour quinze francs!

L'entrepreneur a demandé le concours de tous les journaux quotidiens, même celui de l'*Univers* et du *Charivari* (rencontre inexplicable!), *tous* l'ont donné. Parmi les conservateurs, les plus honnêtes; parmi les républicains, les plus rogues, tous ont également accueilli les annonces du marchand de plaisir, illustrées en style des jours gras. Retournez toutes ces feuilles, et rien ne vous les fera plus distinguer. Le défenseur et l'adversaire de l'ordre social, l'avocat de l'honnêteté bourgeoise et le patron puritain de la morale et de la dignité populaire, portent également sur le dos Arlequin et Colombine, vous invitent également à ces saturnales. Il faut dire que l'annonce remplit la quatrième page et reparaît souvent. Plus d'une vertu, peut-être, murmure; mais comment attaquer une entreprise qui s'*annonce* si bien? Ah! l'annonce! ce n'est pas seulement un hameçon, c'est un bouclier. Le Cerbère de la publicité, quand on lui montre ce gâteau, ne montre plus les dents.

Le petit commerce de Paris ne s'est pas rendu moins facilement. En deux ou trois semaines, six mille boutiques, dit-on, ont pris en dépôt les actions de plaisirs. L'entrepreneur promet d'attirer beaucoup d'étrangers. Cette considération l'emporterait sur toutes les autres, si l'on en pouvait faire d'autres.

Le même appât sert de base à une entreprise plus vaste et qui affecte des allures politiques et humanitaires. Il s'agit de décider la ville de Paris à offrir des fêtes à l'Europe, non pas pour s'amuser, fi donc! mais pour prendre une *revanche nationale* de l'exposition de Londres. Dans l'opinion des inventeurs, si les Anglais l'emportent par le génie industriel, ils n'entendent rien, comparés à nous, aux arts d'agrément, et nous serions les premiers saltimbanques du monde. Ce sont des phalanstériens qui ont cette vanité et qui poussent

cette affaire. Ils demandent un million et demi pour dresser des monuments de planches et de calicot, planter des mâts de cocagne, ranger des ifs, allumer des lampions, etc. Avec une foi naïve au mérite de leur *idée*, peut-être aussi avec un instinct profond de la bêtise publique, ils gratifient d'un diplôme, l'ami du progrès qui leur donne cinq cents francs. Probablement que ce diplôme, dans leur opinion, a la valeur d'un titre de noblesse ; et croyez que cela ne les empêcherait nullement de mépriser les parchemins des Montmorency !

Cinq cents francs, cependant, c'est un peu cher ! Oui, mais on raisonne : les fêtes feront venir les étrangers, les étrangers feront aller le commerce ; et si le commerce va, on gardera le brevet, et on retrouvera bien les cinq cents francs. Tout cela exhale, sans parler du reste, une odeur d'écus rognés et de vente à faux poids qui soulève le cœur. Le succès n'en est que plus probable, et les inventeurs ne désespèrent point d'arriver à leur million et demi. Nous en avons pour signes les dépenses, fort gentilles aussi, qu'ils font en annonces. Ils comptent même obtenir une subvention de la Ville et le concours du Gouvernement. Pourquoi pas ? La sagesse conservatrice n'élève aucune objection, et la vertu républicaine ne fait aucune opposition. Il est aisé, sans doute, de prévoir quelle sorte de commerce ces ébats de l'imagination fouriériste feront surtout prospérer ; mais si les conservateurs n'y voient point d'inconvénients, les républicains n'y peuvent trouver que de grands avantages. En attendant, la manne de l'annonce pleut pour tout le monde.

Passons aux plaisirs intellectuels. Nous n'en ferons pas l'inventaire, ce serait long et difficile : nous ne citerons qu'un fait, qui suffira pour juger du reste, et nous ne l'apprécierons pas nous-mêmes. Paris est la ville la moins prude du monde, et les feuilletons sont ce qu'il y a de moins prude à Paris. Nous allons laisser les feuilletons apprécier un

grand succès que vient d'obtenir au théâtre le romancier favori de la classe régnante, M. de Balzac, mort il y un an. L'ouvrage de M. de Balzac est intitulé : *Mercadet le Faiseur;* il a été représenté au *Gymnase.*

Nous prenons l'histoire et l'analyse de la pièce dans le *Siècle,* en regrettant qu'un sentiment assez honnête s'exprime en style si saugrenu ; mais aussi quel *spécimen* de la littérature que le *Siècle* sert tous les jours à trente mille abonnés !

J'ai dit que le *Faiseur* serait joué au Gymnase tel qu'il a été écrit par son célèbre auteur, et j'ai été induit et j'ai induit mes lecteurs en très-grande erreur. Voici l'histoire, cette fois très-exacte, de cette pièce.

Le *Faiseur*, non encore achevé, — il y avait, je crois, quatre actes écrits et un en plan, — fut lu au Théâtre-Français par son auteur. Il y eut un succès de rire, mais on déclara la pièce injouable, tant le réalisme qui l'avait inspirée parut cynique. Après la mort de M. de Balzac, des négociations furent entamées par la direction d'un théâtre du boulevard avec les héritiers de l'illustre écrivain ; mais là encore, au moment où les répétitions commencèrent, on recula ; le directeur ne pouvait se décider à mettre sous les yeux du public un tel spectacle. Le directeur fut félicité et officiellement remercié par des parents du célèbre mort de cette action honorable, qui pouvait certainement être fatale à ses intérêts.

L'indifférence du public, cette nécessité qui pousse fatalement les administrations théâtrales à frapper à toutes les portes, à chercher les spectacles les plus vitrioliques pour ramener la foule, a sans doute conduit les directeurs du théâtre du Gymnase à monter cette œuvre ; mais, une fois nantis du manuscrit, ils ont reculé, eux aussi, devant la pièce telle qu'elle était sortie du cerveau de l'auteur du *Père Goriot* et des *Treize ;* ils ont fait appel à plusieurs écrivains, qui ont décliné le dangereux honneur qui leur était fait. Enfin, un auteur bien connu a pris sa trousse dramatique ; il a supprimé deux actes ; il a taillé, rogné, coupassé ; puis il a recousu, là où son scalpel avait passé, et le cadavre théâtral, encore tout couvert des magnifiques paillettes dorées et toutes diamantées laissées par la main du maître, a fait son apparition hier devant tout le Paris lettré que le théâtre du Gymnase avait grand'peine à contenir.

Doit-on raconter la pièce du *Faiseur* ? Je ne sais vraiment si c'est chose honnête à faire ! C'est l'existence d'un homme, de Mercadet, un *patricoteur*, un *brasseur* d'affaires, qui, abandonné un jour par Godot, son associé, s'est trouvé en face de protêts, d'huissiers, de prises de corps, de toute l'artillerie timbrée, en un mot des hommes de loi. Mercadet veut continuer l'existence luxueuse qu'il a menée jusqu'alors. Que fait-il ? Il pense à un riche mariage pour sa fille ; mais Julie Mercadet aime un jeune homme sans sou ni maille, modeste plumitif à dix-huit cents francs d'appointements. Désillusionner le jeune amoureux est pour Mercadet l'affaire de cinq minutes d'entretien. L'employé éconduit, arrive le prétendu ;— c'est un escroc, — car il n'y a pas d'autres gens dans cette pièce. Les créanciers, qui s'étaient montrés accommodants en présence d'un riche mariage, deviennent plus exigeants ; pour les apaiser, Mercadet imagine de se servir de son gendre manqué, qu'il transforme en faux Godot devenu nabad indien et archi-millionnaire. Le vrai Godot survient enfin, comme le *deus ex machina*, le roi coquin de tous ces coquins ; il paie toutes les créances, il désintéresse huissiers et recors, au grand ébahissement de Mercadet lui-même, qui peut à son tour réaliser l'idée unique de sa vie : — il prête 10,000 fr. à celui qui devait être son gendre et s'écrie : Enfin je suis créancier !

J'ai cru, en assistant à la représentation de cette œuvre, que j'étais aux prises avec un horrible cauchemar : il m'a semblé un moment que j'étais au bagne de Toulon et que je voyais jouer par des forçats en habit noir une œuvre de leur façon. Ces drôles, sans aucune idée de morale, sans foi ni loi, sans honneur, sans probité, nous représentaient le monde comme ils le voyaient, sans autre frein que le Code pénal, sans autre châtiment que le geôlier ou le bourreau ; ils se trompaient mutuellement, se volaient mutuellement, échangeaient entre eux des paroles, des idées spirituelles, — je me garderai bien de le nier, — mais d'un cynisme révoltant ; ils supprimaient la famille, ou plutôt pour eux la famille était encore un moyen ; ils supprimaient Dieu ; — et quand on m'a réveillé de ce cauchemar terrible, j'étais triste et malade.

Hélas ! on ira voir cette pièce, on y rira ; la foule battra des mains, et l'or pleuvra dans la caisse de la direction ; mais nous aurions voulu, pour la mémoire de l'illustre mort que nous regrettons, qu'elle restât ensevelie dans cette tombe aujourd'hui presque abandonnée et devant laquelle, à pareille heure, il y a aujourd'hui un an, nous nous inclinions, pleins d'un respectueux et bien douloureux attendrissement.

Le sentiment honnête qu'exprime si niaisement le *Siècle*, est celui de tous les journaux à peu près. C'est ce que l'on démêle à travers beaucoup de platitudes élogieuses en l'honneur de Balzac. L'*Evénement*, journal de la famille Hugo, ne fait qu'un reproche à l'ouvrage : Le vaudevilliste qui s'est chargé de l'arranger, l'a trop *moralisé*.

Néanmoins, ce que le vaudevilliste a laissé, fait encore plaisir au critique, et il assure que « depuis, *et y compris* « Beaumarchais, on n'a rien écrit d'aussi crépitant en mots « éblouissants et cinglants. » Voilà du style. Mais écoutez le Post-scriptum.

P.-S. J'apprends à l'instant une nouvelle tellement monstrueuse, que je n'y peux croire. Je ne puis écrire que quelques lignes, étouffé que je suis par l'indignation.

Il s'est trouvé en plein XIX^e^ siècle un commis assez osé pour mettre la main d'un gendarme sur le cercueil de Balzac !

On a arrêté les représentations de *Mercadet*.

Il paraît que les joueurs de Bourse et de Banque se sont allés plaindre. Dans *Mercadet*, Balzac a flétri les faiseurs hasardeux qui louvoient vers la fortune entre la prison de Clichy et le bagne de Toulon.

Ce sont les gens rossés qui se plaignent du bâton.

Balzac a frappé. Je confierais malaisément une fortune aux gens qui ont crié.

La littérature entière devra protester contre un pareil scandale. Le soufflet qu'on a donné à Balzac retombe sur toutes les joues.

Heureusement, le Ministre de l'intérieur s'est trouvé moins scrupuleux que les feuilletons : il n'a pas voulu priver l'élite de la société parisienne de ses plaisirs en supprimant *Mercadet*. La *Patrie* a porté à l'*Evénement* la consolation officielle que voici :

Le bruit s'est répandu aujourd'hui qu'un ordre de M. le Ministre de l'intérieur avait interdit les représentations de *Mercadet*. C'est une erreur. Quelques observations ayant été faites sur cette pièce, M. le Ministre de l'intérieur a voulu la lire lui-même, afin de juger si ces

observations étaient ou n'étaient pas fondées, et il a simplement prescrit la suspension des représentations. *Mercadet* reprendra demain le cours de la brillante carrière qu'il est appelé à parcourir.

Après ce que l'on vient de lire, cette déclaration arrive à propos pour servir de conclusion et de morale.

L'ARGUMENT PELLOQUET

ET L'ARGUMENT CHOUIPPE.

31 août 1851.

Leçons de morale données à l'Eglise catholique par M. Chouippe et M. Pelloquet. — La sincérité républicaine.

I. Le *National* n'est pas né plaisant ; mais il le devient par l'envie extrême qu'il en a. Lorsqu'il entreprend de railler, il nous amuse plus qu'un autre, d'autant que la chose ordinairement nous regarde. Il veut bien nous donner aujourd'hui ce rafraîchissement, et voici M. Pelloquet, les mains pleines de flèches, qui vise nos réflexions d'hier sur les plaisirs de Paris.

Il y trouve à répondre deux choses qui ne manquent pas d'originalité : la première, c'est que les débordements que nous avons signalés sont plutôt l'effet de nos principes que des siens ; la seconde, c'est que le Mercadet de Balzac est *le meilleur de nos amis :* « Il a été voltairien, c'est vrai ; « mais que l'*Univers* le lui pardonne, il a abjuré ses erreurs « vers la fin du règne de Louis-Philippe et défendu chaude- « ment la cause du Sonderbund. » Quand nous disons que les mains du *National* sont pleines de flèches, nous nous trompons ; il n'en a qu'une, et la voilà !

Que les gens qui vont prendre les plaisirs du bal champêtre, tels qu'on les goûte aux barrières, suivent nos principes, soient nos amis, nous en doutons. A leurs chansons et à leurs discours, ils paraissent bons républicains. Nous ne nions pas, toutefois, qu'il ne se rencontre parmi eux des conservateurs; mais personne n'ignore que tous les conservateurs ne pensent pas comme nous. Le *Journal des Débats*, l'*Ordre*, d'autres feuilles encore, dont la quatrième page, comme celle du *National*, est au service des plaisirs de M. Rion, sont d'excellents et notoires conservateurs, à qui l'on ne peut faire l'injure de les soupçonner d'affection pour nous. Allons! le *National* avouera que ce n'est pas pour le seul usage de nos amis, directs ni indirects, qu'il a chargé son dos austère des annonces du plaisir à cinquante centimes. Avec l'entrepreneur, il a pensé que ses lecteurs en prendraient un peu. Autrement, il serait en conscience obligé de rendre l'argent.

Quant à Mercadet, s'il est de nos amis, c'est malgré nous, et le *National* devrait nous savoir gré de lui faire si peu d'avances. On est exposé dans ce monde à avoir des amis qui ne vous aiment pas et dont on ne voudrait pas. Nous avons quelques voltairiens effrayés, le *National* a les terroristes et les socialistes. Voilà le malheur qui nous est commun, et la ressemblance entre le *National* et nous. Mais voici la différence: nos amis fâcheux, les voltairiens effrayés, nous les renions tout haut et toujours; lorsqu'ils se prétendent catholiques, nous leurs disons: Nous ne vous connaissons pas! Lorsqu'ils proposent une chose contraire à l'intérêt de l'Eglise, lorsqu'ils disent une parole et font un acte qui l'outrage, nous les combattons. Le *National*, tout au contraire. Ses amis fâcheux lui font une peur horrible, et il les courtise. Lorsqu'ils commettent, soit en actes, soit en paroles, un excès qui révolte la raison et la conscience publique, ou il se tait, ou il leur crie: Je suis des vôtres! Ils ont

des divinités bien monstreuses, ils avouent des ancêtres bien abominables, ils publient des manifestes et des livres bien idiots, ils se permettent çà et là des jugements et des exécutions bien féroces : quand est-ce qu'on verra le *National*, armé d'un généreux courroux, répudier ce passé, combattre ces doctrines, flétrir ces crimes et prier les patriotes trop pressés de se venger, d'attendre au moins qu'il y ait des tribunaux révolutionnaires? Le *National* cessera de nous reprocher Mercadet; il a lui-même des relations trop intimes avec des citoyens qui valent encore moins que ce monsieur-là.

Mais est-il bien vrai que Mercadet soit notre ami, et qu'il ait défendu « chaudement » la cause de Sonderbund? C'en est la première nouvelle. Où le *National* l'a-t-il prise? Est-ce qu'il aurait connu Mercadet dans les salons de M. Marrast, à l'heureuse époque de la république athénienne? On avait alors une religion, et on faisait des affaires qui ne devaient pas déplaire à Mercadet. Sa morale dénote un libre penseur; ses manières d'agir en toutes choses, principalement envers ses créanciers, montrent un homme très-détaché des prescriptions du catéchisme. Si donc Mercadet, en ce moment, est avec nous, le *National* peut se tranquilliser, ce n'est pas pour longtemps. Quel que soit son langage, Mercadet tient à la philosophie par les entrailles.

Nous en dirons autant de M. de Balzac. « M. de Balzac, « dit le *National*, a toujours soutenu la religion et l'aristo- « cratie. » Cela importe fort peu, et tout dépend de la façon. Or, M. de Balzac soutenait la religion et l'aristocratie d'une façon qui permettait aux ennemis de la religion et de l'aristocratie d'aimer et de soutenir beaucoup M. de Balzac. Ses romans religieux et aristocratiques faisaient les beaux feuilletons du *Siècle*, de la *Presse*, du *Constitutionnel;* le *National* lui-même aurait pu s'en parer, si ses moyens le

lui avaient permis. Il aurait fort bien fait; ses doctrines n'y eussent rien perdu. M. de Balzac était un excellent ouvrier de révolution, et nul ne pouvait mieux travailler à mettre les mœurs dans la voie qui ruine les peuples. « Si vous prédisez, » dit un penseur fameux, « qu'un Etat est à la veille « d'une fâcheusee révolution, à cause des vices énormes qui « y règnent, de l'athéisme, de l'impiété, des blasphèmes...., « du luxe, de l'ivrognerie, des impudicités et des injustices « qui y dominent, une prédiction bâtie sur un tel fon- « dement sera de mise. » Nous avertissons le *National* de ne point mépriser l'écrivain qui prédit ainsi les effets de l'irréligion; c'est un homme qu'il respecte beaucoup et qu'il a loué fort souvent, quoique peut-être sans l'avoir lu : c'est Bayle, lequel disait aussi, avec Marc-Aurèle et Julien l'Apostat, « qu'on ne néglige la religion que dans les lieux où le luxe, les richesses et l'amour font oublier les autres devoirs; que cette négligence est la suite de la débauche et de la dépravation des mœurs, les vices devant naturellement éteindre parmi les hommes tout esprit de religion. »

Il est vrai que tout cela fait sourire M. Pelloquet. Ce publiciste n'admet pas que le désordre soit le fruit de l'irréligion. Au contraire, il inclinerait plutôt à penser que la religion seule produit et autorise un certain ordre de crimes, et peut-être qu'on parviendrait à lui faire dire que les débordements dont Paris est le théâtre sont les effets d'un reste de catholicisme dont cette grande ville n'est pas encore purgée. Mercadet est catholique, Balzac était catholique, et l'entreprise des trente jours de plaisirs est une œuvre catholique. Vous verrez que le *National*, en se laissant séduire par l'annonce de M. Rion, a été abusé par une dernière lueur des superstitions de son berceau. Il aurait refusé l'affiche si, par malheur, il n'avait pas été baptisé.

Cette thèse, plutôt indiquée que posée, se laisse deviner à la lueur de deux arguments historiques produits par

M. Pelloquet, l'un qu'il emprunte à un autre publiciste nommé M. Chouippe, et le second, qu'il a pris nous ne savons où. Voyons d'abord le dernier, que nous appellerons l'argument-Pelloquet, pour le distinguer de l'argument-Chouippe.

Au temps du grand Louis XIV, dit M. Pelloquet, on voyait bien à la cour le spectacle de l'adultère, mais quand ce monarque se brouillait avec la Montespan, c'était un évêque qui les réconciliait. L'adultère durait toujours, mais il était béni par la religion. Nous concevons les regrets des feuilles catholiques : les Jésuites auront beau faire, ils ne ramèneront jamais ce temps-là.

Dans l'école à laquelle appartient M. Pelloquet, on se moque souvent de ce que l'on appelle l'histoire à la façon du P. Loriquet. Il est convenu que ce religieux a fait descendre Bonaparte au grade de lieutenant-général des armées de Louis XVIII. Ce n'est pas vrai, mais on en rit encore. M. Pelloquet nous paraît tomber ici très-réellement dans la faute que l'on reproche très-gratuitement au jésuite, sans doute à cause de son nom bizarre. Il attribue à un évêque de la cour de Louis XIV une fonction qu'aucun n'a remplie. Nous pensons que M. Pelloquet aura assez de fierté pour nous nommer cet évêque qui réconciliait Louis XIV avec *la* Montespan et qui bénissait l'adultère. Pour nous, nous ne connaissons qu'un personnage célèbre qui a fait quelque chose d'approchant : c'est Molière.

Passons à l'argument Chouippe.

M. Chouippe, rédacteur de la *Feuille du Peuple*, a lu un livre intitulé : *Mémoires tirés des archives de la police*, par Peuchet ; il y a trouvé une lettre adressée au lieutenant de police Berryer, dans laquelle un gentilhomme sollicite l'entrée de sa fille au Parc-aux-Cerfs. Nous ne connaissons pas le livre Peuchet, nous ne savons quel crédit mérite ce

compilateur [1]. Si la pièce qu'il cite est, en effet, le comble de l'ignominie, elle est en même temps le comble du ridicule. Il nous semble difficile que cette lettre ne soit pas l'œuvre d'un faussaire, et qu'on l'ait conservée à la police dans un autre but que d'en rechercher et d'en punir l'auteur. Mais enfin, la pièce serait authentique, il y aurait eu un gentilhomme, un père, un chrétien capable d'écrire et de signer cet acte abominable, qu'il n'y faudrait voir qu'une de ces aberrations de la sottise et du vice dont l'humanité eut de tout temps à rougir, et qui l'humilient encore aujourd'hui. Il y a au bagne des proxenètes, des incestueux et des parricides. Il y en aura sous la République comme sous les autres gouvernements, jusqu'à ce que les législateurs dont on menace le monde aient supprimé la prison et le bagne ; et alors les proxenètes, les parricides, les incestueux, seront dans la société, et n'y seront pas en petit nombre. Le régime du Comité de salut public et des proconsuls a fait faire en un an plus de choses infâmes qu'il n'y en a eu durant tout le règne de Louis XV. Mais M. Chouippe ne s'arrête pas à ces considérations, qui refroidiraient l'argumentation démocratique. Bien content de son aubaine, il copie la trouvaille ou l'invention de Peuchet ; il la met dans la *Feuille du Peuple*, avec ce titre : *La famille sous la monarchie*, et aussitôt toutes les autres feuilles du peuple, *Evénement*, *National*, *Presse*, *République*, se jettent sur cette ordure en criant, comme M. Chouippe : Voilà ce qu'était la famille sous la monarchie ! Notez que ces journaux si purs et ces consciences si délicates ramassent et donnent en primes à leurs abonnés toute la fange de la littérature des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles ; que quelques-uns d'en-

1 Les *Mémoires* de Peuchet sont un ramas d'anecdotes apocryphes compilées ou inventées par La Motte-Langon, assisté de collaborateurs plus infimes que lui. Aucune des pièces alléguées dans ce misérable ouvrage n'existe aux archives de la police.

tre eux faisaient illustrer le procès Bocarmé, à l'usage du peuple; que pas un ne renie soit les hommes, soit les livres qui, du temps de Louis XV, ont sali et corrompu la France et le monde; que pas un n'oserait contester la moralité de Marat ou de Danton; qu'ils ont des auteurs et des docteurs qui demandent formellement l'abolition du mariage; qu'il n'y a pas une plume, pas un crayon, pas un livre corrupteur qui ne tiennent à leur secte par quelque endroit, ou qui ne leur appartiennent complètement...

M. Pelloquet s'empare donc de l'argument-Chouippe et nous écrase : « On chercherait vainement à notre époque, « dit-il, un document aussi respectueux dans la forme que « celui que nous reproduisions hier, dans lequel un gen- « tilhomme — dont les ancêtres n'avaient jamais dérogé — « appelait les bénédictions du Ciel sur un protecteur assez « puissant pour faire admettre sa fille au Parc-aux-Cerfs. » D'où il faut conclure, si on l'entend bien, que ces vertueux démocrates aboliront le vice en même temps qu'ils aboliront la religion et la monarchie..

Telle est la force de l'argument-Chouippe, corroboré de l'argument-Pelloquet ; mais nous n'avons pas encore l'argument-Pelloquet tout entier.

Hélas! quand le moment sera venu de faire l'inventaire de notre époque et de chercher, non plus dans les archives de la police et dans les mémoires secrets, mais dans le théâtres, dans les journaux et dans les livres quelle a été la situation de la famille sous le régime de la philosophie, on trouvera des documents plus tristes que le hideux morceau déterré par Peuchet. Ce que l'on ne retrouvera pas, ou du moins ce que l'on ne trouvera que rarement, c'est un spectacle de vertu, de dévouement, de piété, de bonté égal à celui que présentait la famille même de Louis XV, lui seul excepté. Le savant M. Chouippe et le savant M. Pelloquet ont encore des études à faire en histoire. Ils igno-

rent qu'à la cour et dans la maison de ce roi si honteusement débauché et si pleinement applaudi des philosophes, il y avait des princes et des princesses qui étaient des modèles de toutes les vertus et qui offraient à la France un exemple que les écrivains du temps, l'auteur de la *Pucelle*, l'auteur de la *Religieuse*, l'auteur du *Compère Mathieu*, d'autres auteurs encore, tous révérés de M. Chouippe et de M. Pelloquet, s'efforçaient d'étouffer et ont en effet étouffés. Si ces messieurs le veulent, nous leur montrerons ce spectacle, et alors ils sauront ce qu'était la famille sous le catholicisme et sous la monarchie.

2 septembre 1851.

II. Nous avons ouvert ce matin le *National* avec curiosité, espérant y trouver le nom de l'évêque qui « réconciliait Louis XIV avec *la* Montespan » et qui « bénissait l'adultère, » au grand contentement des Jésuites de l'époque. Mais le *National* ne sonne mot de la chose. On ne nous croirait pas si nous disions que nous en sommes surpris. Nous savons, il y a longtemps, que les polémistes libres-penseurs, non-seulement ne sont pas forts, mais encore qu'ils ne sont pas fiers. Après avoir avancé avec une arrogance étourdie les thèses les plus absurdes et les plus iniques, ils se dérobent quand le moment vient de les soutenir et ne mettent pas plus de vergogne à fuir qu'ils n'en ont mis à calomnier. Ils croient avoir assez fait pour l'honneur en ne reconnaissant point leur tort et en laissant dans l'erreur les lecteurs qui n'entendent qu'eux. Qu'importe le démenti qu'ils reçoivent devant le petit nombre des auditeurs intelligents ? Dans le gros du public, les évêques et la religion n'en sont pas moins diffamés, et l'argument-Pelloquet reste en vigueur. Il est acquis, pour une certaine quan-

tité de citoyens français, que quand Louis XIV était brouillé avec madame de Montespan, un évêque se trouvait là pour les réconcilier, et qu'ainsi l'adultère royal, béni et consacré par la religion, obtenait l'assentiment des Jésuites. Vous verrez qu'on y reviendra ! Ceux qui le diront encore ne le croiront plus, s'ils l'ont cru jamais, ce qui est plus que douteux ; mais pourvu qu'ils le fassent croire !... Véritablement, est-ce que ces messieurs ne rougissent pas un peu de leurs procédés, malgré le succès qu'ils obtiennent ? Car enfin, ils savent bien ce que nous en pensons, ce que nous avons le droit d'en penser ; ils sont contraints, au fond de leur conscience, d'en penser exactement de même. Comment peuvent-ils supporter cela ?

5 septembre 1851.

III. Nous avons enfin la suite de l'argument-Pelloquet. Le *National* nomme l'évêque qui « se chargeait de réconcilier Louis XIV et *la* Montespan » et « qui bénissait l'adultère. » Cet évêque, dit-il, c'est Bossuet... Oui, il dit cela !

Nous devons reconnaître qu'il en est honteux et penaud. On sait s'il s'est fait prier ! Il ne demandait qu'à laisser ce nom en blanc. Diffamer *un* évêque quelconque, avancer qu'*un* évêque, à la cour de Louis XIV, à la face du monde, jouait un rôle infâme, cela ne coûte rien, c'est un plaisir ; mais accoler un nom à cette accusation d'infamie, et le nom de Bossuet !... On a beau être démocrate, on hésite.

Nous avons voulu que le *National* bût cette absinthe : nous lui remettons de bon cœur les injures dont il nous accable en l'avalant. Le fait est que la potion est amère, et le *National*, vilipendant Bossuet par la plume de Mon-

sieur Pelloquet, n'a plus toute la gravité qui sied à la vertu. Nous le plaindrions nous-même, s'il l'avait moins mérité.

Le *National* se souvient-il qu'il s'est souvent mêlé de défendre Bossuet contre nous, surtout quand nous ne l'attaquions pas! Dernièrement il nous reprochait (bien entendu sans indiquer la page) d'avoir appelé ce grand homme le *nommé* Bossuet. Entendait-il donc nous accuser de trop de politesse? Car, enfin, s'il a de Bossuet l'opinion qu'il veut en donner, pourquoi nous demanderait-il de le révérer?

Quant aux autorités dont le *National* prétend appuyer l'avanie qu'il ose faire à l'un des noms les plus grands et les plus respectés de l'histoire humaine, l'insulteur lui-même en sent si bien la valeur, qu'il feint de n'entendre pas ce qui est aussi clair que le jour. Il joue l'ineptie pour arriver à la diffamation. Quel zèle! Ces autorités sont une phrase des *Mémoires* de Châteaubriand, qui ne dit rien; et un passage des souvenirs de Madame de Caylus, qui dit ce que tout le monde sait: que Bossuet, après avoir séparé Louis XIV et madame de Montespan, fut trompé par un retour de passion que sa candeur n'avait point prévu. Les vrais chrétiens en furent consternés; le vice, la légèreté ou la malignité s'en amusèrent. A soixante ans de là [1], Madame de Caylus, racontant cette aventure, dont elle n'a pas connu toutes les circonstances, plaisante Bossuet, qui avait trop cru à la conversion de Louis XIV. « Tels furent, « dit-elle, cette fameuse séparation et le raccommodement « si glorieux à Monseigneur l'Evêque de Meaux. » Le *Na-*

[1] Madame de Caylus n'arriva à la cour qu'en 1681, c'est-à-dire six ans après le retour de Madame de Montespan. Elle avait alors à peine six ans. Quant à ses *Souvenirs*, elle les écrivit dans sa vieillesse « sans ordre, « sans exactitude et sans autre prétention que d'amuser ses amis » C'est elle-même qui le dit.

tional met une barre sous *raccommodement*, il en met deux sous GLORIEUX, et veut croire que madame de Caylus accuse Bossuet d'avoir renoué ce scandaleux commerce. A ce compte, le *National* pourrait invoquer un témoin plus sérieux et mieux informé que Madame de Caylus, c'est Madame de Maintenon elle-même, écrivant à une amie : « Je « vous l'avais bien dit, que M. de C.... (de Condom) joue- « rait dans cette affaire un personnage de dupe. Il a beau- « coup d'esprit, mais pas celui de la cour. Avec tout son « zèle, il a fait précisément ce que Lauzun aurait eu honte « de faire, il voulait les convertir et il les a raccommodés.» Voilà de quoi souligner ; mais, en dépit de toutes les mascarades typographiques, comment tirer jamais de là un peu honnêtement que Madame de Maintenon assimilait Bossuet à Lauzun ? Qui a jamais eu cette pensée ? Pour que Bossuet reçût un pareil outrage, il fallait l'ignorance et l'indécence des plumes de ce temps-ci.

Rien n'est plus connu que l'histoire des relations de Louis XIV et de Madame de Montespan. Tout le monde sait et tout le monde a toujours su que Bossuet, mêlé malgré lui dans ce roman historique, n'a pas cessé d'être digne de lui-même et de la religion. Le *National* ne peut en ignorer toutes les preuves, tant elles abondent. Nul prêtre n'eut plus que Bossuet, dans la vie privée, la dignité et la sévérité ecclésiastiques. On le voit partout le même qu'en chaire. Louis XIV, malgré ses désordres, était père et roi. Il n'aurait pas confié à un prêtre indigne l'éducation de son fils, quand même ce prêtre eût été de ses favoris.

Après le Carême de 1675, où le jésuite Bourdaloue, en présence de toute la cour, avait osé tonner contre l'adultère, quelques bons mouvements s'élevèrent dans le cœur du Roi. Il eut avec Bossuet des entretiens dont le résultat fut que Madame de Montespan quitta la cour, et que le Roi, après avoir fait ses pâques, partit pour l'armée sans la re-

voir. Au moment de s'éloigner, Louis XIV aperçut Bourdaloue : — « Mon Père, lui dit-il, vous devez être content « de moi : Madame de Montespan est à Clagny. — Oui, « Sire, répondit le jésuite; mais Dieu serait plus satisfait « si Clagny était à soixante et dix lieues de Versailles. » Nous doutons fort qu'un héros des libres-penseurs, Molière, par exemple, recevant du Roi la même parole, eût répondu avec le même courage.

Ce que Louis XIV et Bossuet s'étaient dit dans ces entretiens relatifs à Madame de Montespan, Bossuet lui-même nous l'apprend. Louis XIV lui avait commandé de luiécrire sur le sujet dont ils s'étaient occupés. Bossuet obéit, et nous avons ses lettres. Nous voulons contraindre le *National* d'en lire au moins une. On sait de quels tableaux, de quelles instructions, de quelle morale, de quel style, les fidèles serviteurs du peuple souverain nourrissent l'esprit et le cœur de leur maître et caressent ses passions. Voici comment Bossuet parlait à l'esprit, au cœur et aux passions du plus puissant roi de la terre :

Vos peuples s'attendent, Sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Ecriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a faite de *vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu* (nous soulignons à notre tour) les a remplis de consolation : elle leur persuade que Votre Majesté, se donnant à Dieu, se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très-étroite qu'il vous impose de veiller à leur misère... Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien loin dans l'histoire des siècles passés, le nôtre a vu Henri IV, votre aïeul, qui par sa bonté ingénieuse et persévérante, avait trouvé les moyens de rendre les peuples heureux et de leur faire sentir et avouer leur bonheur. Aussi en était-il aimé jusqu'à la passion; et, dans le temps de sa mort, on vit partout dans le royaume et dans toutes les familles une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfants. Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir ouï conter ce gémissement

universel à son père ou à son grand-père. C'est ainsi qu'il avait gagné les cœurs, et, *s'il avait ôté de sa vie la* TACHE *que Votre Majesté vient d'effacer*, sa gloire serait accomplie et on pourrait le proposer comme le modèle d'un roi parfait.

Voilà comme Bossuet « bénissait l'adultère » ou, suivant l'expression plus adoucie qu'emploie aujourd'hui M. Pelloquet, comme il jouait à la Cour « un rôle équivoque. »

Nous nous demandons quelle sorte de plaisir on peut prendre à écrire de pareilles brutalités sur un pareil homme, et quel fruit on en espère ? A coup sûr, ce n'est pas pour l'honneur de la morale publique. L'intérêt de la morale préoccupe fort peu un journal qui compte dans son parti les écrivains les plus immoraux de notre époque et des époques antérieures, hommes et femmes, et qui pousserait des cris de fureur si le Gouvernement voulait censurer une pièce de théâtre, ou une lithographie, ou un livre. Tandis qu'on insulte Bossuet pour une chose qu'il n'a pas faite, on dresse des statues aux écrivains qui ont fait, conseillé, applaudi, glorifié précisément cette chose-là. Que veut-on donc? Tout simplement salir une gloire chrétienne, et, si l'on peut, faire rejaillir quelque chose de la boue qu'on lui jette jusque sur la religion. Telle est la fin de l'argument-Pelloquet. Bossuet réconciliait les amants brouillés et bénissait l'adultère au nom de la religion; donc la religion bénit l'adultère; donc la religion est infâme. Voilà le syllogisme. Pour le compléter, il faudrait au moins ajouter : La religion est infâme, parce qu'elle bénit un crime que tous les écrivains libres penseurs trouvent fort innocent, qui est la source de leurs inspirations, la conséquence de leur morale, le résultat le plus ordinaire de leurs livres, et très-souvent l'exemple le plus signalé de leur vie.

Les libres penseurs ne remarquent pas assez que la plus grande injure qu'ils puissent faire à la religion et la plus insoutenable, c'est de lui reprocher des hommes qui ont pensé

comme eux, et une morale qui aboutit aux mêmes effets que la leur. Qu'est-ce que c'est que Tartufe? C'est un libre penseur, un homme qui se joue de Dieu; qui, par conséquent, croit que Dieu n'est pas, et qui n'a besoin que de quitter la compagnie des chrétiens pour jeter le manteau de la dévotion et étaler toutes les grâces de l'impiété. Que M. Pelloquet nous dise donc ce que cela prouve contre la religion, et comment il s'ensuit que Dieu n'a pas créé le ciel et la terre, que Jésus-Christ n'est pas le fils de Dieu, que l'Eglise catholique romaine n'est pas la vraie Eglise, et que la morale de cette Eglise est impure?

M. Pelloquet ayant fait, comme on vient de le voir, l'histoire d'un évêque, termine en nous demandant ce que nous dirions s'il « allait *fouiller* dans celle des cardinaux ou dans celle des papes? » Mon Dieu! nous lui dirions ce que nous venons de dire, et nous laisserions M. Pelloquet *fouiller*. Le résultat de ces fouilles nous est d'avance connu. Il y a dans l'histoire catholique deux classes de noms sur lesquels une érudition d'estaminet peut vomir intarissablement des anecdotes semblables à celles qu'il nous conte sur Bossuet. Les premiers, en bonne justice, appartiennent aux libres penseurs; de ce nombre sont Luther, Rabelais, Fra-Paolo, etc. M. Pelloquet les traitera comme il le jugera bon. Les autres, comme Bossuet, sont bien à nous, et ils ont laissé pour les défendre des actes ou des œuvres qui les mettent parfaitement à l'abri des *fouilles* et même des constructions de M. Pelloquet.

14 septembre 1851.

IV. Nous allons poser une question à la délicatesse du *National*. Nous risquons de n'obtenir aucune réponse; mais notre curiosité est excitée trop vivement. Le *National* af-

fiche en toute occasion des allures puritaines et un zèle pour les bonnes mœurs qui nous laissent des doutes; nous voulons en avoir le fin mot.

On sait l'avanie qu'il a faite dernièrement à la mémoire de Bossuet; il a reconnu sa faute... en se taisant. Ce n'est pas assez. Sachons si véritablement les gens qui approuvent, secondent, glorifient les mauvaises mœurs, lui inspirent autant d'horreur qu'il le dit; sachons si c'est pour tout de bon que le *National* accuse la religion catholique d'avoir corrompu le monde.

Louis XV fit les mêmes fautes que Louis XIV et n'eut pas les mêmes repentirs. Il écouta beaucoup moins les évêques, beaucoup plus les philosophes. Les libres penseurs de son temps l'ont surnommé le *bien-aimé;* ceux du nôtre le méprisent, nous ne savons sur quel fondement. Louis XIV partageait ou tout au moins tolérait et pratiquait leurs doctrines. Il donna des scandales, il y persévéra en homme qui s'inquiète peu des jugements de Dieu ; il protégea les encyclopédistes et persécuta les Jésuites. M. Sue, plus sincère ou plus conséquent que ses compères, estime infiniment Louis XV, et M. Sue a raison. Ayant à sa disposition des hommes de bien, distingués en toutes sortes de mérite, ce déplorable roi préféra employer les misérables qui servaient ses vices. Par eux, il perdit la Monarchie, corrompit la société, désola l'Eglise. Ce fut lui qui mina l'édifice social; la Révolution n'en a été que l'écroulement.

Auprès de lui brillait une femme encore plus *avancée* que lui. C'était Madame de Pompadour. On a tout dit d'elle lorsqu'on l'a nommée. Si elle avait daigné écrire, elle avait assez de pratique pour faire, cent ans à l'avance, les romans humanitaires et anti-conjugaux qu'on a tant célébrés dans le parti républicain. Sauf l'encre aux doigts et un certain cynisme particulier à notre temps, que manque-t-il à Madame de Pompadour pour obtenir les éloges de toutes les

plumes penseuses? Elle n'était pas du métier, voilà son pire défaut. Du reste, galante jusqu'à l'effronterie, incrédule jusqu'au sacrilège, à peine trouverait-on mieux sous la République. On est injuste envers elle, comme envers Louis XV, et par le même conseil d'hypocrisie. Les philosophes ses contemporains eurent plus de franchise. Un surtout, le maître et l'inspirateur des autres, vieillard cynique, auteur de livres infâmes, qu'un roi moins indigne et moins trahi aurait fait pourrir à la Bastille, et que, de nos jours, le jury condamnerait à l'amende et à la prison : cet homme aspirait à l'amitié de la maîtresse de Louis XV. Il la soutenait contre la réprobation des honnêtes gens, peut-être contre ses propres remords : car elle avait reçu une éducation chrétienne, et, dans les commencements au moins, sa conscience pouvait encore la tourmenter. Un jour que quelques bruits de disgrâce ou de rupture avaient couru, le philosophe, empressé de faire sa cour, écrivit à la courtisane, pour prendre rang parmi les amis fidèles quand la faveur reviendrait. Nous avons publié une lettre de Bossuet à Louis XIV, et l'on a vu comment l'évêque qui venait de décider la conversion de Mademoiselle de La Vallière, savait parler de Madame de Montespan sans se départir du respect qu'exige la couronne, et sans manquer de commisération envers les pécheurs. Voici maintenant une lettre de Voltaire à Madame de Pompadour. Le *National*, défenseur si ardent de la vertu et si vigilant de la morale, fera la comparaison :

VOLTAIRE A MADAME DE POMPADOUR.

Quand César, ce héros charmant,
De qui Rome était idolâtre,
Battait le Belge et le Flamand,
On en faisait son compliment
A la divine Cléopâtre.
Ce héros des amants ainsi que des guerriers
Unissait le myrte aux lauriers ;

Mais l'if est aujourd'hui l'arbre que je révère,
Et depuis quelque temps j'en fais bien plus de cas
Que des lauriers sanglants du fier dieu des combats,
Et que des myrtes de Cythère.

Je suis persuadé, Madame, que du temps de César il n'y avait point de frondeur janséniste qui osât censurer *ce qui doit faire le charme de tous les honnêtes gens*, et que les aumôniers de Rome n'étaient pas des imbéciles fanatiques. C'est de quoi je voudrais avoir l'honneur de vous entretenir avant d'aller à la campagne. Je m'intéresse à votre bonheur plus que vous ne pensez, et peut-être n'y a-t-il personne à Paris qui y prenne un intérêt plus sensible. Ce n'est point comme vieux galant flatteur de belles que je vous parle, *c'est comme un bon citoyen*; et je vous demande la permission de venir vous dire un petit mot à Etioles ou à Brunoy ce mois de mai. Ayez la bonté de me dire quand et où.

Je suis avec respect, Madame, etc.

Le *National* trouvera cette lettre dans la Correspondance générale de Voltaire, tom. 3, p. 283, édition de Beaudouin frères, 1828.

A la page 285, il pourrait lire une autre lettre, du même à la même, qui commence ainsi :

Sincère et tendre Pompadour,
Car je peux bien vous donner à l'avance
Ce nom qui rime avec l'amour,
Et qui sera bientôt le plus beau nom de France...

Voilà de l'ignoble! voilà le vice et l'adultère encouragés, glorifiés, bénis! Voilà ce qui permet de dire, sans aucune ombre de diffamation ni de doute, que si Louis XV et Madame de Pompadour s'étaient brouillés et que Voltaire eût pu aspirer à l'honneur de faire la réconciliation, le prince des philosophes n'aurait pas ménagé ses bons offices. Nous signalons ce vieillard pervers aux colères du *National*, et nous demandons qu'il nous fasse lire bientôt une vertueuse tirade intitulée, à la façon de M. Chouippe : *Les libres penseurs sous la monarchie.*

17 septembre 1851.

V. Nous avons pressé le *National* de se décider à reconnaître qu'il a calomnié Bossuet, et par la même occasion nous l'avons invité à nous dire ce qu'il pense de la vertu de Voltaire.

Voici un morceau de la réponse que M. Pelloquet nous fait ce matin, après quarante-huit heures de réflexion :

Il n'y a rien de plus audacieux qu'un jésuite qui se déboutonne, avions-nous dit. Il n'y a pas de spectacle non plus qui puisse mieux édifier le pays sur la cause de la prorogation depuis que les Jésuites s'en sont faits les soldats. Mais c'est un spectacle que nous hésitons à donner à nos lecteurs : trop souvent le cœur nous manque, et nous redoutons de passer, aux yeux de ceux qui ne nous connaissent pas, pour les complices involontaires des attentats à la pudeur, à la morale publique, à la conscience humaine, qui salissent tous les jours les colonnes des feuilles catholiques.

Les Spartiates avaient coutume, pour dégoûter leurs enfants de l'ivresse, de leur faire voir des ilotes pris de vin. Mais que pouvait être l'ivresse d'un pauvre esclave à côté de l'ivresse du jésuite triomphant qui se croit le maître, et veut d'un seul coup se venger sur la société des humiliations qu'il a reçues, des lâchetés qu'il s'est imposées, de toutes les déceptions infligées aux ambitions, aux concupiscences et aux rêves d'une vanité sans mesure et sans frein ? Voilà pourquoi nous hésitons souvent à lever la main qui écarterait un coin du rideau abaissé sur ces orgies de séminaire, ces débauches de sacristie, où l'eau bénite remplace l'alcool, où l'on se grise de fiel en guise de vin bleu.

Nous aimons cet air de rosière et ces yeux baissés; mais nous aimerions bien aussi un petit mot de Bossuet et de Voltaire. Or, il n'en est pas question dans tout l'article; pas plus de l'un que de l'autre. Le *National* nous parle, toujours sur le même ton et avec les mêmes grâces, de la pro-

rogation, des *fumées de l'orgie* à laquelle se livrent les Jésuites, de l'hypocrisie des susdits Jésuites, et de la nôtre particulièrement; il assure que nous déshonorons le journalisme, et qu'il éprouve de grandes angoisses quand il vient à penser qu'on pourrait le confondre avec nous (mon Dieu! qu'il se rassure !). Il insinue consciencieusement que nous prenons le parti de Louis XV...; mais il ne nomme ni Voltaire ni Bossuet. C'est ce que nous avions annoncé. Nous connaissons notre homme.

Néanmoins il nous fait un petit aveu qui va désobliger l'ingénieux M. Chouippe. Il confesse que les *Mémoires* de Peuchet, naguère allégués par lui avec tant d'emphase et dont sa pudeur s'accommodait si bien, sont apocryphes. La forme de cet aveu est d'une cafarderie charmante : « Nous ne savons pas si les *Mémoires* de Peuchet sont « apocryphes, nous le croyons cependant, *quoique cela soit* « *affirmé par l'Univers.* »

Et nous, si le *National* venait nous affirmer qu'il ignorait comment les *Mémoires* de Peuchet ont été fabriqués, et de quel atelier plus malsain que les archives de la police ils sont sortis, nous ne le croirions cependant pas.

M. DE BONALD.

23 août 1851.

I. M. Sainte-Beuve publie par chapitres détachés dans le *Constitutionnel* un cours de littérature que nous lisons souvent avec chagrin, toujours avec intérêt. Son talent, très-séduisant et très-redoutable, gagne à cette espèce d'improvisation hebdomadaire où l'on ne croyait pas qu'il pût se risquer. Rien qui sente le vieux tour, le rapiéçage, la fausse verve, ou la morne pesanteur des autres critiques ; il n'a plus lui-même son ancienne gêne. Il devient large, prompt; il est hardi hardiment. Ce sont des forces mal employées. La littérature n'en sera point assainie, et M. Sainte-Beuve ne donne que de charmants mauvais livres, la pire chose qui soit au monde. Ces connaissances si étendues et maintenant dépouillées de pédantisme, cette habileté sans égale, cette autorité acquise par tant de travaux et de succès, que fait-il de tout cela ? Il restaure avec beaucoup de goût, et quelquefois avec de belles couleurs de morale, tout ce qui a corrompu la morale et perdu le goût. Nous ignorons si c'est un dessein formé ; mais c'est au moins un déplorable et persévérant caprice. Contre certaines renommées puissantes et malsaines, on l'a vu prendre les meilleures armes de la magistrature littéraire et rendre des jugements aussi salutaires que hardis ; mais, le lendemain, il ressuscite un écri-

vain plus malsain que celui qu'il vient d'abattre, ou il s'amuse à décrier un bon livre. Il critique admirablement Béranger, et il vante Rabelais ; il fait bonne justice de M. de Lamartine, et il remet du fard aux joues des courtisanes lettrées ; il a des doutes sur Marie-Antoinette et du respect pour Mademoiselle de Lespinasse ; un jour il écrit sur M. de Maistre une admirable page, chaude, intelligente, vraie ; dans la page suivante, il égratigne M. de Bonald.

Quel sera le sens général de son œuvre lorsqu'il l'aura terminée, de cette œuvre dont il aurait pu faire, nous ne craignons pas de le dire, un des remparts de la société, un des plus solides et dont elle a le plus besoin ? Ce sera un code d'épicurisme, rien de plus, hélas ! rien de moins ! On y verra qu'il faut avoir de l'esprit et s'amuser, n'honorer que le talent, et ne l'honorer qu'à titre de chose agréable et plaisante ; ne croire qu'au plaisir. C'est mal servir son temps, surtout un temps comme le nôtre, que l'entretenir dans les doctrines dont l'effet, maintenant trop certain, sera de nous ôter le talent et le plaisir. M. Sainte-Beuve, avec les abondantes ressources de son esprit, pourrait fort bien n'être que le dernier de nos amuseurs. Il aurait dû viser plus haut.

Tâchons de lui montrer le tort qu'il se fait à lui-même, le tort qu'il fait à son talent, puisqu'il n'a pas cure d'autre chose, par ce caprice qui l'anime ordinairement contre les écrivains hostiles à sa pente épicurienne. Dans son dernier article, à propos d'un mâle et sympathique travail de M. Barbey d'Aurevilly, M. Sainte-Beuve a voulu peindre M. de Bonald. Après avoir si heureusement parlé de M. de Maistre, il avait l'occasion d'un second chef-d'œuvre. En cédant à son inspiration accoutumée, il a manqué la fortune. Ce prétendu portrait n'est pas plus digne du peintre que du modèle.

II. Envers tous les hommes, c'est un devoir d'être juste ;

envers les hommes comme M. de Bonald, c'est une joie. Il suffit de les prendre tels qu'ils sont, pour sortir tout de suite avec eux du vulgaire, et se donner légitimement la joie des forts, qui est de voler contre le vent. M. Nisard ne comprendrait pas cette joie, lui qui reconnaissait dernièrement à M. de Maistre le grave défaut de n'avoir pas pensé exactement comme tout le monde ; mais M. Sainte-Beuve a de l'aile : nous aurions cru que M. de Bonald le tenterait. Un esprit ferme, pénétrant, très-cultivé, un goût exquis, une aménité parfaite, et qui ne s'est pas plus démentie que ses convictions durant un combat de quarante années ; une vie droite, modeste, toute donnée aux lettres et cependant toute pure, on dirait volontiers toute sainte, et avec ces mérites et ces vertus l'impopularité la plus violente qui fut jamais : quel beau sujet pour un beau talent ! quelle mine de vérités saines à mettre au jour ! quel grand acte de justice et de réparation à faire en plein soleil ! M. de Bonald a été sacrifié aux bêtes, sacrifié outrageusement, par une école de politique et de littérature qui s'honorait de Benjamin Constant et qui ne dédaignait pas Pigault-Lebrun et Dulaure. Tandis qu'il écrivait les *Recherches philosophiques*, les *Pensées*, la *Législation primitive*, le *Traité du divorce*, cette école faisait la *Minerve*, le *Nain-Jaune*, les *Ermites*, la *Philippéide*, l'*Anti-Montrouge*, tout ce qu'il fallait pour qu'*Hernani* parût un chef-d'œuvre. M. Sainte-Beuve rappelle qu'on avait affublé M. de Bonald d'une réputation de gentillâtre entêté, peut-être un peu cruel. Il passait bel et bien pour stupide, et il y a des demeurants de cet âge qui le disent encore. Un santon du *National*, et non pas des plus minces, un qui fut ministre, ministre de l'instruction publique, s'il vous plaît ! un auteur d'histoire, venant, dans son histoire, à la discussion du divorce, fait de M. de Bonald le portrait *historique* que voici : « Esprit systématique, « à qui ses admirateurs donnaient le titre de philosophe

« chrétien, *parce que*, méconnaissant les faits matériels *ou* « humains, son intelligence n'embrassait *jamais que le* « *côté religieux des choses;* rhéteur sentencieux qui devait « au vague et à l'obscurité de ses théories, *ainsi qu'à* la « recherche et à l'abondance de sa phrase, le renom de « penseur éloquent et profond.» Plus loin, il l'appelle « un sophiste dévot » qui osa concevoir le dessein immoral d'effacer du Code civil le titre du divorce. « C'était une vio- « lence que l'on devait croire impossible. La passion d'un « *sophiste dévot* entreprit pourtant cette tâche ; l'entraîne- « ment, la *sottise* et la peur l'accomplirent. » C'est ainsi que ces messieurs rouges écrivent l'histoire, comme ils la font !

Assurément, il y a loin du style de M. Vaulabelle (c'est lui que l'on vient d'entendre) au style de M. Sainte-Beuve, et ce dernier aimerait mieux ne prononcer jamais le nom des gens qu'il n'aime pas que d'en parler avec cette platitude. Style à part, pourtant, M. Sainte-Beuve, dans son appréciation de M. de Bonald, ne s'éloigne pas sensiblement de M. Vaulabelle. Ce rapprochement lui fait horreur; mais voyons.

Il a de l'esprit, et il n'est pas irrespectueux, tout au contraire. Mais ce qu'il ne veut pas dire, il sait le faire entendre. A travers beaucoup de compliments, il arrive à nous glisser ceci : — Que M. de Bonald, peut-être, ne fut qu'un vieillard auguste et morose, faux prophète de malheur ; — qu'il est certainement un rediseur sans fin, « et l'homme qui « se répète le plus ; — qu'à des pensées vraies encore d'une « vérité historique relative au passé » (nous n'entendons pas bien), il en mêle beaucoup « de mal sonnantes et tout à fait fausses, et celles-ci pourraient bien être fondamentales ; — que son système politique serait « une sorte de loi spartiate et hébraïque ; — qu'il a *rêvé* sur l'avenir des sociétés modernes ; — qu'il semble par moments « obscurcir ses propres clartés à plaisir ; » — qu'il croit « très-fermement,

d'après les livres saints, que Dieu a fait l'homme à son image, et qu'il le démontre par des raisons trop absolues, trop abstruses et trop particulières ; » — que « ce mélange de moyens étroits, de croyances bornées et de hautes vues est perpétuel chez lui ; — qu'il a un raisonnement serré et dense et si subtil, qu'une fois qu'on est au-dedans on ne voit presque plus le jour ; — qu'il n'a pas « l'ouverture dis- « tincte, le renouvellement de vue, la prescience et la *dé-* « *couverte de vérités nouvelles ;* » — qu'il n'a fait que « ré- diger et reconstruire sous forme originale, idéale et parfois bizarre, les doctrines du passé, sans admettre ni concevoir aucune des transactions et des transformations par où elles pouvaient se lier à l'avenir, » etc., etc. Il y en a encore, mais c'en est déjà trop.

Faudrait-il beaucoup chercher pour retrouver là tout le portrait tracé par M. Vaulabelle : l'esprit systématique, l'intelligence faible, misérablement accrochée au côté religieux des choses ; le rhéteur sentencieux, le penseur faux et obscur, le sophiste dévot qui osa se redresser contre l'esprit humain au point de supprimer le divorce et de rétablir légalement l'indissolubilité du mariage ?

Ce de Bonald insulté par M. Vaulabelle, et plus maltraité encore par M. Sainte-Beuve, qui ne ménage, en le défigurant, que lui-même, est-ce donc là l'esprit supérieur dont M. de Maistre a recherché l'amitié, qu'il traitait de frère, à qui il écrivait : « Vos ouvrages sont faits pour les lecteurs « de mon espèce. On les ouvre où l'on veut ; on les lit, on « pense, on vous aime. »

Que M. Sainte-Beuve y prenne garde : s'il accepte le jugement de M. Vaulabelle sur M. de Bonald, il encouragera de détestables révoltes. N'entend-il pas le fausset empâté de M. de Résumat, autre ci-devant ministre, qui le somme de reconnaître enfin que M. de Maistre n'avait qu'une « petite philosophie de salon ? »

Mais tout injuste que nous paraisse l'opinion de M. Sainte-Beuve, ce que nous lui reprochons principalement, c'est de ne l'avoir point motivée. Il n'y a point de femme bel esprit des deux derniers siècles, auteur de quelques méchantes pages de roman ou de quelques lettres galantes, qu'il n'ait étudiée avec plus de soin que M. de Bonald. Un critique est maître de ses préférences, sans doute ; mais M. Sainte-Beuve n'a pas le droit de manquer de gravité. Que ses opinions soient au moins des opinions, et les figures qu'il peint, des figures.

« Vous avez un livre excellent, écrivait M. de Maistre à son « digne ami ; un livre pratique et fait pour obtenir sur les « esprits une influence préservatrice, rassainissante. *Le père « en prescrira la lecture à son fils.* » Un pareil suffrage ne permet plus qu'à d'infimes écrivains de traiter avec légèreté l'auteur qui en fut honoré. Que M. Vaulabelle et tout le *National*, et toute la *Presse*, et tout l'*Evénement*, et toute la *République* méprisent et M. de Bonald et M. de Maistre, c'est très-bien, c'est dans l'ordre, on serait presque fâché qu'ils y manquassent ; mais M. Sainte-Beuve est obligé de relire les pièces et de réviser le procès. Nous nous persuadons qu'il a jugé de souvenir, sur une étude faite en d'autres temps.

III. « Il y a des hommes, disait M. de Bonald, qui par « leurs sentiments appartiennent au temps passé, et par leurs « pensées à l'avenir ; ceux-là trouvent difficilement leur « place dans le temps présent. » Le présent, pour ces hommes, ne dure pas seulement autant que leur vie, il dure autant que l'empire des erreurs qu'ils combattent. M. de Bonald connaissait le passé, il l'avait jugé avec cette probité forte et prudente qui voit les abus, qui les déplore et qui sait en prendre son parti. Lorsqu'il vit les nouveautés et les réformateurs, il connut le passé encore mieux et le jugea encore plus patiemment. Il aima, par comparaison, ce qu'il se conten-

tait auparavant de tolérer. Il avait trente-cinq ans en 1789 et se trouvait bien placé pour étudier la Révolution. En 1817, après vingt-huit années consacrées à cette étude, et toutes les expériences faites pour lui, même celles que nous faisons en ce moment, car son puissant esprit les avait prévues, il écrivit cette sentence, qui est comme l'arrêt de sa conscience désormais instruite et affermie :

« Ce n'est pas de la haine que les hommes éclairés ressentent pour la Révolution, C'EST UN PROFOND MÉPRIS. »

« Il méprisait la Révolution, il contestait ses principes, son droit, ses œuvres, ses promesses. Il niait qu'elle fût autre chose que le mal, qu'elle pût faire autre chose que le mal, et fonder autre chose que le chaos. Il la méprisait comme l'intelligence, dans sa bonté et dans sa sérénité invincibles, méprise la force brutale qu'elle n'a pas le moyen de châtier et dont elle ne peut empêcher le triomphe. Il savait que tous les excès et tous les forfaits de la Révolution seraient en même temps des folies, et que la Révolution périrait par là, après avoir duré pour la punition de ses auteurs et de ses complices, et vaincu pour la vengeance de la vérité. Il avait dit sous la Terreur, sous le Directoire, sous l'Empire, au milieu de toutes les œuvres de destruction et de tous les essais d'organisation révolutionnaires : *Vous êtes des méchants, mais vous êtes des sots*, voilà tout son discours à ces coryphées de l'orgueil humain qui prétendaient, de leurs mains avides et sanglantes, construire une société parfaite, c'est-à-dire une société juste. Vous ne ferez rien de solide, parce que vous ne ferez rien de juste ; vous ne ferez rien de juste, parce que vous n'êtes plus dignes de connaître et d'aimer la justice. Tous ses écrits ne sont que le développement de cette pensée, qu'il fit retentir avec un admirable renouvellement d'énergie sous la Restauration, en présence du fanatisme républicain et philosophique rajeuni et ranimé par les inventions constitutionnelles.

Aujourd'hui encore, et même après 1848, ce mépris de la Révolution, cette profonde certitude de son impuissance pour le bien et de son incapacité à remplacer ce qu'elle a détruit, peuvent paraître excessifs; mais il faut voir ses preuves. Lorsqu'il entreprit de les donner, on ne les reçut pas, on ne les écouta pas, on ne voulut que les étouffer, et on réussit. Entre la fureur sauvage des libéraux et le libéralisme insensé ou poltron des royalistes, il y eut une convention d'iniquité et un concert de clameurs qui couvrirent la voix de la raison et même le cri du génie. Il fut convenu que M. de Maistre et M. de Bonald étaient des *ultra*, c'est-à-dire des fous entêtés et cruels, des sacrificateurs qui faisaient reposer tout l'édifice social sur le bourreau. Mon Dieu! nous voyons qu'il en reste quelque chose. Qui ne l'a pas cru un peu? Qui n'a pas été tenté d'accuser ces grands hommes, au moins d'exagération. Nous-mêmes, quand nous les relisions avant 1848, nous étions parfois tentés de croire qu'ils s'étaient trompés sur des points essentiels, et qu'enfin la Révolution pourrait nous donner la justice et la paix. Ce qui nous semblait un excès de leur doctrine n'était qu'une hésitation de notre intelligence. Nous voyons maintenant que les principes sur lesquels ils s'appuyaient n'ont pas péri, ou que la société périra comme ces principes. Nous le voyons, et beaucoup d'autres, qui n'ont jamais lu M. de Maistre ni M. de Bonald, s'en aperçoivent également. Il y a là un signe plus important que M. Sainte-Beuve ne le croit. « Je ne pense pas, dit-il, mal-« gré l'adhésion si distinguée de M. Barbey d'Aurevilly, « que M. de Bonald soit à la veille de trouver beaucoup de « disciples. » Sans doute, s'il n'y avait que les esprits très-distingués qui reconnussent l'évidence des principes dont M. de Bonald fut l'infatigable champion, sa doctrine pourrait rester encore longtemps inféconde, dans l'isolement d'où l'adhésion de M. de Maistre ne l'a pas tirée. Mais l'adhésion

des esprits communs et ordinaires, et qui ne diffèrent de la foule que par une certaine familiarité avec les choses de l'intelligence, est bien autrement significative. Elle annonce l'heure de la maturité; ce qui n'était que la conviction de quelques-uns va devenir la conviction du grand nombre. Quand vous voyez verdir les feuilles du figuier, dites que l'été est proche. Nous ne pouvons pas croire, nous qui parlons, qu'une idée que nous entendons parfaitement, et qui nous est pour ainsi dire naturelle, soit au-dessus d'une intelligence vulgaire et qu'il faille beaucoup de démonstrations pour que notre voisin l'entende comme nous.

IV. M. Sainte-Beuve devrait refondre son travail sur M. de Bonald. Si le sentiment de la justice due à un grand et noble esprit pouvait ne pas suffire pour l'y décider, nous dirions qu'il y est intéressé par le soin de sa propre gloire. Partout où il se montre défavorable à M. de Bonald, il se fait tort à lui-même. Il tombe dans la banalité, ou il avance des paroles qu'il serait fort empêché de soutenir, ou il prouve qu'il a lu trop négligemment son auteur et qu'il en a pris des idées toutes faites et à refaire.

Il l'accuse de redire et de répéter sans cesse. M. de Bonald ne se répète pas plus qu'un autre. Il a commencé d'écrire à quarante ans, avec quelque inexpérience de métier, mais avec une grande maturité d'esprit, et il a produit toute sa pensée. Il l'a développée ensuite, parce qu'elle était juste et parce qu'il était lui-même le plus honnête homme et le plus sincère. Il peut y avoir deux pensées et plus pour les grands esprits qui commencent par l'erreur; il n'y en a qu'une pour les grands et honnêtes esprits qui commencent par la vérité. Bossuet, moraliste, est tout entier dans ses premiers sermons; politique, il est tout entier dans le Discours sur l'histoire universelle; M. de Maistre est tout entier dans le Discours sur la mort d'Eugène de Costa; Rousseau tout entier,

comme publiciste, dans le Discours sur l'inégalité des conditions, et ses romans mêmes s'y rattachent. Seuls, certains génies de notre temps offrent l'image de cette variété de doctrines dont M. Sainte-Beuve ne devrait point faire cas. Il ne peut, sans se compromettre, reprocher à M. de Bonald de n'avoir point la qualité distinctive de M. Hugo, de M. de Lamartine, de M. de Girardin. Et encore faudrait-il prouver que ces hommes célèbres ont jamais cessé d'être eux-mêmes.

Du reste, si M. Sainte-Beuve relit M. de Bonald, il se convaincra qu'en se développant l'auteur de la *Théorie du pouvoir* ne s'est pas répété. Il le trouvera très-abondant, non pas en phrases, comme dit M. Vaulabelle, il serait malaisé d'en faire moins, mais en aperçus encore nouveaux aujourd'hui, souvent même encore trop nouveaux, frappants par leur originalité grave et saine, et qui ne lui paraîtront pas tout fait dépourvus de grâce. Nous lui signalons le morceau sur Madame de Staël, dont M. de Maistre disait: *Vous l'avez traitée en dame ;* et, dans les *Mélanges*, des jugements littéraires pleins d'une sagacité aimable. Nous ajoutons que M. Sainte-Beuve traite un peu trop lestement le public en mettant un auteur à l'*Index*, parce qu'il ne s'est pas soucié d'amuser. Conçoit-on qu'on reproche à M. de Bonald de n'être pas amusant? Ce n'était pas son métier d'amuser, et puis enfin cela dépend des lecteurs. Il y en a qui relisent la *Législation primitive*, et qui n'ont pas achevé l'*Histoire de Port-Royal*.

V. M. Sainte-Beuve se croira sans doute intéressé encore à effacer ou à mitiger beaucoup le reproche qu'il semble faire à M. de Bonald, d'avoir cru trop fermement à la parole des livres saints et à la création de l'homme telle qu'elle est consignée dans le récit de Moïse. Nous lui signalons cette phrase: « Il croit donc que Dieu a fait l'homme « à son image. » Nous ne pensons pas que M. Sainte-Beuve

ait des raisons majeures de révoquer en doute cette croyance. S'il en a, il jugera convenable de les produire, pour qu'on les discute. Le chose en vaut la peine. Il s'agit de savoir si M. de Bonald se trompe en disant qu'il y « a société au « pied de la lettre entre Dieu et l'homme, et que celui-ci a « reçu de Dieu la loi, la pensée et la parole, sans laquelle « la pensée humaine n'est pas. » La critique n'a pas seulement des droits, elle a des devoirs. On ne touche point à ces questions-là comme aux élégies de Mademoiselle de Lespinasse on les évite ou l'on s'y arrête, à moins d'avoir le dessein formé d'user sa vie à donner en passant et sans responsabilité un croc-en-jambes sournois à toutes les vérités religieuses et morales.

VI. Nous aimerions aussi, toujours dans l'intérêt de M. Sainte-Beuve, la refonte de cette phrase : « Publiciste, « malgré ses hautes parties, je ne lui trouve pas les vrais « signes du génie, qui sont l'ouverture d'instinct, le re- « nouvellement de vue, la prescience et la découverte de « vérités nouvelles. » Bon Dieu ! mais ce sont des qualités de M. de Girardin, l'homme qui a une idée et qui découvre une vérité par jour, une au moins! Quant à M. de Bonald, il ne croyait pas aux vérités nouvelles. Il mettait en lumière des vérités méconnues, oubliées, que la société serait obligée de retrouver ; la prescience d'une vérité nouvelle l'aurait fait rire. Il aurait demandé ce qu'on voulait dire, et si les habiles gens qui jouent avec ces mots de renouvellement de vue, de prescience, de vérités nouvelles, de transformations par où les doctrines du passé peuvent se lier à l'avenir, sont bien sûrs de ne point se jeter dans le galimatias pour échapper au bon sens. Vérité nouvelle !.... Pour M. Vaulabelle, une vérité nouvelle, c'est le divorce ; pour M. Considérant, c'est la bigamie, la trigamie, l'ultragamie; pour M. Proudhon , la vérité nouvelle est l'athéisme. M. Sainte-Beuve a visité comme nous toutes les vérités nou-

velles qui sont aujourd'hui sur le marché. Qu'est-ce qu'il a vu de nouveau ?

Il faut donc décharger M. de Bonald du soin de découvrir des vérités nouvelles, — ce à quoi l'on ne peut obliger personne, et surtout pas les vrais hommes de génie, qui déclinent toujours ces besognes, précisément parce qu'ils ont du génie. — Cela fait, on trouvera tout de suite que M. de Bonald n'est pas un publiciste sans instinct, sans invention, ni même sans une certaine grâce d'esprit, qui aide à l'écouter et à le comprendre. Voici quelques traits de *prescience* (puisque prescience il y a) tirés des *Pensées*), petit livre d'or où M. de Bonald a condensé en axiomes précis et clairs toute la grande doctrine de ses ouvrages. Nous ferons remarquer que ces *Pensées* sont datées de 1817, époque de ferveur constitutionnelle et libérale.

Les fabriques et les manufactures qui entassent dans les lieux chauds et humides des enfants des deux sexes, altèrent les formes du corps et dépravent les âmes. La famille y gagne de l'argent, des infirmités et des vices ; et l'Etat une population qui vit dans les cabarets et meurt dans les hôpitaux.

En 1817, cela paraissait ridicule, rétrograde, obscurantiste, *ultra;* en 1851, c'est vrai ; nous y sommes.

Avec deux principes opposés de constitution politique, le populaire et le monarchique, il est plus facile de faire, dans le même pays, deux peuples différents, et même trois, que d'y fonder une société.

Nous y sommes ; les deux peuples différents sont constitués ; la société est toujours à fonder.

Il est dangereux et même indécent, dans un Etat chrétien, de confier la direction de l'éducation publique à un corps de laïques ; c'est donner le ministère de la guerre à un mécontent.

Qu'en pensent ceux qui ont attendu 1848 pour connaître l'Université? Cette pensée leur fait-elle la même horreur ou le même plaisir qu'en 1817?

La diffusion des lumières n'est pas leur progrès, ni même un progrès.

Encore une parole qui ne passait pas en 1817, et qui passe aujourd'hui. La pensée suivante a les mêmes chances :

Les hommes à argent qui montrent une prévention si furieuse contre la noblesse, ignorent sans doute que les classes inférieures ne voient la noblesse que dans la fortune.

Celle-ci également :

L'ambition et la vengeance font, chez les peuples barbares, des révolutions de *pouvoir*; il fallait l'athéisme pour faire, chez un peuple chrétien, une révolution de propriétés.

Voici deux petites vérités fines et indulgentes, et qui n'ont point vieilli :

La liberté absolue de la presse est un impôt sur ceux qui lisent; aussi n'est-elle demandée, en général, que par ceux qui écrivent.

Ce n'est pas le peuple occupé qui réclame la souveraineté, c'est le peuple oisif qui veut faire le peuple occupé souverain malgré lui, pour gouverner sous son nom et vivre à ses dépens.

On pourrait trouver assez d'instinct et de prescience dans cette prophétie, quoiqu'elle sente l'homme du passé :

Les idées libérales seront pour les esprits ce que les *assignats* ont été pour les fortunes; elles ont réussi aux premiers qui les ont employées, et elles ruineront les derniers possesseurs, qui ne sauront où les mettre.

En effet, où mettrons-nous nos idées libérales?

Autres vérités devenues visibles :

Les petits esprits ne voient dans les meilleures institutions que leurs abus, et dans les plus mauvaises que leurs avantages. La première de ces dispositions fait les révolutions, la seconde les prolonge.

C'est en rétablissant l'ordre au profit de tous, et non en prolongeant le désordre au profit de quelques-uns, qu'on fait disparaître les traces des révolutions.

Autrefois, en France, le clergé était le premier corps de la Constitution, et la magistrature le premier corps de l'administration. La religion et la justice à la tête de la société !

Une maladie épidémique, particulière à notre siècle, est la fureur de régner, et, comme on n'a pas pu guérir le mal, il a fallu tromper le malade et décréter ensuite en principe la souveraineté du peuple.

La constitution actuelle de l'Europe est tout à fait incompatible avec l'existence d'une république puissante. Si, redoutant pour sa tranquillité intérieure ses propres troupes, elle reste désarmée au milieu de puissances en armes, elle tombe sous leur dépendance; et c'est ce qui est arrivé en Hollande, à la Suisse, à Venise. Si elle tient sur pied de nombreuses armées, elle les jette sur ses voisins, comme l'ont fait Rome et la France, et elle se soumet à la nécessité de toujours vaincre, sous peine de périr. Comment des vérités confirmées par tant d'expériences ont-elles pu être ignorées, et des hommes qui, de bonne foi, ont travaillé à fonder en France une république, et des hommes d'Etat des pays voisins qui ont vu les progrès sans en être alarmés ? La France république serait la fin de l'Europe monarchique, et l'Europe république serait la fin du monde.

On avouera que ce publiciste, avec son idée unique, ne manque point de fécondité, et que ce rétrograde voit assez loin et assez net dans l'avenir. M. Sainte-Beuve pourrait lui faire là-dessus quelques concessions.

VII. Il voudra bien veiller encore à ne point faire dire à son auteur ce que celui-ci n'a point dit. Pour prouver la rigueur de M. de Bonald, il lui reproche cette phrase : « L'homme le plus éclairé sera l'homme le moins indiffé-« rent ou le moins tolérant, et l'*Etre souverainement intelli-*

« *gent doit être, par une nécessité de la nature, souverai-* « *nement intolérant des opinions.* » — « Voilà Dieu compromis, s'écrie M. Sainte-Beuve, par une expression malheureuse ! » M. de Bonald a daigné réclamer lui-même. M. Sainte-Beuve aurait dû voir la page des *Pensées* où se trouve cette réclamation et en tenir compte ; la voici :

Il y a aujourd'hui si peu de connaissances et d'études philosophiques, que l'auteur de cet ouvrage excita un soulèvement presque général, pour avoir dit que l'Etre suprême, par cela seul qu'il est la vérité par essence et la source de toutes les vérités, était nécessairement *intolérant de toutes les* ERREURS (ce qui ne veut pas dire persécuteur de ceux qui les professent, puisqu'il fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants). Une autre fois le même auteur a avancé que ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les pensées de l'homme n'appartenait pas à l'homme ; et, à son grand étonnement, il n'a pas été entendu par des gens qui se piquent d'esprit ; et nous voulons faire des constitutions !

VIII. Ceci nous conduit à examiner un dernier grief. Il s'agit de cette mesquinerie d'intelligence qui condamnait M. de Bonald à ne voir jamais « que le côté religieux des choses. » M. Sainte-Beuve dit avec une pitié polie : Moyens étroits, croyances bornées ! M. Vaulabelle, en homme libre, s'écrie : Sophiste dévot ! Cependant, pour faire de la politique au point de vue religieux, M. de Bonald avait ses raisons. Nous en citerons quelques-unes seulement.

Il n'y a eu en Europe, pendant vingt ans, que des vues courtes et fausses en politique, parce qu'il n'y a eu aucune vue religieuse ; il n'y a que la religion qui entende la politique.

— Il faut considérer la religion en homme d'Etat et la politique en homme religieux : Suger, Ximenès, Richelieu, ne les ont jamais séparées.

— La politique ne sait pas assez combien il y a de force dans tout ce qui est religieux et de faiblesse dans tout ce qui n'est qu'humain.

— La religion est, à la lettre, l'âme de la société, et la politique en est le corps. Nous sommes matérialistes en politique comme en philosophie, et nous voulons des corps sans âme.

— La religion chrétienne est la première qui ait pris soin de toutes les faiblesses de l'humanité, de la faiblesse de l'esprit, du sexe, de l'âge, de la condition ; cela seul a changé le monde, et c'est le sens politique de cette parole des livres saints : *Emitte spiritum tuum, et renovabis faciem terræ.*

— Depuis que la politique a préféré l'appui de la philosophie à celui de la religion, elle a cru devenir plus humaine et n'est devenue que plus timide ; et cela devait être. La philosophie cherche ce que la religion a décidé : la religion a la foi, l'espérance et la charité : la philosophie ne sait rien, n'espère rien, n'aime rien.

— Pourrait-on calculer combien il aurait fallu à la politique de temps, d'efforts et de dépenses pour faire dans le monde une petite partie de ce que la religion a fait avec des promesses et des menaces ?

— On avait assez considéré la religion comme un besoin de l'homme ; les temps sont venus de la considérer comme une nécessité de la société.

— La nature met entre les hommes des inégalités de corps et d'esprit ; la société y ajoute celle des rangs et des fortunes ; la religion interpose sa médiation entre les forts et les faibles et compense toutes les inégalités en mettant la force aux ordres de la faiblesse : « Que le « plus grand d'entre vous, dit-elle, soit le serviteur des autres ; » et elle fait *habiter ensemble les lions et les agneaux.*

Nous ne savons quel succès ces raisons pourront obtenir auprès de M. Vaulabelle. A vrai dire, nous nous étonnerions qu'il pût les comprendre. Il a aussi sa marotte, qui est celle de beaucoup d'autres, dont l'intelligence, tout au rebours de M. de Bonald, n'embrasse jamais que le côté *irréligieux* des choses. Mais M. Sainte-Beuve sait l'histoire, et il voit la situation présente du monde ; il ne méprisera point le politique qui demande à la science de Dieu le secret qu'elle seule possède de faire habiter ensemble les lions et les agneaux, les socialistes et les académiciens. Risquons donc une dernière réflexion du « sophiste dévot ; »

Des gens d'esprit peuvent haïr la religion. Il n'y a que des sots qui sérieusement rédoutent son influence.

IX. Les livres de M. de Bonald, malgré leur beauté, et, nous osons le dire, malgré leur agrément, sont peu connus. Ils ont plus de renommée que de lecteurs. Le poids d'injures dont M. de Bonald a été chargé par d'indignes adversaires pèse encore sur lui. On le croit, en effet, suranné, bizarre, obscur, et l'autorité de M. Sainte-Beuve peut fortifier cette prévention qui prive la vérité politique et sociale de l'un de ses plus illustres défenseurs. Nous croirions avoir rendu un grand service à nos lecteurs, si nous les décidions à ouvrir ces livres lumineux, qu'on leur désigne avec une sorte d'effroi, comme la région des ténèbres. Tout y respire le bon sens, l'honnêteté; ils ont été faits dans la force de l'esprit et du cœur par un homme qui ne donnait rien à la passion ni à l'illusion, qui aimait profondément Dieu et la patrie. Nous avons besoin de tels livres, et nous ferons bien de n'attendre pas qu'on en écrive sur le même sujet qui puissent plaire aux frivoles esprits de notre temps. La Providence n'envoie pas souvent de ces hommes qui ne cèdent ni aux faiblesses de leur époque ni aux leurs, qui savent dédaigner pour eux-mêmes de dangereux suffrages, comme ils savent refuser d'ajouter à la vérité de dangereux ornements.

M. Sainte-Beuve se trompe, s'il croit, comme il se l'est proposé en commençant ses travaux au *Constitutionnel*, faire de son rare talent un usage utile pour la chose publique; et, s'il ne se fait à cet égard aucune illusion, rien ne peut nous empêcher de lui dire qu'il se rend coupable. Nous le prions d'écouter encore une parole de l'homme illustre qu'il a si gratuitement maltraité:

Comment un écrivain qui, sur la foi de sa raison ou de la raison de

quelques hommes comme lui, emploie ses talents et sa vie entière à ruiner des doctrines morales qu'il trouve établies de temps immémorial dans les sociétés les plus éclairées, défendues par tant d'écrivains, recommandables et pratiquées par tant de gens de bien, ne fait-il jamais cette terrible réflexion : *Si je m'étais trompé !*

SAINT LOUIS.

Paris, 24 août 1851.

La fête de saint Louis n'est pas seulement parmi nous une fête de l'Eglise; elle est encore et restera, malgré les révolutions, une fête nationale. Ce grand saint « est vraiment le seul roi dont le peuple a gardé la mémoire.» Une impérissable auréole de bonté, de courage, de justice entoure et consacre à jamais son souvenir, le plus français et le plus chrétien qui soit en France. Toute gloire périra dans notre patrie, avant la sienne. Que sont les figures les plus brillantes de nos annales à côté de celle-ci? Que seront-elles surtout dans quelques siècles? Après six siècles, saint Louis vit encore ; dans six siècles, il vivra. Ou nos descendants le célébreront et l'honoreront comme nous le faisons, à l'exemple de nos pères, ou un autre peuple habitera notre sol et y adorera un autre Dieu ; mais le nom de saint Louis ne cessera pas pour cela de luire parmi les hommes. Exilé de France, il ne le sera pas de l'Eglise, il ne le sera pas du monde. Partout où se portera l'Eglise, elle emportera le culte du saint roi ; elle chantera ses louanges jusqu'à ce que le temps s'éteigne dans l'éternité.

Nos académiciens et nos politiques prennent volontiers en dédain les hommes « dont l'intelligence n'embrasse jamais « que le côté religieux des choses et qui confondent la re-

« ligion avec la politique, ou plutôt subordonnent la politique « à la religion. » Saint Louis fut un de ces hommes. C'est pourquoi il est saint, sans doute, mais c'est aussi pourquoi il est grand. L'Eglise, dans l'office qu'elle lui consacre, évoque le souvenir de David, le roi sage, bon et magnifique, et celui de Judas Machabée, le héros plein de foi, l'orgueil et le salut de son peuple. Le jugement de l'Eglise fut celui des contemporains de saint Louis, il est celui de la postérité ; la jalouse et froide science de nos jours ne le conteste pas. Emue de respect devant ce juste si modeste et si ferme au milieu du succès, si content devant les revers, si généreux en toutes ses œuvres, si glorifié dans sa mémoire, si longtemps récompensé dans sa postérité, elle répète avec l'Eglise: « Il s'est conduit suivant la justice et l'équité, il « a défendu la cause du pauvre et de l'indigent, parce qu'il « a connu Dieu. Il a fait ce qui était bon, droit et juste « devant le Seigneur son Dieu ; il a cherché le Seigneur « de tout son cœur, il l'a fait, et tout lui a réussi. » Jetons un coup d'œil sur cette glorieuse histoire ; voyons ce que c'est qu'un roi saint et une politique sainte.

« De quelque manière que nous concevions la sainteté, dit Bourdaloue, être saint selon toutes les règles de l'Ecriture, c'est avoir pour Dieu un zèle fervent, accompagné d'une humilité profonde ; c'est aimer son prochain, non pas de parole, mais en vérité et par œuvres, en lui rendant tous les devoirs d'une charité tendre et efficace ; c'est être sévère à soi-même, et, comme parle le grand Apôtre, crucifier sa chair avec ses passions et ses désirs déréglés par la pratique d'une mortification solide. » — Voilà de quelle manière le roi de France fut saint ; ces vertus d'un moine, qu'il porta sur le trône et dont il fit la base des vertus d'un roi, donnèrent à la France le gouvernement le plus juste, le plus prévoyant, le plus ferme, le plus civilisateur qui fût alors possible. *La piété est utile à tout*, avait dit saint Paul.

Saint Louis vint montrer qu'elle est utile surtout à la défense, à la paix, à la richesse, à la gloire des nations.

La France était pleine de troubles, l'Europe pleine de dissensions, l'Orient plein de menaces, lorsque saint Louis, après la régence virile de la reine Blanche, prit lui-même la conduite des affaires, à vingt ans. Ce jeune homme qui se contentait souvent de signer *Louis de Poissy*, parce qu'il était humble comme un chrétien, et peut-être un peu parce qu'il était fier comme un roi de France, n'exerçait d'ailleurs qu'une royauté presque fictive sur un royaume divisé au milieu de la chrétienté en péril. Le pays des Albigeois, où se remuait une véritable révolution sociale, une révolution contre le christianisme, n'était pas complètement soumis à la France et à l'Eglise ; les grands vassaux n'obéissaient point et complotaient contre la couronne ; l'Empereur, — c'était Frédéric II, — faisait la guerre au Pape et nouait des intelligences avec les musulmans, toujours prêts à se précipiter sur l'Europe lorsqu'ils auraient franchi le faible obstacle que leur opposaient encore les établissements des Croisés ; Constantinople et la Palestine demandaient du secours ; les Anglais avaient pied en France ; le peuple, accablé d'impôts, de vexations, ruiné par les guerres intestines des seigneurs, dévoré par les juifs et par les usuriers, travaillé par les hérétiques, corrompu par les athées et par les blasphémateurs, n'offrait aucune force sur laquelle le Roi pût s'appuyer pour faire face à de si nombreux et si terribles dangers. Point de police, point d'administration, de médiocres épargnes ; partout les haines et les vengeances privées s'ajoutant à la barbarie des mœurs ; enfin, suite et comble de tant de maux, des désordres jusque dans l'Eglise.

Si l'on y veut bien regarder, on verra peu de moments plus critiques dans notre histoire. L'époque de la minorité de saint Louis et des commencements de son règne offre une de ces phases de la vie des nations où il suffirait d'un

homme et d'un accident pour tout perdre, et où personne n'imagine des circonstances assez heureuses et n'attend un bras assez fort pour sauver ou seulement pour soutenir l'Etat qui croule.

La piété de saint Louis fut, même humainement, son plus puissant et son unique soutien. Elle ne lui permit pas de reculer devant sa tâche, ni d'hésiter, ni de douter du secours de Dieu. Elle lui inspira cet amour pour son peuple, cette ferme assurance en son droit, ce zèle ardent de la justice, qui courent au devoir sans tenir compte des difficultés, presque sans y croire, et qui font des miracles. Tous les jours le jeune roi passait de longues heures en prières. Il y avait certainement à Paris de beaux esprits qui s'en moquaient tout bas; il y avait dans le conseil de graves politiques qui s'en plaignaient tout haut. On craignait qu'il ne négligeât les affaires. — Vous ne diriez rien, répondait-il, si j'employais ce temps à la chasse.

Dans ces prières si longues, il songeait aux devoirs de la couronne. Il méditait sur ce qu'il devait faire comme roi de France et comme fils de l'Eglise, pour son peuple et pour la chrétienté. Il s'interrogeait devant Dieu, comme il savait qu'un jour Dieu lui-même l'interrogerait sur l'usage qu'il aurait fait de sa puissance. Il considérait non son intérêt propre d'homme et de roi, mais son devoir de ministre de la Providence, ayant, comme le dernier de ses sujets, à sauver son âme par la patience, par la charité, par l'humilité; mais ayant de plus l'obligation de sauver les autres en leur faisant honorer Dieu et en les gouvernant suivant la justice, dans la concorde, dans l'honneur et dans la paix. De là cette prudence vraiment royale dont il ne se départit jamais, et que l'on pourrait appeler la prudence de l'action. Sa résolution prise et éprouvée à la lumière sereine de la prière, il l'accomplissait avec une vigueur et une promptitude qui déconcertaient toutes les résistances. Dans

les petites choses, il avait cette bonhomie qui est la grâce de la force ; sa mère et ses domestiques le gouvernaient. Dans les affaires de Dieu, dans les affaires de l'Etat, dans les affaires du peuple, où il fallait que le Roi se montrât, il était le plus hardi chrétien, le plus sage politique, le plus prompt capitaine, le plus redoutable juge. Comme prince, il évita tout engagement dans la querelle du Pape et de l'Empereur, attendant que sa conscience fût instruite et qu'un devoir manifeste l'obligeât de prendre ouvertement parti. Comme général et comme soldat, il fit une admirable campagne contre ses vassaux coalisés et contre le roi d'Angleterre ; il la termina par des traités d'une sagesse aussi profonde que délicate. Comme administrateur, comme justicier, comme magistrat et protecteur de son peuple, chaque jour de sa vie était marqué par quelque témoignage éclatant de son intelligence supérieure, de sa fermeté invincible et de son incomparable amour. Il n'y a rien qui le peigne mieux que cette mémorable affaire du sire de Coucy, lorsqu'on le vit, pour venger la mort de trois pauvres étudiants, humilier toute la noblesse du royaume et dire au coupable, qu'il venait de punir avec une sévérité inouïe : « S'il m'é-« tait clair que Dieu me demandât de vous traiter comme « vous avez fait de ces pauvres innocents, sachez que ni « votre naissance, ni tout ce que vous avez de proches et « d'amis, ni notre parenté même, ne vous ferait éviter la « mort que vous avez si bien méritée. »

Je ne dis rien de ces pauvres nourris à sa table, de ces malades qu'il allait visiter et soigner dans les hôpitaux, de ces parties de plaisir qui avaient pour but de consoler et d'assister tous les indigents d'un village et tous ceux que l'on rencontrait sur le chemin. Ce sont là des traits aussi connus que le chêne de Vincennes, et le peuple s'en souvient après six cents ans ; mais on connaît moins les conséquences politiques d'une si parfaite charité. Perfectionnant chaque

jour la sagesse du Roi, elle lui *ôta*, comme dit l'Ecriture, *cet esprit de prince* qui enfle aisément l'âme de ceux qui gouvernent, et qui les perd en éloignant d'eux la confiance et l'amour des sujets. Le Saint, par ces actions saintes, gagna le cœur du peuple. Il fonda cette royauté paternelle, identifiée avec le pays, qui devint et qui restera le plus populaire des gouvernements. Après dix ans de règne, Louis était le roi le plus aimé et le mieux obéi qui fût en Europe, et il aurait pu demander à son épée l'honneur qu'on fit à sa vertu, d'être l'arbitre de tous les différends de la chrétienté. Il était le bras, la tête et le cœur de la France; le héros de cette réaction chrétienne qui allait repousser et enchaîner pour deux siècles l'éternelle révolte du paganisme contre l'Eglise de Jésus-Christ. Lorsqu'à la vue de tout le peuple, le roi de France, pieds nus et fondant en larmes, rapportait à Paris la couronne d'épines; lorsqu'il bâtissait la Sainte-Chapelle pour y déposer ce trésor, ce n'était pas seulement un prince dévot, donnant des marques de sa dévotion : c'était la France elle-même, la France chrétienne, la grande France, qui reprenait dans la famille du Christ son rang d'aînée et d'héroïne. Elle était à genoux et elle sentait qu'elle aurait bientôt à tirer l'épée pour quelque œuvre auguste; elle faisait la prière qui précède le combat.

Saint Louis avait gouverné treize ans, il avait multiplié les fondations pieuses, établi solidement des lois sages, conclu de bonnes paix et de bons traités ; il pouvait abandonner son royaume florissant et paisible et courir à la défense de la Terre-Sainte. Que ne restait-il chez lui? disent les politiques de nos jours. Les politiques de son temps et les plus sages lui disaient aussi : Que ne restez-vous? Il partit et fut plus sage qu'eux. Oui, plus sage ! car il remplit un devoir de chrétien, et le devoir tout particulier d'un roi de France. Ce que Dieu, qui parle à l'esprit des saints, voulut lui dire pour le décider à ce grand sacrifice, nous ne le sa-

vons pas; mais nous savons et l'on savait dès lors que défendre la Terre-Sainte, c'était défendre l'honneur du nom chrétien, défendre la vie du peuple chrétien établi dans la Palestine, défendre la chrétienté tout entière, menacée, en ce moment plus que jamais, d'une invasion musulmane; nous savons enfin que par les Croisades la chrétienté fut efficacement défendue, et que ces guerres saintes, dont s'indignent aujourd'hui des philosophes et des hommes d'Etat qui mettraient le monde en sang pour placer des tissus de coton, furent le rempart à l'abri duquel se développa la société moderne.

Le soldat de la France avait rempli son devoir envers la France ; il devint soldat du Christ pour remplir son devoir envers l'humanité.

Ceux qui ne voient que l'échec de la première croisade de saint Louis, ses prompts revers, sa captivité, l'argent que coûta l'entreprise, considèrent l'histoire d'un autre point de vue que nous, et se font de la gloire un autre idée. Saint Louis, causant avec le roi d'Angleterre des souffrances de sa captivité, disait : « Si j'ai pu faire quelque chose pour le service de Notre-Seigneur Jésus-Christ, combien n'en ai-je pas été récompensé ! Il m'a fait la grâce de supporter avec patience tous mes malheurs ; un tel bienfait vaut mieux à lui seul que tout l'empire du monde. » Cela, c'est la part du saint. Quant à l'homme, nous ne pouvons le plaindre d'avoir eu l'occasion de devenir l'objet d'une admiration sans limite, tant que restera sur la terre une âme digne de comprendre le courage, la foi, la constance et l'honneur. Assurément, saint Louis a souffert, il a été insensé... comme tous les fous qui construisent avec beaucoup de peine et de labeur des monuments pour les âges futurs. Il a perdu des soldats, il a payé une grosse rançon, cela est vrai; mais un émir musulman, le sabre à la main, l'ayant sommé de l'armer chevalier, le roi de France, enchaîné, se contenta de

lui répondre : « Fais-toi chrétien ; » mais jamais aucune menace, ni aucune torture, ni aucune promesse ne le purent décider à faire un serment que sa conscience désavouait ; mais on ne le vit point s'abattre, on ne l'entendit pas se plaindre ; il commanda l'admiration de ses vainqueurs et il fit honorer la France du monde entier. Quelle bataille gagnée eût pu lui procurer plus d'avantages ? Il revint environné d'une estime universelle et immortelle, il retrouva son royaume tranquille, son peuple fidèle, et le résultat de tant de désastres fut d'accroître sa puissance presque à l'égal de sa vertu. Tout plia devant ses volontés que le ciel inspirait. Il abolit les mauvaises coutumes les plus enracinées, mit la loi à la place de la force, fit fleurir les sciences, les arts et les mœurs. Réformateur et législateur, prince de la justice et de la paix, père des lettres, père des pauvres, protecteur de tout ce qui était grand et bon, appui de tout ce qui était opprimé, aucun rayon de la gloire royale ne manque à ce front toujours incliné devant Dieu.

On sait quel fut son dernier sacrifice. Il retourna au secours de la Terre-Sainte : il y retourna si affaibli par les austérités, qu'il ne devait guère espérer que d'y mourir. C'était le seul martyre que pût souffrir un roi de France. En débarquant, il envoya au roi de Tunis cette déclaration de guerre : « Je vous dis le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Louis de France, son sergent. » Il mourut presque aussitôt. « Mais, dit un historien, la famille et la « France de saint Louis ne mourront point, et exécuteront « en son temps la cédule du sergent de Dieu. »

Louis mourut, laissant la France puissante, l'œuvre de l'unité nationale bien avancée, la paix établie, son nom mémorable et vénérable à jamais. Dieu, qu'il avait servi, et le peuple, qu'il avait aimé, se chargèrent du reste et firent régner sa postérité plus longtemps et plus glorieusement qu'aucune autre race sous le soleil. Qui peut dire si cette

tige antique a vu finir ses destinées, et qui ne sent tout ce qui reste encore dans le seul titre de fils de saint Louis !

Du temps de saint Louis vivait un prince que la politique la plus subtile et l'ambition la plus ardente portèrent au faîte de la puissance. Il était empereur d'Allemagne, maître de l'Italie, attaché par des alliances de famille aux souverains les plus importants. Il avait à son service toutes les passions et toutes les ruses de l'Europe encore barbare; il était en même temps le roi des gens de lettres, des légistes et des excommuniés; il avait des intelligences avec les musulmans de Palestine, et une armée de ces infidèles lui obéissait en Italie ; ses enfants légitimes ou naturels étaient nombreux et forts. Il visait à l'empire du monde. Il mourut vaincu par des bourgeois italiens, et vingt ans après toute sa famille avait péri dans le sang.

Dieu se mêle manifestement des affaires du monde, et les rois saints sont précieux pour les peuples, parce qu'ils attirent sur eux les bénédictions du ciel.

LE BOURREAU DE J. DE MAISTRE

ET LE CITOYEN EXÉCUTEUR DES HAUTES-ŒUVRES.

25 août 1851.

M. Guéroult est le rédacteur le plus distingué de la *République*, et le seul véritable homme de lettres que l'on connaisse parmi les hommes de plume et les hommes de paille de ce lieu-là. Il ne manque pas de lecture, il sait polir une phrase. Ces qualités, rares dans son parti, plus rares dans son journal, lui facilitent certaines tricheries que ses collègues, d'une culture trop négligée, n'exécuteraient jamais. M. Guéroult connaît à peu près tout ce que le vulgaire des esprits faux a manié d'objections absurdes contre la vérité chrétienne ; il a un petit tas de citations en réserve ; il allègue des autorités, il donne adroitement aux discussions un tour qui les fait dévier lorsque le terrain n'est plus tenable. Quand tout est perdu, il sauve l'honneur.

Il vient au secours des *révélations* de M. Gladstone sur le gouvernement de Naples et des compères de la presse démocratique, qui pensaient en tirer si bon parti. C'est le moment, car cette Californie d'impudences commence à ruiner ceux qui l'exploitent. Averti par son esprit de ne point s'obstiner comme les autres, et condamné par sa renommée à ne point se taire, M. Guéroult s'avise d'une ruse plaisante.

Il assure que nous abandonnons le roi de Naples. Selon cet ingénieux écrivain, nous devrions prendre pour vraies les imaginations du très-honorable Gladstone, et tous les détails que les très-honorables journaux rouges y ont ajoutés; avouer que « ces tortures, ces supplices, ces persécutions en masse » ne sont que l'application de nos doctrines, et soutenir que c'est ainsi qu'il faut traiter les vaincus. Il y a déjà quelque temps que M. Guéroult développe cette idée fine, et il s'en vante. Il *avait*, dit-il, *annoncé que l'*Univers *ne le contredirait pas sur ce point. En effet, provoqué deux fois, l'*Univers *a gardé le silence.* Voyez-vous!

M. Guéroult devrait au moins nous permettre de faire chaque chose à son heure. Présentement, il nous plaît de démontrer, sans ombre de doute, que M. Gladstone, et tous ceux qui ont exploité et amplifié ses *Lettres*, ont outrageusement calomnié le roi de Naples ; qu'ils ont menti pleinement, sciemment et même stupidement.

Quand cette question de Naples sera vidée, nous pourrons, si M. Guéroult le désire, examiner ensemble quels sont les droits des gouvernements à l'égard des perturbateurs de l'ordre établi, et quel usage en ont fait, de nos jours et en d'autres temps, non pas tous les gouvernements, ni même tous les gouvernements chrétiens, mais les gouvernements chrétiens qui ont voulu agir chrétiennement.

En attendant, il ne faudrait pas que M. Guéroult continuât de trop se méprendre sur le sentiment qui nous empêche de relever ses provocations. Il paraît se faire là-dessus des idées un peu ambitieuses.

Nous avons tâté son talent ; le sentiment qu'il nous inspire n'est pas précisément la terreur. Il nous parle de quelques illustres apologistes à la suite desquels *nous nous traînons de bien loin.* Jamais il ne mesurera mieux que nous toute cette distance. Mais nous n'avons pas en face les adversaires que nos grands hommes ont combattus. Contre

les descendants de Voltaire, le génie d'un de Maistre serait de luxe ; et contre M. Guéroult, ayant avec nous la vérité, nous pouvons suffire.

M. Guéroult ne s'effraie de rien. Il s'attaque aux plus grands, aux plus forts : il en aura la gloire aux yeux de ses amis et la responsabilité aux yeux des gens qui jugent et qui savent. Si cela l'amuse, nous n'en sommes pas affligés. Hier il se donnait le plaisir de déchirer une page de Joseph de Maistre, la page sur le bourreau. Nous profitons de l'occasion pour la faire lire. Il y a quatorze ou quinze ans, cette même page, citée dans le même esprit par nous ne savons quel ingénu libéral, nous parut si belle, si forte et si sensée, que nous voulûmes immédiatement connaître tout le livre et tout l'auteur ; et c'est peut-être pourquoi nous n'avons pas la gloire d'être aujourd'hui un écrivain démocratique et social. Espérons que nous rendrons le même service à quelque honnête garçon aussi disposé que nous l'étions alors à n'avoir jamais de bon sens. — Voici, dit M. Guéroult, le passage de l'éloquent *sophiste :*

Je vous crois trop accoutumés à réfléchir, Messieurs, pour qu'il ne vous soit pas arrivé de méditer sur le bourreau. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable, qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaines, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables ? Cette tête, ce cœur, sont-ils faits comme les nôtres ? ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature ? Pour moi, je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement ; il naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille, il faut un décret particulier, un FIAT de la puissance créatrice : il est créé comme un monde. Voyez ce qu'il est dans l'opinion des hommes, et comprenez, si vous pouvez, comment il peut ignorer cette opinion ou l'affronter ! A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine a-t-il pris possession, que les autres habitations reculent jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui qu'il vit

seul avec sa femelle et ses petits, qui lui font connaître la voix de l'homme : sans eux, il n'en connaîtrait que les gémissements...

Un signal lugubre est donné; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part; il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilége : il le saisit, il l'étend, il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras : alors il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre et les hurlements de la victime. Il la détache; il la porte sur une roue : les membres fracassés s'enlacent dans les rayons; la tête pend; les cheveux se hérissent, et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalles qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort. Il a fini : le cœur lui bat, mais c'est de joie; il s'applaudit, il dit dans son cœur : *Nul ne roue mieux que moi.* Il descend : il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table, et il mange; au lit ensuite, et il dort. Et le lendemain, en s'éveillant, il songe à tout autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. Est-ce un homme? oui : Dieu le reçoit dans ses temples et lui permet de prier. Il n'est pas criminel; cependant aucune langue ne consent à dire, par exemple, qu'il est vertueux, qu'il est honnête homme, qu'il est estimable, etc. Nul éloge ne peut lui convenir; car tous supposent des rapports avec les hommes, et il n'en a point.

Et cependant, toute grandeur, toute puissance, toute subordination repose sur l'exécuteur ; il est le lien de l'association humaine. Otez du monde cet agent incompréhensible, dans l'instant même l'ordre fait place au chaos, les trônes s'abîment et la société disparaît.

On se demande pourquoi M. Guéroult cite ce passage? C'est pour étaler son érudition d'abord, et ensuite pour démontrer l'exactitude sévère de M. Gladstone ; car, dit-il en sa logique, puisque la doctrine royale et théocratique s'appuie sur le bourreau, Ferdinand de Bourbon, roi et catholique, n'a pu se dispenser de faire tout ce que M. Gladstone rapporte ; « la page de Joseph de Maistre éclaire d'un re-« flet lugubre toutes les atrocités orthodoxes qui se com-« mettent en Italie. » Cela saute aux yeux ! Et si vous

croyez que le parti à qui l'on sert cette argumentation folâtre va se révolter, vous ne le connaissez pas. Il la trouvera très-bonne et très-victorieuse. Voilà le génie des publicistes révolutionnaires : c'est de savoir ce que le public peut supporter de monstrueuses sottises. En ce genre, leur instruction est achevée, et même ils font des découvertes.

M. Guéroult ajoute à ses raisonnements beaucoup d'autres jolies choses. Il atteste qu'en lisant la page de de Maistre, il sent *l'enthousiasme du supplice!* « Toutes les persécu-« tions inspirées par le double dogme de l'éternité des « peines et de l'infaillibilité de l'Eglise ont passé devant « nos yeux comme une vision funèbre. Voilà, Dieu merci, « le monde qui s'en va ; de Maistre a raison, le droit divin « du bourreau ébranlé fait chanceler les trônes ; rois et « bourreaux s'en iront de compagnie. » Ce ramage serait charmant partout ; mais, dans un journal montagnard et socialiste, sous la plume d'un Bernardin de Saint-Pierre qui a derrière lui les souvenirs honorés de 1793, et devant lui les promesses du « Comité de Résistance, » c'est d'un comique enivrant. Comment, Monsieur, vous dites que le bourreau s'en va ! Mais avec quoi donc vos amis, parvenus au pouvoir, réfuteront-ils les défenseurs du droit de propriété [1] ?

Et tant de braves gens dont vous parlez peu, mais qui vivent, et qui ne se laissent pas oublier ; ces braves gens des diverses sociétés du poignard que l'on voit éclore dans le monde entier, à la chaleur féconde de la doctrine sociale, ces *frères* qui se font bourreaux sans appointements, par amour de la chose, et qui donnent de petits coups de stylet dans l'ombre aux ennemis de l'humanité, que ferez vous d'eux ?

[1] Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que M. Guéroult, devenu rédacteur en chef de l'*Opinion Nationale*, travaille aujourd'hui pour Garibaldi, avec permission des autorités.

Est-ce que vous comptez sérieusement les empêcher de travailler au jour ? Vous y songerez à deux fois. Nous savons que la peine de mort est abolie dans vos cœurs tendres et purs, mais nous savons aussi que l'on commence à compter les assassinats par douzaines. Quoi ! vos gens assassinent, et ils craindraient d'exécuter ! Allons, vous nous prenez pour des icariens, et vous ne l'êtes pas vous-mêmes assez pour vous abuser là-dessus.

Le bourreau ne s'en va pas ; il vient, au contraire, en pompe et en gloire, et l'éclat de sa mission future vous éblouit. Il vient, non plus tel que de Maistre l'a dépeint et que la société régulière l'avait fait, mystérieux, étrange, répugnant, à peine un homme parmi les autres hommes, ne portant sa main immonde que sur des êtres immondes, semblable à l'infime ouvrier de nuit qu'on appelle pour nettoyer les cloaques. C'était là le vieux bourreau. Le bourreau moderne fera une autre figure ! Ce sera le *citoyen exécuteur des hautes-œuvres*, tel que nous l'avons entrevu en 1793 ; un frère et un ami, dont les enfants seront très-considérés. On ne lui jettera plus un empoisonneur, un parricide, un sacrilège ; ces crimes seront inconnus : on lui jettera, ou plutôt il saisira de sa main patriotique, des réactionnaires, des aristocrates, des propriétaires, des écrivains qui sauront l'orthographe, des femmes qui n'auront pas voulu changer de mari, des soldats qui auront défendu la France, des magistrats qui n'auront pas trahi la justice, des chrétiens qui voudront continuer de croire en Dieu ; tout le gibier que lui fournissaient « vos pères de 93. » Joseph de Maistre nous montre le bourreau, l'ancien bourreau, « emportant son salaire qu'on lui a jeté de loin, *à « travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur :* » le *citoyen exécuteur* ne sera pas exposé à cette avanie. Il prendra la tête du rebelle et la montrera au peuple pour se faire applaudir ; et lorsqu'ayant terminé le sacrifice du jour,

il descendra de l'autel pour aller prendre un peu de repos dans la propriété nationale affectée à son usage, il y aura presse à serrer sa main qui viendra de servir la République..., et qui signera des certificats de civisme !

Ils osent parler du bourreau ! Ils osent reprocher à la société ses justices, ces représentants d'un parti qui n'eut jamais parmi nous que des tribunaux d'assassins ! Encore une fois, que feraient-ils sans le bourreau, et qu'ont-ils fait sans lui ? Espèrent-ils nous persuader qu'ils comptent sur leur plume chétive pour réformer le monde, ou sur leur dévouement pour ébrécher le couperet ? Nous croirons à leur sincérité lorsqu'ils montreront de la bonne foi dans les discussions, nous croirons à leur courage lorsqu'ils auront osé désavouer la guillotine de leurs devanciers et flétrir le poignard de leurs contemporains. Que M. Guéroult maudisse la mémoire d'un seul des « superbes montagnards de 93, » à son choix ; qu'il traite suivant leur mérite un seul des exécrables bandits qui ont assassiné pour le compte des idées républicaines depuis quatre ans : et nous sommes prêts à reconnaître en lui un homme qui a sincèrement l'infirmité de croire à la régénération pacifique du genre humain par ses écritures.

S'il refuse de nous donner ces preuves de sa conviction, il devra comprendre par quel sentiment nous négligeons quelquefois de lui répondre, quoique nous soyons en ce monde, hélas ! pour l'écouter.

A PROPOS D'UNE OPINION DE L'AUTEUR.

Même date.

En 1838, il y a treize ans, dans un livre intitulé *les Pélerinages en Suisse*, mon premier ouvrage, j'ai écrit une phrase qui fait depuis quelques mois le bonheur des journaux rouges. Ils la reproduisent fréquemment, avec toutes sortes de manifestations typographiques et de déclamations philanthropiques. Cette phrase leur sert à prouver que le rédacteur en chef de l'*Univers* est un homme sanguinaire. On ne dit pas qu'il préside aucune société secrète, ni qu'il ait fait assassiner personne ; il n'a aiguisé ni béni aucun poignard ; mais la phrase en question prouve qu'il veut depuis longtemps rétablir l'inquisition, la torture et les bûchers, afin d'étouffer les idées révolutionnaires dans les flammes et dans le sang. M. de Girardin, après bien d'autres, l'a démontré, M. Guéroult le démontre après M. de Girardin. D'autres les imiteront ; cette phrase me suivra longtemps.

Je n'ai jamais, grâce à Dieu, balancé à dire toute ma pensée ; je me sens moins d'envie que jamais de la taire. Quand même je serais disposé à dissimuler quelque chose, je n'y réussirais point. Devant les gens qui parlent aujourd'hui, j'estimerais par trop honteux de garder le silence. Si donc il m'était démontré que les idées révolutionnaires fussent invincibles autrement que par les supplices, je le dirais ; ou, sentant faiblir mon cœur, je me tairais, lais-

sant à de plus courageux la seule gloire sérieuse en ce temps-ci, la gloire d'indiquer comment il faut ruiner ce que je regarde comme une hérésie anti-humaine et anti-chrétienne.

Mais la vérité est que je ne vois, pour dompter la Révolution, qu'une seule arme efficace et qu'un seul moyen assuré. Le moyen, c'est l'éducation chrétienne de la jeunesse ; l'arme, c'est la police correctionnelle.

Il n'est pas nécessaire de faire des lois nouvelles, nous avons plus de lois qu'il n'en faut, pourvu qu'elles soient exécutées avec résolution et avec suite. On ne les exécutera pas vraisemblablement, par beaucoup de raisons qui sont expliquées ici tous les jours ; et la Révolution, au lieu de mourir obscurément dans les prisons et dans les écoles, périra dans le sang que fera couler son triomphe. Ce sang sera celui de ses ennemis, par conséquent le nôtre, et c'est elle qui le versera.

En des temps à la fois plus vigoureux dans le mal, plus fermes et plus sages dans le bien, une législation plus sévère avait été inspirée à la société par l'imminence d'un péril semblable à celui que nous courons. Il y avait peine de mort contre ceux qui compromettaient la paix publique en fabriquant de fausses croyances, comme il y a eu, jusqu'à nos jours, peine de mort contre ceux qui compromettaient la fortune publique en fabriquant de la fausse monnaie. Nos pères croyaient l'hérésiarque plus dangereux que le voleur, et ils avaient raison. Une doctrine hérétique était une doctrine révolutionnaire. Il en résultait des troubles, des séditions, des pillages, des meurtres, toutes sortes de crimes contre les particuliers et contre l'Etat; on tombait en guerre civile, on faisait alliance avec l'étranger, et la nationalité était menacée en même temps que la vie et la fortune des individus. L'hérésie, qui est un très-grand crime religieux, était donc aussi un très-grand crime politique.

Cela n'a pas besoin d'être démontré aux gens instruits et de bonne foi ; on ne démontre rien aux autres.

L'hérésiarque, examiné et convaincu par l'Église, était livré au bras séculier et puni de mort. Rien ne m'a jamais semblé plus naturel et plus nécessaire. Cent mille hommes périrent par suite de l'hérésie de Wiclef ; celle de Jean Hus en fit périr davantage ; on ne peut mesurer ce que l'hérésie de Luther a coûté de sang, et ce n'est pas fini. Après trois siècles, nous sommes à la veille d'un recommencement. La prompte répression des diciples de Luther, une croisade contre le protestantisme aurait épargné à l'Europe trois siècles de discordes et de catastrophes où la France et la civilisation peuvent périr.

C'est dans cet ordre d'idées que j'ai écrit la phrase qui soulève la réprobation vertueuse des journaux démocratiques ; la voici, telle qu'ils l'impriment :

« Pour moi, ce que JE REGRETTE, je l'avoue franchement, « c'est qu'on n'ait pas BRULÉ JEAN HUS PLUS TOT, et « qu'on n'ait pas également BRULÉ LUTHER ; c'est qu'il « ne se soit pas trouvé quelque prince *assez pieux* et assez « politique pour mouvoir une croisade contre les protes- « tants. »

Littérairement cette phrase pourrait être mieux tournée, mais comme j'ai le bonheur de n'être pas de ceux qui tiennent trop à la façon de leurs phrases, je ne la renie point. Je la prends, puisqu'on me la rejette, et je ne suis pas insensible au plaisir de me trouver fidèle à mes opinions. Ce que j'écrivais en 1838, je le pense encore.

Que les philanthropes rouges impriment cette déclaration en tels caractères et autant de fois que bon leur semblera ; qu'ils y ajoutent leurs commentaires et qu'ils joignent le tout à mon dossier. Le jour où je voudrai la déchirer, ils pourront avoir de moi l'opinion que j'ai d'eux.

M. EMILE DE GIRARDIN.

I

DESTINÉE DE M. ÉMILE DE GIRARDIN.

20 septembre 1851.

La *Presse* pratique du mieux qu'elle peut les maximes de la *liberté illimitée*, qui est la formule socialiste et le cri de guerre de son rédacteur en chef: car on sait que comme Louis Blanc a *l'organisation du travail*, M. Leroux le *circulus*, M. Proudhon l'*an-archie*, M. de Girardin a la *liberté illimitée;* belles inventions, qui permettent à ces messieurs de s'accorder sans s'entendre! Au fond, le même esprit de destruction les anime, et leurs coups, dirigés par le père du mensonge, tombent sur les mêmes vérités. Qui pour ceci, qui pour cela, tous visent premièrement à supprimer le catholicisme. M. de Girardin veut raser l'Eglise pour arriver à l'abolition de la cour d'assises et de la police correctionnelle; voilà l'*idée* de l'homme aux idées. Il a une manière de s'en servir qui mérite l'attention. Suivant nous, M. de Girardin est malade. L'étude des causes et des effets de cette maladie ne sera pas sans intérêt. Il se

pourrait qu'aujourd'hui un grand médecin fût un grand politique.

A force de s'occuper de lui-même et d'en obséder le public, M. de Girardin est arrivé à se prendre pour prophète. Il croit qu'il a le moyen de faire avancer l'esprit humain, malgré d'autres hommes qui le voudraient retenir immobile ; il craint de n'être pas le plus fort ; il se persuade que les tenants du vieux monde le réservent à quelque terrible supplice ; il a peur de la roue et du bûcher.

Cette appréciation trop complaisante de la puissance qu'il s'attribue et des craintes qu'il inspire, date de loin. Elle a pris de grands développements à l'époque où il fut mis au secret par M. le général Cavaignac. Lui absent, le monde est resté sur les bases ; lui revenu, rien n'a paru plus solide. Il n'en croit pas moins qu'il est l'homme du temps, l'espoir des uns, l'épouvante des autres, et que ces autres rêvent de le brûler, après lui avoir appliqué la question ordinaire et extraordinaire. Cette manie s'aggrave de jour en jour et d'article en article. Il ne s'occupe plus qu'à effrayer le genre humain du sort que l'on prépare en lui à la pensée humaine. Dans ce dessein, il fait une revue rétrospective de l'ancienne législation à l'égard de l'hérésie religieuse, politique et morale. Il réimprime des arrêts du seizième siècle, rendus contre les protestants et les sorciers, afin de montrer, dit-il, où les réactionnaires, les Jésuites, les rédacteurs de l'*Univers* surtout, veulent en venir, et quelles armes ils demandent pour se débarrasser d'Émile de Girardin et de ses idées. Il copie des descriptions de supplices abrogés de fait, même avant la révolution de 1789, il en remplit les vastes pages de son journal, et il y met ce titre piquant : *Les temps que l'on regrette, — dédié aux rédacteurs de l'*UNIVERS. Ainsi, cet arsenal de billots, de roues, de chevalets, c'est là ce que regrettent nécessairement les adversaires de M. de Girardin ; tels sont les arguments indispensables des

catholiques, des monarchistes, de tous ceux qui combattent la belle thèse de la *liberté illimitée*.

Sur ce pied-là, M. de Girardin, sans être un puits de science, n'ignore pas ce que nous aurions à répondre. Nous pourrions remplir un journal tous les matins des gestes et des doctrines des libres penseurs ou partisans de la liberté illimitée, depuis la premlère aurore du christianisme jusqu'à l'heure qui sonne en ce moment ; nous pourrions y jeter pêle-mêle les lois sanglantes, les livres infâmes, les têtes coupées, les membres pantelants ; nous pourrions y faire figurer, à côté du missionnaire martyrisé à la Chine et diffamé à Paris, pays de philosophes, l'asssassin des sociétés secrètes, que l'on n'ose pas désavouer, et le conquérant du bien d'autrui, que l'on exalte ; nous pourrions y montrer les principes et les résultats de cette conjuration d'histrions, de sophistes, de criminels et de niais, toujours soulevée contre tout ce qui est vérité et tout ce qui est ordre dans le monde ; nous pourrions dédier aux écrivains socialistes cet in-folio qui ne renfermerait que l'histoire abrégée de la misérable humanité, contrainte par quelques pervers à lutter contre Dieu, pour arracher de lui la faculté de s'anéantir elle-même.

Mais qu'obtiendrons-nous de la *Presse* par ces observations? M. de Girardin ne se pique plus de fournir, comme autrefois, une idée par jour: il n'en a qu'une maintenant pour tous les jours, une idée fixe. Il croit avec M. Chouippe, il prouve avec M. Pelloquet que le catholicisme est le mal sur la terre; à quoi il ajoute, en son particulier, que le parti clérical s'apprête à le brûler vif, lui Girardin.

Ou M. de Girardin est arrivé à se persuader que ses adversaires veulent rétablir la législation pénale du moyen âge, et dans ce cas il a perdu le sens ; — ou il n'en croit rien, et alors toutes ces évocations sanglantes et toute cette obstination à crier que certaines personnes qui le combattent

veulent des supplices, des flammes, des tortures, tout cela n'est qu'un calcul de sa politique, une machine qu'il dresse et fait mouvoir contre ses adversaires et contre la société.

Or, ces souvenirs et ces tableaux présentés sans critique, sans philosophie, sans exactitude, accompagnés au contraire de commentaires venimeux ; cette prétendue histoire, devenue la plus atroce des calomnies, enfoncée dans la dure cervelle d'un peuple ignorant et qu'aucune réfutation ne peut atteindre ; ce n'est pas sans doute, au point de vue socialiste, un travail insensé, mais il y aurait là un conseil de haine si monstrueux, que nous aimons mieux croire et que nous croyons à la folie.

Nous avons toujours étudié M. de Girardin avec une curiosité mêlée de compassion. Nous pensons le connaître. Pour se rendre bien compte de cette individualité inquiète, il faut la prendre au point de vue moral : c'est son côté intéressant, et même son beau côté.

M. de Girardin n'a point de talent. Comme penseur, il est nul ; jamais une idée n'est entrée ni n'entrera dans la tête de l'homme qui a pu se vanter d'avoir une idée par jour. On n'a pas une idée parce qu'on a la fièvre ; il ne faut pas prendre des illuminations de spéculateur pour des idées. Si l'on veut que M. de Girardin ait de l'esprit, soit ! « Dans les révolutions, dit M. de Bonald, il n'y a de gens d'esprit que ceux qui font fortune et ceux qui ne la veulent point faire. » M. de Girardin a fait fortune, il est en règle du côté de l'esprit. Cela prouve qu'au négoce des idées, comme à beaucoup d'autres, on peut s'enrichir sans toucher à la marchandise. Ecrivain, M. de Girardin est ordinairement ridicule ; jamais il ne s'élève à la bonne médiocrité ; il ne sait pas le français, il n'a pas le premier instinct littéraire. Les gens qui l'admirent, sur la parole de quelques petits parasites attachés à ses exploitations, devraient admirer bien plus le piston d'une machine à vapeur. M. de Girardin n'écrit pas : il

vocifère sous l'influence d'une passion qui l'étrangle, ou il dégorge en hâte quelque lecture indigeste faite le matin. Nous avons beau tâter ces paragraphes vantés des gens de boutique et redoutés des hommes d'Etat, nous ne sentons que le pouls d'un malade.

M. de Girardin a pour lui son énergie et son malheur. Il est un des hommes les plus malheureux qui soient au monde; sa destinée offre l'intérêt d'une légende. C'est l'enfant d'Agar, condamné à dresser sa tente contre la maison de ses frères, et qui garde envers eux une perpétuelle hostilité, sans pouvoir les vaincre ni être vaincu. Que de préjugés, c'est-à-dire que de demi-vérités justifie cet homme qui entreprend follement d'abattre les vérités entières! Il a été, il est, il sera toujours un homme à part. Il a tout fait pour parvenir à n'être qu'un particulier comme un autre; tout ce qu'il a fait pour ressembler à tout le monde n'a réussi qu'à le singulariser et à l'isoler.

Sa vie, vouée à la lutte, a été pleine de victoires : ses victoires sont restées stériles. De toutes les positions régulières qu'il a voulu emporter, il a forcé la première enceinte avec un succès merveilleux; la seconde, par où tout le monde passe en se laissant porter, jamais il ne l'a franchie. Par un effort de géant, il construit un pont, et il demeure sur la rive, faute d'un centime pour acquitter le péage. Fondateur d'un journal tout-puissant, jamais chef de parti; député, jamais ministre; victorieux, jamais triomphateur; aspirant toujours au premier rôle, toujours rejeté aux derniers rangs. Autrefois, il n'était, malgré tout, qu'une utilité dans le parti de l'ordre; dans le parti du désordre, il n'est aujourd'hui, malgré tout, qu'une utilité. Il a perpétuellement rêvé d'être illustre, il aura de la peine à rester fameux.

Il faut ignorer complètement le cœur de l'homme, toujours plus ambitieux et plus haut en raison de la force qu'il se sent et de celle bien plus grande que l'amour-propre

lui attribue, pour ne pas deviner qu'il y a là d'immenses douleurs.

M. de Girardin a vu passer sur lui et parvenir aux premiers postes des hommes qu'il a protégés, ou battus, ou méprisés ; des hommes qui ne le valaient point, qui n'avaient ni tant d'invention, ni tant de fortune, ni tant d'audace; qui ne pensaient pas plus correctement, qui n'écrivaient pas plus juste, qui parlaient aussi mal, et qui n'auraient pu lui disputer le prix Monthyon. L'avantage de ces rivaux, leur unique avantage, c'était de n'avoir point le sang aventureux des Ismaélites, d'être dans la voie commune et d'y trottiner sans vertu, mais sans témérité.

Ce persévérant mécompte devait, à la fin, ulcérer un républicain fort mal disposé par nature et par éducation à féliciter Sparte d'avoir tant de citoyens meilleurs que lui. Nous disons un républicain ; M. de Girardin l'était sans le savoir. Certes ! de tous les conservateurs qui ont été les pionniers de la république, aucun n'a plus efficacement travaillé à son avènement que l'inventeur des journaux à bon marché et des romans-feuilletons ! Il était déplacé dans le parti de l'ordre, et il allait en sortir, quand la Révolution l'y retint. Un an plus tard, il se serait trouvé républicain de la veille. Le 24 février, il n'était pas prêt. Le dépit de voir monter au pinacle cette cohue d'écrivassiers, d'émeutiers et de maltôtiers que le mouvement populaire jeta sur la scène, le précipita lui-même dans la réaction. Ce fut sa belle époque, non-seulement honorable, mais glorieuse, et qu'il ne retrouvera pas. Personne, durant quelque temps, n'eut plus ni même autant de courage, car personne n'était plus en vue ni désigné à plus de fureurs. Il brava dans leur triomphe les républicains qu'il avait bafoués dans leurs espérances ; il fit tête à l'émeute ; il alla jusque dans ses rangs, jusque sur la tombe de Carrel, contraindre M. Marrast à lui donner la main.

Alors, en beaucoup de cœurs s'éveilla une émotion de sympathie sur laquelle il se méprit sans doute et dont il eut le malheur de ne pas se sentir assez honoré. On crut, nous pouvons le dire, que cet homme, après tant d'aventures embrouillées, voulait relever son nom, ou par de grands services, ou par une belle mort. Il lui arriva deux ou trois fois d'écrire avec une sorte de majesté. Certains articles de quelques lignes, jetés à l'émeute grondante, sont des modèles de cette éloquence véritable, née des cœurs forts, maîtresse des grands périls, qui raffermit les courages honnêtes et inquiète l'audace des méchants. M. de Girardin s'est efforcé d'avilir les éloges qu'il reçut et mérita dans ces jours héroïques. Il a cité, en diffamant la pensée qui la fit écrire, une lettre de félicitations que lui adressa M. de Montalembert. Il a tort. Si l'oubli l'épargne, cette lettre sera son meilleur titre à l'indulgence de la postérité. Elle prouvera qu'un jour au moins il a eu cette fortune de connaître le devoir d'un bon citoyen et de l'accomplir. M. de Montalembert n'est pas le seul qui lui ait fait la grâce d'oublier le passé en faveur du présent et par espérance de l'avenir. Nous, à qui il n'appartenait pas de féliciter M. de Girardin, nous avons obscurément et consciencieusement voté pour lui. C'était, il ne peut nous en croire, sans le moindre désir de le flatter et sans la moindre intention d'obtenir un retour.

Etions-nous trop indulgent pour la notoriété antérieure du fondateur de la *Presse?* Tout ce que nous savons, c'est que la majorité parmi les électeurs ne pensa point comme nous: M. de Girardin ne fut pas élu. Même après ses signalés services, l'opinion du parti conservateur resta sévère pour lui. Une âme véritablement forte se serait résignée noblement à cette rigueur, ou se serait noblement obstinée à la vaincre par des services nouveaux. Mais il est plus facile d'être furieux que d'être juste, et les plus ambitieuses

entreprises de l'amour-propre ne vont pas jusqu'à pardonner. M. de Girardin fit une spéculation sur l'avènement du prince Bonaparte, força la première barrière, qui était de faire réussir cette candidature, échoua, suivant l'usage, devant la seconde, qui était de recevoir un portefeuille de la main où il avait contribué à placer presque le spectre. Suivant l'usage encore, cette déconvenue fut le signal d'une conversion : M. de Girardin se convertit au socialisme.

C'était sa voie ; sa destinée ne lui permit pas d'y entrer magnifiquement. On sait par quelles avanies les socialistes lui firent acheter le baptême, quelles formules d'apostasie il fallut multiplier, comment le fier initiateur garda le mulet dans l'antichambre des clubs, combien de nazardes il reçut en attendant sa patente de représentant. Il semble que ses dures épreuves ont abattu son humeur jusqu'alors indomptable ; il est soumis et discipliné pour la première fois de sa vie, et il n'y a pas d'humbles offices où la *Presse*, qui semblait jadis craindre le lieu commun, ne descende aujourd'hui pour seconder la guerre faite à la société et à l'Eglise. Cela va jusqu'à copier la *République*, la *Feuille du Peuple* et l'*Evénement*.

La *Presse* combat à la manière des sauvages. Plus de réserve, plus de délicatesse ni de fierté sur le choix des moyens, plus de droit des gens. Nous avons vu un temps où M. de Girardin se serait fait scrupule de dire certaines balourdises décriées, d'agiter certains vieux oripeaux voltairiens, d'injurier certaines personnes sans défense. Aujourd'hui tout est bon, on se sert de tout, on ose tout. C'est une rage de banni, sans cesse enfiellée par toutes sortes de fanatismes méchants et absurdes. La *Presse* est le journal qui prouve le mieux l'impossibilité radicale d'arriver à la connaissance de la vérité sur les faits contemporains, et par conséquent à un accord quelconque, par le moyen de la discussion. L'évidence y est niée, même quand l'intérêt de

la thèse ne l'exige pas absolument ; aucun adversaire n'obtient justice, aucune vérité ne reçoit satisfaction. C'est à la *Presse* que viennent tous ceux dont le cœur faiblit devant les périls ou les devoirs inhérents à la profession de foi catholique. On y mange du jésuite partout, dans le premier-Paris, dans le second-Paris, dans le feuilleton, dans l'article Variétés, aux nouvelles de l'étranger, aux faits divers, et la consommation est plus grande en un mois qu'elle ne l'était au vieux *Constitutionnel* pour toute l'année. Brochant sur le tout, M. de Girardin, hérissé de plus de citations que n'en traîna jamais M. de Genoude, enveloppe et amalgame ces excès dans sa ridicule théorie de la liberté illimitée. Il ne s'aperçoit pas qu'il suffit d'un journal comme le sien, avec la liberté limitée dont il use, pour renverser toutes les notions de justice et d'ordre social.

Rien ne prouve mieux sans doute la violence et la profondeur de ses rancunes et la légèreté de ses études. Nous aimons à croire que cela prouve encore et par-dessus tout le dérangement de son esprit. Nous n'admettons pas qu'un homme, et à plus forte raison un homme qui a eu son jour de lumière et de grandeur, puisse faire à la société une guerre si implacable pour venger sa propre querelle. Il est malade, voilà le mot de l'énigme. Qui expliquera cet homme? demande-t-on quelquefois. L'explication est simple : C'est un orgueil désespéré.

22 septembre 1851.

II. C'est très-sincèrement que nous croyons l'esprit de M. de Girardin profondément aigri et troublé.

Si l'on en veut des preuves exactes, il n'est pas nécessaire de feuilleter l'abrégé de la *Presse*, que M. de Girardin

publie en cinquante-deux volumes, avec cette épitaphe : *Simplifier ;* il suffit de se rappeler trois ou quatre des *idées* dont il s'occupe. Ce publiciste ingénieux, qui, sur la foi de quelques grimauds, ne croit pas à l'Eglise catholique, et qui peut-être ne saurait pas dire de quelle façon il croit en Dieu, croit très-bien :

A la paix perpétuelle,

A la liberté illimitée, corroborée par l'abolition de l'autorité,

A l'abolition de la peine de mort,

Et au fluide escargotique.

Mais ce n'est rien ! Il croit aussi qu'un jour, si nous ne le brûlons pas, il deviendra le maître de la France, et qu'alors il aura pitié de nous. C'est la réponse qu'il nous fait ce matin : *Nous verrons*, dit-il, *que la pitié ne lui manquera point.*

Nous le verrons si nous le voulons voir, et c'est ce que M. de Girardin n'a pas encore le droit d'annoncer avec tant d'assurance.

Mais quand même nous serions réservés à cette suprême humiliation, d'implorer la clémence de M. de Girardin, devenu l'arbitre de nos destinées, nous prendrions une peine inutile. Lorsqu'il nous avoue si naïvement ce rêve, où il pose en attitude de triomphateur miséricordieux, M. de Girardin nous montre qu'il ne sait pas à quelles conditions la puissance peut tomber dans ses mains, et quelles garanties il devra donner à ceux qui la lui confieront.

S'il y a un homme, quel qu'il soit, en France, capable d'appeler le jour où ses adversaires, quels qu'ils soient, auront besoin de sa pitié, cet homme-là, crût-il ne sentir dans son âme que les désirs d'un saint, est le plus fou des fous ou le plus méchant des méchants. La frénésie qui forme ce rêve pour assouvir sa soif de vengeance, rêve comme

l'enfer ; la folie qui le caresse dans l'attente de jouer un beau rôle, se flatte d'égaler le pouvoir du Dieu en qui elle ne croit pas.

Quand ce rêve est avoué par l'homme qui veut établir le règne de la liberté illimitée, et quand cet homme est le journaliste qui fait son principal objet de prouver que le catholicisme est le mal sur la terre, évidemment cet homme est le jouet des illusions les plus absurdes, et ne sait plus ni ce qu'il dit, ni où il est, ni où il va.

Comment, vous croyez qu'un jour viendra où vous, — vous, Monsieur de Girardin ! — vous serez l'appui de l'ordre et l'abri de l'Eglise ; et vous travaillez à faire avancer ce jour en niant l'autorité sous toutes ses formes, en la sapant dans toutes ses bases, en calomniant l'Eglise dans tous ses dogmes, dans toute sa discipline, dans toute sa morale, dans toute son histoire ! Vous serez l'appui de l'ordre, et vous prétendez montrer qu'il n'a rien de bon ! Vous serez l'abri de l'Eglise, et vous affirmez qu'elle n'a rien de pur ! Vous serez l'appui de l'ordre et l'abri de l'Eglise, et vous rédigez la *Presse* !...

Vous déraisonnez.

II

L'ÉGLISE ET LES SUPPLICES.

24 septembre 1851.

Nous retrouvons dans une petite feuille rouge les *Extraits de supplices* que la *Presse* a tirés du livre de Muyart de Vouglans, et qu'elle a mis en fioles pour prouver que les républicains qui se préparent à fondre la terre sont des

bergers d'Arcadie, tandis que les monarchistes et les catholiques ne rêvent que question ordinaire et extraordinaire, plomb fondu coulé dans les plaies vives, écartellements, bûchers, etc., etc. Le copiste chargé de remplir les intentions humanitaires de M. de Girardin a eu l'ingénieuse idée de dédier son travail aux rédacteurs de l'*Univers;* les feuilles rouges ont soin de ne pas omettre cette dédicace, et le tout court ainsi la province. Voilà quelle histoire apprend le peuple ; c'est ce que la bonne bourgeoisie a si longtemps voulu et protégé sous le nom de diffusion des lumières. Elle finira par y voir !...

Quant à M. de Girardin, ce qui peut résulter de là ne le regarde point. Il n'en sera que plus beau, lorsque, la révolution faite, il avancera le bec de sa plume métallique pour protéger ses ennemis vaincus. En attendant ce grand jour, les extraits de Muyart de Vouglans nous inspirent quelques paragraphes que nous dédions à notre tour à M. de Girardin, pour le seul amour du bon sens et de la vérité, et sans espérer aucunement que cet homme supérieur en tire le moindre profit.

1° Si M. de Girardin, au milieu de ses entreprises commerciales et politiques, avait eu le temps d'apprendre l'histoire ailleurs que dans les journaux, il saurait que tous les progrès qui ont adouci les mœurs, la législation et les peines, sont dus à l'Eglise exclusivement. Après avoir rempli le devoir de protéger par les lois la vie des gens honnêtes et pacifiques, l'Eglise a inspiré et institué les procédures, qui sont venues protéger la vie des innocents injustement accusés, adoucir le sort des coupables justement punis. Sans doute elle n'a rien fait inopportunément, elle n'a pas demandé à la société de se désarmer contre le mal et contre le crime ; mais elle a toujours été pressée de modérer les supplices et de les ramener au strict nécessaire, suivant les temps et le caractère

particulier des peuples qu'elle dirigeait. Nous regrettons que M. de Girardin n'ait pas le loisir de feuilleter la collection des Conciles, non pour y chercher des paragraphes, mais simplement pour s'instruire. Il verrait là des choses qui l'étonneraient, et que les compilateurs qui chauffent sa locomotive s'abstiennent soigneusement de lui montrer. La constante douceur de l'Eglise repose sur un sentiment que M. de Girardin peut comprendre : pour l'Eglise, le coupable, quel qu'il soit, n'est qu'un pauvre pécheur. Repentant, elle l'absout de ses péchés et l'admet aux sacrements, avant de l'abandonner aux hommes qui vont le punir pour l'exemple et pour le salut des autres. S'il s'obstine dans son crime, elle sait qu'il va tomber aux mains de Dieu, et elle ne s'amuse pas à tourmenter un misérable qui sera tout à l'heure dans les tourments de l'éternité.

2° La Monarchie française, formée par le catholicisme et dans laquelle, à travers toutes les vicissitudes de la politique, l'esprit chrétien n'a pas cessé de vivre et a souvent dominé, croyait avoir assez adouci les mœurs et assez fortement établi la connaissance et le respect du devoir parmi les hommes pour n'avoir plus besoin des supplices anciens. Appliqués de plus en plus rarement, ils étaient presque entièrement abolis de fait lorsque la Révolution éclata.

3° La Révolution, qui disait comme l'auteur des 52 : ***Simplifier***, simplifia en effet l'attirail de la justice et le remplaça par la guillotine.

Mais à la guillotine, la Révolution ajouta, pour les cas pressés :

Les fusillades en masses,
Les noyades *id.*,
La mitraille *id.*,
Les massacres *id.*,

La lanterne, en façon de divertissements populaires,
Le typhus des prisons en masses,
Les pontons,
La déportation,
Les colonnes infernales.

De l'ancienne législation, elle conserva la confiscation, qui ne rendit jamais de si beaux bénéfices ; elle y ajouta :

Le vol,
L'injure,
La liberté de la presse.

Elle perfectionna d'une façon incomparable les effets déjà connus de la famine et de la guerre.

4° Quoique la guillotine simple restât la base du système, elle fonctionna néanmoins avec tant de promptitude et d'allégresse, qu'elle fit mourir en quelques années infiniment plus d'innocents que tous les anciens supplices à la fois n'avaient, dans le même nombre d'années, fait périr de coupables.

5° Si la Révolution avait conservé l'ancien appareil des exécutions et l'ancienne forme des procédures, même en y faisant rentrer la torture, c'eût été un très-grand bonheur pour l'humanité; car jamais les juges, jamais les bourreaux, jamais les philanthropes n'auraient eu assez de temps, assez de bras, assez de rage pour répandre tout le sang qui a coulé, grâce à la *simplification* introduite par l'institution des tribunaux révolutionnaires et par la mecanique du docteur Guillotin.

6° A quel point la torture fut-elle abolie durant le cours de ces temps exécrables et que nous pourrions, en nous adressant à M. de Girardin, appeler aussi *les temps que l'on regrette*? On n'employa ni roue, ni brodequins, ni cheva-

lets ; Mais M. de Girardin compte-t-il pour rien l'horreur et l'angoisse de vivre sous les coquins et sous les scélérats qui régnaient alors ; de voir la patrie au pillage, les autels abolis; d'être non-seulement volé et assassiné, mais encore insulté par ces bandits immondes ? Plus d'un million d'hommes périrent dans cette orgie de sang humain. Ceux qui restèrent n'ont-ils pas subi des tortures que tout l'art des anciens bourreaux n'eût pas inventées? M. de Girardin oublie que tous les hommes ne sont pas dans cette situation joviale de n'avoir rien à souffrir ni à regretter, lorsqu'ils sont personnellement hors d'affaire. On a une famille : on ne souffre pas seulement en soi, on souffre dans les membres de sa famille. Un million d'individus traînés au supplice, cela ne représente pas loin d'un million de familles désolées et torturées.

7° Il est plus facile, et personne n'en doute, de revoir ces temps-là que ceux dont il plaît à M. de Girardin d'épouvanter ses lecteurs. L'Eglise et la Monarchie, pour se soutenir, n'ont pas besoin de restaurer la torture. Elles le peuvent, parce qu'elles garantissent tous les droits ; mais la Révolution, qui les conteste tous, ne peut régner que par le crime, et le crime ne sait ni ne peut savoir ce que c'est que la clémence.

III

LA LIBERTÉ ILLIMITÉE.

I. M. de Girardin prétend n'être pas l'inventeur de la liberté illimitée. Il en fait honneur au Comité catholique, présidé par M. de Montalembert, et à un autre Comité, présidé

par M. de Melun. Comme preuves, il fournit cinq colonnes de citations où les lettres italiques et les lettres capitales jouent un grand rôle. M. de Girardin mérite au moins un brevet de perfectionnement dans ce genre de preuve, que l'on pourrait appeler la *preuve typographique*. Il a un art de souligner les mots et de les mettre sous le pressoir qui leur fait rendre tout ce qu'il veut. Point de parole sensée d'où il ne parvienne ainsi à faire suinter l'absurde. Cela ne nous paraît pas grandement honorer son génie. En bonne et loyale polémique, on doit chercher dans le texte d'un adversaire ce qu'il a voulu dire, et non pas ce que l'on voudrait qu'il eût dit.

A quoi bon, d'ailleurs, ce travail? Qui croira jamais que les catholiques, quand même ils auraient demandé la liberté *illimitée*, ont entendu par là précisément les mêmes choses que M. de Girardin! C'est imiter ce pauvre hère du dernier siècle qui faisait un *Dictionnaire des athées;* il s'empressa d'y inscrire David, après avoir lu dans les Psaumes : *Non est Deus*. Il était lui-même athée en forme. Il le prouva très-bien par son livre; mais, grâce à l'idée qu'il eut d'y fourrer David, il prouva bien mieux encore qu'il était un sot.

Si quelques catholiques, se laissant étourdir par les rumeurs de la Révolution, avaient cru à la liberté illimité telle que l'invoque aujourd'hui M. de Girardin, les discours, les doctrines, les actes des socialistes les eussent promptement désabusés, et ils auraient eu la sincérité de reconnaître leur erreur. L'orgueil de M. Girardin trouve son compte à se mettre derrière les gens pour ramasser leurs vieilles sottises et s'en revêtir lorsqu'ils ne les portent plus.

Mais cette sottise, les catholiques ne l'ont point faite. Anciens et sincères partisans de la liberté, qu'ils avaient inutilement réclamée durant tout le règne de Louis-Philippe (sans aide notable de M. de Girardin), ils crurent nécessaire de la réclamer avec plus de force lors de l'avènement de la

République, qui leur faisait pêle-mêle beaucoup de promesses et beaucoup de menaces. Les membres du Comité catholique exhortèrent leurs amis à se réunir, à s'entendre dans le but de conquérir la liberté. S'ils se trouvent aujourd'hui l'avoir demandée d'une façon trop générale et impraticable, non pour eux, mais pour d'autres, la faute en est à ces autres dont les excès ont si vite épouvanté les catholiques, comme les conservateurs et les libéraux de toute nuance et de toute opinion.

Les catholiques disaient, par la voix de M. de Montalembert : « Il n'y a de salut pour la France que dans l'in-« telligence complète et l'application sincère de la liberté. On *n'est pas digne de la représenter lorsqu'on ne sait pas puiser dans la rectitude de sa propre conscience le* RESPECT DE LA CONSCIENCE D'AUTRUI.. » Nous soulignons cette clause, comme M. de Girardin la souligne lui-même. Mais pourquoi la souligne-t-il? C'est précisément celle à laquelle il manque le plus. Respecte-t-il la conscience des catholiques, dont il diffame tous les jours et les doctrines et les œuvres?

Respecte-t-il les libertés catholiques, et les fait-il respecter dans les journaux de son parti, remplis tous les jours de déclamations empoisonnées contre tout ce que nous faisons, tout ce que nous disons et tout ce que nous voulons?

Qu'il nous dise, la main sur la conscience, s'il croit que le *National* ou la *République*, arrivant au pouvoir, nous laisseraient libres.

Puisqu'il nous combat si souvent, nous devons croire qu'il prend la peine de nous lire. Est-ce qu'il ne nous voit pas constamment en lutte contre un ou plusieurs de ses confrères qui nous contestent l'usage le plus naturel et le plus légitime de la liberté?

Lui-même l'apôtre de la liberté, veut-il que nous possédions la liberté *illimitée*? Non, sans doute; car, ou il croit, comme il le dit, que nous entendrions par liberté le droit

de le brûler; ou il le dit sans le croire : et alors pourquoi nous calomnie-t-il, si ce n'est pour nous opprimer?

Nous avons demandé la liberté, nous la demandons encore très-grande, très-large, et pour nous et pour les autres; nous croyons toujours qu'il n'y a de salut pour la France que dans l'intelligence complète et dans l'application sincère de la liberté; mais nous avons vu les clubs, nous avons vu la presse démocratique, nous avons vu les journées de Juin, et à chaque instant nous voyons encore quel respect professent pour la conscience d'autrui les hommes qui se prétendent les vrais et les seuls amis de la liberté. C'est assez pour nous faire comprendre, à défaut de logique, que la liberté a besoin de limites, et qu'il n'y aurait pas de pire oppression pour la conscience humaine que la liberté *illimitée*. Jamais ni nous, ni aucun de nos amis n'a imaginé cette liberté-là, M. de Girardin en a tout l'honneur, après M. Proudhon, qui est le véritable inventeur de la chose et qui l'appelle de son nom savant, l'*an-archie*.

II. M. de Girardin ne donne pas seulement sujet de douter de son bon sens; j'ai le chagrin de l'avertir qu'il est en train de faire douter de son esprit.

Il continue d'affirmer que les catholiques, en demandant la liberté à une époque où l'on avait sujet de craindre la servitude, entendaient précisément ce qu'il entend aujourd'hui. Il l'établit, suivant son usage, par la preuve typographique. Sa méthode est facile : lorsqu'il trouve dans une phrase signée d'un catholique, le mot *liberté*, il copie la phrase, fait des barres sous le mot, et l'envoie à son imprimeur. L'imprimeur sait ce qu'il faut faire. Il imprime LIBERTÉ. Voilà la preuve faite, et le pauvre catholique convaincu d'avoir *girardinisé*. C'est vraiment trop simple; on ne comprend pas que l'inventeur de tant de commandites archi-compliquées descende à de semblables fadaises.

Le catholique dont M. de Girardin cite aujourd'hui les paroles est Monseigneur l'Archevêque de Lyon. Lorsque la République fut proclamée, ce prélat, comme tous ses vénérables collègues, mit la religion sous la protection de la liberté; il exprima l'espérance que le drapeau de la République serait pour l'Eglise un drapeau protecteur, que l'on aurait soin des pauvres, que l'on s'occuperait d'améliorer le sort des classes laborieuses. M. de Girardin souligne, souligne, souligne, multiplie les *italiques*, les *lettres grasses*, les *petites capitales*, et s'écrie que le Cardinal est girardiniste. Eh! pauvre homme, demandez d'abord au Cardinal si vous êtes catholique.

Avant d'alléguer l'autorité de Monseigneur le Cardinal de Bonald, M. de Girardin s'arme de l'Evangile (car il porte ses mains partout), pour me persuader que j'ai tort de le combattre. Il me cite entre autres ce passage de saint Matthieu : « Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous « prendre votre tunique, abandonnez-lui encore votre man- « teau. » Si M. de Girardin a la fantaisie de porter mon manteau, nous ne plaiderons pas. Qu'il vienne au commencement de l'hiver, j'espère acheter un paletot neuf, je garderai le vieux et le neuf est à lui. Mais il me permettra de profiter de l'occasion pour lui dire que rien dans l'Evangile ne m'oblige à laisser M. de Girardin diffamer l'Eglise et à souffrir que ses amis prennent à mes frères tunique et manteau.

Il cite encore le P. Ventura, parce que cet éminent orateur a prononcé, dans un de ses beaux discours, la phrase suivante, dont voici un *fac-simile*, comme spécimen de la preuve typographique :

Aucun homme, en tant qu'il soit homme, n'a le droit, de POUVOIR d'AUTORITÉ sur un autre homme ; c'est pourquoi *la suprématie exercée par l'homme*, à ce seul titre *sur l'homme*, est une USURPATION, une INJUSTICE, un VOL, un SACRILÉGE.

Je n'ai pas encore lu le sermon d'où M. de Girardin tire ce passage; mais je parie tout ce que M. de Girardin voudra que ce sermon, si la phrase citée s'y rencontre, prouve que le P. Ventura n'est ni girardiniste ni proudhonien. Souligner et comprendre sont deux.

Tout en en régimentant ainsi l'Evangile, les cardinaux, les prédicateurs et les simples catholiques sous le drapeau de la liberté illimitée, M. de Girardin prend le soin maladroit de définir la chose. Il y dépense une multitude d'*alinéas* dont plusieurs ont pour but de démontrer que la liberté illimitée ne consiste pas à faire des choses impossibles, comme d'aller à pied en une heure de Paris au Hâvre, ou d'écrire comme Bossuet quand on est M. Veuillot, ou de parler comme Berryer quand on est M. de Girardin. Mais deux ou trois de ces nombreux alinéas nous apprennent des choses plus essentielles. Les voici :

« Par *liberté illimitée* (il se souligne lui-même!), il faut entendre uniquement et exclusivement la *liberté non arbitrairement limitée.*

« Par *liberté limitée*, ce que je repousse, c'est la *liberté* LÉGALEMENT limitée; ce que j'admets, c'est la liberté NATURELLEMENT *limitée.* » (Comme de ne pas faire soixante lieues à pied en une heure, de ne pas écrire comme Bossuet, de ne pas parler comme Berryer, de ne pas raisonner juste quand on soutient la thèse de la liberté illimitée, etc.)

Et il ajoute, ce qui est merveilleux : « La limite naturelle de la liberté, c'est de ne point faire aux autres ce que vous ne voudriez point qu'ils vous fissent. »

On va croire là-dessus que M. de Girardin, qui assure que les catholiques veulent la liberté comme il l'entend, ne l'entend lui-même que comme les catholiques la veulent. Point du tout! Il repousse toute limite légale à la liberté. Il ne veut ni lois préventives, ni obstacle d'aucun genre autre que la liberté naturelle de ne point faire souf-

frir à autrui ce que l'on ne voudrait pas souffrir soi-même.

En d'autres termes, M. de Girardin veut que les hommes soient vertueux, bons, justes, équitables, mais sans lois, sans tribunaux, sans magistrats; et, pour y parvenir, il commence par travailler à l'abolition de l'Eglise et du christianisme! L'homme en possession de la liberté illimitée n'aura plus le pouvoir de mal faire. Dès lors, à quoi bon lui défendre le mal et instituer des punitions pour réprimer le mal qui ne sera plus?

Voilà l'*idée* de ce profond publiciste; son moyen de réalisation est la république sociale.

Adrien demande à Epictète ce que c'est que la liberté. Epictète, en moins de mots que M. de Girardin n'emploie d'alinéas, répond: C'est l'*innocence*. Parole profonde et sublime. Mais Epictète n'a pas l'idée de soutenir que tous les hommes sont naturellement innocents. Il ne se prétend pas innocent lui-même; et cependant il n'avait pas inventé le roman-feuilleton, ni méprisé les dieux.

Les définitions de M. de Girardin, les commentaires dont il enveloppe ses citations sont d'un style affligeant. Il a eu la mauvaise inspiration de plaisanter, et sa plaisanterie consiste à m'appeler *Père; mon Père, mon bon Père*, il ne sort pas de là. Il a vu cela dans la *Charivari*, il l'a trouvé piquant, et comme il est né copiste, il s'en empare, sans songer combien ce mot de Père, qui peut sembler drôle dans le *Charivari*, devient bouffon sur ses lèvres. J'aurais de quoi rire, je m'abstiens; mais je ne comprends pas qu'un homme comme M. de Girardin, qui a bien réussi dans ses petites affaires et qui est à son aise, fasse son esprit lui-même, lorsqu'il a l'inconvénient de le faire mauvais. Il ne peut sortir sans rencontrer cinquante individus sur le pavé qui lui tourneraient quelque chose de plus présentable pour une haute paie de dix francs.

27 septembre 1851.

III. M. de Girardin cite et souligne plus que jamais, et il faut désespérer de lui faire entendre raison. Aussi n'est-ce pas cette tâche téméraire que nous avons entreprise. Notre dessein est uniquement de prouver que M. de Girardin ne peut plus entendre raison. La démonstration nous semble maintenant bien avancée ; elle va devenir complète.

Aux catholiques qu'il a, jusqu'à présent, cités comme partisans de la liberté illimitée, M. de Girardin ajoute aujourd'hui Mgr l'Archevêque de Paris. Le vénérable prélat, dans son dernier mandement, aurait développé toute la doctrine de la *Presse*. On ne s'en était pas aperçu ; mais la preuve typographique est là. M. de Girardin fait la preuve typographique, suivant le procédé expéditif que nous avons décrit ; et, après avoir copié et souligné un passage de ce beau mandement, il assure qu'il n'y voudrait pas un mot de plus ni un mot de moins. « Si l'*Univers*, ajoute-t-il, n'en-« tend pas comme moi la liberté, la société et l'individu, « c'est qu'il ne les entend pas comme les entend et comme « les a si parfaitement définis Mgr l'Archevêque de Paris. « — Cela ne me regarde plus. »

Le passage que cite M. de Girardin expose des principes qui ont été toujours et partout admis par tous les catholiques. Si M. de Girardin les accepte complètement, c'est *nous* que *cela ne regarde plus*. Quant à M. de Girardin, il lui reste quelque chose à faire. Il prétend se conformer en tout à ces principes, les prendre pour règle, n'en tirer que des conséquences justes et légitimes ; nous le nions. Qu'il aille trouver notre Archevêque et qu'il le prie de déclarer qu'il reconnaît sa pensée dans la *Presse*. Alors nous croirons

que nous nous sommes trompés, et nous publierons que, quand M. de Girardin demande la liberté *illimitée*, il ne fait que présenter, sous son nom très-extravagant, des principes très-sages, très-naturels et très-limités.

Voici le passage cité et souligné par M. de Girardin :

La fin véritable de l'état social, dit Mgr l'Archevêque, *n'est pas la société elle-même, mais le* BONHEUR DES INDIVIDUS : *car la société ne peut pas être sa fin à elle-même*. Elle est le moyen de perfectionner l'état moral et physique des hommes qui, après tout, ne sont appelés à s'associer et à former une communauté civile que pour devenir meilleurs et plus heureux. Ainsi LA SOCIÉTÉ EST POUR LES INDIVIDUS, et non LES INDIVIDUS POUR LA SOCIÉTÉ. Elle doit donc, en s'efforçant d'arriver à sa fin sublime, qui est le perfectionnement moral et le bien-être de ses membres, respecter leur nature, leur dignité, leurs droits, sinon elle va à la fois contre la pensée du Créateur et contre la destinée de l'homme : elle renverse tous les fondements de la justice, en outrageant et foulant aux pieds l'image vivante de Dieu dans sa personne, dans sa liberté, dans son travail, dans sa propriété, dans tous les droits enfin qui découlent de l'exercice de ses facultés spirituelles et corporelles

Dépouiller l'homme de ses droits, sous prétexte de le rendre plus heureux, c'est tarir la source principale de son bonheur, c'est le dégrader pour le rendre plus grand, c'est anéantir son humanité pour l'exalter, c'est, nous le répétons, le tuer pour le guérir. *L'homme disparaît alors dans le citoyen : il est livré aux caprices de ce qu'on appelle l'Etat*, qui en dispose à son gré, le sacrifiant à son intérêt et à sa gloire, comme dans ces antiques républiques où les citoyens, au fond, n'étaient pas plus libres que l'esclave. Car, si l'un était enchaîné violemment au service matériel de l'Etat, l'autre était tyranniquement voué à l'idole de sa fausse gloire. Tous deux lui appartenaient corps et âme, sans aucune exception, au mépris de la dignité humaine.

La doctrine de l'Evangile nous apprend que l'homme n'appartient qu'à Dieu, parce qu'il est son ouvrage. C'est de lui qu'il tient l'être et toutes les facultés qui le constituent. Il n'y a donc que la volonté divine qui puisse légitimement dominer la volonté humaine; et par conséquent AUCUN HOMME, PAR LUI-MÊME, NE PEUT FAIRE LA LOI A SON SEMBLABLE; PAS PLUS UNE NATION QU'UN INDIVIDU. L'HOMME NE PEUT POINT ALIÉNER SA PERSONNE, NI SACRIFIER SA LIBERTÉ, SI CE N'EST A

DIEU ET POUR DIEU. Donc, lorsque, selon les lois de sa nature, il entre dans la société, c'est « afin d'y mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté, » comme dit le grand Apôtre.

Toutes les ruses et tous les déguisements typographiques sont inutiles; on ne trouvera jamais dans ce passage autre chose qu'une protestation éloquente contre le despotisme de l'Etat, c'est-à-dire contre le communisme, et une forte et chrétienne revendication de la liberté de vivre paisible et tranquille, « en toute *piété* et *honnêteté*, » sous la protection des lois. Où est-il question de la liberté illimitée? Où M. de Girardin a-t-il vu dans tout ce passage et dans tout le Mandement un seul mot en faveur de la liberté du mal, qui fait sans doute partie de la liberté illimitée? Que peut-il y signaler enfin qui se rapproche de la définition qu'il nous donnait lui-même, il y a deux jours :

« Par *liberté illimitée*, ce que je REPOUSSE, c'est la *liberté* « LÉGALEMENT *limitée*. »

Si, dans le passage qu'il allègue, M. de Girardin ne voit pas la limite légale admise partout, il sait citer, mais il ne sait pas lire. Lorsque des gens intelligents et qui connaissent la valeur des mots parlent d'une société, ils entendent cet état régulier où des lois fortes et sages mettent tout à l'abri des caprices d'un seul homme, qui est un tyran, ou d'une seule force qui est la multitude. Quand la volonté d'un seul fait tout, sans autre loi, c'est un despotisme: quand la multitude peut tout, malgré les lois, c'est une anarchie, autre forme du despotisme; et dans ces deux états seulement se réalise quelque figure de la liberté illimitée, sous le nom de décadence sociale et de dissolution des mœurs. On a d'immondes spectacles, d'immondes enseignements, d'immondes industries; on trompe, on pille, on insulte, on ment sans souci de sa conscience ni de l'opinion; on spécule et on s'amuse tant qu'on peut et à peu près tant qu'on veut, et on s'avilit dans d'ignobles intrigues jusqu'à ce que l'on pé-

risse dans d'ignobles révolutions. Voilà la liberté illimitée, où tout est facile, sauf d'être homme de bien ; car c'est alors le seul métier où l'on ne se fasse pas beaucoup d'amis.

Mais il n'est pas possible, suivant la remarque de Pascal, de déraisonner au-delà d'une certaine mesure, et M. de Girardin lui-même met une limite à la liberté illimitée. Il l'appelle une limite *naturelle;* il devrait dire une limite morale. « La limite naturelle de la liberté, c'est de ne pas faire « aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fis- « sent. » En vérité, il est bon ! Et si les autres veulent vous faire ce qu'ils ne voudraient pas qu'il leur fût fait, comment les empêcherez-vous ?

Nous, catholiques, qui ne voulons point abolir les lois par lesquelles les hommes sont défendus les uns des autres, nous avons cependant un moyen de protéger le faible contre le fort, le simple contre l'habile, l'honnête homme contre le fripon, l'innocent contre le pervers. Nous avons la crainte de Dieu, la connaissance de la religion, l'usage obligatoire des sacrements. Quelqu'un vient à un prêtre et le consulte, je suppose, sur un plan de commandite. Le prêtre lui dit : « Mon fils, ne faites point de commandite où vous ne voudriez point mettre vos fonds, sinon (limite légale) je vous obligerai à restituer. » Le spéculateur, s'il est chrétien, abandonne son projet ou le change ; il ne place pas dans les portefeuilles d'autrui des actions dont il ne voudrait pas dans le sien. C'est bien ; et, pour peu que toutes les affaires se gouvernent de la sorte, on peut abolir les lois qui surveillent le commerce, et ainsi du reste. Mais ceux qui ne se confessent pas, qui n'admettent pas plus pour leur liberté de limites religieuses que de limites légales ; ceux qui, loin d'accepter l'intervention de l'Eglise dans le gouvernement général de l'humanité, visent à lui ôter jusqu'à la direction des individus ; ceux qui passent leur temps à ridiculiser, à diffamer la religion, et qui, voyant en elle la grande ennemie

de la liberté, ne forment pas de vœu plus ardent que de la détruire, ceux-là ne se privent pas de monter des commandites. Quelle garantie nous donnent-ils que leurs amis et leurs disciples respecteront la paix, les biens, l'honneur d'autrui?

Il faut l'avouer, c'est une audacieuse tartuferie d'invoquer les paroles d'un évêque pour appuyer des idées que l'on propose, non pas seulement sans se soucier de suivre les lois de l'Eglise, mais encore avec l'intention formelle de renverser l'Eglise. Si la doctrine catholique était favorable aux systèmes de M. de Girardin, d'où viendrait à la *Presse* cette fureur constante qui l'anime contre tous les dogmes et toutes les institutions catholiques? M. de Girardin dira qu'il est meilleur catholique que l'Eglise : c'est où nous l'attendons pour prouver notre thèse à nous, qui est que M. de Girardin a perdu le sens.

Je laisse ici l'inventeur de la liberté illimitée, « c'est-à-dire, non légalement limitée. » Je voulais établir qu'il manque de raison fréquemment, d'esprit habituellement, de fierté absolument. Il a produit des idées saugrenues, pillées à droite et à gauche; il les a défendues par des plaisanteries d'une pesanteur et d'une indigence extrêmes, et il cherche à les vérifier par des tours indignes d'un écolier. J'ai atteint le but.

L'INDEX, LA CENSURE ET L'EXCOMMUNICATION

CHEZ LES LIBRES PENSEURS.

6 octobre 1851.

Un journaliste républicain[1] somme ce qu'il appelle « la partie saine du clergé » de mettre l'*Univers* à l'*index*, sous peine pour toute l'Eglise de passer bientôt par les mains du peuple. Immédiatement après, le même journaliste se répand en hurlements contre le Pape, parce que le Pape vient de mettre un livre à l'*index*...

Ces contradictions sont de tous les jours et de tous instants. Rien ne coûte moins à ces messieurs que de demander pour eux ce qu'ils ne veulent pas qu'on fasse contre eux. Ils ne se contentent pas de le demander, ils le font. Montrons comment ils exercent, pour leur propre compte, les droits de censure et d'*index*, objets perpétuels de leurs déclamations.

I. Dans tous les journaux, mais surtout dans les journaux démocrates, règne une orthodoxie à la fois très-variable et très-jalouse, qui rature, taille, coupe tout ce qui s'éloigne des plans du maître de l'endroit. Ce maître, ce rédacteur ou ce directeur, qui n'est pas toujours un écrivain,

[1] M. de Girardin.

trône en véritable pape, ou plutôt en véritable autocrate ; car le Pape se borne à maintenir la doctrine, tandis que l'autocrate la crée ou la modifie sous l'inspiration de ses caprices ou de ses intérêts. Non-seulement il faut se conformer à sa pensée générale, mais encore il faut obéir à sa pensée du moment et même à son goût particulier, en morale et en littérature comme en politique. Défense d'aimer ce qu'il n'aime pas, défense de n'aimer pas ce qu'il aime, hommes et choses. Monsieur le rédacteur en chef, qui fait de si beaux pathos contre l'immonde censure, est lui-même censuré par son propriétaire, et censure à son tour impitoyablement ses collaborateurs, lesquels, de leur côté, censurent malhonnêtement, avec mensonge et falsification, les hommes qu'ils combattent et les documents qu'ils citent. Le dernier carabin admis à espadonner d'un trognon de plume dans le dernier des journaux, l'employé à qui l'on confie une paire de ciseaux pour récolter les *nouvelles diverses*, sont aussi des censeurs. Le premier rature Berryer et Montalembert, le second censure les petits évènements du jour : il empêche de passer les faits religieux et réactionnaires. Si un gentilhomme laisse une fortune aux pauvres, si un conservateur fonde un hôpital, si un prêtre fait une belle action, si un démocrate assassine un gendarme, si un ancien agent du Gouvernement provisoire est condamné aux galères, il élague cela ; il a soin de la foi de son public, et ne tolère pas un mot qui puisse l'ébranler.

Mais rien n'égale l'âpreté, la sévérité, l'outrecuidance de la censure du rédacteur en chef. Il défait, refait, supprime, ajoute à sa guise, sans débat, sans appel à l'opinion ni à aucune autorité supérieure. Le pauvre diable qui travaille en sous-ordre à la destruction des tyrans, subit humblement toutes ces mutilations, dévore avec patience toutes ces avanies. Il y va du pot au feu ! La loi des signatures n'y a rien changé, n'y changera rien. Autrefois, les journa-

listes de second rang se contentaient d'écrire ce qu'ils ne pensaient point ; à présent ils le signent, voilà tout. Un rédacteur en chef se convertit au socialisme, toute la rédaction se convertit en même temps. Il soutient la liberté illimitée de penser et d'écrire, ses ouvriers la soutiennent comme lui. Si l'un d'eux, un jour, s'oubliant, ou, ce qui serait bien merveilleux, touché de quelque scrupule sur l'absurdité illimitée de cette thèse, y admettait quelque restriction timide et éloignée, le rédacteur en chef bifferait cela ; et si l'autre réclamait, le poursuivant de la liberté illimitée lancerait immédiatement une cédule d'excommunication, qui priverait l'hérétique de toute relation avec la caisse de l'établissement. Voilà un homme à qui l'on retire l'eau et le feu et que l'on jette dans l'*in pace*. Crois à la liberté, mon ami, et sois fier de l'indépendance de tes opinions ; mais trouve ailleurs à écrire, ou crève de faim.

Cette rigueur d'orthodoxie s'étend à tout ; elle regarde la morale comme la politique, les individus comme les doctrines, l'histoire comme les faits du moment. Dans le *National*, l'Eglise catholique est réputée la grande corruptrice de l'humanité. Défense de dire là qu'un catholique quelconque eut jamais du talent ou fut un honnête homme. C'est contre la foi ; c'est une proposition téméraire, scandaleuse, hérétique, sentant l'hérésie. Mais, en revanche, il est permis, recommandé, ordonné, et c'est œuvre pie et matière d'indulgence, de railler les saints, de décrier les papes, de diffamer les évêques, de couvrir en général d'injures et d'ordures tous ceux qui ont fait profession de la foi catholique, apostolique, romaine, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX. Un jeune homme du *National*, voulant faire un coup d'éclat, s'avise d'écrire que, « quand Louis XIV et la « Montespan étaient brouillés, un évêque les réconciliait, et « que l'adultère béni par la religion obtenait les respects des Jésuites. » C'était son idée capitale ; il la développe avec la

fougue d'un courage illettré. Sommé de désigner l'évêque, il se laisse prier et finit par lâcher le nom de Bossuet. On lui fait voir l'énormité de son ignorance et de sa diffamation. Il n'insiste point; mais quant à reconnaître publiquement le délit et à faire la moindre réparation à la mémoire du noble génie et du grand caractère qu'il a insulté, il s'en garde. Ce qu'il ne croit plus, s'il l'avait cru jamais, il le laisse croire à ses lecteurs. Je le suppose atteint de quelque remords : on n'est pas toujours de force à calomnier sans scrupule un galant homme et qui a fait précisément le contraire de la mauvaise action qu'on lui attribue. Hé bien ! ce remords, la censure du journal n'aurait pas permis qu'il se manifestât. Il n'y a que Monsieur le rédacteur en chef qui puisse reconnaître impunément qu'il s'est trompé ; et encore faut-il que Monsieur le rédacteur en chef n'ait point de directeur, ou que ce directeur lui donne licence de confesser la vérité.

II. Nous avons aussi l'*index*, et il est en grand usage.

Tout le monde sait comment se pratique l'*index* religieux. Un évêque s'aperçoit qu'un livre renferme des choses contraires à la foi ou aux mœurs : il l'examine avec soin, le fait examiner par une commission d'hommes calmes, consciencieux et capables. Ainsi éclairé, il défend à ses diocésains de lire ce livre. Il le défend sous des peines purement spirituelles. Ni prison, ni amende, ni correction matérielle d'aucune sorte. Ce livre vous met dans le péril de perdre la foi : c'est le plus grand des malheurs ; je vous défends de vous y exposer et d'y exposer ceux qui dépendent de vous ; si vous méprisez mes prohibitions, vous en rendrez compte à Dieu. Voilà l'*index* de l'évêque. Les chrétiens un peu intelligents louent la vigilance de leur pasteur ; ils savent qu'il remplit un devoir de sa charge divine, qu'il le remplit dans leur intérêt éternel.

Toutefois, contre ce jugement si doux et si nécessaire, il y a un adoucissement et un recours. Si le livre, au milieu de ses erreurs, renferme quelque chose d'utile, la science peut obtenir la permission de le consulter. L'évêque donne une dispense pour lire les ouvrages défendus, à moins qu'ils ne soient (ce qui arrive souvent) tout simplement obscènes, auquel cas personne n'y a rien à voir. Ainsi, ce que le livre peut contenir de bon n'est point perdu. En outre, l'auteur frappé a le droit d'appeler à une juridiction supérieure. Il peut provoqur une sentence du Pape. S'il est catholique, sa conscience, après le jugement de l'evêque, doit être au moins incertaine. Le jugement du Pape la fixe. Il connaît alors s'il s'est ou ne s'est point trompé, il se corrige, ou il se condamne, ou il est justifié. S'il n'est point catholique, que lui importe le jugement soit de l'évêque, soit du Pape? Il n'a pas écrit pour obtenir l'approbation de l'Eglise, mais au contraire pour lui faire la guerre; il a du prévoir que l'Eglise le frapperait. A moins d'être fou, il ne peut se plaindre. Veut-il que l'Eglise attaquée par lui ne lui réponde pas? Qu'il attende le progrès et le triomphe de ses idées. Elles armeront des hommes qui auront des bourreaux pour réfuter l'Eglise.

L'*index* prononcé directement par la Congrégation romaine, est basé sur les mêmes motifs et précédé des mêmes études. Le Pape, gardien de la foi dans le monde entier, étend sa juridiction sur tous les écrits qui paraissent dans le monde, de quelque main qu'ils soient partis. Aucune autorité n'est assez haute ni assez sainte pour échapper à ses corrections. Il juge les simples délits comme un tribunal de première instance, et casse et réforme les justices comme la Cour de cassation. Tous les jours la Cour de cassation met à l'*index* des arrêts de Cour d'appel. Il faut être entièrement dépourvu de bonne foi et de bons sens, pour ne pas reconnaître la stricte justice et l'indispensable nécessité de l'*index*

pontifical. Comment! chacun pourrait dogmatiser en toute matière, avec toute l'audace et toute la ruse possible; on pourrait imposer ou insinuer sous le nom de doctrine chrétienne les principes les plus contraires au christianisme, et le Pape, chef de la doctrine chrétienne, n'aurait rien à dire? Que l'orgueil et la perfidie réclament tant qu'ils voudront contre le salutaire exercice de ce droit évident; mais que ce petit nombre d'auteurs insurgés et le troupeau de niais qui les entoure n'oublient pas qu'ils ne sont point seuls sur la terre et qu'ils sont même, malgré leur multitude, fort loin de faire la majorité. Si l'*index* les blesse et les humilie, il nous préserve et nous rassure, nous autres simples fidèles, qui voulons croire notre curé, et que notre curé croie comme le Pape.

Du reste, le droit qu'ils dénient aux évêques et aux papes, les libres penseurs le pratiquent eux-mêmes plus fréquemment que les évêques et le Pape, et plus rigoureusement.

L'*index* séculier et libéral s'exerce au moyen des journaux, de deux manières.

La première et la plus commune est le silence. Lorsqu'un livre leur paraît dangereux, c'est-à-dire de nature à ébranler la crédulité du public auquel ils s'adressent; lorsqu'ils y trouvent de la raison, des connaissances, du style, en général ils se taisent sur ce livre, ils ne disent pas qu'il existe; c'est plus facile que de le réfuter, et s'ils n'avaient pas affermé leurs annonces, ils ne l'annonceraient pas, même à prix d'argent.

La seconde forme de l'*index*, c'est, sous prétexte de critique, l'injure et la diffamation. (Pardon de répéter si souvent ce mot; dans l'étude du journalisme il reparaît sans cesse, parce que la chose ne disparaît jamais.) On annonce qu'on va rendre compte du livre; en réalité, on le salit, on le falsifie, on le déchire, quelquefois avec art, presque tou-

jours grossièrement. Autant qu'on le peut, on avilit l'auteur, lui attribuant de sordides motifs, lui faisant dire ce qu'il ne dit pas, lui prêtant des fautes qu'il n'a point commises, assurant carrément qu'il se trompe là où il a le plus manifestement raison, se méprenant à dessein sur des pensées aussi claires que le jour, insinuant par-dessus tout que son ouvrage est ennuyeux, et même immoral. M. Sue, dans le *Juif-Errant*, a mis à l'*index*, pour cause d'immoralité, l'*Imitation de Jésus-Christ;* M. Michelet (mais celui-ci est malade) a porté la même accusation contre certains écrits de Bossuet, de Fénélon et de saint François de Sales; M. Deschanel, alors professeur de l'Université, a comparé sainte Thérèse à Sapho; M. Jacques, autre instituteur juré, a barbouillé de son encre universitaire une rame de papier, pour démontrer l'immoralité du catéchisme; M. Pelletan et la foule des ignares signalent aux chastes lectrices de leurs feuilletons les impudicités de l'histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, par M. de Montalembert. Afin de faire voir que la vigilance de l'*index* philosophique n'épargne rien et ne pardonne pas plus à la faiblesse qu'elle ne recule devant la force et la renommée, j'oserai me citer après de pareils noms. Je suis moi-même à l'*index*, et j'ai eu le plaisir de lire, il n'y a pas longtemps, que j'avais fait un livre absurde, immonde et infâme, et qui ne peut avoir été écrit que par « un homme dépravé » « et même par un cannibale ivre. » Si mon ouvrage survit à une pareille critique, il aura du bonheur; mais, assurément, le journaliste qui le juge ainsi n'en permet pas la lecture à son abonné.

Un autre procédé, en usage dans l'école démocratique, non ailleurs, pourrait à la rigueur passer pour une troisième forme de l'*index*. C'est la diffamation par la caricature dessinée et écrite. Ni l'Eglise, ni les gouvernements, ni les opinions honnêtes qui usent de la censure et de l'*index* très-légitimement, n'ont inventé ni, sauf de rares

exceptions exclusivement politiques, employé rien de pareil. On parvient par là à diffamer un homme politique ou un écrivain, même près des gens qui ne lisent pas, même dans l'esprit des gens qui ne savent pas lire. Quelle que soit chez nous l'ignominie de la caricature politique, nous n'en connaissons pas la perfection; nous ne pouvons l'entrevoir que dans les courts moments de désordre et d'anarchie où l'esprit révolutionnaire, mettant à profit son triomphe, étonne et dégoûte les révolutionnaires eux-mêmes par l'étalage de toute sa liberté. Alors surgissent et s'épanouissent les trésors de bassesse et de férocité dont il peut submerger la terre. Ce n'est plus seulement le rire abject de l'envie qui éclate, c'est la brute déchaînée qui hurle, c'est la main sale de l'athée et le bras rouge du bourreau qui s'agitent. Lorsque Leu fut assassiné par les démocrates suisses, la caricature accourut, trempa ses doigts dans le sang de ce martyr et barbouilla les murs de dessins qui diffamaient ses mœurs et sa foi. Encore hypocrite dans ce temps-là, le parti qui tire son orgueil aujourd'hui des coups de poignard qu'il a frappés, voulait faire croire que la mort de Leu était le résultat d'un suicide; et quoique le meurtrier fût sous la main des juges et avouât son crime, chaque jour quelque nouveau dessin représentait Leu attentant a sa vie. Quels crayons! quel art! C'est ainsi qu'une main allourdie par d'ignobles fers dessine sur les murs des bagnes, avec la pointe d'un clou volé. Nous n'en sommes pas là tout à fait; nous y étions en 1830, en 1848, et nous y pouvons revenir. Mais, en attendant que la caricature politique se puisse donner ses franches coudées, la caricature immorale et anti-religieuse prend les siennes. Arrêtez-vous un moment devant les vitres des marchands d'images, regardez ces lithographies obscènes que la propagande protestante soudoie contre les ordres religieux et contre le clergé catholique. Qu'est-ce que cela, et que fait l'auteur de ces turpitudes, s'il ne vient pas au se-

cours de M. Jacques et de tous les apôtres de la liberté illimitée, pour mettre le catéchisme à l'*index* et pour préparer la persécution ? Croit-on qu'après avoir si longuement et si persévéramment diffamé les prêtres, et d'une manière si monstrueuse et si lâche, il ne sera pas beaucoup plus facile de les proscrire et de les égorger ?

III. Voilà la censure et l'*index* de ces tartufes, dont le cagotisme libéral prétend réprouver l'*index* et la censure. Ils en usent le plus durement qu'ils peuvent, et personne n'en use avec une égale iniquité. Voilà ce qu'ils font en temps de paix, c'est-à-dire quand ils ne sont pas les plus forts. Dès qu'ils ont la force en main, on sait ce qu'ils savent faire. Tout le monde se souvient des visites domiciliaires de la première république. Malheur à qui avait chez soi un livre censuré, un crucifix, un débris d'armoiries, un emblème religieux ou monarchique ! Ce n'était pas le livre ni l'emblème défendu que l'on détruisait, et, s'il avait quelque valeur, on avait grand soin de ne pas le détruire. L'objet censuré restait dans la poche des agents, ou il y rentrait après avoir passé par le greffe ; le propriétaire allait à l'Abbaye ou aux Carmes, et ne revenait plus.

En Espagne, de temps immémorial, les gentilshommes de grand chemin ont une phrase consacrée avec laquelle ils abordent le passant ; ils ne lui disent pas prosaïquement, comme chez nous : *La bourse ou la vie ;* ils lui disent : *Donne-moi ton argent, voleur.* Cette jovialité du socialisme errant nous revient en mémoire toutes les fois que nous voyons les libres penseurs prendre contre l'Eglise la défense de la justice, de la morale et de la liberté. Ils ont d'une façon absurde, et ils pratiquent d'une façon monstrueuse tous les dogmes, toutes les doctrines, toutes les lois qu'ils lui reprochent. Ce qu'elle fait avec le droit le plus évident qui soit au monde, avec la justice la plus patiente,

avec la mesure la plus miséricordieuse et dans l'intérêt de l'espèce humaine, qui ne peut vivre sans cette discipline, ils le font dans leur unique intérêt, en y employant l'insulte et la violence, se mentant cyniquement à eux-mêmes.

Nous ne disons rien et nous n'avons rien à dire de la censure et de l'*index* régulièrement exercés d'après les lois par les gouvernements. Ce sont des armes dont une société constituée ne peut se passer et qu'aucun esprit éclairé ne lui contestera, sauf à critiquer parfois l'usage qu'elle en fait ; critique qui doit être toujours pleine de réserve. On les lui contesterait d'ailleurs en vain : elle saura toujours s'en emparer ; s'il y avait un pouvoir assez fou pour refuser ce droit, l'opinion le forcerait de le prendre. C'est ce qui s'est vu et se verra au lendemain de toutes les révolutions, surtout de celles qui se sont accomplies au cri de liberté. Que ceux qui les ont faites le veuillent ou ne le veuillent pas, elles ont pour résultat presque immédiat et souvent unique de raffermir les lois restrictives de la liberté d'opinion. Cela est juste, naturel, nécessaire. Les gouvernements ne valent pas toujours ceux qui les subissent ; ils sont presque toujours meilleurs que les partis qui conspirent et qui s'adressent à la violence pour les renverser.

Mais il nous sera permis de faire observer que la censure régulière des gouvernements, même les plus doux, est autrement dure que la censure de l'Eglise. Assurément, la monarchie de 1830 et la République de 1848 peuvent être comptées pour des gouvernements faciles, et sous lesquels la parole et la plume n'ont pas eu beaucoup d'immunités à désirer. On y censure cependant les opinions ; on y met les livres à l'*index* un peu plus fréquemment que ne le fait Rome, et avec une rudesse qu'elle ne connaît pas. MM. Miot, Valentin et autres interrupteurs de la Chambre, sont jugés sommairement après deux monitions, et si leur dignité refuse de

demander pardon, ce qui est partout considéré comme une pénitence, on les censure, toujours avec excommunication quant à la caisse, souvent quant à la tribune, et l'excommunication peut aller jusqu'à leur interdire l'entrée de l'Assemblée. A Rome, l'excommunication ne coûte rien, que lorsqu'il plaît à Dieu d'exécuter la sentence. Mais qu'importerait à M. Miot?

En France, dans les émeutes, après trois monitions du commissaire de police, le commandant des troupes peut ordonner le feu; c'est une excommunication aussi, cela, surtout pour ceux qu'atteignent les balles ou que saisissent les agents de la force publique. Après les affaires de Juin, quand tous les morts et tous les blessés, dont on ne sait pas le nombre, ont été relevés, la raison d'Etat a frappé d'excommunication temporaire quelques milliers d'individus d'un seul coup. Plusieurs de ceux qui ont comparu devant la Haute-Cour de Versailles ont été atteints d'une excommunication perpétuelle. Ils ont chance de n'être absous que par des évènements qui coûteront des milliers de vies, et dont le résultat principal et le plus désiré d'eux sera de les mettre en état de lancer l'excommunication à leur tour. Quand et comment finira ce jeu humanitaire de la liberté, de l'égalité et de la fraternité?

Telle est la censure gouvernementale en ce qui concerne les actes. En ce qui concerne les doctrines, on commence par saisir les écrits et les livres, puis on assemble des juges. Ces juges ne sont pas une congrégation de docteurs savants et formés à l'étude et au discernement des idées, et qui rendront un jugement capable d'éclairer certainement la bonne foi de l'auteur et du public ; non! On tire au sort douze citoyens, bourgeois, gens de métier, paysans, de toute origine, de toute croyance ou sans croyance, de toute doctrine ou sans doctrine, de toute éducation ou sans éducation, tels enfin que le hasard qui les donne les a faits. Voilà le

tribunal. On plaide; c'est un combat de ruses et de préjugés souvent aussi absurdes d'un côté que de l'autre. Les juges comprennent l'affaire ou ne la comprennent pas, mais ils ne sont pas là pour comprendre, ils sont là pour juger. Il y en a cinq pour un parti, sept pour un autre, voilà le jugement. Si le jugement est favorable, tout est dit; l'écrit, bon ou mauvais, circule. Si le jugement est contraire, tout est dit encore ; l'écrit, bon ou mauvais, est supprimé. On ne le condamne pas, comme il arrive souvent à Rome, *donec corrigatur*. On le supprime : *La Cour ordonne la destruction des exemplaires saisis*, c'est la formule. A Rome, on s'en tient là, et si l'auteur s'excuse, on le loue. A Paris, qu'il s'excuse ou non, on ne le loue pas, on ne le lâche pas. Il paie l'amende, les frais, le décime, et, tout cela prélevé, il va réfléchir en prison, sans que la loi rude qui l'a châtié comme un esclave puisse, ni sache, ni veuille rien faire pour le consoler et l'éclairer.

Et que ses amis ne le plaignent pas! Qu'ils ne s'avisent pas, du moins, de le plaindre à voix haute et de lui dire qu'il a été injustement frappé. Cela s'appelle une *attaque au respect de la chose jugée*, et la chose jugée se fait respecter par la saisie, par l'amende et par la prison. Il y a un journal en ce moment qui en sait quelque chose; l'*Univers* aussi l'a appris à ses dépens. — Et, pour le dire en passant, nous n'avons pas souvenir qu'aucun écrivain libéral, ni partisan de la liberté illimitée ni autre, ait paru alors le moins du monde fâché de nous voir infliger l'amende et la prison. Nous parierions, au contraire, que cela leur fit à tous très-grand plaisir.

LA FIN DU RÉGIME.

I

SITUATION DES PARTIS.

Dans son voyage de Dijon, le Président avait fait un de ces discours tout à la fois prudents et hardis par lesquels il entrait légalement dans les situations que l'on voulait considérer comme les plus illégales, et donnait à son parti des assurances qui désespéraient tous les autres partis, dont chacun lui préparait un compétiteur. Les journaux ne manquèrent pas de s'escrimer contre ce discours, où M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, avait fait, disait-on, des retouches. On déclamait surtout contre les passages effacés, et l'*Opinion*, journal légitimiste un peu trop empressé de se distinguer, déclamait plus que tous les autres. Quant à nous, le discours nous avait paru bon, adroit et légitime. Nous pensions surtout que le premier intérêt du parti de l'ordre était de ne pas se brouiller avec le Président, et que plus on approchait de 1852, plus l'union, toujours nécessaire, devenait indispensable. Nous parlâmes dans ce sens avec beaucoup de modération, tâchant de faire comprendre que si Louis Bonaparte était repoussé par les conservateurs, il pourrait chercher son point d'appui chez les révolutionnaires. L'*Opinion* nous reprocha là-dessus d'*admirer l'Elysée avec toute l'ardeur d'un converti de la veille.*

3 juin 1851.

L'*Opinion publique* se souvient sans doute du temps peu éloigné où, à propos de quelques articles qui ne lui avaient point déplu, on nous enregistrait parmi les journaux légitimistes. La vérité nous obligea de décliner cet honneur. Nous déclarâmes que nous étions pour la monarchie, et pour la monarchie légitime, mais que nous n'appartenions point au parti légitimiste. Nous sommes précisément dans la même situation à l'égard de M. Bonaparte, et le même sentiment nous inspire. Nous croyons qu'il faut prolonger ses pouvoirs, nous pensons qu'on y viendra ; et le tout sans nous sentir aucunement bonapartiste.

Si nous l'étions, nous le dirions.

L'*Opinion publique* a-t-elle peine à concevoir comment on peut désirer la prolongation des pouvoirs de M. Bonaparte, et cependant n'être pas bonapartiste ? Nous avons essayé souvent de l'expliquer, et nous craignons un peu que l'*Opinion publique* ne s'entête à ne vouloir pas nous comprendre. Quoi qu'il en soit, voici un abrégé de nos raisons.

Il nous semble que l'ordre ne règne pas tout à fait dans le parti de l'ordre, et que l'*Opinion publique*, par exemple, ne s'entend pas complètement avec le *Journal des Débats* sur le droit divin, ni avec le *Siècle*, dernière borne des conservateurs démocrates, sur le droit populaire, ni avec le *Constitutionnel* sur le droit électoral.

Il nous semble que ces diverses fractions du parti de l'ordre, qui ont tant de peine à s'entendre, sont sujettes à se diviser dans leur propre sein, et ne savent pas toutes très-nettement ni ce qu'elles veulent, ni comment elles opé-

reront ce qu'elles croient vouloir. Si le Président lui-même semble incertain, il n'est pas le seul; s'il recule après s'être avancé, d'autres l'imitent; s'il rature ses discours, d'autres en font autant.

Il nous semble qu'en présence de ce parti de l'ordre, si profondément divisé, si cruellement incertain, il y a un parti du désordre qui n'est, lui, ni divisé ni incertain, du moins quant à ce qu'il veut faire actuellement. Tandis que les assiégés se disputent pour savoir qui commandera dans la ville, les assiégeants savent parfaitement qu'ils doivent la prendre, et que si la discorde leur ouvre une porte, c'est par là qu'il faut passer.

Il nous semble que cet accord très-redoutable du parti contraire agit assez puissamment sur la masse du parti de l'ordre et y fait naître et prédominer le besoin d'un accord semblable. Le parti de l'ordre n'est pas tout entier dans les écrivains que nous lisons et dans les orateurs que nous écoutons. Au-dessous de cette élite brillante, pleine de talents, d'inventions, et jusqu'à présent de courage, mais où chacun cède un peu au besoin de ne pas se laisser éclipser; au-dessous de ces chefs actifs ou remuants, éloquents ou sonores, qui ne doutent de rien et qui promettent merveille, il y a une masse inquiète, qui doute de tout et qui, parmi les triomphes qu'on lui annonce, voudrait bien être sûre, — nous demandons grâce pour l'expression, — de conserver sa peau.

La conservation, la conservation toute nue et toute crue, voilà le seul article qui soit commun à tous les symboles des diverses fractions du parti de l'ordre; et dans tous il est le premier. Avec la conservation, même la conservation provisoire, on s'accommodera du reste volontiers, trop volontiers! Nous ne jugeons pas ce sentiment, nous le constatons. Il n'est pas héroïque, ni fort intelligent; mais pour condamner absolument ceux qu'il domine, il faut attendre. Qui

aura le droit de leur jeter la première pierre? En tous cas c'est un sentiment ferme, réfléchi, enraciné, le résultat moral le plus général et le plus affermi de nos révolutions et de nos discussions, et que ne détruiront pas quelques exemples sublimes, supposé qu'ils soient donnés.

Hé bien! de cette absence d'union et de foi dans le parti de l'ordre, de cet amour de la conservation qui le domine, de ce péril qui le presse, nous augurons l'avènement d'une dictature, à moins que, par un conseil de sagesse devenu difficile, on ne rende inutile ce périlleux remède, en prévenant le danger.

Le moyen de prévenir le danger, c'était de laisser provisoirement M. Bonaparte au milieu du parti modéré, à cette place où chaque fraction voudrait mettre définitivement son drapeau; engagement que l'on pouvait exiger, convention qu'il était facile de faire observer; car soutenir, c'est contenir.

La chimère de faire un roi demain, au moyen d'un scrutin de ballottage, a été brillamment posée et s'est promptement évanouie. Hier on n'en doutait pas, aujourd'hui l'on n'y pense plus. On s'en tient à la présidence, « c'est ce qui divise le moins. » S'il faut un président, M. Bonaparte non-seulement vaut un autre, mais vaut mieux qu'un autre. Prince, il maintient une sorte de tradition monarchique; président en exercice, il a déjà une certaine tradition de gouvernement qui le fortifie, mais qui aussi l'engage; président prorogé, il abaisse l'orgueil constituant de 1848; Bonaparte, enfin, il a, par son nom seul, un ascendant que le Pouvoir exécutif perdrait en d'autres mains, et dont l'absence livrerait tout aux fluctuations de la majorité parlementaire.

La popularité du nom de Bonaparte est incontestable dans le pays. En existe-t-il une autre qui la balance dans l'armée? C'est ce que tout le monde ignore, même nos plus grands généraux. Il serait puéril de disserter sur ce fait. Le

prétexte manque [1]! Mon Dieu, nous le voulons bien! Et après? La popularité n'en existe pas moins; elle survit à tant de beaux articles qu'on a écrits pour la détruire, elle résiste aux témoignages que l'Assemblée lui a maintes fois donnés de sa mauvaise humeur, elle constitue une force qui n'a pas été inutile au parti de l'ordre et avec laquelle doivent compter tous les hommes politiques.

Annuler cette force, ce serait une grande faute; mais la porter ailleurs, mais la mettre contre soi!... Nous savons bien qu'on y travaille, et, en vérité, nous doutons qu'on y ait songé. Lorsque nous voyons les journaux et les orateurs du parti de l'ordre s'échauffer sur la moindre vétille et, après bien des efforts, obtenir enfin quelque vote irritant et impuissant contre M. Bonaparte, nous ne leur refusons pas la consolation de croire qu'ils démolissent l'Elysée; mais nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'ils ouvrent les Tuileries: ils défont le président, et ils font le dictateur.

Voilà pourquoi nous avons regretté le tapage des journaux conservateurs à propos du discours de Dijon. L'importance de ce discours vient du bruit qu'ils en ont fait. Il fallait laisser passer cela et se contenter des corrections de M. Léon Faucher. Quant au discours lui-même, il est dans la voie tracée au Président par d'autres discours qui l'ont provoqué et qui l'autorisent à penser à lui. Chacun tire de son côté, et le Président du sien; il est bonapartiste avant tout, comme tant d'autres sont avant tout orléanistes ou légitimistes; il fait sa circulaire électorale, et ne la fait pas maladroitement. L'*Opinion* nous demande comment de ce discours qui n'est pas maladroit, les journaux conservateurs ont pu faire un discours très-habile. D'une façon fort simple: en le portant où il veut arriver. L'*Opinion* nous

[1] Le général Changarnier avait demandé où était le prétexte à l'enthousiasme pour Louis-Napoléon. Cette parole était restée dans la polémique.

fait la grâce d'ajouter qu'elle ne s'attendait guère à voir l'*Univers* vanter cette habileté-là. Nous ne vantons point cette habileté-là, nous admirons la simplicité de ses adversaires.

Nous ne savons si nos éloges ont quelque prix ; mais, en général, nous ne les prodiguons point à l'habilité : pas plus à celle qui promet d'empêcher le retour de l'ancien régime, qu'à celle qui promet de conserver et de fortifier toutes les conditions populaires du régime nouveau. Nous ne voyons dans tout cela que l'imitation politique du style des prospectus californiens.

L'*Opinion publique* est d'autant moins excusable de ne nous avoir pas compris que, dans l'article auquel elle croit répondre, nous avons fait connaître notre sentiment sur le caractère et le résultat d'une dictature bonapartiste [1]. Elle sait donc que nous considérons cette éventualité comme une des plus déplorables au milieu de toutes les éventualités déplorables que le génie de la presse conservatrice s'amuse à créer.

Pour le parti conservateur auquel nous appartenons avec nos couleurs distinctes ; pour M. Bonaparte, envers qui

[1] Nous disons à tout le monde qu'il faut aujourd'hui s'entendre avec M. Bonaparte, qu'il faut lui continuer cette sorte de lieutenance générale, qu'il a remplie depuis le 10 décembre de manière à mériter quelque gratitude et qui ne semble pouvoir être occupée par personne aussi facilement et d'une manière plus satisfaisante que par lui.

Nous le lui disons à lui-même, car si le parti de l'ordre a besoin de lui, il a besoin du parti de l'ordre. Appuyé sur les opinions modérées, auxquelles il donne une cohésion qui assure leur prépondérance, il peut faire de grandes et utiles choses, et s'acquérir par les services rendus au pays et à la civilisation, un renom immortel. Poussé par la démagogie, il n'a plus le choix qu'entre un plagiat misérable et une chute misérable ; son gouvernement ne sera plus qu'une suite d'aventures dont le caractère et le résultat sont d'avance marqués. Il court à une dictature qui ne sera jamais qu'une parodie, et sa pourpre ridicule traînera bientôt sur le chemin de l'exil ou sur les marches de l'échafaud. (3 juin.)

nous ne nous croyons pas tenus d'être ingrats ; pour les intérêts catholiques enfin, qui sont à nos yeux les intérêts dominants et suprêmes de la France et de la civilisation, nous aurions souhaité tout autre chose que ce qui se passe et ce qui se prépare. Plus d'union, plus de générosité, plus de patience nous auraient fait espérer plus de courage et plus d'intelligence dans le péril, et plus de repos pour l'avenir.

Que de grandes choses à faire en France et hors de France, au lieu de ces petites choses que nous faisons ! Nous pouvons avant peu nous trouver encore une fois en dissolution au milieu de l'Europe pleine de troubles, et le moindre inconvénient que nous aurons à redouter sera de laisser l'ordre se rétablir sans nous et contre nous. Livrés à nos dissensions et peut-être à la guerre civile, nous serons absents de tous les conseils et de tous les champs de bataille ; nous verrons tomber d'un seul coup les faibles défenses que nous avons pu nous donner en trois ans contre l'esprit révolutionnaire ; nous aurons un empereur de parade ou des dictateurs de hasard, et, en tous cas, des lois de démence ; et tout cela, par suite des chétives intrigues de quelques vanités de presse ou de tribune dont nous ne saurons plus même les noms ! — « Voyez, écrivait Cicéron à Atticus pendant les dernières convulsions de la république romaine, voyez de quelle mort ignoble nous périssons ! »

II

RÉVISION DE LA CONSTITUTION.

22 mai 1851.

Des constitutions écrites, et en particulier de la constitution de 1848. —Nécessité et utilité de la révision.

C'est le destin des constitutions écrites d'être raturées, — et quand on ne les rature pas, on les efface.

Personne encore n'a réussi dans ce genre de composition politique et littéraire. Ce n'est point manque de bon propos de la part des auteurs. Ils travaillent sur un Sinaï; les façons majestueuses de M. de Buffon, qui ne portait la plume qu'en pose de demi-dieu, étaient négligées et triviales, comparées à l'appareil dont ils s'entourent. Ils ont des gardes, ils prétendent être des hommes choisis, ils se déclarent personnes sacrées; leurs créanciers mêmes n'ont pas le droit de les distraire. Toute la force, toute l'intelligence, toute la volonté de la patrie est en eux. Ils parlent à la face du monde, et il n'y a pas assez d'imprimeurs pour publier la moindre parole qui leur échappe. Ils ont tout compris, tout éclairci, tout prévu. L'œuvre finie, ils l'annoncent au son du canon et des fanfares, ils la font saluer par le *Te Deum*, ils la lisent dans les carrefours, ils la gravent sur le marbre et l'airain, ils la déclarent définitive et immortelle. Défense d'y toucher, ordre de mourir pour la défendre.

Les constituants de 1848 ont eu, comme leurs devanciers,

cette passion bizarre d'écrire une constitution éternelle et d'introduire dans cette œuvre de progrès le dogme rétrograde de la stabilité. Ils ont oublié que les hommes qui, depuis soixante ans, on fait des constitutions, ont été législateurs à peu près comme Erostrate fut architecte ; que tous se sont principalement proposé d'abolir quelque chose et n'ont travaillé qu'afin de remplacer une constitution récemment abolie ;— abolie pour avoir voulu et n'avoir pu abolir ce que la constitution nouvelle prétend à son tour abolir

M. Dupin, qui figurait parmi ces constructeurs armés du marteau, n'a pas songé à leur rappeler l'adage : *Patere legem quam ipse fecisti.* Il ne leur a pas dit : Vous n'avez fait autre chose toute votre vie que nier et détruire, et maintenant vous voilà pressés, effarés, ou pleins d'ignorance, ou pleins de préventions, ou troublés de cent alarmes; vous acceptez un ordre de choses né de la terreur et de la surprise; vous rassemblez pêle-mêle des principes contradictoires, des mots que vous ne comprenez pas, des doctrines qui nient tout le passé de la France; vous les coordonnez sous le joug des ateliers nationaux et au milieu des clameurs de l'émeute. Il en résultera quelque chose qui sera peut-être le moins mauvais possible, mais qui, en somme, sera dans ce pays la négation du passé et la contradiction des mœurs: et vous croyez faire une constitution !

On dit : Le style, c'est l'homme; on pourrait dire: Le style, c'est le temps. Les constitutions écrites sont marquées à cette double empreinte : elles ont le caractère des hommes qui les ont faites, et du temps qui les a vu naître ; comment s'étonner qu'elles ne vivent pas ! La date de la Constitution actuelle n'a rien qui commande le respect ; sans vouloir

blesser personne, on peut dire que les noms de ses auteurs ne sont pas généralement de ceux qui inspirent une sorte de vénération. Ils étaient primitivement dix-huit : MM. Cormenin, Marrast, Lamennais, Vivien, de Tocqueville, Dufaure, Martin (de Strasbourg), Coquerel, Corbon, Thouret, Woirhaye, Dupin, de Beaumont, Vaulabelle, Odilon Barrot, Pagès (de l'Ariége), Dornès, Victor Considérant. On leur adjoignit ensuite seize délégués : MM. Girerd, Béranger, Thiers, Ménand, Chauffourd (aîné), Flandin, Victor Lefranc, Boussi, Parieu, Crémieux, Crépu, Boulatignier, Freslon, Duvergier de Hauranne, Berryer. Le travail de ces Messieurs, commencé le 19 mai, quatre jours après l'invasion des clubs, fut déposé le 30 août. La discussion dura du 30 septembre au 28 octobre, un mois. On présenta, on développa, on discuta plus de trois cents amendements. Les méditations de l'Assemblée furent troublées par les événements de juin et protégées par l'état de siége.

M. Dupin rappelle que les rédacteurs de la Constitution ont travaillé « comme Archimède pendant le siége de Syracuse. » Il atteste que « leur liberté d'esprit n'en a point été troublée. » Il a qualité pour rendre ce témoignage. *Mais*, ajoute-t-il, sans être moins croyable, *il est certain*, qu'en général, *leurs résolutions ont été influencées par les circonstances*. Donc, et de l'aveu même de ses auteurs, la Constitution de 1848, quoique faite pour l'éternité, a été purement et simplement une œuvre de circonstance.

Les circonstances ont changé, et les hommes aussi. Quelques mois après le vote de la Constitution, la France, appelée à se prononcer sur le mérite de ses auteurs, a fort nettement déclaré à la plupart d'entre eux qu'elle ne voulait plus de leur style. Que l'on relise la liste des rédacteurs de la Constitution : ceux qui voteraient aujourd'hui contre la révision forment le grand nombre de ceux que le pays a lui-même révisés, c'est-à-dire rejetés.

Si la sincérité régnait dans les discussions et réglait les polémiques, nous ne comprendrions pas pourquoi le parti montagnard s'oppose avec tant de fureur à la révision. Au fond, cette Constitution ne lui convient pas plus qu'au parti de l'ordre. Le parti de l'ordre la repousse parce que les montagnards y ont mis trop du leur ; les montagnards la détestent parce que le parti de l'ordre y a mis trop du sien. M. Dupin l'a commentée d'une façon qui déplaît fort à M. Michel (de Bourges) ; si M. Michel la commentait, son commentaire déplairait fort à M. Dupin, et il y a beaucoup de gens, et du côté de M. Dupin et du côté de M. Michel, à qui les deux commentaires déplairaient également. Hélas ! on a pourtant écrit au frontispice : Liberté, égalité, fraternité !

Puisqu'on ne s'entend pas sur la Constitution, puisque personne ne l'aime, qu'y a-t-il de mieux à faire que de la réviser ? De deux choses l'une : ou le pays ne veut pas de la Constitution, et c'est une chose bien étrange et bien inconcevable de prétendre l'enfermer à jamais dans cette feuille de papier qu'il a déjà trouée par tant d'endroits ; ou elle lui plaît sans qu'il y paraisse, et, dans ce cas, s'il s'amuse à la défaire, il la remplacera par une autre qui la vaudra bien. Mon Dieu ! à la place des montagnards, nous accepterions la révision sans hésiter. Que l'on refasse, que l'on modifie, que l'on refonde une constitution, c'est toujours une constitution. La révision et la refonte sont le meilleur moyen de faire durer ces sortes d'instruments. Pour avoir changé plusieurs fois de manche et plusieurs fois de lame, le couteau de Jeannot était toujours le même couteau et faisait toujours le même office.

La question de savoir si la révision doit être partielle ou totale est presque puérile, la question de légalité l'est encore plus et ne peut arrêter personne.

Quand les avocats se mettront à vouloir démontrer la lé-

galité de la révision, ils trouveront de quoi parler et ils ne seront pas plus que leurs adversaires à court d'arguments, de syllogismes et de dilemmes. A quoi bon? Mais il faut que les avocats parlent, et l'opinion, qui veut de la légalité, en aura. Les républicains réclameront très-haut, protesteront très-haut et laisseront faire. Ils n'auront pas tort. Au fond, l'essentiel pour eux est d'avoir une constitution, et ils en auront une; et dès-lors la révision, quelque totale qu'on la dise et qu'on la fasse, sera partielle en effet et très-partielle. Ce mot de *révision totale* est bon comme mot de ralliement; mais la révision totale, ce serait la suppressiou totale. La suppression de la Constitution, la suppression de la République, le rétablissement de la Monarchie, ceux qui affectent d'espérer cela, comme ceux qui affectent de le craindre, ou sont de grands enfants ou n'en croient pas un mot.

Après cette constitution-ci, nous en aurons plus d'une encore à réviser.

Ce que l'on tente présentement, ce qu'il est sage de vouloir et facile de faire, c'est d'échapper au cataclysme de 1852. Le parti de l'ordre n'a pas en vue d'accomplir, et le parti du désordre n'essaie pas d'empêcher autre chose qu'un grand et légitime effort du pays pour s'épargner les convulsions à jour fixe auxquelles la haute raison des constituants de 1848 l'avait condamné. Il entre dans les convenances du parti montagnard que la France subisse cette épreuve; il entre dans les convenances de la France de ne la subir pas : voilà tout le débat sur la révision. Les législateurs qui créent une légalité par laquelle un pays doit s'exposer à périr, n'ont fait qu'une chose : ils ont prouvé qu'ils n'entendaient pas leur métier. Le pays rejette au moule leur œuvre funeste et ridicule.

Si vous vouliez faire une constitution qui vécût, il fallait premièrement la faire de telle sorte qu'elle nous laissât vivre.

14 juillet 1851.

Discussion. — M. de Falloux. — M. de Mornay. — M. Cavaignac.

La discussion sur la révision a commencé aujourd'hui par un discours de M. de Falloux et par un discours de M. Cavaignac. Nous trompons-nous? Il nous semble, après cette première séance, que ce débat si solennel, si annoncé, si attendu, va tourner, comme tant d'autres graves affaires, en flots de paroles stériles. Point d'empressement, point d'émoi. M. de Falloux n'a reçu aucune insulte; M. Cavaignac n'a soulevé aucune clameur. Tous deux cependant ont été francs et même hardis. Mais quoi? la question est déjà vidée, vidée dans le néant! On sent que le débat n'aboutira pas, qu'il ne peut aboutir, qu'il sera tranché par le hasard, par la force, par le temps, par n'importe quoi; mais point par la discussion.

Nous ne comptons pas un discours de M. Payer, qui s'est escrimé une heure durant, avec une bonne voix, pour établir que tout va bien, que tout prospère sous la République: qu'il y a moins d'émeutes et plus d'importations que sous la Monarchie. Ces sortes de discours sont l'accident ordinaire des discussions importantes. M. de Falloux a ouvert le débat. Il a établi le droit de l'Assemblée a décider la révision; il a montré que la révision est nécessaire; il a prouvé surabondamment qu'elle doit être totale, radicale, absolue; mais en même temps il a dit comment cette grande entreprise pourrait s'accomplir, c'était dire pourquoi elle ne s'accomplirait pas. Pour que la Constitution fût utilement révisée,

il faudrait qu'elle fût supprimée, que le principe vrai de l'ordre fût substitué au principe du désordre; en un mot, que la Constituante future décrétât la Monarchie. Cela est possible, sans doute, mais à quelle condition? A condition que toutes les fractions du parti de l'ordre s'uniront pour le vouloir; car chacune d'elles, agissant isolément, ne peut rien. M. de Falloux l'a démontré par une argumentation historique incontestable, et avec un accent de tristesse qui semblait avouer qu'en demandant cet accord et ce concours, il demandait l'impossible. Et peut-être cette conviction profonde a-t-elle, autant que la grâce éloquente et honnête de sa parole, contribué à le faire écouter patiemment jusqu'au bout. Qu'importe à la montagne qu'il ait cent fois raison, qu'il signale les divisions du parti modéré comme la seule force des bandes démagogiques, qu'il fasse apparaître la décadence la plus honteuse et la ruine la plus certaine comme le résultat inévitable et déjà réalisé des institutions révolutionnaires? Si pour échapper à la Révolution, il nous faut des vertus, la Révolution triomphe.

On ne saurait mieux parler que M. de Falloux. C'est une politesse parfaite et une parfaite dignité, une clarté exquise, un art merveilleux de concilier la sincérité et la mesure. Mais son discours, qu'il nous permette de le dire, et ce n'est pas d'ailleurs une critique, produira peu d'effet, parce qu'aucune conclusion pratique n'en résulte. Temps malheureux, où un homme instruit, grave, honoré, éloquent, peut montrer jusqu'à l'évidence les périls immenses et croissants d'une situation politique, prodiguer les avis les plus sages, multiplier les exhortations les plus nobles et les plus sensées, et n'obtenir d'autre fruit que cette question, qu'on lui adresse de toutes parts : Que conseillez-vous?

Deux orateurs succèdent à M. de Falloux, comme pour lui apprendre, s'il ne l'avait pas su, l'inutilité, dans les assemblées, de cette raison calme et droite qui conseille uni-

quement aux partis de tendre au bien général par le sacrifice de leurs vues particulières. Le premier de ces orateurs est M. de Mornay, l'un des représentants, mais non pas le plus habile, de l'orléanisme intégral. M. de Mornay ne voit que deux formes de gouvernement pour la société française, ou la république « pure, » c'est son mot, ou la monarchie constitutionnelle. Il part de là pour se jeter dans un bric-à-brac inextricable de digressions sur le pétitionnement, sur la république, sur les discours du Président, sur toutes choses, butinant partout les lieux communs les plus épanouis. Le miel qu'il en compose est une certaine argumentation en faveur de la Constitution, dont il applique le mérite aux princes d'Orléans, pour le compte desquels il proteste de sa soumission aux volontés du pays. Chemin faisant, il s'arrête et reproche à l'Assemblée de l'écouter trop peu. Il ne sait pas combien il rend l'attention difficile.

M. de Mornay est enfin remplacé par M. Cavaignac. L'honorable général papillonne aussi fort volontiers. Il a des idées arrêtées, et même des idées fixes, rangées en un certain ordre, mais non pas liées, et tout au contraire séparées par de grandes lacunes qu'il ne franchit pas heureusement. Il est fort républicain; il l'est par conviction assurément, et aussi par parti pris et par habitude. Toutefois, il aime à se rendre compte de ses idées. C'est là ce qui l'embarrasse, car il ne voit pas tout à fait comment certaines de ces idées s'emmanchent à certaines autres. Par exemple, il croit à la souveraineté du peuple; il est très-convaincu que c'est là un grand et vrai principe de justice, de raison, de politique, le seul principe social des temps modernes, le seul qui rende le gouvernement possible et facile. En même temps, il est également convaincu que le principe de la souveraineté du peuple s'exprime et ne peut s'exprimer que par le système républicain. Là il se fait une difficulté. Si le système républicain est la forme d'application nécessaire et uni-

que du principe de la souveraineté du peuple, la République est donc au-dessus du suffrage universel, au-dessus du principe même qui l'a créée? Il répond par l'affirmative. Mais alors, s'il y a quelque chose au-dessus de la souveraineté du peuple, le peuple n'est donc pas le souverain?

Ce point de casuistique révolutionnaire ne laisse pas d'occuper l'esprit de l'honorable général. Il l'a plusieurs fois abordé, et aujourd'hui encore il vient de le traiter, de cinq heures et demie à sept heures. Dire par quels chemins, par quels fossés, par quels océans il a passé, serait difficile, même avec son discours imprimé sous les yeux. Tout ce que nous avons pu démêler de ce terrible écheveau, c'est que le peuple est bien souverain, mais n'est pas tout-puissant; il est souverain constitutionnel; il a le droit d'entrer en république quand il voudra, droit d'y vivre comme il pourra; il n'a pas le droit d'en sortir, et c'est ce que l'on appelle le *droit divin* de la République.

M. le général Cavaignac admet sans ombre de scrupule cette doctrine du droit divin de la République; il n'y trouve rien d'exorbitant, il s'étonne même qu'on la conteste, il demande qu'elle ne puisse être mise en discussion, et, lorsqu'on se récrie, il remarque ingénument que tous les gouvernements ont soustrait à la discussion le principe sur lequel ils sont établis. Rien de plus vrai; mais cette prétention n'est point légitime aux gouvernements qui se glorifient d'être des gouvernements de discussion; elle ne leur a jamais été reconnue, et, lorsqu'ils l'ont imposée, elle ne leur a point réussi.

Il fallait s'arrêter et conclure. M. Cavaignac conclut que lui et ses amis défendront la Constitution, quoiqu'ils ne la trouvent pas parfaite; mais elle est bonne pour eux, parce qu'elle a du moins cet avantage d'être mauvaise aux royalistes et aux aristocrates. Voilà parler. La Constitution, en effet, a ce mérite; c'est celui par lequel elle périra.

15 juillet 1851

M. Coquerel. — M. Michel (de Bourges).

Le vrai sujet de la discussion sur la révision, ce n'est pas la Constitution, c'est M. Louis Bonaparte. Il s'agit de savoir, pour les uns, comment l'héritier du nom de Napoléon pourra rester président de la République; pour les autres, comment on pourra le remplacer. Voilà ce qui occupe les esprits. beaucoup plus que la modification, la transformation ou la confirmation de l'œuvre des constituants de 1848.

M. Coquerel a voulu toucher ce point délicat, et nous ne savons, en vérité, pourquoi il n'a pas fait un bon discours. Il a une belle voix, un beau geste, une belle prestance, une rhétorique honnête, des idées suffisantes. Sa voix, son geste, sa personne, sa rhétorique, ses idées, tout est potelé, perlé, grassouillet; sa mémoire ne bronche pas, sa langue ne fourche pas. Pourquoi ne fait-il pas de bons discours? Nous l'ignorons. Dans le fond de ce discours, que trouvons-nous à reprendre? Mon Dieu! rien. Est-ce qu'il a ennuyé? pas du tout; irrité? encore moins. Ainsi, M. Coquerel parle bien, il prononce bien, n'ennuie pas, ne blesse personne, et ne fait pas de bons discours. Ne nous en demandez pas davantage, nous n'en savons pas plus. Sa thèse était de prouver que la révision est bonne pour tout le monde, que tout le monde doit la voter, les légitimistes, les orléanistes, les républicains, par principe, par intérêt, par honneur. Il l'établit à grands renforts de compliments pour tout le monde : il estime infiniment les légitimistes, infiniment les orléanistes, infiniment les républicains. Il est républicain lui-même. Les bonapartistes, il les honore aussi,

et il ne dit rien qui puisse leur déplaire. Tous doivent voter la révision, parce que, si on ne la vote pas, il arrivera exactement la même chose que si on la vote, et même quelque chose de plus. La Constitution sera révisée ou déchirée, et pour un résultat semblable, pour faire passer Louis Bonaparte. Selon M. Coquerel, Louis Bonaparte a deux grandes chances pour rester au pouvoir: la première, il y est; la seconde, il s'appelle Bonaparte, seul nom que connaissent cinq millions d'électeurs qui ne savent pas lire. A ces deux chances, déjà fortes, l'Assemblée peut en ajouter une troisième, qui ne le sera pas moins : elle n'a qu'à refuser la révision. Rien n'est plus vrai. Qui nous dira pourquoi le discours de M. Coquerel n'est pas bon ?

Aucun genre de succès n'a manqué à M. Coquerel ; il a même été interrompu. C'est M. de Larochejacquelin qui lui a fait cette politesse, par deux fois. La première fois, à propos du droit divin. L'orateur accusait les légitimistes de croire au droit divin du chef de la maison de Bourbon. Quelle horreur ! Il y a eu des protestations. La seconde fois M. Coquerel louait la famille d'Orléans d'avoir *la première* donné l'exemple des vertus de famille autour du trône. Il fallait passer cette thèse à un ministre du saint Evangile. M. Coquerel n'est pas forcé de savoir que Marie Leczinska, femme de Louis XV, était une sainte et qu'elle éleva vertueusement et saintement tous ses enfants. Elle en eut dix. Une de ses filles fut carmélite, une de ses petites-filles est morte sur le trône en odeur de sainteté. Mais, dira M. Coquerel, qu'est-ce que c'est que cette odeur-là ? Sans contester les vertus de la famille d'Orléans, l'exemple n'était pas à donner ; pour rayonner de cette auréole, la maison de France n'a point attendu que la tige d'Orléans poussât sur son vieux tronc. Il y avait quelques vertus chez Louis XIII, il y en avait dans l'âme de Louis XIV, et elles y triomphèrent de la flatterie ; Louis XV lui-même promettait

d'être un roi, quand les libres penseurs firent de lui un débauché.

A partir de Louis XVI, que son aïeul avait au moins fait élever chrétiennement, la vertu, la sainteté même abondent dans la maison de France, comme pour la préparer au martyre qui doit l'absoudre et peut-être la régénérer. Il nous semble que Madame la Duchesse d'Angoulême, cette petite-fille de Marie-Thérèse, cette fille de Marie-Antoinette et de Louis XVI, cette reine de douleur, est un assez beau type de vertu royale et chrétienne. Il nous semble que M. le Comte de Chambord aussi n'a rien à envier à aucun de ses cousins; sa jeune et noble vie s'est assez défendue des tentations de l'oisiveté, plus redoutables que celles du trône. Nous insistons sur ce point. Il y a là quelque chose de plus grave que beaucoup de gens, et peut-être M. Coquerel lui-même, ne paraissent le penser. Oui, le bon exemple des personnes royales est un grand argument contre les prétentions républicaines, et il est malaisé de penser que tant de piété n'obtiendra pas un jour, même ici-bas, une récompense éclatante. La piété inspire la sagesse, elle est mère des fermes desseins ; le jour peut venir où les peuples y verront, pour leur repos et pour leur liberté, plus de garanties que n'en peuvent contenir toutes les constitutions.

M. Coquerel a dit encore une chose qui a fait murmurer, ou plutôt sourire. Il a lu dans un livre de sa façon, publié avant 1848 (voyez le bonheur!), que les nations doivent former de plus en plus leur gouvernement sur le modèle du gouvernement qui se trouve dans l'Evangile. Or, dit-il, l'Evangile est républicain. Une voix s'est écriée: *Allons donc !* On aurait pu répondre à M. Coquerel qu'il y a dans l'Evangile des modèles pour l'âme humaine et point de modèle de gouvernement, point de modèle surtout de gouvernement parlementaire et de libre examen ; que si l'Evangile conduit à la forme républicaine, en revanche la forme ré-

publicaine paraît merveilleusement propre à éloigner de l'Evangile, et que c'est là le secret de l'amour qu'elle a toujours inspiré aux hérétiques et aux libres penseurs. On aurait pu ajouter bien des choses encore. *Allons donc!* vaut infiniment mieux.

M. Grévy a pris la parole après M. Coquerel contre la révision. Il était en train de démontrer très-couramment que la révision ne convient à personne ; il allait bien, on l'écoutait en silence des deux côtés, avec attention, avec intérêt, comme un homme qui a quelque chose à dire, lorsque tout à coup il s'est senti hors d'état de continuer.

M. Michel (de Bourges) l'a remplacé. Le bruit s'est répandu que la gauche, craignant de décourager ses orateurs, allait changer de tactique ; qu'au lieu de ce beau silence qui avait jusque-là régné sur ses bancs, elle allait s'abandonner à son génie et faire ses tapages accoutumés. En effet, M. Michel a été tout de suite salué d'acclamations et d'applaudissements. Ces courants d'électricité révolutionnaire sont nécessaires à l'éloquence des montagnards ; le silence agit sur eux comme la machine pneumatique.

M. Michel a commencé habilement un discours, qui, pendant quelques instants, a été très-beau et très-vrai. A travers des enflures de ton, de style, de geste qui sentent le mélodrame, mais qui sont fort goûtées de ses amis, il disait une grande vérité ; il disait aux diverses fractions du parti conservateur : « Vous ne vous débarrasserez ni de la République ni de la Constitution, parce que nous sommes tous révolutionnaires, vous comme nous, autant que nous. » S'emparant avec adresse d'une parole échappée hier à M. de Falloux, il prouvait que c'est assez d'accepter ce que l'on appelle les *conquêtes et les principes de* 89, pour vouloir et pour accepter les rêves les plus extrêmes de la démagogie. M. Michel a raison : 1789, c'est le libre examen ; c'est, non pas la lumière, mais le feu de la discussion mis à toutes les

vérités de l'ordre social ; et la conséquence naturelle en est ce que nous voyons et ce qui nous attend. Nous aurions aimé que M. Michel, poussant dans cette voie, allât résolument jusqu'au bout. Jamais leçon meilleure n'aurait été donnée à ces idolâtres du libre examen, qui se bercent de l'espérance que leur dieu ne les dévorera pas.

Mais M. Michel, tout grand républicain et tout grand orateur qu'il est, n'a pas franchi le niveau intellectuel des avocats libéraux de province. Il a voulu expliquer pourquoi les principes républicains, de 1814 à 1848, ont triomphé de la restauration monarchique, et il a entrepris une histoire des deux gouvernements qui se sont succédé durant cet intervalle. Alors cet orateur, qui tout-à-l'heure pensait si juste et parlait si bien, a disparu, et nous n'avons plus eu sous les yeux qu'un écolier de M. de Vaulabelle. Il a passé en revue les crimes de la Restauration. La substitution du drapeau blanc au drapeau tricolore, le milliard de l'indemnité, l'expulsion de Grégoire, celle de Manuel, l'éducation livrée aux Jésuites, le ministère Polignac, tout y était, et avec des éclats de voix, et avec une envergure, et avec des frémissements d'horreur que rien ne peut rendre. Notez que l'homme qui semblait embarrassé de trouver dans la langue humaine des sons et dans la langue télégraphique des gestes pour peindre convenablement tous ces forfaits, venait d'accepter, au nom de son parti frémissant de joie et d'enthousiasme, la responsabilité des actes de 1793. Mon Dieu, oui ! la substitution du drapeau blanc au drapeau tricolore est une insulte à l'humanité ; mais le tribunal révolutionnaire, ce n'est rien du tout, et M. Michel ne voit pas là un motif suffisant de renier, ce sont ses paroles, ni les éloquents Girondins qui ont proclamé la République, ni les *superbes* montagnards qui l'ont sauvée du joug des tyrans ! Pour excuser les moyens un peu sévères que ces gens « superbes » ont employés,

M. Michel a un mot superbe aussi, dans son genre : « Que voulez-vous ? a-t-il dit, les enfantements de la politique sont douloureux ! » Il est vrai ; mais les suites de couches sont si belles et la progéniture se recommande par des qualités si aimables !

M. Michel achèvera demain. Nous serions étonnés si toute son éloquence, parvînt-elle à égaler celle des « superbes » montagnards de 1793, réussissait à peindre la République sous des traits capables de ne pas exciter la pitié des gens d'esprit et l'horreur des gens de bien.

16 juillet 1851.

M. Michel (de Bourges.) — M. Berryer.

M. Michel (de Bourges) avait promis de nous montrer la république idéale, celle de l'avenir, que nous avons tous, dit-il, entrevue et aimée un moment en 1848, et qui depuis a quelque peu voilé ses attraits, mais qui n'en est pas moins belle. Il a fait apparaître cette charmante. Ce n'est pas une *forte femme aux puissantes mamelles ;* ce n'est pas davantage *une comtesse du noble faubourg Saint-Germain ;* c'est quelque chose de bien plus étonnant, et qui va mettre au désespoir tous les peintres et tous les statuaires chargés de représenter ce personnage. L'idéal républicain, suivant M. Michel, n'est autre chose *qu'un bon système d'arbitrage entre le capital et le travail !* Le capital et le travail se font la guerre, et la lutte *entre eux* remonte au commencement du monde ; c'est le fond même de l'humanité. Mais la République va changer tout cela : le capital et le travail vont se donner la main sur les ruines de la Monarchie, qui s'est toujours méchamment mise du côté du

capital contre le travail. Nous allons nous aimer, dit M. Michel, vivre en paix, en liesse, en abondance; et, quoique j'aie fait hier l'éloge de nos superbes amis de 93, ne vous inquiétez pas : la situation de 1793 ne sera pas l'état normal de la future république.

M. Michel n'a pas dit tout cela si simplement; la déduction a duré une heure et demie, ce qui suppose bien des raisonnements et bien des détours. Il y a eu des moments où ces amis eux-mêmes ont totalement cessé de le comprendre ; on le sentait à l'hésitation de leurs applaudissements. C'était un curieux spectacle de les voir : pas un n'était assis sur le dos, dans cette noble posture d'un législateur qu'on chatouille ou qu'on endort. Appuyés sur leur coudes, la tête tendue, la bouche béante, ils suivaient l'orateur qui marchait dans le sable jusqu'aux jarrets. De temps en temps M. Michel faisait une pause et les regardait d'un air fier, comme pour leur dire : Hein ! qu'en pensez-vous ? Alors ils criaient : *Bravo !* mais, manifestement, ils n'y étaient plus, et l'enthousiasme n'avait point de jet. A la fin, complètement déroutés, ils en sont venus à pousser leurs *très-bien !* à tort et à travers, pourvu seulement qu'un changement de ton parût donner le signal. Hier, ils avaient éclaté en trépignements, entendant glorifier les *superbes* de 1793 ; aujourd'hui, M. Michel a cru devoir renier ces mêmes hommes ; ils ont dit : Très-bien !

Néanmoins, M. Michel est un habile avocat, et qui s'est montré digne de sa réputation. Il a dit des choses captieuses, dont l'ignorance et la passion des lecteurs feront des choses redoutables. Il a donné aux plus calomnieuses erreurs de son parti un certain habit bourgeois qui charmera la candeur des républicains modérés. S'il parvenait à dissiper quelque suspicion qui pèse sur lui, on le préférerait peut-être à M. Nadaud. Mais il est capitaliste ; cela compromet ses chances. On dira qu'il a ses raisons pour vouloir que

le travail donne la main au capital, que ce n'est pas ainsi que la conciliation doit s'opérer entre ces vieux ennemis.

Nous nous contentons d'esquisser la physionomie du discours de M. Michel, nous n'entreprenons point de le réfuter. A quoi bon ! M. Berryer lui a répondu. Tout éloge du discours de M. Berryer serait insuffisant : il faut le lire. Mais qu'on se garde de croire qu'on le connaîtra lorsqu'on l'aura lu. Quelque beau et fort qu'il soit encore, ce ne sera qu'un portrait, une image magnifique, mais morte. Nous avons vu et entendu la vie. Ah ! que cela fait de bien, dans une discussion de ce genre, et après un discours et des applaudissements comme ceux qui venaient de retentir, que cela fait de bien, quand le bon sens, la probité, la vérité prennent enfin la parole et éclatent avec toute la splendeur que la conscience leur souhaitait. Il y avait une oppression sur les intelligences de l'Assemblée et des auditeurs, l'oppression du mensonge et du sophisme. M. Berryer a parlé comme tout le monde aurait voulu parler. Il le sentait bien ; il était inspiré. Plusieurs choses font l'orateur, et malheureusement les passions inférieures, les passions mauvaises sont au nombre de ces choses-là ; l'ambition, la haine, le fanatisme brutal de l'erreur, la peur même, arment la parole humaine d'une séduction puissante ; mais l'orateur n'est vraiment grand que par le sentiment profond de la justice et l'amour profond de la vérité. Dieu, qui aime la vérité et la justice, se plaît à les faire resplendir sur les lèvres qui s'ouvrent pour les confesser ; il envoie au génie honnête ces grandes pensées, ces accents victorieux, ces illuminations soudaines que l'art ne connaît point, et dont la face insolente du mensonge n'est jamais éclairée.

Telle que l'avait posée M. Michel, la question était entre la République et la Monarchie, ou plutôt entre le bon sens et l'erreur, entre l'histoire et le roman, entre la réalité et la

chimère ; et ce n'était pas une thèse oiseuse ; dans ce débat, il s'agit de la prospérité, de l'avenir, de la vie d'un peuple tout entier. M. Michel avait laborieusement échafaudé une théorie menteuse et funeste, mais subtile et bien ordonnée, du passé et de l'avenir de la France.

M. Berryer n'a eu besoin que d'un instant pour élever contre cette chimère un véritable monument de la raison politique. Il a fait la noble histoire de cette Monarchie, qui a sans doute commis de grandes fautes, mais qui n'a commis aucune de celles que ses adversaires lui reprochent, et qui leur reproche à son tour de n'avoir pas même entrepris, pas même rêvé d'imiter aucun de ses bienfaits et d'égaler aucune de ses vertus. Il a tracé aussi en peu de mots, avec une modération écrasante, l'histoire de la République. M. Michel avait dit que la Monarchie est incompatible avec l'esprit de la France ; M. Berryer a cherché, au milieu des éclats de rire, en quoi et comment l'esprit de la France était ou pouvait devenir compatible avec la République. Il a mis en pièces l'argument si caressé des démocrates, honteux d'eux-mêmes et de leurs œuvres passées et présentes, qui consiste à nous présenter l'exemple des Etats-Unis d'Amérique ; il en a fait toucher au doigt l'inanité ; il a démontré que l'Amérique, placée dans des conditions où se trouve la France, et d'où rien ne peut nous tirer, ne resterait pas républicaine deux jours.

Il ne faisait point de littérature, il n'avait point de phrases à effet, soigneusement préparées pour provoquer les applaudissements ; il dédaignait toutes ces trivialités de l'éloquence, tout cet attirail ignominieux du mot et du geste que le vulgaire des orateurs traîne à la tribune pour acheter bassement un succès ; et à chaque instant les frémissements, les acclamations, les battements de mains et les battements de cœur traversaient son discours, non comme l'encouragement d'un parti à un homme de parti, mais comme l'ad-

hésion de la conscience publique à l'orateur de la justice et de la vérité.

Un tel accueil fait à un tel discours prouve mieux que tous les arguments possibles combien la majorité est loin d'être républicaine, et combien la République sera impuissante à se maintenir dans le pays qui a nommé une telle Assemblée.

Nous ne voulons pas examiner si M. Berryer a émis quelques doctrines que nous n'accepterions pas sans éclaircissements. Nous sommes sous le charme du talent, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? sous le joug de la reconnaissance. Le plaisir de voir écraser l'insidieux travail de M. Michel a été trop vif pour que nous nous permettions, non pas une critique, mais une réserve; car nous aurions quelque chose à expliquer, rien à rejeter.

Quant à la question de la révision, que M. Berryer a traitée en peu de mots, nous avons la joie d'être tout à fait de son avis. Il demande la révision pour éviter le péril d'une réélection illégale de Louis Bonaparte. En conjurant tous ses amis de voter la révision, il les conjure d'accepter leur défaite, si le résultat du scrutin ne donne pas la majorité voulue par la Constitution. Il veut que le parti de l'ordre reste uni dans la légalité pour faire face aux mauvais jours qui s'annoncent; car cette union sera alors la dernière et l'unique force de la société contre le double et imminent péril du despotisme et de l'anarchie.

17 juillet 1851.

M. Pascal Duprat. — M. Hugo. — M. de Falloux.

Le discours de M. Berryer est encore dans la salle ; on entend encore cette grande voix, on a encore les yeux pleins de ce beau geste, et surtout on a l'esprit ému et éclairé de cette vive lumière; et voilà M. Duprat qui se hisse le plus tranquillement du monde à la tribune pour répondre à M. Berryer. Que dis-je, pour lui répondre ? pour le réfuter, pour le terrasser, pour le dissoudre et pour qu'il n'en reste rien. Cela vous fait sourire ? Il y a dans la salle deux cents représentants, dont plusieurs ont quelque littérature, qui sont décidés à trouver qu'en effet M. Berryer est réfuté, terrassé, absolument détruit par M. Duprat; et, ce qu'il y a de plus plaisant et de plus lamentable, M. Duprat lui-même, qui est pourtant une manière de lettré, le croira plus que personne. Chose bizarre, dans le gouvernement de la parole, la parole est sans action sur ceux qui la reçoivent directement. Le plus mâle discours, le plus irréfutable, le plus inattendu, change rarement un dessein arrêté, emporte rarement une voix. Le vote est pris à l'avance. Peut-être que M. Berryer lui-même n'a pas gagné hier un seul des huit ou dix légitimistes qui repoussent la révision. Certainement, il n'a pas produit le moindre effet sur les votants de la montagne. Des raisons à lui opposer, ils n'en ont point, mais des votes, ils en auront. « Les orateurs anciens, dit « M. de Bonald, parlaient devant le peuple, et la raison « pouvait se faire entendre : aujourd'hui, nous parlons « devant de beaux esprits; il n'y a plus rien à faire ; c'est « faire des tours de cartes devant des joueurs de gobelets. »

Mais quel joueur de gobelets que M. Duprat! Il rappelle ces grands oiseaux qu'on désigne sous le nom générique d'*échassiers*, longs, maigres, hauts sur jambes, un long bec, un long cou. Il fait de longues phrases. Juste ciel, qu'il en fait! quelle facilité terrible ! C'est une horloge qui se monte à volonté, pour une heure, pour deux heures, pour trois heures et plus. A peine le balancier mis en mouvement, tic, toc, tic, toc, cela va tout seul, d'une allure égale, sans pause, sans verre d'eau, sans respiration, sans encouragement, à travers le bruit, à travers le silence ; rien n'y fait. Aujourd'hui, M. Duprat s'était monté pour une heure et demie ; il parle une heure et demie, autant qu'avait parlé M. Berryer, ni plus, ni moins. Il quitte la tribune sans fatigue, sans fausse honte ; il reçoit les félicitations de ses amis, qui ne l'ont pas écouté ; le voilà prêt à recommencer. Dieu garde le *Moniteur !*

Mais enfin, qu'a-t-il dit? Ce qu'il a dit? Il a parlé une heure et demie. M. de Bonald écrivait à M. de Maistre, au commencement de la session de 1817 : « Nous allons déli-
« bérer, ou plutôt nous battre sur la liberté de la presse,
« le Concordat, la loi de recrutement, l'instruction publi-
« que..... Concevez-vous une nation qui se recommence
« ainsi, comme si elle sortait de ses forêts, et chez qui tant
« d'hommes sans éducation littéraire et scientifique, sans
« études sérieuses, sans connaissances préalables, viennent
« disserter sur ces grands objets qui rempliraient des bi-
« bliothèques et ont occupé tant de grands esprits —Con-
« cevez, s'il vous est possible, la patience qu'il faut avoir
« pour écouter, pendant quatre ou cinq heures tous les
« jours, des raisonnements passionnés ; et encore s'il n'y
« avait au fond que cela ! » Vous entendez M. Duprat; il a déraisonné passionnément. Et encore, s'il avait de la passion ! Non ! il est sans style, sans verve et sans passion. Depuis tant d'années que l'on fait des discours et des livres,

la tribune et la presse ont amoncelé autour de toute question de politique et de philosophie un détritus, une monnaie courante, un certain billon de lieux communs sordides et usés dont tout le monde a la poche et les mains pleines. Tout le monde, on m'entend bien ! Voilà le discours de M. Duprat. C'est avec cette monnaie qu'il a payé aujourd'hui sa dette à la République ; c'est avec ces projectiles qu'il a mitraillé la Monarchie. Il n'a point manqué de parler de la Saint-Barthélemy et de la terreur blanche, et de l'alliance du capital et du travail, et de l'oppression sous laquelle a longtemps gémi le monde.

Mais que faisons-nous? Pourquoi railler le ridicule innocent de cet homme que son département a élu pour parler, et qui croit répondre aux vœux de son département? Après tout, il se fait plaisir et ne fait de mal ni de peine à personne. Il sert comme il peut sa propre gloire et son parti, il exprime de son mieux les idées qu'il pense avoir, il est décent, modéré. Il ennuie, mais il consent à ennuyer. C'est une grande vertu, nous l'allons voir tout à l'heure ; nous allons voir à quels excès peut se porter la médiocrité vaniteuse qui veut paraître et qui s'exaspère d'ennuyer, qui se sauve de la compassion par le scandale, qui cherche à exciter la colère pour échapper au dédain.

M. Hugo nous a donné ce spectacle, le plus triste à contempler, le plus difficile à peindre. On voudrait une parole armée de toute l'indignation du cœur contre ce parti-pris méchant et calculé de faire du scandale ; et l'on craint que l'indignation ne soit de trop ; car, après tout, cet orgueil coupable est en même temps grotesque et il avorte grotesquement. Du bruit, de la colère, mais c'est ce qu'il veut ! Punissez-le par le silence, et tout au plus par le sifflet.

M. Hugo n'avait rien à dire sur la question ; il ne sait rien. République et Monarchie, cela est trop haut pour lui, et le débat se passe au-dessus de sa tête. S'il était encore

dans le parti de l'ordre, le parti de l'ordre lui dirait : Ne parlez pas ! et l'autre parti, s'il parlait, ne l'écouterait pas. Nous l'avons vu à la tribune pour le compte des opinions modérées. Avec quel ennui nous nous disions tous : Pourquoi se montre-t-il ? Que va-t-il dire ? Avec quelle réserve, avec quels regrets nous lui lâchions de chiches éloges, non pour l'encourager, grand Dieu ! mais pour ne pas l'abandonner, puisqu'enfin il était des nôtres ! Ce qu'il n'avait pas à cette époque, le sérieux de l'esprit et de la parole, la connaissance des questions débattues, l'a-t-il aujourd'hui ? Non ; malgré ses changements, il est toujours le même ; il n'a toujours que sa personne à produire, mais sa personne humiliée, blessée, irritée, qui ne cherche plus seulement des applaudissements, qui veut des vengeances. Quel éclair de génie eut Scarron lorsque, voulant baptiser un de ses personnages, un homme de théâtre malheureux devant le public, il trouva ce grand nom : *La Rancune*.

M. Hugo n'est pas venu discuter, il est venu insulter. Son discours n'a été qu'une longue insulte à tous les partis, à tous ceux du moins qu'il a glorifiés et qui l'ont récompensé. Ce qu'il a dit sur la question même est au-dessous de tout ce que l'on pouvait prévoir : il a ramassé des lieux communs de guerre et de récriminations dont M. Duprat, qui n'y regarde pas de bien près pourtant, n'avait point voulu ; il a fait un programme des idées républicaines où figurent des articles que M. Michel avait rayés la veille, des excentricités socialistes que M. Greppo n'avoue plus et qui n'ont aujourd'hui que M. Emile de Girardin pour patron. M. Hugo socialiste ! l'Assemblée s'attendait à tout, et elle est stupéfaite. Il dit que la République sera la liquidation de tous les griefs de l'humanité ; que la justice doit être rendue par une magistrature élue et temporaire ; qu'il faut étendre (il n'a pas osé dire jusqu'où) la compétence du jury ; il ramasse en hâte, comme un homme qui craint d'être encore

suspect et de n'en jamais faire assez, toutes les absurdités qu'il peut trouver dans les constitutions révolutionnaires. C'est le cynisme, non, c'est la démence de l'apostasie. Et de tout cela, comme il faut encore que la puérilité littéraire se montre et mette le dernier trait à cette parade, de tout cela il fait des jeux de mots, des antithèses, des assonances, toutes les misérables fanfreluches de son métier. Il demande l'abolition du monachisme et du paupérisme, la suppression des prétendants et des mendiants ; il dit qu'il fait l'œuvre de Socrate et de Jésus-Christ. — O Dieu ! s'écriait déjà M. de Maistre, ô Dieu ! et nous vivons en un temps où il faut réfuter ces inepties sacrilèges !

Mais, nous le répétons, M. Hugo voulait surtout insulter. Inepties socialistes, inepties sacrilèges, la majorité aurait tout laissé passer par un effort de dédain et de commisération ; mais l'insulte, l'insulte directe, préméditée, apprise par cœur, a vaincu sa patience. A la fin, M. Hugo allant toujours plus loin, il a fallu qu'il s'expliquât. On l'a mis à son tour sur la sellette. Dans un feu d'interruptions et d'interpellations qui resteront au *Moniteur* comme un juste et irrécusable témoignage des sentiments de l'Assemblée, il a dû dire, et il a dit fort piteusement que ces paroles qui révoltaient tout le monde ne s'adressaient à personne parmi ceux qui les entendaient. Il s'était fait bien du tort jusque-là ; par cette explication, il s'en est fait davantage. Toute la majorité, indignée, exigeait qu'on lui appliquât la censure. Après l'avoir forcé de s'expliquer, elle a senti qu'elle n'avait plus besoin de satisfaction, et elle a cessé d'écouter. Il était six heures et demie ; un grand nombre de membres se levaient et quittaient la salle ; M. Dupin les a arrêtés en leur disant que M. de Falloux avait demandé la parole. On est resté pour entendre M. de Falloux.

Hier, après le discours de M. Michel, l'Assemblée avait

besoin d'entendre parler sa raison ; aujourd'hui, elle avait besoin d'entendre parler sa conscience.

M. Hugo avait osé se plaindre que la tribune n'était pas libre.—Vous vous méprenez, lui a dit M. de Falloux, la tribune a été libre pour tous vos amis, elle l'eût été pour vous. La majorité se résignait à vous entendre patiemment. Ne vous en prenez qu'à vous-même si tant de paroles amères lui ont fait sentir le contraste étonnant du personnage que vous faites avec le personnage que vous avez été. Vous insultiez la Restauration, et vous avez été le plus pindarique des poètes royalistes ; vous insultiez la monarchie de Juillet, et vous avez été le plus philippiste des pairs de France ; vous insultiez le gouvernement de Louis-Bonaparte, et vous avez aspiré à faire partie de ce gouvernement. Ces simples paroles dites avec cette dignité, cette politesse et cette autorité d'honnête homme qui caractérisent M. de Falloux, ont paru trop douces à la majorité. Elle aurait voulu davantage ; c'est assez, et elle le sentira demain. Quant à la montagne, elle étouffait M. Hugo de ses embrassements, et semblait lui mettre au front l'auréole d'innocence dont il a lui-même couronné Marion Delorme :

Mon amour te refait une virginité !

De telles scènes laissent dans l'âme une inexprimable tristesse. Elles ne sont pas un accident, mais un fait normal du gouvernement parlementaire. Toujours il se trouvera dans les Assemblées de ces hommes faibles et vains que la frénésie des applaudissements domine, et qui mettraient le feu au monde pour obtenir un nom ; toujours il s'y trouvera des passions pour exploiter cette faiblesse servile et lui décerner d'impudents triomphes. Ce sera la mort du gouvernement parlementaire ; mais, avant de périr, que de mal n'aura-t-il pas fait, que de trahisons n'aura-

t-il pas enhardies, que de consciences n'aura-t-il pas gâtées! Il n'y a rien de plus démoralisateur. C'est ainsi que les courtisans de la foule font aimer le despotisme, qui paraîtrait en effet préférable à l'affront d'être conduits par eux, et qui le serait peut-être, s'il ne les avait pas pour flatteurs et pour instruments.

18 juillet 1851.

M. Hugo exécuté par lui-même. — M. Dufaure.

Il y a deux parties dans la séance, ou plutôt deux séances, toutes deux parfaites en leur genre comme type des vices du gouvernement parlementaire. La première, pleine de bruits, de cris, de passions, de menaces, d'attaques et de justifications personnelles : M. Hugo en a été le héros. La seconde a montré la souplesse et l'illusion de la parole humaine, et combien les lèvres peuvent déguiser le cœur, et combien le sentiment de la personnalité, qu'on avait vu tout à l'heure si grossier et si sauvage, devient plus redoutable lorsqu'il se domine assez pour se couvrir du voile, nous dirions volontiers, pour se servir du stylet de la modération. L'honneur de cette seconde séance appartient sans partage à M. Dufaure.

Parlons d'abord de M. Hugo. Il nous a fait plaisir! Quelques amis de la justice espéraient que M. de Montalembert prendrait la parole et ne se dispenserait pas de dire un mot en passant au néophyte de M. Colfavru. M. de Montalembert n'a point parlé, mais justice a été faite par un autre, par un orateur bien moins discret, bien moins digne, et d'ordinaire bien moins éloquent ; par M. Hugo lui-même. Pour cette circonstance, personne n'aurait su le punir plus cruellement.

M. Baroche gardait sur le cœur quelques-unes des antithèses d'hier. Il se trouvait en jeu dans ces invectives adressées aux reconstructeurs de l'Empire. En dépit du soin prudent que M. Hugo avait pris de cacher les visages, il croyait que c'était lui, lui, M. Baroche, qu'on représentait à plat-ventre et l'oreille collée à la terre pour écouter le bruit du canon russe. Quoique avocat et habitué aux pas-d'armes du palais, qui ne se font point à fer émoulu, la métaphore lui semblait trop « pindarique. » Pour trouver une revanche, il a feuilleté le Pindare, et tout d'abord il a mis la main sur une profession de foi. Favorable hasard! cette profession de foi, c'était la bonne, c'était la dernière, celle que M. Hugo a faite dans la maturité de son esprit et de son cœur, postérieure à la royauté de 1815, postérieure à la royauté de 1830, postérieure à la République; la profession de foi adressée aux électeurs modérés de Paris, aux *réacs et aristos*, pour leur subtiliser les suffrages en vertu desquels le même M. Hugo siége aujourd'hui sur la montagne, entre MM. de Flotte et Colfavru, dont le zèle socialiste pâlit à côté du sien.

M. Baroche en a lu quelques passages. Il a choisi ceux où M. Hugo jette l'anathème à toutes les niaiseries et à toutes les stupidités socialistes et révolutionnaires, dont il faisait hier le programme de la régénération de l'humanité. Rien n'y manque. Tout ce qu'il déclarait hier bon, nécessaire, indispensable à l'humanité, est là, dans la profession de foi d'avant-hier, voué à l'exécration, signalé comme le comble de la sottise, de l'atrocité, de la démence. L'infortuné! son zèle honnête et immodéré s'emporte jusqu'à flétrir Marat! Nos lecteurs trouveront au compte-rendu de la séance, ces déclarations ou plutôt ces rugissements d'un modérantisme forcené. La Chambre en écoutait la lecture avec délices. L'hilarité est arrivée au comble lorsque l'on a vu reparaître dans la profession de foi mo-

dérée l'antithèse la plus caressée et la plus limée du discours socialiste, l'antithèse de Napoléon-le-Grand et de Napoléon-le-Petit. M. Hugo se sépare de ses opinions, de ses amis, jamais de ses antithèses ! il déserte avec armes et bagages. Mais cette antithèse, tournée d'abord contre les socialistes, tournée ensuite contre les modérés, se tourne enfin contre lui-même et lui crève en plein visage, comme un pistolet de pacotille. Le fou-rire courait dans la salle, les tribunes riaient, les huissiers riaient, le président ne s'en faisait pas faute ! Ah ! la bonne scène ! la bonne justice ! La gauche elle-même abandonnait son poète, la pauvre cymbale, fêlée par le poing de M. Baroche. Elle semblait dire : Ma foi ! qu'il s'en tire ! il a trop failli ! — Et vous prétendez, s'écriait M. Baroche avec une vraie indignation, vous prétendez que vos adversaires d'aujourd'hui jouent devant la République le rôle du renard devant le lion, qu'ils prennent son langage pour lui voler sa proie !... Cette profession de foi à la main, ce masque sur le visage, vous veniez, vous vous *faufiliez* parmi nous, vous pénétriez jusque dans les conseils de la rue de Poitiers, pour obtenir que l'on vous recommandât aux électeurs de Paris !

M. Hugo n'était pas à son aise. Il avait une fière attitude, mais un visage opprimé. Il demandait la parole ; l'Assemblée voulait la lui refuser. Chaque fois qu'il se levait, une vague d'exclamations cruelles jaillissait des bancs de la droite, agitée comme la mer, et le renversait sur son siège, blême et faiblissant. Enfin, on consent à l'entendre. Il est à la tribune ; ce n'est plus un trépied, ce n'est plus le théâtre d'orgueil et d'audace où l'on se pavanait hier. Hier, c'était la faute ; aujourd'hui, c'est le châtiment. Hier, on étalait superbement la pâleur de la colère ; on voudrait vainement aujourd'hui déguiser la lividité de la défaite. Hier, on était sûr de sa mémoire et on avait des amis ; aujourd'hui, on

cherche des explications qui ne viennent pas, et on est battu, et il n'y a plus d'amis. Dans cette détresse, M. Hugo, pour comble de disgrâce, a eu la malheureuse inspiration de vouloir justifier sa profession de foi par sa profession de foi même. Qu'il nous permette de citer un de ses plus beaux vers :

. . . . . Je suis émerveillé
Comme l'eau qu'il secoue aveugle un chien mouillé.

« Ma profession de foi a deux parties, disait-il. Je l'ai écrite entre le 15 mai et le 25 juin, pour conjurer l'avènement de la République que l'on voulut nous donner à ces deux époques. M. Baroche n'a lu que la première partie, je vais lire la seconde... » Lisez tout ! lisez-la tout entière, crie la droite d'une seule voix. Et de rire ! Voilà le malheur suprême. M. Hugo, mis en face de ses blasphèmes anti-socialistes, forcé de les relire de sa propre voix, devant ses nouveaux et ses anciens amis, devant ceux-ci comme une amende honorable, devant ceux-là comme un reniement, peut-être comme un présage ! Imaginez un pire supplice : se plaire si fort au personnage de Titan, et se sentir ridicule !

Mais voici un autre incident, voici un autre acteur. Au moment où M. Hugo murmure la date funeste du 25 juin, un homme se lève, pâle, frémissant, tragique, demandant qu'on l'écoute, faisant taire ses amis qui l'exhortent vainement au silence. C'est M. de Flotte. Il se dresse sur un banc, comme le mandataire de ceux qui sont morts pour leur pensée terrible et qui n'entendent pas, eux, gens de guerre, que les gens de plume se mêlent de les juger. Cette apparition émeut l'Assemblée et semble frapper M. Hugo d'une secrète épouvante. Il voit un spectre, le spectre des barricades, le spectre rouge ; et il a beau faire, il ne le regarde pas d'un œil assuré, car ce spectre se lève pour

lui dire : Je vous connais, et vous n'êtes pas des nôtres !

M. de Flotte a repris sa place sans parler, le président ne l'a pas permis ; mais il a suffi qu'il se montrât pour flétrir aux mains de M. Hugo toutes ses palmes républicaines. M. Hugo s'est achevé lui-même en lisant péniblement la seconde partie de sa profession de foi. Ses amis de la montagne (mais ils ne lisent point les beaux vers) auraient dû lui crier, comme Ruy-Blas à l'oncle de Dom César :

Ah ! n'allez pas par là, ce n'en est pas la peine !

Cette seconde partie contient, en style non moins grotesque que la première, les promesses que M. Hugo croyait devoir faire au nom de la République modérée, et ces promesses expliquent fort bien pourquoi le parti de l'ordre ne tenait guère à conserver le concours de M. Hugo. Il y dit, entre autres choses, que l'égalité sera « une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun. » Là-dessus, l'Assemblée l'a tenu quitte du reste ; elle en avait assez, et elle a coupé la suite de ses explications par un vote qui a été une dernière humiliation. Malheureux en tout, il lui était arrivé de réclamer le silence d'une façon emphatique. Il avait dit : Le silence serait de la pudeur. On lui a crié : C'est une phrase de Marat ! Il a regagné sa place, affaissé sous le coup.

Nous nous sommes longuement occupé de cet incident, parce qu'il a une grande importance. Il prouve que le sens moral n'est point anéanti et ne se laisse point blesser impunément. C'est la seule consolation que puissent donner de tels débats.

Il était cinq heures. M. Dufaure a pris la parole, et sa lucidité froide a menacé d'ennuyer, après toutes ces émotions ; mais il a su bientôt se rendre maître de l'attention de l'Assemblée en la transportant au point le plus vif de la

question. M. Baroche avait répondu avec force et avec toutes les apparences de la sincérité au reproche de poursuivre l'établissement d'un empire par les résultats que l'on espère de la révision. Protestant contre tout projet de surprise, contre tout dessein d'illégalité, il avait, comme M. Berryer, demandé la révision pour éviter les embarras et les périls qui naîtraient d'un évènement que tout le monde prévoit, que tout le monde redoute et que personne ne peut empêcher, la réélection inconstitutionnelle du Président. Il s'était enfin efforcé d'établir, et, suivant nous, il y avait parfaitement réussi, que la loi du 31 mai ne portera nulle atteinte à la régularité et à la puissance d'une nouvelle Constituante ; qu'au contraire, la Constituante de 1852 aura toutes les chances possibles pour être, beaucoup mieux et beaucoup plus que la Constituante de 1848, l'expression du pays. En effet, la Constituante de 1852 sera élue dans le calme et dans la tranquillité ; celle de 1848 a été formée au milieu du trouble et de la terreur.

Il a plu à M. Dufaure de voir là une attaque au respect qui est dû à la Constituante, au suffrage universel, à la Constitution. Mais ce n'était qu'un préliminaire, un tour d'avocat joué à un confrère. M. Dufaure a été ministre avant M. Baroche, et M. Baroche ministre immédiatement après M. Dufaure. Ces choses-là ne se pardonnent point. D'une voix calme, paisible, quelquefois caressante, avec les plus grandes protestations de respect pour le caractère du Président et de confiance dans la loyauté de ses ministres, M. Dufaure n'a cessé d'insinuer qu'il voit au Gouvernement, depuis qu'il n'y est plus, de fort mauvais desseins contre la République.

Car M. Dufaure est républicain ! Il vient de parcourir la France : il l'a trouvée royaliste ici, républicaine là, mais surtout indifférente et amoureuse du repos, demandant premièrement qu'on la laisse tranquille ; d'où il conclut qu'il

faut la laisser en république. Soit ! mais laisser la France en république, et cependant tranquille, c'est sans doute maintenir la principale cause de cette tranquillité, le gouvernement de Louis Bonaparte ? Le tiers-parti raisonne autrement. Tout va bien avec Bonaparte, donc tout ira bien sans lui, et même tout irait mal avec lui ; il faut l'exclure ! Et si la France ne voulait pas l'exclure, si la France, qui ne se trouve pas bien de sa situation présente, mais qui craint de tomber dans une situation pire, ne voulait pas compromettre davantage ses destinées déjà trop incertaines et s'attachait, du droit de sa souveraine volonté, à l'abri qu'elle s'est donné sans vous, malgré vous, si elle conservait l'homme qui a été la force matérielle de l'ordre, que feriez-vous ? M. Dufaure n'y veut pas même penser : ce serait une illégalité ! Le moyen d'imaginer que la France, de gaîté de cœur, commette une illégalité, quand elle saura que c'est une illégalité ? Quoi ! la France concevrait le dessein téméraire de se sauver contre les lois ! Mais, enfin, si elle commettait ce crime ? Il faudrait résister. Et comment ? C'est la seule chose que M. Dufaure ait oublié de dire. Il n'a rien négligé, rien omis de tout ce qui pouvait désobliger M. Baroche et le Président ; mais le moyen d'éviter une réélection illégale ou de l'annuler, il l'a passé sous silence, à moins pourtant que ce moyen ne soit l'éclat de son éloquence et la constance de ses résolutions. On ne s'y fiera pas.

Du reste, le discours était parfaitement fait, clair, bien distribué, éloquent même. Un novice aux ruses de la parole, un auditeur qui n'aurait su ni l'histoire du Parlement, ni celle des parlementaires, se serait écrié : Le galant homme ! qu'il a de sincérité, de fermeté, de courage ! et qu'il sera prévenant et fort ! Heureuse France, d'avoir de si habiles orateurs et de si mâles citoyens !

19 juillet 1851.

M. Odilon Barrot.

Un discours de M. Odilon Barrot a occupé toute la séance sans fatiguer l'attention de l'Assemblée. L'honorable orateur a réfuté M. Dufaure de deux façons, par la puissance de ses arguments d'abord, et ensuite par sa manifeste et visible sincérité. Cela se sentait ; on avait sous les yeux un homme qui ne voulait tromper ni les autres, ni soi-même. Ce discours fait le plus grand honneur à M. Barrot, à son talent et à son caractère ; et il rendra, nous le croyons, un signalé service au pays, en l'éclairant sur une situation qu'il lui importe grandement de connaître dans sa réalité, telle qu'elle est, non telle que la font les partis. Nous louons M. Barrot avec effusion, moins parce qu'il a formulé beaucoup de nos pensées, que pour la générosité avec laquelle il a obéi aux conseils de sa conscience et de son patriotisme. Ministre révoqué, et révoqué d'une façon presque blessante, il a noblement oublié sa querelle personnelle pour ne songer qu'à l'intérêt public. C'est un exemple que M. Dufaure n'aurait pas dû se mettre dans le cas de recevoir. M. Barrot a, tout de suite, recueilli le prix de cette abnégation de soi, malheureusement si rare. Il a promené sur la situation une vue plus nette, plus ferme, il en a parlé avec une autorité plus haute et mieux reconnue ; son discours est un des meilleurs qu'ait entendus l'Assemblée actuelle, et nous ne croyons pas qu'il ait eu lui-même dans sa longue carrière de plus heureuses inspirations.

Il a d'abord fait la critique de la Constitution. Critique sérieuse, savante, vraiment politique, qui met parfaitement

en lumière plusieurs des graves défauts de cette œuvre confuse et précipitée, travail de circonstance, rempart provisoire élevé en hâte sous la pression des faits du dehors et des chimères du moment.

Il a rappelé une des raisons qui contribuèrent le plus à l'institution d'une assemblée unique. Un dramaturge de troisième ordre [1], jeté dans les conseils du pays par le flot révolutionnaire, déclara que deux Chambres feraient de la nation un corps à deux têtes, qu'un corps à deux têtes est un monstre, que les monstres ne vivent pas. On vota là-dessus, et cette pointe fit la loi.

A ceux qui objectent qu'après tout, avec ses défauts et ses complications, la Constitution a vécu et nous a fait vivre, et qu'enfin cela marche, M. Odilon Barrot a répondu : Oui, cela marche, mais par un tour de force qui ne peut pas durer longtemps ; cela marche, parce que tout le monde s'y prête dans la majorité de l'Assemblée, composée de gens sages et qui ont su n'aller jamais jusqu'au bout de leur droit; cela marche parce que, grâce à Dieu, les hommes ont été plus sages que l'institution.

Mais c'est surtout dans la seconde partie de son discours que M. Odilon Barrot a excité l'intérêt de l'Assemblée et obtenu, nous ne craignons pas de le dire, l'assentiment de la majorité. Il a traité ce qu'il a appelé la question du moment, la question vive de l'élection présidentielle. Sans blesser aucune susceptibilité, sans exciter même chez ses adversaires aucun murmure, parce que le bon sens, la probité et le sincère désir du bien ne peuvent irriter personne et obtiennent au moins le respect de ceux qu'ils ne convainquent pas, l'honorable orateur a montré tout ce que l'on compromet en affrontant la chance d'une réélection illégale. D'abord, on fait au Président une situation immense en refusant la révision uniquement pour l'écarter.

[1] M. Félix Pyat.

Dans ce seul dessein, on ajourne à quatre ans cette révision pour laquelle on a maintenant des circonstances si favorables ; on se livre au hasard des évènements sous le règne d'une loi fondamentale qui semble faite exprès pour provoquer les conflits, et tout cela pourquoi ? pour rien ; car le fait que l'on veut éviter n'en devient que plus imminent. Et, si ce fait se réalise, si l'élection inconstitutionnelle a lieu, que fera-t-on ? On la cassera. Il le faudra bien. Mais ce sera casser, après tout, la volonté nationale entêtée à son dessein, malgré l'illégalité qu'on aura voulu créer. Qui cassera la volonté nationale ? Qui fera ce grand coup ? Une assemblée qui n'aura plus que cinq ou six jours de vie et qui devra se dissoudre elle-même après avoir annulé le pouvoir exécutif, en sorte que le pays se trouvera totalement sans pouvoir légal, sans gouvernement d'aucune espèce, sans autorité quelconque, et tombera en cet état aux mains d'une assemblée nouvelle, élue sous le souffle de l'anarchie à laquelle elle devra présider. Que sortira-t-il de là, sinon une dictature ? Et quelle dictature ?

Ces raisons ne peuvent manquer d'être prises en très-sérieuse considération ; elles feront tomber beaucoup de projets vains et d'entreprises folles ou prématurées, en ramenant les esprits au sentiment du réel, du possible et du nécessaire.

Sans doute, la raison peut désirer, doit chercher quelque chose de plus durable que ce qui nous est offert ; le patriotisme veut que l'on souhaite et que l'on prépare quelque chose de plus grand, qui offre d'autres garanties, qui ramène dans cette nation épuisée la vraie sécurité, la force de la santé et de la vie. Mais il ne s'agit pas de ce que l'on veut, il s'agit de ce que l'on peut.

Ce que l'on peut, c'est de parer au dernier et plus irrémédiable malheur, c'est de faire durer le provisoire actuel en l'améliorant.

Nous n'avons jamais été, nous ne sommes pas de ceux qui disent : Il faut en finir à tout prix ; ceci est le désordre, rentrons dans l'ordre, et passons, s'il le faut, par la porte des catastrophes.

La porte des catastrophes, nous la voyons bien ; elle est large, et peu d'efforts sont nécessaires pour l'ouvrir à deux battants. Mais le chemin sur lequel elle donne entrée, personne n'en connaît ni la longueur ni les abîmes. Tout ce que nous savons, c'est que l'on n'y recule pas, et que la porte terrible est fermée au retour. Nous n'avons point, pour notre part, cette belle résolution d'*en finir;* nous croyons qu'elle est impie, tout au moins téméraire, et nous ne voudrions pas jurer qu'elle est brave.

Tenons-nous au possible. Le possible, c'est la révision totale de la Constitution, la réélection du Président, et avec lui, s'il comprend ses intérêts et sa gloire, qui sont les intérêts et la gloire de la France, le combat, le combat pacifique, mais incessant, contre les folies révolutionnaires. On ne peut efficacement combattre la Révolution que par elle-même, avec les armes qu'elle fournit, et qu'on ne lui vole pas, comme le dit M. Hugo, mais qu'on lui arrache.

Au point de conquête et de plénitude où la Révolution est parvenue, la discussion, dont elle s'est tant servie, peut à son tour la miner et l'abattre. Elle a dit son mot, elle a fait ses œuvres, elle a été mise en demeure et en mesure de réaliser ses promesses. Tenons-la sur ce terrain. Ne la laissons pas se retremper dans son sang ni dans le nôtre. Qu'elle nous montre ce qu'elle peut faire par la paix et par la liberté ; laissons-la faire, en la contraignant de nous laisser, à nous aussi, la paix et la liberté.

Elle a ses raisons pour ne vouloir pas de cet équitable partage ; et ces raisons connues sont les meilleures que nous ayons nous-mêmes pour nous y attacher.

M. Louis Bonaparte est, par la force des choses, l'homme qui semble le plus capable de présider à cette œuvre lente et laborieuse, mais sûre. Nous l'avons dit, il y a longtemps et à plusieurs reprises, et nous le répétons, il est le chef désigné, le généralissime de la grande armée de l'ordre. Sans lui cette armée, assez forte pour faire la loi, pour maintenir l'ordre matériel, se sépare en fractions bientôt hostiles; avec lui, elle maintient la paix, et elle est contrainte par ses divisions mêmes à travailler au rétablissement de l'ordre moral; elle n'a pour se tenir en haleine, s'occuper et conserver, rien à faire qu'à combattre la Révolution.

Mais M. Louis Bonaparte, qui, jusqu'ici, a rempli ce rôle d'une façon inespérée, et dont, pour notre compte, nous remercions la Providence, voudra-t-il continuer de le remplir? C'est une autre question. Nous n'y répondrons pas. Il s'est accompli depuis quelque temps des faits qui, peut-être, ne lui sont pas tous entièrement imputables, dont peuvent s'inquiéter légitimement les hommes que la sagesse du Président avait d'abord satisfaits. C'est à la fermeté des représentants du pays d'y veiller, et d'y veiller de près. Le meilleur moyen d'obvier à ce danger, est de maintenir le pays dans la paix, de ne pas le jeter dans les périls et dans les tentations de l'illégalité, de ne pas donner au Président une force inconstitutionnelle.

Que le Président soit réélu, pourvu que l'Assemblée le soit aussi, pourvu que ces traditions de sagesse et ces grandes influences conciliatrices de la majorité ne soient pas écartées et rompues; et les pensées dont on accuse à tort ou à raison le neveu de César, les desseins qu'on lui prête et qu'il renie, ces pensées, ces desseins avorteront ou devant ses propres réflexions, ou devant les conseils et, au besoin, devant la fermeté de ceux qui ont été et qui resteront ses meilleurs amis.

Le nom de Bonaparte ajoute à la force réelle du parti de l'ordre l'appoint du suffrage universel. C'est quelque chose. D'une autre part, M. Bonaparte doit au parti de l'ordre d'être le chef paisible du gouvernement de la France, au lieu d'être l'idole et bientôt le jouet d'une puissance immense, mais aveugle et capricieuse : c'est quelque chose aussi. De part et d'autre on doit désirer de s'entendre pour vivre et pour durer premièrement, et ensuite pour faire en commun l'œuvre la plus glorieuse et la plus grande que, depuis bien des siècles, les hommes aient eu à tenter : le salut et la reconstitution pacifique de la France.

Ceux qui ont cette chose à faire et qui ne s'y dévoueront pas, doivent souhaiter que leur nom périsse, car il ne surgira que sur des flots de sang et de boue, livré à l'impérissable exécration du genre humain.

La majorité *constitutionnelle* pour la révision, exigée par l'art. 111 de la Constitution de 1848, était des trois quarts des votants. Grâce à cette disposition, la révision fut rejetée par 278 contre 446.

Voici le résultat du scrutin :

Votants	724
Majorité (constitutionnelle)	543
Pour la révision	446 voix.
Contre	278

Cette minorité faisait donc une majorité de 97 voix.

20 juillet 1851.

Réflexions sur la discussion.

Nous venons d'entendre, en cinq jours, cinq avocats de la République. Certainement, tout ce que les opinions républicaines sont et peuvent être, disent et peuvent penser, toutes

leurs idées, toutes leurs forces nous ont été révélées, et si le superflu était nécessaire, il n'a pas manqué; M. Duprat et M. Hugo se sont chargés de le fournir. Mais il n'y a pas eu de superflu, et ces deux orateurs de surcroît ont complété notre instruction. M. Duprat représente la foule des médiocrités séduites par l'orgueil, qui n'étaient rien et qui sont quelque chose ; M. Hugo est le type de la multitude conquise par la peur. Ainsi M. Cavaignac, M. Michel (de Bourges), M. Dufaure, M. Duprat, M. Hugo, voilà l'entêtement et le système, l'esprit de secte et de destruction qui se croit l'esprit de rénovation et qui confine au socialisme, l'assentiment bourgeois qui laisse tout faire dans l'espoir de tout empêcher, et enfin le concours de la multitude, de celle qui hurle à la suite du mal, sans se battre et sans raisonner.

A côté de ceux qui ont parlé, on a vu ceux qui n'ont besoin que de se montrer. Le 15 mai, dans la personne de M. Raspail ; le 25 juin, dans celle de M. de Flotte, ont fait chacun une apparition significative. Ils ont failli rompre le frein de cette discipline factice à laquelle les théoriciens et les tacticiens du parti ont dû de pouvoir présenter la chimère d'une république calme, régulière et possible. Chose admirable, bel exemple de la probité républicaine et parlementaire! Avant de prendre la parole, les avocats de la République ont commencé par dissimuler et bâillonner les républicains. Nous allons célébrer et glorifier la République; nous allons dire que c'est l'ère de la paix, l'âge d'or, que tout le monde la veut, qu'elle seule est sympathique au pays ; mais, pour Dieu, ne parlez pas, ne vous montrez pas : car si vous dites un mot, si l'on vous voit, adieu nos discours! Ils ont donné leur parole, ces lions qui se plaignent d'être volés par la Réaction ; ils ont donné leur parole et ils l'ont tenue. Aucun d'eux n'a ouvert la bouche. Mais un maladroit est venu qui, pour se tirer d'un mauvais pas, s'est permis un double blasphème : aussitôt ils se sont montrés.

L'un à propos du 25 juin, l'autre à propos du 15 mai. Voilà comme ils sont convertis! voilà par quels hommes M. Cavaignac, M. Michel (de Bourges), M. Dufaure, veulent fonder leur république honnête et modérée. Car enfin, quelque plaisantes que soient devenues ces deux épithètes accolées à l'idée de la République, il faut bien que la république idéale soit honnête et modérée, autrement ces Messieurs n'en voudraient pas.

Pour juger l'idéal républicain que ces sages ont fait luire, nous ne nous arrêterons point aux contradictions fondamentales qui abondent dans leurs discours. Nous ne chercherons pas comment M. Michel, qui veut que l'on discute la République, peut s'accorder avec M. Cavaignac, qui veut qu'on ne la discute pas, et comment l'un et l'autre s'entendent avec M. Dufaure, qui se tient à la république constitutionnelle et qui espère une monarchie du tiers-parti, une monarchie de Juillet moins le monarque; chose aussi ridicule en son genre que de vouloir l'empire sans l'empereur. Toutes ces théories sont puériles. Il est certain que la République est par essence discutable, puisque c'est proprement le gouvernement du libre examen. Mais il est certain aussi que, comme elle est de tous les gouvernements le moins propre à soutenir le feu de la discussion, si jamais elle s'établit, elle ne se laissera pas discuter; et il arrivera ceci: c'est que M. Cavaignac, qui est libéral, voudra discuter, et que M. Michel et ses amis, qui sont des sectaires, lui imposeront silence. M. Cavaignac peut compter qu'ils ne seront pas embarrassés d'en formuler le droit et d'en trouver les moyens. Quant à M. Dufaure, il soupirera dans la solitude pour les beaux yeux de la légalité.

Nous n'examinons pas davantage la question de savoir si la République est de droit divin. Un droit divin, reconnu par M. Ronjat, contesté par M. de Montalembert, nous fait l'effet d'une plaisanterie. Il y a sur les droits des peuples

une théologie profonde, que nos républicains ne connaissent guère et dont les décisions leur plairaient peu. Le premier droit des peuples et leur premier besoin, c'est d'être gouvernés. Ils ne jouissent de ce premier des droits qu'en remplissant le premier des devoirs, qui est de se rendre gouvernables. Comme on sème, on moissonne. L'homme a droit de vivre, mais à la sueur de son front; droit d'être libre, mais en se faisant digne de la liberté. Un peuple a le gouvernement qu'il mérite. Un mauvais gouvernement, c'est une peine; Dieu mesure la violence et la durée de la peine à la profondeur et à la durée de l'endurcissement. Ce serait un long travail de chercher quel funeste enchaînement de fautes réciproques, de mauvaises influences du peuple sur le gouvernement, de mauvaises influences du gouvernement sur le peuple, nous ont conduits à l'état où nous sommes. Le gouvernement ne peut plus trouver un peuple, le peuple ne peut plus supporter un gouvernement. Quelles qu'en soient les causes, l'effet est là, pesant et lamentable. Nous sommes dans ce passage incertain et ténébreux où l'on ne sait plus si l'on marche vers le jour ou si l'on s'enfonce dans la nuit, et si l'on palpe des débris ou des germes. Mais nous y sommes avec des traditions, des souvenirs, des vœux; avec le caractère général de l'homme et avec le caractère particulier de notre nation. Nous avons dans l'âme un commencement de repentir. Nous voulons renaître et devenir, sinon ce que nous avons été, du moins quelque chose de semblable à ce que nous avons été. Nous avons besoin d'un gouvernement, d'un bon gouvernement, d'un gouvernement conforme à nos traditions, à notre nature, à nos aspirations éternelles. Voilà ce qui domine en nous, voilà l'esprit général à qui les évènements donneront un corps, mais qui commandera aux évènements.

Ce qui sortira de là, nous doutons que ce soit la Républi-

que. Il nous semble presque impossible qu'un Français soit vraiment républicain. L'opinion républicaine est absurde, illettrée, anti-française. Nous ne pouvons apprendre notre langue et notre histoire sans être monarchistes; nous ne pouvons pas entendre le pathos républicain sans pouffer de rire, les doctrines républicaines sans hausser les épaules. Si la République est de droit divin, que Dieu lui accorde donc un autre grand écrivain que M. Proudhon et un autre grand orateur que M. Hugo ! qu'il efface aussi son histoire : car nous ne lirons jamais les annales républicaines sans être pénétrés de mépris et d'horreur. La République, dans ses deux règnes, ne nous a rien donné de ce que nous aimons, ni un chef-d'œuvre, ni un grand homme, ni un homme d'esprit. Elle n'a jamais triomphé sans porter au pinacle le rebut de la politique, des lettres et des affaires. M. de Lamartine lui a été suspect dès le premier jour, il l'a reniée dès le second, et le troisième jour, elle l'a anéanti ; M. Hugo lui-même, si bien fait pour elle et qui lui sacrifie tout ce qui lui restait à sacrifier, perd à la servir son faible talent, et ne gagne point ses bonnes grâces. Avec un peu d'esprit, il ne les aurait point cherchées. Que savons-nous qui soit à l'honneur de la République ? Puissante, elle nage dans le sang ; faible, elle patauge dans le ridicule. Nous ne l'avons jamais vue que sous la figure d'un bourreau, ou sous celle d'un avocat. Elle périt si elle garde la paix, elle périt si elle fait la guerre. Sa première victoire dans les rues ou sur les frontières lui donnera un dictateur. Comment veut-on qu'un peuple fier s'arrange d'être toujours conduit par des pleutres ; qu'un peuple spirituel n'accable pas et n'abîme pas de ses brocards un gouvernement d'idéologues parvenus ; qu'un peuple militaire et sensé ne s'amourache pas du premier soldat qui aura le bonheur de lui faire entrevoir ou la gloire ou la paix ?

Voilà pourquoi nous ne croyons pas à la République ;

mais, s'il plaît à Dieu que la République se maintienne, comme elle ne le pourra qu'à la condition d'être tout autre chose que ce qu'elle a été et que ce qu'elle annonce, ce n'est pas nous qui la renverserons. Pour se maintenir, Dieu lui fera un don, le seul don par lequel se maintiennent les gouvernements humains : la sagesse, c'est-à-dire la connaissance, le respect et l'amour des lois divines. S'il en est ainsi, nous le voulons bien ; qui ne le voudra pas ?

Mais, il faut l'avouer, l'éventualité d'une République si parfaite et si sage n'est pas probable. Ce qui la rend particulièrement improbable, et pour beaucoup de gens impossible, qu'est-ce, sinon cette inévitable anarchie, qui résulte de tous les gouvernements de discussion? Dans ce moment, la discussion réussit aux opinions modérées contre les opinions extrêmes, aux doctrines de conservation contre les doctrines de destruction. Rien, en ce moment, ne réussirait mieux. Cependant, il ne faut pas s'y tromper, cette phase heureuse ne durera qu'un jour. Passé un certain moment qui n'est pas venu, qui disparaîtra vite, qui sera difficile à saisir, plus nous discuterons, plus l'anarchie croîtra. Plus l'anarchie croîtra, plus nous voudrons en être délivrés. Nous demanderons impérieusement à être gouvernés, nous exigerons qu'on nous gouverne, nous voudrons absolument ce que l'on appelle un gouvernement fort. Mais il n'y a que deux choses qui fassent les gouvernements forts : le droit du sabre, ou le droit divin.

Un roi ou un dictateur, il n'y a ni la matière ni la place d'une autre combinaison.

Le dictateur, nous n'en parlons point. La dictature n'est qu'une crise de l'anarchie. Elle peut guérir le malade, elle peut aussi l'emporter. Napoléon fut, certes ! un dictateur puissant et glorieux : nous avons vécu de sa force, et même de son souvenir et de son ombre ; mais il n'a rien terminé,

et nous pouvons nous retrouver demain au point où il nous a pris. Qui peut nous garantir ou seulement nous faire espérer qu'un autre dictateur sera plus intelligent et plus fort? Aucun chef sorti du sein de la foule n'osera croire qu'il ne relève pas de la foule ; les volontés, les erreurs, les caprices de la multitude l'emporteront toujours sur la volonté et sur le génie de celui à qui la voix de la multitude pourra dire : Qui t'a fait roi ? Mais celui qui osera ou qui pourra répondre en montrant le ciel, celui-là aura vraiment une force contre la Révolution.

Nous ne savons pas ce qui répugne tant aux légitimistes dans ce que l'on appelle le droit divin, dans cette consécration donnée du ciel et du temps à une race choisie pour gouverner le peuple et pour être perpétuellement, au milieu de la famille, la main, le cœur et l'équité du père. Il faut que les légitimistes n'y réfléchissent pas, ou que les clameurs du libéralisme les épouvantent outre mesure. Qu'ils laissent crier, et qu'ils ne renient pas ce qui fait la force et la beauté de leur cause. Quand le plus important et le plus grave des journaux constitutionnels les appelle *carlistes*, et quand les feuilles démocratiques annoncent aux manants et aux bourgeois qu'ils seront condamnés à battre l'eau des étangs aux environs des demeures féodales pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil des seigneurs, les légitimistes devraient reconnaître à ce langage des ennemis irréconciliables et qui ne tiendront jamais compte de leurs dénégations ni de leurs concessions. Légitimistes, les libéraux ne veulent pas de vous, voilà le fond de leurs sentiments ! et ils ne vous supporteront que quand vous serez si complètement d'accord avec eux, en politique, en morale, en religion, que rien ne vous distinguera d'eux. Mais, s'il en doit être ainsi, à quoi bon votre principe et votre prince? Qu'attendez-vous de M. le Comte de Chambord, s'il doit être simplement un roi constitutionnel moins retors que Louis-

Philippe, ou un président de la République moins populaire que M. Bonaparte ?

Il ne faut pas que M. le Comte de Chambord aille à la Révolution, il faut que la Révolution vienne, ou plutôt qu'elle nous mène à lui.

Nous y viendrons, parce que nous ne pouvons aller à aucun autre. C'est là que la Révolution nous poussera, après nous avoir battus et tourmentés sur toutes ses rives sans abri. Les légitimistes nous semblent, qu'ils nous pardonnent l'expression, véritablement insensés, quand ils veulent ôter du front de M. le Comte de Chambord le caractère exceptionnel dont il est marqué, sous prétexte que ce caractère irrite contre lui la passion absurde des meneurs de la démocratie et de la bourgeoisie. C'est vouloir éteindre le phare qui nous montre le port. Sans cette lumière, M. le Comte de Chambord ne serait rien : un jeune homme inconnu, le chef d'une race proscrite, l'espoir d'un parti calomnié. Qu'a-t-il pour lui ? Précisément cela, ce sceau particulier, éclatant, ineffaçable ; quelque chose qui n'est qu'à lui et en lui, et qui l'environne d'un incomparable prestige. Son nom éveille des pensées confiantes, on attend de lui ce que l'on n'attend de personne ; à côté de lui, tout le reste a l'air d'un expédient; enfin, c'est le Roi, et si bien le Roi que tant qu'il vivra, ni la force, ni la ruse, ni la volonté de la France ne sauraient faire un autre roi qui fût vraiment le Roi. D'où vient cela ? Qui l'a ainsi sacré dans l'exil ? Comment s'est-il fait cette grande place dans la pensée d'une nation révoltée contre ses ancêtres, et qui prétend ne reconnaître de droits sur elle qu'autant qu'elle les donne et qu'elle veut bien les maintenir ? Le Comte de Chambord doit tout à ce droit dont ces amis rougissent. Rien ne peut le lui enlever, et l'on voudrait qu'il s'en dépouillât lui-même pour solliciter du suffrage universel une consécration nouvelle et différente, à laquelle le dernier caporal de l'armée

d'Afrique ou le dernier douanier de nos côtes peut prétendre aussi légitimement et plus légitimement que lui !

Laissez-le où il est, tel qu'il est, assis, tout rayonnant de l'éclat du passé, sur la route des destinées de la France. La France s'estimera heureuse de trouver un homme que les partis n'auront pas fait, dont l'autorité n'aura pas pris naissance dans l'étang souillé de nos discordes, mais dans la source pure de notre véritable gloire et de nos plus heureux jours ; un homme qui ne sera la créature de personne et l'ennemi de personne ; qui viendra comme acclamé et non comme choisi ; qui viendra en vertu de son droit reconnu par le consentement unanime, et non en vertu de la force brutale d'une majorité ; un homme unique dans une situation unique, dont le nom, pour tous les honnêtes gens, signifie *réconciliation,* et qui ne signifie *défaite* que pour les seuls méchants.

Mais le jour de cet homme, quand le verrons-nous ? Ah! nous l'ignorons ! Et nous, catholiques avant tout, habitués à voir le bon droit triompher toujours, mais triompher lentement, par l'aide de la raison humaine et de la justice de Dieu, nous devons l'avouer, nous attendons l'avenir avec une patience inaltérable comme notre foi. Cette patience n'est pas le signe du scepticisme politique ; elle est le double résultat d'une conviction profonde et d'un devoir impérieux.

Les partis, uniquement préoccupés de leurs succès et d'ailleurs pressés et aveuglés de toutes les passions humaines, se paient aisément d'illusions et paient aisément de mensonge. Ils sont ingrats, injustes, ne regrettent jamais ce qu'ils font de mal, n'approuvent jamais ce que les autres font de bien. Prétendant à l'impeccabilité pour eux-mêmes, ils n'accordent pas à ceux qu'ils combattent l'ombre seulement du bon sens et de la bonne foi.

Nous sommes dans l'heureuse impossibilité de nous don-

ner tous ces torts, du moins volontairement et persévéramment. N'appartenant à aucun parti, nous n'avons la tentation d'en flatter ni d'en calomnier aucun. Lorsque nous les jugeons, il ne nous coûte rien de faire à chacun la part de la justice et celle des circonstances atténuantes. Lorsque nous apprécions les évènements, nous pouvons nous tromper, mais nous ne pouvons pas tromper. Notre conscience, qui nous a obligés d'étudier sincèrement les choses pour tâcher de les voir telles qu'elles sont, nous oblige de les peindre telles que nous les voyons. Comme journalistes, nous devons parler ; comme chrétiens, nous devons dire ce que nous croyons être la vérité ; et c'est la seule clause du contrat qui existe entre nous et nos lecteurs.

Voilà pourquoi, sans cesser d'être nous-mêmes, catholiques partout, catholiques avant tout, rien de plus, rien autre chose, nous avons pu successivement marcher avec tous les partis et nous séparer de tous les partis. La raison en est simple : nous suivons une ligne droite au milieu des zigzags et du labyrinthe des opinions politiques. Souvent nous nous sommes trouvés du sentiment des socialistes contre les conservateurs, tout en nous associant à la politique des conservateurs contre les socialistes. Nous croyons au principe légitimiste sans épouser les querelles du parti légitimiste, sans partager ses illusions, sans accepter sa tactique. Nous avons toujours rendu justice à M. Bonaparte sans être bonapartistes ; nous apprécions sa force sans la croire solide et durable ; nous honorons ses services sans vouloir les récompenser du prix suprême ; nous regardons l'avenir sans perdre de vue le présent.

Or le présent, c'est la domination, la domination impérieuse et souveraine du fait. Nous ne sommes ni en monarchie ni en république ; nous allons à l'une ou à l'autre, nous élaborons l'une ou l'autre. Mais nous aurons complètement l'une, ou complètement l'autre : la vraie république des

vrais républicains, non telle que la conçoit M. Cavaignac, non telle que la rêve M. Dufaure, non telle que la déguise M. Michel (de Bourges), mais telle que la veulent les hommes du 15 mai et du 24 juin, et telle que l'acceptera la multitude des esprits faux, jaloux et terrifiés, représentée par M. Duprat et par M. Hugo. Nous l'aurons avec ses folies, ses brutalités, ses horreurs incalculables, avec ses accusateurs, ses délateurs et ses dictateurs, qui nous feront passer par le sang et par l'ignominie et qui nous apprendront à connaître une bonne fois le droit humain ; nous aurons cette république-là, ou nous aurons la monarchie, la vraie monarchie, nouvelle tant qu'on le voudra, faite à notre taille tant qu'on le voudra, mais pourtant établie sur ses bases antiques et nécessaires, avec un roi qui sera roi, c'est-à-dire père, législateur et juge, notre souverain enfin, et non pas notre associé.

C'est à préparer cet avenir que la France travaille maintenant sous le règne du fait qui lui donne un abri passager. Elle aura non ce qu'elle désire, mais ce qu'elle saura mériter : l'autorité ou l'anarchie, la vie ou la mort.

III

PLANS ORLÉANISTES.

2 septembre 1851.

Nous n'avons pas souvent entretenu nos lecteurs de la candidature du prince de Joinville, qui est une grosse affaire depuis déjà longtemps. Ces sortes de grosses affaires n'ont qu'une importance secondaire pour nous. N'ayant

qu'à les apprécier, nous attendons qu'elles soient à point pour les apprécier utilement. Le moment nous paraît venu de nous occuper de celle-ci.

Dès le lendemain du 24 février, les dynastiques de l'ancienne gauche et de l'ancien centre, — c'est-à-dire les hommes qui ont renversé sans le vouloir la dynastie d'Orléans, et ceux qui n'ont pas su la défendre, — ont espéré une revanche et une consolation. Rien n'est moins modeste que la faiblesse, ni plus incorrigible que la sottise. Les patients du 24 février, qui se sont laissé imposer la République par MM. de Lamartine et Bocage, se croient des héros ; les organisateurs de la campagne des banquets s'estiment toujours profonds politiques. Héros et sages, après leur déconvenue promptement oubliée, se sont donné la main pour refaire l'œuvre de Juillet, écrasée dans leurs discordes. De tout temps ils ont jeté les yeux sur M. le prince de Joinville pour leur servir de principal instrument. Ils trouvent à cette Altesse des doctrines assez rapprochées des leurs. Nous avons quelque sujet de croire que l'esprit du prince va beaucoup plus loin et s'est avancé jusque dans ce mysticisme révolutionnaire et socialiste où flottaient déjà sans guide et sans point d'appui les pensées de l'infortuné duc d'Orléans. Mais cela importe peu : M. de Joinville se laissera conduire. Ce qui lui a valu surtout l'honneur d'être choisi, c'est que, d'une part, il ne répugne pas à l'entreprise, et que, d'une autre part, on lui attribue un reste de popularité maritime et bourgeoise.

Tout le monde sait par quelles vicissitudes ont passé les plans des restaurateurs orléanistes. Il y a eu des obstacles dans les choses et dans les personnes. Pour traverser le provisoire, de février à décembre, on a été bien aise d'avoir le concours des légitimistes et des républicains éclairés. On a été fort heureux de trouver Louis Bonaparte, pour vivre du 10 décembre aux élections de 1849. Après les élections de

1849, Louis Bonaparte a paru très-bon encore pour accomplir un certain nombre de projets importants. Ces motifs d'ajournement n'étaient pas les seuls ni même les plus graves. Des obstacles existaient aussi dans les personnes. Louis-Philippe vivait encore, et le dessein ne lui souriait pas. Instruit par sa vieille expérience, connaissant très-bien la Révolution, et ses ruses, et ses gens; ayant une connaissance particulière des personnages qui l'avaient, les uns jeté par terre, les autres laissé tomber, et qui maintenant proposaient de relever sa famille; éclairé peut-être aussi par les approches de la mort et sachant ce que vaut et ce que dure la puissance mal acquise, Louis-Philippe désirait non la restauration de sa couronne, mais la reconstitution de la maison de Bourbon. Cette œuvre lui semblait à la fois plus facile, plus honorable et plus sûre, meilleure pour sa mémoire, pour la France et pour l'avenir des siens. Il disait qu'une régence, dans les temps où nous sommes et dans les conditions où il faudrait l'établir, perdrait et la maison de Bourbon, et la Monarchie, et le pays; perdrait tout promptement, perdrait tout à jamais. En un mot, Louis-Philippe était ce qu'on a appelé fusioniste. Nous n'apprenons rien de nouveau à ceux qui se rappellent les *Lettres de Londres* publiées dans l'*Univers* à l'époque où cette question de la réunion des deux branches de la maison royale fut agitée à Claremont, et soutenue devant Louis-Philippe expirant, mais encore en pleine possession de son intelligence, par les derniers et les plus illustres serviteurs de la monarchie de Juillet.

L'histoire que nous en avons faite, sur les témoignages les plus scrupuleusement sincères, n'a pas été démentie. A cette époque, Madame la Duchesse d'Orléans désirait seule dans la famille que la maison d'Orléans conservât un rôle, un intérêt, un avenir distincts. Elle voulait réserver ce qu'il lui plaît d'appeler les droits de son fils ; elle le vou-

lait avec une ténacité qui balançait la volonté, d'ailleurs faible et languissante, de ses beaux-frères. On se rappelle aussi tout ce que fit M. Thiers pour l'entretenir dans ces sentiments et dans ces espérances. M. Thiers lui disait, comme le peut faire un homme d'esprit qui ne veut pas parodier les autres : *Madame, votre fils est mon roi ;* et la princesse, par un échange de courtoisie qui passait peut-être la mesure, envoyait tous les matins le futur roi saluer le futur maire du palais. Cela était, du reste, dans l'ordre, quoique peu royal : le roi de la Révolution doit saluer la Révolution. Pauvre enfant ! si l'avenir qu'on lui ménage réussit, il n'est pas au bout de ses révérences.

Le rôle de M. Thiers fut là ce qu'il a toujours été et sera toujours, égoïste et assez sincère. M. Thiers agit en vue de lui-même, et croit agir en vertu d'un principe et d'une conviction. Il est révolutionnaire, et il voit en lui toute la Révolution. Ce qu'il veut, la Révolution le veut, et ce que veut la Révolution est naturellement bon, juste, prévoyant, modéré, facile.

Louis-Philippe mourut ; l'influence de M. Thiers devint plus grande auprès de Madame la Duchesse d'Orléans, et l'influence de Madame la Duchesse d'Orléans plus grande dans sa famille. On commença de créer difficultés sur difficultés, affaires sur affaires au gouvernement de Louis Bonaparte, et de travailler activement et chaudement, mais encore avec un certain mystère, en faveur de M. le prince de Joinville. On eut les paniques calculées de la Commission de permanence, les éclats oratoires à propos de la révocation de M. le général Changarnier, les votes de non confiance contre le Ministère, toutes ces misérables aventures qui ont si profondément disloqué la majorité ; on cria : *L'empire est fait !* un peu, qu'on nous pardonne la comparaison, comme les gens qui crient : *Au voleur !* et

qui courent dans la rue pour ressaisir l'objet dérobé... qu'ils ont dans leur poche.

Nous n'avons pas une idée démesurée de notre sagesse et nous redoutons d'imiter les gens qui répètent toujours : *Nous l'avions bien dit !* Cependant, comme notre attitude dans toutes ces équipées a été l'objet d'insinuations assez malveillantes, on nous permettra d'observer que nous ne rendions pas aux légitimistes un mauvais service en les avertissant qu'on leur tendait un piége. Tandis qu'ils s'effrayaient gratuitement de l'Empire, impossible alors à faire sans eux, ils secondaient à merveille l'intrigue orléaniste. Que leur revient-il aujourd'hui d'avoir, autant qu'ils l'ont pu, tracassé, taquiné, déconsidéré Louis Bonaparte, et de s'être brouillés avec lui d'une façon qui rend désormais un rapprochement difficile et dans tous les cas peu glorieux ? Nous ne devinons pas le choix qu'ils pourront faire entre le Président actuel et le compétiteur qu'on lui oppose. Retourner à M. Bonaparte, c'est étrangement se dédire ; aller à M. de Joinville, serait une sorte d'apostasie ; prendre un troisième candidat, c'est s'abstenir, c'est-à-dire s'annuler. Jamais un grand parti ne s'est laissé mettre dans une position plus fâcheuse. A moins d'évènements qu'il n'est pas permis d'espérer et qu'il n'est pas possible de prévoir, ce qui peut arriver de plus heureux aux légitimistes, c'est que Louis Bonaparte se maintienne sans leur concours. Voilà la triste vérité ; il faut oser la dire pour qu'elle ne devienne pas plus triste encore, et qu'à des fautes déjà commises, d'autres fautes, tout à fait désastreuses, ne viennent pas s'ajouter.

Mais laissons là ce sujet, nous aurons trop l'occasion d'y revenir. Occupons-nous de la candidature de M. le prince de Joinville et des résultats qu'elle peut avoir, soit qu'elle réussisse, soit qu'elle échoue.

Nous voudrions n'avoir rien à dire contre un prince

proscrit, qui a loyalement servi la France, et que de mauvais conseils, joints aux préjugés d'une situation antérieure et qu'il ne s'était point faite, peuvent abuser; mais la vérité et surtout le péril évident de la chose publiqu imposent ici des devoirs plus imprescriptibles que le respect dû au sang royal. Nous sommes obligés de l'avouer, la candidature de M. le prince de Joinville présente quelque chose qui choque la convenance et la décence, et nous sommes étonnés que le prince n'ait pas senti cela mieux que M. Thiers et M. Chambolle, ses principaux patrons. Tout récemment, on a essayé de lui ouvrir les yeux à ce sujet. Des amis de sa famille, des serviteurs dévoués de son père lui ont fait connaître fidèlement l'impression désavantageuse pour lui que l'opinion a reçue. Il n'a pas voulu entendre, et il s'est renfermé dans cette parole vague et louche : Qu'il était à la disposition de la France. Quoi ! De quelle France? N'y a-t-il donc que la France de M. Thiers et de M. Chambolle? Et Votre Altesse est à la disposition de cette France-là, sans condition? A sa disposition pour tout faire, même une injustice, même une chose indigne d'un parent, d'un prince, d'un Bourbon ? Rien ! Je suis à la disposition de la France! Pas un mot de plus. Voilà toute la défaite opposée aux conseils généreux, et aussi tout l'assentiment donné aux autres ; car, et c'est là le trait particulièrement malheureux de cette malheureuse politique, en s'avançant jusque-là, on se réserve encore une porte de derrière, on se ménage encore une circonstance atténuante, et on ne veut pas, à toute extrémité, laisser aux évènements le droit de punir une félonie. *Ils seront toujours princes du sang !* s'écriait un jour le *Journal des Débats,* en parlant de ces Bourbons à deux fins, pour faire entendre qu'ils n'ont rien à risquer lorsqu'ils s'offrent à la Révolution, puisque, si la Révolution les repousse, la Monarchie les reprendra.

Ainsi M. le prince de Joinville est à la disposition de la

France : il se tient là, sur la frontière, avec deux costumes, avec deux serments ; il sera représentant du peuple, président de la République, régent du royaume ou simple prince du sang. En attendant, il ne se compromet pas.

Hé bien ! ce calcul, qui n'est pas noble, est encore moins sage, et M. le prince de Joinville se trompe complètement. Sa prudence le compromet, et plus qu'aucun excès en aucun genre ne l'aurait pu faire. Cet art de reprendre un royaume par voie de procédure, cette pratique de procureur où il se laisse engager, cet argument de la force et de la prescription qu'il accepte pour se faire investir, à titre de Bourbon, d'un bien qui appartient à un autre membre de la famille, tout cela est et sera odieux. Le succès ne le fera pas pardonner. Louis-Philippe aura soulevé des ressentiments moins impérissables, et Philippe-Égalité lui-même ne paraîtra pas avoir été plus mal inspiré en excitant plus d'horreur. Il y a quelque chose que le sens public tolère moins que l'audace et l'énormité du crime.

A moins que M. le prince de Joinville ne soit plus républicain qu'il n'est possible de le supposer, plus qu'il ne veut lui-même le dire, infiniment plus que ne le souhaitent ses amis, comment fera-t-il pour présider la fête anniversaire de l'établissement de la République ? Qu'on juge de sa situation par ce seul fait : une date, une cérémonie suffit pour le rendre ridicule et pour l'avilir. Mais, s'il est républicain ? Ah ! s'il est républicain, c'est bien différent ! il n'aura qu'à jouer, à tromper et à renverser ceux qui l'auront élu pour conspirer contre la République.

Mais ils veulent dévorer toutes ces absurdités, toutes ces hontes, affronter tous ces périls... Mettons qu'ils ont réussi. Par la sagesse de leurs conseils, par la promptitude et par l'énergie de leurs mesures, tout s'est accompli. On a bâclé une légalité : le pays s'est soumis de bon cœur, rien n'a résisté ; les révolutionnaires n'ont pas profité du conflit, comme au

24 février, pour culbuter pêle-mêle les fractions divisées du parti conservateur. M. Thiers n'a pas eu besoin de changer la couleur de ses lunettes et de sa perruque, et le mouvement le porte triomphant à l'Hôtel des Affaires-Etrangères : qu'y a-t-il de fait ? Est-ce une révolution qui finit ? Hélas ! c'est une révolution qui commence !

Se figure-t-on ce gouvernement, qui, le lendemain, si ce n'est le jour même, de son installation, a contre lui tout le parti légitimiste, tout le parti républicain, toute la fraction désabusée de l'ancien parti conservateur : pour lui, le larynx de M. Thiers, la plume de M. Chambolle et le génie fidèle et conciliant de M. Duvergier de Hauranne ?

De deux choses l'une, ou l'on entreprendra de gouverner régulièrement avec ces seules forces contre toutes ces hostilités, les plus redoutables qu'aucun gouvernement, sans exception, ait rencontrées depuis 89, et ce sera l'affaire d'un mois pour tomber dans l'avilissement le plus irremédiable ; ou l'on cherchera bien vite une épée, et l'on fera un despotisme. Là, il n'y a plus rien à dire, rien à présager : le despotisme, c'est l'inconnu. M. le prince de Joinville y disparaît comme le reste ! Il y a un despote, un homme qui peut se rencontrer intelligent, qui a mille chances de ne l'être pas, qui bride, bâillonne, frappe à tort et à travers, qui fait trembler d'abord, qui ne tarde pas à trembler lui-même, qui hésite, qui devient fou, qui tombe, laissant plus de maux qu'il n'en a trouvés.

Voilà l'avenir que nous offre le gouvernement d'un prince de la maison d'Orléans, n'importe lequel, M. de Joinville pas plus inévitablement qu'aucun de ses frères. De quelque façon que le pouvoir lui soit remis, par un coup de force brutale ou en vertu d'une légation faite *ad hoc* et qui ne sera elle-même qu'une surprise, il ne peut exercer ce pouvoir avec l'adhésion du pays. C'est un parti qui triomphe, un faible parti ! Il constitue un provisoire dont

ou ne veut pas, pour arriver à un définitif dont on veut moins encore. Il a contre lui les sentiments, les croyances, les passions. Son avenir est court et borné par un lac de sang.

Mon Dieu ! nous ne savons pas ce que l'on fera, et nous n'aurons pas, nous autres catholiques, à y mettre la main ; mais aucune illusion n'est possible. Les hommes qui mènent ce dessein sont pour nous de vieilles connaissances, ils n'ont point changé. Les intrigues réussissent toujours dans leurs mains, les affaires, jamais ; et ces mains si habiles au jeu, sont fatiguées et tombent défaillantes à l'heure du travail et du combat. Ils n'ont pas une idée nette dans l'esprit ; ils sont à moitié de tous les chemins, sans oser avancer, sans vouloir reculer; pleins de vues fausses, toujours hésitants à cause de cela, toujours inconséquents parce qu'ils hésitent toujours ; aussi inhabiles à se défendre des suites de leurs inconséquences qu'incapables de se faire une doctrine qui les maintienne dans une seule voie. Rien ne les peint mieux qu'une vieille idée de M. Chambolle, avant la Révolution ; pour moraliser les collèges, il voulait qu'on supprimât l'aumônier et qu'on mît à la place un monsieur honnête qui professerait la morale. Les voilà tels qu'ils sont partout et en tout: une religion, mais point de prêtre ; une monarchie, mais point de roi ; une hérédité, mais point de légitimité ; une morale, mais point de dogmes ; un gouvernement, mais point de principes ; des principes, mais point de gouvernement. Hommes faits pour perdre un pays en lui servant de risée.

Le spectacle que nous avons sous les yeux est douloureux et navrant. Pour s'en consoler, il faut se détacher de soi-même et se reporter jusqu'à cette distance dans l'avenir, où les fautes et les passions des hommes ne paraissent plus que comme les instruments dont Dieu a voulu se servir pour l'accomplissement de ses justes desseins. Quel que soit le

succès momentané des tentatives auxquelles se prêtent en ce moment tous les princes d'Orléans représentés par M. de Joinville, le résultat suprême sera l'abaissement et probablement la perte de cette famille qui a si longtemps, si terriblement, si persévéramment failli. Trop grands pour être peuple, trop petits pour être rois, et ne voulant pas rester ce que leur naissance les a faits et ce que la Providence les avertit d'être, les Orléans disparaîtront sans éclat, peut-être même sans l'éclat du malheur, sous les écroulements qu'ils auront provoqués. Ni les conseils de la sagesse, ni ceux de l'affection ne leur ont fait défaut. Nous ne pouvons croire ni qu'ils ne les ont pas compris, ni qu'ils ne les ont pas méprisés. Il y a des engagements et des responsabilités qui l'emportent à la fin sur les prévisions les plus simples de la raison et de l'intérêt personnel, et la maison d'Orléans accomplit sa destinée.

IV

PROPOSITION DES QUESTEURS.

Le 18 octobre, en l'absence de l'Assemblée, le Ministère se retira sur la proposition que lui fit le Président de demander l'abrogation de la loi du 31 mai et le rétablissement du suffrage universel. Les journaux annoncèrent en même temps que M. Emile de Girardin avait été appelé à l'Elysée, et celui-ci parla dans son journal de manière à faire croire qu'il était maître de la situation. La crise dura quelque temps et se termina par la formation du Ministère (pris dans les rangs conservateurs) qui dura jusqu'au 2 décembre.

Le 4 novembre, le Ministère se présenta devant l'Assemblée avec un message du Président et un projet de loi portant abrogation de la loi du 31 mai. Il demanda l'urgence pour cette loi. L'Assemblée lui fit mauvais accueil, et M. Berryer se rendit l'organe de ses dispositions

en demandant la nomination d'une enquête sur les faits et les bruits qui inquiétaient l'opinion. Les faits étaient la retraite du Ministère précédent, la formation du Ministère actuel et une circulaire du Ministre de la guerre rappelant à l'armée que, sous les armes, les officiers et les soldats doivent obéir et non pas discuter ; principe élémentaire de la discipline, mais dont le rappel dans les circonstances où l'on se trouvait devait être et était chaudement commenté. Les bruits étaient la perpétuelle annonce d'un coup d'Etat.

L'Assemblée n'accorda pas l'urgence demandée par le Ministère, et ce refus, considéré comme une victoire contre le Président, fit laisser de côté la proposition de M. Berryer, qu'on se réservait de reprendre. Les journaux des différentes fractions du parti de l'ordre célébrèrent ce résultat et poussèrent avec vivacité à une lutte sérieuse contre le pouvoir. L'*Union* pressait l'Assemblée d'user de son initiative et de son omnipotence.

Cette initiative ne tarda pas à se montrer par une proposition des Questeurs tendant à donner à l'Assemblée le droit de requérir et d'employer directement la force publique.

Ces propositions extrêmes jetèrent partout l'inquiétude et l'incertitude. L'Assemblée repoussa la proposition du pouvoir exécutif sur le suffrage universel et la reprit en partie pour son propre compte. Elle n'osa pas accepter la proposition des Questeurs.

En même temps elle se montra favorable dans ses bureaux à une proposition sur la responsabilité du pouvoir exécutif, qui tendait, par d'autres moyens, à désarmer le Président. A l'occasion de cette proposition, une coalition se forma entre d'importantes fractions des légitimistes, des orléanistes et des républicains.

C'est au milieu de ces entreprises, compliquées de toutes sortes de menées et d'intrigues occultes, qu'éclata le coup d'Etat du 2 décembre. Il en eut raison aussi aisément que nous l'avions toujours cru, mais beaucoup plus heureusement que nous n'aurions osé l'espérer.

16 novembre 1851.

I. On employait devant nous une image dure, mais à notre avis trop juste, pour exprimer ce qui se passe ; on disait : Il pleut sur la boue. En effet, chaque jour quelque

dissolvant nouveau s'ajoute à la multitude des passions, des erreurs, des égoïsmes, des témérités qui détrempent le sol politique ; et cela devient un lac de vase, où l'on ne peut ni marcher, ni nager, ni jeter l'ancre. Voyez quel désarroi de toutes parts, quelles ruptures, quelles alliances ! Où est maintenant le parti de l'ordre ? Voici trois ou quatre fractions qui se menacent, qui s'enflamment, qui se divisent pour se perdre, qui s'unissent pour se trahir : ce mélange est le parti des principes sociaux ; c'est l'armée qui a prétendu combattre pour sauver ce qui doit rester hors de doute parmi les hommes ; ce sont les défenseurs de l'autorité, ceux qui ont si amèrement reproché aux révolutionnaires de toutes les écoles d'être prêts à mettre le feu au monde pour réaliser leurs vaines conceptions !

Entre tous ces partis, en est-il un qui sache ce qu'il peut faire, et même ce qu'il veut faire ? Nous entendons parler ici et là de desseins fermes, de résolutions arrêtées ; mais nous ne voyons que des esprits irrésolus, que des volontés incertaines, que des hommes qui s'usent à effacer la trace de leurs pas de la veille. Rien n'égale l'étendue des périls, si ce n'est le ridicule des entreprises. Que ce soient les consciences ou les courages qui reculent, le nombre des projets se mesure au nombre des avortements. L'air manque à toutes les voiles, l'espérance à toutes les ambitions, la foi à tous les symboles. Nous serions sauvés, si dans cette défaillance universelle, l'humilité pouvait venir à tous les cœurs.

Mais, chose lamentable, à mesure que chacun peut mieux constater sa faiblesse, chacun aussi semble s'attacher avec une obstination plus désespérée à l'opinion particulière qui le sépare des autres. Celui-ci compte sur son étoile, celui-là sur sa force, cet autre sur sa ruse, tous plus ou moins sur le hasard. Nous disions tout à l'heure que personne n'a d'espérance ; nous nous trompions : il y en a une qui est

commune à tous les partis : on en est venu à espérer dans l'abîme même où l'on va tomber. On se dit : Qui sait ? J'en sortirai peut-être, et les autres y resteront.

Cette confiance-là, qu'on ne s'y trompe pas, c'est le mal qui met le comble à tous les maux, c'est le découragement.

N'y a-t-il donc plus qu'à répéter le cri insensé des fatalistes : *Alea jacta est*, le sort est jeté : voyons enfin qui sera le maître !

Pour notre humble part, nous protesterons jusqu'au dernier moment contre cet appel et cet abandon au hasard. Nous croyons que personne parmi les représentants du parti de l'ordre et de la conservation, n'a le droit de ne pas retarder d'un moment, s'il le peut, l'heure des catastrophes. Nous croyons que, dans le choix des périls qui nous pressent de toutes parts, et entre lesquels il faudra nécessairement opter, personne n'a le droit de ne pas préférer le moindre, c'est-à-dire celui qui sera le moins difficile à dominer.

Or, l'intérêt est ici d'accord avec le devoir ; et le devoir et l'intérêt ne conseillent rien d'aussi humiliant que les passions et les découragements qui font perdre de vue tout à la fois et le devoir et l'intérêt.

Le devoir des mandataires est de se conformer à la pensée de leurs commettants. De quelque façon que l'on interprète la volonté des électeurs qui ont nommé la majorité de l'Assemblée et qui ont élevé le prince Bonaparte à la présidence, ils n'ont pas voulu que le Président et la majorité se livrassent un duel en présence de l'ennemi rangé en bataille et prêt à faire feu sur le vainqueur quel qu'il soit, sur la majorité désormais sans chef, ou sur le Président désormais sans armée. Le pays a élu le Président et la majorité pour les opposer à la Révolution. Il leur a dit : « Préservez-moi de ces furieux et de leurs plans détestables ; intimidez les méchants ; restez d'accord, ou remettez-vous d'ac-

cord pour faire régner l'ordre et la paix en France partout et toujours. » Voilà le vœu du pays, le sens unique du double mandat qu'il a donné il y a trois ans. Ce vœu est aujourd'hui encore le même. Le devoir donc n'est pas incertain.

L'intérêt ne peut pas être plus incertain que le devoir. Divisés, le Président et la majorité ne forment plus le prépondérant parti qui a jusqu'à présent tenu la Révolution en échec. A la place d'une armée et d'un général, il n'y a plus, d'un côté, que des officiers sans soldats; de l'autre, qu'un chef de multitude sans officiers. Perdant Louis Bonaparte, le parti de l'ordre perd le nombre ; perdant le parti de l'ordre, Louis Bonaparte perd la qualité.

On dira que tout cela est vrai, mais qu'enfin cette armée est dissoute, et qu'il n'y a plus moyen de la reformer. Les amis du Président allégueront les mauvais procédés de telle ou telle fraction de la majorité ; toutes les fractions de la majorité, à leur tour, allégueront les mauvais procédés du Président. Mon Dieu! il est certain que chacun a songé à soi et s'est efforcé d'agir pour soi. Les orléanistes ont été orléanistes ; les légitimistes, légitimistes; les bonapartistes, bonapartistes; et chacun, en songeant à soi et en agissant pour soi, a fini par faire admirablement les affaires des rouges. Mais ce dernier résultat étant aujourd'hui si évident, et d'une évidence si périlleuse, on devrait y puiser tout autre chose que la résolution de persévérer dans la voie par où l'on y est venu. Ce serait le cas, ce nous semble, pour le Président, pour les membres de la majorité, de se recueillir dans leur honneur et dans leur conscience ; de se reporter au mandat qu'ils ont reçu ; de songer au pays, qui n'est ni orléaniste, ni légitimiste, ni bonapartiste, qui n'a été rien de tout cela en les nommant, qui leur a demandé avant tout et presque uniquement de ne pas le jeter dans les aventures, mais de songer à sa faiblesse et de le faire vivre sui-

vant sa faiblesse, en lui conservant l'ordre, la religion, la famille et la propriété.

Nous laissons de côté les torts réciproques ; nous ne voulons pas descendre dans cette difficile et obscure histoire. A quoi bon ? Au point où nous en sommes, ce qui importe, ce n'est pas de bien établir tous ces griefs, c'est de les oublier. Le procès s'instruirait devant un tribunal qu'on a trop disposé à subir l'argument de la force ou du succès. Chacun doit faire en secret son examen de conscience, et se demander par quelle série d'erreurs et de fautes il a poussé son adversaire aux extrémités où il le voit. Que le Président, qui a donné son appui et son concours à tant de mesures dont les défenseurs de la société doivent lui savoir gré, se demande comment il a pu réduire des hommes honorables et sérieux à se laisser mener aujourd'hui par M. Thiers et à ne pas se révolter contre le succès possible d'une intrigue orléaniste. Que, de leur côté, les chefs de la majorité s'interrogent, et sachent s'ils sont innocents de l'attention que le Président prête aux conseils de M. de Girardin ?

Et que tous, le Président et les chefs de la majorité, eux à qui le pays a remis et laisse encore ses destinées, pèsent bien ce fait, aussi alarmant qu'extraordinaire, où aboutit toute la situation, à savoir : que la partie, en définitive, se joue entre M. Thiers et M. Emile de Girardin, entre la supercherie orléaniste et la supercherie socialiste.

D'ordinaire, les partis étudient et pèsent leurs chances malheureuses. Au moment de rendre ce vote de demain, sur la proposition des Questeurs, qui sera un acte si grave et qui pourra creuser un abîme entre l'Assemblée et le pouvoir exécutif, nous conjurons les amis du Président et les chefs de la majorité de considérer, d'étudier, de peser une dernière fois ce qu'ils peuvent être tentés d'appeler leurs chances heureuses. Que ceux qui ne reculent pas devant un coup

d'Etat législatif se rappellent la situation de la France au 24 février, et qu'ils songent que nous avons de plus qu'alors le socialisme enrégimenté, expérimenté et irrité. Que ceux, au contraire, qui trouveraient l'occasion bonne pour un coup d'État du pouvoir exécutif, songent au lendemain de leur victoire, aux conseillers qui viendraient, à ceux qui s'en iraient, à l'indomptable opposition qui se formerait si on ne parvenait pas à supprimer toute liberté ; au formidable silence sous lequel couveraient toutes les révoltes et tous les ressentiments.

Dans l'état où est la France, si tous les honnêtes gens s'entendent, s'ils se font de mutuels sacrifices, s'ils travaillent d'un commun accord et sans se décourager à former un peuple gouvernable, on peut encore combattre la Révolution et la vaincre : il n'y a pas de main assez forte pour l'étouffer.

Sans doute, quoique l'expérience de ces dernières années ne le laisse guère espérer, un homme de courage et de bon sens, un héros peut surgir du milieu des orages. Mais qui voudra consciencieusement risquer un mal certain pour ce bien éventuel ? Nul ne sait ce qui résultera du premier coup de fusil, et si l'on verra se lever des combattants ou s'enfuir des victimes.

17 novembre 1851.

Discours de M. Thiers. — Une séance typique.

II. Un vote heureux a terminé de la façon la plus inattendue pour les spectateurs une séance malheureuse. La proposition des Questeurs, la mèche allumée de la guerre civile, a été écartée par une majorité de 108 voix.

Ce vote qui, pour aujourd'hui du moins, sauve l'ordre

public, qui coupe court aux résolutions extrêmes, qui donne à la raison le temps de se faire écouter et de réparer une partie du mal accompli depuis quelque temps; ce vote salutaire, ce n'est pas à l'ancienne majorité conservatrice qu'il est dû, c'est à la montagne. Des 408 voix qui se sont prononcées pour le maintien de la paix et des bons rapports entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, 180 seulement appartiennent à cette grande fraction de l'Assemblée qui formait autrefois le parti de l'ordre ; le reste a été fourni par la gauche, et la gauche la plus avancée y a mis le plus d'ardeur, nous dirions volontiers le plus d'obstination. Le bataillon de M. Michel (de Bourges) a entraîné tout le parti. Il y avait là bien des volontés, nous ne pouvons pas dire bien des consciences embarrassées et flottantes. Les irrésolutions se sont exprimées par la bouche de M. Charras. Il semblait dur à ces montagnards de voter pour les attributions du pouvoir exécutif contre la prétention du pouvoir parlementaire, pour l'ordre contre le désordre, pour la discipline et l'unité du commandement dans l'armée contre l'esprit du libre examen et d'anarchie. Vainement M. Crémieux d'abord, M. Michel ensuite, leur doraient la pilule en affectant de mépriser et le Président et l'Assemblée, en leur disant qu'ils n'avaient rien à craindre, que l'armée était pour eux, était à eux ; en faisant ronfler toutes les grandes grosses phrases qu'ils aiment et qui les gouvernent ordinairement. L'instinct révolutionnaire, instinct de lutte et de discorde, parlait plus haut que cette diplomatie. Trois ou quatre fois ils ont été sur le point d'échapper à leurs guides. A la fin, pourtant, cabrés et gémissants, ils se sont soumis. Ces contempteurs de la discipline militaire, qui veulent que le soldat raisonne son obéissance, et qui encore aujourd'hui se sont fait prêcher cette doctrine, ont obéi sans raisonner. Ils ont obéi à la raison, sans doute, mais contre leur raison.

Il n'a pas tenu aux moteurs, inspirateurs et partisans de la proposition, tous membres de l'ancienne majorité, que la gauche ne portât son appoint décisif d'un autre côté, et que les cent quatre-vingt voix de l'ancien parti de l'ordre, qui ont eu le courageux bon sens de rester fidèles à leur mission de concorde, ne demeurassent seules pour la paix dans ce scrutin qui pouvait donner naissance à d'irrémédiables divisions.

Ce ne sont pas seulement les orateurs de la gauche qui, pour lui faire accepter leur tactique, ont préconisé l'insubordination militaire, d'autres ont tenu ce langage : un homme, un chef de la majorité a eu l'audace de l'accentuer plus haut que M. Jules Favre lui-même ; cet homme est M. Thiers. Il y a des personnes que M. Thiers étonne encore ; nous pensions n'être plus de ces personnes-là ; nous nous trompions. Quand nous l'avons vu paraître dans un moment d'incertitude, après certains mouvements qui semblaient indiquer que la gauche voterait contre la proposition, nous attendions bien quelque perfidie, nous n'attendions pas une apostasie si manifeste, et par-dessus le marché une maladresse, et, pour tout dire, une platitude.

Il nous a servi tout cela dans un discours incohérent, mal venu, mal reçu, si pauvre de tout point, qu'il a paru n'être qu'une ruse pour tirer la séance en longueur et faire renvoyer le vote à demain. La discussion était close ; la gauche, craignant ses industries, ne voulait pas l'écouter. Il reste longtemps sans pouvoir dire un mot ; il fait semblant de se retirer, on le rappelle, un tour de M. Dupin lui fait accorder la parole. Il veut seulement, dit-il, poser la question pour éclairer une conscience inquiète, celle de M. Charras, je crois. Enfin, on se tait. Il commence, il s'insinue, il s'avance, il élargit son terrain, le voilà chez lui et les coudes sur la tribune, en train d'y rester une heure. La gauche s'en aperçoit et réclame ; zeste ! il lève un lièvre ; il

met sur le tapis l'ordre du jour publié par le général Saint-Arnaud lorsqu'il a pris possession du Ministère de la guerre. On sait si cet ordre du jour, où l'obéissance passive est si fortement recommandée, a irrité les socialistes, contre lesquels il est dirigé tout entier. M. Thiers croyait bien les tenir, et les piquer et les affoler en agitant sous leurs yeux cet ordre du jour qui montre aux soldats les barricades et et leur intime l'obeissance. Il le commente avec une indignation feinte ; il assure que ce document est le motif de la proposition des Questeurs ; il demande à la gauche si elle accepte pour l'armée cette règle de l'obéissance absolue ; si elle veut que l'on parle aux soldats de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs et qu'on ne leur dise rien de l'obéissance qu'ils doivent à la loi ; si ce sont les *royalistes* qui défendront la majesté du pouvoir législatif et les républicains qui la sacrifieront? Peine perdue, art vain, grimace et honte inutiles ! La gauche, importunée d'entendre d'une telle bouche ses propres doctrines, que l'intérêt du moment l'oblige à renier, tourne sa colère contre ce petit Coriolan, qui veut, à contre-temps, l'entraîner contre Rome. Elle l'interrompt, elle le dément, elle le trouble, elle le hue, elle le force enfin à quitter la tribune. M. Thiers n'a jamais fait plus faible discours et n'a guère reçu de plus juste et plus rude châtiment.

L'heure presse, il faut finir cette esquisse d'une séance heureusement terminée, comme nous l'avons dit, malheureuse néanmoins et toute révolutionnaire. Un souffle funeste y régnait. On y voyait l'âpreté de l'intrigue, l'ardeur insensée des ressentiments, les incertitudes de la conscience qui cherche le bien, l'incertitude plus redoutable de la passion qui aspire au mal et qui le désire, et en tout nous ne savons quoi de sinistre et de ridicule. Qui raconterait bien cette séance, qui en ferait bien ressortir les incidents, qui mettrait suffisamment en lumière le jeu de cette machine

à mensonge, maniée avec un art odieux par les roués de tous les partis; qui saurait en même temps relever tous les sophismes, toutes les ignorances, toutes les faussetés qui se sont débitées avec aplomb, la main sur la conscience, comme les choses les plus claires et les plus acceptables du monde; qui ferait cela, ferait un livre, et ce livre serait la plus sanglante satire du gouvernement des Assemblées. Oui, il ne faudrait qu'une séance comme celle-ci, racontée dans tous ses détails. La vérité ne s'y est pas fait jour un instant: ils se sont tous entourés de voiles; la nudité même n'est qu'un voile encore, et la vérité qu'un mensonge; ou si la vérité se montre, c'est sur les lèvres d'un pauvre homme qui n'a point d'art et qu'on n'écoute pas. Il y a des choses atroces, quand on y pense. C'est un malheureux ministre, un brave soldat, qui a bien su battre l'ennemi, mais qui ne sait pas parler; il lit avec emphase un bon discours, et il fait rire M. Crémieux. Et puis M. Crémieux vient à son tour parler au nom de la France et de la République; voyez-vous ce visage! Nous avons le charme aujourd'hui d'être servis et soutenus par M. Crémieux, qui nous menace en même temps de son peuple. M. Crémieux rehausse son éloquence par des effets de ventriloquie; il s'abandonne à des prosopopées où il tutoie le Président de la République: il fait cent autres tours. Et, avec tout cela, poussant d'un autre côté, M. Crémieux pouvait nous verser demain dans la guerre civile. Et ce n'est rien! Ce sont ces compromis, ces abandons, ces alliances, ces déguisements, ces silences qui indignent et qui navrent le cœur du bon citoyen. Une proposition est en discussion, on en cache le motif; tout le monde le connaît, personne ne le dit. A entendre ses défenseurs, il ne s'agit que d'une affaire de règlement, et on introduit une révolution par voie de procédure. Afin d'obtenir l'adhésion de la gauche, M. Thiers sacrifie le dogme de l'obéissance militaire, la seule chose peut-être

qui reste à ce malheureux pays pour se sauver des dernières catastrophes. Il soutient une thèse qui justifie et légitime la défection de la troupe de ligne en 1830 ; et les légitimistes, dociles à leur façon comme la gauche, par ce même motif, ne protestent point !

Enfin, le péril est ajourné ; puisse-t-il être passé ! Puisse l'ancienne majorité, plus heureuse que sage, s'applaudir de sa défaite, comprendre, après s'être divisée si fatalement, où sont sa force, son devoir et ses intérêts, et ne pas laisser la gauche en mesure d'exiger le salaire du service qu'elle a rendu. Au fond, il dépend de la majorité de se retrouver demain ce qu'elle était avant ces regrettables aventures. Si l'échec qu'elle a reçu la ramène dans sa véritable voie, loin de l'affaiblir, il la fortifie. Elle n'a pu se donner le pouvoir d'attaquer, elle ne perd point, quoi qu'on dise, celui de se défendre ; et ce n'est pas à elle seulement que la force des choses donne aujourd'hui le solennel avertissement de ne point sortir du droit.

V

SIGNES PRÉCURSEURS DE LA CRISE.

24 novembre 1851.

Le régime parlementaire détruit par lui-même.

On ne peut pas voir le partage des voix et lire les noms des votants dans les derniers scrutins de l'Assemblée nationale, sans être saisi de pitié et d'effroi. On appelait *gâchis*, autrefois, quelque chose d'analogue. C'était le bon

temps du régime parlementaire. Aujourd'hui ce mélange n'a plus de nom. Le mot gâchis en donnerait encore une idée trop relevée. Il n'exprime pas ce je ne sais quoi d'obstiné dans le désordre et dans l'absurde qui caractérise la situation présente. Devant ce parti-pris désespéré de jouer, les yeux fermés, sur les bords du précipice, la raison n'a plus le courage d'élever la voix. Des hommes, des honnêtes gens, hélas ! que leur conscience tourmente et qui ont peur, vous répondent d'un air consterné qu'ils sont engagés, qu'il faut en finir..., qu'on les regarderait comme des traîtres et des lâches s'ils reculaient. Pourquoi lâches ? envers qui traîtres ? Ils ne le disent point, ils n'osent le dire. Plusieurs de ces héros ont levé la main, par bienséance, en faveur d'une motion héroïque faite dans une réunion de cabinet ; ils mettent le feu aux poudres pour n'être pas signalés au mépris de leur parti par quelque vaillant de la parole ou de l'écritoire qui se dérobera avant l'explosion. Voilà l'engagement qu'ils ont pris et les réflexions qu'ils ont faites.

D'autres allèguent un motif plus spécieux : ils parlent de la nécessité de sauver le gouvernement parlementaire, menacé, à ce qu'ils assurent, par le pouvoir exécutif. Essayons, notre devoir l'exige, de raisonner avec ceux-ci. Montrons-leur quelles extrémités ils affrontent en ce moment. C'est la chose même qu'ils prétendent sauver, c'est le gouvernement parlementaire qu'ils vont perdre. Après avoir reproché au Président de la République une tendance bientôt rectifiée à chercher ses appuis dans la gauche, les membres de la majorité conservatrice ne peuvent pas impunément contracter des alliances qui aboutissent à faire de la montagne l'arbitre de la situation. Ces tactiques emportées produisent dans l'opinion un effet contraire à celui qu'on en attend. Elles font converger vers le dépositaire du pouvoir exécutif toutes les espérances d'un pays alarmé à

bon droit des surprises révolutionnaires, et qui, dans ses appréhensions trop légitimes, finirait par souhaiter que d'autres surprises vinssent lui imposer la paix.

Il ne faut pas se fier aveuglément à l'estime dont jouit le pouvoir parlementaire. Tout absolu qu'il est, sa situation dans le pays ne fut jamais moins brillante. Il a des ennemis ardents, des flatteurs redoutables, des exploiteurs pernicieux. Depuis trois ans, la confiance que mettaient en lui beaucoup d'esprits honnêtes est fort ébranlée et amoindrie ; les masses ne le comprennent pas, ou le haïssent, ou restent profondément indifférentes à ses destinées.

Par la force des choses, aucune nation, la France moins qu'une autre, n'épousera jamais chaudement la cause d'une Assemblée unique et souveraine. Le pays est naturellement divisé sur le compte de l'Assemblée, comme elle est elle-même divisée. Comment empêcher le public de penser et de dire de la minorité et de la majorité ce que la minorité et la majorité pensent et disent réciproquement l'une de l'autre ? Or, toutes deux passent le temps à se diffamer. Cette source de discrédit, toujours ouverte au sein de l'Assemblée contre l'Assemblée, n'est pas la seule. Chacun des membres de ce souverain multiple et contradictoire représente une quantité de gens qui ne veulent pas de lui : d'abord, ceux qui ne l'ont point nommé ; ensuite, ceux qui ne l'ont nommé que par compromis et pour en faire passer un autre ; puis, enfin, ceux dont il a trompé l'espérance, et ceux dont l'opinion se modifie. Au bout de peu de temps, l'élu n'est plus qu'un adversaire. Qu'importent les périls et la gloire de MM. de Lamennais, Lagrange, Sue, tous trois représentants de Paris, aux Parisiens conservateurs et monarchiques ? Qu'importe M. Chambolle aux électeurs du faubourg Saint-Antoine ? Et nous-mêmes, veut-on que nous allions faire un rempart de nos corps à la majesté de M. Hugo ? Celui qui nous le proposerait pourrait être élo-

quent et déclamer toutes sortes de belles raisons : il n'en serait que plus risible.

Il y a dans la conception même du pouvoir parlementaire une fiction trop subtile pour les trois quarts des intelligences humaines. La fiction devient tout à fait incompréhensible quand l'Assemblée, travaillée par l'esprit effronté des factions, se conduit tout entière comme un homme que la raison ne gouverne plus ; quand la majorité se morcelle, se dissout, se déplace tous les jours; quand les fils déliés et mystérieux de l'intrigue la font mouvoir, la portent à des résolutions dont la conscience publique ne se rend pas compte. Hier, majorité dans l'Assemblée pour le pouvoir exécutif, contre ce qui semblait une prérogative naturelle de l'Assemblée : aujourd'hui, majorité nouvelle, toute différente, formée du mélange des factions qui se combattaient hier, et se préparant à refaire ce que la majorité d'hier a défait ! L'opinion n'y est plus ; elle perd haleine à suivre ces revirements, elle s'en scandalise. Les distinctions, les subtilités microscopiques auxquelles on a recours pour en adoucir les contrastes, lui échappent ; elle ne voit là que les soubresauts de l'intrigue, de la passion ou de la peur. Ceux qui regardent de plus près et qui comprennent, sont loin d'être plus satisfaits. Le jeu les intéresserait peut-être, s'ils le contemplaient d'un lieu sûr, à l'abri du danger. Mais des spectateurs qui ne peuvent quitter leur place et qui tremblent à tout moment que le feu ne se mette au théâtre, ont beau comprendre le drame : l'inquiétude qu'ils ont pour eux-mêmes leur gâte ces belles péripéties.

Foin du plaisir
Que la crainte peut corrompre.

Aussi, qu'arrive-t-il ? Ce serait la chose la plus inutile en ce moment de vouloir le dissimuler. Le pouvoir exécutif, qui suit sa marche, qui ne s'engage pas avant d'agir, qui

agit sans parler, avec une apparence au moins de doctrine et de résolution ; le pouvoir exécutif grandit à mesure que le pouvoir législatif, dans ses agitations, dans ses turbulences, dans ses expédients rarement heureux, s'affaisse, nous dirions volontiers s'aplatit. Quel malheureux destin pousse donc l'Assemblée, quand M. Bonaparte fait une imprudence, à en faire immédiatement une autre, cent fois pire, et qui rend au centuple à la fortune du pouvoir exécutif ce qu'elle avait exposé ou perdu ? Le pays pousse un cri d'alarme parce que le Président prend les conseils de M. de Girardin ; et ce que l'on trouve de mieux pour rassurer le pays, c'est de bâcler un projet de loi organique auquel une commission à demi montagnarde, décorée du nom de M. Marc Dufraisse, sera chargée de donner le cachet d'une loi de circonstance !

Ah ! ne nous étonnons plus des triomphes de la Révolution ! Elle a pour complices la plupart des hommes qui veulent le plus et qui croient le mieux la combattre. Des rangs mêmes de ses adversaires il lui surgit des agents, des serviteurs. Elle a jeté dans ce malheureux pays un tel mépris et une telle haine des principes d'ordre et d'autorité, un si profond oubli des règles les plus vulgaires du droit, une confiance si absolue à la légitimité de la force et de la ruse, que personne ne se fait scrupule de servir sa passion et d'employer à tout risque, pour son compte, les moyens et les procédés que la veille encore il réprouvait hautement.

Nous ne voulons pas suivre cet exemple. Ce que nous avons trouvé mauvais chez nos adversaires, nous ne nous croyons pas autorisés à le faire comme eux, et ce que nous blâmions hier, nous le blâmons aujourd'hui. Les fautes du pouvoir ne nous rendront pas révolutionnaires. C'est l'être de la pire façon que d'avoir recours, pour se défendre ou pour se venger, aux manœuvres de la Révolution. Nous

pouvons être vaincus avec le bon sens et la vérité, nous ne consentirons pas à nous donner le tort de les trahir en cherchant à les défendre par d'indignes moyens.

Nous avons toujours conjuré les conservateurs, sous quelque drapeau qu'ils fussent rangés, de s'attacher aux principes essentiels de l'ordre social, de réserver et d'ajourner les questions de parti, de se préoccuper plus de l'ennemi présent que du chef futur. C'était la politique de raison, de courage, de salut. Elle avait une voie, un but, un avenir; elle imprimait à la majorité cette fermeté de conduite qui, seule, peut rattacher les esprits, les élever, dominer toutes les divergences, contenir tous les dissentiments, donner un corps et une masse à l'opinion. Si l'on dit que c'était trop demander, que les hommes n'ont pas tant de désintéressement, ni les assemblées de si hautes et de si patientes vues; que ceux qui le disent y prennent garde : ils disent par là que les assemblées ne peuvent pas, ni en majorité, ni en minorité, mériter la considération, le respect, la vénération d'un peuple ; et c'est comme s'ils disaient que le gouvernement parlementaire n'est pas possible en France. Mais s'il en est ainsi, encore n'est-ce pas à eux de le dire, eux qui veulent sauver le gouvernement parlementaire ; et leur conduite est sans excuse. Puisqu'ils prétendent sauver le gouvernement parlementaire, qu'ils sachent donc l'honorer. S'ils ne sont pas protégés par leur vertu, à quoi serviront les soldats qu'ils demandent? Ces soldats serviront à les mettre dehors ; car cette force, à peine dérobée au pouvoir exécutif, sera immédiatement confiée à un parti, ou, divisée entre tous les partis, s'anéantira immédiatement devant l'émeute. L'armée a laissé tomber en vingt ans deux trônes, et elle soutiendrait un gouvernement d'orateurs, où toujours quelque voix s'élève, même la voix des généraux, pour lui recommander de raisonner son obéissance, c'est-à-dire de désobéir ! Est-ce M. Thiers qui ordonnera aux sol-

dats d'obéir sans réflexion aux ordres émanés de M. Michel (de Bourges)? Et si M. Thiers triomphe, verra-t-on M. Michel (de Bourges) pérorer en faveur de l'obéissance passive due à la loi représentée, expliquée et appliquée par M. Thiers?

Nous avons beau voir ce qui se passe, nous ne comprenons pas que ces réflexions ne se soient point offertes à l'esprit de tant d'hommes de bien, amoureux du système parlementaire, qui se coalisent ou se laissent coaliser avec la montagne pour renverser le pouvoir exécutif. Ce pouvoir, tel qu'il est actuellement constitué, offusque peut-être la vanité du pouvoir parlementaire, mais en même temps il le protège. C'est un rival, mais ce rival préserve d'un maître.

Dans l'état où se trouve le pays, tout changement ne peut être que désastreux. Bien entendu, nous parlons du possible, du probable. Ceux qui croient que l'on peut remplacer M. Bonaparte par le roi légitime ou par le roi quasi-légitime (nous ignorons comment ils s'arrangent pour agir ensemble), ceux-là sont doués d'une confiance que tout dément et que nous n'avons pas. Après Bonaparte président, il n'y a de possible, à présent, que Bonaparte empereur, ou la république sociale. La Révolution est une maladie qui doit avoir et qui aura son cours. Ainsi le veut une Providence aussi sévère dans les réparations qu'elle exige, qu'on peut la reconnaître miséricordieuse et sage dans les lois que le monde a transgressées.

Mais ce cours fatal de la Révolution, si nous ne pouvons l'empêcher, nous devons essayer au moins de le contenir, et peut-être que nous le pouvons. En l'absence d'une force capable de dompter immédiatement le monstre, il y a un nom qui le séduit et qui le calme, un nom qu'il a fait et qui a été le sien. Ce nom, ce n'est plus le nom d'Orléans. Louis-Philippe a éteint dans la prospérité de son

règne l'auréole révolutionnaire de Philippe-Égalité. La maison d'Orléans est redevenue trop royale. C'est le sang de Bourbon, c'est le sang monarchique; et quoique, dans l'égoïsme bourgeois où il s'est abâtardi, l'esprit vraiment monarchique le repousse, cependant l'esprit révolutionnaire n'en veut plus. Le nom d'Orléans n'a pour lui que des ambitions mesquines et décriées, des affections tièdes, des souvenirs et des dévouements paresseux. Les intérêts sont ardents pour qui les sert, ingrats pour qui les a servis, sourds à qui ne leur offre qu'un prix incertain de leurs sacrifices. Ils préfèrent toujours la puissance qui les protège actuellement.

M. Bonaparte a cet avantage. Les intérêts sont pour lui. Que servirait de le nier? Il n'y a pas d'enthousiasme. Hélas! de l'enthousiasme, où en trouve-t-on? Lorsque le bien absolu manque, il n'y a d'enthousiasme que pour le mal absolu. Qui est-ce qui ose aujourd'hui enrôler des hommes et leur dire : Va mourir pour moi? Entre tous les prétendants au pouvoir, le plus assuré de lever immédiatement une armée, c'est celui qui promettra d'accomplir de plus terribles dévastations. Mais si l'enthousiasme manque aux partisans de M. Bonaparte, il n'en a pas moins, dans l'état de morcellement où sont les partis, une force considérable et que les évènements peuvent démesurément accroître. En même temps qu'il donne une certaine garantie aux intérêts, et que, par des raisons plus faciles à nier qu'à détruire, il est au second rang de toutes les affections, son nom n'inspire pas à la démagogie cette répulsion complète dont, à différents degrés, les noms de Bourbon et d'Orléans sont l'objet.

Eh bien! cette force qui est en lui, — que les évènements, après son nom, lui ont faite en dépit de tous les partis, en dépit, si l'on veut, de lui-même, — il y a pour les opinions conservatrices un égal péril à l'accroître et à la ruiner.

Péril à l'accroître : car si elle devient tout à fait prépondérante, si elle brise le frein trop serré, l'empire est fait. Et quel sera, grand Dieu ! cet empire, ce césarisme brutal, appuyé directement sur la démagogie servile, armée et insolente ?

Péril à la ruiner : car alors le moindre choc nous précipite dans la république sociale. Il n'y a plus rien où nous puissions nous accrocher sur la pente, plus de sol où nous puissions prendre pied ; le gouffre immense nous enferme entre ses murs de granit.

Voilà où nous en sommes, et ce qu'une fausse manœuvre de l'Assemblée peut faire en un instant. Le régime parlementaire finit avec le reste. Le césarisme ou le socialisme, deux formes également hideuses de l'anarchie, peuvent surgir comme par explosion de la fermentation à laquelle les esprits sont livrés. Que les hommes qui n'aiment pas le mal et ceux qui n'aiment pas le péril y songent ! Qu'ils soumettent au scrupuleux examen de leur conscience et leur courage et les résolutions que leur suggèrent certains brouillons funestes, dont la langue et la main font aujourd'hui merveille, mais qui seront aussi empressés à fuir le combat qu'on les aura vus ardents et implacables à le provoquer.

VI

DISCOURS AUX EXPOSANTS.

27 novembre 1851.

Nous admirons l'adresse de M. Louis Bonaparte dans tous ces petits discours inquiétants et irrépréhensibles qu'il prononce toujours à propos. A table, en voyage. quels que soient le lieu et la circonstance, il sait dire à son profit le mot qui va le mieux aux préoccupations du moment ; il sait le placer sur la limite extrême de son droit constitutionnel. Tant pis ou tant mieux si l'interprétation va plus loin ; mais le mot lui-même ne franchit pas la barrière. Ce n'est pas un médiocre talent, de mettre en avant tant de choses interdites sans donner prise à M. Base [1] ; c'est un art qui demande de la hardiesse et de la finesse, et dont la pratique, poussée à ce degré de perfection, dénote un sens gouvernemental bien plus éclairé que beaucoup de gens ne le souhaiteraient.

Le discours aux exposants de Londres, dont la presse s'occupe ce matin, est vraiment un chef-d'œuvre. Il a été fort applaudi, il devait l'être. Rarement un orateur s'est mieux concilié tous les instincts de son auditoire. Ce serait le thème d'une belle leçon de rhétorique, et un Machiavel y trouverait à gloser utilement. L'industrie glorifiée, élevée à une sorte de prédominance dans le régime de l'égalité, revêtue officiellement d'une petite pourpre taillée à la mode

[1] L'un des questeurs de l'Assemblée le plus vigilants contre les entreprises de l'Elysée.

commune ; des paroles rassurantes au milieu des alarmes publiques ; une bonne attitude de pouvoir modéré et tranquille en présence des factions ; quelque chose de modeste et de fier, de confiant et de résigné ; par-dessus tout cela, et intimement mêlé à tout cela, un parfum de doctrine révolutionnaire, à la dose de la bourgeoisie, assez pour flatter le goût, pas assez pour inquiéter les nerfs ; telle est la dernière harangue du Président. Parmi les maîtres de la parole, aucun n'eût été capable de faire mieux en moins de mots.

La République « honnête et modérée », négligée, presque oubliée depuis quelque temps, reparaît dans ce discours avec un éclat décent et doux. Autrefois le Président semblait prendre soin de la passer sous silence. Le *Siècle* en faisait des plaintes amères. La voilà nommée, et voilà le *Siècle* content. Il y a bien une réticence : « Qu'elle serait grande la République française, *si*... » Le reste de la phrase revient à dire que la République serait une chose charmante, s'il n'y avait pas de républicains. C'est le bon sens même qui parle et qui concilie les égards dus à la République avec les égards dus à la vérité. Les républicains qui se trouvaient là ont applaudi de toutes leurs forces. Ils ne savent pas eux-mêmes à quel point ils ont sujet d'applaudir !

Une chose encore qui a paru caresser bien délicieusement leurs oreilles, c'est de s'entendre appeler « les fils d'une société régénérée. » Au sortir du palais de cristal, après cette revanche de Crécy, d'Azincourt et de Waterloo, comment leur demander d'être encore modestes ? Ils ont eu le prix de la crinoline, du savon, de la harpe, de la joaillerie ; on leur devait celui des étoffes de soie... Ils sont *régénérés ;* leurs pères ne faisaient point de ces prouesses !

Combien elle serait grande, cette nation, si on voulait la laisser respirer à l'aise et vivre de sa vie ! Les assistants entendaient qu'ils seraient les premiers peuples de la terre, du moment que rien ne les empêcherait de fabriquer et de

trafiquer. Un grand pays, un noble pays, un pays producteur et consommateur! Nul autre travail, nulle autre gloire : produire et consommer ! c'était l'idéal des premières années de Louis-Philippe. Louis-Philippe se plaçait entre « les idées démagogiques » et les « hallucinations monarchiques, » appuyé sur la masse bourgeoise. Il disait aux bourgeois : La monarchie humilie votre orgueil, la République tue vos intérêts; ou plutôt : Moi, je suis la meilleure des monarchies et la meilleure des républiques; soutenez-moi, je vous enrichirai. Ils produisirent, ils consommèrent, ils s'enrichirent. Mais riches, ils voulurent produire des lois, consommer des traitements. On sait le reste.

C'est ici que nous appelons toute l'attention de M. le Président de la République. Avant qu'une loi n'intervienne, qui défende à nous et à tout le peuple souverain de penser seulement à proroger son pouvoir, nous croyons qu'il a des chances pour nous gouverner encore quelque temps; plus de six mois! Or, toutes ces idées semi-conservatrices, semi-révolutionnaires; tous ces lieux communs dont il a très-habilement composé son discours, tout cela est bon pour ragaillardir et enflammer des fabricants, et pour déjouer les manœuvres parlementaires; mais, s'il pense gouverner la France avec cela, il se trompe.

On remue et on amuse avec des paroles un peuple abêti. On le rassure en lui disant de n'avoir pas peur ; on l'enfle en caressant son orgueil. Le premier empirique venu rend quelque figure de vie à un malade désespéré ; il lui jure que son tempérament est bon et qu'on est assuré de le sauver. C'est assez pour décréditer les autres médecins, pas assez pour empêcher le malade de mourir.

M. Bonaparte sent sa force, et ses adversaires ne font rien qui ne l'engage à se confier toujours plus en lui-même. De tous les mauvais offices qu'ils désirent lui rendre, celui-là est le plus dangereux. Dans son intérêt, dans le nôtre,

nous ne saurions trop l'avertir d'y prendre garde. S'il compte sur le développement des intérêts matériels, sur la Légion d'honneur « et sur toutes les institutions créées à la même époque, » pour occuper, raffermir, satisfaire la France, il n'ira pas loin. Louis-Philippe a tiré de cela tout ce que l'on peut en tirer. Tout au plus trouverait-on dans cette mine, autrefois si riche, de quoi tromper un moment les ennuis de quelques fabricants inquiets sur leur prochaine fin de mois. Quant « au droit qui vient du peuple, » il est capricieux; quant à « la force qui vient de Dieu, » c'est une manne qui ne se conserve qu'aux mains de la justice et de l'humanité.

Les « idées démagogiques » et les « hallucinations monarchiques, » quelque divisées et éloignées qu'elles paraissent, ont un point commun où elles se touchent, se mêlent, s'entrelacent inextricablement. Ce point commun, c'est précisément ce qu'on appelle l'esprit bourgeois, et c'est la base mouvante et contradictoire des institutions impériales et constitutionnelles. On ne peut choisir plus mauvais terrain pour bâtir ou pour rebâtir; un échec solennel et prompt est réservé à la main téméraire qui voudra édifier parmi les ruines qui le recouvrent. Il faut chercher un sol plus ferme, et n'y pas aller tout seul. Ce qui adviendra des institutions antiques de la France, Dieu le sait; mais ce que nous savons et ce que le monde entier peut voir, c'est que l'esprit qui les a fait crouler n'élèvera jamais rien.

LE 2 DÉCEMBRE 1851.

4 décembre 1851.

I. C'est à soixante-dix lieues de Paris, au milieu d'un département gangrené par le socialisme, que nous avons reçu la nouvelle des évènements du 2 décembre. Elle a été accueillie comme une nécessité depuis longtemps prévue.

Dans tous les départements du centre, les honnêtes gens, ceux qui ont encore le courage de ne pas plier sous le joug des meneurs socialistes, se préparent à combattre, non plus pour défendre une opinion politique, non plus même pour conserver leurs biens, mais pour sauver la vie de leurs femmes et de leurs enfants.

Si le gouvernement était vaincu, cette situation serait demain celle de toute la France.

Il n'y a ni à choisir, ni à récriminer, ni à délibérer. Il faut soutenir le gouvernement. Sa cause est celle de l'ordre social.

Il faut le soutenir aujourd'hui que la lutte est engagée, pour avoir le droit de le conseiller plus tard.

Plus encore aujourd'hui qu'avant le 2 décembre, nous disons aux hommes d'ordre : Le Président de la République est votre général, ne vous séparez pas de lui, ne désertez pas. Si vous ne triomphez pas avec lui, vous serez vaincus avec lui et irréparablement vaincus.

Ralliez-vous aujourd'hui, demain il sera trop tard pour votre salut ou pour votre honneur !

Dieu sauve la France !

8 décembre 1851.

II. Nous recevons de nos amis des conseils et des instances contraires. Les uns nous demandent une appréciation des évènements qui viennent de s'accomplir; quelques autres, en plus petit nombre, pensent que nous aurions dû laisser entièrement la parole aux faits, et ne pas nous ranger si vite du côté du pouvoir. Nous répondrons d'abord à ces derniers.

Au milieu des révolutions, le pouvoir représente l'ordre. C'est ce que la France entière a reconnu spontanément en février 1848, par un instinct plus fort que toutes les alarmes et plus sage que tous les ressentiments; et ce mouvement unanime a sauvé la société.

Mais jamais le pouvoir n'a mieux représenté l'ordre que durant les jours où nous sommes. Tout était préparé depuis longtemps pour une explosion terrible. D'une part, les mauvaises passions portées à un degré d'arrogance inouï; de l'autre, une défaillance universelle. Qui peut avoir oublié le sentiment d'angoisse avec lequel, il n'y a pas huit jours, tous ceux qui ont quelque chose à garder et à défendre, voyaient approcher le terme fatal de 1852 ? Ces partis, dont la division accroissait nos périls, étaient d'accord pour offrir tous le même remède : ils ne se divisaient que sur la main qui serait chargée de l'appliquer.

La main qui s'est levée n'a été la plus hardie que parce qu'elle était la plus forte; et parce qu'elle était la plus forte, elle a été aussi la plus modérée.

Au fond, cette main vigoureuse a fait les affaires du parti

de l'ordre; elle les a faites beaucoup plus vite, beaucoup mieux et avec infiniment plus de succès et de garantie pour tout ce qui est juste et respectable que le parti de l'ordre n'eût su les faire lui-même.

Il y a des mécontents, c'est tout simple ; mais les mécontentements seront de peu de durée, car tous les intérêts sociaux étaient en péril, et maintenant ils sont protégés. Le socialisme seul est vaincu. Voilà ce que l'on reconnaîtra bientôt.

N'étant point engagés dans les partis, n'ayant partagé aucune de leurs illusions, nous ne pouvions ni être blessés de leur déconvenue, ni épouser leurs rancunes. Nous avons vu clair tout de suite, et nous avons hautement donné à nos amis les conseils que nous dictaient notre conscience et notre raison.

Nous nous sommes empressés de parler dès qu'il y a eu combat. Si le succès des mesures prises par le Président n'avait pas rencontré un moment d'opposition violente et armée, nous aurions pu nous taire.

Nous ne comprenons, dans ce temps-ci, ni la fierté ni même la prudence, qui attend, pour prendre un parti, d'avoir à saluer un maître.

Maintenant que la cause est décidée, et que toute la France accepte ce qui vient d'être fait, nous rentrons dans le rôle que la situation nous impose. Nous sommes loin de blâmer le Gouvernement du silence qu'il exige. Il ne surgirait en ce moment de la polémique des journaux aucune lumière dont il pût tirer bon parti : ce qu'il a besoin de savoir, il le saura bien mieux par les hommes qu'il appelle dans ses conseils, au nombre desquels nous voyons avec un très-grand plaisir le plus éminent défenseur de la cause catholique [1] et quelques autres de nos amis. Mais notre mission,

[1] M. de Montalembert.

à nous, est toute spéciale. Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus, ni mécontents. Nous n'avons rien à dire, lorsque rien de ce que nous aimons par-dessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regarderons passer les évènements. Jamais ils n'offrirent à l'intelligence chrétienne de plus grandes et plus consolantes leçons.

19 décembre.

III. Le 2 décembre est la date la plus anti-révolutionnaire qu'il y ait dans notre histoire depuis soixante ans. L'esprit de sédition, sous toutes ses formes, a éprouvé ce jour-là sa plus humiliante défaite.

Depuis le 2 décembre, il y a eu en France un gouvernement et une armée, une tête et un bras. A l'abri de cette double force, toute poitrine honnête respire, tout bon désir espère.

Le 2 décembre, est tombée l'insolence du mal; et ceux qui menaçaient la société, qui lui annonçaient, à jour et à heure fixes, sa ruine totale, ceux-là sont abattus. L'iniquité, qui se croyait sûre de son triomphe et qui faisait tout trembler, tremble à son tour devant la justice.

Depuis le 2 décembre, il y a encore en France une place pour le bien, une garantie pour la paix, un avenir pour la civilisation. On peut espérer que la loi régnera et non pas le crime; que la raison aura raison.

La propriété n'a plus pour perspective le pillage, la famille le déshonneur et la destruction, la religion le martyre.

Le chef de l'Église n'est plus sur le chemin d'un nouvel exil, d'un nouveau calvaire.

Les bases de la société humaine ne sont plus mises en question par le sophisme armé de poignards.

Le blasphème public a cessé.

Nous sommes mis en demeure de dire demain si nous voulons que ces grandes conquêtes de 1851 soient conservées, régularisées, développées....

Pour notre part, devant Dieu et devant les hommes, la main sur notre conscience, comme Français et comme catholiques, nous disons : Oui, cent fois oui!

26 décembre 1851.

IV. Le scrutin du 20 décembre est maintenant connu, et le sens n'en est pas plus douteux que le résultat. Comme au 10 décembre 1848, le peuple, consulté, déclare qu'il veut qu'on le gouverne. Voilà le cri qui sort des entrailles de la nation. C'est l'instinct de son salut et de sa grandeur qui parle avec cet accord imposant. Dans les deux immenses acclamations de décembre 1848 et de décembre 1851, nous entendons comme un résumé de toute notre histoire. La France n'est anarchique que par occasion, par erreur, par surprise. C'est un pays d'autorité et d'unité. Elle n'est forte, fière et libre que sous un chef en qui elle se sent vivre et qui la personnifie au milieu des affaires et des intérêts du monde. Son bon sens l'avertit qu'il ne faut pas plusieurs mains pour tenir l'épée, ni plusieurs têtes pour porter la doctrine. Tout ce qui la divise contre elle-même lui est odieux, antipathique à sa nature, contraire à sa mission. Elle rejettera le parlementarisme comme elle a rejeté le protestantisme, ou elle périra en s'efforçant de le vomir.

Lorsqu'on a vu, il y a vingt jours, crouler soudainement la tribune et la presse, et cependant l'opinion rester calme, et laisser pressentir son assentiment, quelques-uns disaient: C'est le triomphe de la force! Nous répondions : C'est le

triomphe du bon sens! Nous avons aussi entendu des blessés du 2 décembre s'écrier : Y a-t-il une nation française? Oui, il y en a une, et la voilà, et c'est la même qui fut toujours. Une nation sensée, qui ne se laisse pas toujours piper aux fictions, aux paroles vaines, aux modes étrangères; qui va vite au fond des choses. Il est facile d'allumer sa curiosité, facile de la séduire, mais elle voit le mensonge, elle sait s'en déprendre. Elle a une notion vraie de l'autorité, un sentiment profond de l'unité, et elle ne met qu'au troisième rang, dans ce qu'elle aime, la liberté. Elle ne veut pas que la liberté l'empêche de remplir son grand rôle dans le monde, et rompe cette forte discipline par laquelle la nation toute entière tient des hommes qui l'ont le plus honorée, les apôtres et les soldats.

Cette nation-là, tant pis pour vous, dissidents et abstenants, si vous n'en êtes point, ou si vous n'en êtes plus! c'est la bonne, c'est la vraie, c'est la seule nation : la nation française. Vous n'êtes dans son sein qu'un petit nombre de pédants et de faux sages, contre qui elle est en lutte perpétuelle et qui serez vaincus. Vos études vous ont dénationalisés; votre habileté, vos succès, ont eu pour unique résultat d'organiser au milieu du pays un mécanisme de gouvernement impraticable et faux, que les neuf dixièmes des citoyens ne comprennent pas, qui détruit l'autorité, qui brise l'unité, et qui ne contient que pour vous seuls un semblant de liberté. L'anarchie en a été la conséquence; vous avez mis en péril le pays et vous-mêmes. Menacés, vous avez perdu la tête, vous avez lâché pied, vous avez continué de vous diviser et de vous combattre jusque dans la fuite; il a fallu enfin que tout fût perdu par vous et pour vous, pour que tout fût sauvé. Mais comment tout a-t-il été sauvé? Le peuple a trouvé un homme dont le nom lui rappelait moins encore des triomphes militaires qu'une éclatante victoire de l'autorité et de l'unité contre

vos idées folles et vos prétendus principes de liberté. Il a adopté cet homme, l'objet de vos railleries d'abord, et, plus tard, de vos invectives et de vos complots. Par deux fois le peuple a ri de vos préférences, de vos abstentions, de vos clameurs; il a dit à cet homme: Mes orateurs me fatiguent; je suis las de tous ces noms, de toutes ces importances, de toutes ces sottises; sois la tête et le bras dont j'ai besoin; débarrasse-moi, gouverne-moi! Tu m'as promis de faire de bonnes choses; je vais te donner la force d'en faire de grandes...

Et il lui donne sept millions de voix, davantage peut-être! Sept millions de voix à l'homme du 2 décembre, vingt jours après qu'il a mis le scellé sur la tribune et sur la presse, dispersé l'Assemblée, crevé comme une bulle de savon toute la puissance du libéralisme! Sept millions de voix après le budget complété par un décret; après Sainte-Geneviève rendue au culte; après la circulaire ministérielle sur la célébration du dimanche, loi que la majorité législative n'osait point faire. Sept millions de voix! Une majorité que ne valurent point au premier Bonaparte les campagnes d'Italie et d'Égypte et dix années d'orgie révolutionnaire! Répondez à cela, vous qui avez dit si longtemps que la France ne pouvait plus supporter l'autorité, qu'elle avait fait une alliance éternelle avec vos prétendus principes, qu'elle était libérale, constitutionnelle, anarchique à jamais.

Vous direz que la contrainte a régné, que le peuple a voté ainsi parce qu'il avait peur. Le bon sens et la vérité repousseront également cette injure. Le peuple a voté ainsi, au contraire, parce qu'il est content et délivré. Personne n'a eu peur, sauf quelques milliers de bandits. Où sont les échafauds? qui se cache d'avoir mis son vote négatif dans le scrutin? qui donnera les registres d'écrou du Mont-Valérien, de Mazas et de Vincennes pour une liste de proscription? Quelques journaux n'ont pas parlé, c'est vrai. Ah!

que ce silence eût vite fait place à des hymnes d'allégresse, si l'on avait eu peur !

Rien n'obscurcit le sens éclatant du scrutin du 20 décembre. Le peuple, livré à lui-même, votant en pleine liberté, en pleine connaissance de cause, casse, annule, jette au vent toute la théorie révolutionnaire et parlementaire de 89. Il rit au nez des tribuns humiliés ; il déclare qu'il ne veut pas du gouvernement des partis ; qu'il est las de ces Assemblées délibérantes dont la composition est nécessairement le résultat de la corruption et de l'intrigue, las de ces lois faites par des gens qui n'y entendent rien et qui prennent conseil de la passion ou de la terreur du moment. Il veut être délivré de ces perpétuelles élections qui entretiennent la discorde jusque dans les derniers hameaux ; il trouve bon qu'on bâillonne cette presse immonde, sans cesse acharnée à miner la morale, la religion, les principes de tous les sentiments honnêtes ; il ne tient pas à jouer plus longtemps au soldat et à s'enrôler par force dans les rangs d'une prétendue garde civique, qui n'est en réalité que la garde prétorienne des factions, armée pour détruire le pouvoir et l'autorité. Il se proclame désabusé de tout cela, parce que tout cela n'a été qu'un leurre ; parce qu'avec tout cela il fait les affaires des partis, jamais les siennes ; parce que tout cela, sous prétexte de le conduire à la liberté, le menait ou le livrait au brigandange. Le peuple en a assez, il n'en veut plus, il demande un chef; voilà le cri du suffrage universel; voilà pourquoi nous avons eu raison de dire que le 2 décembre est la date la plus anti-révolutionnaire de notre histoire.

Il y a de bons esprits, très-résignés d'ailleurs, et même au fond satisfaits, qui s'inquiètent encore : ils ont lu l'histoire romaine. Oui, disent-ils, nous voyons le commencement d'Auguste ; nous voyons cette hardiesse sage, cette force réservée du neveu de César. Un pouvoir immense, un

titre modeste ; la force se dressant et s'affermissant contre la décadence des mœurs, et tout l'Empire rassemblant et condensant dans un seul homme les restes de sa vie qui s'épuise partout. *Rome n'est plus dans Rome ;* mais en cet homme, du moins, elle vit encore. Pour combien de temps ? A côté de ce pouvoir qui s'élève, pouvoir salutaire, nous en convenons, un autre pouvoir, sur lequel il est contraint de s'appuyer, s'est formé et va grandir. Nous voyons Auguste, nous voyons aussi les prétoriens. Qu'est-ce que l'armée ? un instrument pliable en tous sens. Le soldat français est mobile comme le peuple. Une émeute de prétoriens peut défaire ce qu'un mouvement de prétoriens a fait; tuer Pertinax, mettre l'empire à l'encan, et le vendre à Didius Julianus. L'armée de Lyon proclamerait alors son général, l'armée de Paris acclamerait le sien, une bataille de Pharsale en déciderait. Quelle dégradation que celle-là !

Sans doute, entre les commencements de l'ère des Césars et nos temps, il y a plus d'une ressemblance. Rome était rassasiée et repue de factions, d'agitations, de conspirations, de guerres civiles ; elle s'était laissé corrompre aux sophistes ; elle riait des tribuns, des orateurs et des dieux : elle se donna au neveu de César, lui demandant, non pas la gloire, comme de tout le reste elle riait de la gloire, mais la paix. Cette situation ouvre la porte à beaucoup de rapprochements. Il y en a de piquants, il y en a d'exacts. Les tribuns ne sont pas en vogue. Le voyage que M. Thiers fait à l'étranger peut rappeler la tête de Cicéron, clouée sur la tribune aux harangues... comme il rappelle l'ostracisme d'Aristide.

Quelque adresse pourtant que l'on mette à ces jeux d'esprit, des ressemblances essentielles manquent au parallèle. La première de toutes, c'est que les dieux de Rome étaient mortels. En ce temps-là, le christianisme naissait. L'Empire romain avait fait son œuvre. Comme tout ce qui existait

alors, Rome devait se transformer ou périr. Que pouvaient tout le génie et toute la patience d'Auguste pour ressusciter les dieux de l'Empire ? A Bethléem, au fond d'une étable, allait naître l'Enfant qui devait ébranler à jamais sur leur piedestal toutes les idoles de la terre. A-t-on entendu dire qu'un autre messie soit né pour arracher à son tour cette croix, à l'abri de laquelle est née la France ? Auguste réussit en toutes ses entreprises ; il ferma deux fois le temple de Janus ; il régna quarante ans, maître paisible de l'univers ; il sut dompter les Romains jusqu'à ne leur donner pour présent à certaines fêtes que des fleurs et des fruits ; et sut se dompter lui-même jusqu'à refuser d'être dieu. Mais il y eut deux choses qu'il demanda vainement à la crainte, à l'amour et à l'avarice des citoyens : il ne put remettre en honneur le mariage, c'est-à-dire la famille, ni la religion. Personne ne voulait donner sa fille aux Vestales, et César pouvait bien bâtir à Jupiter des temples d'or, mais non lui donner un prêtre. Est-ce là que nous en sommes ? Le christianisme va-t-il disparaître ? Nous entendons bien encore des gens qui le disent ; mais ceux-là sont eux-mêmes en fuite ; ce sont eux qui s'en vont.

Quant aux prétoriens, le mot fait sourire ; prétoriens, c'est bientôt dit. En quoi nos soldats ressemblent-ils à ces électeurs des Césars, qui n'étaient plus Romains, qui n'avaient de famille et de patrie que leur légion, d'industrie que leur épée ? Nos soldats sont encore nos enfants et nos frères, Français et chrétiens comme nous, et souvent meilleurs Français et meilleurs chrétiens ; car ils savent obéir au devoir, et discerner l'intérêt général de l'intérêt particulier. Ils ne prennent pas le misérable petit drapeau des factions pour le drapeau de la France. Si l'on redoute que la discipline, l'obéissance, l'amour du simple et du vrai, le sentiment de l'autorité et de l'unité, toutes ces qualités précieuses qui, par miracle, ont résisté à trente années de discussions

parlementaires, ne deviennent à la longue un péril, c'est à la société et au chef qu'elle vient de se donner, d'y pourvoir par de bonnes institutions militaires. L'intérêt commun est ici l'intérêt même du chef de l'État. En tout cas, ce qui pouvait le plus efficacement introduire l'esprit prétorien dans l'armée, c'est précisément le régime qui vient de finir ; il n'a pas tenu à l'Assemblée législative qu'elle n'y jetât ce venin mortel.

L'aspect vrai de la situation est plus consolant. Si nous savons bien voir et bien vouloir, la révolution de Février 1848 nous apparaîtra comme la dernièrs étape du progrès révolutionnaire. Au mois de juin de la même année, la Révolution a reculé définitivement pour la première fois : la société a su lui résister en face et la battre ; mais elle n'a été que battue. Le 2 décembre, elle a été vaincue. Le pouvoir a pris l'offensive contre elle ; il a osé l'attaquer dans son sanctuaire, il l'a attaquée de lui-même et lui seul, sans assistance, sans main-forte, par la vertu du sentiment national hardiment deviné. Le scrutin du 20 décembre a sanctionné ce grand coup et consolidé ce grand ouvrage.

Jamais la France n'a donné à personne un pareil témoignage de confiance, ni rendu le bien plus facile à quiconque lui a demandé la force de faire le bien. Jamais, par conséquent, plus grand devoir n'a pesé sur un homme, et devant ses contemporains et devant la postérité. Mais ce devoir ne pèse pas sur Louis Bonaparte seulement ; il pèse encore sur tous ceux que sa confiance personnelle, leur situation antérieure et la force des choses ont mis et mettront dans ses conseils. Puissent-ils tous comprendre, comme nous avons lieu de croire que l'Élu du 20 décembre le comprend lui-même, ce que la France attend d'eux ! Puissent-ils, en régularisant l'ardeur avec laquelle la France veut s'éloigner de l'anarchie, pénétrer assez avant dans le mystère de la

pensée nationale pour savoir que ce torrent qui l'emporte vers l'autorité et vers l'unité broiera tout sur son passage, et que la religion sera longtemps la seule digue qui puisse mettre à l'abri la liberté !

LES CHAGRINS DU LIBÉRALISME.

30 décembre 1851.

Les émigrés de 1851. — M. de Sacy contre M. de Maistre. — M. de Maistre et la Révolution. — Deux révolutions et deux sortes de victimes. — La fin du Libéralisme.

Le *Journal des Débats*, silencieux depuis le 2 décembre, a repris la parole vendredi dernier. *Ses malheurs n'ont pas abattu sa fierté.* Il reparaît armé de deux articles, un premier-Paris de circonstance, et un compte-rendu des œuvres posthumes du comte J. de Maistre. Nous croyons fort que ce dernier sujet ne s'est pas présenté par hasard.

J. de Maistre est le grand adversaire de la Révolution. Il a le premier balafré d'une main fière tous les fétiches qui viennent de crouler sous l'escarpin d'un magistrat civil, aux applaudissements de sept millions de citoyens. Il a prédit que la Révolution et ses principes auraient ce destin ; que le génie de 1789 n'enfanterait rien, n'imaginerait rien qui ne tournât contre la civilisation d'abord, et, finalement, contre la Révolution elle-même. Or, tout cela, le *Journal des Débats* l'a nié depuis aussi longtemps à peu près que J. de Maistre l'a dit. Cette Révolution est sa nourrice et sa mère, ces fétiches sont ses dieux. Il y croit autant qu'il peut croire, il les adore autant qu'il peut adorer. Après soixante ans d'experiences, lorsque les principes de 89 ont été

dressés sur tous les piédestaux possibles, sur le sang, sur la gloire, sur la légitimité, sur le suffrage universel, sur le suffrage restreint ; lorsqu'on leur a donné pour garde, tantôt les piques des faubourgs, tantôt l'artillerie et les sabres de la grande armée, tantôt les mousquets de la milice civique, tantôt les serments des gens de bien, tantôt la parole des avocats, et lorsqu'ils sont tombés de partout, le *Journal des Débats* persiste à les croire immortels. En dépit de l'évidence, il refuse d'admettre qu'ils puissent faillir ; les voyant encore une fois à terre, il se met en devoir d'écharper l'homme de génie, dont les prédictions ont si parfaitement reçu leur accomplissement.

Les rédacteurs du *Journal des Débats* sont gens d'esprit : nous les prions d'observer à quel point ils ressemblent en ce moment aux portraits les plus fabuleux qu'ils ont faits des émigrés, dont ils se sont moqués toute leur vie. Ont-ils appris ni oublié rien ? Les évènements ne passent-ils pas en vain sous leurs yeux ? N'en sont-ils pas toujours aux premières aurores de M. de Lafayette ? Cessent-ils de maugréer contre J. de Maistre, contre de Bonald, contre les Jésuites, comme ils disaient que les émigrés accusaient sans cesse Voltaire et Rousseau ? Est-ce qu'ils ne regrettent pas le fameux « trône entouré d'institutions républicaines » avec une plus folle passion que quelques têtes éventées de Coblentz ne regrettaient les petits-levers ? Se sont-ils désabusés d'une seule illusion, démis d'une seule prétention ? Ne professent-ils pas enfin, comme aux beaux jours de Sieyès et de Casimir Périer, que le *tiers*, c'est-à-dire la bourgeoisie, c'est-à-dire eux-mêmes, doit être *tout* ? Ainsi pensaient et parlaient les émigrés, du moins dans les caricatures. Il n'y manque que la petite queue et les ailes de pigeon. De même que ces émigrés, ils ne veulent pas et ne savent pas mourir ; ils s'attendent tous les jours à reprendre tout ce qu'ils ont perdu ; ils refusent de faire aucune con-

cession, de peur de compromettre leur droit ; ils repoussent toute alliance pour ne pas diminuer leur part du futur butin. Ils n'ont pas dit que Bonaparte était leur lieutenant général, mais ils ont essayé de le réduire à ce rôle, et ils ne désespèrent pas d'y arriver. Certes ! voilà des émigrés qui valent bien les anciens. Il y a une différence, pourtant. Les anciens émigrés, qui avaient dans leurs rangs des hommes comme M. de Maistre et M. de Bonald, croyaient principalement à ce qui ne peut périr ; les nouveaux émigrés, dont les rédacteurs du *Journal des Débats* sont la fleur et l'honneur, croient principalement à ce qui n'a pu vivre. Notons aussi que les premiers émigrés avaient tout perdu, rang, fortune, foyers, autels, patrie ; ils avaient passé par les prisons ; ils avaient vu les échaufauds dressés pour eux, leur famille décimée, leur ordre aboli. Cela peut laisser quelque humeur ! Les nouveaux émigrés, qu'ont-ils perdu? Rien, pour la plupart ; et les autres, peu de chose. En somme, loin de les menacer, on les rassure ; loin de les frapper, on les délivre. Cette première révolution contre-révolutionnaire, en attendant que de conséquence en conséquence elle mette tout en ordre, commence par tout mettre en sécurité. De quoi se plaignent-ils? Concédons que les premiers émigrés furent absurdes ; les nouveaux émigrés sont absurdes et ingrats.

Donc on se plaint, ou, pour mieux dire, si on veut nous permettre le vrai mot, on *grogne ;* et afin que cette grognerie ait le double avantage de n'offusquer aucune oreille et de paraître hardie, on prend des détours. — Qui vive? — Critique littéraire. A ce mot, les cent yeux d'Argus se ferment, et le vaillant, tirant sa dague politique sous le prétexte de critiquer J. de Maistre, transperce la contre-révolution.

C'est M. de Sacy qui a fait le coup. Dans une galerie des véritables personnages du temps, il faudrait mettre en

première ligne le portrait de M. de Sacy, bien avant beaucoup de figures officielles. De son coin, où il a gardé près de trente ans l'anonyme, et où l'attachent à la fois tant de fierté et tant de modestie qu'on ne sait lequel de ces deux sentiments le domine, il a lancé des articles dont toute la presse et tous les gouvernements se sont occupés. C'est lui qui est par excellence la plume, l'adresse, l'esprit, la passion du *Journal des Débats*. C'est lui qui louvoie, c'est lui qui patiente, et c'est lui qui mord. Il y a des gens dont la fonction est d'attacher le grelot : M. de Sacy le sait faire avec tant d'art, qu'au moment où il attache le grelot, on dirait qu'il l'ôte. Nul ne parle mieux lorsqu'il faut parler pour ne rien dire ; nul n'a mieux la science des demi-mots ; et lorsqu'il faut faire sonner le mot à pleine poitrine, nul ne lui donne plus de retentissement. Et avec tout cela, cet écrivain si souple, si maître de sa phrase, et de son émotion, et de sa pensée, qui flatte et qui déchire, qui se satisfait lui-même par l'ironie lorsqu'il caresse à contre-cœur, qui reste poli lorsqu'il s'emporte, il est, le croira-t-on, l'un des plus entêtés fanatiques qui soient sur la terre. On parle quelquefois de notre fanatisme, à nous qui écrivons ces lignes. Ah ! si l'on connaissait M. de Sacy ! si l'on connaissait le fanatisme modéré, sceptique et tolérant ! si l'on savait comme cette passion brave les livres, les faits, l'expérience ! comme elle est invincible, dans ses négations têtues, à toutes les lumières de la terre et du ciel ! Ce que nous croyons, grâce à Dieu, nous le croyons bien ; mais nous confessons qu'en dehors des vérités de la foi, nous ne sommes pas de taille à regarder, trente ans, le spectacle du monde, sans modifier beaucoup nos idées. Quand l'eau monte, nous ne croyons plus que la source est tarie ; quand le volcan éclate, nous oublions tous nos systèmes et nous ne disons plus que le volcan est éteint. M. de Sacy n'a point de ces faiblesses. Son siége est fait, rien n'aura plus

raison contre lui. Il croit à 89, à la religion, à la philosophie, à la politique de 89 : tout vient de là, tout va là, tout est là, et jamais M. de Sacy ne sortira de là. Sous les formes de la tolérance, avec un sourire, avec un *que sais-je*, avec un *peut-être*, il cache le dogmatisme le plus intraitable qui fut jamais. Avons-nous besoin de dire que ce fanatisme est sincère ? M. de Sacy est personnellement un honnête, aimable et galant homme, très-poli, très-cultivé, très-modéré dans ses désirs. Il n'a accepté de distinctions et de faveurs que celles qu'un rédacteur du *Journal des Débats* ne peut pas refuser. Véritable sage, s'il voyait clair, ou s'il savait qu'il ne voit pas ! C'est de la meilleure foi du monde qu'il se dit sceptique et qu'il s'estime impartial. Il ne doute pas que le protestantisme ne soit un progrès de l'esprit humain, et la révolution de 1789 un progrès plus grand et le dernier, qui a comme fondé l'humanité à nouveau. Il déclare extravagant, coupable, barbare, tout ce qui s'en éloigne ; mais si l'on ne peut pas absolument s'y tenir, il en aime mieux les conséquences, n'importe quelles, que la négation. Assurément, il réprouve de tout son esprit et de tout son cœur les crimes de la démagogie. Cependant le feu le plus vivace et le plus ardent de ses haines, il le garde pour ce qu'il appelle la théocratie, l'absolutisme et le privilège ; comme si tout cela manquait dans le gouvernement des classes moyennes. Que la Révolution puisse reprendre son cours ; que le pouvoir retombe aux mains de ces doctrinaires de 89, qui se croient de taille à maîtriser leurs principes ; que ces principes aient leur effet ; que la presse, la tribune et l'enseignement éclectique ressuscités, ressuscitent à leur tour le socialisme et le communisme ; M. de Sacy en sera désolé d'abord, et ensuite il en sera victime. Hé bien ! une chose tempérera ses regrets. Il mourra dans l'extase du fakir broyé sous le char de son idole. Et tout cela, nous le répétons, avec beaucoup de douceur d'âme

et beaucoup de littérature. Mais voilà ce que valent l'esprit et le cœur de l'homme, lorsqu'il y manque cette simple chose qu'on appelle la vraie foi catholique. On est savant et disert comme Cicéron, modeste et vertueux comme Epictète. C'est un petit retard de dix-huit siècles sur la bonne moyenne du genre humain.

Il est à la fois très-naturel et très-plaisant que M. de Sacy se soit chargé d'expédier M. de Maistre. Entre le croyant et le crédule, il y a guerre éternelle et guerre acharnée, guerre de religion pour tout dire. Les libres penseurs sont doués d'un flair admirable pour discerner leurs vrais adversaires. Jamais ils ne prendront sur eux d'être justes envers M. de Maistre et M. de Bonald. Rien n'y fait, ni le mérite supérieur de ces grands hommes, ni la renommée qui vient, après trente ans, illuminer leurs tombeaux, ni ces révolutions qui passent, aussi fidèles que la comète aux calculs de l'astronome, dans le cercle qu'ils ont tracé. Il y a un effort général pour les rabaisser et les détruire. M. Sainte-Beuve, s'escrimant il y a six mois sur M. de Bonald, finissait par trouver qu'après tout, l'auteur de la *Législation primitive* n'avait qu'une doctrine assez mince. Aujourd'hui M. de Sacy, après beaucoup de compliments, conclut que M. de Maistre était.... un sectaire ! Que pensez-vous de cela ? L'homme de ce siècle qui dans l'appréciation des grandes affaires du monde a le plus et le mieux parlé au nom du bon sens, de la science et de la foi catholique, cet homme-là traité de sectaire par un disciple de M. de Lafayette !

L'article d'ailleurs est faible ; M. de Sacy, nous n'en doutons pas, l'a senti tout le premier. Il ne s'en prendra qu'à lui-même, et il aura tort. Dans l'ordre d'idées où il vit, avec le tourment d'esprit où l'ont mis les derniers évènements, il ne lui est pas possible d'être brillant contre un tel adversaire. Les héros de la fable, lorsqu'ils venaient à rencontrer un dieu sous la forme d'un mortel, n'avaient

plus la force accoutumée de leur esprit et de leur bras. Ils subissaient l'ascendant de l'être supérieur. Pour combattre M. de Maistre, la première qualité requise n'est pas d'avoir un génie égal au sien, c'est de partager complètement sa foi ou de la nier absolument. Contre l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, M. Proudhon pourrait entrer en lice; du moins il ne serait pas embarrassé de ses propres armes. Mais le fanatisme de M. Sacy est un fanatisme de milieu, et quoiqu'il prétende voir dans M. de Maistre beaucoup de parties superficielles, il n'y en a pas une dont ses mesures puissent toucher le fond. Il perd pied, il se noie. « Dans « l'ensemble, M. de Maistre s'est trompé. En protestant « contre la marche de l'esprit humain, il a, sans le vouloir, « protesté contre Dieu même et contre l'ordre de la Provi- « dence. » Comment! c'est l'ordre de la Providence que l'esprit humain marche dans la voie ouverte par Luther, qu'il y suive Voltaire, Robespierre et Proudhon? M. de Sacy ne voudrait pas être chargé de prouver cela! Ailleurs, il avance que pour une vérité qui brille dans les ouvrages de M. de Maistre, on rencontre cent erreurs. « La vérité même, ajoute-t-il, il la fausse et la gâte presque toujours en l'outrant. » A des assertions si tranchantes, il ne serait pas inutile de joindre quelques pièces justificatives. M. de Sacy n'en apporte aucune. Il faut le croire sur parole. Un peu plus haut, il reproche à M. de Maistre (toujours sans preuves) de prendre des libertés avec l'histoire lorsqu'elle le gêne. Que dit-il des libertés qu'il prend lui-même avec les auteurs qu'il critique?

En somme, M. de Maistre est traité de sectaire, d'homme à paradoxes, de penseur déclamatoire, qui a protesté contre Dieu même et contre l'ordre de la Providence en protestant contre la marche de l'esprit humain; d'écrivain blessant et irritant par le ton arrogant de ses livres, d'esprit souvent léger sous des apparences de profondeur, etc., etc.

Ces caractères, nous les trouvons plus souvent dans les articles du *Journal des Débats* que dans les livres de J. de Maistre. Nous n'affirmons pas qu'ils y sont, nous croyons les y voir. Que M. de Sacy lui-même vérifie la justesse de cet aperçu; qu'il se demande une bonne fois, en tête à tête avec sa conscience, s'il a, pour dogmatiser, pour sourire, pour railler, pour prophétiser (lui aussi prophétise), pour condamner les évènements et leurs terribles justices, pour protester enfin contre la marche de l'esprit humain, toutes choses qu'il fait à peu près tous les jours; qu'il se demande s'il a pour cela les mêmes droits que M. de Maistre.

Appuyé sur des croyances de dix-huit siècles et qu'il savait tenir de Dieu même, M. de Maistre luttait contre des erreurs qui se traduisaient sous ses yeux en crimes abominables. Le sang coulait partout, l'incendie éclatait partout, et tous les principes sociaux chancelaient sur la terre. C'était la grande révolution, la grande folie, le grand forfait du monde moderne. Ce que nous avons entrevu ces jours-ci n'est qu'une rixe, comparé à ce qui se faisait alors avec ordre, mesure et durée, et partout, et en vertu des lois. Il y avait un sénat de bandits et d'assassins: ces forcenés étaient presque aussi ridicules qu'exécrables. Des voleurs, des laquais, des apostats, de vils gredins; dans ce ramas immonde, un gros de prétendus écrivains ou *penseurs* orgueilleux et sots, suant la peur et le sophisme, lâches instigateurs ou lâches complices de toutes ces atrocités, voilà l'ennemi. Cet ennemi, le pied sur la tête du vaincu, la main dans ses poches, écrasait la religion, la royauté, la société tout entière. Telle était « la marche de l'esprit humain! » M. de Maistre protesta, c'est vrai; il protesta avec sarcasme. c'est vrai. Il y avait des idoles, en ce temps-là, au nom de qui l'on faisait toutes ces choses. Le sénat gardait dans son enceinte les bustes de Voltaire et de Rousseau; s'il eût été lettré, il y aurait mis encore celui de Luther, celui de Ma-

homet et celui d'Arius. M. de Maistre insulta ces idoles. Quel crime ! Il vit dans le troupeau que l'on tondait et que l'on décimait, d'anciens sectateurs de la libre pensée, qui, dévorés par le fétiche, au fond de leur cœur l'adoraient encore : il osa bafouer leur culte et leur sottise, et leur montra qu'ils avaient ainsi attiré sur eux tant de malheurs. Quelle barbarie ! Enfin, de sa voix retentissante, il annonça que la société ne vivrait pas dans le faux et par le faux, qu'il faudrait rentrer dans la vérité religieuse et politique ou périr, et qu'on ne trouverait point de milieu. Quelle arrogance ! que de vaines prophéties ! que d'erreurs dans tout ce système !

Mais vous, qui condamnez et qui regrettez aussi, vous qui dogmatisez aussi ; vous qui vous mêlez aussi de lancer la prophétie et le sarcasme : que regrettez-vous, que condamnez-vous, de qui vous moquez-vous, et quel est le fond de vos doctrines ? Sur quoi vous appuyez-vous pour dogmatiser et prédire ? En politique, en religion, vous êtes d'hier. Ou vos idées ne sont pas nettes, ou elles se contredisent. Vous croyez à la marche de l'esprit humain, à la civilisation française, au progrès. Qu'est-ce que tout cela ? Est-ce que M. de Maistre n'y a pas cru autant que vous ? Est-ce que l'esprit humain ne marche pas aussi bien lorsqu'il se retourne que lorsqu'il avance ? Est-ce qu'une contre-marche n'est pas une marche ? Est-ce qu'une contre-révolution n'est pas une révolution ? Si M. de Maistre a protesté contre la Providence en protestant contre 89 et contre 93, vous protestez contre la Providence en protestant contre 1848 et contre 1851. Mais ses protestations, plus justifiées que les vôtres, ont été aussi plus patientes et plus désintéressées. Ouvrez ses livres, vous le verrez soumis devant le pillage et devant l'échafaud ; lorsqu'il flétrit le crime, il avoue les fautes qui ont provoqué le crime ; lorsqu'il maintient les principes, il signale et déteste les abus. Constam-

ment il accepte comme une justice et comme une leçon cette ruine et cette immolation immenses. Vous autres, vous protestez et vous ne pouvez pas vous résigner, parce que quelques douzaines de vos amis ont reçu leur démission. Voilà vos pertes, vos affronts et vos martyres. On n'a pas abattu vos chaires, elles tombent ; on n'a pas fermé vos collèges : ils n'avaient qu'une porte d'entrée, on y a ouvert une porte de sortie. On ne vous ôte pas la liberté, on la donne aux autres. Vous cessez d'être tout, mais non pas d'être quelque chose, et on vous laisse tous les moyens d'être tout ce que vous valez. C'est ainsi qu'on vous persécute. Vraiment ! vous avez bien raison de vous venger ; vos sarcasmes sont légitimes et les nôtres ne le sont pas. Nous insultons l'esprit humain quand nous condamnons les doctrines de doute et quand nous disons qu'elles enfantent l'anarchie, qui, à son tour, enfante et légitime jusqu'aux excès de la force; vous l'honorez, vous autres, quand vous lui dites : Doute, examine, nie, il n'en résultera que l'ordre et la lumière. Nous sommes arrogants et barbares, lorsque, l'histoire en main, nous donnons à la vérité politique l'évidence de la vérité mathématique ; vous êtes modestes et civils, lorsque, du fond de vos soixante années de révolutions, vous affirmez qu'il n'y a de vérité sûre et démontrée que les négations qui vous ont jetés là. Et encore si vous étiez de hardis et francs négateurs ! Mais non ; vous vous arrêtez à moitié chemin de tout. Vous êtes à demi chétiens, à demi hérétiques, à demi royalistes, à demi révolutionnaires. Il vous faut, dans le ciel, un dieu éclectique ; dans l'Eglise, un curé constitutionnel ; sur le trône, un d'Orléans ; dans les Chambres, une majorité que puissent embrasser, en se donnant la main, M. Dupin et M. Chambolle. Vérité politique, vérité religieuse, enseignement, puissance, vous ne voulez que ce qui est de vous, par vous, pour vous : il faut que l'esprit humain s'arrête où vous

vous trouvez bien, et vous ne savez même pas que c'est là le comble de la déraison et de l'orgueil.

Prenez-en votre parti, gens de milieu, votre règne est fini, et le temps n'est plus où vous pouviez blesser d'un sourire soit le bien, soit le mal qui dépassaient vos timides conceptions. Entêtez-vous dans votre aveuglement, dites que le genre humain marche à rebours : vous ne l'empêcherez pas d'avancer ou de retourner bien au-delà de l'insolente petite borne où vous avez cru l'enchaîner. Le monde sera socialiste ou sera chrétien ; il ne sera pas libéral. Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme, qui est sa négation, il succombera devant le socialisme, qui est sa conséquence. Dans l'un comme dans l'autre cas, les prophètes qui ont eu l'arrogance de dire que le monde n'échapperait pas aux lois de Jésus-Christ ou ne les violerait pas sans périr, ces prophètes auront raison.

CONSEILS AUX LÉGITIMISTES.

14 janvier 1852.

Légalité du coup d'Etat. — De l'obéissance due au gouvernement. — Rôle social du parti légitimiste.

Au Comte de.....

Vous me demandez comment je comprends l'attitude des légitimistes sous le nouveau régime. Permettez-moi, mon cher Comte, de vous répondre publiquement, pour donner satisfaction à plusieurs de vos amis et des nôtres qui m'ont adressé la même question. Je veux vous parler en toute sincérité, de chrétien à chrétien. Ecoutez-moi de même.

Tout ce qui se fait contre les pratiques, contre les doctrines et les institutions révolutionnaires, de quelque façon qu'on s'y prenne et quelque nom qu'on y mette, tout cela est bon. L'acte du 2 décembre est contre-révolutionnaire, vous y devez applaudir. Il vous ouvre une position infiniment plus avantageuse et plus forte que celle où vous étiez; vous pouvez, dans le régime qu'il a créé, servir votre pays de la manière la plus honorable et la plus efficace, sans blesser aucunement vos convictions. Voilà ce que je veux établir.

I. J'abrégerai les considérations préliminaires sur la légalité, sur le droit absolu, sur le droit de la force, sur la force du droit, etc. En cette matière, on prouve tout et on ne prouve rien. Quand le droit politique a passé par soixante ans de révolutions, il devient méconnaissable aux yeux du plus grand nombre ; il perd tellement de sa force aux yeux du reste, qu'il n'y a plus que Dieu qui puisse la lui rendre. Or, Dieu, pour opérer ces sortes de résurrections, consulte sa justice et non la nôtre, ses desseins, et non pas nos désirs, rarement aussi purs que nous le croyons. Dieu n'a donné l'éternité à rien d'humain, pas plus à la puissance qu'à la vie. C'est par lui que les rois règnent. Il confie, il ôte, il transmet, il rend le sceptre ; tout doit finir. Seul il sait bien le pourquoi, le comment et l'heure, et il se sert des révolutions comme de la mort. Donc, Dieu a permis que, depuis soixante ans, à plusieurs reprises, le droit fût singulièrement blessé et affaibli : blessé par des ennemis formidables, affaibli par des amis et des dépositaires imprudents. Il y a eu la grande Révolution, qui sans doute avait ses causes ; il y a eu l'Empire, avec son droit, sa légalité et son sacre ; il y a eu la Restauration, qui, par les mains de Louis XVIII, investi du pouvoir constituant, a reçu et légitimé l'essentiel des principes révolutionnaires ; il y a eu 1830 et le consentement indirect des légitimistes, qui, après un peu de subtilités, ont fini par prêter serment à l'usurpateur : *Je jure fidélité au Roi des Français et à la Charte*, etc.; il y a eu 1848, salué d'une acceptation de vengeance plus prompte et plus unanime ; il y a eu le vote précurseur du 10 décembre, lorsque pas une voix, si ce n'est quelques voix obscures, ne protestait plus contre la souveraineté populaire, érigée en dogme national ; il y a eu enfin le 2 décembre, nécessité par le plus terrible péril, ratifié par l'éclatante adhésion de 7,500,000 voix.

Dissertez maintenant devant le peuple contre les journées

du 2 et du 20 décembre. Dites que la légalité a été violée le premier jour, et le droit outre-passé le second. Si le peuple voulait disputer, il vous demanderait pourquoi vous avez souffert qu'il oubliât le vieux droit dont vous parlez, et ce que vous voulez qu'il fasse de ce vétéran sans armes. Mais il ne disputera pas, il vous montrera son œuvre à lui, et il vous dira : Force du droit, ou droit de la force, voilà le fait, et j'en suis content.

Par des raisons qui ne sont pas identiquement celles du peuple, nous avons le même sentiment. Vous me le reprochez. « Il fallait consentir, dites-vous, il ne fallait pas ap-« plaudir. Vous appelez coup d'autorité ce qui n'est qu'un « coup de force ; loin d'être victorieuse, l'autorité a été vain-« cue. Le coup a réussi, nous en profitons ; mais il est illé-« gal, et c'est une planche à l'illégalité future. Si l'on fait « un jour contre Louis Napoléon ce qu'il a fait contre l'As-« semblée, sera-ce encore l'autorité, faudra-t-il encore ap-« plaudir ? » Je réponds que, en dépit de la Constitution, œuvre de circonstance, périssable et condamnée, Louis Napoléon, dans l'esprit de tout le monde, était la vraie autorité. L'Assemblée représentait nos divisions, c'est-à-dire le mal par où nous allions périr ; Louis Napoléon représentait l'unique sentiment qui nous fût commun : le sentiment de la conservation. Quand même on lui aurait quelque part contesté le droit de ne pas laisser périr la France, il avait ce droit-là, comme le capitaine du navire en détresse reçoit de la tempête le droit de couper le grand mât et de jeter la cargaison à la mer. Malgré les avocats et malgré l'orgueil d'un « peuple d'égaux, » certains hommes, en certaines situations, ont toujours certains droits que n'ont pas les autres. Droits du prince ! Par la force des choses, ces droits effacent nécessairement les constitutions qui les veulent effacer. Vient un moment où les princes sont tenus d'en user. Vainqueurs, tout les absout sur la terre, et l'impartiale his-

toire les glorifie. Vaincus, ils subissent la loi de la défaite; mais le bon sens hausse les épaules devant la foule qui les accuse de parjure. J'ajoute que c'est à de semblables traits, couronnés d'un succès si grand, que les envoyés extraordinaires de la Providence font reconnaître leur mission. Le 2 décembre est une lettre de créance. Les périls d'un tel précédent me touchent peu. Ces cas exceptionnels ne font pas jurisprudence. Les hommes qui s'élèvent ainsi ne tombent pas d'un croc-en-jambe. Ils gardent ce qu'ils tiennent, pourvu qu'ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à Dieu, qui le leur a mis dans la main. Contre l'homme du 18 brumaire et du Concordat, pris du vertige de la puissance et devenu infidèle, ce fut trop peu de toute l'Europe : Dieu daigna, pour ainsi dire, le combattre en personne, écrasant son génie sous le poids des éléments. Au surplus, si la stabilité du pouvoir nous importe, c'est à nous de respecter en lui le bon plaisir de Dieu qui lui a permis de s'établir. Ne lui suscitons pas embarras sur embarras ; obéissons à son autorité, observons ses lois tant qu'elles n'offensent point les lois de Dieu, j'entends celles qui sont permanentes, évidentes, incontestables, qui obligent tous les hommes dans tous les temps, qu'aucune révolution ne transforme, qu'aucun législateur ne peut abroger, et qui sont armées dans le cœur du plus humble mortel d'une force invincible à toutes les forces d'ici-bas.

II. A présent, mon cher comte, que vous approuviez ou blâmiez ce que je viens de dire, il y a un fait, et ce fait domine la situation. Contre lui la résistance serait également vaine et folle ; elle n'aurait que l'arme criminelle des conspirations, ou l'arme dangereuse de la légalité constitutionnelle. Je vous parle en face des ruines qu'ont faites de complicité la légalité constitutionnelle et les conspirations. Nous sommes au quatrième anniversaire des banquets ! Souve-

nez-vous qu'une société n'a pas deux fois dans le cours d'un siècle la fortune d'échapper à l'abîme, et ne comptez pas aveuglément sur l'instinct populaire. Il faut ne pas quitter des yeux ces écueils où nous avons failli périr ; car le court regard des multitudes ne les aperçoit qu'à la lueur des éclairs, et ne les veut fuir que quand le vaisseau a déjà touché.

Les hommes d'autorité, les monarchistes, n'ont rien à gagner à miner un gouvernement qui maintient l'ordre, qui respecte et fait respecter la religion ; qui use, il est vrai, de la force, mais qui ne veut, en réalité, terrifier que les seuls méchants. L'hostilité, s'il est fort, l'excite à se venger ; s'il se trouve faible, le renverse au profit de l'ennemi commun. Encore une fois, rappelez-vous Février et toute la peine que M. Odilon Barrot s'est donnée pour élever sur le pavois Ledru-Rollin et Caussidière. Les hommes politiques qui dédaignent de tels souvenirs peuvent bien croire qu'ils défendent une cause et soutiennent un principe, mais il n'ont dans le cœur que des haines.

Quant à se ranger de l'opposition pour le plaisir d'en être, par cette considération que l'opposition sera trop faible pour renverser le Gouvernement, et que le gouvernement se sentira trop fort pour être tenté de se venger de l'opposition, c'est un point de vue que je ne me donnerai pas la peine de combattre, ayant l'honneur de m'adresser à vous. Cette sorte de passe-temps ne saurait être à votre usage. Il le faut laisser aux professeurs et aux avocats. Ce n'est pas assez de fierté de se tenir à l'écart de la faveur, il faut se mettre aussi à l'abri de la clémence.

Aux gens comme vous, il sied ou de faire une loyale guerre, ou d'observer une loyale paix.

C'est la paix que je vous conseille et que je trouve seule digne de vous.

Depuis soixante ans et plus, nous ne songeons qu'aux

devoirs du Gouvernement envers nous, et nous nous sommes fait là-dessus des thèses caressantes, dont il est temps que nous commencions à comprendre la déraison et le danger. Sans doute, le Gouvernement, quel qu'il soit, a des devoirs envers nous ; mais nous aussi, quel que soit le Gouvernement, nous avons des devoirs envers lui ; et le premier de tous ces devoirs, pour le présent et pour l'avenir, pour le bien de notre pays et le bien de nos âmes, c'est la bonne foi dans l'obéissance et dans le respect. Voilà ce qu'il faut enseigner et pratiquer.

Je ne me dissimule pas que cette doctrine est dure pour des oreilles françaises, et même pour des oreilles chrétiennes. De toutes les vertus qui sont diminuées en nous, la plus affaiblie est la vertu chrétienne et politique de l'humilité. Il y faut revenir, hélas ! comme on revient à la sagesse après de longues folies, quand la pratique en est plus pesante. Mais l'orgueil qui se révolte contre un sceptre de roseau est bientôt condamné à ramper sous une verge de fer. Sachons obéir ; l'obéissance nous préservera de la servilité.

Après dix longues années de combats quotidiens, de discussions, de méditations et de révolutions, je crois que nous devons au Gouvernement un concours actif en tout ce qu'il fait de bien ; que c'est assez, lorsqu'il s'égare, de l'avertir par une opposition passive, et qu'il faut réserver la résistance active et absolue pour ces rencontres suprêmes où le pouvoir, outre-passant son droit et perdant la raison, méprise dans l'homme ce qu'il doit toujours respecter, la conscience, et combat dans la société ce qu'il doit toujours protéger, la religion.

III. Voyons l'application de ces principes et à quoi ils vous engagent spécialement, vous autres légitimistes et grands propriétaires, qui désirez servir le pays sans vous donner au Gouvernement.

Ils vous éloignent des Assemblées où votre adhésion ferait sourire, où votre opposition, mal jugée, serait sans fruit ; ils vous dispensent de subventionner les journaux, ils vous retirent, en un mot, de la vie politique ; mais ils vous font, si vous le voulez, un partage incomparable dans la vie sociale.

Vous vous rappelez, Comte, ces sincères entretiens, où nous tombions toujours d'accord, sur les véritables causes, sur les véritables forces de la Révolution. Nés aux deux extrémités de l'échelle sociale, mais vivant tous deux, par la grâce du ciel, dans le centre lumineux de la charité et de l'égalité chrétiennes, nous reconnaissions, moi, plébéien, sans amertume, vous, patricien, sans vaine excuse, combien fut et combien encore aujourd'hui est grande la responsabilité des hautes classes dans le malheur commun. Ce n'est pas sans motif que la noblesse, cet ordre si grand et si nécessaire, a été si formidablement frappée. Combien de ces victimes, innocentes devant les hommes, ne l'étaient pas devant Dieu ! Un juste châtiment les atteignait par des voies iniques ; elles tombaient sous le coup du mal qu'elles-mêmes avaient introduit.

L'expiation a-t-elle remis le crime? Dieu le sait. La main sur la conscience et les yeux sur nos contemporains, nous n'osions pas l'espérer. Nous disions, entendant gronder le socialisme : D'où viennent ces sauvages? Qui les a livrés au mauvais génie qui les tourmente et aux exécrables passions qui les exploitent? Pourquoi voyons-nous, sous le règne de l'égalité, s'allumer dans la foule ces frénésies qui n'existaient point sous le règne des privilèges?

Et nous répondions tout bas ce qu'il faut, maintenant que le socialisme est comprimé, oser dire tout haut : c'est que le privilége d'autrefois n'était, grâce au christianisme, qu'une forme, et que l'égalité d'aujourd'hui n'est, grâce au matérialisme, qu'un mensonge. La richesse décline le but

divin de son institution, son devoir, cette paternité que Dieu impose à ceux qu'il investit des biens de la terre. Les riches ont voulu ou souffert, peu importe, que le régime sec de la loi et de l'administration remplaçât l'action douce du cœur. L'aumône est devenue un impôt versé aux mains du collecteur, répandu comme un service public par les soins d'un être de raison, l'Etat, que personne ne voit, à qui personne n'est reconnaissant, et qui laisse penser tout à la fois que le droit et le devoir sont universellement méconnus. Quand même, par ce procédé, la somme des bienfaits serait plus forte, il y manque toujours une chose, le bienfaiteur, c'est-à-dire l'ami. Cet ami qui manque aux misères matérielles, manque plus encore aux misères morales. De celles-ci, l'Etat s'en occupe peu ; le riche ne s'en occupe point. Lorsqu'il y a dans la commune un maire, un garde-champêtre, un instituteur quelconque, et surtout un poste de gendarmerie, qu'importe au propriétaire qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de Dieu! Qu'importe que les habitants deviennent insociables et féroces ? On vit loin d'eux. La terre est aux mains des fermiers. On n'en prend que la fleur, l'ombrage et la rente pour faire figure à la ville. On se contente d'être au village, quoi ? le citoyen le plus oisif et le plus imposé.

Je n'insiste pas sur cette plaie, elle est trop vive ; je ne recherche pas jusqu'à quel degré la noblesse participe à ce vice général des propriétaires modernes. Je crois qu'elle y cède moins. Vous en êtes, Comte, un exemple honoré. Votre château est la ferme-modèle, l'hopital, la banque, l'exemple et la ressource de tout le pays. De vous vivent les deux écoles, celle des Frères et celle des Sœurs ; par vous l'église a été rebâtie et le pèlerinage restauré ; c'est vous qui appelez les missionnaires ; vous avez donné un de vos fils au sacerdoce. Vous êtes en même temps le maire de la commune et le principal sacristain de la paroisse, fonction, pour le

dire en passant, que ne dédaignait pas Charlemagne. Mais regardez à vingt lieues à la ronde. Combien trouvez-vous d'imitateurs, je ne dis pas parmi les enrichis de ce siècle, mais parmi ceux même qui ont, comme vous, à porter le glorieux poids des plus nobles traditions ? Plusieurs ne résident pas ; ceux-ci se sont jetés dans l'industrie ; ceux-là ont vendu leur terre pour acheter des rentes ; il y en a qui affichent l'incrédulité ; il y en a qui osent être avares ; il y en a qui sont libéraux à Paris comme M. de Lafayette, et superbes dans leur arrondissement comme M. de Tuffières. Tous, plus ou moins, rejettent le fardeau de la richesse, ce fardeau que vous portez saintement, et qu'il faudrait au moins porter noblement. On demande pourquoi il y a des socialistes? croyez-moi, c'est principalement pour cela.

Eh bien, mon cher Comte, ce que je me permets de vous conseiller à vous, c'est de persévérer, ni plus ni moins ; et ce que je conseille à vos amis politiques, c'est de vous imiter. Avec quel surcroît de joie je bénirais le grand coup du 2 décembre, s'il avait pour effet de vous réduire tous à demeurer chez vous, maires et conseillers de vos villages, exclusivement occupés de vos terres, de vos enfants et de vos paysans, qui sont vos enfants aussi.

IV. Restez dans vos terres, gentilshommes ! Dépensez-y vos revenus. dont vous venez, dans les villes, engraisser vos pires ennemis. Restez dans vos terres, élevez-y vos enfants, la charrue et le fusil à la main, parmi ceux qu'ils devront un jour protéger et défendre. Quel besoin avez-vous que vos fils soient tous docteurs en droit et sachent pérorer aux tribunes ? Employez à leur donner une éducation virile et chrétienne et à leur faire des amis, les sommes que vous coûtent leurs inutiles diplômes. Et encore si ces diplômes ne coûtaient que de l'argent ! Vendez les diamants, l'or et l'argenterie pour fonder des écoles de Frères et des

couvents de Trappistes, pour relever les églises, pour établir dans les campagnes des œuvres de religion et de charité. Laissez les avocats, les gens de négoce, les gens de littérature faire des discours, faire des lois, faire des gouvernements. Au lieu d'être les derniers des bourgeois, contentez-vous d'être les premiers des paysans et de faire des hommes. Le temps viendra, s'il n'est déjà venu, où ce règne du bavardage et de l'écriture, cette tyrannie du sophisme succombera sans retour devant le bon sens du peuple, restauré par Bonaparte, maintenu et dirigé par vous. Ah ! que vous avez été mal inspirés quand vous avez accepté ces combats de la plume et de la langue où vous n'avez pas fourni un homme, car ceux des vôtres qui s'y sont distingués n'étaient plus à vous. Séduits par le mariage libéral, ils vous ont séduits vous-mêmes, et sont devenus des forces contre vous. Combien un Lescure vous vaudrait mieux que dix Châteaubriant !

Vous avez trois vocations : la charrue d'abord, l'épée ensuite, en troisième lieu la magistrature. Au-dessus de cela, il n'y a pour vous que le sacerdoce ; au-dessous, il n'y a rien. Au-dessous, vous n'êtes plus vous-mêmes. Vous n'êtes que des fugitifs toujours suspectés, toujours jalousés, et, par une conséquence naturelle de vos qualités, toujours inférieurs. Vous n'avez pas le génie bourgeois ; vous n'êtes pas souples, caressants et despotes ; votre astre en naissant ne vous a pas faits professeurs, juristes, employés.

Si vous aviez été prêtres, agriculteurs, magistrats, au lieu de vous faire députés, journalistes, industriels, ou de ne rien faire du tout, si vous aviez consacré à vous pousser dans ces carrières les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, perdues en intrigues de parti et en plaisirs doublement ruineux ; si vous aviez consacré chaque année en œuvres saintes et populaires ce que vous coûtait l'hiver de Paris, vous seriez devenus, par la force des choses, Louis-

Philippe n'étant plus, les maîtres de la France, et vous auriez fait ce que vous auriez voulu : car les meilleures influences de la société l'eussent voulu avec vous et comme vous.

Quels sont ceux d'entre vous qui, durant ces dix-huit années de Louis-Philippe, ont rendu à la société un service véritable et appréciable? Sont-ce les hommes de parti, les faiseurs de discours, les propagateurs de journaux et d'images, les organisateurs de manifestations? Non ; mais ceux qui, en dehors de tout cela, se souciant peu de réserver au roi légitime le monopole de l'enseignement, se sont engagés dans la croisade contre l'Université. Voilà ceux qui ont fait et conquis quelque chose.

Je voudrais, pour beaucoup, parler si haut que vous puissiez tous m'entendre ; je vous dirais : Retrempez-vous dans la vigueur de votre origine chrétienne et rurale. Abandonnez les villes, où vous n'êtes et ne serez rien que des consommateurs ; retournez dans les campagnes, où vous serez tout. Cessez d'enrichir les boutiquiers, assistez les paysans. Redevenez les seigneurs, c'est-à-dire les anciens (*seniores*) du pays, les gardiens de la foi et de la tradition, les initiateurs prudents aux choses nouvelles, les modèles des mœurs pures, les fermes amis de l'autorité, qui, désormais, aura confiance en vous. Sur ce terrain, ne craignez pas la concurrence de l'enrichi qui vous hait, vous tracasse et vous diffame ; ne lui disputez que l'écharpe de maire, laissez-lui tout le reste. En même temps que la puissance, il aura les vices : ses vices propres et ceux de la fonction. Il sera railleur, prodigue et ladre ; il se ruinera dans le luxe, les spéculations et les plaisirs. Tandis que vous ferez l'aumône, il fera l'usure ; lorsque vous donnerez la main au paysan, il l'éclaboussera de son stupide dédain. Le peuple alors connaîtra ses vrais amis, et la lie des villes pourra fermenter, faire des révolutions, lancer sur vous ses décrets

immondes. Cette insolence viendra mourir à la lisière des champs; le flot boueux n'atteindra pas le seuil de vos châteaux, défendus par un rempart de chaumières.

Ne dites pas que cela est impossible, car ceux de vous qui ont essayé ont réussi; ne dites pas que cela serait inutile, car c'est le devoir.

Que si pourtant il est trop tard, ou si je vous demande trop; si le mal est fait et s'il est incurable; si vous-mêmes ne pouvez plus vous relever; si vous n'avez plus, tous ensemble, dans vos âmes, le conseil des grands sacrifices; si vous en êtes, pour la plupart, comme tant d'autres, à croire qu'une société peut se sauver sans labeur et sans vertus, et que Dieu ne vous demande pas plus qu'au dernier de vos valets; s'il vous faut la ville et ses délices, les ivresses du bruit, les jouissances de la fortune oisive; si vous voulez être écrivains, artistes, orateurs, employés, courtisans enfin de la popularité, le plus honteux des pouvoirs de ce monde, savez-vous ce que cela signifie?

Cela signifie que votre ruine comme parti est consommée. Vous avez perdu l'esprit de votre ordre; vous n'avez que de l'encre et des paroles, mais pas un homme à donner à vos principes; et rien, sauf peut-être une dernière étincelle de fierté chevaleresque, ne vous distingue plus de la Révolution qui vous a domptés. Cette étincelle pourra faire de vous les premiers et les plus courageux défenseurs de la propriété, les premiers martyrs de la société mourante: c'est l'honneur et la consolation que je souhaite à vos noms antiques, moins obscurcis encore que vos antiques vertus. Mais, selon toute apparence, cet honneur sera stérile. Vous périrez noblement, vous ne sauverez, ni la société, ni vous-mêmes. Nous entrerons dans une période séculaire de barbarie, où, sous le pilon des révolutions et dans les ténèbres, se recomposera, avec les éléments que Dieu connaît, la force sociale que vous avez laissé périr.

LES ÉMIGRÉS DE 1851.

3 février 1852.

Attaque du *Bulletin français* contre M. de Montalembert *et sa compagnie.*—Nouveaux défenseurs de l'Eglise.—Quels ils sont, et ce qu'ils demandent.—Attitude de l'Eglise en présence des révolutions.

Quand nous avons parlé des émigrés de 1851, nous ne savions pas jusqu'à quel point nous disions vrai. Il y a des émigrés, non-seulement des émigrés pour rire, qui se gardent bien de quitter Paris, mais des émigrés véritables, des déterminés qui ont pris la chose au sérieux et passé la frontière. Ils sont trois ou quatre de cette catégorie étonnante, tous gens de plume, sans ouvrage en France, il est vrai. Ils forment l'armée de Condé du régime parlementaire. Un ci-devant professeur de l'Université est leur généralissime[1]. Installés à Bruxelles, ils ont incontinent déclaré la guerre au Gouvernement français, et fait feu de leurs trois ou quatre encriers. Tous les jeudis, c'est réglé, ils lui livrent bataille: ils l'accablent de seize feuillets in-8°, formant à la fin de l'année « un volume d'environ 800 pages. —Prix : 16 fr. »

[1] Alexandre Thomas, ancien rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Journal des Débats.* Le vrai directeur de la publication était M. le comte d'Haussonville.

Comme il leur a plu, ainsi qu'on le verra, d'attaquer grossièrement les catholiques, ils nous permettront de répondre. Nous n'avons ici aucune infortune à respecter. Des émigrés par plaisir ou par correspondance, ne peuvent pas se permettre le ridicule et l'injustice. Ils font eux-mêmes la mesure des égards qui leur sont dus.

Leur premier article est intitulé : *Qui nous sommes.* Trompeuse annonce ! Ils ne donnent point leurs noms et n'appellent point le *Moniteur* en témoignage. Ils ont, disent-ils, « toujours été des hommes de gouvernement ; » ils n'ont pas salué la République et ils ont combattu « les trois grandes erreurs de cette République, » à savoir : les chimères socialistes, le suffrage universel et la présidence de Bonaparte. Voilà des renseignements admirables ! *Hommes de gouvernement* est un titre surtout qui présente à l'esprit quelque chose de net. Ce sont des hommes de gouvernement qui ont renversé la Monarchie en 1830, qui l'ont laissé tomber en 1848, qui ont introduit la République ; qui, sous la République, divisée par le péril, ont permis les progrès du socialisme. Dans quel sens, sous quel drapeau nos émigrés étaient-ils des *hommes de gouvernement* ? Ils s'en taisent et pour cause ; mais on peut le deviner. Ils protestent, disent-ils, « au nom de *toutes* les « idées, de *tous* les droits qui ont été *depuis soixante ans* « *le patrimoine* de la France, contre un régime qui est « le renversement systématique de ces idées et de ces droits, « *sans lesquels la France n'a plus de raison d'être dans le* « *monde.* » Nous les tenons !

Ils estiment que la France date de soixante ans, qu'elle vit en eux, qu'elle est née le jour où elle fut gratifiée, on sait comment et par qui, des ferments de discorde auxquels ils doivent leur mesquine notoriété. Il leur paraît que l'ancienne France, catholique et monarchique, une dans sa foi, une sous son chef, n'ayant plus à s'occuper d'eux, n'aurait

plus rien à faire dans le monde. A ces traits, nous reconnaissons les docteurs de l'ancienne gauche dynastique ; c'est-à-dire, la secte la plus inconséquente de l'école politique, la plus inconséquente qui fut jamais. Ce sont de ces *hommes de gouvernement* qui n'ont jamais toléré l'existence d'un gouvernement. Ils soutenaient tous les principes révolutionnaires, et ils se vantaient de *brider* la Révolution ; ils proclamaient le dogme de la souveraineté populaire, et ils repoussaient le suffrage universel ; ils voulaient déléguer le pouvoir royal, mais ils n'admettaient pas le peuple à faire la délégation ; ils affichaient le libéralisme le plus radical, et ils niaient le socialisme ; encore aujourd'hui, ils prétendent que *toutes* les idées, *tous* les droits de 89 sont leur patrimoine inaliénable, et ils nient que ce précieux patrimoine appartienne à M. Proudhon autant et plus qu'à eux-mêmes. Apôtres du droit divin de la bourgeoisie, convaincus que Dieu appelle à régner tous ceux qui paient deux cents francs d'impôts ou qui possèdent un diplôme de capacité, il sont également surpris et inconsolables d'avoir perdu l'empire. On savait cela ; c'est une démonstration qui n'exige pas 800 pages et qui ne vaut plus seize francs.

Cependant, ce n'est pas tout de protester, il faut agir et dire ce que l'on fera. *Nos hommes de gouvernement* n'en sont pas en peine. Ils veulent relever la monarchie constitutionnelle, qu'ils ont abîmée deux fois. Pour ce grand ouvrage, ils ont deux armes : premièrement, leur « pieuse colère ; » secondement, « le sentiment du droit. » Leur *pieuse colère*, nous la connaissons. Mais qu'entendent-ils par le *sentiment du droit* ? On commence assez généralement en France à se croire le droit de vivre en paix. On aimerait à n'être plus sans cesse troublé et menacé par les miasmes délétères que répandent, au profit de quelques centaines d'individus, au dommage de tout le reste, la liberté

de parler, d'écrire et de conspirer. On voudrait avoir le temps de panser les plaies que nous ont laissées une mauvaise presse, un mauvais système d'éducation, les clubs, les sociétés secrètes. Chacun invoque premièrement le droit de vivre à son foyer, de prier à son autel.

Sous ce droit suprême, il y a place pour des affections diverses. A laquelle de ces affections se rattachent les émigrés? A toutes ! Dans la crainte de mal choisir, ils se déclarent amis de tout le monde. Il y a deux mois, ils combattaient la fusion, maintenant ils la décrètent. Beaucoup de légitimistes, disent-ils, appellent le prince de Joinville, et beaucoup d'orléanistes souhaitent le Comte de Chambord. Pour eux, ils veulent laisser penser qu'ils s'accommoderaient également de l'un et de l'autre, bien convaincus qu'il n'y a plus de distinction à faire entre ces deux princes, et que tous deux s'empresseraient à l'envi de restaurer *tous les droits, toutes les idées qui sont depuis soixante ans le patrimoine de la France.*

« Ainsi, disent-ils, tels nous sommes, et tel est notre drapeau ; nous n'en cachons rien. » Ils ont raison ; ils ne cachent ni le coq ni la fleur de lys : ils les effacent. Mais, en réalité, que leur importe l'emblème? Au jeu qu'ils ont joué de 1815 à 1830 et de 1830 à 1848, et qu'ils veulent continuer, un prince est nécesssaire. Ils en demandent un. Bourbon ou Orléans, ils le prendront les yeux fermés. Pour le rôle qu'on lui réserve, la qualité ne fait rien. L'essentiel est qu'il mette dans sa charte tout ce qu'il faut pour démolir et renverser un trône en vingt ans au plus. A ce prix, ils crieront : Vive le Roi ! Mais qu'on se hâte ; il ne faut pas que ces messieurs s'ennuient trop longtemps à la frontière ; il ne faut pas surtout que la France se déshabitue de les voir travailler.

Nous avons dégagé la doctrine des émigrés du flot de paroles où leur rancune l'enveloppe ; nous avons reconnu à

peu près ces visages cachés sous l'anonyme ; venons à ce qui nous touche de plus près.

S'il faut les en croire, ces messieurs se préoccupent tout particulièrement des dangers que court aujourd'hui la religion. Ils ne sont plus là pour la défendre ! Le second bulletin contient un article intitulé : *Du péril de l'Église.* Le morceau est du ci-devant universitaire qui marche à la tête de l'émigration. Nous avons eu le temps d'étudier sa manière, lorsqu'il rédigeait à Paris des journaux que ne distingue pas la chaleur de leur foi catholique. En ce temps-là, c'était hier, le zèle de la maison de Dieu ne le dévorait point ; l'Eglise recevait de lui tout autre chose que des hommages. A présent, il est doux, humble et tendre ; il il n'a que des adjectifs caressants : *sainte Eglise, vénérable Eglise, vieille Eglise notre mère !* C'est l'aimable Eliacin, présentant l'encens et le sel. Nous serions tout à fait dérouté si ce lévite ne parlait pas de nos amis et de nous. Mais comme il faut en venir « au péril de l'Eglise » et dénoncer les fous et les méchants qui compromettent ou trahissent la religion, l'habile homme les désigne, et l'accent révolutionnaire perce aussitôt.

Le péril de l'Eglise c'est « M. de Montalembert et sa compagnie. » Ceci est à notre adresse ; nous sommes de la compagnie.

Suivant le ci-devant universitaire, nous avons toutes sortes de défauts, mais principalement celui de ne pas savoir où sont les véritables intérêts de la religion. Et quels sont les véritables intérêts de la religion ? Que doit faire l'Eglise ? Là-dessus, notre docteur gauchit et biaise. Il n'est bien net que dans l'insulte. Lorsqu'il a le nom de M. de Montalembert entre les dents, par exemple, il semble, à chaque mot qu'il prononce, se venger de cent blessures ; mais lorsqu'il s'agit de formuler une opinion, une ligne de conduite, il n'y est plus. Sa pensée, autant qu'on peut la

deviner, est que le clergé, depuis le 2 décembre, aurait dû se mettre tout entier du parti des abstenants. Les émigrés voudraient que l'Eglise émigrât. Elle ne l'a pas fait, M. de Montalembert *et sa compagnie* en sont évidemment la cause; voilà le péril de l'Eglise !

Ces Grecs universitaires ne savent guère varier leurs ruses ! Soit qu'ils combattent ouvertement l'Eglise, la traitant d'institution épuisée et de vieillerie despotique dont il faut enfin purger le jeune monde libéral; soit qu'ils disent, comme aujourd'hui: « Nous sommes profondément « attachés à notre grande et vertueuse Eglise *de France;*... « nous aimons nos pasteurs, nous aimons notre antique et « *nationale* Eglise;... nous sommes chrétiens et catholi- « ques, » c'est toujours le même cheval de bois qu'ils veulent introduire dans cette Troie éternelle. L'effort de leur polémique consiste à démontrer, en premier lieu, que l'Eglise ne sait pas se conduire elle-même; en second lieu, qu'elle se laisse mener par des sots et par des intrigants, beaucoup moins occupés de son service que de leur propre fortune. Quand M. Libri, M. Sue, M. Michelet tenaient le dé, et qu'on se faisait gloire de n'être ni catholiques ni chrétiens, les meneurs de l'Eglise étaient les Jésuites; l'Eglise obéissait par un calcul d'ambition effrénée et absurde. Aujourd'hui qu'on a les mains jointes devant la soutane, les meneurs sont M. de Montalembert *et sa compagnie*, des gens avides, qui, pour s'avancer, subordonnent toujours la religion à la politique; l'Eglise obéit encore, par peur et par simplicité.

Mais non ! qu'on se rassure ! cette fois du moins l'Eglise n'a pas obéi. Les émigrés, ces catholiques fervents, qui verraient si volontiers la monarchie constitutionnelle se rétablir en France sous l'égide d'une princesse libérale et protestante, constatent avec une joie pure que le péril où M. de Montalembert et sa compagnie voulaient entraîner l'Eglise

a été esquivé. « Peu s'en est fallu, disent-ils, que le parti « religieux n'ait un moment, dans le public, rendu le clergé « français solidaire des attentats du 2 décembre ; mais « nous sommes heureux de le proclamer pour l'honneur « de l'épiscopat : il n'a pas fait à la religion l'outrage de la « comprendre si mal, et ce n'est pas lui rapporter l'estime « qu'on lui doit que d'abuser de son silence pour l'enve- « lopper en bloc, par une induction téméraire, dans la com- « plicité d'une erreur qui fut à peine celle de quelques- « uns. » On voit comme ils sont respectueux et comme ils écrivent l'histoire.

Ce serait accorder à ces messieurs trop d'importance que de les redresser ici autrement qu'en les citant. Quoi qu'ils disent, on est assez généralement persuadé en France que l'Eglise sait ce qu'elle fait, et fait ce qu'elle doit faire. Les évènements se pressent sans la trouver plus indifférente qu'elle ne doit l'être, ou plus empressée qu'il ne convient. Elle ne cherche pas la persécution, elle ne décline pas le devoir. Désarmée au milieu de ces révolutions violentes, dont aucune n'est son ouvrage, elle donne la mesure de la soumission aux faits accomplis, elle y cherche les avantages que la société en peut tirer, elle attend qu'il lui soit possible d'enseigner comment il en faut combattre les inconvénients et prévenir les dangers. Toujours à l'œuvre pour corriger et pour améliorer, elle ne rejette que ce qui est radicalement mauvais en soi, elle ne résiste que quand le péril de la foi l'exige. Aucune de ces révolutions qu'elle subit, qu'elle accepte, qu'elle peut même saluer lorsqu'elles la délivrent d'un péril certain, ne lui fait saluer, ni accepter, ni subir des principes qui ruineraient l'orthodoxie et les mœurs. En 1793, elle avait consenti à tous les sacrifices et à tous les changements, elle s'est refusée à l'apostasie. Elle avait salué l'établissement impérial, qui la délivra des bourreaux, et sut rester fidèle au Pape. Elle vécut soumise et fidèle sous

le règne de Louis-Philippe, sans cesser de combattre pour sa liberté. En 1848, elle s'inclina devant la République ; mais le socialisme reconnut et signala en elle son plus radical adversaire. Son rôle en ce monde n'est point de mourir pour les gouvernements, mais de vivre en paix avec eux et de leur survivre, les aidant à conduire les peuples et leur demandant de les aider à les sauver. Elle ne se retire jamais, parce que peuples et gouvernements ont toujours besoin d'elle, particulièrement lorsque leur folie s'irrite davantage contre elle et contre son action. Elle reste là, elle attend qu'on la chasse, c'est-à-dire qu'on la tue.

Telle est la conduite que l'Eglise a observée depuis soixante ans en France ; depuis dix-huit siècles dans le monde entier. C'est à cette conduite, si sage et en même temps si courageuse, que la France doit d'avoir encore un avenir, d'être encore une nation catholique, et probablement, malgré ses malheurs, la première nation catholique du monde. Où en serions-nous, si l'Eglise avait épousé les ressentiments, les rancunes, la politique des partis ; s'était rendue solidaire de leurs défaites, s'était laissé vaincre, avait émigré avec eux ?

Nous serions aussi ridicules que ceux qui nous accusent de conduire l'Eglise, si nous nous défendions de l'avoir fait. Les yeux attachés sur elle, *sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ*, nous avons pour règle sa règle, pour chemin son chemin. Partout où elle va, nous allons ; partout où elle ira, nous irons ; et personne en ce monde n'a le droit de nous dire le contraire. Qu'ils se montrent donc, ces anonymes qui trouvent bon de nous traiter de serviteurs infidèles et intéressés ; qu'ils disent ce que nous avons gagné au service de l'Eglise et ce qu'ils y ont perdu : qu'ils produisent leurs noms, afin que nous sachions ce qu'ils ont fait dans toutes ces querelles où l'Eglise a été engagée depuis dix ou douze ans, dans les luttes contre les ennemis des

ordres religieux, contre le gallicanisme parlementaire, contre le monopole de l'Université. Ils étaient puissants alors ou dans les conseils du prince, ou dans les conseils du peuple; ils avaient les portefeuilles, les magistratures, les journaux, la majorité; et nous, comme aujourd'hui, nous n'étions rien nulle part, nous n'avions qu'une plume et qu'une voix : quelle assistance nous ont-ils donnée? Quelles marques de dévouement ont-ils prodiguées à nos évêques ? Quels sacrifices ont-ils faits à leurs prétendues convictions ? Nos évêques et nous, n'avons reçu d'eux que des injures; ils sont restés en place et nos persécuteurs.

On connaît maintenant les émigrés de 1851. En politique ce sont des libéraux; en religion, des masques.

DE L'ACADÉMIE

A PROPOS DE LA RÉCEPTION DE M. DE MONTALEMBERT.

10 février 1852.

Les titres de M. de Montalembert.—Celui qui peut rajeunir l'Académie et renouveler la littérature.—Le rôle des hommes du monde à l'Académie.

La séance consacrée à la réception de M. de Montalembert marque une étape de plus dans le lent retour de notre siècle vers les vérités de la religion. Le récipiendaire et M. Guizot se sont accordés pour louer particulièrement l'excellent M. Droz d'avoir clos ses nombreuses publications par deux petits écrits où il rétracte la plupart de ses autres livres, surtout ceux qui lui ont valu le laurier académique. Sans le moindre doute, si M. Droz s'était rétracté vingt-cinq ans plus tôt, il ne serait pas mort académicien. A l'époque où il fut élu, on tolérait les moralistes, point les dévots. Les amis de jeunesse et de Parnasse qui lui ouvrirent la porte, les Auger, les Duval, les Picard, n'étaient point faits pour goûter la bonne prose de son *Histoire de la Révolution;* ses *Pensées sur le christianisme* n'auraient été pour eux qu'un radotage. Cette superstition voltairienne dont le ferme et probe esprit de M. Droz a plus tard re-

connu et dénoncé le périlleux néant, ils l'ont gardée jusqu'à la mort ; ils méprisaient et haïssaient le christianisme, et ainsi pensait à peu près tout l'Institut. Rappelons, à l'honneur de nos devanciers, que la presse religieuse ne restait pas muette en présence de ces ennemis furieux. Tandis que les Quarante couronnaient la morale sceptique de M. Droz, le *Mémorial catholique* en faisait une critique non moins piquante que méritée. Nous venons de relire ces pages qui ne durent point échapper à l'attention de M. Droz. Il y a bonne apparence qu'elles ne lui plurent pas. Peut-être, cependant, commença-t-il dès lors à voir clair dans ses faux systèmes. Il a fini par donner raison pleinement à l'adversaire[1] qui ne lui faisait grâce de rien, pas même du ridicule. Les penseurs supportent mal qu'on les dérange ; ils prétendent que c'est nuire à la religion, de la défendre contre eux, et surtout de montrer qu'elle a plus d'esprit qu'eux. En dépit de leur mauvaise humeur, proclamons la vérité ; donnons-lui des ailes pour les poursuivre dans leur fuite, de la pointe pour percer l'épaisse cuirasse de leur orgueil. S'ils sont honnêtes gens et sincères, comme M. Droz, nous avons tout à gagner ; rien à perdre, s'ils ne le sont pas.

Donc, de M. Droz à M. de Montalembert, l'étape était forte. L'Académie l'a faite de bonne grâce, non sans quelque résistance, pourtant. Il a bien fallu que les évènements y missent un peu la main. M. de Montalembert souffrira que nous le disions : ce n'est point son mérite qui lui a donné le fauteuil, c'est la révolution de février. Il ne s'y attendait guère, et l'Académie pas davantage ; mais les révolutions font tant de choses à quoi l'on ne s'attend pas ! Ce n'était pas que les titres manquassent à M. de Montalembert, il en avait un de trop.

[1] Cet adversaire était M. l'abbé de Salinis, aujourd'hui archevêque d'Auch

L'Académie française a été instituée pour mettre en honneur les lettres, *puisqu'elles sont un des principaux instruments de la vertu*, et *le plus noble de tous les arts, qui est l'éloquence.* Quant aux lettres et à l'éloquence, on ne peut nier que M. de Montalembert ne réponde au primitif esprit de l'institution. Il écrit et il parle au moins honnêtement. En outre, l'usage constant de l'Académie fut de se recruter comme elle s'était formée, d'écrivains de profession et d'hommes du monde, qui sont les juges des écrivains. Plusieurs feuilletonistes contestent à M. de Montalembert l'honneur d'être proprement ce que l'on appelle un homme de lettres. Ses amis auraient tort d'insister pour lui conserver ce titre : il est au moins un homme de bien, instruit, lettré, fort considérable ; un de ces hommes du monde qui ont juridiction et autorité sur les choses littéraires. De telles qualités, aujourd'hui, comme au temps de Corneille et de Boileau, suffisent pour entrer à l'Académie ; elles n'y sont pas inutiles. Un autre usage ancien de la Compagnie, et qui même eut longtemps force de statut, était de n'admettre dans ses rangs que des hommes notoirement attachés à la foi catholique. Ici encore M. de Montalembert était en règle, parfaitement en règle ; et c'est là le titre de trop dont nous avons parlé, capable à lui seul d'annuler tous les autres. Sur vingt-cinq voix qui ont élu M. de Montalembert, combien, malgré l'apaisement des passions voltairiennes, ont dû être tentées de se refuser à l'homme de foi, au catholique qui a écrit, parlé, vécu uniquement pour l'honneur et pour la liberté de l'Eglise ! Cette gloire propre de M. de Montalembert, ses électeurs ne la lui ont pas comptée, mais pardonnée. Et qui lui a valu ce pardon ? Quel miracle a ouvert au *fils des Croisés* le cénacle des beaux esprits qui mettaient au concours, il y a huit ans, l'éloge de Voltaire ? La Révolution a fait ce coup étrange. Frappant partout, menaçant de renverser tout, elle a jeté comme ailleurs l'inquié-

tude dans cette forteresse de l'incrédulité polie. On y veut penser librement, sans doute, mais on y veut vivre ; et l'on a jugé bon de garnir les remparts en appelant un auxiliaire légèrement sauvage, mais jeune et puissant, dont les doctrines, naguère taxées d'extravagance, ont fait merveille partout où s'est porté le combat.

M. Guizot, chargé par un hasard si heureux de recevoir M. de Montalembert et d'indiquer au public le point par où le nouvel élu avait pu mériter les suffrages de la Compagnie, s'en est acquitté en termes qui excitent à la fois beaucoup d'admiration et un peu le sourire. « Vous êtes conservateur, » lui a-t-il dit. En effet, M. de Montalembert est conservateur. Reste à savoir (M. Guizot, n'a pas entrepris de le dire) pourquoi M. de Montalembert est un conservateur plus ferme que tant d'autres ; pourquoi il connaît manifestement mieux le mal de la société ; pourquoi il proposait déjà le remède dans un temps, encore voisin de nous, où tous les grands esprits de l'Académie le méconnaissaient et le repoussaient.

L'attitude de l'auditoire a prouvé que l'Académie, en élisant M. de Montalembert, n'avait pas beaucoup devancé l'opinion, chose au surplus dont elle ne s'est jamais piquée. Le nouvel académicien a pris soin de ne se point déguiser. Voyant arriver ce catholique, deux ou trois vieilles muses, pleurant plus ou moins quelque Curiace du pays de la libre pensée, lui avaient dit, comme la triste Camille : *Laisse, en entrant ici, tes lauriers à la porte.* Il les a priées de se boucher les oreilles, et l'applaudissement a été unanime. Les membres de l'Institut eux-mêmes, plus réservés dans les marques de leur approbation, ainsi qu'il convient à des connaisseurs et à des délicats, ne faisaient point des mines trop effarouchées. Ils aiment le bien dire, et il étaient servis à souhait. Mais, sous ce bien dire, que de choses qui, en 1847, auraient paru énormes, et qui, il y a dix ans, n'auraient

point passé ! Quand on pense que l'orateur a parlé avec mépris de Voltaire, quand on pense qu'il a dit que la société a besoin pour se sauver de revenir à la vérité du christianisme, quand on se rappelle de quelle main maîtresse il a châtié l'immortel 89 et la grande Constituante, et flagellé la sainte égalité, et quand on a vu l'Académie écouter ces paroles, souvent avec plaisir, toujours avec patience, il faut reconnaître que déjà le jour pénètre par bien des issues dans ce lieu longtemps fermé, et que la flamme des trépieds commence à pâlir devant la lumière pure des cieux.

Nous nous contentons de noter ce point. Pourquoi entrerions-nous en polémique contre certaines parties du discours si poli et si littéraire de M. Guizot ? Il y a dans ce discours trop de bien pour que nous y cherchions le mal ; il n'y a pas assez de mal pour nous dispenser de voir et de louer le bien. Qu'importe que M. Guizot, prenant un noble et peut-être un triste plaisir à relever la majesté de notre Eglise et la vertu de nos prêtres, se soit accordé la petite satisfaction de dire toujours l'Eglise et le clergé *chrétiens*, au lieu de dire l'Eglise et le clergé *catholiques* ? Il a péché contre l'exactitude, c'est-à-dire contre la pureté du langage, voilà tout. Qu'importe encore, en ce qui nous regarde du moins, qu'il se soit exprimé parfois comme si l'Eglise, notre Eglise à nous, était une institution purement humaine ? Il en résulterait que, dans la pensée de M. Guizot, le génie des chrétiens *catholiques* a créé un jour, puis a maintenu pendant dix-huit siècles et demi, la plus grande merveille qui se soit vue sur la terre. Cet éloge immérité, que personne ne sera tenté de transporter à d'autres *chrétiens*, ne fera oublier à personne de quelle main l'Eglise est l'éternel ouvrage. M. Guizot lui-même, quoi que dise sa plume, ne nomme pas dans sa pensée d'autre auteur de ce miracle que celui qu'il appelle sans respect humain : « Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Oublions ces taches. M. Guizot est un aigle

captif ; il ne voit la vérité qu'àtravers ses barreaux. Le bel hommage qu'il a su rendre, lui, protestant, à la vertu surhumaine de l'Eglise livrée aux bourreaux ; le témoignage impartial qu'il a solennellement porté en faveur du clergé, où la persécution a fait moins d'apostats que de martyrs ; l'acte de foi en la divinité de Notre-Seigneur qu'il a prononcé publiquement, voilà ce qui nous reste de ce discours et ce qui demeurera dans toutes les mémoires. Le surplus est l'erreur, nous dirions volontiers, l'infortune de l'éminent écrivain.

Si maintenant nous osions donner à l'Académie un de ces bons conseils qui sortent parfois du sein de la foule, nous l'engagerions à se déprendre de plus en plus de l'incrédulité, à se rapprocher de plus en plus du christianisme. C'est l'esprit de son institution, et c'est son intérêt. Parmi les beaux esprits qui la formèrent à l'origine, il y en eut de légers, d'incrédules, ou, comme on disait alors, de *libertins ;* il n'y en eut point de formellement impies, et la majorité fut dès lors, et longtemps après, ouvertement et sincèrement chrétienne. On s'étonne, en consultant les catalogues laissés par Pélisson, de la grande quantité d'ouvrages de piété que publièrent les académiciens durant le premier siècle de la Compagnie. Parmi ceux dont la vie relâchée ou les livres licencieux avaient inspiré des doutes sur leur orthodoxie, plusieurs moururent dans les plus sévères pratiques de la pénitence, et l'auteur de *Joconde* n'est pas le seul qui ait revêtu le cilice. Libertins et fidèles, tous auraient repoussé avec horreur un homme de lettres véritablement impie, eût-il eu plus de talent que n'en avait « le plat chansonnier Linières, » l'athée de l'époque. M. de Montalembert a dit, avec un sens profond, que les bons écrivains ne sauraient être révolutionnaires. Les premiers académiciens, pour qui le mot *révolutionnaire* n'existait pas, auraient dit que l'impie, c'est-à-dire alors le scélérat ou le

fou, ne saurait bien écrire ; que l'esprit, le beau style, l'apparence du savoir, l'éloquence même, ne suffisaient pas à faire le bon écrivain, et qu'il y fallait encore la décence, la probité, le respect des mœurs et des croyances, en un mot, l'honneur ; que leur Compagnie était instituée pour maintenir aux lettres la gloire d'être toujours « un des principaux instruments de la vertu ; » et qu'il serait également contraire à leur conscience et à sa considération que son nom pût paraître sur des livres infâmes.

Ce langage semblerait, à certains égards, contestable aujourd'hui. On a eu le redoutable exemple de Voltaire, qui a fait voir le génie au service de l'impiété. D'autres exemples, plus nombreux, peut-être plus funestes, et particuliers à notre temps, nous ont montré l'incrédulité, l'impiété même compatibles avec une espèce de bonne foi, de décence et de probité. Néanmoins, si l'Académie n'entend pas se réduire au ridicule gouvernement des dix parties du discours, qui tantôt d'ailleurs secoueront son autorité ; si elle veut exercer sur les lettres une influence réelle et saine ; si elle aspire à la magistrature de l'esprit, elle n'a qu'un parti à prendre : c'est de revenir aux pensées de son âge héroïque, et de se faire du bon écrivain les mêmes idées qu'en avaient ses grands hommes et ses pères. L'Académie est vieille, quoique fortement constitituée ; son sort est celui de toute autorité, dans ce monde que toute autorité fatigue : elle a besoin d'un renouvellement. Renouveler, c'est conserver en innovant. Que l'Académie se retrempe, se renouvelle dans son air natal, dans l'air chrétien. Au milieu de cette atmosphère assainie, elle retrouvera des principes nécessaires, qu'elle a, comme le frivole troupeau de ses justiciables, un peu trop oubliés. Elle apprendra à ne reconnaître au génie aucun privilège qui le dispense de la règle morale, à n'admirer que le talent assez fort pour porter le joug du devoir, à ne récompenser que les œuvres qui res-

pectent et qui font aimer le bien. Lorsque l'Académie saura cela, il y aura en France quelque chose de très-nouveau et de très-utile : une littérature gouvernée et honorable.

Quatre statues décorent la salle où l'Académie reçoit le public. Ce sont celles de Bossuet, de Fénelon, de Descartes et de Sully. On ne sait pas ce que fait là Sully, et Descartes, à cause de ses affinités, serait mieux au quartier des sciences morales. A la place de Sully, si l'on mettait Richelieu, le vrai père des lettres françaises, et si l'on ôtait Descartes du piédestal qu'il occupe indûment, pour introniser ou Corneille ou Racine, on aurait à la fois, dans ces quatre figures, tout ce qui a fait la splendeur de l'Académie et des lettres françaises : l'éloquence politique et religieuse, la philosophie, l'histoire, le roman, la conversation, le beau langage, la belle prose et la belle poésie. Or, ces quatre figures sont chrétiennes. Que l'Académie cherche dans ses souvenirs, qu'elle évoque tous ses dieux, et qu'elle dise si ces quatre figures chrétiennes pourraient être remplacées par d'autres qui ne le seraient pas, et s'il y a quelque apparence que Voltaire ou même le vieil Apollon en personne produise jamais parmi nous quelque chose d'aussi grand, qui naisse aussi jeune et qui reste plus longtemps fécond.

Tout est épuisé. tout est rebattu, tout montre la corde. — Classiques, voltairiens, romantiques sont à veau-l'eau. L'impiété radote et le vice même devient imbécile : il n'y a plus qu'un moyen de se relever et de faire du neuf, c'est de penser et d'écrire en chrétien.

Nous aimons à nous dire que l'Académie en a quelque pressentiment. Un instinct, qui pourrait bien être l'instinct de la conservation, l'avertit de se tirer des païens et des incrédules, qui la conduiraient vite à chercher le renouvellement et le succès dans le socialisme. Elle en a pu voir sur ses propres bancs un notable exemple [1], et il ne

[1] M. Hugo.

serait pas bon pour elle qu'elle eût souvent de ces malheurs.

Pour mener à bien l'œuvre de salut littéraire et d'utilité générale que nous indiquons ici, la principale force de l'Académie sera l'action des gens de mérite qu'elle a le droit et le bon esprit de choisir en dehors du personnel des écrivains de profession. Par un bonheur dont nous l'engageons à profiter, ce personnel est pauvre présentement. Elle peut prendre ailleurs, sans risque de donner la moindre importance aux clameurs de quelques messieurs reliés en veau, qui font rage dans les feuilletons, lorsqu'ils voient donner le fauteuil aux gens qu'ils appellent dédaigneusement des grands seigneurs. Ces messieurs regarderaient volontiers l'Académie comme une succursale des invalides civils, réservée aux écloppés de la littérature. On y entrerait pour avoir produit un certain poids de prose ou de vers, jamais à d'autres conditions. Quoi ! disent-ils, des académiciens qui n'ont rien écrit ou qui n'ont fait que de la politique ? Ils tiennent qu'une conversation de Patru ne vaut pas une tragédie de Campistron et un roman en douze tomes de Comberville. Le jour où leur théorie prévaudrait, l'Académie cesserait d'exister. La nécessité de la maintenir au complet de quarante, ferait introduire une foule de grimauds qui, s'attirant les uns les autres, ne tarderaient pas de régner seuls, et ce sanctuaire des muses deviendrait la tabagie la plus décriée qu'il y eût dans l'univers.

Ce sont les hommes du monde qui ont sauvé l'Académie. Sans ce courant extérieur qu'ils y apportent et qui sans cesse ravive l'air, tout le génie de Richelieu n'aurait fondé qu'un sanhédrin de vanités bourrues et gauches, séjour affreux des haines littéraires les plus féroces, où bientôt l'on aurait même cessé de parler français, et qu'il eût fallu dissoudre par mesure d'ordre public. La présence des gens du monde a seule pu faire d'une compagnie de grammairiens et de poètes une société d'hommes polis et conciliants, leur im-

poser pour les élections une certaine moyenne d'équité et de pudeur, et donner enfin à la corporation ce lustre et cette prudence qui l'ont maintenue, deux siècles durant, aussi glorieuse et aussi forte que nous la voyons. Ils lui ont rendu tous ces bons offices sans morgue, avec toutes les formes de la courtoisie, ne voulant, par une tradition de politesse qui remonte à l'origine de l'Academie elle-même, n'être jamais dans son sein que des confrères et des égaux. « On rend à M. le chancelier (Séguier) ce témoignage, « disait Pellisson, qu'il est impossible d'en user plus civi- « lement qu'il fait avec tous les académiciens, et qu'il pré- « side avec la même familiarité que pourrait faire un d'en- « tre eux ; jusqu'à prendre plaisir qu'on l'arrête et qu'on « l'interrompe, et à ne vouloir point être traité de *Monsei-* « *gneur* par ceux-là mêmes de ces messieurs qui sont ses « domestiques. »

Assurément, les gens du monde qui viennent, si ce sont eux, de fixer le choix de l'Académie sur M. de Montalembert, ont plus fait pour la gloire et pour les intérêts de la corporation que ne feront tantôt les gens du métier qui vont nommer n'importe quel homme de lettres. Et la réception de cet homme de lettres, quel qu'il soit, ne donnera pas matière à des discours aussi beaux et aussi célèbres, même sous le simple rapport littéraire, que ceux qui viennent d'émouvoir et de charmer le public.

Après avoir rendu tant de services à l'Académie, les gens du monde, ou, pour leur donner leur vrai nom, les hommes politiques, lui rendront encore, qu'on nous pardonne le mot, celui de la *dévoltairianiser*. Ils y ont travaillé déjà : l'élection de M. de Montalembert en est la preuve éclatante ; ils continueront, car ils comprennent l'importance plus que littéraire de cette révolution contre des doctrines dont le fol amour du bel esprit ne peut plus leur cacher les ravages. « Défendez la société contre l'empire fatal de la phrase, »

disait M. de Montalembert à ses nouveaux confrères, en prenant place parmi eux. C'est un beau programme et une grande vérité. Oui, la phrase est une des plaies du temps. Mais, pour bien l'entendre, il faut n'avoir pas vécu exclusivement de la phrase, par la phrase et pour la phrase ; il faut n'être pas de ceux dont Bossuet disait déjà : « Ils pas-
« sent leur vie à tourner un vers, à arrondir une période...
« Attentifs au jugement du public où le goût, c'est-à-dire
« ordinairement la fantaisie et l'humeur ont plus de part
« que la raison, ils ne songent pas à ce sévère jugement,
« où la Vérité condamnera l'inutilité de leur vie, la vanité
« de leurs travaux, la bassesse de leurs flatteries, et à la
« fois le venin de leurs satires ou de leurs épigrammes pi-
« quantes ; plus que tout cela, les douceurs et les agréments
« qu'ils auront versés sur le poison de leurs écrits, ennemis
« de la piété et de la pudeur [1]. »

[1] *Traité de la concupiscence.*

D'UNE THÉORIE DE M. PONSARD.

16 février 1852.

Que l'immoralité n'est d'aucun profit pour l'art dramatique.—Exemple tiré d'une pièce de M. Ponsard.

M. Ponsard, auteur de tragédies et l'un des poètes qui grattent en ce moment aux portes de l'Académie française, a donné l'autre jour, dans un journal, une théorie de l'art dramatique sur laquelle il nous permettra de faire quelques observations. Nous laissons de côté son style, incorrect et morne avec de faux airs galants. Un versificateur de profession, qui se risque en prose, est un écloppé qui se pique témérairement de marcher sans béquilles : il chancelle, butte et se traîne. Ce serait trop de rigueur de noter les pas gauches que fait dans le feuilleton cet homme habitué à l'amble du bidet tragique. Nous reprochons à M. Ponsard quelque chose de plus condamnable, c'est de vouloir légitimer les fausses maximes et les lâches coutumes qui font du théâtre une école de corruption en tous sens, corruption de goût, corruption de mœurs. Singulière entreprise d'un poète qui aspire à distribuer des prix de vertu ! Ainsi le veulent, dit-il, les intérêts de l'art. Quand même l'art trouverait son profit au dommage des mœurs, il y faudrait encore regarder ; mais cette compensation n'existe pas, et un art qui se dégrade est un art qui périt.

Aux yeux mêmes de la sagesse païenne, le théâtre était un lieu suspect ; la pudeur et la chasteté, dit Ovide, y courent hasard.

Ce qu'Ovide regrette, M. Ponsard le trouve bon et ne veut point de remède. Il a ses raisons, qu'il ne dit pas toutes, nous le verrons plus loin ; et nous verrons si ces raisons sont bonnes. Voici comment il formule sa théorie, à l'occasion d'une pièce nouvelle, début d'un jeune auteur qui a consacré le premier feu de son génie à peindre la vie et à faire admirer les vertus des courtisanes :

L'auteur a mis en scène les lorettes ; le mot est consacré, et je l'adopte, sans en donner la définition, que tout le monde connaît. Je ne suis pas de ceux qui reprochent à l'auteur le choix de son sujet. A ce compte, il faudrait brûler Horace, dont les vers les plus gracieux chantent Lalagé, Chloé, Lydie, Néobule et tant d'autres, qui étaient les lorettes du quartier capitolin. Voudriez-vous que La Fontaine n'eût pas fait le conte de *la Courtisane amoureuse*, et regrettez-vous les larmes que vous avez données au chevalier des Grieux et à Manon Lescaut ? Le Théâtre-Français lui-même a l'honneur de jouer quelquefois *Turcaret*, la comédie qui approche le plus de celles de Molière ; vous pouvez donc permettre au Vaudeville de prendre aussi son héroïne parmi ces pécheresses élégantes. Le drame est partout où est la vie, et tout ce qui est humain est du domaine de l'art. Montrez-moi de vraies passions, des luttes réelles, des souffrances vivantes ou des mœurs fidèlement reproduites et des ridicules bien observés, j'applaudirai ; je garde mon mécontentement pour les caractères faux, les sentiments hors nature et les situations impossibles. Il n'est pas question de réhabiliter les courtisanes ; je crois qu'on abuse un peu, depuis quelque temps, de cette accusation, qui supprimerait presque tous les poètes latins et proscrirait Lesage et l'abbé Prévost. Y a-t-il des lorettes ? oui. Est-ce que dans ce monde s'agitent des passions, des souffrances ? sans doute. Dès lors, voilà un sujet de drame, et, si le drame est vrai, un enseignement ; et l'enseignement résultera de la peinture exacte des mœurs et des caractères, et non de la façon dont le poète arrange les évènements et termine le cinquième acte. Prenons garde à la pruderie ! Les Français vont impétueusement d'un extrême à l'autre. En 1830, on n'aimait que les excentricités ; on était avide d'horreurs, il n'y avait

d'intéressant que les scélérats et les désespérés, que Byron avait mis à la mode. Aujourd'hui on retournerait volontiers vers Berquin et Florian : on est si fort épris des vertus domestiques, que, non content de les pratiquer chez soi (j'aime à le croire), on veut encore les retrouver sur le théâtre, et qu'une pièce n'est morale que si on peut dire du principal personnage : Il fut bon père, bon époux, et le reste. Eh bien ! l'art n'est ici ni là ; il est dans la vérité des choses ; il est à sa plus haute expression dans le rude et franc Molière, que vous traiteriez d'immoral, à l'heure qu'il est, et dont chaque comédie vous scandaliserait au dernier point, si elle était représentée pour la première fois et n'avait pas pour elle l'imposant respect des siècles. En un mot, le théâtre n'est pas un pensionnat pour l'éducation des jeunes demoiselles ; c'est l'affaire des *Contes* et *Conseils à ma fille*. Le théâtre s'adresse à des gens du monde qui ont connu la vie, et il leur expose le plus fidèlement possible l'état de la société ou le jeu des passions humaines. Otez-lui cette franchise et cette sincérité, vous l'affadissez et le faites tomber en langueur ; toute observation, toute philosophie, toute poésie disparaît, et il ne reste plus que des bergeries d'opéra-comique.

Qu'il est lourd ! Voilà pourtant comment écrivent la plupart de ceux qui accusent l'Académie de léser la littérature, lorsqu'elle leur préfère les Montalembert et les Berryer. Mais nous avons promis de laisser en paix la prose de M. Ponsard. Venons à ses idées.

En deux vers lestes et sobres, Horace donne aux poètes et aux peintres le privilége de tout oser. Cette licence, pourtant, est sujette à contestation ; Horace lui-même y met des bornes. Il exige du poète deux choses qui lui imposent un frein invincible : le goût et le bon sens.

Les hommes de goût et de bon sens peuvent en effet tout oser, parce qu'ils n'osent rien contre le bon goût et le bon sens.

Jamais ces justes esprits, qu'un consentement unanime a institués législateurs des lettres, n'ont reconnu aux grimauds qui se mêlent d'écrire d'autre droit que celui d'être sifflés. Nous voudrions savoir ce qu'Horace, redressé et complété

par le sens chrétien, eût pensé de Lydie, de Lalagé, de Néobule, célébrées en plein théâtre ? A défaut d'Horace, écoutons Boileau ; on ne l'accusera point d'avoir trop restreint la part des poètes :

> Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
> Qui de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
> Trahissant la vertu, sur un papier coupable,
> Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Boileau parle seulement des livres. Dans la société forte et glorieuse où il vivait; entre Corneille, Racine et même Molière, il n'aurait pas imaginé qu'on en pût venir à mettre en évidence sur la scène ce qu'il proscrivait déjà dans les livres. Sages esprits, grands auteurs, gens de goût, gens de bien s'accordaient pour réprouver la farce italienne, qui préludait aux turpitudes que nous voyons. Devant de tels excès, Boileau, révolté, aurait passé la férule au lieutenant de police.

Sans nous arrêter davantage à ces autorités, nous trouvons autre chose contre les préceptes de M. Ponsard : c'est son exemple. Il a des raisons particulières pour n'être pas de ceux qui blâment les auteurs dramatiques d'aller chercher leurs sujets dans les retraites de Mathurin Régnier. Lui-même, tout tragique qu'il est, un jour d'humeur folâtre, s'est donné ce passe-temps. Il existe un acte de sa façon, intitulé : *Horace et Lydie*, qu'on représente au Théâtre-Français, ordinairement après *Polyeucte*, afin de donner à mademoiselle Rachel l'occasion de montrer la souplesse de son talent. On dit que le parterre s'en arrange et passe gaillardement de Corneille en Ponsard. M. Ponsard a placé la scène chez Lydie, à son comptoir. L'objet de la pièce est de représenter « le plus fidèlement possible » ce qui peut se dire en pareil lieu entre poète et courtisane. M. Ponsard suppose (cela n'est pas prouvé) qu'Horace a été l'homme de

ses vers, et non pas, comme beaucoup d'autres, un monsieur timide et sobre, embarrassé de ses digestions, comptant avec sa pituite, peu considéré des dames ; bref, un rêveur de bombance et un tartufe de galanterie. Qu'il y en a de cette espèce, amants platoniques des filles perdues !

> Les poètes les plus vantés
> Ont eu rarement l'avantage
> De plaire aux yeux qu'ils ont chantés.

L'Horace de M. Ponsard est un vainqueur. Lydie lui sacrifie les gens de finances, se tenant assez payée de l'honneur qu'il lui fait par ses chansons. Toutes les courtisanes de Rome, forte invraisemblance, sont de la même humeur. Horace n'est pas fidèle. Lydie s'en aperçoit ; on se brouille, on se raccommode, voilà le tissu. M. Ponsard y met des fleurs, les unes empruntées d'Horace, mais qu'il écrase de son doigt massif ; les autres à lui, et dignes d'un allobroge en goguette. Des quolibets de bazoche appesantissent, pour la rendre moins chaste encore, cette gaze païenne, dont le souffle élégant d'Horace, le vrai poète, savait du moins faire flotter les plis. Ce n'est plus le nu antique, c'est le *déshabillé* moderne, à la fois trivial et pervers. Aucun esprit, aucune naïveté, aucune flamme de jeunesse pour excuser tant d'insolences. Les *débardeurs* de Gavarni sont des gentilshommes et des princes, comparés à cet Horace *ponsardé*. Il est poussif, il est chauve ; c'est un homme établi qui se dérange, une manière de potentat de collège, en vacances chez une princesse de ballet fardée de bel esprit ; il lui récite, pour la charmer, quelques bribes des traductions qui l'ont mis en gloire dans le corps enseignant. Quels amoureux ! Une farine de pédanterie saupoudre ce ragoût de libertinage et de version latine. Sous prétexte de couleur locale, Horace et Lydie font assaut de mièvreries érudites. Il faudrait un dictionnaire de la fable pour les entendre. Lydie, à sa toilette,

« promène un citron sur ses ongles » et remercie Hercule de lui avoir conquis cé cosmétique :

> Hercule ! soient bénis par-dessus toute chose
> Tes onzièmes travaux, par qui ces fruits dorés
> Furent conquis exprès pour nos ongles lustrés.

Horace dit, non moins galamment :

> Quand mon cœur brûlera pour une autre maîtresse,
> On verra le Bouvier, connu des matelots,
> Abandonner le pôle et plonger dans les flots.

Parce qu'Horace est poète, on parle d'anapestes, d'iambes, de vers alcaïques, de dactyles. On ne dit pas un voile, on dit un *peplum*. Peplum, laticlave, cothurne et le reste de la garde-robe romaine servent à faire de la couleur antique, de même façon que le surcot et la bonne dague de Tolède faisaient, il y a dix ans, de la couleur moyen âge. Quant à l'esprit, il ne se trouve pas comme des rimes dans Richelet, ou comme la couleur locale dans les magasins de bric-à-brac ; il est totalement absent du vaudeville en alexandrins de M. Ponsard. Lydie n'en a pas plus qu'Horace, elle est seulement plus effrontée. C'est ici qu'il faudrait du latin et des périphrases ! Un seul trait, entre vingt qu'il faut taire. Horace, congédié, va sortir. Lydie s'adresse à Béroé, sa servante (la même que Mathurin Régnier appelle Macette) :

> ... Tu sais bien, ce jeune et beau garçon,
> Calaïs, qui toujours rôde *sous* ma maison ?
>
> BÉROÉ.
>
> Oui, oui.
>
> LYDIE.
>
> *Va le chercher*. Dis-lui que je l'invite
> A souper ; que je l'aime, et qu'il vienne au plus vite.

Nous admirons que l'actrice qui dit ce beau : *Va le chercher*, soit la même qui vient de représenter Pauline, et de

dire : *Je sais, je crois, je suis désabusée ; je suis chrétienne!* Pauvre femme ! cette brutalité n'a rien qui la choque. Au contraire, elle s'évertue à peindre également au vrai les deux personnages, aussi fière d'être admirée dans celui-ci que dans celui-là ; contente des larmes qu'elle fait couler en pleurant un époux martyr, contente du rire qu'elle provoque en jetant une parole impure à la passion d'un débauché. On s'explique les audaces d'une actrice applaudie. Comment s'expliquer le poète, l'homme qui porte et mûrit dans sa pensée le dessein d'une pareille pièce, qui applique l'effort de son esprit à combiner ces tableaux scandaleux, ces propos cyniques ; qui calcule ce qu'il peut oser, qui cherche à reculer la barrière, qui consulte des amis, s'enfle si on le loue, frémit si on le critique, tient conseil avec les acteurs, passe par la crainte, par l'espérance, rêve d'applaudissements et de sifflets ; qui, enfin applaudi, se nomme, enflé d'avoir déroulé devant un public corrompu le résultat de tant de peines et de veilles : la peinture d'un taudis obscène !

Nous demandons à M. Ponsard, futur académicien, juge des livres utiles, quel service il croit avoir rendu, non aux mœurs, mais simplement à l'art dramatique, en faisant représenter *Horace et Lydie*. Même en concédant que toutes les passions, toutes les luttes, toutes les souffrances, toutes les conditions et tous les ridicules de la vie appartiennent à l'art dramatique ; en admettant, ce que nous contestons formellement, que les mœurs des courtisanes et des poètes puissent faire le sujet de ses tableaux, que trouve-t-on dans la pièce de M. Ponsard qui ressemble aux émotions et aux luttes du cœur ? De quelle utilité, de quelle vérité est cette peinture ? Quel enseignement en résulte-t-il ? L'enseignement, ah ! nous le voyons bien, nous qui n'avions pas attendu de lire *Horace et Lydie* pour comprendre que l'Eglise avait raison d'unir dans ses canons disciplinaires ces quatre

mots: *Ludicra, jocularia, turpia, obscœna*, proscrivant ensemble quatre sortes de discours qui ne vont guère les uns sans les autres; c'est-à-dire, suivant la traduction de Bossuet, les discours plaisants, les discours bouffons, les discours malhonnêtes, les discours sales. Tout cela se succède, se mêle, se donne la réplique dans la pièce de M. Ponsard. Mais c'est à son insu que l'auteur démontre la sagesse de l'Eglise ; il a voulu sans doute prouver autre chose. Quoi ? Il devraît le dire lorsqu'il fera son discours de réception à l'Académie.

En attendant, la théorie de M. Ponsard aboutit nécessairement à des œuvres comme celle qu'elle a pour but de justifier. Les auteurs qui invoquent de pareils privilèges cherchent le succès non dans la peinture des mœurs, mais dans la peinture de certaines mœurs. Leur faiblesse a besoin de rabaisser le goût du public ; ils se le concilient en le dépravant. « Prenons garde à la pruderie, » disent-ils. Ah ! certes, si le public était prude, s'il fallait étudier le cœur humain et chercher la poésie dans ces profondeurs qu'habite la vérité ; s'il ne suffisait pas d'une actrice habile et de quelques gaudrioles pour faire un succès, le métier deviendrait triste, et Pégase reprendrait le chemin de l'hôpital, qu'il ne connaît plus assez.

Dans son feuilleton, M. Ponsard ne craint pas d'invoquer Racine. Il parle de *Phèdre*. Est-ce qu'il ose trouver quelqu'analogie entre ce chef-d'œuvre et les malpropres fatras de ce temps-ci ? Phèdre, poursuivie par la fatalité autant que déchirée par la passion, succombe après de longs combats, et, toute vaincue, résiste encore à force de remords et de terreurs. Que voit-on là qui ressemble aux héros du théâtre moderne, à ces cœurs vicieux et tranquilles dont aucun scrupule ne trouble le lâche contentement, et qui s'ébaudissent dans le mal par choix et par plaisir, comme des porcs dans une mare?

Le théâtre ne saurait être une école de morale. Les hon-

nêtes gens, les chrétiens qui ont entrepris de moraliser le théâtre ont bientôt connu qu'ils poursuivaient une chimère. Il faudrait aux auteurs trop de constance dans le génie, aux comédiens et au public trop de constance dans la vertu. Un Corneille, un Racine, dans le cours des siècles, donneront *Polyeucte* et *Athalie ;* on jouera ces beaux poèmes, ils seront mêmes goûtés ; mais, le même soir, le rideau se lève pour donner passage à quelque farce que les mêmes acteurs représentent, que le même public applaudit : *Ludicra, jocularia, turpia, obscœna !* Néanmoins, sans rêver l'impossible, sans attendre qu'on moralise le théâtre, sans adresser aux auteurs dramatiques la prière ridicule de mettre leur talent au service des bonnes mœurs, on peut leur demander de ne pas souiller la scène autant qu'ils le font, par principe et de dessein formé. Quand ils auront banni du théâtre toute pudeur et toute honnêteté, y auront-ils fait régner l'art ? Point du tout ; ils l'auront livré absolument aux histrions et aux saltimbanques, et la scène sera traitée avec la même justice que la presse : une main applaudie viendra fermer ce cloaque, devenu pour la civilisation une honte et un péril.

M. MIGNET.

13 avril 1852.

La cinquième classe de l'Institut. — M. Mignet réhabilite la Constituante, condamnée par M. Guizot. — Ses tours pour reprendre M. Droz. — Effets essentiellement différents de la *réflexion* et de la *grâce*. — Le génie de M. Mignet.

L'Académie des sciences morales et politiques est la cinquième classe de l'Institut, la mansarde du palais de la libre pensée ; un lieu où se réfugient les savants qui savent peu, les écrivains qu'on ne lit pas. Là brillait M. Lakanal, là reluit aujourd'hui M. Barthélemy Saint-Hilaire. Quelques illustres s'y fourvoient sans illustrer les autres. C'est le royaume des économistes, des statisticiens, des *essaystes* en tous genres. L'esprit voltairien y est couvé sous des chiffres et sous des fautes de français. M. Droz se trouvait là pour les traités de morale qu'il écrivit avant d'être chrétien. M. Mignet, à part son talent littéraire, exprime parfaitement la portée politique et philosophique de cette compagnie. Ses livres sont le type de ceux qu'on y fait : froids ouvrages, secs, fragiles et creux, statues de plâtre ; seulement M. Mignet donne un tour que ses confrères aux mains maladroites n'imitent pas. Il est tout dans ce sanhédrin ; il en est le secrétaire perpétuel, l'inspirateur, le régulateur, l'orateur ; il a voulu en être le vengeur.

M. de Montalembert, parlant comme successeur de M. Droz à l'Académie française, a blessé l'Académie des sciences morales et politiques dans toutes ses tendresses. On avait annoncé que M. Mignet ferait la contre-partie du discours de M. de Montalembert, qu'il vengerait la Constituante et la philosophie, qu'il réparerait la défection de M. Guizot. Car M. Guizot, répondant à l'orateur catholique, a négligé de censurer diverses propositions téméraires et scandaleuses que celui-ci n'a pas craint d'avancer contre les saines doctrines révolutionnaires ; de quoi l'Académie des sciences morales et politiques était fort marrie.

M. Mignet a tenu parole. Au premier aspect, on en douterait. Cette fameuse contre-partie semble à peine une contre-épreuve ; rien n'est plus pâle. C'est un effet de l'art ! Jamais l'Académie des sciences morales ne se hérisse ; elle ne porte pas des coups, elle administre des potions ; quelque chose de douceâtre, de tiède, même d'endormant. M. Mignet s'entend mieux que personne à ces préparations sournoises et d'une action lente. Cela s'appelle, d'après lui-même, « un discours simple, grave et tempéré. » Epigramme tempérée contre le discours intempérant de M. de Montalembert ; première vengeance.

Pour nous débarrasser, notons tout de suite la vengeance offerte aux mânes de la glorieuse Constituante. « *Aucune* assemblée, dit M. Mignet, ne s'est rendue *plus* « *digne* du respect et de *la reconnaissance* des hommes. « Elle a consacré ces belles notions de justice et de liberté « que le dix-huitième siècle avait présentées au monde « comme son droit et qu'elle lui a données comme sa règle. « Ce sera sa gloire *immortelle*, d'avoir fait entrer dans les « lois les *principes épars que la raison des âges avait dis-* « *séminés dans les livres*. Ces principes sont devenus le « patrimoine inaliénable du genre humain. » Ces idées sont le lieu commun de toutes les doctrines révolutionnaires ;

ces expressions paraîtront bien absolues dans un discours tempéré. M. Guizot avait dit de la révolution accomplie par la même assemblée : « Elle a foulé aux pieds la justice et « le bon sens, la morale et la politique ; elle a été en même « temps ingrate et insensée ; elle a méconnu et outragé et « les lois éternelles de Dieu, et les conditions vitales de la « société, et tous les bons instincts de ce peuple même au « nom de qui elle s'accomplissait... Si la révolution ne fut « pas maintenue ou ramenée dans la bonne voie, ce ne fut « la conséquence d'aucune nécessité, d'aucune force insur- « montable ; mais la faute de ses auteurs, chefs et soldats, « à qui manquèrent non les occasions ni les moyens, mais « *les lumières et le courage*, LE BON SENS ET LA VERTU. » M. Guizot et M. Mignet ne sont pas près de s'entendre sur les géants de 89 ! La France, les évènements, l'histoire, la Providence semblent penser comme M. Guizot ; M. Mignet vient de recevoir l'adhésion enthousiaste de M. Busoni, publiciste attaché à un journal d'images[1]. Si la cause de M. Mignet est vaincue, ce ne sera donc pas sans gloire... *sed victa* Busoni !

Les consolations et réparations que M. Mignet a voulu donner à la philosophie nous arrêteront davantage. Il entreprend de lui restituer un sage et noble esprit qui l'avait quittée pour le christianisme. Sous le manteau d'une confraternité rompue avant la mort, il inflige à ce converti des louanges dont il n'aurait pas voulu vivant ; il le glorifie d'avoir eu des doctrines qu'il a répudiées. C'est abuser du droit d'encenser les gens malgré eux. M. Mignet peut trouver que M. Droz est bon à reprendre, nous le trouvons bon à garder. Si l'Académie des sciences morales a besoin de revanches, qu'elle les cherche ailleurs.

M. Mignet suit M. Droz pas à pas dans sa vie, dans ses

[1] *L'Illustration.*

livres ; partout ce ne sont que respects, hommages, caresses. Il le loue d'avoir été incrédule, d'avoir trouvé la foi, de l'avoir dit, d'être mort en chrétien ; et tel est l'art de cette louange, qu'elle finit par diminuer la vénération due à celui qui en est l'objet ! M. de Montalembert nous avait fait aimer dans M. Droz un cœur sincère et courageux, un humble vaincu de la vérité. Sous le pinceau du nouveau peintre, cette belle physionomie s'altère, s'affaiblit, s'efface. C'est encore M. Droz et ce n'est plus lui. On cherche ; on s'aperçoit que, tout simplement et tout innocemment, M. Mignet a substitué le philosophe au chrétien.

Cette clef ouvre tous les mystères de la contre-partie annoncée ; elle apparaît alors complète et en règle jusque dans les moindres détails. Ainsi M. de Montalembert félicite M. Droz d'avoir reçu, pour ses *Pensées sur le christianisme*, l'approbation de l'Archevêque martyr ; M. Mignet ne dit rien de cette approbation et en rappelle une autre, que M. Droz reçut d'un autre personnage, Andrieux. C'était en 1825 ; Andrieux, l'un des fifres de l'armée libérale, trouva bon de célébrer M. Droz, parce qu'il ne ressemblait point à

> .... ces prétendus docteurs
> Qui, de toute lumière obstinés détracteurs,
> Au char de la Raison s'attelant par derrière,
> Veulent à reculons l'enfoncer dans l'ornière.

Ces prétendus docteurs étaient M. de Maistre, M. de Bonald, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. Rien de plus vrai, M. Droz ne leur ressemblait point ! « Je ne saurais, « dit M. Mignet, omettre ce passage alors tant applaudi, « et qu'on me saura gré, je pense, de citer tout entier. » Et il répète avec une volupté sourde : *De toute lumière obstinés détracteurs !* Il se pourrait que M. Mignet n'eût point d'esprit.

Lorsque « le spirituel Andrieux » lui faisait ce compli-

ment, M. Droz allait bientôt commencer, dans le secret le plus intime de ses pensées, le combat qui fut la grande affaire de sa vie, et que M. de Montalembert a si loyalement raconté : combat d'une âme droite et naturellement chrétienne contre une raison faussée dès ses premiers pas.

M. Droz aimait et pratiquait la vertu dans les plus larges limites que se puisse faire la conscience humaine abandonnée à ses seules ressources. Pour s'encourager au bien et encourager les autres, il avait trouvé que la vertu est une excellente spéculation. De cette idée, il avait tiré un livre que M. Mignet vante extrêmement, l'*Essai sur l'art d'être heureux*, reflet de la *Chaumière indienne*, œuvre en effet d'un brave homme, mais qui ne persuadera jamais à personne que le bonheur n'est pas à lui seul tout l'art de la vertu. Longtemps avant M. Droz, son livre était écrit : c'est l'histoire du rat dans un fromage. La vertu qu'il préconise et que M. Mignet rehausse, est sœur de cette charité qui oblige à dix pour cent. Elle décide (c'est l'analyse de M. Mignet) que l'homme doit établir la raison suprême directrice de sa vie, et empêcher ses sentiments de lui apporter des souffrances en devenant des passions ; — qu'il doit chercher ses jouissances dans l'exercice bien entendu de ses facultés ; —ne pas dérégler ses désirs par ses imaginations ;—mettre ses intérêts dans ses devoirs ;—se marier à propos, trouver dans une femme qu'il aime le complément délicieux de son être ;—avoir des enfants vertueux, pour l'agrément de l'âge mûr et l'utilité de la vieillesse ;—tout en obéissant aux plus belles lois de la nature, se procurer les plus admirables satisfactions ;—ne pas viser à la fortune et s'arrêter à l'aisance ;— être bon parent, bon ami, bon citoyen ;—être sobre ;—s'élever par de religieuses espérances vers Dieu (le dieu des bonnes gens), dont la providence veille sur nous ici-bas et dont la justice nous attend là-haut. Enfin, tout ce qu'il faut pour aimer à voir lever l'aurore. « Telle est,

« ajoute gravement M. Mignet, la *vraie*, la *noble*, la *char-*
« *mante* philosophie qu'enseigne M. Droz dans son *Essai*
« *sur l'art d'être heureux.* »

M. Droz n'en était pas si content de cette vraie, de cette noble, de cette charmante philosophie! Il ne se disait pas encore qu'elle est incapable de donner au monde une sœur de charité; mais il s'avouait que la très-petite dose de morale nécessaire pour la pratiquer n'avait point de bases certaines dans son cœur. La lumière qu'il suivait avec peine et labeur paraissait à sa sincérité entourée de trop d'ombres pour diriger des hommes moins heureux ou moins apaisés que lui. Tout bienveillant et bon qu'il fût, soit qu'il écoutât ses amis, soit qu'il s'écoutât lui-même, il connaissait que le moraliste est ce personnage des contes de fées, de la bouche duquel sortent des diamants et des vipères; les vipères en plus grand nombre que les diamants! Il ne ferma pas lâchement les yeux devant ce phénomène. Il avait écrit et imprimé; il se mit à réfléchir. Le résultat de ses réflexions fut que la morale humaine, à quelque source pure qu'on ait soin de la puiser, non-seulement « ne peut rien pour améliorer de grandes masses d'hommes, » mais encore échoue sur le petit nombre des esprits éclairés qui la cultivent. Voilà sa première découverte. Ce sage de profession, ce docteur placé sur le chandelier pour répandre la lumière, n'y voyait plus.

Il souffrait dans ses ténèbres, il en voulait sortir; mais tantôt la force, tantôt le courage lui manquait. Lorsqu'une fois l'esprit s'est donné une certaine culture, il n'y a plus d'ignorance religieuse sans quelque misérable effroi de la vérité. La vérité lui faisait peur. Il n'avait de croyance en Dieu que ce qu'il en faut pour n'être pas athée; un déisme radicalement incrédule à toute révélation. Sa raison, encore sous le joug des fausses doctrines dont elle pressentait le néant, se donnait pour prétexte que le catholicisme la ré-

duirait à de trop humiliantes soumissions ; elle flottait épouvantée sur le bord de deux abîmes : « Je niais, dit-il, l'efficacité de tous les moyens offerts pour améliorer les « hommes. Ces deux idées : *la philosophie est impuissante,* « *la religion est fausse,* m'étaient sans cesse présentes, et « portaient le découragement jusqu'au fond de mon âme. « *J'essayai de ne plus penser ;* et, *dans quelques moments,* « *je me flattais d'y réussir.* » O prodige de la philosophie! Voilà un philosophe de cinquante ans qui s'exerce à ne plus penser ! Par bonheur, l'*Art d'être heureux* avait déjà paru. Dans la situation d'esprit où il se trouvait, M. Droz eût craint de le mettre au jour. Comment se résoudre à ajouter ce dernier chapitre : *De la nécessité de ne point penser et des moyens d'y parvenir !*

Il se raffermit ; il ne cessa ni de penser ni de chercher ; il relut l'Evangile, il pria ; vains efforts ! « La vraie, la noble, la charmante philosophie » l'avait mis en garde contre la divinité du Christ ; l'Evangile n'était encore à ses yeux que le plus beau des traités de morale ; sa prière retombait inféconde sur lui. Il l'adressait au Dieu inconnu, elle n'était pas accueillie du Dieu qui s'est montré sur la croix pour être appelé par son nom.

Enfin pourtant, un jour, comme le pauvre moraliste, ayant perdu la paix et se sentant entièrement abattu, délibérait de se recoucher dans l'incrédulité, cette fosse des vivants, Dieu, qui voit les bons désirs, eut pitié de sa faiblesse. Il lui envoya une pensée dont le bel orgueil de la science l'avait écarté jusqu'à ce moment. Il dit à cet aveugle : Va questionner un prêtre ! M. Droz passa la nuit sans sommeil, triompha d'une dernière hésitation, vit le prêtre et fut chrétien. Non pas chrétien de littérature et de maximes, mais chrétien tout à fait, dans sa vie privée et publique, et plus ouvertement même que ne semblait le promettre son caractère mesuré. Il ne voulut pas que l'on pût attribuer

sa conversion aux douleurs et aux revers ordinaires de la vie humaine, ni aux apaisements naturels de l'esprit, ni aux appréhensions de la mort. Il était un converti de l'étude et de la grâce, il lui plut qu'on le sût bien :

Allons aux yeux des hommes,
Braver l'idolâtrie et montrer qui nous sommes !

A soixante-dix ans, ravi de cette vérité cherchée si longtemps, trop tard connue, trop tard aimée ; avec un renouvellement de jeunesse, et cependant plus grave que jamais, il écrivit, il publia ces deux petits livres qui sauveront son nom de l'oubli : les *Pensées sur le christianisme* et les *Aveux d'un philosophe chrétien*. Le dernier, plein d'une grâce d'honnêteté indicible, est tout à la fois le récit de sa conversion et la rétractation de ses erreurs : « J'ai longtemps « méconnu la vérité, la puissance et les charmes de la reli- « gion du Sauveur... Une longue suite d'observations m'a « fait reconnaître que la raison est souvent un guide incer- « tain de sa route ; j'ai appris où se trouve *ce que la phi- « losophie sera toujours impuissante à donner*, et je vis « s'évanouir les préjugés qui semblaient être innés en « moi. »

Cette marche longue, difficile et victorieuse, qui porta M. Droz d'une incrédulité entière à une foi parfaite, on sait avec quel soin M. de Montalembert l'a décrite. M. Mignet, historien et philosophe, n'en voit rien, ou plutôt n'en veut rien dire. Il fait voyager le lecteur par le même chemin, mais avec un bandeau sur les yeux ; et, au terme du voyage, il s'arrange pour que le site lui semble peu différent. Il paraît que la tolérance philosophique ne va pas jusqu'à permettre à un honnête homme de dépriser la pure philosophie. Ce que M. Droz lui-même a voulu expliquer comme un changement du tout au tout dans sa pensée, comme le jour succédant à la nuit, son obligeant pané-

gyriste l'indique à peine comme une modification en soi insignifiante ; une espèce d'arrangement et de dernière main que le moraliste aurait donnée à ses anciens systèmes, sans y changer rien. Qu'avait-il à corriger ? M. Mignet, examinant l'un après l'autre les livres que M. Droz a publiés avant sa conversion, les déclare tous excellents. Il ne fait de réserve contre aucun ; pas même contre ce médiocre volume de l'*Art oratoire,* où le jeune ennemi des préjugés admire Mably, loue Garat et parle avec de beaux mépris de Pie VI, des « vils cénobites » et « de ces siècles d'ignorance « où l'Europe semblait mesurer le degré de respect qu'elle « accordait aux erreurs sur celui de leur absurdité. » Il ne blâme que les défauts de *Jacques Fauvel,* roman philosophique et historique écrit en société avec « le second Picard ; » livre dont M. Droz ne voulait pas même prononcer le titre. On a vu ses élans pour l'*Essai sur l'art d'être heureux.* Il épuise son encens devant le traité de la *Philosophie morale,* dans lequel M. Droz, « réunissant les avantages de tous les systèmes philosophiques, sans rencontrer les inconvénients d'aucun, *les concilie par un éclectisme supérieur,* et arrive ainsi *à une sorte* d'unité morale. » Après avoir publié cet ouvrage, M. Droz, interrogeant son âme loyale, se disait tristement : *La philosophie est impuissante !* Mais M. Droz n'y entendait rien. « Par ce livre, dit « M. Mignet, M. Droz se place parmi les *vrais philosophes.* « Il appartient à cette grande école de la raison libre et de « la vertu éclairée, qui commence à Socrate, qui se retrouve « dans tous les progrès de l'esprit humain, et dont les des- « tinées sont immortelles. » Eh ! mon Dieu, à quoi bon ce pathos, puisque les *Aveux* du philosophe sont là ! *Aveux,* ne comprenez-vous pas ce titre ? Ne comprenez-vous pas qu'il *avoue* que sa raison n'était pas libre et que sa vertu n'était pas éclairée ?

Nous nous demandions comment M. Mignet se tirerait

de ces importuns *Aveux*. Il y vient le plus tard possible, pour se donner le prétexte d'être court. Les *Aveux* et la grande histoire qu'ils racontent, c'est-à-dire tout l'écrivain, tout le philosophe et tout l'homme, sont expédiés en un petit paragraphe. « Les beaux sentiments et les *touchantes* « *certitudes* que M. Droz avait toujours *trouvés* dans sa « philosophie (*la philosophie est fausse !*), il les avait de- « puis longtemps *fortifiés encore* par la religion... Les « doutes, qu'il conserva longtemps, se dissipèrent enfin, « *non aux illuminations de la grâce*, mais aux lumières « de la réflexion... Il exposa alors, dans les *Aveux d'un* « *philosophe chrétien* et dans les *Pensées sur le christia-* « *nisme*, l'histoire et la raison de sa conversion. Ces deux « petits ouvrages, confession délicate d'un esprit raison- « neur, M. Droz les offre, mais avec une tolérance discrète, « à ceux qui, étant comme lui sortis des *paisibles* domaines « de la foi (il n'avait jamais vécu que dans les paisibles « domaines de l'incrédulité), seraient tentés d'y rentrer comme lui. »

Voilà du style tempéré, et l'on conviendra que M. Mignet sait aussi se servir de l'éteignoir. Comment pourrait-il mieux faire entendre que M. Droz, vieillissant et fatigué, entra philosophiquement dans le christianisme pour n'avoir plus rien à faire ? La foi était là, de plain-pied avec l'Académie des sciences morales ; il n'y avait qu'à pousser une porte entr'ouverte ; il la pousse, tout est dit. M. de Montalembert croit que c'est un philosophe qui se rend à Dieu ; point du tout ! c'est un raisonneur qui prend sa retraite.

Par malheur, la tempérance et la concision du récit nuisent ici à l'exactitude historique. M. Droz dit lui-même qu'il n'avait trouvé *aucune certitude* dans sa philosophie. Passant de l'incrédulité tranquille au scepticisme, il douta de la raison humaine, il douta de Dieu ; ce fut tout ce qu'il obtint

des « lumières de la réflexion. » Comment ses doutes furent-ils dissipés? La grâce, « une illumination de la grâce, » fit cet ouvrage, que les sciences morales et politiques n'ont pas coutume d'opérer. Il le dit, il doit le savoir, il faut l'en croire. C'est lorsqu'il est enfin inspiré d'aller trouver un prêtre, qu'une première lueur d'espérance et de foi le ranime ; c'est après son premier entretien avec ce prêtre qu'il commence à marcher d'un pas sûr ; il lit comme on lui a dit de lire, il prie comme on lui a dit de prier, il est déjà chrétien, car il est déjà humble et obéissant ; aussitôt ses doutes se taisent.

Relisons cette belle page des *Aveux*, un historien de M. Droz n'aurait pas dû l'oublier.

J'allai revoir le digne prêtre, je lui annonçai que mes doutes étaient entièrement dissipés. Je lui exprimais ma reconnaissance. Il m'interrompit : « Remercions Dieu, me dit-il, vous l'avez prié avec confiance de vous éclairer, et sa bonté vous exauce. » Les idées qu'il me développa dans la suite de notre conversation, peuvent se résumer en ces mots : « N'oublions jamais que Dieu est l'auteur de tout bien. Les convictions formées par le seul raisonnement seraient à peine des croyances, ce seraient des opinions variables comme la raison qui les aurait produites ; ainsi l'âme, pour s'élever à l'immuable christianisme, a besoin des dons célestes, la GRACE, la foi. *Les incrédules jugent ces paroles superstitieuses ; plaignons-les d'ignorer les relations du ciel avec la terre.* Dieu, pour notre bonheur, a voulu nous rappeler sans cesse le besoin que nous avons de lui et la puissance qu'il exerce sur nous ; ce n'est pas uniquement en religion, c'est en tout qu'il se réserve d'accorder ou de refuser des dons précieux. L'homme, par lui-même, ne pourrait subvenir à sa vie matérielle ; il cultive, sa main conduit la charrue ; mais il faut que Dieu daigne envoyer des pluies bienfaisantes qui fassent germer les grains, et que son soleil dore nos moissons. Le travail ne suffit pas à la vie physique, le raisonnement ne suffirait pas à la vie morale.

Le saint prêtre, en terminant, me pressa dans ses bras : « Prions, me dit-il, prions pour vous et pour moi. » Je m'agenouillai près de lui, et mon âme, s'unissant à la sienne, y puisait la ferveur ; il me sembla que

le ministre du Dieu de vérité m'enveloppait de ses vertus ; *je sentis en moi* que le Tout-Puissant exauçait sa prière.

Que M. Mignet y consente ou non, la grâce est là autant que dans la conversion de saint Paul. Dieu n'a pas besoin d'employer les foudres et les tremblements de terre et ne fait pas à tous ses adversaires l'honneur de les renverser sur le grand chemin. Mais qu'il terrasse le persécuteur, ou qu'il se contente de dire au publicain : *Suis-moi*, et au lépreux : *Va te montrer au prêtre*, c'est toujours la même grâce et le même miracle, qui sollicite et ne violente pas la liberté. La puissance de l'illumination dépend de la bonne volonté humaine, non du nombre des feux allumés. Une veilleuse, quand nous ouvrons les yeux, suffit pour nous diriger dans les ténèbres ; mais, quand même le ciel et la terre s'embraseraient, qu'importe aux yeux qui ne veulent pas voir ?

Ces yeux-là sont ceux de M. Mignet, qui passent pour les meilleurs de l'Académie des sciences morales et politiques. Se peut-il qu'un homme qui a de la lecture, qui n'en est plus à ses débuts dans le monde, ne s'aperçoive point des faux pas où cette volontaire cécité l'engage. Nous le prions d'examiner en bonne conscience, pour lui seul, non pour le public, le travers d'esprit qui lui a inspiré le travail dont nous relevons les plus notables erreurs. Comment ! il est philosophe, écrivain, historien, docteur ès-sciences morales et littéraires, peseur juré depuis nombre d'années des idées et des doctrines des penseurs contemporains ; c'est sa fonction de savoir ce qu'il y a dans une intelligence et dans un livre, et d'en rendre compte, moins comme critique que comme magistrat ; et, en dépit de tous ces titres, en dépit de tous ces devoirs, ayant à s'occuper d'un chrétien, il s'impose puérilement la tâche de coller sur le visage de ce chrétien le masque d'un philosophe ! Il lui donne des louan-

ges contre lesquelles le chrétien a protesté d'avance et que sa propre conscience désavoue ! A quoi bon ? Qui espère-t-il tromper ? De tous les livres de M. Droz, il n'y en a que deux qui lui survivent, ce sont ceux qui proclament son amour réfléchi pour la religion catholique, son dédain raisonné pour la philosophie irréligieuse qui l'abusa longtemps. Si M. Mignet voulait attaquer M. Droz, c'était là qu'il fallait le prendre. Je trouve quelque chose d'hypocrite, d'immoral et tout à la fois de ridicule à vouloir prouver que M. Droz n'avait qu'une philosophie dont le christianisme pouvait s'accommoder, ou qu'un christianisme dont l'Académie des sciences morales et politiques s'arrangerait. Cela n'est pas ; il l'atteste, et personne n'en peut douter. *De toute lumière obstiné détracteur*, M. Mignet esquive ce témoignage ; mais le témoignage existe, c'est M. Mignet qui ne sera pas cru. Le voilà bien avancé, et il a fait un heureux tour !

Nous ne disons rien du mérite littéraire de cette prétendue notice historique, qui présente, au lieu de l'homme vrai, un personnage imaginaire. M. Mignet est très-célèbre pour la beauté de son style. On le trouve calme, majestueux, sans ride et sans effort, joignant l'agréable à l'utile. Nous le voulons bien ; mais nous croyons voir une onde épaisse qui coule entre deux rives de pierre, chargée de bateaux marchands. C'est beau comme le canal de l'Ourcq ; c'est tranquille, nettoyé et fade. Quand on y tombe, on s'y noie; quand on y pêche, on en retire toutes sortes de débris et de vieilles hardes qui gisent là depuis les temps les plus reculés. Echantillon des richesses que l'on trouve dans la notice sur M. Droz : « Il est des temps où l'on *pense* sans ces-
« ser de croire.—La pensée de Pascal s'*était humiliée sous*
« *le joug de la foi,* et le puissant esprit de Bossuet n'avait
« eu aucune peine à s'arrêter avec respect devant les mys-
« tères de la révélation. — Le dix-huitième siècle avait

« porté un examen hardi sur les fondements de la croyance « comme sur ceux de la société, etc., etc. » C'est un dépôt de phrases et de tournures aussi nouvelles. Jamais une image, mais jamais un substantif sans adjectif : *patriotiques* exploits, — *vaillantes* armées, — *belles* espérances, — *pieuses* ardeurs.

Que l'on donne à M. Mignet le prix de discours français, et que l'on nous ramène aux alinéa de M. de Girardin !

ges co

NOUVELLE LÉGISLATION SUR LA PRESSE.

18 février 1852.

L'article que l'on va lire applaudit à la législation en vertu de laquelle l'*Univers* a été supprimé huit ans après. Quelques feuilles libérales ont pris soin de le rappeler dans leur commentaires sur le décret de suppression. Je dois avouer que je n'éprouve aucun embarras en réimprimant cet article, et que je l'écrirais encore aujourd'hui. — 10 juin 1860.

Le régime de la censure a cessé. Nous en profitons pour dire que nous acceptons la nouvelle loi sous laquelle va vivre la presse. Cette loi pourra paraître sévère, si on se reporte à la liberté dont la presse jouissait il y a trois mois; mais en même temps, l'usage que la presse, en général, faisait de cette grande liberté, justifiera les rigueurs ou plutôt les précautions dont elle est aujourd'hui l'objet. Nous parlons comme nous avons toujours parlé. Toujours nous avons dit qu'une trop large liberté d'écrire était fatale au pays, destructive de l'ordre, corruptrice des bonnes mœurs et du bon sens, et qu'elle se changeait en oppression véritable pour le plus grand nombre des citoyens.

Pour notre part, tout en nous servant de la liberté, nous avons vécu sous cette oppression. Durant les derniers mois du régime qui a fini le 2 décembre 1851, nous ne pouvions

plus ouvrir sans une sorte de terreur les journaux qu'on nous apportait chaque matin. Ce n'était pas, on le pense bien, ce que nous y trouvions d'injures contre nous personnellement qui nous faisait peur. Notre obscurité nous mettait à peu près à l'abri de ces coups méchants et traîtres qui allaient chercher les hommes politiques, et nous aidait à porter la petite part qui nous était faite dans ces insolences et dans ces calomnies. Ce qui nous épouvantait, c'était le déchaînement de l'injure et du mensonge contre l'Eglise. Quatre ou cinq feuilles surtout, que nous ne voulons pas nommer, les unes parce qu'elles ont disparu, les autres parce qu'elles semblent s'être corrigées, avaient pris à tâche de diffamer la religion toujours et sur tous les points, dans son histoire, dans ses dogmes, dans ses œuvres, dans ses ministres ; elles le faisaient avec un emportement et une impudeur de mauvaise foi qui rendait le combat entièrement impossible. Il y avait là, non-seulement tout l'effort des détestables doctrines qui menaçaient la société, mais encore du fiel, et, nous l'osons dire, de la scélératesse de sectaire. Les choses en étaient venues à cet excès, que nous hésitions souvent à rétablir même la vérité des faits les plus connus et les plus honorables, tant nous étions assurés de provoquer aussitôt une nouvelle explosion de fange, et d'en voir l'Eglise inondée. Nous nous déclarons hautement cent fois plus libres aujourd'hui que nous l'étions alors. Nous attestons en notre âme et conscience, et comme des témoins fidèles, que ce gens-là étaient sans foi, qu'ils ne pouvaient involontairement se tromper à ce point, qu'ils mentaient de dessein formé, ou qu'ils n'étaient que des maniaques furieux. Dans l'un comme dans l'autre cas, la société n'a rien à perdre à ce qu'ils se taisent ou à ce qu'ils tremblent : elle y peut gagner au contraire, et eux aussi : car ils ne sauraient faire de métier plus déshonorant, plus funeste aux autres et à eux-mêmes que ne l'était celui-là.

Nous acceptons avec joie tout ce qui semble devoir les empêcher de le reprendre.

Nous savons que la loi qui pèse sur eux pèse aussi sur nous ; nous savons qu'elle peut même, si on le veut, les mettre à l'aise et nous écraser. Nous approuvons la loi, non l'usage mauvais qu'on en voudrait faire. Mais, franchement, ce danger, nous le craignons peu.

En se réservant l'arme terrible et toute puissante de la suppression facultative, le Pouvoir se constitue le protecteur de toutes les choses que la presse pourrait léser, et qui ne trouveraient pas dans la vigilance du Ministère public et dans l'esprit de la magistrature une suffisante garantie. Au premier rang de ces choses qu'un gouvernement équitable et sage doit faire respecter, figure la religion. On peut reprendre contre elle, avec moins d'éclat et de cynisme, mais d'une manière extrêmement dangereuse, la guerre qu'on lui faisait il y a quelques mois, et qui avait été déjà poussée d'une façon si vive sous la Restauration. C'est un plan que la Révolution n'abandonne jamais, car il prépare et commence la série de ses victoires. Le Gouvernement, sans doute, y veillera ; l'Eglise et le clergé ne seront pas déshérités de la protection à laquelle ont droit toute institution publique et tout corps constitué. La discussion reste encore la loi du temps ; en tolérant la discussion, le Pouvoir peut et doit interdire cet abominable système de diffamation par la plume et par le crayon, qui ne laisse place à aucune défense, et auquel aucune vérité ne résiste.

Agir ainsi, ce ne sera pas seulement protéger les institutions, les corps constitués et les personnes publiques ; ce sera protéger encore la presse. La presse ne peut exercer une influence utile pour le pays et honorable pour elle-même, qu'à condition d'être surveillée et défendue par une force extérieure contre l'envahissement de ce brigandage dont elle a subi la juste punition, sans qu'aucune main se

soit levée pour la défendre. Un écrivain qui a des convictions fortes, des doctrines arrêtées, des sentiments honnêtes, et qui veut triompher par la raison, non par la ruse ou la violence, se trouvera libre sous une législation semblable à celle qui nous est faite, pourvu qu'elle soit appliquée dans un esprit d'intelligence et d'impartialité. Il n'y a pas grand mal à ce que nous soyons forcés, tous tant que nous sommes, de demander désormais le succès à nos études et à notre mérite. Sous la Restauration, M. de Bonald, à l'occasion de la réimpression de ses *Mélanges,* publiés sous l'Empire, c'est-à-dire à une époque où la loi actuelle sur la presse eût passé pour être l'excès de la liberté, écrivait cette phrase : « J'ai « donné des *Mélanges*, des dissertations insérées presque « toutes dans les journaux du temps, et d'un temps où il « y avait *plus de liberté pour les auteurs et plus de res-* « *pect pour la vérité*, et même plus de surveillance sur les « mauvaises doctrines qu'*aujourd'hui ;* des dissertations sur « différents points de politique, de morale, de littérature, « toujours appliquées à ma manière, qui heureusement, est « la vôtre, de considérer la religion dans la politique, et la « politique dans la religion » (*Lettre au comte de Maistre,* 30 *mars* 1819). Ce qui contentait M. de Bonald peut suffire à tout le monde. Il n'y a pas, parmi les écrivains de la presse, un seul homme vivant digne de tenir une plume qui ait besoin d'une loi plus large, et nous sommes tentés de croire que tous s'applaudissent intérieurement de n'avoir plus les dangereux confrères dont le 2 décembre nous a débarrassés.

A partir d'aujourd'hui, nous retrouvons, à nos risques et périls, la faculté d'apprécier les actes du Gouvernement. Nous en userons avec respect et indépendance, pour la critique comme pour l'éloge. Sans blâmer la censure préventive, qui était une nécessité du moment, nous ne l'aimions pas. Elle a été assez peu rigoureuse ; néanmoins elle nous

gênait. Après avoir adhéré dès le 4 décembre, c'est-à-dire dès le jour où l'émeute socialiste s'est montrée menaçante, au grand coup qui nous délivrait des conjurations révolutionnaires et de l'anarchie ; après avoir applaudi à quelques mesures bien inspirées, nous avons dû, devant d'autres mesures que nous ne pouvions approuver sans réserve, et dont la critique n'était point permise, prendre la résolution de nous taire sur tous les actes du Gouvernement. Maintenant, pouvant blâmer, nous oserons applaudir. Nous nous glorifions de n'avoir jamais, depuis quinze ans, fait d'opposition systématique à personne, à aucune nuance d'opinion, à aucun pouvoir, à aucun homme. Nous ne commencerons pas aujourd'hui. Nous serons ce que nous avons voulu être toujours, des gens de bonne foi. Nous ne consentirons pas plus à dépendre de l'opinion que du Pouvoir. Dans notre allure, comme dans nos convictions, nous sommes ce que nous avons été ; nous resterons ce que nous sommes, les enfants et les serviteurs de l'Eglise, acceptant ce qu'elle accepte, honorant ce qu'elle honore, ennemis de tous ses ennemis.

Dans cette ligne si droite, nous trouverons non-seulement, ce qui est tout naturel, des adversaires, mais encore des calomniateurs. On cherchera, on trouvera même, on l'a déjà fait, quels intérêts personnels nous dirigent ; mais comme, en dépit de ces belles découvertes, il ne dépend que de nous, et de nous seuls, de donner un fonds à la calomnie, nous sommes tranquilles. La calomnie ne durera jamais longtemps, et les calomniateurs finiront par avoir le chagrin de nous respecter.

ANNONCE DE L'EMPIRE.

1er avril 1852.

Exhortation à la confiance et à la paix.—Hostilité bourgeoise et révolutionnaire contre l'autorité civile et religieuse, véritable danger du nouveau régime. — Conseils au Prince. — Ce que la religion fait pour l'Etat.

Le prince Louis-Napoléon possède à un dégré rare le don des paroles opportunes. Il y a dans son langage officiel, toujours net et simple, une mesure de résolution et de franchise qui va droit à l'intelligence et au goût de la nation. Toute situation s'éclaircit et s'apaise, quelque incertaine et émue qu'elle soit, dès qu'il a dit son mot. Ce talent est d'autant plus apprécié maintenant, que l'expérience y fait voir le caractère même de l'homme encore plus que son habileté. C'est le mérite principal du discours par lequel il vient d'inaugurer l'entrée en fonction des grands corps de l'Etat. Ce discours si hardi, où le chef de la République déclare nettement, à la face de la France et du monde, qu'il est en mesure et en volonté de saisir, s'il le faut, la couronne, ne paraît et n'est dans la réalité qu'un avertissement donné aux partis. La mémoire des partis est courte. Après la transaction qui leur a été imposée le 2 décembre, ils pourraient reprendre les allures qu'ils avaient auparavant, atta-

quer le pouvoir, se coaliser, se combattre. Le Prince leur déclare que s'il en est ainsi, ils feront eux-mêmes l'Empire, comme ils ont fait eux-mêmes la dictature. Nous ne pouvons désapprouver ce langage ; nous engageons les partis à le prendre au sérieux. La France, même la France bourgeoise et parlementaire, a désiré la dictature dès qu'elle n'a plus vu aucun rempart contre l'anarchie Nous avons affaire à un pays qui s'arrangera toujours mieux de trop de pouvoir, que de trop de liberté. Il ne faudrait pas le contraindre beaucoup pour l'engager à chercher un repos définitif dans une dictature définitive. Cette seconde dictature serait nécessairement plus dure et moins prudente que celle par où l'on vient de passer.

Louis-Napoléon n'a rien dit de trop. Trois fois il a pu se proclamer empereur ; jamais aussi facilement qu'à présent. Il ne s'agit pas de s'indigner et d'invoquer les dieux vengeurs de la tyrannie. Ces dieux-là sont devenus sourds. A se faire empereur, il y aurait peut-être imprudence, témérité, hasard prochain ; pour notre compte, nous le croyons. Mais, en bonne conscience, qui s'y opposerait ? Le sentiment de la France est favorable à Louis-Napoléon. Quelles que soient l'opinion et la mauvaise humeur de Paris, quoi que dise la Fronde des salons, quoi que fasse l'intelligente opposition des boutiques, Louis-Napoléon est plus fort que le bel esprit constitutionnel qui lui décoche des épigrammes, ou qui s'amuse à jeter dans les scrutins les noms si attrayants de MM. Carnot, Bixio et Sue. Il a poussé dans le cœur des masses des racines fortes et profondes ; il y puise une sève qui n'est pas près de tarir. La hardiesse de son bon sens, ses services, sa modération, lui ont valu une sympathie mêlée de confiance qui lui constitue une force propre et incomparable. Ce n'est p'us son nom seulement qui lui fait une valeur politique immense, c'est sa personne. Le temps est passé où, même les hommes de

bonne foi, pouvaient ne voir en lui que le possesseur médiocre et presque risible d'un prodigieux talisman.

Nous devons l'avouer, cette sympathie mêlée de confiance dont nous venons de parler, nous l'éprouvons aussi. Lorsque la critique n'a pas toute sa liberté, c'est une chose délicate de louer un homme devant qui fument tant d'encensoirs. Néanmoins, si l'on veut bien prendre en considération que nous ne sommes personnellement, ni les obligés, ni les solliciteurs du Prince, que nous ne lui avons jamais parlé, que nous ne l'avons jamais vu, que nous ne lui demandons rien, on nous permettra de dire que nous lui savons gré de deux choses : du bien qu'il a fait, et qu'il pouvait ne pas faire ; du mal qu'il pouvait faire, et qu'il n'a pas fait. Nous croyons à ses bonnes intentions souvent manifestées ; nous croyons qu'il n'a pas une ambition vulgaire, car l'ambition peut être vulgaire, et on l'a vu, même quand elle vise à la couronne. Dans le nuage d'encens qui l'entoure, nous voyons, si on veut nous passer le mot, qu'il conserve sa tête. Il travaille, il multiplie ses actes avec une fécondité tranquille, et tous les jours il bâtit quelque chose sur le terrain qu'il a repris à la Révolution. Nous n'admirons pas tout depuis quatre mois ; mais, en somme, si nous souhaitions davantage, nous n'espérions pas tant.

Nous sommes de ceux qui ne demandant point à gouverner, et qui tolèrent qu'on les gouverne. Ceux-là savent qu'un gouvernement, surtout un gouvernement nouveau, quelque puissant qu'il soit, a beaucoup d'esprits et d'intérêts divers à ménager. Ils savent aussi qu'un gouvernement ne se trompe pas toutes les fois qu'ils seraient tentés de le croire. Ils savent enfin qu'un gouvernement peut se tromper : et ils souffrent patiemment qu'il se trompe, tant qu'il ne fait rien de systématique dans le faux et d'irréparable. Leur raison se contente, si l'ensemble garde un certain caractère de force, de bonne volonté, de justice, qui

fasse entrevoir une amélioration possible et laisse espérer un lendemain.

Or, à travers la foule des décrets qui ont paru et des mesures qui ont été prises depuis quatre mois, on voit se dessiner un plan général de politique et d'administration dont l'opinion n'est point mécontente, et que la raison peut admettre. Le pouvoir, libre dans son action, agit, mais non pas sans conseil et sans étude ; il croit à son droit de pouvoir ; il ne craint pas de montrer de la promptitude, même de l'énergie, et cette énergie, malgré quelques excès de subalternes, ne dégénère pas en violence. Un seul décret, celui qui fait rentrer dans le domaine de l'Etat une partie des biens de la famille d'Orléans, a pu inquiéter la conscience publique. En général, la main du chef se fait sentir sans se faire haïr, sauf peut-être de ceux sur qui elle pèse nécessairement dans l'intérêt de la sécurité commune, et encore ne leur impose-t-elle rien d'insupportable. Bref, ce qui pouvait, et ce qui peut encore ne point paraître facile, Louis-Napoléon reste populaire, et cependant continue de réagir contre les doctrines et contre les habitudes de la Révolution. Sans doute, on peut, avec plus ou moins de raison, trouver à critiquer beaucoup sur les détails ; mais voilà l'ensemble ; il est satisfaisant, et il n'exclut pas l'espérance. Nous ne savons pas si, dans l'état présent du pays, on peut espérer beaucoup mieux. Personne ne doutera qu'il ne soit trop facile d'avoir pire.

Quand nous voyons devant nous un vaste espace, — encore inconnu, sans doute,—mais dans lequel il est aisé de n'avancer qu'avec ordre et prudence, pourquoi nous aller poster résolument devant un rocher ou devant un abîme! Le Pouvoir actuel s'applique à rendre la France gouvernable ; telle est son œuvre avouée et acceptée : ce n'est pas la besogne des gens sages de s'appliquer à raviver l'anarchie. Ne le rendons pas exclusif, lorsqu'il désire ne pas

l'être ; ne le contraignons pas à fermer les portes qu'il veut laisser ouvertes. A quelque drapeau que nous appartenions, nous tous qui voulons une France ordonnée et forte, qui aspirons à un gouvernement définitif et non pas à un despotisme définitif, et qui savons qu'il n'y a de liberté que derrière l'autorité, comme il n'y a de sécurité que derrière un rempart, notre rôle est tout tracé. Nous ne devons pas relever contre le Gouvernement les armes révolutionnaires ; nous devons l'aider à combattre ceux qui voudraient s'en emparer. La France est un soldat, le meilleur des soldats ou le pire des maraudeurs. Le régime parlementaire ne sera jamais pour elle que la courte préface d'une plus courte orgie. Il la débauche, puis il la dégoûte ; et, comme pour se laver et s'absoudre de l'indigne ivresse où elle s'est laissé tomber, elle se jette aussitôt sous une discipline de fer ; mais la liberté périt dans ces fougues de désordre et de repentir, le caractère national s'altère, et le plus noble peuple du monde risque de finir par n'être plus qu'un héros dépravé. Nous contemplons aujourd'hui un de ces mouvements de retour vers la règle et vers la discipline, qui permettent à l'autorité de reprendre tout son empire ; et, par un rare bonheur, l'autorité se trouve en des mains qui n'en abusent pas. Ne la contraignons point d'en abuser, en faisant la faute de réveiller des tentations encore voisines et mal éteintes, dont l'effet serait de provoquer une rechute trop prompte ou de trop dures répressions. Entre l'anarchie et le despotisme, prenons le chemin qui mène aux lentes et durables réformes, aux patientes et solides reconstructions ; tâchons d'arriver à ce port tranquille qu'on appelle le règne des lois.

Tout n'est pas fait ! Malgré les cris de victoire de quelques amis du régime nouveau, d'autant plus enthousiastes et plus confiants qu'ils n'ont pas tous parlé le premier jour, le plus difficile reste à faire. La question est de savoir si les

limites et les contre-poids que l'action gouvernementale, jusqu'à présent libre et seule, va trouver dans la mise en activité des pouvoirs constitutionnels, seront pour elle des appuis ou des obstacles. Nous n'avons point la prétention de trancher un problème qui ne peut être résolu que par l'expérience. Mais il nous semble que le Prince va se trouver en présence de la véritable difficulté, disons le mot, du véritable adversaire de son gouvernement.

Quelques jours après le 2 décembre, Louis-Napoléon a dit à un homme éminent, qui nous l'a rapporté : *J'ai une mission à remplir et je la remplirai : je suis envoyé pour rétablir dans ce pays-ci l'autorité. Quand je quitterai la scène, j'aurai mis la France à l'abri des intrigants, des journalistes et des avocats.* Nous ne garantissons pas, bien entendu, la parfaite exactitude de cette parole ; mais nous en garantissons le sens et la plupart des mots. Et il n'y a là rien à quoi les actes survenus depuis lors donnent le moindre démenti.

Hé bien ! l'ennemi constant,sérieux, l'ennemi redoutable de l'*autorité*, c'est l'esprit révolutionnaire bourgeois, foncièrement et radicalement hostile à toute autorité civile et religieuse.

Cet esprit a un corps. Dans la langue des partis, on le nomme aujourd'hui l'*orléanisme ;* mais il a des adhérents partout, sous tous les drapeaux. Ils entourent le Prince lui-même, et si l'estrade du Président devient un trône, on les y verra aussi pressés, aussi nombreux qu'ils l'étaient autour de Louis-Philippe.

Ajoutons, pour être juste et pour rendre complètement notre pensée, qu'ils pourront n'y être pas moins fidèles. Et c'est ce qui rend plus dangereuse l'hostilité dont nous parlons : cette hostilité n'est pas dans les personnes, elle n'est pas dans les affections ; elle est dans les idées, dans les habitudes. Elle n'entreprendra rien directement et sciemment

contre la personne même du maître ; elle fera tout, comme par instinct, contre la véritable force, contre la sagesse de son gouvernement ; elle détournera sa vue des intérêts moraux pour le précipiter dans les intérêts matériels ; en un mot, c'est en essayant d'identifier le Prince avec elle, que la Révolution essaiera de se substituer à lui.

Nous pensons ne rien avancer qui puisse étonner la haute intelligence du Prince, en disant que la base même de l'autorité politique est l'autorité religieuse, et que jamais un peuple qui rejette ou méprise la loi de Dieu, ne sera un peuple respectueux et soumis devant la loi humaine. L'épreuve en est faite : la force matérielle ne remplace la force morale que très-imparfaitement et pour un temps très-court. C'est ce que l'esprit révolutionnaire bourgeois ne sait pas, ne veut pas savoir, ne saura jamais. Même quand la terreur des révolutions ranime en lui jusqu'à la ferveur et jnsqu'au délire l'esprit gouvernemental, le bourgeois regarde encore la religion comme un antagoniste naturel de l'autorité politique, dont on peut se servir un jour, mais avec lequel il faut rompre dès que le péril s'annonce prêt à passer. Le prêtre est un homme de police supplémentaire et provisoire, que la vraie police doit toujours surveiller et brider. On craint que par cette manière particulière qu'il a, et qu'il a seul, de rendre les bons offices qu'on lui demande, il ne vienne à se faire des amis. Pas de droit, pas de liberté à ces hommes noirs ! Qu'on ne leur laisse pas élever la jeunesse ! Qu'on ne leur permette pas d'enrôler le peuple dans leurs congrégations ! Qu'on leur mesure l'air, le sol, l'action, et, s'il se peut, jusqu'à la prière ! Ils ont des idées de domination, ils ne savent point marcher avec le siècle, ils nous ramèneraient au passé !... Car ces hommes qui datent de 89 avec tant d'orgueil, et qui, lorsqu'ils veulent dérouler tout leur arbre généalogique, remontent jusqu'à la sanglante anarchie du seizième siècle, trouvent que

les autres, particulièrement l'Eglise, ont un affreux passé.

Ce mauvais esprit venant à dominer dans les conseils du Prince, aurait des résultats de plus d'un genre ; nous n'en signalerons que deux. Le premier sera de paralyser la force la moins coûteuse, la plus saine et la plus féconde à laquelle on puisse demander l'amélioration du sort des masses ; cette force est la liberté des œuvres religieuses. Le second sera d'empêcher le Gouvernement de créer au profit de l'État une force immense contre les conspirateurs, en faisant descendre jusqu'au peuple toute la liberté qui était confinée dans la zône de l'aristocratie bourgeoise, et qui doit être autant diminuée là qu'elle sera ailleurs étendue et accrue. Liberté de la tribune, liberté de la presse, garde nationale, monopole de l'enseignement, monopole électoral, ce sont les libertés de la bourgeoisie. On sait ce qu'elle en fait. Liberté de la commune, liberté des œuvres, liberté d'enseignement, voilà les libertés du peuple, les seules dont il use ou qui lui profitent. L'esprit révolutionnaire bourgeois ne veut point les donner au peuple, et ne souffrira point, s'il est écouté, qu'on les lui donne, par la raison toute simple qu'il sera désarmé et qu'il n'aura plus rien à promettre lorsque le peuple en jouira.

Le Prince est justement préoccupé du sort des classes pauvres et souffrantes, lesquelles sont aussi les classes tentées et exploitées par la Révolution. Nous osons prier le Prince d'examiner une fois par lui-même quels secours les classes pauvres reçoivent d'une seule de ces œuvres de la charité religieuse qui se fondent sans frais, qui opèrent sans bruit, et que la révolution bourgeoise a tracassées et entravées de son mieux sous le dernier règne : il verra tout de suite si jamais un gouvernement, quel qu'il soit, peut suppléer par ses décrets et par ses largesses à cette action qui ne demande qu'à multiplier ses bienfaits. Le Prince peut ensuite s'enquérir du travail spécial d'une seule corporation

religieuse d'hommes ou de femmes, choisissant parmi celles qui, dans l'état actuel de la législation, ne sauraient être autorisées qu'à des conditions compromettantes pour leur but et pour leur avenir ; il apprendra de quels serviteurs ou, pour dire le mot, de quels esclaves volontaires du pauvre peuple, la société, sous l'inspiration de l'esprit révolutionnaire, rejette, condamne, flétrit le dévouement. Enfin que le Prince lise le catéchisme de n'importe quel diocèse : il connaîtra cet enseignement populaire de l'Église, que l'Université bourgeoise a si longtemps refusé d'admettre en concurrence du sien, a étouffé, a proscrit, a diffamé autant qu'elle l'a pu, et que l'esprit révolutionnaire bourgeois, s'il parvient à reprendre pied dans les conseils, étouffera, diffamera, proscrira de nouveau. Un jour d'étude et de réflexion suffit à tout esprit juste pour apprécier exactement ce péril.

La Révolution fera tout contre l'Église ; et tout ce qui se fera contre l'Église se fera contre le peuple, contre la restauration morale et matérielle des masses, par conséquent contre la restauration politique de la société. C'est dans la restauration morale que se trouve le vrai principe de toute restauration sociale. La bonne constitution, la vie d'un peuple, ne peut résulter ni de sa richesse, ni de sa force militaire, ni de l'auréole qui entoure le front de son chef, ni même de son respect pour la légalité, à supposer que la légalité puisse être respectée pour elle-même, indépendamment du sentiment religieux. Tout cela est momentané. Les croyances morales qui sanctifient les esprits et qui font respecter l'autorité sont la seule garantie de l'avenir des nations.

Et puis, enfin, cet esprit révolutionnaire bourgeois, où mène-t-il, que propose-t-il ? Il ne peut promettre à la France que ce qu'il lui a donné sous le règne de Louis-Philippe. Il rêve la plus stérile, sinon la plus impossible des résurrections. Nous entendons souvent parler de ces dix-huit an-

nées de cocagne. Années de liberté et de prospérité sans égales, dit-on : pour ce qui nous concerne, nous nions la liberté. L'Église de Jésus-Christ, insultée par l'église du Roi, qui était l'Université, a vécu sous le régime de la tolérance la plus étroite et la plus tracassière. Quant à la prospérité, on oublie trop comment elle a fini. Il a fallu le règne de Ledru-Rollin pour faire regretter le règne de Louis-Philippe. Dieu préserve la France d'un retour de cette prospérité achetée si cher, si vite évanouie, suivie d'un revers si injurieux ! Puissions-nous ne pas retomber sous le joug de cette bâtarde sagesse, qui condamna dix-huit ans la France à ne se compromettre dans aucune entreprise glorieuse et généreuse, qui lui lia les mains et lui glaça le cœur, qui la livra aux marchands, aux proxénètes, aux bouffons, qui tomba d'un croc-en-jambes de ses baladins et de ses pédants, et qui s'éteignit sans rien comprendre à l'ingratitude d'une nation qu'elle avait si bien repue et si bien amusée !

Ils ont cru gouverner la France, parce qu'ils l'avaient fait croupir.

Certainement, si Louis-Napoléon se veut livrer à cette politique, à ces hommes, et devenir un roi bourgeois, ils lui garantiront volontiers et sincèrement (autant qu'ils peuvent être sincères) les années, les succès, les splendeurs de Louis-Philippe. Ils ne le trahiront que pour la Révolution, ou même ils ne le trahiront pas ; ils le lâcheront, lorsqu'ils lui auront peu à peu tout ôté, le peuple, l'armée, l'Eglise et eux-mêmes.

Je veux qu'une fois en leur histoire ils se montrent fidèles, et qu'on admire le prodige d'un élu et d'un serviteur de la Révolution, vieillissant sur le trône où il l'aura fait régner avec lui ; quel en sera le résultat final, et qu'aura reçu de Louis-Napoléon le pays qui lui a dit à deux reprises et d'une voix si solennelle : *Sauve-moi?* Il aura reçu

son serment, et ce sera tout. La France, après lui, s'abîmera dans la fange du scepticisme, des corruptions et de l'anarchie ; et l'homme de ce siècle à qui Dieu fait la destinée la plus belle et la plus étrange, ne paraîtra devant la postérité que le héros d'une heureuse aventure.

IDÉES MILITAIRES ET RÉVOLUTIONNAIRES.

16 mai 1852.

Le *Moniteur* publie ce matin les discours prononcés au banquet de M. le Préfet de la Seine par M. le Ministre de l'Intérieur et par M. le Ministre de la Guerre. Le discours de M. le Ministre de l'Intérieur contient un éloge de la Révolution ; celui de M. le Ministre de la Guerre parle du sentiment d'envie avec lequel l'Armée songe aux souvenirs de gloire que nous a laissés l'Empire. Ces deux discours, fort applaudis des convives militaires de M. le Préfet de la Seine, sont de nature à fournir un sujet de conversation à toute l'Europe. Nous avouons que ni l'un ni l'autre ne nous semblent empreints de la sagesse qui caractérise ordinairement l'expression la plus élevée de la pensée du Gouvernement. En se complétant l'un par l'autre, ils renferment une sorte de menace à l'Europe, menace au nom des idées revolutionnaires, menace au nom de la force militaire. « Les armées « françaises, dit M. de Persigny, ont fécondé avec leur « sang, de par le monde, les germes d'une idée civilisa- « trice; et en illustrant la Révolution française, elles l'ont « tellement purifiée, agrandie et enracinée dans l'esprit des « peuples, qu'elle est désormais invincible. » — M. le général de Saint-Arnaud répond : « Ces souvenirs de gloire « font notre envie. »

Ils ne font pas l'envie de tout le monde ; l'Europe et la France elle-même savent trop ce qu'ils ont coûté.

Ce ne sont pas de pareilles idées ni de semblables paroles qui rétabliront l'ordre en Europe et qui consolideront en France la sécurité si difficilement rétablie. Les gouvernements étrangers ont sans doute le droit de croire que la Révolution n'est ni purifiée ni invincible, quand même on le croirait en France; nous ne voyons pas ce que la politique nationale peut gagner à ces vaines déclarations. Nos voisins sont toujours assez avertis de se tenir en garde contre nos effervescences, et on n'est pas assuré d'avoir préparé la victoire parce que l'on a mis la main sur la garde de l'épée.

Si la France n'était encore que le missionnaire armé de la Révolution, elle ne serait encore, quoi que l'on fasse et quoi que l'on dise, qu'un pays en révolution; il ne s'y ferait rien de stable ; le pouvoir ne s'y établirait pas, il camperait; il ne dominerait point comme le gardien de la justice, mais comme le chef d'un parti.

Assez de gens le pensent; ce ne sont pas les ministres qui devraient le dire.

LE *JOURNAL DES DÉBATS*

ET LE MOYEN AGE.

30 juin 1852.

Si le temps de saint Louis était notablement inférieur au temps de Louis XIV et au nôtre.

M. Carraguel dans le *Charivari* et M. de Sacy dans le *Journal des Débats*, s'échauffent depuis quelque temps à la même besogne, qui est d'établir que l'*Univers* veut ressusciter le moyen âge, et de bien faire comprendre au public le danger d'une pareille entreprise. Nous ne pouvons pas nous défendre contre M. Carraguel; mais M. de Sacy, malgré la soudaine émulation qui l'emporte vers le tremplin charivarique, nous paraît encore abordable. Hâtons-nous de lui parler raison.

Il dit donc que le moyen âge n'était ni matériellement, ni politiquement, ni moralement la perfection de l'état social. Vraiment ! c'est notre avis. Il y avait alors des riches inhumains et avares, des pauvres brutaux et indociles, d'ignares savants, de sots philosophes, quantité d'ineptes écrivains; il en résultait de fausses opinions, de mauvaises mœurs, des troubles, des crimes. C'est ce que l'on n'a pas cessé de voir dans les sociétés policées et ce que l'on y verra sans doute encore longtemps. A la vérité, nous jouissons

de plusieurs avantages que le moyen âge ne connut point. Peut-être en eut-il aussi que nous ne connaissons plus. Nous avons le gaz, la vapeur, les théâtres ; nos divertissements, notre cuisine, notre police ont beaucoup gagné. Ces progrès, le moyen âge les aurait pu faire. Les gens qui ont bâti les cathédrales, goûté le Dante, découvert l'Amérique, inventé l'imprimerie, auraient fini par savoir paver les villes et seraient parvenus à organiser la police. M. Carraguel ne le voudra pas croire, il est si plaisant ! mais M. de Sacy l'accordera bien. Il accordera encore que ces merveilles n'assurent pas le salut du monde. Avec toutes ces merveilles, nous sommes au bord de la guerre sociale : petite misère de la civilisation, égale à quelques-unes des grandes misères de la barbarie.

Nous voudrions ne pas entrer dans un trop long détail des ressemblances du moyen âge et de notre temps : M. de Sacy est d'humeur si folâtre sur ce sujet, que nous sommes obligés de multiplier les épingles pour fixer son attention. Un des côtés par où le moyen âge le choque, c'est le désordre des mœurs. Il a lu dans le savant ouvrage de M. l'abbé Gosselin des choses qui le révoltent. Nous regrettons de réveiller un souvenir importun ; mais s'il veut relire les *Mémoires du Diable* et les *Mystères de Paris*, édités par le *Journal des Débats*, il y trouvera premièrement un style qui n'humilie point celui du roman du Renard, secondement une peinture des mœurs qui dépasse en férocité cynique les traits les plus noirs du moyen âge. Ce qui n'existait pas au moyen âge, c'étaient des associations et des commandites d'honnêtes gens et de conservateurs comme celles qui possèdent et rédigent nos grands journaux, achetant ces dangereuses peintures et ce méchant style pour le faire pénétrer dans la masse du peuple. Du reste, l'histoire moderne et les feuilles judiciaires n'en disent pas moins que les romans. Nous ne voyons pas ce qu'un admirateur des

peuples et des souverains « éclairés » du dix-huitième siècle peut reprocher sous le rapport des mœurs, aux « barbares » de n'importe quelle époque. M. de Sacy a bien entendu parler des Pierre et des Catherine de Russie, des Frédéric de Prusse, des Joseph d'Allemagne et de Portugal, des Louis de France ; il sait ce qu'ont écrit Voltaire, Diderot, Crébillon fils, Laclos, Louvet et tant d'autres. Où trouver une corruption aussi générale, aussi effrontée, et, dans l'immensité de cette corruption, moins de figures qui consolent la pudeur humaine? Le vice, autrefois sauvage et traqué par des lois de fer, n'est pas moins le vice, pour paraître comme un triomphateur obèse et benin, vivant d'assez bonne intelligence avec la loi, qui ferme lâchement les yeux.

Il en est des attentats contre les personnes comme des attentats contre les mœurs : le crime a simplement changé d'allures. Les détrousseurs de grands chemins deviennent rares ; à moins d'orage politique, la route et la rue paraissent assez sûres; la maison ne l'est plus. Il y a moins de vols à main armée, il y a plus de vols de confiance. Mille inventions fines, sans compter les auberges, remplacent les anciens brigands et leurs châteaux forts. On allait chercher le voleur, il vous vient trouver ; c'est commode, mais il fait mieux sa main. Après les prospectus, les commandites et toutes les variétés du vol à la tire, M. de Sacy nous permettra de ne pas compter pour rien les émeutes, les révolutions et l'armée entière des chevaliers de l'*Idée*. Paris, la France, l'Europe regorgent de docteurs et de bacheliers en droit au travail, qui d'un moment à l'autre peuvent venir à nos portes et nous demander la bourse *et* la vie. Ils le feront avec la conscience la plus sereine, même avec une sorte de piété, parce qu'ils auront eu soin d'attacher à leur casquette un chiffon rouge. Nous aurions cru que M. de Sacy, connaissant cette dévotion des peuples modernes, n'y pensait pas sans un peu d'émoi. Mais il ne songe qu'à rire ;

il ne remarque plus dans le monde que nos « extravagances, » qui le « consoleraient volontiers, dit-il, de quelques-unes des amertumes du temps présent. » Esprit heureux et facile à distraire ! Une des amertumes du présent, c'est d'ignorer si la société a six mois d'existence devant elle, si elle a même un jour. Que M. de Sacy s'amuse des vices et des faiblesses du moyen âge, en l'honneur des vertus et des vigueurs de la société actuelle, nous ne pouvons lui passer cette illusion. Une société qui a été au pouvoir de Caussidière, qui a tremblé devant Pornin, qui a mis son espoir en M. de Lamartine, qui compte encore, non sans raison, avec les décrets de Mazzini, qui serait infailliblement ruinée, saccagée, peut-être perdue si un seul homme tombait; franchement, cette société-là n'a point sujet de faire la fière ! M. de Sacy n'est pas sage d'emprunter ainsi les grelots de M. Carraguel : en cas d'accidents, M. Carraguel pourrait encore faire le *Charivari*, mais M. de Sacy ne pourrait plus faire le *Journal des Débats*.

Pauvres gens d'esprit ! Ils ont besoin de religion, ils le savent, ils l'avouent ; ils savent aussi qu'il n'y a pas de religion sans l'Eglise... et ils ont peur de l'Eglise ! L'on ne saurait dire ce qui les trouble le plus et leur fait plus d'horreur, ou de la voir vivre, ou de la voir mourir. Si elle vit, elle les sauve, mais elle les domine : car elle ne peut les sauver qu'en s'emparant de l'esprit des masses, qu'ils ont détourné d'elle. Si elle succombe, qui les sauvera ? Cette perplexité les contraint à des ambiguïtés et à des feintes dont leur amour-propre doit souffrir. D'où vient à M. de Sacy, par exemple, esprit d'ailleurs si délicat et si réglé, d'où lui vient ce fanatisme contre le moyen âge, qui l'entraîne à soutenir la même thèse et à prendre presque les mêmes arguments que les penseurs du *Charivari* ? Il sait bien ce que fut le moyen âge ; il n'en veut montrer que les défauts, mais il en connaît aussi les gloires et la virilité ;

il sait avec quelle énergie cette civilisation lutta contre ses périls intérieurs et extérieurs, avec quelle force et quelle sagesse elle fonda ses institutions, avec quelle ampleur et quelle promptitude elle tendait à son perfectionnement. Il connaît aussi bien et mieux les misères des siècles suivants, les détresses du nôtre. Nous nous persuadons enfin qu'il n'ignore pas qu'en appréciant suivant l'histoire et suivant l'équité les œuvres du moyen âge, nous ne souhaitons de voir renaître ni ce qui était mauvais, ni ce qui est impossible. Au fond, il ne nous croit guère plus féroces, guère plus amis de l'ignorance, guère plus ennemis de la vraie et essentielle liberté que lui-même. Pourquoi donc parle-t-il comme s'il ne connaissait pas l'histoire et comme s'il ne nous comprenait pas? C'est qu'il voit, comme nous, au-dessus de tout, dans le moyen âge, une seule chose, l'Eglise romaine, que nous vénérons et qu'il a l'immense malheur de ne pas aimer.

L'Eglise romaine est la grande figure, la grande puissance, l'intelligence et la vertu du moyen âge, l'esprit planant sur le chaos pour le débrouiller et l'ordonner parfaitement. C'est elle qui fonde, qui combat, qui enseigne, qui corrige, qui gouverne. Toutes les âmes fortes, tous les grands cœurs, tous les bons esprits sont siens ; elle les a enfantés, elle les a élevés, elle les inspire ; ils lui obéissent et l'aiment, et ils entreprennent et accomplissent pour l'amour d'elle l'œuvre sublime dont elle a seule l'instinct suprême et persévérant.

Il s'agissait de rassembler, d'assouplir, de coordonner et de fondre les éléments barbares, poussés de tous côtés par la colère divine sur le cadavre de l'Empire, et de donner au monde, à la place du *caput mortuum* païen, une force jeune et immortelle, qui serait la république chrétienne. Assurément, dans la durée de ce travail et dans la multitude et la diversité des ouvriers, beaucoup de choses

peuvent provoquer la moquerie, la satire et le blâme. L'édifice le plus parfait n'est longtemps qu'un mélange de constructions informes, de tranchées béantes, de blocs mal dégrossis, jetés pêle-mêle sur un terrain stérile et souillé, où plus d'un ouvrier s'enivre. Aujourd'hui encore, la cathédrale de Cologne est inachevée, et, dans les chantiers, le manœuvre boit et blasphème en remuant les pierres éparses qui bientôt fleuriront dans les airs. Qu'est-ce que cela prouve contre l'architecte? L'Eglise romaine est l'architecte du monde chrétien ; c'est ce qui gêne M. de Sacy. Elle n'a pu bâtir que la verge d'une main, l'épée de l'autre ; la verge levée sur quelques manœuvres indociles, l'épée tournée contre l'ennemi du dehors. M. de Sacy lui reproche tantôt l'indocilité des manœuvres, tantôt l'agression des ennemis ; il lui reproche d'avoir été attaquée et de s'être défendue, d'avoir rencontré des résistances et de les avoir domptées. Souhaiterait-il qu'elle eût été écrasée par l'invasion musulmane, ou que les hérésies l'eussent contrainte d'abandonner son œuvre à peine ébauchée? Non, mais il n'aime pas qu'on regrette que cette œuvre soit inachevée ; il n'aime pas surtout qu'on parle de la reprendre, même lorsqu'on lui prouve et lorsqu'il voit que le salut du monde en dépend. Pour tout dire, il ne veut pas que l'on admire le rôle de l'Eglise dans le passé, de peur que ce rôle ne soit le même dans l'avenir.

Il nous permettra de n'attribuer qu'à ce travers de son esprit et pas du tout à la faiblesse de ses connaissances ou à quelque fatigue de sa raison, l'étonnement qu'il feint d'éprouver en nous entendant mettre saint Louis au-dessus de Louis XIV, et l'intention qu'il nous prête de reconstituer la féodalité. Quant à ce dernier point, nous lui ferons voir, pour peu qu'il y tienne, la féodalité encore vivante ; non pas l'ancienne, il est vrai, mais une autre, moins féconde, moins humaine, moins protectrice du pauvre, moins utile à

l'Etat, pas beaucoup plus lettrée, incomparablement plus avide et plus orgueilleuse. Cette féodalité moderne, la féodalité industrielle, l'esprit du *Journal des Débats* n'a pas médiocrement contribué à la former, et il la soutient; nous la combattons. Lorsqu'il voudra s'en occuper, nous sommes prêts.

Quant à saint Louis, nous sommes loin de l'admirer assez; car il y a dans ce noble roi une magnanimité de sagesse et de vertu que notre siècle ne peut comprendre ; le *Journal des Débats*, même au point de vue du siècle, le dédaigne trop. Saint Louis et son époque peuvent soutenir la comparaison non-seulement avec tout ce qui est de notre temps, mais avec des temps plus beaux et plus riches en grands hommes. Que l'on veuille bien seulement retirer du débat les progrès de la chimie et de la mécanique, qui sont les fruits d'un long travail antérieur ; que l'on écarte les chefs-d'œuvre littéraires, accidents heureux, de peu d'importance pour l'essentiel de la force des nations et du bonheur des individus : allons au fond des hommes et des choses, nous trouvons des lois admirablement sages, une administration vigilante, une politique généreuse, un royaume en bon ordre, des finances prospères, les lettres cultivées et tenues en bride, les sciences honorées, la justice et la vertu sur le trône, un peuple qui aime son roi, et ce roi vénéré de toute la terre. Si l'art de gouverner est le plus beau des arts et la somme de la sagesse humaine, qui l'a poussé plus loin? Saint Louis était dévot, nous sommes bien forcés de l'avouer; mais M. de Sacy paraît croire qu'il était ignorant. C'est tout le contraire. Saint Louis était beaucoup plus lettré que Louis XIV. On nous accordera que ses mœurs étaient plus pures : des mœurs plus pures sont l'effet d'une âme plus forte et d'un esprit plus véritablement éclairé. Il nous semble que, sous ce grand règne où tout florissait, où le mal seul était comprimé, les arts n'étaient pas inactifs. On

ne bâtissait point Versailles, mais on élevait la Sainte-Chapelle. Le Roi ne paraissait point dans les tournois et dans les ballets, mais on le voyait dans les camps, dans les églises, dans les hôpitaux et sous le chêne de Vincennes. Autour de lui, beaucoup de moines, peu de poètes, c'est vrai ; mais point de courtisanes ! Il ne souffrait point que ses poètes le comparassent à Dieu ni au soleil ; et ses moines lui disaient la vérité. L'un d'eux se nommait frère Vincent de Beauvais. Peut-être que M. de Sacy n'a jamais entendu ce nom : c'était un savant près duquel pâlissent tous les savants de Louis XIV. Un homme est savant lorsqu'il sait tout ce que l'on peut savoir de son temps, lorsqu'il possède parfaitement ces connaissances, lorsqu'il est en état d'y mettre de l'ordre et de l'harmonie. C'est là ce qu'était et ce que fit frère Vincent de Beauvais, que saint Louis fournissait de livres et qui rédigea en très-bon et très-clair langage une encyclopédie dont la forte érudition pourrait étonner aujourd'hui plus d'un membre de l'Académie des sciences. Vincent de Beauvais était de la taille de ses contemporains saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Roger Bacon et quelques autres, que M. de Sacy n'aura pas le mauvais goût de mépriser, car on pourrait, à meilleur titre, mépriser dans cinquante ans Buffon et Cuvier.

Le siècle qu'éclairaient ces grands hommes ne les méconnaissait pas. Ils n'étaient pas plus ignorés que ne l'était, du temps de Louis XIV, Racine, à qui l'on préférait Pradon, et, s'ils n'avaient pas la popularité dont jouit aujourd'hui M. Sue, ils avaient peut-être plus d'auditeurs et de disciples que M. Guizot n'a de lecteurs. Tout cela préparait sans doute les splendeurs de la Renaissance, et l'on aurait pu, deux siècles plus tard, apprendre le grec sans perdre l'esprit chrétien. Hélas ! les gens qui savaient parfaitement le grec au moyen âge, c'étaient les sages et utiles savants de Byzance, qui firent si haute figure devant les

Turcs. Frappante image des lettrés conservateurs de nos jours, en présence des socialistes !

Pour revenir à saint Louis, M. de Sacy méprise résolument sa politique. Au lieu de rester chez lui à gouverner tranquillement et agréablement comme Louis XIV, il alla, dit-il, « se faire emprisonner en Egypte, et mourir de la peste à Tunis. » Nous ne pouvons pas trop demander à un rédacteur du *Journal des Débats*, encore ébloui et charmé des derniers prodiges de la sagesse constitutionnelle. Néanmoins, le roi ou l'empereur français qui, pour abattre la puissance anglaise, cet islamisme de notre temps, risquera de trouver la mort en Egypte ou ailleurs, ne fera pas une folie trop nuisible à la France ou à sa postérité. En somme, saint Louis, « mort de la peste à Tunis, » légua à ses enfants cinq siècles de puissance et sut attacher à son nom une gloire éternelle. C'est ce que n'ont pas obtenu les rois habiles qui ont dit : *Chacun pour soi, chacun chez soi*, et qui ont, par politique, abandonné la cause de la justice ou trahi la chrétienté. Plusieurs, après ce grand soin de ne rien faire pour les autres, se sont trouvés n'avoir rien fait pour eux et ne pas mourir chez eux.

M. de Sacy devrait, dans son intérêt même, ne point parler des « extravagances » du passé, sans considérer un peu les résultats de la sagesse qu'il leur oppose. Toute la barbarie du moyen âge n'empêche pas qu'il n'y ait dans les siècles postérieurs d'effroyables taches de sang et de plus effroyables taches de honte. On voit rarement les guerres du moyen âge aller à des extrémités aussi sauvages que la destruction du Palatinat ordonnée par Louis XIV, et celle de la Vendée, décrétée par les philanthropes et théophilantrophes de la Convention. Ni saint Louis, ni aucun prince vraiment chrétien n'a rien fait, n'a rien permis de semblable.

Il y avait au moyen âge des sectes sanguinaires et redou-

tables, que l'Eglise combattait ; il y en a de notre temps, que la philosophie a enfantées, que la politique entretient, que la civilisation encourage. On voyait aussi des fanatiques abandonner les agréments du monde et les beaux soucis de l'ambition, donner leurs biens aux pauvres, fonder un monastère, prendre la croix, ou se mettre à courir le monde pieds nus, prêchant la pénitence, à la suite d'un Bernard, d'un Dominique, d'un François d'Assise. C'est risible, sans doute, et voilà de grands fous ! mais que pense M. de Sacy des gens qui suivent Saint-Simon, Fourier, Cabet, Proudhon et d'autres ? Ces noms représentent des faits assez graves et assez vivants pour ne pas permettre à un homme sérieux d'admirer beaucoup le progrès et d'adorer exclusivement l'esprit humain.

Nous voudrions que M. de Sacy nous fît la grâce d'y songer un peu. Il comprendrait alors beaucoup mieux nos idées et nos paroles, et il verrait que nous n'avons point de mauvais desseins contre lui, lorsque nous désirons, non pas comme il lui plaît de le dire après M. Carraguel, la reconstitution du moyen âge, mais un renouvellement de cet esprit du moyen âge qui mettait les peuples dans les mains des saint Bernard et des saint Louis, au lieu de les pousser fatalement vers des guides d'une autre espèce, que M. de Sacy connaît comme nous, et contre lesquels il se défendra mal, lorsque leur jour, que l'on hâte trop, sera enfin venu !

PROJETS DE L'EUROPE CONTRE L'EMPIRE.

31 juillet 1852.

Les journaux anglais publient l'analyse d'un prétendu traité secret, signé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour le cas où l'Empire serait rétabli en France. D'après cette convention, les Puissances qui l'ont faite consentiraient à un empire électif, pourvu que le nouvel empereur prît l'engagement : 1° de respecter les traités ; 2° de ne pas chercher à agrandir les limites territoriales de la France ; 3° de renoncer formellement à toute prétention de continuer ou de fonder une dynastie. Si d'électif l'Empire devenait ensuite héréditaire, ou s'il était tout de suite constitué sur cette base, alors les trois Puissances protesteraient auprès de la France et de l'Europe, et aviseraient aux résolutions qu'elles devraient prendre ultérieurement. Les Puissances agiraient ainsi pour maintenir l'intégrité du droit public de l'Europe, qui est le gouvernement monarchique héréditaire dans les dynasties existantes.

Nous déclarons tout de suite que la pièce citée par les journaux anglais nous paraît entièrement apocryphe. Si elle existait cependant, ou si quelque traité semblable, renfermé dans les cartons les plus secrets des Chancelleries, devait paraître un jour, ce serait l'œuvre la plus capable de provoquer l'évènement qu'elle aurait pour but d'empêcher.

La France tout entière prendrait fort mal cette préten-

tion de la régir ; elle verrait là précisément une de ces témérités qu'elle ne pardonne jamais et qui l'emportent sans délibérer aux choses les plus extrêmes et les plus dangereuses pour tous les gouvernements du monde.

Le Prince-Président n'a pas besoin de ce secours extérieur. Pour transformer la République en Empire, il lui suffit d'un acte de sa volonté. Cela lui était possible le 2 décembre et assez longtemps avant le 2 décembre. Ce qui était possible est devenu facile. Il n'y aurait ni résistance, ni surprise. On s'est accoutumé à cette idée, à Paris comme ailleurs. Les plus mécontents ne seraient pas trop mécontents. Lorsque le Prince est rentré dans la capitale, il y a huit jours, au bruit du canon et des cloches, au milieu des acclamations populaires, suivi de ce long cortège de généraux et de grands personnages, salué de cette armée qui n'est pas sa seule force, dans un éclat de royauté dont Louis-Philippe n'osa jamais s'entourer; non seulement personne ne murmura contre cette pompe fière et soudaine, mais personne n'en fut même choqué, et généralement elle fit plaisir. Nous y étions et nous l'avons vu. Sur ce même boulevard, on avait vu les processions du gouvernement provisoire. Chacun pouvait se reporter aux impressions poignantes que produisait l'aspect de ces huit ou dix malheureux, piétinant dans la crotte sous la garde des hommes d'armes de M. Caussidière et des hommes de pensée de M. Blanqui. Les acclamations qui s'élevaient sur leur passage ressemblaient terriblement à des huées. Ils avaient peur et ils faisaient peur. C'était là le pouvoir, et l'on s'estimait encore heureux que la cohue qui les suivait voulût bien régler son pas sur le leur, et n'eût point le caprice de faire un mouvement qui les eût écrasés comme de misérables vers. A leur place, après tant de chaudes alarmes, personne n'était fâché de voir, tranquillement assis dans sa voiture, un homme, un chef, un souverain qui ne tremble pas, et qui par cela

seul rassure; qui ne dépend point de la mauvaise humeur d'un bataillon de la garde nationale ou des combinaisons d'un meneur de parti.

Louis-Napoléon ne représente pas une opinion, un parti, encore moins une société secrète. Il est le fondé de pouvoir du pays, il a un blanc-seing; on lui sait gré jusqu'à présent de l'avoir demandé et d'avoir su l'obtenir. Voilà le sentiment général. Ce sentiment s'irriterait fort si l'étranger paraissait vouloir le contrarier. Et nous ne craignons pas de dire que dans les opinions même qui se tiennent à l'écart du Gouvernement, beaucoup d'hommes considérables sortiraient aussitôt de leur neutralité et diraient, comme la multitude : Qu'il règne, puisque l'étranger ne le veut pas!

A tous les points de vue, le traité des Puissances, s'il était réel, serait une grande faute. En France, malgré tous les malheurs et tous les amers souvenirs de l'invasion, il n'y a de haine nationale forte et enracinée que contre l'Angleterre. Quarante années de paix n'ont point affaibli ce sentiment que tout Français semble apporter en venant au monde. Louis-Philippe a travaillé vingt ans à l'adoucir et n'est parvenu qu'à l'exalter. Dans le peuple, il est instinctif; dans les classes supérieures, partout où le protestantisme et le philosophisme n'ont pas pour ainsi dire changé la nature française, il est raisonné. Dans plus d'une âme et dans plus d'une intelligence qui croyaient l'avoir vaincu, il reparaît tout à coup, aussi ardent qu'il peut l'être au cœur des vieux matelots de nos côtes, anciens captifs des pontons anglais. Ce sentiment, trop légitime, hélas! changera quelque jour la face du monde. Il n'y a point de peuple, point de souverain qui ne doive doublement craindre de le détourner sur lui. C'est la destinée de la France d'être appelée tôt ou tard à prendre corps à corps les grands ennemis de la civilisation chrétienne. Elle a été la première épée levée et la première victorieuse contre l'arianisme, la première contre l'isla-

misme. L'Angleterre est l'héritière principale de toutes les haines et de tous les plans de l'éternelle hérésie, c'est la France qui lui portera le coup vainqueur. Les Puissances européennes qui veulent détourner ce coup, ajourner cette justice, conspirent contre elles-mêmes.

Si les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse veulent faire quelque chose pour la conservation de l'ordre dynastique, qu'ils s'occupent de faire fleurir parmi leurs peuples la justice, la morale, la religion, et qu'ils fassent des vœux pour que la France maintienne l'ordre chez elle et leur conserve son amitié! Ils ne gagneraient rien à nous voir sortir de nos frontières ; il leur serait redoutable de les franchir.

L'ATHÉE.

22 août 1852.

I. Un nouveau livre de M. Proudhon.—Observations sur la liberté donnée à cet écrivain au milieu de la compression générale. — L'athée doit être condamné au silence perpétuel.

II. Analyse de l'ouvrage.—Grande pauvreté de sa philosophie.—Comment M. Proudhon interprète le coup d'Etat du 2 décembre; il y voit le triomphe prochain de l'*An-archie*.

III. Qu'est-ce que c'est que l'*An-archie*. — Les sources doctrinales de M. Proudhon.—Quels auteurs et quels livres l'ont formé.—Comment l'*An-archie* a été réalisée par ses ancêtres et ce qui en est résulté.

IV. Raisons générales et particulières de l'athéisme.

V. Le socialisme de M. Proudhon est-il sincère ? — Comment M. Proudhon est devenu cher au bourgeois.

VI. Pourquoi M. Proudhon n'est pas conservateur.

I. M. Proudhon s'est fait ce que l'on appelle une *spécialité*. Tout ouvrage de sa façon est connu d'avance. Dans celui-ci, comme dans les autres, l'insulte aux pouvoirs humains n'est surpassée que par le blasphème. Ce n'est pas de quoi l'on s'étonne. Mais quand la presse est surveillée de si près et quand la corde qui tient les journaux de si court leur fait aisément perdre terre, comment un pareil livre a-t-il pu paraître ? L'auteur ne se contente pas de soutenir toutes ses idées, il étale tout le faste de son éloquence particulière, la plus insolente et la plus salissante de ce temps-ci. Il ne se

contente pas d'injurier, suivant sa coutume, le clergé, le christianisme, Dieu même ; il va bien plus loin, il insulte l'Empereur et l'Empire. Sous sa plume, Napoléon devient « un oncle mort aux îles ; » les idées napoléoniennes sont « des folies avunculaires ; » toute la période impériale se déroule comme un brutal attentat contre la raison et contre l'humanité. Véritablement, ces saillies peuvent être tolérables ; mais il est certain qu'elles n'étaient nulle part tolérées depuis le 2 décembre, et que les journaux les plus hardis n'oseraient s'en permettre de semblables. Pourquoi M. Proudhon est-il plus libre que tout le monde ? Voilà le phénomène qui occupe l'opinion.

M. Proudhon lui-même en a donné l'explication. Elle est étrange. La police ayant eu le bon sens de mettre l'embargo sur son livre, il a écrit à « Monsieur » le Président de la République pour lui demander la permission de l'insulter. Le Prince n'a pas voulu refuser cette grâce à un sujet d'ailleurs soumis et maintenant peu redoutable. La supplique de M. Proudhon a été communiquée aux journaux ; c'est une pièce assez narquoise, mais qui ne manque pas non plus d'une certaine platitude courtisanesque. M. Proudhon ne se pique nullement de chevalerie ; il prend volontiers pour règle de conduite ce proverbe des Arabes : « Baise le chien sur la bouche, jusqu'à ce que tu l'aies muselé. » Générosité ou dédain, que lui importe, pourvu qu'on le laisse dire ! Sa tactique a réussi, son livre a paru *cum permissu Regis*.

En donnant cette licence, le Prince-Président a outrepassé son droit. C'est déjà beaucoup, c'est déjà trop de permettre qu'on l'injurie personnellement ; il ne doit pas permettre qu'on injurie la religion et la société. Son privilège est de gracier le coupable frappé par les lois, pas du tout de délivrer des *laisser-passer* et des patentes pour frapper les lois elles-mêmes. De pareils écarts vont trop loin : le Prince ferme les yeux, la justice n'ose pas les ouvrir, et

les justiciables font de fâcheuses réflexions. Quoi ! un pauvre journaliste, dont personne, hormis son préfet, ne connaît l'existence et n'entend la voix, sera repris, accusé, condamné, mis à l'amende, mis en prison, suspendu pour un mot prononcé à voix basse ; et M. Proudhon, parce qu'il a l'honneur d'être l'impie le plus renommé et le socialiste le plus fanfaron de l'époque, pourra crier, pourra hurler tout ce qu'il voudra, moyennant une révérence dérisoire ! Où est la justice? Si vous ne liez pas celui-ci, déliez donc les autres.

Sans doute, M. Proudhon, volontairement ou sans dessein, s'est rendu très-utile. Il a ravagé ses confrères en socialisme, Louis Blanc, Considérant, Pierre Leroux, Lamennais, Girardin, tous, avec un art très-supérieur à celui de la presse bien pensante ; mais le bénéfice sera mince, si ce vainqueur peut s'élever sur les débris de ces victimes. M. Proudhon n'a point de services à rendre qui compensent le scandale de son impunité. L'impunité lui fait un piédestal. A travers ses impertinences, vous ne voyez que ses génuflexions; d'autres, à travers ses génuflexions ne verront que ses impertinences. Le parti socialiste l'admire de savoir parler quand tout le monde se tait, et le remercie de raviver dans la pensée populaire les blasphèmes, les sophismes meurtriers, les ferments terribles qui ont failli embraser le monde. C'est là l'œuvre qu'il recommence et le jeu qu'il joue. Il rit à bon droit de la sagesse qui n'en fait que rire. Ses doctrines, dit-on, sont absurdes et ne supportent pas l'examen. Qu'importe ? il s'adresse à des intelligences qui n'examinent pas. Ses vrais auditeurs sont l'ignorance, la haine, l'envie sauvage, la misère. Vous, propriétaires et gens de gouvernement, vous ne croirez jamais que le Gouvernement est une usurpation criminelle et que la propriété est un vol ; M. Proudhon ne nous fera pas plus admettre ses principes, il le sait, que vous ne lui ferez admettre l'existence de Dieu. Mais il soulèvera et entretien-

dra contre vous la passion de ceux qui ne veulent ni Dieu, ni propriétaires, ni gouvernement. Devant ceux-là, pensez-vous que vos dédains l'humilient et que vos dilemmes l'embarrassent? Si Louis-Napoléon n'était pas entré en scène le 2 décembre, vous auriez vu l'effet des longs discours de M. Thiers et des petites réfutations du parti de l'ordre. L'orateur qui a réfuté M. Proudhon, c'est le général Saint-Arnaud, et à condition de ne pas lui laisser la réplique. Autrement, les arguments mêmes de M. Saint-Arnaud sont compromis. Il ne faut que du temps, et il n'en faut pas beaucoup. Les hommes d'Etat de Louis-Philippe, qui virent éclore M. Proudhon et qui lurent son premier livre, en ont fait l'expérience. Eux aussi s'estimaient suffisamment pourvus de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie pour maîtriser les conséquences d'un pamphlet plein de métaphysique, où l'on voyait encore plus d'attaques contre les républicains que contre la propriété. Ils crurent meilleur de laisser déraisonner ce fou. Quelques années plus tard, le fou parlait en maître; et que n'eussent point fait ses disciples, si sa plume quinteuse et pédante avait pu se transformer en épée?

Mais quand même tous ces périls ne seraient pas évidents et imminents, quand même l'état de la société permettrait de laisser aux partis et aux opinions une liberté complète, il faudrait excepter de cette liberté générale M. Proudhon, et lui ordonner encore de se taire, par la seule raison qu'il se prétend athée. Il n'y a pas d'intérêt légitime qui puisse reposer sur l'athéisme; il n'y a pas de principe politique qui puisse prévaloir contre la nécessité sociale de l'existence de Dieu. L'athéisme public outrage toutes les croyances, sape par la base toutes les lois, met en péril la sécurité de l'Etat et la vie des particuliers. Dans une société intelligente, l'homme qui a osé dire une fois ce que M Proudhon a tant répété, ne devrait plus pouvoir

élever la voix que pour publier son repentir. S'il persévère, qu'il garde le silence; que sa pensée soit au bagne sans nul espoir de grâce, puisqu'elle ne donne nul espoir d'amendement; et, s'il parvient à tromper la vigilance des magistrats, qu'il soit enfermé lui-même, seul et à part des autres criminels, afin qu'il ne les corrompe point.

La licence accordée à M. Proudhon étant un fait beaucoup plus grave et beaucoup plus important que son livre lui-même, les réflexions que l'on vient de lire ne paraîtront pas superflues. Nous allons maintenant rendre compte de cet ouvrage. Nous y rencontrerons des questions sur lesquelles on nous pardonnera de glisser. L'auteur les aborde à son aise; nous n'avons pas les mêmes franchises.

II. Le livre est intitulé: *La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre.* Par révolution sociale, M. Proudhon entend l'abolition nécessaire et prochaine de toute autorité religieuse et politique. Suivant lui, il n'y aura plus d'autorité religieuse, parce qu'il n'y a pas de Dieu; et il n'y aura plus d'autorité politique, parce que l'homme est Dieu. Les preuves de tout cela, telles qu'il les a données, ne sont point claires, mais il assure les avoir vues dans les Allemands, particulièrement dans Hégel, dont l'Académie française vient de couronner une traduction; et Feuerbach aussi a dit là-dessus des choses que M. Proudhon trouve sans réplique.

Sur la divinité de l'homme, il y a une difficulté, de peu d'importance sans doute pour ceux qui savent l'allemand de Hégel et de Feuerbach. Est-ce par lui-même que l'homme est Dieu, ou ne l'est-il que collectivement? L'homme et l'humanité ont-ils toujours été Dieu, ou le sont-ils devenus depuis une certaine époque? Ces points restent aussi obscurs que les plus inextricables fourrés de l'éclectisme. Tantôt M. Proudhon articule nettement que l'homme est Dieu;

tantôt il ne voit sur la terre, et de toute antiquité, qu'un vaste troupeau d'imbéciles, tyrannisés par quelques scélérats qui leur imposent des lois et des cultes ; et ce sont ces scélérats et ces imbéciles pris en bloc, qui font un seul Dieu sous le nom d'Humanité. Mais, bast! l'essentiel est que Dieu ne soit pas Dieu, et que l'Humanité soit Dieu.

Donc l'Humanité est Dieu. Or, peu à peu, cette Humanité qui est Dieu, fatiguée de l'autorité que s'est arrogée sur elle l'homme, qui peut-être n'est pas Dieu, a conçu le dessein de s'émanciper. Du jour où la première pensée lui en est venue, la révolution sociale a commencé. Parmi les dates les plus anciennes que M. Proudhon assigne à ce lent et paresseux mouvement de l'esprit divin de l'Humanité, il nomme l'époque de Philippe-le-Bel, et ici son système acquiert la clarté et la simplicité des axiomes de M. de Lapalisse. Pour uniques frais d'invention, ce génie hérissé de métaphysique et d'algèbre porte à l'envers le même habit que tout le monde porte à l'endroit. On dit que Dieu est le bien, il dit que Dieu est le mal. On dit que Dieu est au ciel, il dit que Dieu est sur la terre. On dit que voler, c'est prendre ce qui appartient à autrui, il dit que le voleur est celui qui achète une terre ou qui hérite de la maison de son père. Le pouvoir temporel, sous la figure d'un despote, fait souffleter par la main d'un sacripant le pouvoir spirituel : bravo ! c'est la divinité qui commence à secouer le joug de l'homme. Voilà l'originalité de ce penseur ! Il nie Dieu, et il fait de l'humanité une unité divine ; puis de cette unité, il fait deux parts, l'une des brutes qui sont certainement Dieu, l'autre des gens d'esprit qui sont peut-être Dieu, mais Dieu scélérat, exploitant Dieu imbécile. Ce manichéisme étant ainsi constitué, il le varie et l'orne encore de quelques mystères. Les deux parties distinctes de son dieu-humanité changent à tout propos de caractère, de nom et de rôle : tantôt les imbéciles sont méchants, tantôt

les scélérats sont bons ; tantôt les imbéciles ont de l'esprit, tantôt les gens d'esprit sont bêtes. Cela se fait au gré de son humeur et de sa phrase du moment, suivant la vérité qu'il a besoin de contredire. En général, il appelle *bien* ce qu'un manichéen ordinaire appellerait *mal; mal* ce que l'autre appellerait *bien*. Quand il a dit *oui* là où tout le monde dit *non*, il se carre. Faites ce qu'il fait, retournez sa défroque, affirmez lorsqu'il nie, niez lorsqu'il affirme, vous avez un catholique romain aussi orthodoxe que le Général de la Compagnie de Jésus.

Cette clef de la doctrine religieuse de M. Proudhon ouvre tous les arcanes si fameux de sa doctrine politique. Sauf un petit nombre de contradictions et de bizarreries, qu'il y a laissées par faiblesse ou par jovialité pure, c'est clair comme un conte de Bouilly. Luther et le libre examen, Voltaire et les principes de 89, Béranger et les créations de 1830, M. Proudhon lui-même et le socialisme de 1848, ne sont plus des étapes de la révolte de l'homme contre Dieu ; ce sont, au contraire, des progrès de la révolte de l'Humanité qui est Dieu, contre l'homme... qui est Dieu. C'est l'insurrection du bon principe manichéen, représenté aujourd'hui par M. Proudhon et par le compère Greppo, contre le mauvais principe catholique, personnifié dans le Pape et dans les Jésuites. Or, le bon principe, le *bien* (ci-devant *mal*), doit triompher du mauvais principe, du *mal* (ci-devant *bien*) ; et, après soixante siècles d'avanies, d'esclavage et de bastonnade, le dieu-humanité s'est enfin mis en marche vers le lieu de sa délivrance et de son repos. Il ne se laissera pas arrêter sur la route. Des mots ont été dits qui brisent à jamais les vieilles entraves ; trois révélateurs, entre tous, l'ont affranchi pour l'éternité. Luther avait anéanti le dogme et Mirabeau la monarchie, le dernier et le plus grand, Proudhon (ôtons-lui le *monsieur*), a radicalement détruit la propriété. En restituant à l'Humanité son caractère divin, on lui a

rendu encore un autre service, et qui n'est pas mince : Puisque l'Humanité est Dieu, elle ne peut mal faire ; puisqu'elle lutte pour son affranchissement, tout ce que feront en son nom, dans cette vue, les hommes qui la dirigent, est juste et légitime : la voilà donc émancipée encore de tout préjugé et tout scrupule à l'égard des opérations plus ou moins violentes qui seront nécessaires pour lui procurer la liberté. Par la vertu de l'*antinomie*, les procédés de 93, au lieu d'être une honte, sont un exemple. Qui peut arrêter désormais les progrès de la Révolution, tête de cette Humanité divine qui pousse jusque-là les droits de sa divinité ? C'est fini ; la Révolution triomphe ; elle a franchi les abîmes, elle n'a plus à passer que des ornières, elle touche à la terre promise, et Louis-Bonaparte a surgi pour l'aider à franchir le dernier pas.

La Révolution, dit M. Proudhon, est arrivée à un degré de force et d'empire qui soumet tout par le seul fait de son évidence. Tout pouvoir ne s'établit qu'autant qu'elle le permet, ne dure qu'autant qu'elle le veut, ne peut rien que par elle, ne fait rien que pour elle. Bon gré, mal gré, Louis-Bonaparte est le représentant de la Révolution. Il n'a pris la dictature, il ne l'exercera et ne la conservera qu'au profit de la Révolution. S'il ose la combattre, elle le brisera comme tous ceux qui l'ont combattue depuis soixante ans, sans excepter « l'oncle mort aux îles ; » s'il la sert docilement et fidèlement, elle l'annulera et le remerciera. Combattue ou servie, elle atteindra sa phase définitive, qui sera l'abolition du dogme religieux et politique, la suppression de l'Eglise et du Gouvernement, c'est-à-dire l'*An-archie*.

Hélas ! cette belle et chère *An-archie*, cet idéal incomparable et inexprimable de gloire et de félicité, ce paradis, nous y serions et nous en jouirions. — Le gouvernement provisoire aurait pu nous la donner, — « si, avec moins de « modération et d'honnêteté, avec moins d'égards pour les

« préjugés du pays, avec moins de religion démocratique, les « auteurs du coup de main de Février, tenant plus de « compte de leur position que de leur principe, avaient « voulu profiter de leur succès pour engrener la Révolu- « tion. » Mais les membres du gouvernement provisoire étaient des hommes « vertueux, » qui ne savaient pas que l'Humanité est Dieu, et qui n'ont pas osé faire ce qu'il fallait pour la délivrer. Il faut voir comment M. Proudhon méprise ces gens de bien ! Voici une petite apostrophe aux montagnards : « Restez chez vous, âmes vertueuses, donnez « à vos femmes et à vos enfants exemple de la modestie et « du parfait amour ; mais ne vous mêlez pas de politique. « Il faut, *demandez à ceux de* 93, un conscience LARGE, « que n'offensent point à l'occasion une alliance adultère, la « foi publique violée, les lois de l'humanité foulées aux « pieds, la Constitution couverte d'un voile, pour faire la « besogne des révolutions. »

III. Fourier a décrit le phalanstère; c'est, dit M. Proudhon, « le rêve de la crapule en délire. » Le bon Cabet, s'aidant de Retif, a peint de son mieux l'Icarie, à laquelle il a su donner l'aspect pur et galant d'un paradis de petits rentiers esprits forts. M. Proudhon ne nous trace aucune vue de l'*An-archie,* futur olympe du dieu-humanité. Nous savons simplement que ce sera un lieu de délices, où l'homme, enfin maître de son esprit, de son cœur et de sa main, pourra complètement s'abandonner aux inspirations de sa bonté native. Sur cet aperçu, l'auteur nous laisse rêver le reste. Il y a là tout ce qu'il faut pour échauffer l'imagination du lecteur, et *qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.*

Ceux qui ne réussiraient pas à se faire un tableau complet de l'éden *an-archique* et de l'ordre qui s'établira parmi tant de vertus débarrassées de la crainte de Dieu et des regards de la police, n'ont qu'à jeter les yeux en arrière. L'*An-*

archie, qui est encore la constitution la plus ordinaire des tribus sauvages, a toujours été prêchée et souvent réalisée parmi les peuples chrétiens. Nous pouvons, nous autres Français, l'étudier presque sur place.

Nous l'avons déjà dit, M. Proudhon n'est que médiocrement inventif. La science, non plus, n'est pas ce qui le distingue. En dépit de ses pirouettes sur l'*objectif* et sur le *subjectif*, en dépit de son baragouin feuerbachien et kantiste, il a peu fréquenté même les Allemands. La véritable source où il puise, sans la montrer jamais, n'est autre que la collection des livres français prohibés du dix-huitième siècle. Helvétius, d'Argens, d'Holbach, Lamettrie, Fréret, voilà ses pères et ses docteurs. Il les pille effrontément, surtout les moins célèbres. Il n'y a guère de brochure anonyme de ces temps-là, principalement de l'époque où l'école encyclopédiste tout entière passa du déisme à l'athéisme, dans laquelle on ne retrouve, quelquefois textuellement, les plus saillantes audaces de M. Proudhon. Le *Système de la nature*, le *Discours sur la vie heureuse*, l'*Asiatique tolérant*, le *Militaire philosophe*, etc., etc., sont les puits infects d'où il a tiré la plupart de ses effrontés blasphèmes. Cet homme, que nous voyons, tel que Job a dépeint l'impie, *courir contre Dieu, tête levée, armé de sa hauteur stupide*, c'est un plagiaire! Son insolente parole n'est pas à lui ; il a volé les guenilles dont il se pare. Avant lui, Collins, dans la *Liberté de penser*, avait dit : *L'existence de Dieu est le plus envenimé de nos préjugés ;* avant lui, d'Holbach, dans le *Système de la nature*, avait dit : *Celui qui pourra détruire la notion fatale d'un Dieu, ou du moins diminuer ses terribles influences, sera l'ami du genre humain.* Toute cette théodicée du socialisme proudhonien était, il y a quatre-vingts ans, professée dans ses moindres détails, appliquée aux lois, aux mœurs, à la politique. Les philosophes écrivaient : « Il n'y a ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni

« juste ni injuste; tout est arbitraire et fait de main d'homme[1]. « — Nos passions sont innocentes, notre raison seule est « coupable [2].—La vraie philosophie n'admet qu'une félicité « temporelle ; elle sème les fleurs et les roses sur ses pas et « nous apprend à les cueillir [3]. — Dès que le vice nous rend « heureux, il faut aimer le vice [4]. — Le crime qui nous « paraît le plus affreux, devient louable et nécessaire lorsque « le besoin du meilleur nous y oblige [5]. — Crains les gibets « et les bourreaux, plutôt que ta conscience et les dieux [6]. « — Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut lé- « gitimement [7]. — L'inégalité des conditions étant un droit « barbare..., aucune sujétion naturelle dans laquelle les « hommes sont créés à l'égard de leur père ou de leur « prince, n'a jamais été regardée comme un lien qui les « oblige sans leur propre consentement à se soumettre à « eux [8]. — Quelle faiblesse de pleurer la mort d'un père ! « Sa mort est comme celle de tout individu : c'est une suite « nécessaire de l'arrangement de l'univers. Un père, en « donnant la vie à son fils, n'a pensé qu'à lui-même et à « ses plaisirs. Lui tenir compte de ce prétendu bienfait, « c'est le remercier de ses soupers voluptueux [9]. — Le « mieux est de briser entre les hommes tous les liens de « parenté [10]. — Le plan de Jésus-Christ est au dessous de « celui de Mahomet, dont les vues étaient très-saines : Ju- « piter vaut mieux que le Dieu des chrétiens [11]. — Si tu veux être heureux, étouffe les remords ; inutiles avant le « crime, ils ne servent pas plus après que pendant qu'on « le commet. La bonne philosophie se déshonorerait en pure « perte en réalisant des spectres, en s'occupant de ces fâ- « cheuses réminiscences et en s'arrêtant à de vieux préju-

[1] *Discours sur la vie heureuse.* — [2] *Les Mœurs.* — [3] *De l'Esprit.* — [4] *Idem.* — [5] *Pyrrhonisme du sage.* — [6] *Discours sur la vie heureuse.* — [7] *Contrat social.* — [8] *Encyclopédie, discours préliminaire.* — [9] *Les Mœurs.* — [10] *De l'Esprit.* — [11] *Militaire philosophe.*

« gés [1]. — L'athéisme est le seul système qui puisse con-
« duire l'homme à la vertu et au bonheur [2]. »

Les polémiques antérieures à la Révolution attestent, sans exception, le crédit général qu'obtenaient ces abominables sottises reprises de nos jours par les diverses sectes socialistes ; elles avaient pénétré dans les boutiques et dans les écoles : on citait le propos de ce garçon barbier, disant à un gentilhomme : « Monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre. » Les plus solides réfutations échouaient partout devant la mode de l'impiété. La vigueur apparente de l'état social n'alarmait ni ne rassurait plus personne. De part et d'autre on était convaincu que les livres ne guériraient point le mal des livres, qu'un autre remède était nécessaire, et que cet autre remède, le pouvoir politique ne l'emploierait pas ; le pressentiment de la catastrophe troublait d'une angoisse profonde tous les cœurs dévoués à Dieu, à la patrie et à l'humanité ; enfin, on sentait venir l'anarchie.

Elle vint, et elle ne s'endormit pas à la besogne. Elle eut la conscience « large, » aussi large que la morale de ses précurseurs ; elle « engrena la Révolution. » Qu'en est-il résulté ? M. Proudhon en a fait le compte, non tout entier, mais à partir seulement de l'époque où la Révolution et l'anarchie trouvèrent un maître. « Il a été fourni à Napoléon
« Bonaparte, consul décennal, consul à vie et empereur,
« depuis le 18 mai 1802 jusqu'au 15 novembre 1813,
« pour le service de sa politique personnelle, un total de
« 2,473,000 conscrits, non compris les enrôlements volon-
« taires, les douaniers, le surplus des levées à raison des
« déserteurs et réfractaires, les gardes nationales de Paris,
« Strasbourg, Metz, Lille, etc., qui firent un service actif
« dans la dernière campagne, et la levée en masse, orga-
« nisée au commencement de 1814, dans plusieurs dépar-

[1] *Discours sur la vie heureuse.* — [2] *Système de la nature.*

« tements. Ajoutons 100,000 hommes, soldats et matelots, envoyés en Egypte et à Saint-Domingue ; et rappelons-
« nous que cette jeunesse, une fois enrégimentée, était
« perdue pour le pays, ou ne revenait que mutilée : ce sera
« un effectif de *deux millions cinq cent soixante-treize mille*
« *hommes*, consommés en entreprises auxquelles manqua
« l'inspiration du pays, la connaissance des temps et l'in-
« telligence des choses. »

M. Proudhon aurait pu remarquer encore que toute cette dépense de sang français se termina par l'invasion, et qu'il en coûta beaucoup moins pour ajouter à la France la Franche-Comté, la Lorraine, l'Alsace et quelques autres territoires.

Cependant, telles avaient été les œuvres et les promesses de l'anarchie, que la France, après avoir payé à son libérateur ce tribut de près de trois millions d'hommes, s'estima, toute réflexion faite, sauvée à bon marché, et resta reconnaissante. Au bout de trente ans, voyant l'anarchie reparaître, elle donna soudain à l'héritier du nom de Bonaparte la force nécessaire pour museler en un jour toutes les têtes de l'hydre. Sept millions cinq cent mille voix, s'élevant vers le neveu du grand tueur d'hommes, lui dirent : « Prends l'épée, prends le sceptre, fais la paix, fais la guerre, fais ce que tu voudras ; mais sauve-nous de la liberté des forbans, des sectaires et des athées ! sauve-nous de l'anarchie ! »

M. Proudhon s'enfouit dans cent arguties pour démontrer que si le 2 décembre est arrivé, c'est que la Révolution l'a bien voulu. Sans doute, comme le voleur de grand chemin, ayant fait tout ce qu'il fallait faire pour rencontrer la potence, peut soutenir qu'il a bien voulu qu'on le pendît. Mais cette raison est trop simple pour l'esprit compliqué du trouveur de l'*an-archie* et de l'*antinomie*. Il invoque l'*objectif* et le *subjectif*, nie Dieu et l'injurie, défie l'humanité et la traite d'imbécile, flatte et diffame tour à tour le peuple, vilipende les Jésuites, qualifie les montagnards de *gens*

vertueux, s'escrime contre le *gendarme* honteusement dépourvu de tout sens politique et *antinomique* qui a fait le Code civil et le Concordat ; il blasphème, dogmatise, prophétise. Tout cela est certainement ingénieux et agréable, et se vend très-bien chez les frères Garnier ; mais il s'agit d'expliquer le 2 décembre, il faut se reporter au 18 brumaire, et l'un et l'autre démontrent avant tout que la France, comme l'a dit un jour Louis-Napoléon, veut la famille, la religion, la propriété, et un chef unique, c'est-à-dire le Gouvernement, c'est-à-dire le contraire de l'*an-archie*, avec ou sans trait d'union.

Il est bien vrai que quand la France veut ces choses, le Gouvernement qu'elle se donne pour les assurer, peut ne les pas vouloir, ou ne les vouloir que d'une façon maladroite et qui les trahit. C'est à quoi les sophistes s'emploient, M. Proudhon comme les autres ; mais moins efficacement peut-être que beaucoup d'autres, avec moins de foi et moins de désir de succès. Ceci nous amène à traiter un problème qui avait traversé quelquefois notre esprit, et qui nous est revenu en lisant ce dernier ouvrage : M. Proudhon est-il sincère, et de quelle façon l'est-il ?

IV. Dans son athéisme, oui, M. Proudhon est sincère, autant du moins que la chose est possible. L'athéisme est toujours un peu faux teint. Celui de M. Proudhon nous paraît fort mélangé de jactance et de littérature. Pour dire le mot proudhonien, la *blague* en est le principal élément. Mais enfin, depuis longtemps et souvent, cet athéisme a produit ses témoins accoutumés : la suffisance de l'orgueil, l'insuffisance de l'esprit. Job, décrivant l'impie, le compare au petit de l'âne sauvage, qui fut de tout temps un personnage très-content de soi-même et qui se croit né libre : *Vir vanus in superbiam erigitur, et quasi pullum onagri se liberum natum putat.* M. Proudhon veut se distinguer, et

l'athéisme est précisément la chose qui le distingue. Ses idées propres, l'abolition de la propriété, la banque du peuple, l'*antinomie*, l'*an-archie*, ont tout juste obtenu le succès du phalanstère, de l'Icarie et du *circulus*. Son athéisme, au contraire, l'a fait remarquer. Il tranche par là sur la cohue, si misérable quoique si redoutable, des sectaires de ce temps. L'athéisme met en relief sa verve sottisière, donne à son nom un retentissement européen, lui vaut l'admiration ou publique ou secrète d'un certain nombre de forcenés (tous ne sont pas socialistes) qui ont besoin d'entendre quelquefois insulter le ciel à voix claire. L'athéisme lui procure même des imitateurs : il y a un éventé, dans nous ne savons quelle république du Nouveau-Monde, qu'on appelle le *petit Proudhon*. Puisqu'il y a un petit Proudhon, il y a donc un grand Proudhon ! Voilà des motifs déterminants d'athéisme. En nier l'importance serait méconnaître la nature humaine et la nature littéraire. M. Proudhon est athée ; c'est son genre, c'est sa gloire, il a toutes les chances possibles de rester athée jusqu'au moment où Dieu, qu'il a sommé de se retirer d'entre les hommes, le visitera suivant la parole du Prophète, et à son tour lui dira : *Retire-toi*. Assurément, rien n'est plus pitoyable. On a peine à concevoir qu'un être pensant puisse étouffer les incertitudes de sa raison, qui lui dit au moins *peut-être*, pour le plaisir d'agiter pendant quelques minutes sur la terre un infâme grelot dont le son n'a jamais réjoui que les faquins et les coquins. Il en est ainsi pourtant, et depuis Job, ce prodige n'a cessé d'effrayer la pensée humaine. Nous accordons à M. Proudhon son athéisme et nous ne le discutons pas. Les arguments qui peuvent faire impression sur le petit de l'onagre ne sont pas en nos mains...

V. Mais la couleur du socialisme de M. Proudhon nous semble moins solide et moins franche que celle de son impiété.

Le premier aspect est sans doute formidable. Lorsque le bourgeois de Paris vit paraître ce terrible homme, cet ogre qui jetait d'abord sa dent sur la propriété, ce fut une panique. Il semblait qu'on entendît craquer les pierres de taille et que les maisons dussent crouler à la tempête de sa voix. M. Proudhon, exploitant un si rare début, montra qu'il savait soutenir la scène. On le vit, pendant les journées de juin, se donner le passe-temps d'aller au faubourg, non pour combattre, fi donc! mais en *dilettante*, pour savourer « la belle horreur de la canonnade. » Attitude qu'on ne saurait trop admirer, à la fois du genre satanique et du genre innocent! Cependant l'ogre écrivait, écrivait, et l'on avait des peurs!... Tout le monde achetait ses brochures, tout le monde lisait son journal, les uns pour troubler leur digestion, les autres pour se mettre en appétit. P.-J. PROUDHON!!! Cela flamboyait dans Paris comme les trois mots de feu sur le mur du roi Balthazar. Que dit Proudhon ce matin? L'on ne se contentait pas de savoir ce qu'il venait de dire, il fallait savoir ce qu'il avait dit. Une édition, fort paresseuse avant 1848, de l'horrifique bouquin intitulé : *Création de l'ordre dans l'humanité*, se vendit comme du pain. Cham lui-même, ce grand dégonfleur de ballons socialistes, pouvait désespérer d'aplatir jamais celui-là.

Mais quelqu'un vint en aide à Cham, et ce fut M. Proudhon en personne. L'adversaire de la propriété, faisant la fausse manœuvre la plus efficace et la plus inattendue, vole au secours de la propriété, tourne contre ses frères en socialisme l'artillerie de ses injures, écharpe les montagnards, tombe à poings serrés sur Félix Pyat, étrangle Pierre Leroux avec la queue coupée de Considérant, met le sieur de Girardin en panade. Quelle joie dans le camp de la bourgeoisie et quelle surprise ! M. Proudhon commença de paraître aimable ; on trouva bientôt qu'il se rendait utile. Il avait une manière de poser le dogme socialiste la plus

propre du monde à le rendre dégoûtant. Véritablement ; pensa-t-on, il a du bon, laissons-le dire ! Sa pratique révolutionnaire, étudiée de plus près, ne parut plus la même. On reconnut que son cœur (s'il est permis d'employer cette expression) restait bien en arrière de son esprit ; qu'avec des principes terribles il avait des conclusions douces. En effet, M. Proudhon commence par condamner la société à mort, mais il lui donne du temps ; le billet est à courte échéance, mais il le renouvelle, et, chose digne de considération, il profite du délai pour tordre le col au recors. Au fond, il est pour les moyens pacifiques. Quand il a jeté feu et flamme, quand il a montré que la fosse est ouverte et qu'il y faut descendre sans tester, il finit par suggérer quelque petite opération de banque, quelque secret de procédure qui accommoderont tout et qui ne dérangeront rien. Il y a en lui du je ne sais quoi, quelque chose que le bourgeois a flairé et qui le rassure ; l'ogre est un homme d'affaires. Tout cet air sauvage et ces grands crocs et cette grosse voix, moyens ingénieux qu'il emploie pour achalander sa boutique et placer son papier !

M. Proudhon est un ami de l'ordre, de la paix, de la sécurité et de la liberté du commerce. Lorsqu'il préconise l'*an-archie*, son esprit se rattrape à quelque sous-entendu antinomique, qui fait parfaitement coexister l'*an-archie* et un gouvernement très-fort et très-brutal. On tirerait de ses livres un plan de despotisme monarchique infiniment plus logique et plus praticable que tout le reste. Il y a surtout ce précieux athéisme qui donne au commandement des facilités sans nombre. La conscience « large » qu'il veut qu'on ait à la besogne des révolutions, qui empêche de l'avoir à la besogne des restaurations ? Pourquoi celui qui tient le pouvoir, aurait-il moins le droit de consolider l'ordre par la force, que le révolutionnaire n'a le droit d'engrener par la force la Révolution? M. Proudhon répond à cela que les hom-

mes sont Dieu ; c'est un faible argument. Ceux qui veulent le pouvoir sont Dieu au même titre et tout autant que ceux qui veulent l'*an-archie*. La question est de savoir de quel côté sont les meilleurs tireurs ; ce compte fait, tout est dit. Si les socialistes ont le droit de tuer et de piller les conservateurs, les conservateurs ont le droit de tuer et de piller les socialistes. On peut légitimement détruire le Gouvernement, légitimement le reconstruire, légitimement lui donner pour base l'esclavage, si cette base paraît plus solide que celle de la liberté. Le droit, c'est la force, et la réponse de la force à ceux qui contestent son droit, c'est la mort. Tu m'ôtes Dieu, sophiste, c'est bien ; mais si, après m'avoir ôté Dieu, tu veux m'ôter un plaisir, et particulièrement le plus cher de tous, celui d'être Dieu moi-même, c'est-à-dire de dominer, d'être servi, d'être obéi, d'être adoré, si tu veux m'ôter ce vrai plaisir, je te tue.

Nous avons lu les livres de M. Proudhon. Il est impossible que sa raison n'ait pas senti tout cela, n'ait pas vu partout le despotisme s'établissant avec une facilité entière et un applaudissement unanime sur les ruines faites par l'anarchie. Un 18 brumaire quelconque est le dénouement de toutes les révoltes qui ont pris pour point de départ la négation de l'autorité. Avant d'être l'histoire de la République française sous les deux Bonaparte, ç'a été celle de la République anglaise sous Cromwell, celle de toutes les sectes radicales du protestantisme. La société qui jette sous le bâton du garde-chiourme l'homme qui a prétendu s'affranchir de la règle commune, se précipite elle-même sous un joug de fer lorsqu'elle s'est laissé entraîner à secouer le lien léger de l'autorité civile. L'espèce humaine a besoin de l'autorité comme elle a besoin de vêtement ; elle est moins mal à l'aise un peu trop chargée que toute nue. Après avoir été quelque temps livré aux intempéries de l'air et aux morsures des insectes, l'homme le plus fier implo-

rerait à genoux la grâce de pouvoir s'habiller même d'une camisole de force, et s'en emparerait par violence au péril de sa vie, s'il n'avait pas d'autre moyen. Voilà la nature, voilà le fait contre lequel ne prévaudront jamais les progrès de l'esprit humain, ni les progrès de la sottise humaine; et les gens qui s'escriment et se répandent en écritures pour prouver le contraire, sont tout à fait dépourvus de sens s'ils ont pu se le persuader. S'ils le disent sans le croire, ils sont tout à fait pervers.

Que quelque bonhomme sans passion, sans esprit et sans expérience, rêvant sur des sornettes philanthropiques, arrive à se démontrer que l'homme est parfaitement bon et sage, et que toute l'humanité, M. Proudhon compris, peut devenir une grande communauté de Moraves, il n'y a qu'à hausser les épaules et à laisser ce fou découdre ses boutons. Mais M. Proudhon n'est point de ces natures bonasses et ineptes. Il n'estime point l'humanité; au contraire, il professe pour elle un mépris sauvage; et s'il la déifie, ce n'est que pour avoir encore un Dieu, ayant nié l'autre, sur lequel il puisse assouvir sa frénésie de blasphèmes. Dans cette humanité si misérable à ses yeux, les êtres qu'il méprise le plus sont les révolutionnaires. Entre tous ces oisons enragés, il n'a jamais respecté que M. Blanqui; nous laissons à deviner si c'est sympathie ou terreur. Il a contre eux des répugnances non-seulement de raisonneur et de philosophe, mais de bourgeois, nous dirions presque de chrétien. Ce socialiste et cet athée est rangé dans ses mœurs : il tient pour la famille, pour la femme sujette et ménagère; il veut élever lui-même ses enfants à l'abri de toute pensée religieuse, et s'estime si propriétaire de cette propriété-là, qu'il tuerait, dit-il, le prêtre assez hardi pour donner leur âme à Dieu, c'est-à-dire pour la lui ravir. Parole abominable et absurde, mais qui montre que du moins M. Proudhon ne veut pas abolir la propriété paternelle. Nous croyons

qu'il ne se relâcherait pas plus aisément sur l'autre, sur celle qu'il appelle un vol, et que le partageux qui s'approcherait de son magot serait plus téméraire encore que le prêtre qui s'approcherait de ses enfants. Et cet homme misanthrope, casanier, littérateur, bouffon, propriétaire, cet homme *vertueux* (qu'il nous pardonne une telle injure) soupirerait après l'avènement de l'*an-archie* ? M. Proudhon, vous vous moquez ! Si vous croyez à l'anarchie, vous n'en voulez pas ; ou elle vous fait rire, ou elle vous fait trembler, et vous appartenez à quiconque vous délivrera des anarchistes, n'importe à quel prix, fallût-il revêtir la camisole de force, fallût-il se mettre à genoux devant Bonaparte, et même devant Dieu.

Mais alors pourquoi M. Proudhon n'est-il pas conservateur ouvertement ? Pourquoi se dit-il et pourquoi est-il socialiste ? Nous répondrons à cette question par une autre : Pourquoi est-il athée ? Ce contre-sens, dans une cervelle humaine, peut engendrer toutes les contradictions. L'athée pense et agit sous l'inspiration de celui qui fut menteur et homicide dès le commencement. Ce qui reste de lueurs dans sa raison troublée ne sert qu'à le pousser invinciblement vers l'abîme. Il ne lui est plus permis de n'être pas l'ennemi de lui-même et du genre humain.

VI. Oui, ennemi de lui-même et du genre humain, funeste à ses propres intérêts, funeste aux intérêts de la société tout entière, tel est le rôle fatal de l'athée. Quels que soient ses conseils, qui que ce soit qui les entende, de quelque manière qu'ils soient appliqués, ils enseignent le mépris du droit et de la justice, et ils retombent de tout le poids du crime sur l'humanité asservie. Jamais, jusqu'à nos jours, l'athée n'avait pu élever impunément au milieu des hommes sa voix insolente, et c'est un des plus tristes symptômes de notre situation qu'on le fasse aujourd'hui.

C'est là ce qui donne un côté plausible aux plus extravagantes conceptions de la démence et de la perversité. Tout est devenu possible en fait de criminels essais, lorsque la société a mérité que ces thèses hideuses soient agitées publiquement devant elle. De telles énormités ne font pas la plaie, mais elles la découvrent, et, en la découvrant, elles l'enveniment. En 1848 M. Thiers s'étonnait naïvement des folies qu'il avait à combattre. Quoi! disait-il, la religion, la famille, la propriété, voilà ce qu'il faut défendre, voilà ce qui est en péril! M. Thiers croyait que tout cela n'était attaqué et menacé que depuis le 23 février ; son étonnement avait quelque chose de plus accablant que le danger même, et l'on put prévoir dès lors que le mal ne serait pas de si tôt réparé. Quand des principes aussi simples et aussi saints que ceux-là sont traités avec cette insolence et niés avec cette audace, il faut comprendre que la guerre qui leur est faite remonte loin, qu'elle a déjà ébranlé bien des consciences, perdu bien des esprits ; il faut lutter de toutes ses forces ou s'attendre à voir de vastes et incalculables naufrages.

Cette réflexion, les conservateurs ne l'ont point faite ; cette résolution, ils ne l'ont point prise. Contents et rassurés derrière le rempart qui leur a été donné presque malgré eux, ils reprennent toutes les allures qu'affectait leur puissance, lorsque les hordes socialistes s'organisaient pour la surprise qui les a défaits en un jour. D'autres surprises leur sont réservées, s'ils n'y prennent garde, plus terribles et plus promptes que ne le croit peut-être et que ne le désire lui-même le prophète ambigu qui feint de les appeler, sans savoir, en son cœur troublé, s'il aura la gloire et le malheur de les préparer, ou l'humiliation et le bonheur de les prévenir.

FIN DU CINQUIÈME TOME.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
M. de Sainte-Beuve et Rabelais	1
Le Pape et l'Angleterre	11
L'Ère des Césars, par M. Romieu	18
Les faquins	29
Le travail de Dieu	34
Une réparation	45
Les Ordres religieux, à propos de l'établissement des capucins	47
Du régime parlementaire	95
Les rouges à la messe	111
La Révolution et l'éclectisme	119
L'Empire est fait	130
I — Attente d'un coup d'État	132
II — Voyage du Président	138
III — Les Tuileries	144
IV — Affaires légitimistes	149
V — Explication de l'*Univers*	155
VI — L'orléanisme	159
VII — Inutiles conseils au juste-milieu	164
VIII — Situation du jeu	172
IX — Affaire Neumayer	173
X — Révocation du général Changarnier	180
XI — Inutiles conseils aux légitimistes	197
XII — Solution de l'*Univers*	205
XIII — Le possible et l'impossible	211
Le *Charivari*	221
M. Deschanel poète	231
La communion pascale à Notre-Dame de Paris	234
M. Hugo et la peine de mort	239
Nouveaux manifestes rouges	244
Paris s'amuse	251
L'argument Pelloquet et l'argument Chouippe	259
M. de Bonald	278
Saint Louis	296